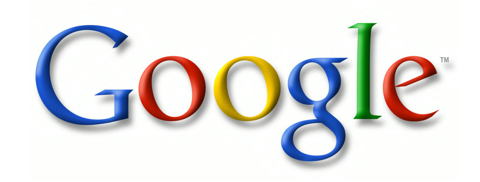




DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

DES GENEVOIS ET DES VAUDOIS



LAUSANNE — IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

DES

GENEVOIS

ET DES

VAUDOIS

QUI SE SONT DISTINGUÉS DANS LEUR PAYS OU A L'ÉTRANGER
PAR LEURS TALENTS, LEURS ACTIONS,
LEURS ŒUVRES LITTÉRAIRES OU ARTISTIQUES, ETC.

PAR

ALBERT DE MONTET

—

Tome second

I-Z

—





LAUSANNE
GEORGES BRIDEL ÉDITEUR

1878

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

DES GENEVOIS ET DES VAUDOIS

I

IERONIMUS, évêque de Lausanne, avait été élu par le chapitre, en 878 ou 879, mais ne fut ordonné qu'en 881. Il prit part au concile de Mantaille, le 15 octobre 879. Ce fut sous son épiscopat que le comte Réginold céda au clergé de Lausanne l'église de Saint-Prex et la villa de Dracy, 6 août 885. Vodelgise, vassal du roi Rodolphe, donna, le 21 décembre 888, à Ieronimus des terres qu'il avait reçues de l'empereur dans le comté de Vaud. Cet évêque mourut en 892.

SOURCE : Mémoires et documents de la Suisse romande, VI et XIX.

IVERNOIS (*Charles-Philippe d'*), général prussien, né à Genève en 1754, entra de bonne heure dans les troupes de Frédéric II et manifesta sa valeur dans la campagne de 1778, où il fut décoré de l'ordre du Mérite. Devenu colonel, il fut envoyé, en 1807, à la cour d'Angleterre pour négocier le débarquement, à Stralsund et sur le Wéser, de deux divisions anglaises qui devaient attaquer les derrières de l'armée française, alors sur les bords de la Vistule. Ces troupes avaient déjà mis pied sur le continent quand la paix de Tilsit termina les hostilités. L'année suivante, d'Ivernois fut nommé général-major. En 1813, il fut choisi pour gouverner les provinces situées entre l'Elbe et le Wéser,

mais une mort subite le surprit à Francfort-sur-l'Oder le 1er juin de cette année, l'empêchant d'exercer sa charge. Ce général avait épousé une demoiselle de Bidersec, dont il eut un fils, qui fut officier dans la cavalerie prussienne et aide de camp du roi Frédéric-Guillaume III.

SOURCES : Nouvelle Biographie générale ; — Gazette de Lausanne, 6 juillet 1813.

IVERNOIS (sir *Francis d'*), né à Genève en 1757, était avocat et l'un des chefs du parti des Représentants. Ceux-ci ayant été vaincus par les Négatifs, il fut condamné à l'exil, le 21 novembre 1782, et perdit aussi le siége qu'il avait obtenu la même année au conseil des Deux-Cents. Lorsque les bannis purent revenir à Genève, il reprit sa place au conseil, 1er octobre 1792, et fut un des députés chargés par la république de faire avec le général Montesquiou la convention du 2 novembre. Les événements politiques l'ayant forcé de quitter de nouveau sa patrie, il s'établit en Angleterre, où il entra en relation avec Bentham, Romilly, lord Shelburn, etc. D'Ivernois s'est fait avantageusement connaître comme publiciste et comme écrivain financier. Constant adversaire de la France, il publia de violents écrits contre le gouvernement de ce pays, qui le priva du droit de devenir citoyen français lorsque Genève fut tombée sous sa domination, 26 avril 1798. D'importants services rendus à l'Angleterre lui valurent, quelques années plus tard, la naturalisation anglaise et le titre de chevalier. A la restauration de la république à Genève, il revint dans cette ville, où il entra, en avril 1814, dans la commission qui devait préparer le projet de constitution, puis au Conseil représentatif et au Conseil d'état. Envoyé en mission à Londres, juillet 1814, il représenta ensuite Genève au congrès de Vienne avec Charles Pictet de Rochemont, septembre 1814 à juin 1815. L'année suivante, on le choisit pour un des commissaires chargés de prendre possession du district que le roi de Sardaigne cédait au gouvernement genevois. En 1824, il donna sa démission de conseiller d'état en conservant son siége au Conseil représentatif. Francis d'Ivernois mourut le 16 mars 1842.

On a de lui les ouvrages suivants : 1. *Offrande à la liberté et à la paix*, Genève, in-8, 1781; — 2. *Des Révolutions de France et de*

Genève, Lond., in-8, 1783; réimprimé sous ce titre : *La Révolution française à Genève*, Lond., in-8, 1795; — 3. *Innocence d'un magistrat, accusé de vol, démontrée*, Londres, in-8, 1787; — 4. *Tableau historique et politique des dernières révolutions de Genève*, Lond., in-8, 1789, traduit dès lors en allemand, en italien et en anglais; — 5. *Histoire impartiale des révolutions de Genève dans le XVIIIe siècle jusqu'à celle de 1789 inclusivement*, Genève, 3 vol. in-8, 1791; — 6. *Réflexions sur la guerre, en réponse aux Réflexions sur la paix*, Lond., broch. in-8, 1795; — 7. *Coup d'œil sur les assignats et sur l'état des finances de la république française*, Londres, in-4, 1796; — 8. *Histoire de France pendant l'année 1796*, Lond., in-8, 1796; — 9. *Histoire de l'administration des finances de la république française*, Lond., in-8, 1797; — 10. *Essai historique, politique et moral sur les révolutions anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la révolution française*, Lond., 3 vol. in-8, 1797; — 11. *Tableau historique et politique de l'administration de la république française pendant l'année 1797, des causes qui ont amené la révolution du 4 septembre et de ses résultats*, Lond., 2 vol. in-8, 1798; — 12. *Tableau des pertes que la révolution et les guerres ont causées au peuple français*, Lond., 2 vol. in-8, 1799; — 13. *Des Causes qui ont amené l'usurpation de Bonaparte et qui préparent sa chute*, Lond., in-8, 1800; — 14. *les Cinq Promesses, tableau de la conduite du gouvernement consulaire envers la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne et surtout la Suisse*, Lond., in-8, 1802; 2e édition augmentée d'un *Supplément à l'introduction et d'un Appendice sur la Suisse*, Lond., in-8, 1803; — 15. *les Recettes extérieures*, 2e édition, Lond., in-8, 1805; — 16. *Appendice aux Recettes extérieures*, 2e édit., Lond., in-8, 1805; — 17. *Offrandes à Bonaparte*, Lond., in-8, 1810; — 18. *Des Effets du blocus continental sur la richesse, les finances, etc., de l'Angleterre*, Lond., in-8, 1811; — 19. *Exposé de l'exposé de la situation de l'empire français et des comptes de finances publiés en février et mars 1813*, Lond., broch. in-8, 1813; 2e édit., 1814; — 20. *Tableau politique de l'Europe depuis la bataille de Leipzig*, Londres, in-8, 1814; — 21. *Napoléon administrateur et financier, pour faire suite au Tableau des pertes que la révolution et les guerres ont causées au peuple français*, Paris, in-8, 1814; — 22. *Matériaux*

pour aider à la recherche des effets du morcellement de la propriété foncière, Genève, in-8, 1826; — 23. *Sur la mortalité proportionnelle de quelques peuples, considérée comme mesure de leur aisance et de leur civilisation*, Genève, broch. in-8, 1832; — 24. *Sur la mortalité proportionnelle des populations normandes*, etc., Genève, broch. in-8, 1833; — 25. *Sur la mortalité proportionnelle des peuples*, etc., Genève, 2 broch. in-8, 1833, 1834; — 26. *Sur la fécondité et la mortalité proportionnelles des peuples*, etc., Genève, broch. in-8, 1836; — 27. *Enquête sur la faible proportion des naissances à Montreux* (Bibliothèque universelle, août 1835 et mai 1837); — 28. *Histoire du blocus hermétique de la Suisse*, Genève, broch. in-8, 1836.

SOURCES : Rapport de la Société suisse d'utilité publique, 1842; — *Ivernois*, Tableau historique et politique; — *Pictet de Sergy*, Genève ressuscitée; — *Rilliet*, De la Restauration de la république à Genève; — Gazette de Lausanne, 1814-1816; — *Lutz*, Moderne Biographien; — Nouvelle Biographie générale; — Biographie universelle.

J

JACCARD (*Pierre-Frédéric*), orthopédiste vaudois, fils de Pierre-Louis Jaccard et de Marie Jaccard, né à Sainte-Croix, y fut baptisé le 13 octobre 1768. Après avoir étudié la médecine à Montpellier, il seconda pendant environ six ans son oncle, Jean-André Venel, dans ses travaux orthopédiques, et prit à sa mort, 1791, la direction de son établissement d'Orbe, dont il transporta le siége à Aubonne. Renonçant à traiter les déviations de l'épine dorsale, il appliqua principalement ses efforts à la guérison des pieds bots, et apporta dans cette branche de l'orthopédie de nombreuses améliorations. Jaccard mourut à Aubonne, après une longue maladie, le 30 janvier 1820.

SOURCES : *La Harpe*, Biographie de Venel (Revue suisse, III); — Etat civil de Sainte-Croix et d'Aubonne; — Gazette de Lausanne, 1820.

JALLABERT (*Jean*), physicien, fils d'Etienne Jallabert et de Michée Tronchin, né à Genève en 1713, fut orphelin dès l'âge de

onze ans. D'après le conseil du pasteur Turrettini, il se voua à la théologie et fut consacré au saint ministère, en 1737. Appelé, la même année, à une chaire de physique expérimentale qui venait d'être créée à l'académie, il n'ouvrit pas immédiatement ses cours, mais voyagea pendant environ deux ans en Suisse, en Hollande, en France et en Angleterre. De retour dans sa patrie, il inaugura son enseignement par un discours remarquable qu'il dédia à Mairan et qu'il fit imprimer sous ce titre : *De physicae experimentalis utilitate illiusque et matheseos concordia,* Genève, in-4, 1740. Jallabert manifestait une activité prodigieuse; outre sa place de professeur, il remplit, dès 1739, celle de bibliothécaire de la ville et rendit en cette qualité des services importants. Il prêchait aussi tous les dimanches dans les églises de Genève, et trouvait encore le temps de se livrer à l'étude de la chimie, de la physique, de la numismatique et de l'histoire. L'affaiblissement subit de sa santé le força cependant de renoncer, en 1744, à la prédication, ainsi qu'à son cours de physique. Il fut élu au conseil des Deux-Cents, en 1746. Son état s'étant amélioré, l'académie lui accorda, en 1750, la chaire de mathématiques, qu'il échangea, en 1752, contre celle de philosophie. En 1757, il résigna ses fonctions de professeur et de bibliothécaire pour entrer au Petit Conseil, et parvint, en 1765, à la dignité de syndic. Jean Jallabert mourut à Genève, au mois d'avril 1768. Il était correspondant de l'Académie des sciences de Paris, dès 1739, et membre des Académies de Londres, de Berlin, de Lyon, de Montpellier, de Bologne, de Dijon et de Modène.

Outre les deux traités : *De libertate humana*, Genève, in-4, 1734, et *Expériences sur l'électricité*, Genève, in-8, 1748; Paris, in-8, 1749, on a de lui plusieurs travaux, insérés dans les Mémoires de l'Académie des sciences, entre autres : *Trombe observée sur le lac de Genève* (1741); — *Observations sur les seiches* (1742); — *la Guérison d'un paralytique au moyen de l'électricité* (1748); — *Réflexions sur les baromètres et l'huile de tartre* (1749); — *Description du tremblement de terre arrivé à Genève en 1756*. Le Musée helvétique contient deux de ses écrits : *Academicae questiones de Vesuvio* (tom. VI) et *Oratio exponens vitam, fata et virtutes Gab. Cramer*. (Tom. VII.) Jallabert a aussi laissé plusieurs mémoires

manuscrits : *Sur la Théorie de la terre*, *Sur la Force expansive des vapeurs*, *Sur la Congélation du mercure* et *Sur l'Elévation de l'eau en vapeurs*.

SOURCES : *Senebier*, Histoire littéraire de Genève; — Biographie universelle; — Revue suisse, 1852; — *Haag*, la France protestante; — *Lutz*, Nekrolog.

JAQUEMOT (*Jean*), ou JACOMOT, ministre protestant, était fils de Claude Jaquemot, originaire de Bar-le-Duc, mais bourgeois de Genève dès 1569. Nommé pasteur à Peney, en 1565, puis dans la ville de Genève, en 1576, Jean fut recteur de l'académie, de 1586 à 1588. Le Conseil lui accorda, en 1591, l'autorisation de desservir pendant quelques années l'église de Neuchâtel, et, en 1603, celles du Valais. Il mourut à Genève, en 1609, ou en 1615, d'après Senebier.

Jaquemot a laissé plusieurs recueils d'excellentes poésies latines, dont voici la liste : 1. *Lamentationes prophetae Jeremiae variis lyricorum versuum generibus expressae, cum aliquot sacrae Scripturae canticis, et ejusdem lyrica*, Gen., in-12, 1591; — 2. *Agrippa Ecclesiomastix, tragoedia*, Gen., in-8, 1591; — 3. *Musae Neocomenses*, Gen., in-8, 1597. Contient une réimpression des deux ouvrages précédents; — 4. *Ehud, sive Tyrannoktonos, tragoedia. Cum aliquot poëmatis latinogallicis*, Gen., in-8, 1601; — 5. *Carmen ob liberatam a perfidiosissima sceleratissimorum latronum conjuratione Genevam*, Gen., in-4, 1602; in-8, 1603; Lugd. Batav., in-8, 1703. Jaquemot a encore traduit en latin le « Sacrifice d'Abraham, » de Théodore de Bèze, et les « Quatrains tirés de Sénèque, » de S. Goulart; il a pris part à la traduction de la Bible qui parut à Genève, et a publié plusieurs pièces de vers dans le Libellus gebennis, dans les Deliciae poetarum gallorum et dans l'Amphitheatrum de G. Dornavius.

SOURCES : *Senebier*, Histoire littéraire de Genève; — *Haag*, la France protestante; — Catalogues des bibliothèques de Lausanne et de Genève; — Jeanneret et Bonhôte, biographies neuchâteloises.

JAQUEMOT (*Théodore*), petit-fils du précédent, naquit en 1597 à Genève, où il est mort en 1676. Entré au conseil des Deux-Cents, en 1625, il devint commissaire de la seigneurie, en 1632,

et châtelain de Saint-Victor, en 1650. Il s'est fait connaître par l'ouvrage intitulé : *Tableau des princes et personnages illustres*, Genève, in-4, 1628, et par les traductions françaises des livres de Joseph Hall, évêque d'Exeter, dont voici la liste : « Paraphrase sur le Cantique des cantiques de Salomon, » 1626, 1632; — « les Arts divins de Salomon ou éthiques, politiques et œconomiques, tirées méthodiquement de ses Proverbes et de l'Ecclésiaste, » in-12, 1626, 1632; — « Sermon sur la passion de notre Seigneur Jésus-Christ, » in-12, 1626; — « les Epistres meslées de J. Hall, mises en françois, » in-12, 1627; — « Contemplations sur l'histoire du Nouveau Testament, » in-12, 1628; — « Quo vadis? ou Censure des voyages, ainsy qu'ordinairement ils sont entrepris par les seigneurs et gentilshommes, » in-12, 1628; — « Comparaison du pharisaïsme et du christianisme, » in-12, 1628; — « le Juste Mammon, sermon d'hospitalité, » in-12, 1629; — « Nulle Paix avec Rome, » Genève, in-8, 1629; — « Méditations occasionnelles de J. Hall, évêque d'Exeter, publiées et mises en lumière par Robert Hall, son fils, » in-12, 1632; nouv. édit. revue et corrigée, Genève, in-12, 1661; — « l'Art de la divine méditation, avec deux amples modèles de méditations contenant plusieurs exemples : l'un concernant la vie éternelle comme fin, l'autre concernant la mort comme chemin, » 1662; — « Apologie commune de l'église d'Angleterre contre les Brownistes, » Genève, in-12, 1662; — « les Pensées choisies de l'âme dévote, » in-12, 1662; — « le Christ mystique ou la Bienheureuse Union de Christ avec ses membres, » in-12, 1663; — « Remède contre la profanité, » in-12, 1663; — « l'Ame dévote ou Règle de la dévotion céleste, » in-12, 1663; — « le Pacificateur représentant la droite voie d'entretenir la paix en matière de religion, » in-12, 1663; — « le Beaume de Galaad ou le Consolateur, » in-12, 1663; — « Dix Sermons de J. Hall, » in-12, 1663; — « la Voie moyenne ou la Voie de paix aux cinq articles controversés sous le nom d'Arminius, » in-12, 1664; — « le Saint Ordre des Menant-deuil en Sion, » 1664; — « Résolution de divers cas de conscience, » in-12, 1664; — « l'Extinction des dards enflammés de Satan, » in-12, 1664; — « Apologie pour l'honneur des mariages des personnes ecclésiastiques, » in-12, 1665; — « Divers Traités et Lettres de J. Hall, » in-12, 1668.

SOURCES : *Haag*, la France protestante; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève, II; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises.

JAQUET (*Auguste*), conseiller d'état vaudois, né à Paris en 1802, appartenait à une famille originaire de Morges. Après avoir achevé d'excellentes études en France et en Allemagne, il vint se fixer dans le canton de Vaud, où il accepta, en 1831, un siége au Grand Conseil. Son aptitude aux affaires, son éloquence et son patriotisme le désignèrent, l'année suivante, aux suffrages de ses concitoyens, qui le portèrent au Conseil d'état, quoiqu'il n'eût pas encore trente-deux ans. Il en fut président en 1837, 1839 et 1843 et occupa successivement la présidence du Conseil académique et du Conseil d'instruction publique. La révolution du 14 février 1845 l'éloigna des affaires publiques. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 11 octobre de la même année. Jaquet présida, en 1842, à Lausanne, la réunion de la Société helvétique de musique et, un mois plus tard, celle de la Société suisse d'utilité publique. Il est l'auteur de divers rapports, discours, mémoires et articles de journaux. Nous mentionnerons : 1. *Observations sur la loterie cantonale* (avec A. Forel), Lausanne, in-8, 1828; — 2. *Observations sur l'organisation des boucheries dans le canton de Vaud*, Laus., broch. in-8, 1830; — 3. *Discours prononcé à l'installation du professeur de théologie pratique, le 1er novembre 1837*. Imprimé avec les discours de MM. Porchat et Vinet; — 4. *Opinion émise sur l'article 2 du projet de loi ecclésiastique* (Laus., broch. in-8, 1838); — 5. *Discours prononcé à l'installation de l'académie et du collége cantonal, le 7 janvier 1839*. Imprimé avec ceux de MM. Monnard et Solomiac; — 6. *Discours prononcé à l'installation de M. J. Olivier, professeur d'histoire, le 23 juillet 1839*. Imprimé avec les discours de MM. Monnard et Olivier; — 7. *Sur la Législation des céréales*, Laus., broch. in-8, 1841.

SOURCES : Bulletins du Grand Conseil; — Revue suisse, 1846. (Pag. 24 et suivantes.)

JAQUET-DROZ (*Henri-Louis*), fils de Pierre Jaquet-Droz, illustre mécanicien du comté de Neuchâtel, naquit à la Chaux-de-Fonds le 13 octobre 1752. Il se destina à la profession de son

père, dont il fut l'élève. Après s'être perfectionné à Nancy dans l'étude des mathématiques, de la physique, de la musique et du dessin, il revint dans sa patrie, où il fabriqua avec son père plusieurs automates, portés à un haut degré de perfection. Il n'avait pas encore vingt-deux ans lorsqu'il se rendit à Paris et de là en Angleterre avec trois figures, qui sont placées par les connaisseurs au nombre des pièces mécaniques les plus célèbres construites en ce genre. Le premier de ces automates écrivait lisiblement en faisant tous les mouvements des doigts, le second dessinait, le troisième représentait une jeune fille qui touchait du clavecin, suivait des yeux la musique en marquant la mesure par des mouvements de tête, se levait quand elle avait fini son jeu et saluait la compagnie. L'Encyclopédie d'Yverdon (article Automates) cite plusieurs autres chefs-d'œuvre de cet artiste, qui dirigea aussi la fabrication de deux mains artificielles, dont les mouvements imitaient si parfaitement ceux des mains naturelles que le célèbre Vaucanson lui dit en les voyant : « Jeune homme, vous commencez par où je voudrais finir. » Vers l'année 1780, il fonda à Londres une fabrique de pièces d'horlogerie. Le climat de cette ville ne convenant pas à sa santé, il s'établit, en 1784, à Genève, dont il reçut la bourgeoisie et où il devint membre de la Société des arts. Une maladie de poitrine l'obligea bientôt de se rendre à Hyères, puis à Naples, où il mourut le 16 novembre 1791.

Sources : *Jeanneret* et *Bonhôte*, Biographies neuchâteloises; — Biographie universelle.

JOFFREY de la Cour-au-Chantre (*Abraham-Hubert de*), officier général issu d'une famille noble du Pays de Vaud, était fils de Jacques-François de Joffrey, seigneur des Bellestruches, à Vevey. Né en France le 29 novembre 1675, il y entra le 10 décembre 1685, en qualité de cadet dans la compagnie que son père possédait au régiment suisse de Jeune-Stouppa, et devint sous-lieutenant, le 10 septembre 1692, après avoir bravement combattu à Fleurus et à Steinkerque, où il fut blessé. Il fut nommé lieutenant, le 10 mars 1693, remplit quelque temps les fonctions d'aide de camp du général de Surbeck et reçut le brevet de capitaine-lieutenant, le 20 septembre de la même année. Le 27 janvier



1704, il obtint une compagnie dans le régiment de Pfyffer. Il signala sa bravoure à plusieurs reprises pendant la guerre de succession d'Espagne, entre autres à l'attaque du fort d'Arleux, le 27 juin 1711. Rentré dans le régiment de Surbeck, le 13 juin 1713, Joffrey devint lieutenant-colonel, le 14 mars 1723, et passa, le 22 décembre 1729, avec ce grade dans le régiment de Besenval. Colonel par commission, dès le 22 avril 1734, il fut créé brigadier, le 1er mars 1738, puis colonel-propriétaire du régiment où il servait, le 26 octobre suivant. Quelques années avant sa mort, il abjura la religion protestante et fut décoré à cette occasion de l'ordre de Saint-Louis. Le général de Joffrey mourut à Arras, le 19 mars 1748, laissant des Mémoires estimés sur *les Priviléges de la nation suisse en France* et une *Histoire du régiment de Joffrey, depuis sa création jusqu'en 1742.*

SOURCES : *May*, Histoire militaire de la Suisse; — *Zurlauben*, Histoire militaire des Suisses; — *Girard*, Histoire abrégée des officiers suisses; — Archives de famille.

JOINVILLE (*Louis de*), seigneur de DIVONNE, d'une ancienne famille du Pays de Gex, occupa la place éminente de bailli de Vaud dans les années 1396, 1397, 1398, 1400, 1401, 1406 et 1407. Ce fut devant lui que Gérard d'Estavayer provoqua en duel Othon de Grandson. Amédée VIII le nomma, vers l'année 1405, vice-gouverneur du comte Antoine de Gruyère et administrateur de ses domaines. Mécontent du traité de combourgeoisie que les habitants du Gessenay avaient renouvelé avec Berne, il résolut de les en punir, et forma le projet d'enlever, pendant un marché au bétail, à Château-d'Œx, les habitants les plus notables de la contrée. Son coup de main ne réussit pas; Berne prit fait et cause pour ses combourgeois et s'empara de la Haute-Gruyère, qu'elle occupa jusqu'à la paix de Morat, 1407. Louis de Joinville mourut, croit-on, en cette année.

SOURCES : Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, X; — *Verdeil*, Histoire du canton de Vaud; — *Martignier* et *de Crousaz*, Dictionnaire historique. (Baillis.)

JOMINI (le baron *Antoine-Henri*), aide de camp général de l'empereur de Russie et général d'infanterie, né à Payerne le

6 mars 1779, était fils du syndic Benjamin Jomini et de Jeanne Marcuard. Placé par ses parents dans une maison de commerce à Bâle et ensuite à Paris, il témoigna peu de goût pour cette vocation, à laquelle il renonça bientôt pour entrer dans l'armée helvétique. Nommé, en 1798, adjudant du ministre de la guerre et, l'année suivante, chef de bataillon, il travailla à la réorganisation militaire de la Suisse et présenta un projet de réforme qui fut adopté. En 1801, il rentra dans le commerce, qu'il quitta de nouveau, au bout de quatre ans, pour accepter une place d'aide de camp volontaire auprès du général français Ney. C'est à cette époque qu'il publia son *Traité de grande tactique*, ouvrage d'une haute importance, dans lequel il expose, en une suite d'études comparatives sur les guerres de Frédéric II et de la révolution, les principes de l'art de la guerre. Jomini, nommé colonel, remplit au début de la campagne de 1806 les fonctions de premier aide de camp du maréchal Ney. Attaché plus tard à la maison militaire de Napoléon, il assista aux batailles de Iéna, d'Auerstædt, d'Eylau, enfin à celle de Friedland, après laquelle il reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur. En 1808, il servit en Espagne comme chef d'état-major du maréchal Ney. Ayant eu beaucoup à souffrir de la haine du maréchal Berthier, qui ne négligeait aucune occasion de lui porter préjudice, il résolut de quitter le service de France pour accepter les brevets de général-major dans l'armée russe et d'aide de camp général de l'empereur Alexandre, 1810. Napoléon refusa de lui accorder sa démission et l'éleva au grade de général de brigade en le chargeant de rédiger, d'après les documents officiels du dépôt de la guerre, l'histoire des campagnes d'Italie de 1796 et 1800. La malveillance de Berthier le priva cependant de tous les renseignements qui pouvaient être utiles à ce travail. Rentré à l'armée, en 1812, Jomini obtint, pendant la campagne de Russie, les gouvernements de Vilna, puis de Smolensk, et reçut, en 1813, la croix d'officier de la Légion d'honneur. Le maréchal Ney le choisit de nouveau pour son chef d'état-major. Jomini contribua par ses conseils stratégiques au gain de la bataille de Bautzen; il eût certainement été nommé alors général de division, si Berthier n'avait employé toute son influence pour empêcher sa promotion. Ce fut le principal motif

qui l'engagea à profiter de l'armistice de Parschvitz pour passer dans l'armée russe avec le grade de lieutenant général et d'aide de camp général de l'empereur Alexandre Ier. Il assista, le 16 août 1813, à la bataille de Dresde et combattit plus tard à Culm, où il mérita les insignes de commandeur de Sainte-Anne, tandis qu'il reçut à Leipzig le grand cordon du même ordre. Devenu aide de camp général en service, il accompagna le czar à Paris. Louis XVIII lui conféra à cette occasion la croix de Saint-Louis. En 1815, Jomini se servit du prestige dont il jouissait auprès d'Alexandre pour obtenir son intervention en faveur du canton de Vaud. Décoré, en juillet 1817, de l'ordre de Saint-Wladimir (2e classe), il reçut plus tard celui de Saint-Alexandre-Newsky, en récompense des services signalés qu'il rendit à Varna. (Octobre 1828.) Ce fut à l'initiative du général Jomini qu'on doit la fondation de l'académie militaire de Saint-Pétersbourg. Chargé, en 1837, de l'instruction militaire du grand-duc héritier, il se retira ensuite du service actif, mais donna encore d'utiles conseils lors de la guerre d'Orient de 1854. Après cette guerre, il s'établit à Paris, où il mourut en 1869.

De ses deux fils, l'un fut aide de camp du maréchal Paskiewitsch, le second est actuellement conseiller intime de l'empereur Alexandre II.

Le général Jomini fut un des écrivains militaires les plus distingués des temps modernes. Ses écrits ont opéré une véritable révolution dans l'art de la guerre en déterminant, d'une manière claire et précise, les règles fondamentales de la stratégie et de la tactique. Nous en donnons ci-après la liste : 1. *Traité de grande tactique ou Relation de la guerre de sept ans, extraite de Tempelhof, commentée et comparée aux principales opérations de la dernière guerre*. Les volumes I, II et V de cet ouvrage parurent en 1805 et 1806 (Paris, 3 vol. in-8, avec atlas in-4) et furent réimprimés en 1807 avec les volumes III et IV, comme première édition complète, sous le titre de : *Traité des grandes opérations militaires*, Paris, 5 vol. in-8, avec atlas in-4. Une seconde édition augmentée et refondue parut à Paris en 8 vol. in-8, avee atlas in-4, de 1811 à 1816. La troisième édition (publiée en 1818) et la quatrième (en 1857) furent réduites à 3 vol. in-8, avec atlas, l'auteur ayant sup-

primé les six premières campagnes de la révolution, afin de les joindre à son *Histoire critique des guerres de la révolution*; — 2. *Observations sur les probabilités d'une guerre avec la Prusse et sur les opérations militaires qui auront vraisemblablement lieu*, Paris, in-8, 1806; — 3. *Mémoire sur la campagne de 1813*, Leipzig, in-8, 1813; — 4. *Correspondance avec le général Sarrasin sur la campagne de 1813*, Paris, in-8, 1815; — 5. *Histoire critique et militaire des guerres de la révolution* (1792 à 1803), Paris, 15 vol. in-8, avec 4 atlas in-fol., 1816 à 1824; — 6. *Introduction* à l'ouvrage précédent, publiée à part, Paris, in-8, 1816; — 7. *Réplique à lord Londonderry sur la campagne de 1813;* — 8. *Principes de la stratégie, développés par la relation de la campagne de 1796 en Allemagne*, ouvrage de l'archiduc Charles d'Autriche, traduit de l'allemand, Paris, 3 vol. in-8, avec atlas in-fol., 1818; — 9. *Correspondance avec le baron Monnier*, Paris, in-8, 1819; — 10. *Deux Epîtres d'un Suisse à ses compatriotes*, Lausanne, in-8, 1822; — 11. *Réplique à un article du « Spectateur militaire » au sujet des Principes de stratégie;* — 12. *Vie politique et militaire de Napoléon Ier, racontée par lui-même au tribunal de César, d'Alexandre et de Frédéric*, Paris, 4 vol. in-8, avec atlas in-4, 1827. Continuée sous le titre *Précis politique et militaire de la campagne de 1815*, Lausanne, in-8, 1839; — 13. *Observations sur la dernière campagne de Turquie*, Saint-Pétersbourg, in-8, 1828; — 14. *Réponse du général Jomini à la Gazette de France*, 1828; — 15. *Observations sur les lignes d'opérations et sur quelques ouvrages qui ont combattu son Traité des grandes opérations militaires*, Saint-Pétersbourg, 1829; — 16. *Tableau analytique des principales combinaisons de la guerre*, etc., Paris, in-8, 1830. La première édition de cet ouvrage est mentionnée comme une troisième, car elle devait servir d'Introduction à la troisième édition du *Traité des grandes opérations militaires*. La seconde édition, considérablement augmentée, parut sous ce titre : *Précis de l'art de la guerre ou Nouveau Tableau analytique des principales combinaisons de la stratégie, de la grande tactique et de la politique militaire*, Paris, 2 vol. in-8, 1838. Une troisième édition fut publiée à Paris, en 1855. (2 vol. in-8.) Le général Jomini ajouta à ce *Précis* les trois appendices suivants : 1° *le Coup d'œil stratégique et la manière de le*

former par l'étude (1849); 2° *la Formation des troupes pour le combat* (1856); 3° *Lettre au « Spectateur militaire » sur un article de M. du Martray* (août 1856); — 17. *Polémique stratégique entre les généraux Jomini et Ruhle de Lilienstern*, Paris, broch. in-8, 1832; — 18. *Atlas portatif pour l'intelligence des dernières guerres publiées sans plans; notamment pour la vie de Napoléon* (avec légendes), Paris, grand in-4, 1833; — 19. *Observations sur l'histoire militaire et sur les écrivains militaires, depuis Louis XIV jusqu'à nos jours* (Journal de l'armée belge, 1838); — 20. *Lettre à M. Capefigue sur son Histoire d'Europe pendant le consulat et l'empire*, Paris, broch. in-8, 1841; — 21. *Correspondance avec le duc d'Elchingen au sujet de la campagne de 1815* (Spectateur militaire, 1841); — 22. *Examen critique de l'Histoire de l'art de la guerre, de Carion-Nisas* (Revue européenne, 1842); — 23. *Lettre stratégique sur Charles le Téméraire;* — 24. *Lettre sur Tekeli et la révolution de Hongrie* (se trouve, ainsi que l'écrit précédent, dans les « Œuvres » de M. de Pixérécourt); — 25. *Questions de stratégie et d'organisation militaire, relatives aux événements de la guerre de Bohème*, Paris, in-8, 1866. Les trois ouvrages suivants sont restés manuscrits : 26. *De la politique militaire de la Russie dans ses rapports avec les états voisins ;* — 27. *De la défense de l'empire par un bon système de forteresses ;* — 28. *Précis politique et militaire des campagnes de 1812, 1813 et 1814.* C'est, croit-on, Jomini qui a traduit et annoté le « Tableau politique et statistique de l'empire britannique dans l'Inde » du comte de Biornstierna, Paris, in-8, 1842. On lui attribue à tort la brochure intitulée : « De la Suisse dans l'intérêt de l'Europe, » qui est de M. Pictet de Rochemont. On doit encore au général Jomini quelques *Cartes* et *Plans* détachés.

Sources : *Lecomte*, le Général Jomini, sa vie et ses écrits; — *Vapereau*, Dictionnaire des contemporains; — *Sainte-Beuve*, le Général Jomini; — *Huber-Saladin*, Notice sur le général Jomini; — Journal helvétique, 1801.

JOUGNE (*Pierre de*), seigneur de Bouverens, issu d'une branche des Mayor de Romainmotier, naquit vers 1430. Il mérita la confiance de Louis de Châlons, prince d'Orange, qui le créa son échanson et lui accorda, en 1456, le titre de châtelain de Grand-

son. Après la mort de ce maître, il s'attacha à Hugues de Châlons, son troisième fils, et enleva pour lui le trésor renfermé dans la Tour-de-Plomb, à Nozeroy. Avec cet argent, il leva un corps de troupes pour reconquérir les seigneuries de Grandson et d'Orbe, que Guillaume de Châlons avait enlevées à son frère, mais l'entreprise échoua. Hugues ne put rentrer en possession de ces terres que par l'intervention du duc de Bourgogne, 1469. Il récompensa alors Pierre de Jougne en lui accordant la charge de bailli d'Orbe, qu'il exerçait encore en 1475. Appelé, en cette année, au commandement de Grandson, attaqué par l'armée suisse, il soutint courageusement un siége de six jours. Ayant perdu tout espoir d'obtenir du secours, il capitula à des conditions honorables, le 1er mai 1475, et se retira à Nozeroy. Hugues de Châlons l'envoya plus tard à Berne pour y traiter de la paix. Pierre de Jougne mourut, paraît-il, à la fin du XVe siècle.

Sources : Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, VIII et XIV ; — *Gingins*, Histoire de la ville d'Orbe ; — *Verdeil*, Histoire du canton de Vaud.

JOUX (*Nicolas de*), seigneur de Cratelvilain, d'une ancienne et illustre famille franc-comtoise, vassale de la maison de Châlons, était commandant du château d'Orbe pour Hugues de Châlons, sire de Châtel-Guyon. Au commencement de la guerre entre les Suisses et le comte de Romont, il fut envoyé à Berne pour y solliciter la neutralité des terres appartenant à son suzerain, mais ses propositions furent rejetées par les Confédérés. Lorsque ces derniers eurent envahi le Pays de Vaud, 1475, ils mirent le siége devant la ville d'Orbe, qui se hâta d'envoyer sa soumission. Nicolas de Joux, secondé d'une trentaine de gentilshommes et d'environ quatre cents soldats, qui formaient la garnison du château, résolut de mourir plutôt que de se rendre. Assiégé par un ennemi très supérieur en nombre, il fit une résistance héroïque et repoussa plusieurs assauts. L'artillerie bernoise ayant ouvert une brèche, les assaillants pénétrèrent dans le donjon, où ils massacrèrent de Joux et ses compagnons d'armes, mai 1475. Les gentilshommes tués furent ensevelis dans le cimetière de Saint-Martin d'Orbe, le corps de leur capitaine dans l'église de Sainte-Claire.

SOURCES : Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, VIII; — *Gingins*, Histoire de la ville d'Orbe; — *Verdeil*, Histoire du canton de Vaud; — *Vulliemin*, le Chroniqueur, pag. 119.

JOUX (*Pierre de*), fils de David-Théodore de Joux, né à Genève en 1752, se prépara au ministère évangélique et fit ses études à Genève, en Angleterre, puis à Bâle, où il reçut l'imposition des mains, en 1775. Il se rendit ensuite à Paris, à l'invitation du célèbre Court de Gébelin, qui l'employa pendant cinq ans à la rédaction du « Monde primitif. » De retour dans sa patrie, il y desservit les postes de pasteur à Sacconex (1785-1787), à Dardagny (1787-1789), puis à Genève. Chaud partisan des principes révolutionnaires, de Joux prit une part active aux événements politiques du temps. Nommé pour la seconde fois pasteur à Dardagny, en 1795, il reprit l'année suivante sa paroisse à Genève. En 1801, il ouvrit une école pour le commerce, la littérature, les sciences et les beaux-arts, qui eut peu de succès. Plus tard, il s'établit en France, où il devint pasteur à Nantes, et, en 1805, président du Consistoire réuni de la Loire-Inférieure et de la Vendée. Quoiqu'il manifestât déjà du penchant pour les doctrines catholiques, et que ces doubles fonctions fussent, d'après son propre aveu, déjà « contraires à sa foi, » il continua cependant de les remplir jusqu'au 24 janvier 1816. Sa nomination fut révoquée sous cette date, par ordre du gouvernement, par la raison que, n'étant pas Français, il ne pouvait, d'après la loi, exercer le ministère. Appelé à la charge de recteur de l'université de Brême, il se vit empêché par les événements de se rendre dans cette ville. Il parcourut alors l'Italie pour se fortifier dans ses nouvelles croyances, et occupa ensuite, en Ecosse, la place de professeur des langues anciennes à l'institut de Dollar, près de Stirling. De retour en France, il abjura la religion protestante entre les mains de l'archevêque de Paris, le 11 octobre 1825. La mort l'enleva quelques jours plus tard. Sa fille *Joséphine* embrassa aussi la religion catholique, mais son fils *Jean-Marc* resta protestant et devint prêtre de l'église anglicane.

On a de lui les ouvrages suivants : 1. *Sermon prononcé à l'anniversaire de l'Escalade,* Genève, in-8, 1794; — 2. *le Citoyen Dejoux à ses concitoyens*, avec cette épigraphe : *le Premier Trésor de l'âme*

est une bonne renommée; celui qui me dérobe ma réputation me vole un bien qui m'appauvrit réellement, sans l'enrichir lui-même (Shakespeare), Gen., 21 pag. in-8, 8 septembre 1794; — 3. *Nouveau Plan raisonné d'éducation publique ou Projet d'une pension qu'on se propose d'établir à Genève*, in-12, 1774; — 4. *le Commerce, les Sciences, la Littérature et les Beaux-arts simultanément enseignés et Notice raisonnée d'un institut réunissant une éducation littéraire ou libérale à un apprentissage effectif du commerce*, Genève, in-4, an IX; — 5. *Oraison funèbre d'Ange-Marie d'Eymar, préfet du Léman*, Genève, broch. in-8, an XI; — 6. *Ce qu'est la franche-maçonnerie*, Gen., in-8, 1802; — 7. *Prédication du christianisme*, Gen., 4 vol. in-8, 1803; — 8. *Discours pour l'anniversaire de la naissance de l'empereur Napoléon, prononcé à Nantes le 19 février 1806*, broch. in-8; — 9. *le Triomphe de la justice, discours prononcé à Nantes le 16 novembre 1806*, broch. in-8; — 10. *Discours sur la guerre, considérée dans ses rapports avec la civilisation*, Nantes, in-8, 1810; — 11. *Second Discours ou le Te Deum d'Enzesrdorf et de Wagram*, Nantes, in-8, 1810; — 12. *Recueil de cantiques et de psaumes à l'usage des églises réformées*, Nantes, in-8, 1812; — 13. *Troisième Discours sur la guerre, considérée sous ses rapports de légitimité et relativement aux triomphes récents de la grande armée, suivi d'un hymne religieux sur la délivrance de la Pologne*, Nantes, in-8, 1813; — 14. *la Vertu glorifiée ou le Triomphe après la mort, discours prononcé au service funèbre et solennel de Louis XVI*, Nantes, in-8, 1815; — 15. *Lettres sur l'Italie, considérée sous le rapport de la religion*, Paris, imprimerie royale, 2 vol. in-8, 1825. Ces lettres devaient servir d'Introduction à un ouvrage intitulé : *Soirées napolitaines*, que la mort l'empêcha de publier.

SOURCES : Archiv. du christianisme, 1825 et 1826; — *Sordet*, Dictionn. des familles genevoises; — *Quérard*, la France littéraire; — *Haag*, la France protestante.

JURINE (*Louis*), chirurgien et naturaliste, né en 1751 à Genève, où il fit son éducation littéraire, continua ses études à l'université de Paris et y prit le grade de docteur en chirurgie, 1775. Etabli dans sa ville natale, dont il acquit la bourgeoisie, 1776, il

y exerça non-seulement son art avec distinction, mais ouvrit aussi un cours d'anatomie, où les auditeurs affluèrent, et qui fut la première base de sa réputation, dès lors considérablement étendue par ses savants écrits de médecine et d'histoire naturelle. Porté par ses concitoyens à l'Assemblée nationale genevoise, 1793, puis au Conseil législatif, 1796, Jurine obtint, en 1802, la chaire d'anatomie et de chirurgie à l'académie de Genève. Sous l'empire, il fut élu au Collége électoral du département du Léman. Après la restauration de la république, il occupa quelque temps un siége au Conseil représentatif, mais sortit de cette assemblée aussitôt qu'on eût rejeté l'institution du jury. Il mourut d'une angine de poitrine, le 20 octobre 1819. Correspondant de l'Institut de France (Académie des sciences), ce médecin était membre fondateur et président honoraire de la Société littéraire de Genève, ainsi que de celle des naturalistes. Il fit aussi partie de la Société pour l'avancement des arts, de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, enfin de la Société helvétique des sciences naturelles. En 1846, sa famille a fait don de son riche cabinet zoologique au musée de Genève.

Le docteur Jurine avait obtenu, en 1812, la moitié du prix de 12000 francs accordé par le gouvernement français à l'auteur du meilleur ouvrage *sur le Croup;* il reçut plus tard une médaille d'or de la Société de médecine de Paris pour son *Mémoire sur l'angine de poitrine*, Genève, in-8, 1815. En dehors de ces deux écrits, il est l'auteur d'autres travaux, renfermés dans divers recueils scientifiques ou imprimés à part. Nous citerons : *Nouvelle Méthode de classer les Hymenoptères et les Diptères*, Genève, in-4, 1807; — *Observations sur le Xenos Vesparum*, Gen., in-4, 1816; — *Observations sur les ailes des Hymenoptères*, Gen., broch. in-4, 1818; — *Histoire des Monocles qui se trouvent aux environs de Genève*, Gen., in-4, avec fig. coloriées, 1820; — *Histoire abrégée des poissons du lac Léman*, Gen., in-4, fig., 1825.

Sources : Actes de la Société helvétique des sciences naturelles, 1820; — Bibliothèque universelle (Sciences et arts, 1819); — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — le Livre du recteur; — Gazette de Lausanne, 2 novembre 1819.

JUSSIE (*Jeanne de*) était religieuse de Sainte-Claire, à Genève,

quand on y établit la réforme. Elle refusa d'embrasser les nouvelles doctrines et se vit obligée de quitter la ville avec plusieurs de ses compagnes, le 30 avril 1535, pour se retirer à Annecy, où elles fondèrent un nouveau couvent, dont Jeanne fut la supérieure. Cette sœur a laissé un écrit intitulé : *le Levain du calvinisme ou Commencement de l'hérésie dans Genève*, Chambéry, in-8, 1535, contenant le récit des premiers temps de la réformation dans cette ville. Cet ouvrage fut imprimé à Chambéry, en 1611, sous ce titre : *Relation de l'apostasie de Genève*. (In-12.) Une nouvelle édition, revue par l'abbé de Saint-Réal, vit le jour à Paris, en 1682. (In-12.) M. Gustave Revilliod en a fait exécuter une belle réimpression sous le titre primitif, Genève, in-8, 1853.

SOURCES : *Senebier*, Histoire littéraire de Genève; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — Levain du calvinisme. (Edition Revilliod.)

K

KÆSERMANN (*François*), né à Yverdon le 27 février 1765, était fils d'un pauvre tailleur de pierres, David-Daniel Kæsermann. Après avoir fait quelques études au collége de sa ville natale, il vint à Lausanne chez son parrain, le tanneur Knebel. Celui-ci découvrit en lui d'heureuses dispositions pour le dessin, qu'il s'efforça de développer par quelques leçons. En 1789, Kæsermann alla à Rome pour y travailler dans l'atelier de son compatriote Ducros, mais ses débuts ne répondirent pas à l'attente de ce peintre, qui lui retira sa protection et lui donna son congé. Loin d'abattre son courage, cet échec le remplit d'une nouvelle ardeur. Obligé de travailler sans relâche pour subvenir à ses besoins, il eut la bonne fortune d'attirer l'attention du prince Borghèse, qui non-seulement lui commanda plusieurs tableaux, mais le mit aussi en relation avec d'autres amateurs. Après un séjour de six ans à Naples, il s'établit définitivement à Rome, où il abjura le protestantisme, le jour de Pâques 1828. Kæsermann mourut d'une attaque d'apoplexie, le 3 janvier 1833. Ce peintre s'est acquis de la réputation par de charmants paysages à l'aquarelle. On lui re-

proche d'avoir été peu scrupuleux dans les moyens employés pour suffire aux nombreuses commandes qui lui étaient faites et d'avoir vendu sous son nom les productions de ses meilleurs élèves. (Voy. Knebel.)

Sources : Journal de la Société vaudoise d'utilité publique, 1835; — *Vulliemin*, der Canton Waadt; — Journal littéraire de Lausanne; — *Bridel*, Conservateur suisse, V.

KNEBEL (*François*), peintre paysagiste, né à La-Sarra en 1789, annonça dès son jeune âge un talent remarquable pour la peinture à l'aquarelle. Appelé à Rome par Kæsermann, au mois d'octobre 1803, il fit sous sa direction des progrès si rapides qu'il égala bientôt son maître. Celui-ci abusa de lui en le chargeant non-seulement d'esquisser des tableaux, qu'il achevait et faisait ensuite passer comme ses propres œuvres, mais en vendant aussi, sous son nom, ses meilleures productions. Ce jeune artiste mourut en 1822, au moment où ses succès paraissaient lui présager une brillante carrière.

Source : Journal de la Société vaudoise d'utilité publique, 1835.

L

LA BELYE, voyez Belye (*Charles Dangeau de la*).

LA CROIX (*Isaac-Jacob*), graveur vaudois, fils de Charles La Croix et de Susanne-Elisabeth Petitpierre, naquit à Payerne le 28 décembre 1751. Cédant de bonne heure à un vif penchant pour les beaux-arts, il apprit le dessin et la gravure à Bâle, où il resta pendant cinq ans et six mois. Il accompagna ensuite son ami, le peintre Ducros, en Italie et s'arrêta à Rome, où il noua des relations intimes avec le paysagiste Hakert et le graveur Volpato. Le climat de cette ville ne convenant pas à sa santé, il dut la quitter après deux ans de séjour pour retourner dans sa patrie, où il grava pour des libraires. On doit à cet artiste quelques vues d'Italie, remarquables par leur vérité, et les planches de plusieurs ouvrages estimés, entre autres de l' « Histoire universelle. »

SOURCES : Etat civil de Payerne; — *Fuesslin*, Geschichte der besten Künstler der Schweiz.

LA FAYE (*Antoine de*), théologien, né à Châteaudun, se retira pour cause de religion à Genève, où il fut successivement régent de 6e classe au collége, en 1561, de 5e, en 1564, de 4e, en 1566, et de 1re, en 1567. Le Conseil de cette ville, désirant récompenser ses services, lui accorda gratuitement la bourgeoisie dans le courant de l'année suivante. Au mois d'août 1574, il renonça à l'enseignement pour aller prendre en Italie le diplôme de docteur en médecine, mais revint déjà, en octobre 1575, occuper la place de principal du collége. Devenu professeur de philosophie à l'académie de Genève, en 1577, La Faye remplit les fonctions de recteur, de 1580 à 1584, desservit en même temps une église de la ville et passa, en 1588, de la chaire de philosophie à celle de théologie. Après avoir accompagné son ami Théodore de Bèze au colloque de Montbéliard, 1586, puis à une conférence tenue à Berne, il fut chargé, en 1587, par la Compagnie des pasteurs, de composer, avec Perrot, Goulart et Rotan, la préface d'une nouvelle traduction de la Bible, à laquelle il avait contribué. La Faye mourut de la peste, en 1615, d'après Picot et Senebier, tandis que Leu et Lelong reculent sa mort jusqu'au mois d'août 1616.

On a de lui : 1. *Histoire des Juifs de Josèphe*, trad. en français, Genève, in-folio, 1560; — 2. *De vernaculis Bibliorum interpretationibus et sacris vernacula lingua peragendis, disputatio*, Gen., in-4, 1572; — 3. *l'Histoire romaine de Tite-Live padouan, assavoir les XXXV livres restans de tout l'œuvre, continuée dès la fondation de Rome jusques au tems d'Auguste*, Gen., in-folio et in-4, 1582; — 4. *Theses theologiae in schola Genevensi sub Theodoro Beza et Antonio Fayo propositae et disputatae*, Gen., in-4, 1586; — 5. *Disputatio de Verbo Dei*, Gen., in-4, 1591; — 6. *Disputatio de Traditionibus adversus earum defensores pontificios*, in-4, 1592; — 7. *Disputatio de Christo mediatore*, in-4, 1597; — 8. *De legitima et falsa sanctorum spirituum adoratione*, Gen., in-4, 1601; — 9. *Disputatio de bonis operibus*, Gen., in-4, 1601; — 10. *Geneva liberata seu Narratio liberationis illius quae divinitus immissa est Genevae*, Gen., in-8, 1603; — 11. *Réplique chrestienne à la*

Response de M. François de Sales, se disant évesque de Genève, sur le traictement de la vertu et adoration de la croix, Genève, in-8, 1604; — 12. *Enchiridion Disputationum theologicarum*, Genevae, in-4, 1605; — 13. *De vera Christi Ecclesia*, Gen., in-4, 1606; — 14. *De baptismo in genere*, Gen., in-4, 1606; — 15. *Ὑπομνημάτων de vita et obitu clarissimi viri D. Theodori Bezae Vezelii*, Gen., in-4, 1606; traduit en français par P. Solomeau, Gen., in-8, 1610; nouvelle traduction par Antoine Teissier, Gen., in-12, 1681; — 16. *Commentarius in Epistolam ad Romanos*, Gen., in-8, 1608; réimprimé en 1609 avec les deux ouvrages suivants; — 17. *Commentarius in Epistolam primam ad Timotheum*, Gen., in-8, 1609; — 18. *Commentarius in librum Salomonis qui inscribitur Ecclesiastes. Accessit commentarius in Ps. XLIX*, Gen., in-8, 1609; — 19. *Emblemata et Epigrammata selecta ex stromatis peripateticis*, Gen., in-8, 1610. Jœcher lui attribue en outre une dissertation : *De dominatione Petri;* et Senebier le cite comme auteur de l'opuscule suivant : *Jacobi Lectii oratio funebris*. Plusieurs poésies latines d'Antoine de La Faye ont paru dans un recueil intitulé : « Libellus gehennis. Poemata selecta latina mediae et infimae aetatis, » Genevae, in-12, 1822.

SOURCES : *Haag*, la France protestante; — Nouvelle Biographie générale; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — Bulletin de l'Institut genevois, IX (Liste des régents); — le Livre du recteur.

LA FLÉCHÈRE (*Jean-Guillaume de*), fils du banneret Guillaume de La Fléchère et de Susanne-Elisabeth Crinsoz, né à Nyon le 12 septembre 1729, désirait se vouer à l'état militaire, et reçut d'un oncle, alors colonel en Hollande, un brevet d'enseigne dans ce service. La mort subite de son protecteur l'engagea toutefois à renoncer à cette carrière et à se rendre en Angleterre, où il séjourna dix-huit mois dans l'institut Burchell. Devenu précepteur des fils de Th. Hill, en 1752, il se destina dès cette époque à l'état ecclésiastique, reçut l'imposition des mains, le 14 mars 1757, et fut appelé, en 1760, à desservir la cure de Madeley (Shropshire). En 1769, il joignit aux fonctions pastorales celles de principal du séminaire de Trevecka, fondé par la comtesse de Huntingdon.

L'activité prodigieuse qu'il déploya dans son ministère altéra bientôt sa santé, de sorte qu'il se vit forcé de chercher le repos à Stoke-Newington, 1777, aux bains de Hot-Wells, enfin à Nyon, 1778. De retour en Angleterre, en 1781, il se maria la même année avec une demoiselle Bosanquet. Il mourut à Madeley, le 14 août 1785.

La Fléchère fut un des instruments les plus puissants du réveil religieux de l'Angleterre, au milieu du siècle passé; il se distingua également comme prédicateur et comme écrivain. Voici la liste de ses ouvrages : *Etrennes pour les apprentis et les ouvriers*, traités anglais, 1758; — *Discours sur la régénération* (en anglais), Londres, 1759; — *la Grâce et la Nature, poëme français*, Londres, 2e édit., in-8, 1785; — *la Louange, poëme moral et sacré, tiré du Psaume CXLVIII*, Nyon, in-8, 1781. Quelques-uns de ses *Sermons*, traduits en français, ont paru, en 1825, dans le Conservateur chrétien. En 1836, on publia un recueil plus complet, renfermant les sept discours suivants : *l'Homme naturel, le Réveil, la Régénération, le Refus d'aller à Christ, la Fin de l'homme, l'Abandon des disciples* et *l'Endurcissement*, Bruxelles, in-12; 2e édition, in-12, 1853. Les Œuvres de La Fléchère, réunies en 8 vol., ont été éditées par les soins de M. Benson, Londres, in-8, 1806.

André-Urbain de LA FLÉCHÈRE, parent du précédent, baptisé le 27 novembre 1758, à Nyon, où il est mort le 5 septembre 1832, était fils de Louis-Frédéric de La Fléchère et de Jeanne-Susanne Roger. D'abord officier aux gardes suisses en Hollande, il était de retour dans sa patrie au début de la révolution de 1798, époque où il siégea dans l'Assemblée provisoire du Léman, puis au Sénat helvétique. Sous l'Acte de médiation, il entra au Grand Conseil du canton de Vaud, 28 mars 1803; le 20 juillet, il fut appelé aux fonctions de lieutenant du Petit Conseil pour Nyon et Rolle. Nommé conseiller d'état le 2 mai 1815, il se retira des affaires publiques le 25 mai 1825.

SOURCES : Etat civil de Nyon; — Vie de M. de La Fléchère; — Archives du christianisme, 1823, 1827, 1836; — Bulletin officiel, 1798, 1799; — Gazette de Lausanne, 1808, 1815, 1825.

LAGET (*Guillaume*), prédicateur genevois, né en septembre

1710, fit de fortes études à l'académie de Genève et fut consacré au ministère, en 1735. Devenu pasteur d'une église de campagne, Laget se distingua par une éloquence pleine de verve, que la variété et la profondeur du savoir de l'orateur rendait plus attrayante encore. La ville de Genève, qui lui avait accordé sa bourgeoisie, 1736, le nomma pasteur d'une de ses églises, en 1758. Laget conserva cette place jusqu'à sa mort, arrivée en 1770. On a de lui des *Sermons sur divers sujets*, publiés en 2 vol. in-8, 1773-1779. Il traduisit aussi et annota l'ouvrage de Hutcheson, intitulé *Of the Ideas of Beauty and Vertue*, mais le manuscrit fut perdu par ceux qui devaient le livrer à l'impression.

SOURCE : *Senebier*, Histoire littéraire de Genève, III.

LA HARPE (*Jean-François de*), célèbre critique, ne fut pas, comme ses biographes l'ont souvent prétendu, un enfant trouvé dans la rue de la Harpe, à Paris, dont il aurait reçu le nom. Des recherches, faites dans les registres officiels de l'Hôtel de ville, établissent d'une manière authentique qu'il était fils de J.-F. Delharpe (Delaharpe), gentilhomme du Pays de Vaud, officier au service de France, et de Marie-Louise Devienne. Né dans la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le 20 novembre 1739, il fut de bonne heure orphelin et dut à la charité sa première éducation. La protection de l'abbé Asselin lui fit obtenir une bourse au collége d'Harcourt, où il se distingua, entre tous les élèves, par son zèle et ses talents. Sur la fin de ses études, il eut l'imprudence de se joindre à quelques camarades pour composer, contre plusieurs membres de cet établissement, des couplets satiriques qui furent attribués à lui seul. Chassé, pour ce fait, du collége, il fut d'abord enfermé à Bicêtre, puis au Fort l'Evèque où il demeura plusieurs mois. Ce fut pendant cette réclusion qu'il débuta dans la carrière des lettres par une *Epître à Zélis*. En 1759, il composa deux *Héroïdes*, genre de poésie alors très en vogue, et les fit précéder par un *Essai sur l'Héroïde*. Ces écrits, qui faisaient déjà présager un excellent critique, furent l'origine de l'implacable polémique dont Fréron poursuivit l'auteur. Encouragé par le bon accueil que le public avait fait à son premier ouvrage, La Harpe fit paraître, en 1763, une tragédie, *Warwick*, pièce bien conçue et bien écrite, qui

fonda sa réputation, lui assura la protection de Voltaire, auquel il en avait fait hommage, et lui valut l'honneur d'être présenté à Louis XV. Ses autres tragédies ne furent pas à la hauteur d'un si brillant début. Après avoir fait représenter, le 1er août 1764, *Timoléon*, pièce faible qui subit un échec, il donna *Pharamond* (4 août 1765) et *Gustave Wasa* (3 mars 1766), qui n'eurent guère de succès. La misère et le découragement l'engagèrent alors d'accepter l'hospitalité de Voltaire, au château de Ferney. Par le crédit de ce protecteur, il fût nommé, à son retour à Paris, secrétaire intime de M. Boutin, intendant des finances. Cette place ne convenant pas à son caractère indépendant, il la quitta pour diriger la partie littéraire du « Mercure, » dans lequel il fit paraître des articles de critique, qui lui valurent bien des rancunes. En même temps il composa *Mélanie*, drame faible et défectueux sous le rapport de l'invention, mais d'un style très pur et élégant. Quoique imprimée pour la première fois en 1770, cette pièce ne put paraître sur la scène qu'en 1793, parce qu'il y figurait quelques personnages religieux; elle fit, jusqu'à cette époque, l'objet de nombreuses lectures dans les principaux salons de Paris, où elle eut un succès immense. La Harpe travailla aussi pour les concours académiques dans lesquels il triompha presque toujours. Après avoir obtenu une mention honorable de l'Académie française pour son ode : *le Philosophe des Alpes*, 1762, il fut couronné à l'Académie de Rouen pour une pièce de vers intitulée : *la Délivrance de Salerne ou la Fondation du royaume des Deux-Siciles*, 1765. L'Académie française lui décerna dès lors des prix pour les sujets suivants : *le Poëte*, épître en vers, 1766; *Sur les malheurs de la guerre et les avantages de la paix*, 1767; *Eloge de Charles V*, 1767; *Eloge de Fénelon*, 1771; *Eloge de Racine*, 1772; *Ode sur la navigation*, 1773; *Eloge de Catinat*, 1775; *Conseils à un jeune poëte*, poésie, 1775; *Dithyrambe aux mânes de Voltaire*, 1779. Il mérita aussi le prix de l'Académie des Jeux floraux de Toulouse pour le discours en vers : *le Portrait du sage*. En l'espace de dix ans, il remporta onze prix, sans compter les accessits. Nommé à l'Académie française, le 20 juin 1776, il fit, à son entrée dans cette compagnie, un discours *sur la préférence que l'écrivain doit donner à la société de ses confrères sur celle du monde*. Marmontel, chargé de lui répon-

dre, en profita pour lui donner, sur sa violence dans la discussion et sur son excessif amour-propre, des leçons indirectes et polies, vivement applaudies par les auditeurs. Peu après la mort de Voltaire, La Harpe s'étant permis de critiquer dans le Mercure (5 juillet 1778) la tragédie la plus faible du défunt, « Zulime, » ses adversaires saisirent cette occasion pour renouveler leurs attaques et réussirent à le faire tomber dans un tel discrédit qu'il dut quitter la rédaction du Mercure. Il rentra dans la carrière dramatique par des tragédies assez médiocres : *Menzikoff*, 1775; *les Barmécides*, 1778; *Jeanne de Naples*, 1781; *les Brames*, 1783; *Coriolan*, 1784, et *Virginie*, 1786. Sa traduction du chef-d'œuvre de Sophocle, *Philoctète*, 1783, mérita seule un plein succès. Deux petites comédies de sa composition, *les Muses rivales*, repr. en 1779, et *Molière à la nouvelle salle* (1782), offrent des traits de satire assez vifs et quelques tableaux assez piquants, mais manquent généralement de la légèreté et du goût de plaisanterie convenable au genre. Son opéra de la *Vengeance d'Achille*, son drame lyrique d'*Aboucalzem*, sa tragédie *Polyxène*, enfin son drame *Barneveldt*, n'ont jamais paru sur la scène. Cet auteur s'exerça aussi, quoique avec peu de bonheur, dans la poésie légère; excepté le petit poëme de *Tangu et Félime*, et la pièce satirique intitulée l'*Ombre de Duclos*, où l'on rencontre de jolis détails, ses poésies sont dénuées de facilité et de grâce.

Le principal titre de La Harpe à la célébrité est son *Lycée* ou *Cours de littérature ancienne et moderne*, qui, de l'aveu même de ses ennemis, lui a valu, au commencement du XIX[e] siècle, le nom de Quintilien français. Appelé, en 1786, à donner, au Lycée, des séances littéraires, que le public suivit jusqu'à sa mort avec un enthousiasme toujours soutenu, il réunit en cet ouvrage la matière de ses leçons ainsi que de nombreux articles écrits autrefois pour les journaux. Ce qu'on admire surtout dans le *Cours de littérature*, c'est l'érudition immense et variée, la profondeur de l'analyse, la justesse des appréciations, la pureté du goût, enfin la souplesse et la correction du style.

Tout en reconnaissant les nombreux mérites de cet ouvrage, qui est considéré comme le meilleur traité de critique du dix-huitième siècle, on lui fait des reproches fondés. On n'y trouve aucune

proportion entre les parties, aucune liaison entre les chapitres. La littérature ancienne y est superficielle et inexacte; celle du moyen âge et de la renaissance, nulle; celle des temps modernes, très inégale. Tel auteur de premier ordre y obtient à peine une place, tel autre, moins important, s'étend outre mesure. En un mot, le *Lycée* est plutôt une collection de dissertations fines, savantes et claires sur les auteurs anciens et modernes qu'une histoire littéraire complète.

La Harpe fut un des partisans les plus exagérés de la révolution en faveur de laquelle il écrivit dans le « Mercure, » dont il dirigeait alors la partie littéraire. Son fanatisme ne le préserva pas de la prison. Jeté au Luxembourg par ordre de Robespierre dont il avait parlé avec mépris, il ne dut la vie qu'au supplice de ce tyran. Une détention de quelques mois modifia complétement ses opinions passées; il reconnut ses erreurs politiques et tourna avec ardeur ses regards vers la religion. Sorti de captivité après le 9 thermidor, il se lança dans la réaction royaliste et attaqua vivement les actes du directoire, ce qui le fit comprendre dans la proscription du 18 fructidor. La Harpe ne quitta pas la France; il réussit à se cacher à Corbeil, d'où il revint à Paris après le 18 brumaire. Ce fut en 1801 qu'il publia sa *Correspondance littéraire* avec le grand-duc de Russie (Paul Ier), espèce de journal dans lequel il traite avec tant de rigueur les écrivains de son temps, qu'il entoura les dernières années de sa vie d'implacables animosités. Exilé, par Bonaparte, à vingt-cinq lieues de Paris, pour quelques écrits et discours dirigés contre le parti philosophique, il obtint bientôt la permission de rentrer dans cette ville. Il y mourut le 22 pluviôse, an XI. (11 février 1803.) La Harpe avait épousé, le 22 novembre 1764, la fille d'un limonadier, Marie-Marthe Monmayeux, dont il eut deux enfants qui ne vécurent pas. Il s'en sépara pour incompatibilité d'humeur, le 11 novembre 1794, et se remaria, le 9 août 1797, avec Mlle de Hatte-Longuerue, qui demanda aussitôt son divorce.

Cet auteur a donné lui-même un choix de ses *Œuvres*, Paris, 6 vol. in-8, 1778, et M. Petitot a édité après sa mort ses *Œuvres choisies et posthumes*, Paris, 4 vol. in-8, 1806, mais ces deux recueils sont loin de contenir tous les écrits de La Harpe. Une col-

lection plus complète, accompagnée d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, parut sous le nom d'*Œuvres diverses*, à Paris, en 16 volumes in-8, 1820, 1821. Parmi les productions qui ont été publiées à part, nous citerons : *Héroïdes*, avec un *Essai sur l'Héroïde*, Paris, in-12, 1759; — *Héroïdes*, Paris, in-12, 1760 et 1762; — *Warwick*, tragédie, Paris, in-8, 1763; — *Mélanges de littérature ou Epîtres et Pièces philosophiques*, Paris, in-12, 1765; — *Vie des douze Césars*, par Suétone, traduit en français avec notes et réflexions, Paris, 2 vol. in-8, 1770; — *Mélanie*, tragédie, Paris, in-8, 1770, et plusieurs fois depuis; — *Eloge de Henri IV*, Paris, in-8, 1770; — *Eloge de Fénélon*, Paris, in-8, 1771; — *Eloge de Racine*, Paris, in-8, 1772; — *Eloge de La Fontaine*, Paris, in-8, 1772; presenté à l'Académie de Marseille; — *la Navigation*, ode, Paris, broch. in-8, 1773; — *Eloge de Catinat*, Paris, in-8, 1775; — *Discours de réception à l'Académie française*, Paris, in-4, 1776; — *la Lusiade*, de Camoëns, traduction en prose poétique, faite d'après la version littérale de d'Hermilly, avec des notes historiques et critiques, Londres et Paris, in-8, 1776; — *Eloge de Voltaire*, Paris, in-8, 1780; — *Tangu et Félime*, poëme en 4 chants, Paris, in-8, 1780; — *Abrégé de l'Histoire générale des voyages de l'abbé Prévost*, Paris, 21 vol. in-8, 1780 et suiv.; nouvelle édition, Paris, 24 vol. in-8, avec atlas, 1825; — *Philoctète*, Paris, in-8, 1783; nouvelle édition, Paris, in-8, 1804; — *les Barmécides*, Paris, in-8, 1783; nouvelle édition, Paris, in-8, 1785; — *Jeanne de Naples*, Paris, in-8, 1783; — *Coriolan*, Paris, in-8, 1784; nouvelle édition, Paris, in-8, 1818; — *Virginie*, Paris, in-8, 1793; — *la Liberté de la presse*, Paris, broch. in-8, an III; — *De la guerre déclarée par nos derniers tyrans à la raison, à la morale, aux lettres et aux arts*, Paris, in-8, 1796; — *Du Fanatisme dans la langue révolutionnaire*, Paris, in-8, 1797; — *Réfutation du livre de l'Esprit*, Paris, in-8, 1797; — *De l'état des lettres en Europe depuis la fin du siècle qui a suivi celui d'Auguste jusqu'à Louis XIV*, Paris, in-8, 1797; — *le Psautier*, traduction nouvelle en français, avec notes, Paris, in-8, 1798; — *Correspondance littéraire adressée au grand-duc de Russie et à M. le comte André Schowalow*, Paris, 4 vol. in-8, 1801; 2e édition augmentée, Paris, 6 vol. in-8, 1804-1807; — *Lycée ou Cours de littérature mo-*

derne, Paris, 16 vol. in-8, an VII à an XIII; Paris, 16 vol. in-12, 1813; Paris, 14 vol. in-8, 1818; Paris, 18 vol. in-8, 1825, 1826, etc. Ce fut en 1790 que La Harpe conçut le projet de faire imprimer ses leçons du Lycée, mais les événements de la révolution l'empêchèrent d'y donner suite. Les premiers volumes ne furent livrés au public qu'en l'an VII, les tomes XIII à XVI ne l'ont été qu'après la mort de l'auteur. M. Salgues a tiré du Mercure un choix d'articles de sa main et les a fait paraître sous le titre de *Mélanges de littérature, pouvant servir de suite au Cours de littérature*, Paris, in-8, 1810; un *Nouveau Supplément au Cours de littérature* fut publié plus tard par M. Antoine-Alex. Barbier, Paris, in-8, 1823; — *Commentaire sur le Théâtre de Racine*, Paris, 7 vol. in-8, 1807; — *Commentaire sur le Théâtre de Voltaire*, Paris, in-8, 1814; — *le Triomphe de la religion ou le Roi martyr, épopée en six chants*, Paris, in-8, 1814; — *la Philosophie du XVIIIe siècle*, nouvelle édition, Paris, 2 vol. in-8, 1818.

SOURCES : Notice historique sur J.-F. de La Harpe (en tête du Lycée); — Nouvelle Biographie générale; — Biographie universelle; — *Sainte-Beuve*, Causeries du lundi, V; — *Altenheim*, les Fauteuils illustres; — *Dussault*, Annales littéraires, I-V.

LA HARPE ou LAHARPE (*Frédéric-César de*), homme d'état suisse et général au service de Russie, de la famille du précédent, était fils de Sigismond-Rodolphe-Frédéric de La Harpe et de Sophie-Dorothée Crinsoz de Colombier. Né à Rolle le 6 avril 1754, il fit ses études au pensionnat d'Haldenstein, à Genève, et à Tubingue où il fut reçu docteur en droit. De retour dans sa patrie, il devint avocat à la Chambre des appellations romandes, mais son caractère indépendant ayant été froissé par le spectacle de l'oppression que le gouvernement de Berne exerçait sur le Pays de Vaud, il renonça à ces fonctions en 1781, pour accompagner en Italie le prince russe Lanskoï. Ce seigneur le recommanda à l'impératrice Catherine II, qui l'appela à sa cour, lui confirma son grade de major, obtenu dans les milices vaudoises et le chargea de diriger l'éducation de ses petits-fils, les grands-ducs Alexandre et Constantin, 1784. La Harpe gagna bientôt l'affection de ses élèves et la confiance de l'impératrice, à laquelle il eut plusieurs fois l'occa-

sion de donner de précieux conseils politiques. Quand la révolution éclata en France, il en adopta chaleureusement les principes et sut persuader sa souveraine de ne pas prendre part à la coalition qui se formait contre ce pays. Malgré son absence, il travailla avec énergie à l'affranchissement du Pays de Vaud et publia à cet effet, en diverses langues, de nombreux mémoires, pamphlets, articles de journaux, etc., dans lesquels il réclamait la reconnaissance de ses droits. Ces écrits ayant donné lieu à des manifestations séditieuses, l'aristocratie bernoise se plaignit à Saint-Pétersbourg. Les intrigues de ses agents et la jalousie des émigrés français réussirent à ébranler le crédit dont La Harpe jouissait auprès de l'impératrice, de sorte qu'il quitta la Russie avec le grade et la pension de colonel. Ne pouvant rentrer dans le Pays de Vaud, dont les Bernois l'avaient banni par contumace, en 1791, il vint habiter Genthod, près de Genève (août 1795 à octobre 1796), et se rendit de là à Paris, où il fit de nombreuses démarches auprès du Directoire pour l'engager à solliciter de Berne le rappel des Vaudois exilés. Il obtint ainsi une amnistie, dont lui-même se trouva exclu, car on en excepta tous ceux dont les écrits avaient occasionné des troubles. A la fin de novembre 1797, il présenta au gouvernement une adresse signée par vingt-deux patriotes vaudois et fribourgeois, qui réclamaient de la France sa garantie des franchises et libertés assurées au Pays de Vaud par le traité de Lausanne, 30 octobre 1564. Cette pétition provoqua l'arrêté du 8 nivôse, an VI, qui plaça sous la protection de la nation française tous les Vaudois qui réclamaient les droits de leur pays. Quand la révolution éclata en Suisse, F.-C. de La Harpe représenta quelque temps le Léman à Paris. L'Assemblée provisoire résolut, le 30 mars 1798, de récompenser publiquement les services qu'il avait rendus à ce nouveau canton, en lui décernant une médaille en or avec cette inscription :

A FRÉDÉRIC-CÉSAR LA HARPE, LE PEUPLE VAUDOIS RECONNAISSANT.

Revenu en Suisse, il entra, le 29 juin 1798, au Directoire exécutif de la république helvétique, dont il occupa, à son tour, la présidence et se signala dès son entrée aux affaires par des actes énergiques qui rencontrèrent une vive opposition dans les conseils.

Fatigué des luttes continuelles qu'il avait à soutenir contre les directeurs Dolder et Savary, il se ligua avec ses autres collègues, Secretan et Oberlin, pour les éloigner du Directoire, mais leurs adversaires déjouèrent ce projet en les accusant tous trois d'avoir sollicité des secours étrangers pour se maintenir dans leurs fonctions. Les conseils prononcèrent la dissolution du Directoire, le 7 janvier 1800. Retiré à Lausanne, La Harpe devint suspect à la Commission exécutive, qui le plaça sous la surveillance de la police, puis le fit arrêter, le 2 juillet 1800, à l'occasion d'une prétendue conspiration contre Bonaparte. (Voyez Mousson.) On le fit transférer à Berne pour y être jugé. Dans la persuasion qu'il serait condamné malgré son innocence, il échappa en route à ses gardiens et se rendit en France où il vécut dans la retraite au Plessis-Piquet, près de Paris. En 1801, il séjourna huit mois en Russie auprès de son ancien élève, le czar Alexandre. L'année suivante, les cantons de Berne, de Zurich et de Zug l'élurent député à la Consulte helvétique, réunie à Paris, mais il refusa ce mandat. Lorsqu'en 1814 les alliés envahirent la France, il remplit les fonctions de secrétaire de l'empereur de Russie, qui le nomma conseiller aulique avec rang de lieutenant général et lui accorda l'ordre de Saint-André. (Octobre.) Mettant toute son influence au service de sa patrie, il parvint à exciter, en sa faveur, l'intérêt de ce monarque et obtint, par son entremise, la reconnaissance formelle de l'indépendance de la Suisse et des nouveaux cantons. En 1816, il fut envoyé au congrès de Vienne par le Tessin et par Vaud; la même année, il entra au Grand Conseil de ce dernier canton, où il siégea jusqu'en 1828. F.-C. de La Harpe se distingua toute sa vie par une rare bienfaisance et un chaud patriotisme. Il mourut à Lausanne le 30 mars 1838. Ses concitoyens ont consacré à sa mémoire un monument érigé sur une île artificielle, près du port de Rolle, et qui fut inauguré le 26 septembre 1844.

Le général de La Harpe a laissé de nombreux écrits, dont voici la liste : 1. *Notes sur différentes sciences destinées à servir de bases aux leçons données aux grands-ducs de Russie*, manuscrit de la bibliothèque de Lausanne, 1785, 1786; — 2. *Lettres de Philanthropus sur une prétendue révolution arrivée en Suisse* (extraites du « London Chronicle, » 1790, traduites de l'anglais et accompagnées

de notes), Paris, in-8, 1798; — 3. *Lettres de Helvetus* (4 lettres, dans le « London Chronicle, » septembre et octobre 1790); — 4. *Notice sur le général Amédée La Harpe, autrement dit M. de Yens* (Décade philosophique, an IV), publiée à part, Gen., 1796; — 5. *Essai sur la constitution du Pays de Vaud*, Paris, 2 vol. in-8, 1796; — 6. *Observations relatives à la proscription du général divisionnaire Amédée La Harpe*, Paris, in-4, 1796; — 7. *Aux habitants du Pays de Vaud, esclaves des olygarques de Fribourg et de Berne*, Paris, in-8, 1797; — 8. *Des Intérêts de la république française, considérés relativement aux olygarchies helvétiques*, Paris, 1797; — 9. *De la Neutralité du gouvernement de la Suisse depuis 1789*, Paris, 1797; — 10. *Instruction pour l'Assemblée représentative de la République lémanique* (avec M. Perdonnet), Paris, broch. in-8, janvier 1798; — 11. *Réponse du colonel Laharpe à M. Desvignes, seigneur de Givrins, suivie de quelques observations relatives à l'écrit de M. de Mulinen, intitulé : Recherches historiques sur les anciennes assemblées des états du Pays de Vaud*, Paris, in-8, 1798; — 12. *A ses concitoyens du Pays de Vaud*, 1798; — 13. *Trois Lettres sur l'état des partis en Helvétie* (Bulletin officiel, août 1799, Nos 29, 30 et 37); — 14. *Mémoire justificatif* (Bulletin helvétique, 25 janvier 1800); — 15. *Lettres de Julius Alpinus*, Lausanne, 1800; — 16. *Lettres de Julia Alpinula, prêtresse de la déesse Aventia*, 1800; — 17. *Second Mémoire en réponse au citoyen Kuhn*, in-8, 1800; — 18. *Plainte portée, le 1er juillet 1800, au Corps législatif helvétique, relativement à son arrestation et à divers actes arbitraires* (Bulletin helvétique, juillet 1800); — 19. *Protestation adressée au Conseil législatif* (ibid.); — 20. *Réponse aux citoyens formant l'Assemblée électorale du canton de Zurich du 5 novembre 1802* (Publiciste, 27 frimaire, an XI); — 21. *Histoire du major Davel, écrite par B. Barnaud*, 2e édition, annotée par F.-C. La Harpe, Lausanne, in-8, 1805; — 22. *Lettres de Helvétus sur les diverses questions qui agitent la Suisse*, Lausanne, in-8, 1814; — 23. *Mémoire sur l'espèce de gouvernement établi à Berne le 25 décembre 1813*, Paris, in-8, 1814; — 24. *Du Canton de Vaud et de la Ville de Berne*, Laus., in-8, 1814; — 25. *Quelques Mots d'un Vaudois sur la Correspondance et autres pièces secrètes*, Paris, in-8, 1814; — 26. *Lettres de MM. de Haller et Wyss à M. Wursch*,

traduites de l'allemand, 1818; — 27. *De la Publicité des discussions de la diète et du public helvétique*, Laus., 1819; — 28. *Observations d'un Suisse sur les réflexions dirigées, en 1820 et 1821, contre l'indépendance de la Suisse*, Laus., in-8, 1821; — 29. *Souvenirs de l'histoire de la Suisse, présentés sous la forme de dialogues*, Laus., in-8, 1823; — 30. *Observations sur quelques questions constitutionnelles et législatives, débattues dans le Grand Conseil du canton de Vaud*, mss., 1824-1831; — 31. *De l'Institution du jury dans le canton de Vaud*, Lausanne, in-8, 1827; — 32. *Réponse de Pertinax au très honoré M. l'ancien landammann Muret*, Laus., broch. in-8, 1831; — 33. *Quelques Observations sur la révision de la constitution vaudoise de 1814*, Laus., in-8, 1831; — 34. *Evénement du 18 décembre 1830*, Laus., in-8, 1831; — 35. *Observations sur l'ouvrage intitulé : Précis historique de la révolution du canton de Vaud*, Laus., in-8, 1832. Réponse aux attaques que G.-H. de Seigneux avait dirigées contre lui; — 36. *Notice nécrologique d'Albert Rengger*, Lausanne, broch. in-8, 1836; — 37. *Supplément à la biographie de M. Nicolas-Frédéric de Mulinen*, Laus., in-8, 1837.

SOURCES : *Monnard*, Notice sur le général de La Harpe; — *Chavannes*, Frédéric-César de La Harpe; — Etat civil de Lausanne (Registres des décès); — Nouvelle Biographie générale.

LA HARPE (*Amédée-Emmanuel-François de*), seigneur de YENS et des UTTINS, général français, né aux Uttins le 27 septembre, baptisé à Rolle le 18 octobre 1754, était fils de Louis-Philippe de La Harpe et de Sophie Hugonin. Après avoir servi quelques années en Hollande, dans le régiment bernois May, il revint dans le Pays de Vaud, où il reçut le commandement d'une compagnie de milices et un siége aux Deux-Cents de Lausanne. Il se compromit gravement à la manifestation patriotique de Rolle, le 15 juillet 1791, et se vit obligé de fuir, tandis que le sénat bernois le condamnait à la peine de mort et confisquait ses biens. Entré alors au service de la république française, La Harpe devint, le 30 octobre 1791, lieutenant-colonel du 4e bataillon des volontaires de Seine-et-Oise. Au début de la campagne de 1792, il fut employé à l'armée d'Allemagne, commanda avec honneur

les garnisons de Rodemarck, puis de Bitche, et reçut du maréchal Luckner le nom de « Brave, » qui lui resta. Transféré à l'armée des Alpes, il fut chargé du commandement de Briançon. En 1793, il se trouvait au siége de Toulon, où il emporta d'assaut le fort Pharon, ce qui amena la reddition de la place. Cette action lui valut le grade de général de brigade. Après avoir commandé temporairement la place de Marseille, il revint à l'avant-garde de l'armée d'Italie, défit les Autrichiens à Garizio et à Cairo, et rétablit les communications des troupes françaises avec Gênes. Au commencement de 1795, La Harpe fut nommé commandant des troupes destinées à reconquérir la Corse, mais cette expédition n'ayant pu s'effectuer, il reprit son poste en Italie. Chargé de couvrir le mouvement rétrograde de Kellermann, il s'acquitta de cette tâche avec autant de bravoure que d'intelligence, et se distingua particulièrement à l'attaque du poste de Saint-Jacques, à celle du château de Cossaria, au combat de la Roquette du Cairo, enfin à Vado, où il vainquit des ennemis très supérieurs en nombre, 24 juin 1795. Bientôt après, il fut promu au grade de général de division. Lorsque l'armée reprit l'offensive sous Bonaparte, il prit part aux batailles de Montenotte, 12 avril 1796, de Millesimo et de Dego, 14 et 15 avril. Sa valeur lui mérita les éloges du Directoire, qui lui écrivit, à cette occasion, les lignes suivantes : « L'effroi que vous inspirez aux ennemis de la république peut seul égaler la reconnaissance et l'estime dues à votre courage et à vos talents. » Quoique le gouvernement de Berne eût encore récemment intrigué contre lui auprès de la Convention, il fit un bon accueil aux officiers du régiment bernois Stettler, faits prisonniers à Mondovi. Ce général fut tué dans un combat nocturne, le jour où sa division passait le Pô à Codogno. On croit généralement que, victime d'une cruelle méprise, il fut percé des balles de ses propres soldats, 19 floréal, an IV (8 mai 1796). Bonaparte annonça ainsi sa mort au Directoire : « La république perd un homme qui lui était très attaché, l'armée un de ses meilleurs généraux et tous ses soldats un camarade aussi intrépide que sévère pour la discipline. » Napoléon dit de lui à Sainte-Hélène : « Grenadier par la taille et par le cœur, La Harpe semblait devoir fournir à l'histoire une des plus brillantes célébrités militaires. »

SOURCES : Notice sur le général Amédée de La Harpe (Décade philosophique, N° 78); — Victoires, conquêtes des Français, etc., tom. III, IV, V et XXVI; — *Verdeil*, Histoire du canton de Vaud; — Nouvelle Biographie générale; — Biographie universelle.

LA HARPE (*Philippe-Louis-Emmanuel de*), landamman du canton de Vaud, fils du précédent et de Charlotte d'Anvin, naquit aux Uttins, au mois de juin 1782. Entré dans l'armée française vers la fin de 1795, il se signala par sa bravoure aux combats de frimaire, an IV. La mort de son père l'ayant décidé à quitter le service, il se voua à l'étude du droit, prit en Allemagne le grade de docteur et vint exercer à Lausanne la profession d'avocat. Devenu, en 1815, secrétaire de la Commission constituante, il fut ensuite membre du tribunal d'appel, 1818, puis du Conseil d'état, 1825, et parvint, le 30 juin 1830, à la charge de landamman du canton de Vaud. Le gouvernement fédéral le nomma à la même époque commissaire dans le Valais. Quatre ans plus tard, il le chargea de se rendre en Savoie avec le syndic Rigaud pour y complimenter en son nom le roi Charles-Albert. La Harpe rendit de grands services comme député de Vaud aux diètes fédérales de 1820, 1821, 1829, 1833, 1834, 1835, 1836, 1837, 1839 et 1841. Lors de la mise en vigueur de la nouvelle constitution vaudoise, il fut réélu (12 août 1831) au Conseil d'état, auquel il prêta le concours de ses talents et de son expérience jusqu'au jour de sa mort, 2 janvier 1842. Ce magistrat prit part à la rédaction des codes de procédure civile et pénale, ainsi que des codes civil et pénal du canton de Vaud. Il est l'auteur de la loi sur le vol. (1829.) On a de lui les deux écrits suivants : *Considérations sur l'état de la législation civile dans le canton de Vaud, la nécessité de la changer et les moyens de la rendre meilleure*, Lausanne, broch. in-8, 1819; — *Mémoire sur cette question : Convient-il d'introduire dans le canton de Vaud l'institution du jury pour les causes criminelles?* Laus., in-8, 1820.

SOURCES : Etat civil de Lausanne (Décès); — Gazette de Lausanne, 1818, 1825, 1830; — Bulletins du Grand Conseil, 1830 et suiv.; — Revue suisse, février 1842.

LANTEIRES (*Jean*), d'une famille languedocienne réfugiée dans le Pays de Vaud, fils de François-Placide Lanteires et de

Louise Matthey, naquit à Lausanne le 3 mars 1756. Après avoir exercé la vocation de pharmacien, il prit, de son propre chef, le titre de professeur en belles-lettres, et ouvrit dans sa ville natale des cours publics de botanique et de minéralogie. Il entreprit aussi de fonder un jardin botanique et un cabinet d'histoire naturelle. Lanteires mourut à la fin de mars 1797. Rédacteur d'un recueil hebdomadaire scientifique et littéraire, qui parut sous le titre de *Journal de Lausanne* (du 2 décembre 1786 au 28 décembre 1793, in-4), il a aussi écrit divers ouvrages, dont voici la liste : 1. *Abrégé de l'histoire poétique*, Laus., 1774; 2e édit., Laus., in-12, 1787; — 2. *les Confessions d'Emmanuel Figaro*, Londres (Lausanne), in-12, 1786; — 3. *Manuel élémentaire de littérature*, broch. in-8, 1787; — 4. *Quelques Avis aux institutrices de jeunes demoiselles*, Laus., in-8, 1788; — 5. *Essai sur le tonnerre considéré dans ses effets moraux sur les hommes*, Lausanne, in-8, 1789; — 6. *Tableau abrégé des opérations de l'Assemblée nationale, d'après le Journal de Paris*, Laus., 6 vol. in-8, 1789-1792; — 7. *Tableau abrégé de l'antiquité littéraire, mis à la portée de tout le monde, ou Dictionnaire historique et littéraire des poëtes grecs et latins*, Laus., in-8, 1791; — 8. *Mon Pamphlet ou Précis des causes qui ont amené la révolution en France*, Laus., in-8, 1793; — 9. *Quelques Directions sur la lecture des traductions des poëtes grecs et latins*, Laus., 1794; — 10. *Bibliothèque du père de famille ou Cours complet d'éducation*, Laus., 6 vol. in-12, 1795.

SOURCES : Journal littéraire de Lausanne, 1797; — *Chavannes*, Presse périodique vaudoise (Bibliothèque universelle, octobre 1861); — Revue suisse, 1841; — *Gindroz*, Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud; — *Bridel*, Matériaux pour une histoire littéraire de l'académie de Lausanne.

LARDY (*Charles*), fils de Jean-Guillaume Lardy et de Marie-Cornélie Delarochette, né en 1780, mort à Lausanne le 15 mars 1858, suivit dans cette ville les cours de H. Struve, qu'il accompagna dans plusieurs voyages géologiques. Entré au service de l'état de Vaud, il devint inspecteur général des forêts cantonales avec siége dans le Conseil des mines et dans la Commission des forêts, dont il occupa dès lors la vice-présidence, 1806. Le Conseil d'état le chargea d'acheter du capitaine Marryat une partie de

la collection minéralogique de H. Struve pour en former le noyau de celle du musée cantonal, dont il fut nommé conservateur. Plus tard, il reçut le titre de professeur honoraire de géologie et de minéralogie à l'académie de Lausanne et entra au Conseil académique, en mars 1832. Il fit partie du Grand Conseil vaudois, dès le 10 mai 1825.

Membre du Comité central de la Société d'agriculture et d'économie générale, ainsi que de la Société d'émulation, Lardy fut un des fondateurs de la Société helvétique des sciences naturelles, 5 octobre 1815. Il s'est non-seulement acquis une honorable notoriété dans l'exercice de sa profession, mais aussi par ses connaissances étendues en géologie et en minéralogie. Sa magnifique collection de minéraux fut vendue à sa mort au Polytechnicum de Zurich. On lui doit quelques articles, publiés dans les Notices d'utilité publique, tom. II, dans les Feuilles d'agriculture, tom. I, II, et dans la Feuille du canton de Vaud, tom. XIII, ainsi que plusieurs brochures dont les titres suivent : 1. *Réponse aux questions proposées par la Société d'émulation relativement aux forêts du canton de Vaud* (Lausanne, s. d.), in-8; — 2. *Examen de la brochure de M. le professeur Struve, intitulée : Résumé des principaux faits que présentent les montagnes salifères en général et celles du district d'Aigle en particulier*, Laus., in-8, 1819; — 3. *Sur le Terrain qui environne la source thermale de Lavey*, ms., 1834; — 4. *Instruction sur les cultures forestières*, Laus., in-8, 1837; — 5. *Mémoire sur les dévastations des forêts dans les hautes Alpes et les moyens d'y remédier*, Zurich, in-4, 1842; trad. en allemand, Zurich, in-4, 1842.

SOURCES : Gazette de Lausanne, 1853; — *Wolf*, Biographien zur Culturgeschichte der Schweiz (art. Wild et Gosse); — Gazette vaudoise, 1832; — Catalogues de la bibliothèque cantonale vaudoise et de la Société helvétique des sciences naturelles.

LA RIVE (de), voyez RIVE (de la).

LA-SARRA (*Michel de*), voyez MANGEROT (*Michel*).

LA TOUR (*Gamaliel de*), fils de Jean-Gamaliel de La Tour, lieutenant du Châtelard, et de Marie Hugonin, naquit à Montreux

vers l'année 1590. Il devint docteur en médecine de la faculté de Montpellier, le 25 avril 1614. De retour dans le Pays de Vaud, il épousa Barbille Asperlin et exerça son art à Vevey. G. de La Tour est l'auteur d'ouvrages sur l'art militaire, dont les titres suivent : *Principes et fondements de l'art militaire concernant le service des armes prattiqué en Hollande*, etc., Genève, in-12, 1634; — *Abbrégé de la discipline militaire et des principales actions de guerre*, Gen., in-12, 1634; — *Réconciliation et amiable décision des controverses*, s. l., in-12, 1644.

SOURCES : *Martignier*, Vevey et ses environs; — Renseignements dus à M. le bibliothécaire Du Mont; — Catalogue de la bibliothèque de Lausanne.

LÈBRE (*Adolphe*), d'une famille de Ganges (département de l'Hérault), né le 26 juin 1814, était fils d'un officier d'artillerie qui, après la chute du premier empire, s'établit à Lausanne, dont il acheta la bourgeoisie. Elevé au collége puis à l'académie de cette ville, il continua à Munich des études de théologie (1835-1840) et accepta, en 1841, une place de précepteur à Paris, dans la famille de Pressensé. Il mourut d'un épanchement au cerveau, le 26 mars 1844. Lèbre doit une honorable notoriété à divers articles de philosophie, d'ethnologie, de philologie, enfin de politique, insérés dans la Revue suisse, dans le Semeur et dans la Revue des deux Mondes. Ses principaux écrits, réunis après sa mort par Marc Debrit et publiés sous ce titre : *Œuvres d'Adolphe Lèbre* (Lausanne et Paris, in-12, 1856), sont accompagnés d'une Notice biographique par Juste Olivier et d'une Lettre-préface d'Ernest Naville.

SOURCES : *J. Olivier*, Notice biographique sur A. Lèbre ; — Revue suisse, tom. VII et XVIII.

LE CATT, voyez CATT (*Alexandre de*).

LE CLERC (*David*), fils de Nicolas Le Clerc et de Sara de Courcelles, naquit à Genève le 19 février 1591. Il étudia dans sa ville natale les langues mortes et la philosophie, et se rendit ensuite à Strasbourg, 1612, à Heidelberg, 1614, puis en Angleterre, 1615. La mort de ses parents, enlevés par la peste, le décida bientôt à revenir à Genève, mais une grave maladie le surprit en route

et le força de s'arrêter quelque temps à Fontainebleau, chez son oncle Etienne de Courcelles. A son arrivée à Genève, il se vit non-seulement disputer l'héritage paternel, mais fut aussi en butte aux attaques de la calomnie et de l'intolérance. Il fut appelé, en 1618, à la chaire d'hébreu de l'académie. Quelques pasteurs ayant toutefois prétendu que cette langue n'était pas assez nécessaire pour qu'on fît les frais d'un professeur spécial, il se fit consacrer au ministère évangélique à l'âge d'environ quarante ans, dans le but de mettre trêve à leur opposition, et joignit à son enseignement des leçons d'histoire. Il fut recteur de l'académie, du 31 octobre 1637 au 10 novembre 1643, et mourut le 21 avril 1654.

David Le Clerc avait acquis des connaissances très étendues en philologie; il parlait l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, le grec, le latin, l'arabe, le syriaque, l'hébreu, enfin le chaldaïque. On a de lui quelques ouvrages, dont voici les titres : 1. *Lacrymae Heidelbergenses, seu Halosis Heidelbergae versibus expressa promotionibus anni 1624*, in-4; réimprimé dans ses *Carmina graeca;* — 2. *Carmina hebraea et latina de morte Buxtorfii patris*, in-4, 1630; — 3. *Joh. Buxtorfii Synagoga judaïca ex germanico latina facta*, Basileae, in-4 et in-8, 1641; — 4. *l'Armure complette de Guillaume Gouge*, traduite de l'anglais, Genève, in-4, 1643; — 5. *le Vrai Chrétien ou Anatomie spirituelle*, traduit de l'anglais de G. Cowper, Genève, in-12, 1647; — 6. *Carmina graeca et latina in Commentarium Joh. Gros in Apocalypsim*, Genevae, in-4, 1666; — 7. *Quaestiones sacrae in quibus multa Scripturae loca, variaque linguae sanctae idiomata explicantur. Accesserunt similes argumenti diatribae Stephani Clerici*, in-8, 1685. Ouvrage publié, de même que le suivant, par les soins de son neveu Jean Le Clerc; — 8. *Orationes (XIII), Computus ecclesiasticus et poemata. Accedunt Stephani Clerici Dissertationes philologicae*, Amstelodami, in-8, 1687.

Sources : *Niceron*, Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève; — *Haag*, la France protestante; — Biographie universelle; — Nouvelle Biographie générale.

LE CLERC (*Etienne*), frère cadet du précédent, né à Genève le 13 août 1599, servit, de 1617 à 1622, dans l'armée française, qu'il

quitta pour se vouer à la médecine. Devenu docteur, en 1628, il résolut de rendre plus correctes les éditions des médecins grecs, et s'appliqua dans ce but à l'étude de leur langue avec tant d'ardeur, qu'il lui devint possible, en 1639, de disputer la chaire de grec à Alexandre Morus. Celui-ci l'emporta. Bien que Le Clerc se fût vengé de cet échec, qu'il attribuait à Jacques Godefroy, par une violente critique de l'Histoire de Philostorge, Godefroy eut la générosité de lui donner sa voix pour la chaire de grec, quand Morus devint professeur de théologie, 1643. Sensible à son beau procédé, Le Clerc supprima ses notes, dont on ignore le sort. En 1654, il fut élu au Conseil des Deux-Cents et, en 1662, au Petit Conseil. Il mourut en 1676. Ce savant est l'auteur des sept *Dissertations* suivantes, imprimées dans les « Questiones sacrae » de David Le Clerc : 1° *sur une épigramme de l'Anthologie*, 2° *sur les Amazones*, 3° *sur les fables d'Esope et de Locman*, 4° *sur les Hyperborées*, 5° *sur les Alcyons*, 6° *sur les Pygmées*, 7° *sur les Rémores*. On lui doit aussi une *Diatribe in qua multa Scripturae loca variaque linguae sanctae idiomata explicantur*, publiée dans le même recueil, des *Dissertationes philologicae*, qui se trouvent à la suite des « Orationes » de David Le Clerc, enfin une édition de deux ouvrages d'Hippocrate : 1° « Opera, » Genevae, in-folio, 1657; 2° « Oeconomia, » Gen., in-fol., 1667.

SOURCES : *Haag*, la France protestante; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève; — Bibliothèque universelle (D. Le Clerc); — Nouvelle Biographie générale; — *Le Fort et Revilliod*, Le Livre du recteur.

LE CLERC (*Daniel*), fils du précédent et de Susanne Gallatin, né à Genève le 4 février 1652, étudia la philosophie à l'académie de Genève, dès 1667, et suivit ensuite les cours des universités de Montpellier, de Paris, puis de Valence, où il reçut le titre de docteur en médecine, 1672. De retour dans sa patrie, il se signala par beaucoup d'habileté dans la pratique de son art, surtout dans le diagnostic, et employa ses loisirs à l'étude des auteurs anciens et de la numismatique. Nommé, en 1680, au Conseil des Deux-Cents, il entra, en 1704, au Petit Conseil et renonça dès lors presque entièrement à l'exercice de la médecine. C'est sur sa proposition que fut fondée, en 1713, la Société des docteurs en médecine, dont il fut élu président. Il mourut le 8 juin 1728.

Daniel Le Clerc a écrit plusieurs ouvrages estimés, dont voici les titres : 1. *Chirurgie complète*, Paris, in-12, 1695; — 2. *Histoire de la médecine où l'on voit l'origine et les progrez de cet art de siècle en siècle*, etc., Genève, in-8, 1696; 2e édit., Amsterdam, in-4, 1702; 4e édit. augmentée, Amst., in-4, 1723; la Haye, in-4, 1729; trad. en anglais, Londres, in-8, 1699; — 3. *Historia naturalis et medica latorum lumbricorum intra hominem et alia animalia nascentium ex variis autoribus et propriis observationibus*, Genevae, in-4, cum fig., 1715; trad. en anglais, Londres, in-8, 1721; — 4. *Bibliotheca anatomica*, Gen., 2 vol. in-fol., 1685. Ouvrage publié en collaboration avec Manget; — 5. *Première Satire de Perse*, trad. en français, ms.

SOURCES : Bibliothèque italique, IV, pag. 252; — *Niceron*, Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres, XI.

LE CLERC (*Jean*), frère du précédent, né à Genève le 29 mars 1657, manifesta dès son enfance un goût particulier et une rare facilité pour l'étude. Il acheva ses classes en 1672 et fit ensuite, sous Robert Chouet, un cours de philosophie, qu'il termina par des thèses *de essentia materiae*. De 1675 à 1678, il se livra à l'étude des belles-lettres et de la théologie. Devenu, cette dernière année, précepteur d'un fils du conseiller Sarrasin de la Pierre, à Grenoble, il fit, en 1679, avec son élève, à Genève, un séjour de quelques mois, dont il profita pour se faire consacrer au ministère du saint Evangile. Vers la fin de 1680, il quitta Grenoble pour se perfectionner à Saumur dans l'étude de la langue française. Plus tard, il se rendit à Paris, puis à Londres (mai 1682), où il desservit pendant environ six mois l'église de Savoie. La rigueur du climat ayant altéré sa santé, il passa en Hollande, au commencement de 1683, avec le Napolitain Gregorio Leti, dont il épousa plus tard la fille Marie. Désireux de connaître par lui-même les doctrines des Remontrants, qu'il avait étudiées dans les écrits de Grotius, de Courcelles et d'Episcopius, et pour lesquelles il se sentait du penchant, il alla voir à Amsterdam un des professeurs les plus connus de cette secte, Philippe Limborch, avec lequel il forma une liaison très étroite. Rappelé par sa famille à Genève, il n'y fit qu'un séjour très bref. En automne 1683, il s'établit définitivement à Amsterdam, où il prêcha pendant l'hiver dans l'église

des Remontrants, et accepta, l'année suivante, la place de professeur de philosophie, de belles-lettres et d'hébreu au collége qu'ils avaient fondé. A la mort de Limborch, il joignit à son enseignement celui de l'histoire ecclésiastique. Au mois de mai 1728, Le Clerc fut frappé, pendant une leçon, d'une légère paralysie qui affaiblit considérablement sa mémoire. Une seconde attaque, qui survint en 1732, lui ôta complétement l'usage de la parole et le réduisit à un état de décrépitude excessif, qui augmenta de jour en jour jusqu'à sa mort, arrivée le 8 janvier 1736.

Les nombreux ouvrages publiés par cet auteur sur la philosophie, la théologie, l'histoire, la critique et la philologie témoignent de l'étendue de son érudition et de la clarté de son jugement. Nous en donnons ci-après la liste : 1. *Liberii de Sancto Amore. Epistolae theologicae, in quibus varii Scholasticorum errores castigantur*, Irenopoli (Saumur), in-12, 1679; — 2. *Entretiens sur diverses matières de théologie, 2e partie, où l'on voit quelle est l'étendue de nos connaissances métaphysiques et de leur usage dans la religion*, Amsterdam, in-8, 1685. La première partie de cet ouvrage a pour auteur Charles Le Cène; — 3. *Sentiments de quelques théologiens de Hollande sur l'Histoire critique du Vieux Testament, composée par le père Richard Simon*, Amsterdam, in-8, 1685; 2e édition, avec une nouvelle préface, Amst., in-8, 1711. Le père Simon ayant publié une « Réponse » à cet écrit, Le Clerc fit paraître une réplique intitulée : *Défense des sentiments de quelques théologiens de Hollande sur l'Histoire critique du Vieux Testament contre la réponse du prieur de Bolleville*, Amst., in-8, 1686; — 4. *Bibliothèque universelle et historique*, Amst., 1686-1693; 25 vol. in-12, et 1 vol. de tables publié en 1718. Le Clerc rédigea conjointement avec Jean Cornand de la Croze les 9 premiers volumes de ce journal et fit tout seul les tomes X, XII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII et XIX. La plus grande partie du tome XX et les suivants sont de Jacques Bernard; — 5. *Critique du IXe livre de l'Histoire de M. Varillas, où il parle des révolutions arrivées en Angleterre en matière de religion*, traduit de l'anglais de Burnet, Amst., in-8, 1686, réimprimé avec la *Défense de cette critique*, Amst., in-8, 1687; — 6. *Notae in Lucianum*, Amst., in-8, 1687; — 7. *Trois Sermons de M. Burnet*, traduits de l'anglais, Amst., in-8, 1689;

— 8. *Thomae Stanleii Historia Philosophiae orientalis cum notis philologicis*, Amst., in-8, 1690, ouvrage traduit de l'anglais; — 9. *Five letters concerning the inspiration of the Holy Scripture*, London, in-8, 1690; — 10. *Lettre à M. Jurieu sur la manière dont il a traité Episcopius dans son Tableau du socinianisme*, in-8, 1690; — 11. *Abdias propheta cum paraphrasi et commentario*, Amstelodami, in-4, 1690; — 12. *le Dictionnaire historique de Moreri*, 6e édition, Amst., 4 vol. in-fol., 1691. Le Clerc revit et augmenta cette édition, ainsi que celles de 1694, 1698 et 1702; — 13. *Logica, sive ars ratiocinandi*, Amst., in-8, 1692; Londini, in-8, 1692; — 14. *Ontologia et Pneumatologia*, Amst., in-8, 1692; Lond., in-8, 1692; — 15. *Genesis, sive Mosis prophetae liber primus ex translatione J. Clerici, cum ejusdem paraphrasi perpetua, commentario philologico, dissertationibus criticis et tabulis chronologicis*, Amst., in-fol., 1693; — 16. *Histoire d'Emeric, comte de Tekely, ou Mémoires pour servir à sa vie*, in-12, 1693; — 17. *Réflexions sur ce qu'on appelle bonheur et malheur en matière de loteries et sur le bon usage qu'on en peut faire*, Amst., in-8, 1694; 2e édition, 1696; traduit en flamand, Rotterdam, in-8, 1696; — 18. *la Vie du cardinal de Richelieu*, Cologne (Amst.), 2 vol. in-12, 1695; Cologne, in-12, 1696; — 19. *Octodecim prima commata capitis primi Evangelii S. Joannis, paraphrasi et animadversionibus illustrata*, Amst., in-fol., 1695; — 20. *Physica, sive de rebus corporeis libri V*, Amst., in-8, 1695; Cantab., in-8, 1700; in-8, 1705; — 21. *Mosis prophetae libri quatuor, Exodus, Leviticus, Numeri et Deuteronomium*, Amst., in-fol., 1696. Réimprimé avec l'ouvrage intitulé *Genesis* (No XV), Amst., 2 vol. in-fol., 1711; 3e édition, Tubingue, 1733; 4e, Amst., in-fol., 1735; — 22. *Ars critica, in qua ad studia linguarum Latinae, Graecae et Hebraïcae via munitur*, Amst., 2 vol. in-8, 1696, réimprimé plusieurs fois; — 23. *Traité de l'incrédulité, où l'on examine les motifs et les raisons qui portent les incrédules à rejetter la religion chrestienne*, Amst., in-8, 1696; 2e édition augmentée, Amst., in-8, 1714; traduit en anglais, Londres, in-12, 1697; en hollandais, Rotterdam, in-8, 1697; — 24. *Compendium historiae universalis, ab initio mundi ad tempora Caroli Magni Imperatoris*, Amst., in-8, 1698; Lipsiae, in-8, 1707; — 25. *Novum Testamentum Domini nostri*

Jesu Christi, cum paraphrasi et annotationibus Henrici Hammondi. Ex anglica lingua in latinam transtulit, suisque animadversionibus illustravit, castigavit, auxit Joannes Clericus, Amst., 2 vol. in-fol., 1698; — 26. *Opera philosophica in quatuor tomos distincta*, editio 2a, Amst., 4 vol. in-8, 1698; editio tertia auctior, Amst., 4 vol. in-12, 1704; editio 4a, Amst., 4 vol. in-12, 1710; editio 5a, Amst., 4 vol. in-12, 1722;—27. *Sanctorum Patrum qui temporibus apostolicis floruerunt, Barnabae, Clementis, Hermae, Ignatii, Polycarpi opera edita et inedita, vera et supposititia, cum variorum et suis notis*, Antv. (Amst.), 2 vol. in-fol., 1698; Amst., 2 vol. in-fol., 1724; — 28. *Parrhasiana ou Pensées diverses sur des matières de critique, d'histoire, de morale et de politique. Avec la défense de plusieurs ouvrages de M. L. C. par Théodore Parrhase*, Amst., in-8, 1699; 2e édition augmentée, Amst., 2 vol. in-8, 1701; traduit en anglais, Lond., in-8, 1700; — 29. *Harmonia evangelica, cui subjecta est Historia Christi ex IV Evangeliis. Accesserunt tres Dissertationes de annis Christi, deque concordia et auctoritate Evangeliorum*, texte grec et latin, Amst., in-folio, 1699; latin, Lugduni Batav., in-4, 1700; — 30. *Epistolae criticae et ecclesiasticae*, Amst., in-8, 1700. Ces lettres forment le 3e volume du No XXII; 31. *Dyonisii Petavii, Dogmata theologica*, Amst., in-8, 1700; — 32. *Quaestiones Hieronymianae, in quibus Hieronymi expenditur nupera editio parisina, multaque ad criticam sacram et profanam pertinentia agitantur*, Amst., in-8, 1700; in-8, 1719; — 33. *Hesiodi Ascraei quae exstant, graece et latine cum animadversionibus et notis variorum*, Amst., 2 vol. in-8, 1701; — 34. *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts, recueillis par l'ordre de M. le duc du Maine*, 2e édition, Amst., 9 vol. in-8, 1701-1705; — 35. *Dissertatio etymologica*, publiée en tête du « Lexicon philologicum » de Matthieu Martin, Amsterd., 2 vol. in-folio, 1701; — 36. *C. Pedonis Albinovani Elegiae tres et fragmenta, cum notis Josephi Scaligeri, Frid. Lindenbruchii, Nicolai Hensii et aliorum*, Amst., in-8, 1703; — 37. *P. Cornelii Severi Aetna et quae supersunt fragmenta, cum notis et interpretatione variorum*, Amst., in-8, 1703. Publié, de même que le précédent, sous le pseudonyme de Th. Gorallus; — 38. *Bibliothèque choisie pour servir de suite à la Bibliothèque universelle*, Amst., 27 vol. in-12, 1703-1713, plus un

de tables, 1718; — 39. *Appendix Augustiniana*, Antv. (Amst.), in-fol., 1703. Ouvrage imprimé sous le pseudonyme de J. Phérépon; — 40. *Prefatio in opus Petavii de Doctrina temporum*, Amst., in-fol., 1703; — 41. *le Nouveau Testament de N. S. J. C. traduit sur l'original grec avec des remarques*, Amst., 2 vol. in-4, 1703; — 42. *In Indicem geographicum Geographiae sacrae Nicolai Sansonis*, Amst., in-fol., 1703; — 43. *Desiderii Erasmi Opera omnia emendatiora et auctiora, cum notis*, Lugd. Batav., 10 vol. in-fol., 1703-1706; — 44. *Atlas antiquus sacer, ecclesiasticus et profanus Nicolai Sansonis*, Amst., in-fol., 1705; — 45. *Eusebii Onomasticon urbium et locorum sacrae Scripturae cum animadv.*, Amst., in-fol., 1707; — 46. *Veteris Testamenti libri historici, ex translatione J. Clerici, cum ejusdem commentario philologico*, etc., Amst., in-fol., 1708; — 47. *Lettre à M. Bernard sur l'apologie de Frédéric-Auguste Gabillon, moine défroqué*, Amst., in-8, 1708; — 48. *Sulpicii Severi, quae exstant, Opera omnia*, Lipsiae, in-8, 1709; — 49. *Hugo Grotius de Veritate religionis christianae editio accuratior, cum notulis. Cui accessit Tractatus de eligenda inter Christianos dissidentes sententia*, Amst., in-8, 1709, 1717. Une 3e édition renferme un traité en deux livres : *Contra indifferentiam religionum*, Hagae, in-12, 1724; — 50. *Menandri et Philemonis Reliquiae quotquot reperiri potuerunt, graece et latine, cum notis Hugonis Grotii et Joh. Clerici*, Amst., in-8, 1709; in-8, 1711; — 51. *Préface* des Œuvres de F. Vavassor, Amst., in-fol., 1709; — 52. *Titi Livii Historiarum quod exstat, cum notulis*, Amst., 10 vol. in-8, 1710; — 53. *Sallustii vita*, publiée en tête de l'édition de cet auteur donnée par Joseph Wasse, Cambridge, in-4, 1710; — 54. *Account of the earl of Clarendon's History of the civil wars*, Lond., 2 part., in-8, 1710; — 55. *Aeschinis Socratici Dialogi tres, graece et latine cum notis*, Amst., in-8, 1711; — 56. *Philargyrii Cantabrigiensis emendationes in Menandri et Philemonis reliquias*, Amst., in-8, 1711. Le Clerc y a joint une préface; — 57. *The rights of the christian church adjusted, to which is added a letter to the Reverend G. Hickes*, Lond., in-8, 1711; — 58. *Johannis Clerici vita et opera*, Amst., in-8, 1711; — 59. *Pervigilium Veneris et Ausonii Cupido cruci adfixus, cum notis*, Hagae, in-8, 1712; — 60. *Oratio de praestantia et utilitate historiae ecclesiasticae*, Amst., in-4, 1712; —

61. *Oratio funebris in obitum Philippi a Limborch*, Amst., in-4, 1712; — 62. *Jugement et censure de l'Horace du doct. Bentley*, traduit en anglais, Lond., in-8, 1713; — 63. *An abstract and judgement of Dr Clark's polemical or controversial writings*, Londres, in-8, 1713; — 64. *Bibliothèque ancienne et moderne pour servir de suite aux Bibliothèques universelle et choisie*, Amsterd., 29 vol. in-12, avec la table, 1714-1726; — 65. *Observations upon M. Addison's travel through Italy. Also an account of the united provinces of the Netherlands*, traduit du français, Lond., in-8, 1715; — 66. *Historia ecclesiastica duorum primorum a Christo nato seculorum veteribus monumentis deprompta*, Amst., in-4, 1716; — 67. *Jacobi Usserii Annales Veteris et Novi Testamenti*, Genevae, in-fol., 1722; — 68. *Histoire des provinces unies des Pays-Bas avec les principales médailles et leur explication*, vol. I (1560 à 1618), Amst., in-fol., 1723; vol. II (1618 à 1716), Amst., in-fol., 1728; — 69. *Histoire physique de la mer* (par Marsigli), traduit en français, Amst., in-fol., 1725; nouvelle édition, Amst., 2 vol. in-fol., 1737; — 70. *Veteris Testamenti libri hagiographi, Jobus, Davidis psalmi, Salomonis Proverbia, Concionatrix et Canticum Canticorum, cum commentario*, Amst., in-fol., 1731; — 71. *Prophetae ab Esaïa ad Malachiam usque, cum commentario*, etc., Amst., in-fol., 1731. Jean Le Clerc a édité les « Quaestiones sacrae » (Amst., in-8, 1685) et les « Orationes sacrae » (Amsterd., in-8, 1687) de David Le Clerc; les « Nouveaux Dialogues des dieux » (Amst., in-12, 1711); la « Bibliothèque historique et critique des auteurs de la congrégation de Saint-Maur, par dom Le Cerf » (la Haye, in-12, 1726); enfin l' « Ouverture de l'épître aux Romains, par Jurieu. » Il mit une préface à l' « Histoire de la réforme en Pologne, » par Lubienicius (Freistadt, in-8, 1685), et fit les tables de l'édition de Diogène Laërce, qui parut à Amsterdam, in-4, 1692.

Sources : Bibliothèque raisonnée, XVI; — *Niceron*, Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres, XL; — *Haag*, la France protestante; — Nouvelle Biographie générale; — *Sayous*, Histoire de la littérature française à l'étranger, II, pag. 35 et suiv.; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève.

LE CLERC (*Jacques-Théodore*), professeur, fils de Daniel Le

Clerc (voyez plus haut) et de Charlotte Vernet, né le 25 novembre 1692 à Genève, où il est mort en 1758. Entré, en 1710, à l'académie de cette ville, il continua plus tard ses études en Hollande sous son oncle, Jean Le Clerc, et fut consacré au saint ministère en 1718. Il fut nommé professeur de langues orientales à Genève en 1725. Voici la liste de ses écrits : *Préservatif contre le fanatisme ou Réfutation des prétendus inspirés de ce siècle*, traduit du latin de Samuel Turrettini, Genève, in-8, 1723; — *Supplément au Préservatif contre le fanatisme*, Genève, in-8, 1723; — *les Pseaumes traduits en français sur l'original hébreu*, Gen., in-8, 1740; Gen., in-8, 1761. Le Clerc traduisit du persan une « Vie du grand Saladin, » qu'il ne fit pas imprimer, M. Mourier ayant fait paraître, en 1757, une traduction du même ouvrage.

SOURCES : Biographie universelle; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève; — *Haag*, la France protestante; — *Le Fort* et *Revilliod*, le Livre du recteur.

LE CLERC (*Georges*), géographe vaudois, d'une famille différente de celle des précédents, vivait à Lausanne dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Il s'est principalement fait connaître par une *Carte du bailliage de Lausanne*, dressée sur une grande échelle en 1668, et d'une exactitude remarquable pour l'époque. Cette carte, actuellement fort rare, est recherchée à juste titre.

SOURCE : Feuille du canton de Vaud, 1822, pag. 15.

LE COINTE (*Gédéon*), littérateur, fils de Charles Le Cointe et de Françoise de la Rive, naquit à Genève en 1714. Il fréquenta l'académie de cette ville dès 1729, fut consacré ministre en 1738, et séjourna ensuite quelque temps en Angleterre. Revenu dans sa patrie, il concourut en vain pour la chaire de belles-lettres, 1756. L'année suivante, il obtint celle de langues orientales, ainsi qu'un poste de pasteur en ville. En 1767, il succéda à Jallabert dans la charge de bibliothécaire. Devenu professeur émérite en 1773, il mourut en 1782. On a de lui : *Sermon pour le jeûne anniversaire institué en mémoire de la révocation de l'édit de Nantes*, Londres, in-8, 1746; — *Lettre sur le prix de la vie, à l'occasion d'un livre intitulé :* « Essai de philosophie morale » (Journal britannique, tom. II, mai 1750); — *Harangue de Démosthènes sur les immu-*

nités, traduite en français, Leyde, in-8, 1750; — *Sermons choisis*, Genève, in-8, 1783. Ouvrage posthume.

Jean LE COINTE, fils du précédent et de Louise Galiffe, né à Genève en 1755, mort en 1814, étudia la théologie et fut ministre de l'église française de Londres en 1778. Pasteur à Genève dès 1789, il remplit les fonctions de bibliothécaire de la ville, de 1793 à sa mort, et rendit en cette qualité d'importants services dans la rédaction du nouveau catalogue des imprimés. Il est l'auteur de *Sermons sur divers sujets*, Genève, in-8, 1815.

SOURCES : *Senebier*, Histoire littéraire de Genève; — *Haag*, la France protestante; — *Le Fort* et *Revilliod*, le Livre du recteur; — *Gaullieur*, les Bibliothèques de la Suisse. (Revue suisse, XV.)

LE COMTE (*Jean*), réformateur, fils de Sébastien Le Comte, seigneur de la Croix en Picardie, et de Marie de Le Quien, naquit à Etaples l'an 1500. Son compatriote, Jacques Le Fèvre, l'ayant initié aux doctrines de la réforme, il le suivit à Meaux, d'où la persécution l'obligea de chercher un asile chez la reine Marguerite de Navarre. Après avoir été précepteur des trois fils de l'amiral Bonnivet jusqu'en 1532, il vint en Suisse, muni de lettres de recommandation pour Farel et pour Marcourt, qui lui firent bon accueil. Chargé, par le conseil de Berne, d'évangéliser à Grandson, il y commença ses prédications vers le temps de la Pentecôte et eut, à Noël, la satisfaction de donner la cène à soixante-dix communiants. Le Comte prêcha le premier la réforme à Montagny, à Yvonand, à Giez et à Saint-Maurice (1533), enfin à Echallens. (1534.) Quand les Bernois eurent fait la conquête du Pays de Vaud, 1536, ils invitèrent à une dispute, tenue à Yverdon en présence de leurs commissaires, les réformateurs Le Comte et Malingre, ainsi que le clergé catholique de la contrée. Ce dernier ayant refusé d'y paraître, LL. EE. abolirent la messe à Yverdon. Le Comte assista à la dispute de Lausanne en octobre 1536. Le 31 décembre, comme il prêchait à Grandson dans le temple des cordeliers, il se laissa à tel point emporter par son zèle qu'il renversa l'autel qui se trouvait près de la chaire. Elu ministre à Yverdon à la fin de février 1537, il demeura cependant à Grandson jusqu'au 16 janvier 1554, époque où il devint pasteur à Romainmotier. Le 12 no-

vembre 1558, il fut appelé provisoirement aux fonctions de professeur d'hébreu à l'académie de Lausanne. Il desservit l'église de Courtelary, de 1564 à 1567, et revint ensuite exercer son ministère à Grandson, dont il avait reçu la bourgeoisie dès 1559. Une attaque de paralysie l'obligea de renoncer à la prédication le 18 juin 1569. Il mourut le 25 juillet 1572. Jean Le Comte a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres : *les Demegories du Comte d'Estaples sur les dimanches de l'an, les sacremens, le mariage et les trépassés*, 1549. Ecrit dédié à l'état de Fribourg; — *Paraphrasis Johannis Comitis stapulensis;* — *Remarques d'actes mémorables*. Ce journal, dont Ruchat a publié des extraits dans son histoire de la réformation de la Suisse, paraît actuellement perdu.

C'est probablement à la famille de ce réformateur qu'appartient le peintre Le Comte, ou Comte, de Payerne, établi à Fribourg au commencement de ce siècle. Elève d'Augustin avec le style duquel sa manière a de nombreux rapports, il obtint, en 1810, le prix de miniature à l'exposition de Berne et remporta de nouveaux succès à celle de Zurich, en 1812. Nous citerons parmi ses ouvrages : son propre *Portrait;* — Une *Tête*, d'après Rembrandt; — *Cléopâtre*, d'après le Guide.

Sources : *Crottet*, Histoire et Annales de la ville d'Yverdon; — *Haag*, la France protestante; — Gazette de Lausanne, 16 juin 1812.

LECT (*Jacques*), seigneur de Confignon, se distingua à la fois comme homme d'état, jurisconsulte, théologien et érudit. Fils de Barthélemy Lect et de Jeanne Mestrezat, il naquit à Genève en 1560 et fit ses études dans cette ville, où il obtint, en 1583, à la demande de Théodore de Bèze, une chaire de droit à l'académie. Il entra la même année au Conseil des Deux-Cents, devint conseiller d'état l'année suivante et se chargea de l'enseignement provisoire des belles-lettres. Le renom qu'il se fit comme jurisconsulte lui mérita d'être élevé par ses concitoyens aux plus hautes charges de la république. En 1597, il fut élu syndic et occupa de nouveau cette dignité dans les années 1601, 1605 et 1609, après avoir rempli, en 1599, les fonctions de lieutenant de justice. On lui confia, à plusieurs reprises, des missions importantes et difficiles. Chargé, entre autres, de solliciter auprès de la reine d'An-

gleterre et des Etats généraux de Hollande quelques secours pour Genève, épuisée par la guerre de 1589, il réussit pleinement dans sa mission et rapporta 29000 livres. En 1600, il réclama vainement du roi Henri IV le Pays de Gex, sur lequel les Genevois avaient des prétentions. Ce magistrat mourut le 25 août 1611, laissant de nombreux ouvrages sur des questions de droit et de controverse.

Nous citerons : 1. *Ecclesiastes, heroico carmine expositus*, Genevae, in-4, 1588; — 2. *Ad Modestinum de poenis liber unus*, Gen., in-8, 1592; — 3. *Oratio de studiis liberalibus publica ob mala non deferendis*, Gen., in-8, 1592; — 4. *Oratio de vita et scriptis Antonii Sadeelis*, Gen., in-8, 1593; — 5. *Oratio de vita et scriptis Aemilii Papiniani*, Gen., in-8, 1594; — 6. *Poëmatum liber unus*, Lugduni, in-8, 1595; — 7. *Ad Aemilium Macrum de publicis judiciis liber unus*, Lugd., in-8, 1597; — 8. *Jonach, seu poetica paraphrasis ad eum vatem*, Lugd., in-4, 1597; — 9. *Orationes duae de vita et scriptis Domitii Ulpiani*, Gen., in-8, 1601; — 10. *Jacobi Lectii modus, carmen*, Gen., in-4, 1602; — 11. *Academiae Genevensis* παλιγγενεσία, *seu Panegyricus Christo Liberatori*, Gen., in-8, 1603; — 12. *Hymnus* περὶ εὐχαριστίας, Genevae, in-4, 1605; — 13. Μακαρίτης, *sive in suo. bonorumque omnium luctu, ex Theodori Bezae morte suscepto consolatio*, Genevae, 1606; — 14. *De memoria oratio;* — 15. *Adversus codicis Fabriani*, τὰ πρῶτα καχαδόξα *praescriptionum theologicarum libri duo*, Aureliae Allobrog., 1607; — 16. *Poemata varia, nempe sylvae, elegiae, epigrammata, epicedia, Ecclesiastes, Jonah*, etc., Gen., in-8, 1609; — 17. *De officio principis orationes tres, publice recitatae a principibus Anhaltinis in inclyta academia genevensi*, Gen., in-4, 1609; — 18. *Lacrimae Lectianae, seu de principis Frederici Anhaltini vita Jacobi Lectii oratio*, Gen., in-8, 1610; — 19. *Claudiomastyx, seu adversus scriptorem nuperum, de vita et miraculis Claudianis oratio apologetica*, Gen., in-4, 1610; — 20. *Pro Errico quarto, cui Magno cognomentum* ἐπιτάφιος λογος, in-4, 1611; — 21. *Certaminis Pigmaeorum cum Gruibus descriptio, opus posthumum*, Genevae, in-8, 1613; — 22. *Orationes quatuordecim, addita sunt in ejusdem viri obitum conscripta epicedia*, Gen., in-12, 1615. Lect a donné des éditions annotées des « Lettres » de Symmaque (Gen.,

in-8, 1587; Gen., in-8, 1590), des « Œuvres » de François Hottomann (Gen., 3 vol. in-folio, 1599), enfin de l'ouvrage intitulé : « Poetae graeci veteres heroici » graece et latine. (Gen., in-folio, 1606.) Ses écrits de jurisprudence ont été recueillis et insérés par Everard Otton dans le tome Ier du « Thesaurus juris romani, » etc., Lugduni Batavorum, 5 vol. in-fol., 1725.

SOURCES: *Senebier*, Histoire littéraire de Genève, II; — *Niceron*, Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres, XXX; — Biographie universelle; — *Galiffe*, Notices généalogiques, III; — Nouvelle Biographie générale.

LE FAUCHEUR (*Michel*), né à Genève en 1585, entra, en 1599, à l'académie de cette ville, et fut consacré au saint ministère dans le synode provincial du Vivarais, puis nommé pasteur à Annonay par le synode national de la Rochelle, 1607. Réclamé, l'année suivante, par le Conseil et le Consistoire de Genève, il fut conservé à son église grâce aux pressantes sollicitations du synode de Saint-Maixent. Les protestants du Vivarais le députèrent, en 1611, à l'Assemblée politique de Saumur, et, en 1612, au synode national de Privas. Devenu, cette dernière année, pasteur à Montpellier, il représenta le Bas-Languedoc dans plusieurs synodes nationaux. Un arrêt du parlement de Toulouse ayant interdit aux étrangers d'exercer le ministère évangélique dans l'étendue de sa juridiction, Le Faucheur appela de cette sentence à Paris, en 1623, et obtint son rétablissement. En 1625, les habitants de Montpellier l'envoyèrent à Nîmes avec Clausel, le consul Gréfeuille et l'avocat Duclos pour engager cette ville à rester fidèle au roi. La réputation qu'il s'était acquise par son savoir et sa rare éloquence parvint jusqu'au cardinal de Richelieu, qui fit de vains efforts pour le gagner à prix d'argent. Empêché, pour la seconde fois, de remplir ses fonctions ecclésiastiques, Le Faucheur vint s'établir auprès de ses frères, à Paris, d'où il refusa les vocations qui lui furent adressées par l'académie de Lausanne et par l'église de Genève. Un cordelier, qui jouissait de la faveur de Richelieu, l'ayant assuré, en 1636, qu'il ne serait point inquiété s'il prêchait à Charenton, il se décida d'y monter en chaire le dimanche suivant et desservit dès lors cette église sans obstacle jusqu'à sa mort, qui survint le 1er avril 1657.

On a de lui les ouvrages suivants : 1. *Sermon sur le Pseaume XLII, 4, 5* et suivants, in-12, 1613 et 1641; — 2. *Quatre Sermons faits en divers temps et en diverses occasions en l'église de Montpellier*, Sedan, in-12, 1625; — 3. *Huict Sermons faits en l'église de Montpellier*, Sedan, in-12, 1626; Genève, 1627; — 4. *Sermons sur saint Jean III, 14 et 15, et sur saint Jean VI, 56*, Charenton (Paris), in-12, 1632; — 5. *Traitté de la cène du Seigneur, où est monstré que c'est qu'il faut croire de la nature et de l'usage de ce saint sacrement*, Genève, in-folio, 1635; — 6. *Prières et Méditations chrestiennes*, Genève, in-fol., 1635; nouvelle édition, revue et corrigée, Charenton, in-12, 1649; in-12, 1660; Genève, in-8, 1661 et 1662; — 7. *Sermon sur les paroles du Pseaume XLII, 1-3*, in-12, 1640; — 8. *Treize Sermons sur le IVe chapitre de l'épître de saint Paul aux Ephésiens*, Charenton, in-8, 1641; Paris, in-8, 1642; Genève, in-8, 1665; — 9. *Traité de l'action de l'orateur ou de la prononciation et du geste*, Paris, in-12, 1657; Lyon, in-12, 1676; Leyde, in-12, 1686; — 10. *Sermons sur divers textes*, Genève, 2 vol. in-8, 1660; — 11. *Exhortation à la repentance*, Gen., in-12, 1660; — 12. *Sermons sur les onze premiers chapitres des Actes des Apôtres*, en quatre part. Genève, 4 vol. in-8, 1663, 1664; — 13. *Treize Sermons sur le Ier chapitre de la 1re épître de saint Paul aux Thessaloniciens*, Gen., in-8, 1665; — 14. *Vint Sermons sur divers Pseaumes. Avec un sermon sur la 1re épître de saint Jean, chap. I, vers. 9*, Gen., in-8, 1669; — 15. *la Création du nouvel homme, sermon*, Paris, in-12, 1827. Le Faucheur est aussi l'auteur de quelques *Prières*, imprimées à la suite du « Recueil de Pseaumes qui se chantent aux jours de la sainte cène, » Genève, in-18, 1664; Charenton, in-12, 1665.

SOURCES : *Haag*, la France protestante; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — Archives du christianisme, 1828.

LE FORT (*François*), général et amiral russe, fils de Jacques Le Fort et de Françoise Lect, naquit à Genève le 2 janvier 1656. Ses parents le placèrent de bonne heure en apprentissage de commerce à Marseille, mais il témoigna peu de goût pour les affaires et préféra s'enrôler dans la garnison de la ville, 1671. Son père le rappela à Genève où il essaya vainement de combattre son penchant

pour la carrière des armes. Ne pouvant y parvenir, il l'envoya dans les Pays-Bas, muni de recommandations du prince Charles de Courlande pour son frère Casimir qui venait de lever un corps de troupes au service des Etats généraux. Celui-ci le prit pour secrétaire, mais la jalousie de son entourage rendit bientôt à Le Fort sa position si difficile qu'il prit le parti de la quitter pour tenter fortune en Russie, 1675. Après avoir passé à Archangel un hiver très pénible, il se rendit à Moscou où il fut d'abord secrétaire du chargé d'affaires de Danemark, de Gioë, puis de celui d'Angleterre, Hebdon. En 1678, il épousa la fille d'un Français établi à Moscou, Elisabeth Souhay, et obtint, dans l'armée russe, par la protection d'un parent de sa femme, le colonel Patrick Gordon, une compagnie qu'il commanda dans la guerre contre les Turcs. Créé major le 29 juin et lieutenant-colonel le 29 août 1683, il assista, en 1685, à une expédition contre les Tatares, après laquelle il devint colonel. Il reçut le grade de général-major en 1687, après une seconde campagne. Ce fut en 1690 que Le Fort attira sur lui l'attention particulière du jeune czar Pierre, qui le prit pour conseiller et pour ami. Il jouit dès l'abord auprès de ce prince d'une influence illimitée, dont il profita pour l'amener à régénérer son empire en le mettant en rapport avec la civilisation de l'occident. Pierre favorisa, sur son conseil, l'entrée des étrangers en Russie et accorda divers privilèges à ceux qui s'y trouvaient déjà. Commençant ses réformes par la réorganisation de l'armée, le czar en confia l'instruction à des officiers étrangers et, afin de donner à ses troupes un noyau émulateur, il appela son favori au commandement d'un corps de vingt mille hommes, discipliné à l'allemande et composé en grande partie de propriétaires de fonds. Le Fort eut aussi le mérite d'être le principal fondateur de la marine militaire russe; il fit construire des chantiers et des ports et réunit dans la mer Noire une flotte de vingt-huit bâtiments dont il fut nommé amiral. (Novembre 1695.) La guerre contre les Turcs devait mettre à l'épreuve les nouvelles institutions. L'armée russe se présenta devant Asow en 1695. Obligée cependant de lever le siége, elle le recommença l'année suivante avec le concours de la flotte. Cette forteresse dut capituler le 20 juillet 1696. Couvert de gloire, Le Fort revint à Moscou, où il fit le 30 septembre une entrée triom-

phale. A la suite de cette victoire, Pierre le Grand le combla de présents et d'honneurs; il le nomma général de ses gardes et de son infanterie, président de tous ses conseils, vice-roi du grand-duché de Novgorod, enfin chef de la grande ambassade dont il fit lui-même partie sous le nom de Pierre Michaïlow et qui se rendit en son nom en Prusse, en Hollande, en Angleterre et en Autriche. Le Fort mourut à Moscou des suites d'anciennes blessures, le 2 mars 1699.

SOURCES : *Posselt*, der General und Admiral Franz Le Fort; — *Bassville*, Précis historique sur la vie et les exploits de F. Le Fort; — Nouvelle Biographie générale.

LE FORT (*Pierre*, baron), général russe, né à Genève le 10 mars 1676, mort à Mollenhagen le 18 mai 1754, était fils du syndic Amy Le Fort (frère du précédent) et de Madeleine Mestrezat. Encouragé par la haute position que son oncle occupait en Russie, il entra au service de ce pays à la fin de 1694 et reçut à son arrivée le grade de sous-lieutenant dans les gardes. Il suivit l'armée au premier siége d'Asow, mais ne put prendre part au second parce qu'il était désigné pour l'ambassade de Chine et devait faire ses préparatifs de départ. Pierre Le Fort renonça à se rendre à Péking pour devenir le secrétaire de la grande ambassade qui parcourut l'Europe sous les ordres de son oncle, mars 1697. A son retour, il fut nommé colonel-propriétaire d'un régiment allemand avec lequel il assista, dit-on, à plus de quarante batailles, combats et siéges. Pierre le Grand reporta sur lui, à la mort de son oncle, toute l'amitié qu'il avait eue pour le défunt. Créé général-major, Le Fort combattit contre la Suède, mais fut fait prisonnier à Narva, en novembre 1700, et ne sortit de captivité qu'en 1706. Après s'être distingué aux batailles de Lerno, 8 octobre 1708, et de Pultava, juillet 1709, il fut élevé aux fonctions de lieutenant général et de vice-président du Conseil de guerre. Il suivit son souverain dans ses expéditions en Turquie et en Finlande, représenta la Russie en Prusse et en Suède, et dirigea, en 1722, une colonne de l'armée qui attaquait la Perse. L'année suivante, il fut récompensé de ses services par le gouvernement d'Astrakan. La czarine Catherine lui accorda, le 28 juin 1726, le grade de général en chef qu'il conserva sous six règnes différents.

Décoré, en 1742, de l'ordre de Saint-André, le général Le Fort quitta l'armée en 1743, pour se retirer dans les terres de Myren et de Mollenhagen, qu'il avait acquises dans le Mecklembourg.

SOURCES : *Posselt*, der General und Admiral F. Le Fort; — *Bassville*, Précis historique sur F. Le Fort; — *May*, Histoire militaire de la Suisse; — *Girard*, Histoire abrégée des officiers suisses; — *Galiffe*, Notices généalogiques, 1.

LE FORT (*Jean*), neveu du général François Le Fort, était fils d'Isaac Le Fort et d'Elisabeth Baulacre, sa seconde femme. Né à Genève le 21 juin 1685, il exerça d'abord les fonctions d'ambassadeur de Russie à Paris, en 1716, et fut décoré de l'ordre de Saint-Alexandre Newsky. Il entra ensuite au service d'Auguste II, roi de Pologne, électeur de Saxe, qui le nomma conseiller privé et son envoyé extraordinaire à la cour de Russie. Jean Le Fort fut l'ami du maréchal de Saxe avec lequel il entretint une correspondance suivie. M. de Bassville le fait mourir à Dresde en 1738.

SOURCES : *Galiffe*, Notices généalogiques, I; — *E. von Muralt*, Chronik der vereinigten französischen und deutschen Gemeinden in Sanct-Petersburg; — *Bassville*, Précis historique sur F. Le Fort.

LE FORT (*Pierre-Frédéric*, baron), fils aîné du précédent et de Frédérique-Louise de Saint-Sauveur, eut pour parrains Pierre le Grand et le roi de Prusse, et pour marraines l'impératrice de Russie et la reine douairière de Prusse. Il naquit à Paris le 17 mai 1716 et entra de bonne heure au service de Saxe comme officier dans les gardes du corps à cheval. Le maréchal de Saxe l'attira dans l'armée française. Le Fort se signala dans la guerre de sept ans, fut décoré de la croix du Mérite militaire et devint colonel d'un régiment de cavalerie. Il quitta le service avec le rang de brigadier, en 1780, et mourut le 13 mars 1783.

SOURCES : *Galiffe*, Notices généalogiques; — Documents particuliers; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — Etat militaire de la France, avant 1784.

LE FORT (*Pierre*, baron), général russe, second fils de Jean Le Fort (voyez plus haut), naquit le 4 septembre 1719. Il prit du service en Russie où il eut un avancement très rapide, car il était

déjà général-major en 1748. Nommé grand maître des cérémonies et décoré de l'ordre de Sainte-Anne, il prit sa retraite en 1766, pour s'établir à Morges, dans le pays de Vaud, où il mourut en 1796.

SOURCES : Notes de famille; — *Galiffe*, Notices généalogiques, I.

LE FORT (*Frédéric-Antoine-Henri*, baron), fils aîné du brigadier Pierre-Frédéric Le Fort (voyez plus haut) et de Caroline, baronne de Falkenhayn, naquit à Strasbourg en 1754. Officier au service de France dès l'année 1770, il parvint, en 1791, au grade de maréchal de camp, mais disparut sans laisser de traces, au mois d'août 1792. Porté comme absent sans congé dès le 15 septembre de la même année, il fut plus tard rayé des cadres de l'armée. Sa famille croit qu'il fut tué dans l'affaire du 10 août 1792. Ce général faisait partie du Conseil des Deux-Cents de la république de Genève dès 1788.

SOURCES : Documents particuliers; — Etat militaire de la France; — *Galiffe*, Notices généalogiques, I.

LE FRANC (*Martin*), né en Artois au commencement du XVe siècle, fut successivement protonotaire apostolique, secrétaire des papes Félix V et Nicolas V, prévôt du chapitre de Lausanne, en 1443, maître des requêtes du duc Louis de Savoie, en 1452, et abbé de Novalèse, en 1459. Il est l'auteur d'une traduction française du Nouveau Testament, en 4 volumes, restée manuscrite. On a aussi de lui deux poëmes : 1. *le Champion des dames*, imprimé à Paris, 1490 à 1500; nouv. édit., 1530; — 2. *l'Eskif de fortune et de vertu*, qui parut à Lyon, vers 1476, puis à Paris, en 1505 et en 1519.

SOURCES : *Schmitt*, Histoire du diocèse de Lausanne; — *Gaullieur*, Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française; — Conservateur suisse; — Chrétien évangélique, 1868, pag. 546.

LÉGER (*Antoine*), né en 1594 à Ville-Sèche (vallée de Saint-Martin, en Piémont), exerça le ministère évangélique dans sa patrie pendant plusieurs années et vint ensuite à Genève, où ses connaissances étendues en langues orientales lui avaient déjà fait quelque réputation. La Compagnie des pasteurs le donna, en 1628,

pour chapelain à l'ambassadeur des Provinces-Unies auprès de la Porte, Corneille de Haga, qu'il accompagna à Constantinople. Là il entra en relation avec le patriarche grec Cyrille Lucar, dont les doctrines religieuses se rapprochaient de celles des réformés, et concerta avec lui une union des deux églises. De retour à Saint-Martin, il y desservit, dès 1637, la paroisse de Saint-Jean. A la suite de démêlés avec des missionnaires catholiques qui prêchaient dans sa paroisse, Léger se vit obligé de se retirer à Genève, où il fut successivement pasteur de l'église italienne, 1644, pasteur d'une paroisse de la ville, 1645, et professeur de théologie à l'académie, en 1646. Admis au nombre des bourgeois, en 1652, il joignit, en 1654, l'enseignement des langues orientales à la chaire qu'il avait déjà, et remplit ces doubles fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en 1661. De 1657 à 1659, il avait occupé le poste de recteur. Léger a publié les ouvrages suivants : *Novum Testamentum idiomate graeco litterali et graeco vulgari ex versione Maximi Calliopolitani* (Genevae), 2 parties in-4, 1638; — *Theses theologicae de sanctificatione hominis peccatoris*, Genevae, in-4, 1658. Sa correspondance, conservée à la bibliothèque de Genève, a été publiée en partie par Jean Aymon dans ses « Monuments authentiques de la religion des Grecs. »

SOURCES : Biographie universelle; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève, II; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — *Le Fort* et *Revilliod*, le Livre du recteur.

LÉGER (*Antoine*), fils du précédent, né à Genève en 1652, fit ses études à l'académie de cette ville et devint pasteur d'une église de campagne. Chargé, en 1684, d'une des paroisses de la ville, il reçut deux ans plus tard la chaire de philosophie, qu'il échangea, en 1713, contre celle de théologie, qu'il conserva jusqu'à sa mort, 1719. Léger avait été recteur de l'académie, de 1694 à 1698. Dialecticien de beaucoup de mérite, il se distingua, d'après le jugement de Senebier, plutôt comme professeur de philosophie que de théologie. Il est l'auteur des dissertations suivantes : *De fluidorum solidorumque corporum natura*, Genevae, in-4, 1687; — *De sono*, Gen., in-4, 1690; — *De lumine*, Gen., in-4, 1692; — *De saporibus;* — *De origine fontium;* — *De meteoris ignitis;*

— *De calore et frigore;* — *De igne;* — *De felicitate;* — *De ecclesiae romanae infallibilitate*, Gen., in-fol., 1714; — *De Deo*, Gen., in-4, 1715; — *De concordia fidei et rationis*, Gen., in-4, 1716; — *De anathemate maranata*. On lui doit encore des *Sermons sur divers textes*, Gen., 5 vol. in-8, 1720 et 1728; une *Oratio academica de Wallensium ortu et progressu*, enfin quatre traités, restés manuscrits : *Sur l'idolâtrie;* — *Sur le juste et l'injuste;* — *Sur l'église;* — *Sur l'épître aux Romains*. Senebier lui avait attribué le roman : « les Illustres Françaises, » mais reconnut dès lors son erreur et le rendit à de Challes, qui en est le véritable auteur.

Sources : Biographie universelle; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève, II; — le Livre du recteur; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — *E. de Budé*, Bénédict Pictet.

LERESCHE (*Jean-Guillaume-Alexandre*), pasteur et professeur, fils de David-Frédéric-Gabriel Leresche et de Jeanne-Françoise Failletaz, naquit en décembre 1763. Après avoir reçu l'imposition des mains à Lausanne, en 1786, il fut pendant environ trois ans précepteur à Genève et à Berne. Il exerça ensuite les fonctions de suffragant à Rolle (1789-1794) et à Morges (1794-1797), devint professeur de théologie pratique à l'académie de Lausanne, le 15 décembre 1797, et entra, en novembre de l'année suivante, au Conseil d'éducation publique, qui lui accorda sa vice-présidence, dès le mois de mars 1800. Lorsque ce conseil fut remplacé par le Conseil académique, il y occupa les mêmes fonctions, de 1806 à 1826. Leresche fut recteur de l'académie de 1813 à 1815. Membre fondateur de la Société de la Bible, il succéda à Levade dans sa présidence, en 1829. Il siégea aussi quelques années au Grand Conseil du canton de Vaud, avant 1830. L'état maladif de sa santé l'ayant forcé, en 1837, d'échanger son poste de professeur contre celui de premier pasteur à Lutry, il reçut le titre de professeur honoraire. Associé, le 12 novembre 1845, à la démission du clergé vaudois, il fut doyen d'âge du synode constituant de l'église libre (1847). Il mourut à Lutry, le 4 février 1853.

Entouré de l'estime générale, Leresche s'en montrait digne par ses talents et ses vertus. Il s'est fait un nom honorable dans la prédication comme dans l'enseignement par son savoir étendu,

ses vues claires et logiques, son éloquence cordiale, enfin par la vivacité d'esprit qu'il conserva jusqu'à un âge très avancé. On a de lui : *De l'Election des pasteurs, par un citoyen helvétique*, Lausanne, broch. in-8, 1799; — *Prière pour l'inauguration des écoles de charité de Lausanne; — Rapports de la Société de la Bible, XIII et XIV; — Rapport de la commission nommée en 1834 par la classe de Lausanne., pour examiner les idées présentées au sujet des bases qui pourraient être adoptées pour l'organisation de l'église nationale du canton de Vaud*, Lausanne, br. in-4, 1835.

SOURCES : Etat civil de Lutry; — *J. Tallichet*, Histoire de l'académie de Lausanne, ms.; — Avenir, 16 mars 1853; — *Burnier*, Notice sur Auguste Rochat.

LERESCHE (*Jean-Louis-Benjamin*), fils de Joseph-Frédéric Leresche et de Louise Legros, né à Lausanne le 18 juillet 1800, fit ses études au collége et à l'académie de cette ville. Consacré au ministère évangélique, en 1825, il fut précepteur en Russie jusqu'en 1830. De retour dans sa patrie, où il vécut du produit de leçons de français, il se fit remarquer par des opinions avancées en matière de politique, et devint un des membres les plus actifs de l'institution démocratique connue sous le nom d' « Association nationale suisse. » En 1842, il entra dans les bureaux du Conseil d'état vaudois. Après avoir participé à la révolution du 14 février 1845, il exerça pendant quelques semaines les fonctions de secrétaire du gouvernement provisoire. Attaché ensuite comme secrétaire-rédacteur à la chancellerie d'état (avril 1845 à 1848), il fut nommé, en 1847, maître de langue française aux écoles normales, place qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée à Lausanne le 31 décembre 1857.

Collaborateur de la « Gazette vaudoise, » en 1831, puis plus tard du journal « l'Helvétie » (publié à Porrentruy), enfin du « Charivari de la Suisse romande » et du « Grelot, » Leresche fonda lui-même une feuille périodique, paraissant tous les deux mois, intitulée : *le Père Jérôme*, Lausanne, 6 num. in-8, 1831; 4 num. in-8, 1832. On a de lui les écrits suivants : 1. *Appel de la campagne de Bâle aux Grands Conseils suisses*, traduit de l'allemand, Laus., broch. in-8, 1831; — 2. *Schweizerbart und Treuherz*, traduit

de l'allemand de Th. Bornhauser, Lausanne, broch. in-8, 1836; — 3. *Dictionnaire géographique et statistique de la Suisse*, traduit de l'allemand de M. Lutz et revu, Laus., 2 vol. in-8, 1836; — 4. *D'un Nouveau Projet de loi ecclésiastique et de la confession de foi*, Lausanne, broch. in-8, 1839; — 5. *Les ateliers nationaux au Grand Conseil*, Vevey, broch. in-8, 1840; — 6. *L'éducation et la démocratie en Suisse*, traduit de l'allemand de J. Niederer, Vevey, broch. in-8, 1846; — 7. *Diète, Jésuites et Sonderbund*, Lausanne, in-8, 1848; — 8. *Un Mot sur les incompatibilités*, Laus., in-8, mars 1851; — 9. *Biographie politique de Henri Druey*, Laus., in-8, 1857. Leresche a aussi donné une édition annotée de la « Grammaire » de Boniface, Lausanne, in-12, 1852.

SOURCES : Notice due à l'obligeance de M. G. Leresche; — Etat civil de Lausanne.

LE SAGE (*Georges-Louis*), physicien et philosophe, fils de François Le Sage, seigneur de Saint-Martin-les-Communes, et d'Anne d'Aubigné, naquit à la Colombière, près de Couches, en Bourgogne, le 9 janvier 1676. Ses parents, qui professaient la religion réformée, ayant été obligés de se réfugier en Angleterre, en 1684, l'envoyèrent auprès de son oncle Tite d'Aubigné, à Genève, où il fréquenta les auditoires de philosophie et de théologie. Il renonça cependant au ministère évangélique à la suite de quelques différends avec ses professeurs. Après un séjour de cinq années en Angleterre (1700-1705), il habita la Haye pendant environ un an, puis retourna en Angleterre. De là il revint, en juillet 1711, s'établir définitivement à Genève, où il ouvrit un cours de physique et de mathématiques qui jouit d'un succès mérité. Il ne quitta plus cette ville, si ce n'est en 1717 pour faire un voyage de quelques mois à Paris. Le Sage mourut le 5 février 1759.

On lui doit de nombreux ouvrages qui ont principalement trait à la philosophie et dans lesquels on rencontre plus d'esprit et d'originalité que d'érudition. En voici la liste : 1. *le Mécanisme de l'esprit ou la Morale naturelle dans ses sources. Discours qui explique les divers mouvements de l'amour-propre*, Genève, in-12, 1699, 1700; Londres, in-12, 1703; — 2. *la Religion du philosophe ou Sentiments raisonnables sur diverses matières de religion et de*

morale, 1re partie, Londres, in-12, 1702; 2e partie, Lond., in-12, 1709; — 3. *Essai sur les caractères d'une vocation divine dans un sermon à l'imitation de celui du docteur Blockall sur le texte de saint Jean IV, 1*, Amsterdam, in-8, 1708; — 4. *Aphorismata philosophica, sive specimen philosophiae eclecticae. In usum liberae scholae Westmorlandiae et Lowtherum*, pars I, Londini, in-12, 1711; Genevae, in-12, 1713; pars II, Gen., in-12, 1714; pars III, Gen., in-12, 1715; — 5. *Court Abrégé de philosophie par aphorismes, auquel on a joint le Mécanisme de l'esprit*, Genève, in-8, 1711; nouvelle édition, Gen., in-12, 1718; — 6. *Remarques sur l'Angleterre, faites par un voyageur dans les années 1710 et 1711*, Amsterdam (Rouen), 1713 et 1715; — 7. *Pensées détachées sur la grammaire, la rhétorique et la poétique*, Genève, in-8, 1721; — 8. *Pensées hazardées sur les études*, Genève, in-8, 1725; Gen., in-16, 1726; 4e édit., la Haye, 1729; — 9. *De l'Univers et de la disposition de ses parties*, in-8, 1729; — 10. *De la Lumière, des Couleurs et de la Vision, suivant les principes du chevalier Newton*, Genève, in-12, 1729; — 11. *Des Corps terrestres et des Météores*, in-12, 1730; — 12. *Court Abrégé de physique, suivant les dernières observations des Académies royales de Paris et de Londres*, Gen., in-12, 1730; nouv. édit. augmentée, in-12, 1733; — 13. *Eléments de mathématiques*, Gen., in-12, 1733; — 14. *Essais sur divers sujets*, Gen., in-12, 1743; — 15. *De l'Economie*, Gen., in-12, 1747; — 16. *les Principes naturels des actions des hommes*, Gen., in-12, 1749; — 17. *l'Esprit des lois*, Gen., in-12, 1752; — 18. *la Chaîne des études*, Gen., in-12, 1755.

Sources : *Haag*, la France protestante; — Nouvelle Biographie générale; — Biographie universelle; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève; — *Prévost*, Notice sur G.-L. Le Sage; — *Lutz*, Nekrolog denkwürdiger Schweizer.

LE SAGE (*Georges-Louis*), physicien, fils du précédent, né à Genève le 13 juin 1724, entra, le 26 mai 1739, à l'académie de cette ville. Longtemps indécis s'il choisirait la théologie ou la médecine, il se décida pour cette dernière et se rendit à Bâle, puis à Paris, où il se vit forcé, pour subvenir à son existence, de remplir une place de précepteur tout en continuant ses études. A son retour à Genève, il sollicita les droits de bourgeoisie, alors indispen-

sables pour l'exercice de l'art médical, mais ses démarches furent vaines, de sorte qu'il renonça entièrement à sa vocation. Il ouvrit, en 1750, une classe de mathématiques, et occupa ses loisirs par des recherches sur divers sujets de physique, entre autres sur les fluides élastiques et sur la pesanteur. Le conseil lui fit don de la bourgeoisie, en 1770. Il mourut le 9 novembre 1803.

Le Sage fut membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris, associé étranger de la Société royale de Londres et de celle de Montpellier, membre de l'Institut de Bologne et des Académies de Padoue et de Sienne. Son principal ouvrage est un *Essai de chimie mécanique*, qui partagea le prix sur les Affinités chimiques, décerné, en 1758, par l'Académie de Rouen, et qui parut la même année à Genève. (1 vol. in-4.) Il rédigea l'article *Inverse* pour l'Encyclopédie et donna divers articles au Journal helvétique (1743, 1744 et 1745); aux Mémoires de l'Académie des sciences de Paris (1756); au Mercure de France (1756); au Journal des savants (1764); au Journal des beaux-arts (1772, 1773); au Journal de physique (1773 et suiv.); au Journal encyclopédique (1782); enfin aux Archives littéraires (1804). Il a publié, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin pour 1784, *Lucrèce Newtonien*, réimprimé à la suite de la « Notice, » de P. Prévost, « sur la vie et les écrits de G.-L. Le Sage » (Genève, in-8, 1805), qui est aussi accompagnée d'un opuscule de cet auteur, *Sur les causes finales*, et d'extraits de sa correspondance. On lui doit en outre des *Notes* à un ouvrage de l'abbé Mann sur les différentes méthodes de préserver les édifices des incendies, in-8, 1778. P. Prévost a mis au jour, en 1818, un « Traité de physique mécanique, » rédigé d'après les notes de Le Sage et qui paraît être tiré de la *Physique* de cet auteur, conservée à la Bibliothèque de Genève. Cet établissement possède encore quelques manuscrits autographes de ce dernier, entre autres un *Traité sur les corpuscules ultramondains;* une *Histoire de la pesanteur;* des mémoires *sur la Cohésion, sur l'Elasticité, sur la Lumière, sur la Logique, sur la Morale,* enfin une *Etude de lui-même.*

SOURCES : *P. Prévost*, Notice sur la vie de G.-L. Le Sage; — Nouvelle Biographie générale; — *Haag*, la France protestante; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève; — *Sayous*, le Dix-huitième Siècle à l'étranger, vol. II.

L'ESPAULE (*Jean*), voyez SCAPULA.

LEVADE (*Louis*), fils de Cyprien-Louis Levade et de Judith Genevois, né à Lausanne le 18 mars 1748, fit ses études dans cette ville, à Berne, puis à l'université de Leyde, où il prit le grade de docteur en médecine, en 1772. Après avoir été attaché quelque temps comme médecin au comte Wladimir Orloff, qu'il accompagna en Russie, il vint s'établir à Vevey, où il joignit bientôt à la pratique de son art la direction d'une pharmacie qu'il hérita de son beau-père, M. Justamont. Consacrant les loisirs que lui laissait sa profession à des études d'histoire et d'histoire naturelle, il se forma une riche bibliothèque et réunit de belles collections de médailles, d'antiquités, de fossiles et de minéraux. Il fut pendant plusieurs années abbé de la Société des vignerons de Vevey, présida pendant vingt ans la Société d'émulation de cette ville, et fut un des membres actifs de la Société des sciences physiques de Lausanne, de la Société suisse d'utilité publique et de la Société helvétique des sciences naturelles. Le docteur Levade mourut dans la campagne qu'il possédait près de Vevey, le 2 août 1839.

On a de lui : 1. *Observations et Réflexions sur quelques matières de médecine*, Vevey, in-12, 1777; — 2. *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud*, Lausanne, in-8, 1824; *carte et planches*, Laus., in-4; — 3. *Notes critiques sur le Dictionnaire géographique et descriptif du canton de Vaud, ouvrage anonyme imprimé à Vevey*, Laus., broch. in-12, 1828. Le 3e volume des Mémoires de la Société des sciences physiques de Lausanne (1784-1790) renferme quelques-uns de ses travaux, entre autres un *Rapport sur un somnambule naturel*, une *Notice sur les bains de Louëche*, une *Notice sur l'histoire naturelle des guêpes* et un *Recueil de quelques inscriptions romaines*, *trouvées dans le Pays de Vaud et le Valais*. Il publia dans les Feuilles d'Agriculture une *Lettre sur les eaux minérales de l'Alliaz* (tom. Ier), un *Fragment sur l'agriculture des anciens* (tom. II), ainsi qu'une *Notice sur la culture de la vigne au XIIIe siècle*. (Tom. III et IV.)

SOURCES : Journal de la Société suisse d'utilité publique, 1842; — Actes de la Société helvétique des sciences naturelles, 1841; — Bulletins de la Société vaudoise des sciences naturelles, tom. Ier.

LEVADE (*Jean-David-Paul-Etienne*), frère du précédent, né à Lausanne le 2 octobre 1750, mort dans cette ville le 9 janvier 1834, embrassa la carrière ecclésiastique et exerça son ministère en Angleterre, puis dans l'église wallonne d'Amsterdam. Après avoir soutenu, le 21 juin 1810, une thèse sur cette question : *La science de la théologie a-t-elle fait quelques progrès dans le dernier siècle, et si elle en a fait, en quoi consistent-ils?* il fut nommé, le 26 juin, professeur de théologie dogmatique et d'histoire ecclésiastique à l'académie de Lausanne, mais ne s'éleva pas dans ces fonctions au-dessus de la médiocrité. Son titre au souvenir de ses concitoyens, c'est d'avoir jeté, le 30 décembre 1814, les fondements de la première Société biblique du canton de Vaud, qu'il dirigea pendant quatorze années avec activité et dévouement.

D. Levade est l'auteur de plusieurs ouvrages de théologie et de linguistique, dont voici la liste : 1. *les Méditations du Dr Dodd dans sa prison*, trad. de l'anglais, Amsterdam (Lausanne), in-8, 1780; — 2. *la Suite de la vie et des opinions de Tristram Shandy*, trad. de Sterne, York et Paris, 2 vol. in-12, 1786; — 3. *Sermons prononcés dans les églises d'Amsterdam et de Lausanne*, Lausanne, in-8, 1791; — 4. *Recueil de mots français dérivés de la langue grecque*, Laus., in-8, 1804; — 5. *Tableau des preuves évidentes du christianisme*, traduit de l'anglais de W. Paley, Laus., 2 vol. in-8, 1806; — 6. *Essai sur les moyens de perfectionner l'instruction religieuse de la jeunesse*, Laus., in-12, 1807; — 7. *Horae Paulinae ou la Vérité de l'histoire de saint Paul*, trad. de l'anglais de W. Paley, Nismes, in-8, 1809; — 8. *Quelques Réflexions sur les temples*, Laus., in-8, 1814; — 9. *Des Sépultures* (Laus., 1816), in-8; — 10. *Recueil de onze traités religieux et moraux*, trad. de l'anglais, Laus., in-8, 1816; — 11. *Rapports de la Société biblique du canton de Vaud*, N°s 1 à 12, Laus., in-8, 1816-1827; — 12. *le Berger de Salisbury*, traduit de l'anglais d'Hannah Moore, Laus., in-8, 1818; — 13. *Liturgie de famille ou Recueil de prières pour servir au culte domestique et à l'instruction religieuse des familles*, Laus., in-8, 1823; — 14. *Quelques Réflexions sur la mort*, Laus., in-8, 1825.

SOURCES : Etat civil de Lausanne; — Gazette de Lausanne, 1834; — Journal suisse, 1810; — Archives du christianisme, 1834; — Chrétien évangélique, 1868; — *Haag*, la France protestante.

L'ÉVÊQUE (*Henri*), né à Genève, étudia d'abord la gravure pour la fabrique d'horlogerie, puis cultiva la peinture sur émail et ouvrit avec ses frères un atelier, dans lequel Ab. Constantin fit son premier apprentissage. Plus tard, il voyagea en Espagne, en Portugal et en Angleterre, dessinant sur sa route de nombreux paysages et faisant des portraits sur émail à l'aide d'un four portatif dont il était l'inventeur. En 1823, il revint à Genève, où il reçut le titre d'associé honoraire de la Société des arts. Il passa les dernières années de sa vie à Rome et mourut dans cette ville, en 1832. Excellent peintre sur émail, L'Evêque s'est aussi exercé avec quelque succès dans la peinture à l'huile et à l'aquarelle.

SOURCE : *Rigaud*, Des Beaux-Arts à Genève.

LÉVRIER (*Pierre*), fils d'Aimé Lévrier, devint orphelin dans son enfance et fut élevé par les soins de Philibert Berthelier, père du célèbre patriote. Admis à la bourgeoisie de Genève en 1471, il faisait déjà partie du conseil en 1478. Il remplit successivement les fonctions de secrétaire ducal, de procureur fiscal de l'évêque, enfin de syndic de Genève dans les années 1496, 1502, 1504, 1505, 1506, 1507, 1508, 1513 et 1517. Zélé défenseur des franchises de cette ville, il eut quelques démêlés à leur sujet avec René, bâtard de Savoie, gouverneur général du duché de ce nom, qui le fit jeter en prison. Les syndics ayant hautement protesté contre cet acte injuste, il se vit forcé de lui rendre la liberté. Lorsqu'en 1506 le duc de Savoie, Charles III, écrivit à Genève de lui prêter son artillerie, Lévrier proposa d'abord au conseil de la lui refuser. Craignant toutefois que la ville ne souffrît de la colère ducale, il fut plus tard d'avis d'accéder à sa demande. Il n'en fut pas moins poursuivi par les agents de Charles III et dut s'enfuir à Fribourg dont il acquit la bourgeoisie en 1507. Revenu à Genève, il fut arrêté le 20 août de cette année par ordre de Jean de Savoie, vicaire général de l'évêché, qui ne le relâcha que sur les pressantes réclamations des Fribourgeois. On ignore l'époque précise de la mort de Pierre Lévrier.

SOURCES : *Galiffe*, Notices généalogiques, I; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — *Roget*, les Suisses et Genève.

LÉVRIER (*Amédée*), fils du précédent et d'Angéline Egorfa, était, en 1517, juge des excès et membre du conseil de Jean de Savoie, évêque de Genève. Le châtelain de Gaillard, vassal du duc de Savoie, s'étant emparé, à cette époque, d'un criminel auquel ce prélat venait de faire grâce, Lévrier prit en main la défense des droits de son maître, et arracha le condamné à la mort sur le lieu même du supplice. Il s'opposa dès lors avec énergie aux usurpations de la maison de Savoie à Genève, et obtint que le vidomne, nouvellement désigné, prêtât à l'avenir son serment, non plus au duc, mais au Conseil épiscopal, 19 février 1524. Charles III, vivement irrité de ce que Lévrier avait dit de lui en conseil : « qu'il n'avait aucun droit sur Genève, » le somma de lui apporter les preuves de son assertion dans un délai de trois jours. Quoiqu'il se vît dans l'impossibilité de les fournir, Lévrier résolut de ne pas quitter Genève. Enlevé par des émissaires du duc, au sortir de l'église de Saint-Pierre, 12 mars 1524, il fut d'abord conduit en Palais, puis à Bonne, où il fut décapité le jour suivant.

SOURCES : *Secretan*, Galerie suisse; — *Roget*, les Suisses et Genève; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — *Galiffe*, Notices généalogiques, I.

LHUILLIER (*Simon-Antoine-Jean*), fils de Laurent Lhuillier, né à Genève le 24 avril 1750, témoigna dès son enfance un goût prononcé pour les mathématiques qui lui valut l'intérêt particulier de G.-L. Le Sage. Ce savant l'initia à l'étude de l'algèbre, l'aida de ses conseils et le plaça, en 1768, comme précepteur dans la maison de M. Rilliet-Plantamour. Lhuillier concourut le 11 janvier 1777 pour le prix institué par la commission polonaise des livres élémentaires en faveur du meilleur traité de mathématiques à l'usage des écoles. Ses *Eléments d'arithmétique et de géométrie pour les écoles palatinales* ayant été couronnés, il fut appelé en Pologne pour y faire l'éducation du jeune prince Czartorisky. Après un séjour très bref dans sa ville natale (1789), il se rendit auprès de son ami Pfleiderer, à Tubingue, d'où il revint à Genève se mettre sur les rangs pour la chaire de mathématiques, vacante par la retraite de Louis Bertrand. L'ayant obtenue, en juillet 1795, il l'occupa avec distinction jusqu'en 1823. Lhuillier mourut le 28 mars 1840. Ce mathématicien fut membre de la Société d'éducation du

royaume de Pologne, de la Société des arts de Genève, etc., et correspondant des Académies de Berlin et de Saint-Pétersbourg, ainsi que de la Société royale de Londres.

Voici les titres de ses ouvrages : 1. *Eléments d'arithmétique et de géométrie pour les écoles palatinales*, Varsovie, in-8, 1778; — 2. *De relatione mutua capacitatis et terminorum figurarum, geometrice considerata, seu de maximis et minimis*, pars I, Vars., in-4, 1782; — 3. *Exposition élémentaire des principes des calculs supérieurs*, Berlin, in-4, 1787. Ouv. couronné par l'Acad. de Berlin en 1786; — 4. *Polygonométrie ou De la Mesure des figures rectilignes et abrégé d'isopérimétrie*, Genève, in-4, avec fig., 1789; — 5. *Examen du mode d'élection proposé à la convention nationale de France, en février 1793, et adopté à Genève*, Gen., in-8, 1794; — 6. *Principiorum calculi integralis et differentialis expositio elementaris*, Tubing., in-4, 1795; — 7. *Précis d'arithmétique à l'usage des écoles primaires*, Gen., in-12, 1797; — 8. *De la corrélation des figures de géométrie*, Gen., in-8, 1801; — 9. *Eléments raisonnés d'algèbre, publiés à l'usage des étudiants en philosophie*, Gen., 2 vol. in-8 (an XII), 1804; — 10. *Eléments d'analyse géométrique et d'analyse algébrique, appliqués à la recherche des lieux géométriques*, Gen. et Paris, in-4, avec pl., 1809.

On lui doit les mémoires suivants, insérés dans le Journal encyclopédique : *Lettre en réponse aux objections élevées contre la gravitation newtonienne* (février 1773); — *Examen du mémoire sur les poids et mesures où l'on se propose le moyen d'avoir des étalons ou modèles de mesures et de poids qui soient réglés par des principes certains et invariables* (juillet 1785); — *Théorie des solides plano-superficiels* (1787); — *Sur la Décomposition en facteurs de la somme et de la différence de deux puissances à exposants quelconques de la base des logarithmes hyperboliques, dans le but de dégager cette décomposition de toute idée de l'infini* (1788, 1789); — *Solution algébrique du problème suivant : A un cercle donné inscrire un polygone dont les côtés passent par des points donnés* (1796); — *Sur les Probabilités* (1796); — *Mémoire sur l'art d'estimer la probabilité des causes par les effets* (1796); — *Remarques sur l'utilité et l'étendue du principe par lequel on estime la probabilité des causes* (1796); — *Mémoire sur l'application du calcul*

des probabilités à la valeur du témoignage. (1797.) Lhuillier a encore publié dans les Mémoires de l'Académie de Berlin : *Mémoire sur le minimum de cire des alvéoles des abeilles et en particulier sur un minimum-minimorum relatif à cette matière* (1781); — dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Pétersbourg : *Démonstration immédiate d'un théorème fondamental d'Euler sur les polyèdres et exceptions dont ce théorème est susceptible* (tom. IV); — dans les Mémoires de l'Institut de France, classe de mathématiques : *Théorèmes de polyédrométrie* (tom. Ier); — enfin dans les Transactions philosophiques : *Elementary manner of obtaining the series by which are expressed exponential quantities and the trigonometric functions of circular arcs* (1796.)

SOURCES : *Wolf*, Biographien zur Culturgeschichte der Schweiz; — *Haag*, la France protestante; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève, III.

LIBON succéda à Boson comme évêque de Lausanne, en 927. Il fut élu à Chavornay et ordonné devant une grande assemblée de prélats et de seigneurs transjurains, convoqués par Rodolphe II, roi de Bourgogne transjurane. Le prêtre Vitalis ayant fait donation à l'église de Lausanne de terres à Mézery, dans le territoire de Renens, le 4 mars 929, l'évêque lui accorda à titre de *præstaria*, pour le terme de cinq ans, la jouissance de ces mêmes terres et de quelques autres, situées au village de Denesy. On place sa mort en 932.

SOURCE : Mémoires et documents de la Suisse romande, VI et XIX.

LINCK (*Antoine*), peintre, né en 1768 à Genève, où il est mort en 1844, a reproduit à la gouache, avec une grande fidélité, les sites alpestres les plus remarquables de la contrée. Elève de son père, il débuta dans la carrière artistique en présentant à l'exposition de 1789 des vues du *nant d'Ancrenaz* et de la *cascade de Pissevache* qui lui firent beaucoup d'honneur. Ses ouvrages ont dès lors obtenu un succès mérité. Il fut nommé membre de la Société des arts en 1820.

SOURCE : *Rigaud*, Des Beaux-Arts à Genève.

LIOTARD (*Jean-Etienne*), célèbre peintre portraitiste, fils d'Antoine Liotard et d'Anne Sauvage, naquit le 22 décembre 1702

à Genève, où il reçut les premières notions de l'art du dessin. Encouragé par de rapides progrès, il vint à Paris, en 1725, et fréquenta pendant trois ans l'atelier du peintre en miniature Massé. Livré ensuite à ses propres forces, il ne tarda pas à exceller dans la miniature, dans la peinture sur émail et surtout dans le portrait au pastel. Le marquis de Puisieux, ambassadeur de France à la cour de Naples, l'ayant invité à l'accompagner dans cette ville, il y resta près de quatre ans. De là il se rendit à Rome, où il eut l'occasion d'être présenté au pape et à plusieurs cardinaux, qui lui commandèrent leurs portraits. En 1738, arrivé à Constantinople, à la suite du comte de Sandwich et de lord Duncannon, il y fit un séjour de quatre ans, pendant lequel il reproduisit par la peinture les principaux costumes du pays. Il finit par adopter lui-même l'habit oriental, qu'il conserva toute sa vie, ce qui lui valut le surnom de Liotard le Turc. Au retour de ce voyage, il s'arrêta dix mois à Jassy, où il fit le portrait du prince de Moldavie. Etant parti de là pour Vienne, il y reçut un accueil cordial de l'impératrice Marie-Thérèse et de son époux François Ier. Ce prince profita de sa présence pour faire peindre la famille impériale et lui demanda son propre portrait, afin de le placer à Florence dans la galerie de Médicis. Après avoir assisté au couronnement de l'empereur à Francfort, 1745, Liotard séjourna peu de temps à Genève et se rendit ensuite à Paris, où il fit les portraits de tous les membres de la famille royale, à Londres, enfin, vers 1756, à la Haye, où il peignit le stathouder. Il se maria la même année avec Marie Fargues, fille d'un négociant d'Amsterdam. De 1772 à 1774, il fit un second séjour en Angleterre, après lequel il vint passer le reste de ses jours dans sa ville natale. Lorsque l'empereur Joseph II vint à Genève, en été 1777, ce monarque lui fit l'honneur de visiter son atelier. Porté par ses concitoyens au Conseil des Deux-Cents, en 1784, Liotard termina sa carrière le 12 juin 1789. Une de ses filles fut filleule de l'impératrice Marie-Thérèse.

On a de ce peintre un grand nombre de portraits en miniature, sur émail et au pastel, répandus dans les principales galeries de l'Europe, et qui se distinguent généralement par une touche spirituelle et légère, par un dessin gracieux et correct et par une res-

semblance si parfaite que Lemoine, premier peintre de Louis XV, a dit avec raison de Liotard : « Je ne connais aucun peintre qui, tout en embellissant la nature, la traduise aussi fidèlement; ses portraits sont d'une vérité qui cause presque l'étonnement. » On ignore malheureusement le procédé dont il s'est servi pour fixer ses couleurs, qui sont admirablement conservées. Le musée Rath, qui ne possède aucun des émaux de Liotard, a, en revanche, plusieurs de ses pastels. Nous en donnons la liste : 1 et 2. Deux exemplaires différents de son propre *Portrait;* — 3. *M*me *Liotard;* — 4. *M. Liotard*, de Plainpalais; — 5. *M. Liotard*, de la Servette; — 6. *le Syndic Sarasin;* — 7. *M*me *d'Epinay;* — 8. *l'Impératrice Marie-Thérèse;* — 9. *Saint Pierre*. La bibliothèque de Genève renferme les portraits au pastel du *Docteur Tronchin* et du *Syndic Mussard*, ainsi que huit dessins de costumes, faits d'après nature et gravés à Vienne. Voici les titres des pièces de cette collection : 1. *Sadig Aga*, grand trésorier des mosquées; — 2. *Mehemet Aga*, frère de Sadig; — 3. un *Nain du Grand Seigneur;* — 4. *Paysanne de la Campagne de Rome;* — 5. *Dame de Constantinople;* — 6. un *Effendi;* — 7. *M. Levelt*, négociant anglais établi à Constantinople; — 8. *Dame de Constantinople*. La galerie de Dresde possède de lui plusieurs émaux et les trois pastels suivants : 1. son propre *Portrait;* — 2. *le Maréchal Maurice de Saxe;* — 3. *la Femme de chambre viennoise,* connue sous le nom de *la Belle Chocolatière*. Liotard s'est aussi essayé dans la gravure, mais il resta dans ce genre au-dessous de son frère Michel. On cite de lui : 1. son propre *Portrait* (gravé deux fois), in-4; — 2. une *Dame franque de Péra à Constantinople recevant une visite*, in-4, portraits de *l'Impératrice Marie-Thérèse* et de sa fille *Marie-Christine* (les visages seuls sont de Liotard, le reste de J. Camerata); — 3. une *Dame franque de Galata accompagnée de son esclave*, in-4; — 4. *la Vénus endormie*, d'après le Titien, in-fol.; — 5. *le Chat malade*, d'après Watteau, in-fol.; — 6. *le Lieutenant-général de police R. Hurault*, in-fol.; — 7. portrait de *Joseph II*, in-fol.; — 8. *la Vénus callipyge*, in-fol.; — 9. *Des Fumeurs flamands;* — 10. *Marie-Thérèse Liotard*. Liotard est l'auteur d'un *Traité sur l'art de la peinture et la manière de la juger*, Genève, in-8, 1781. Ouvrage dédié aux mânes de Corrége.

SOURCES : *Rigaud*, Des Beaux-Arts à Genève; — *Haag*, la France protestante; — *Fuesslin*, Geschichte der besten Maler der Schweiz; — Nouvelle Biographie générale; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève.

LIOTARD (*Jean-Michel*), graveur genevois, frère jumeau du précédent, fréquenta, dès 1725, l'atelier de Benoît Audran, à Paris, où il établit sa réputation par d'excellents dessins et de belles gravures. En 1735, il se rendit à Venise, à l'invitation du consul anglais Joseph Smith, pour graver sept cartons de peintures à fresque, que Carlo Cignani avait faits pour le duc de Parme, et sept tableaux d'histoire sainte, composés par Sébastien Ricci. Il publia, en 1743, ces deux travaux sous les titres suivants : *Caroli Cignani monochromata septem*, in-fol., et *Opus Seb. Ricci Bellunensis absolutissimum ab Joan. Mich. Liotard genevense aere expressum*, Venet., gr. in-folio. Revenu ensuite à Paris, Liotard exécuta les gravures de plusieurs ouvrages de Watteau, tels que : *les Comédiens françois; — le Sommeil dangereux; — Jeune Fille avec des fleurs; — l'Entretien amoureux; — les Deux Cousins; — la Conversation françoise*. Il fit en outre neuf grands dessins d'après les tableaux d'Eustache Le Sueur, représentant la vie de saint Bruno, le dessin du portrait de la reine de France, d'après Tocqué, gravé par Jean Daullé, enfin celui du portrait de Voltaire, gravé par Balechou. Vers 1760, il retourna à Genève, où il mourut le 15 mai 1796.

SOURCES : *Rigaud*, Des Beaux-Arts à Genève; — *Haag*, la France protestante; — *Fuesslin*, Geschichte der besten Maler der Schweiz.

LISSIGNOL (*Abraham*), dessinateur et peintre sur émail, né à Genève en 1749, appartenait à une famille d'habitants de cette ville et ne fut admis à la bourgeoisie qu'en 1791. Il embrassa la cause de la révolution de décembre 1792, entra, le 21 avril 1793, dans le Comité provisoire d'administration et siégea, dès le 20 juillet 1794, dans la Commission révolutionnaire. Lissignol mérite l'estime des connaisseurs par la correction de ses dessins de même que par la délicatesse de ses portraits sur émail. Ayant succédé, en 1793, à M. Vanière dans la direction de l'école de figure, il proposa un plan d'école de dessin qui fut adopté.

SOURCES : *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — Journal de Genève, 1793.

LÖHR (*Charles-Louis*), né à Genève le 1er janvier 1746, se voua à la peinture sur émail, dans laquelle il acquit un certain degré de perfection. Après avoir achevé ses études à Paris, il pratiqua son art dans sa patrie, mais les troubles qui la désolaient l'engagèrent bientôt à retourner en France, d'où il se rendit plus tard en Angleterre avec l'intention de s'y établir. Le climat rigoureux de ce pays ayant toutefois profondément altéré sa santé, il dut revenir en Suisse, en 1776, et termina sa carrière à Vevey, le 7 juin 1778. Ses œuvres, dispersées dans des collections particulières, se distinguent par beaucoup de grâce, de fini et de vérité dans le coloris.

SOURCE : *Rigaud*, Des Beaux-Arts à Genève.

LOLME (*Jean-Louis de*), né à Genève en 1740, exerça la profession d'avocat dans cette ville, mais se vit obligé de la quitter pour avoir publié, en 1766, une brochure relative aux discordes civiles qui agitaient sa patrie, intitulée : *Examen de trois points de droit.* Il se retira à Londres où des talents supérieurs lui auraient certainement assuré une position avantageuse, s'il ne se fut adonné au jeu et à la débauche. Il y vécut dans le désordre et dans la misère, dédaignant les secours de puissants protecteurs. Revenu à Genève vers 1775, il fut nommé, en cette année, membre du Conseil des Deux-Cents. J.-L. de Lolme mourut à Seewen (canton de Schwitz), le 16 juillet 1806.

Pendant son séjour en Angleterre, ce jurisconsulte s'était livré à une étude approfondie de la constitution de ce pays, qu'il préfère dans ses écrits aux formes de gouvernement de toutes les nations avec lesquelles il établit un parallèle. On a de lui : 1. *la Constitution de l'Angleterre ou l'Etat du gouvernement anglais, comparé à la fois avec la forme républicaine et avec les autres monarchies de l'Europe*, Amsterdam, in-8, 1771 ; 1774; 1778; 4e édition, dédiée au roi d'Angleterre, 1784; nouvelle édition revue sur la 4e édition anglaise, Genève et Paris, in-8, 1790-1793. Cet ouvrage fut traduit en anglais dès 1775 (Londres, in-8, 1775), et eut dès lors en cette langue de nombreuses éditions. La meilleure passe pour être celle qui parut à Lond., en 1807 (in-8), avec des corrections, des notes et une « Vie » de l'auteur par Cook ; — 2. *A Parallel between*

the English government and the former government of Sweden, containing some observations on the late revolution in that kingdom and an examination of the causes that secures us against both aristocraty and absolute monarchy, London, in-8, 1772; — 3. *The History of the Flagellants*, Lond., in-4, 1777; 2e édition augmentée, Lond., in-4, 1782; traduit en allemand, Leipzig, in-8, 1785. Paraphrase de l'ouvrage de l'abbé Boileau; — 4. *An essay containing a few strictures of the union of Scotland with England, and on the present situation of Ireland, being an introduction to de Foë's History of the Union*, Lond., in-4, 1787; — 5. *Observations relative to the taxes upon windows, lights, the shop-tax and the impost upon hawkers and pedlars*, Lond., in-8, 1788; — 6. *Observations upon the late embarassment and the proceedings in Parliament relative to the same*, Lond., in-8, 1789.

SOURCES : Nouvelle Biographie générale; — *Haag*, la France protestante; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — *Sayous*, le XVIIIe Siècle à l'étranger.

LORIOL (*Daniel de*), général hollandais, d'une ancienne famille de Bresse réfugiée dans le Pays de Vaud pour cause de religion, était fils de Paul de Loriol et de Madeleine Monnier de Lisy. Il fut baptisé à Etoy le 28 octobre 1720, et fit ses études à l'académie de Genève dès le 6 juin 1736. S'étant voué à l'état militaire, il fit ses premières armes en Sardaigne, où il servit du 10 février 1742 au 20 novembre 1746, et parvint au grade de lieutenant de grenadiers. En février 1747, il entra dans les troupes hollandaises comme capitaine dans le 3e bataillon du régiment d'infanterie dont le prince Waldeck était propriétaire. Ce dernier le choisit peu après pour son troisième aide de camp. Devenu major le 10 juin 1755, puis lieutenant-colonel par commission le 18 mars 1760, Daniel de Loriol fut nommé, le 6 novembre 1766, lieutenant-colonel effectif du 2e bataillon avec rang de colonel. Il devint colonel commandant de ce régiment en 1776, général-major le 22 juin 1779, et mourut quelques années plus tard, 1788.

SOURCES : Etat civil d'Etoy; — *May*, Histoire militaire de la Suisse.

LORNAY (*Guillaume de*). L'évêque de Genève, Adhémar Fabri,

étant mort à Avignon auprès de Clément VII, le 8 octobre 1388, cet antipape fit usage du droit qu'avait le saint-siége de disposer des évêchés dont les titulaires mouraient en cour pontificale. Il nomma à cette église, par bulle du 12 octobre 1388, Guillaume de Lornay, archidiacre de Carpentras, chapelain et camérier papal. Ce prélat accorda, en 1390, au comte de Savoie, Amédée VII, l'autorisation de séjourner dans la ville de Genève. La maison de Genève s'étant éteinte, en 1394, par la mort du comte Robert, antipape sous le nom de Clément VII, ses biens passèrent à Humbert, puis à Oddon de Villars, qui les vendit à Amédée VIII de Savoie, lequel en prêta hommage, quatre ans plus tard, à Guillaume de Lornay. Ce prélat donna, en 1407, à l'église de Saint-Pierre une grosse cloche qu'il appela Clémence en souvenir des bienfaits qu'il devait à Clément VII. On place sa mort le 31 octobre 1408. Guillaume de Lornay fut le premier évêque de Genève qui employa la qualification de prince, que l'empereur Frédéric Barberousse avait accordée en 1154 à Arducius de Faucigny et à ses successeurs.

SOURCES : *Picot*, Histoire de Genève ; — *E. Mallet*, Mémoire historique sur l'élection des évêques de Genève ; — *Blavignac*, Armorial genevois.

LOUP (*Samuel*), géographe vaudois, d'une famille originaire de Rougemont et fils de Samuel Loup et de Rose Amey, naquit à Essert le 31 décembre 1728. Nous ignorons de plus amples détails sur l'existence de ce personnage, qui a dessiné les cartes d'une partie des Alpes suisses. On connaît de lui une carte chorographique de la *Partie occidentale de l'Oberland*, qui parut à Londres en 1754, et une carte du *Lac de Genève et de ses environs*.

SOURCES : Etat civil d'Essert ; — Feuille du canton de Vaud, 1822, pag. 16.

LOYS DE BOCHAT (*Charles-Guillaume de*), historien, né à Lausanne le 11 décembre 1695, reçut sa première éducation sous le toit paternel. Son père le destinait au ministère du saint Evangile, mais il préféra suivre la carrière du barreau. Elève distingué du célèbre Barbeyrac, il devint licencié à Bâle en 1716, après avoir soutenu une thèse, *De optimo principe*, et succéda l'année suivante à son maître dans la chaire de droit qu'il avait occupée à

l'académie de Lausanne. Il ne commença cependant pas tout de suite son professorat, mais prit un congé pour voyager en Hollande et fut remplacé pendant son absence par M. de Waldkirch. A son retour, 1720, Loys de Bochat s'acquitta avec le plus grand succès de ses fonctions académiques et joignit l'enseignement de l'histoire à celui de la jurisprudence. Déjà assesseur du bailliage de Lausanne dès 1725, il renonça, en 1741, à sa place de professeur, ayant été appelé, en 1740, aux postes de lieutenant baillival et de contrôleur général à Lausanne, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée dans la nuit du 3 au 4 avril 1754.

Ce savant était membre de l'Académie des sciences de Göttingue et de plusieurs autres sociétés savantes. Il s'est fait connaître par d'excellents ouvrages d'histoire suisse et de jurisprudence, ainsi que par plusieurs mémoires en faveur de l'érection de l'académie de Lausanne en université. Ses principaux écrits sont : 1. *Mémoires pour servir à l'histoire du différend entre le pape et le canton de Lucerne à l'occasion du bannissement du curé Andermatt*, Lausanne, in-8, 1727 ; — 2. *Réponse à la réfutation d'un anonyme*, broch. in-8, 1728; — 3. *Ouvrages pour et contre les services étrangers, considérés du côté du droit et de la morale*, Laus., 3 vol. in-8, 1738; — 4. *Epistolica dissertatio qua declaratur Lapis antiquus, in loco, ubi quondam Lousonna fuit effosus (sic), et de nonnullis ad Helvetiae Romanae antiquitates pertinentibus argumentis disseritur*, Laus., in-4, 1741; — 5. *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissements sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse et sur ses monuments d'antiquités*, Laus., 3 vol. in-4, 1747-1749; — 6. *Manifeste au sujet de la conspiration découverte à Berne, en juillet 1749*, traduit de l'allemand, Berne, broch. in-4, 1749; — 7. *Matériaux pour une histoire littéraire de la Suisse*, mss.; — 8. *Commentaire sur le Plaid général*, ms. in-4; — 9. *Notes sur le Plaid général*, ms. in-4. Loys de Bochat a publié dans le Journal helvétique : *Lettres sur le culte des dieux d'Egypte et en particulier sur celui d'Isis* (1742); — *Sur l'Origine des ducs de Zœringue* (1746); — dans le Musée helvétique : *Locus J. Caesaris ad Helvetios pertinens adversus emendationem tentatam defensus et illustratus* (25e cahier); — *Veterum Helvetiorum fortitudo contra J. Conrad Schwartz judicium assertum.* (27e cahier.)

Il fut aussi collaborateur de la Bibliothèque italique, puis du Mercure suisse.

SOURCES : *Clavel de Brenles*, Eloge historique de M. C.-G. Loys de Bochat; — *Gindroz*, Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud; — Biographie universelle; — *Vulliemin*, der Canton Waadt; — *Golowkin*, Lettres diverses recueillies en Suisse (Note); — *Wolf*, Biographien zur Culturgeschichte der Schweiz (art. Loys de Cheseaux); — *Monnard*, Discours prononcé à l'installation de l'académie, 1839. (Note.)

LOYS DE CHESEAUX (*Jean-Philippe*), astronome et physicien vaudois, baptisé à Lausanne le 4 mai 1718, était fils du banneret Paul-Etienne Loys et d'Estienne-Judith de Crousaz. Doué de talents très précoces pour les sciences, en particulier pour les mathématiques, la physique, la théologie et la philologie, il composa déjà, à l'âge de dix-sept ans, des dissertations excellentes sur la chute des corps, la transmission du son et la puissance de la poudre. Ces mémoires, envoyés par son grand-père J.-P. de Crousaz à l'Académie des sciences de Paris, furent publiés plus tard sous ce titre : *Essais de physique*. En considération des services qu'il avait rendus à l'astronomie, on l'invita à prendre la direction de l'observatoire de Saint-Pétersbourg, mais il déclina cette offre pour rester dans sa patrie, où il fit construire un observatoire dans sa terre de Cheseaux. Sa constitution délicate ne put résister à la fatigue que lui causaient ses travaux. Il mourut à Paris, le 30 novembre 1751, âgé seulement de trente-trois ans.

Ce savant était membre de la Société royale de Londres, des Académies de Saint-Pétersbourg, de Stockholm et de Göttingue, enfin correspondant de l'Académie des sciences de Paris. On lui doit les ouvrages suivants : 1. *Essais de physique*, Paris, in-12, 1743; — 2. *Traité de la comète qui a paru en décembre 1743 et en janvier, février et mars 1744*, Lausanne, in-8, 1744; — 3. *Eléments de cosmographie et d'astronomie*, Paris, in-8, 1747; — 4. *Dissertations critiques sur la partie prophétique de l'Ecriture, contenant des règles sur la manière de l'interpréter et l'application de ces règles dans l'explication de plusieurs endroits intéressants*, Laus., in-12, 1751; — 5. *Mémoires posthumes sur divers sujets d'astronomie et de mathématiques avec de nouvelles tables très exactes des moyens mouvements du soleil et de la lune*, Lausanne,

in-4, 1754; nouvelle édition sous ce nouveau titre : *Remarques astronomiques sur le livre de Daniel. Mémoire sur les satellites. Loi et propriété de l'équilibre. Probabilités sur la durée de la vie humaine. Tables des momens des équinoxes du soleil et de la lune,* Lausanne et Paris, in-4, 1777. Gabriel-Seigneux de Correvon a publié une *Dissertation* de J.-P. Loys de Cheseaux *sur l'année de la naissance de Notre Seigneur et sur celle de sa mort,* dans le troisième volume de sa traduction de « la Religion chrétienne » d'Addison. (Genève, 3 vol. in-8, 1771.) Ce savant leva, en 1749, la *Carte de l'Helvétie,* en 4 feuilles in-fol., qui se trouve à la fin des « Mémoires critiques sur l'histoire ancienne de la Suisse, » par Loys de Bochat.

Charles-Louis LOYS DE CHESEAUX, physicien et économiste, baptisé à Lausanne le 22 mars 1730, mort le 29 août 1789, était frère du précédent. Membre de la Société économique de Berne, dès le 23 janvier 1762, il fit paraître dans ses Mémoires une *Lettre à M. Bertrand* (1762, 1re partie), ainsi qu'un *Essai sur la population du canton de Berne et particulièrement du Pays de Vaud.* (1766, 3e partie.) Ch. Loys est aussi l'auteur des ouvrages suivants : 1. *Discours philosophique sur la physique et l'histoire naturelle,* Paris, in-8, 1762; — 2. *Harmonie des prophéties avec quelques événements du temps passé et plusieurs du temps présent, qui nous découvrent ceux qui ne sont pas loin d'arriver,* Laus., in-8, 1774; — 3. *Abrégé chronologique pour servir à l'histoire de la physique jusqu'à nos jours,* Strasbourg, 2 vol. in-8, 1786, 1787.

SOURCES : Etat civil de Lausanne (Naissances); — *Wolf,* Biographien zur Culturgeschichte der Schweiz, tom. III; — Biographie universelle; — *Martignier,* Vevey et ses environs.

LOYS DE MIDDES (*Etienne-François-Louis*), d'une autre branche de la famille des précédents, était fils de Daniel-François Loys, coseigneur de Middes, et de Louise-Sophie Loys de Villardin. Né à Lausanne le 30 juin 1722, il entra, en 1742, au service de France comme enseigne dans le régiment suisse de Bettens, où il obtint successivement les grades de sous-lieutenant, en 1744, de lieutenant, en 1745, de capitaine-lieutenant, en 1747. Après avoir honorablement combattu en Flandres (1744 à 1748), il reçut, en

1751, une compagnie du régiment de Diessbach, avec lequel il fit plusieurs campagnes, entre autres celle de 1757. Breveté lieutenant-colonel, en 1762, il commandait, le 9 juillet de la même année, le château de Waldeck, assiégé par l'armée anglaise. Une longue résistance étant impossible contre un ennemi très supérieur en nombre, il capitula honorablement au bout de trois jours. Au mois de mai 1766, il fut créé major effectif du régiment où il servait. Loys devint colonel par commission, en 1768, et brigadier des armées du roi, le 12 novembre 1770. Retiré plus tard à Lausanne, il y mourut en 1806.

SOURCES : *May*, Histoire militaire de la Suisse; — *Girard*, Histoire abrégée des officiers suisses; — Etat civil de Lausanne; — Almanach royal, 1771; — *Gottschalk*, Ritterburgen Deutschlands, tom. V, N° 125.

LOYS (*Jean-Samuel de*), agronome et économiste vaudois, fils de Jean-Louis de Loys et d'Adrienne Cramer, naquit le 10 juin 1761 à Lausanne, où il est mort le 1er décembre 1825. Il rendit des services signalés à l'exploitation agricole du canton de Vaud en introduisant dans son domaine de Dorigny d'importantes améliorations, qu'il fit ensuite connaître par ses écrits. Entré, en 1814, au Grand Conseil vaudois, il fit partie du Conseil d'état, du 19 janvier 1815 au 14 mai 1816. J.-S. de Loys fut membre de la Société d'agriculture et d'économie de Lausanne, membre honoraire de la Société économique de Fribourg, etc.

On a de lui : *Observations sur quelques sujets d'économie cantonale*, Laus., in-8, 1821; — *Observations sur la réponse adressée à M. Lullin concernant le commerce de la Suisse*, Lausanne, in-8, 1822. Outre ces deux brochures, J.-S. de Loys a publié de nombreux mémoires dans divers recueils périodiques. Nous citerons dans les Notices d'utilité publique, tom. I : *Lettre sur un mémoire relatif aux jachères; — Eclaircissemens sur cette lettre; — Lettre sur l'usage des pommes de terre pour la nourriture des bêtes; — Lettre sur la meilleure nourriture à donner aux porcs;* — dans les Feuilles d'agriculture et d'économie générale, tom. I, 1re partie : *Notice sur les comestibles; — Moyen d'augmenter considérablement les substances alimentaires; — Discours; — Observations sur l'économie rurale de Dorigny; — Sur l'Ecole d'industrie de*

Hofwyl; — Moyen de soustraire le maïs aux dégâts des corbeaux; — tom. I, 2e partie : *Observations sur les engrais des prairies; — Indications sur la culture des betteraves à sucre; — Description d'une machine à laver les pommes de terre; — Pain de pomme de terre;* — tom. II : *Discours prononcé sur le champ au moment où les opérations agricoles ont été commencées; — Détails et explications données pendant l'examen des diverses parties du domaine de Dorigny; — Lettre sur les pommes de terre du Pérou;* — tom. III : *Projet d'assolement proposé aux cultivateurs du canton de Vaud;* — tom. IV : *Notice sur les comestibles;* — tom. VII : *Lettre sur l'usage des pommes de terre pour la nourriture des bêtes à cornes; — Lettre sur la meilleure nourriture à donner aux porcs;* — dans les Feuilles du canton de Vaud, tom. IX : *Economie rurale.*

SOURCES : Etat civil de Lausanne; — Gazette de Lausanne, 1814, 1815, 1816 et 1825.

LUC (*Jacques-François de*), issu d'une famille originaire de Lucques, mais établie à Genève dès le XVIe siècle, naquit dans cette ville le 14 mai 1698. Il exerçait la profession d'horloger, et devint membre du Conseil des Deux-Cents, ainsi que l'un des chefs du parti des Représentants. J.-F. de Luc mourut en 1780. Aussi bon chrétien que bon patriote, il a pris la défense de la religion dans deux ouvrages intitulés : *Lettre contre la fable des Abeilles* (de Mandeville), in-12, 1740; — *Observations sur les savants incrédules et sur quelques-uns de leurs écrits*, Genève, in-8, 1762.

SOURCES : Nouvelle Biographie générale; — Biographie universelle; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève, III.

LUC (*Jean-André de*), fils aîné du précédent et de Françoise Huault, fut un des physiciens les plus célèbres de son siècle. Né à Genève le 8 février 1727, il y suivit les cours du collége et se voua ensuite au commerce, tout en se livrant avec passion à l'étude des sciences physiques et naturelles, qui lui doivent des ouvrages importants. Dès cette époque, il fit avec son frère Guillaume-Antoine (voy. ce nom) de fréquentes excursions dans les Alpes, d'où ils rapportèrent les premiers matériaux d'une riche collec-

tion d'histoire naturelle, principalement de minéralogie, qu'ils ne cessèrent d'agrandir. Ces occupations ne l'éloignèrent pas entièrement de la vie publique. Il embrassa avec chaleur le parti des Représentants, qui le chargèrent, en 1768, d'une mission à Berne et à Paris, et entra, en 1770, au Conseil des Deux-Cents. Quelques revers de fortune l'ayant décidé de quitter la carrière commerciale pour se livrer exclusivement à ses travaux scientifiques, de Luc s'établit, en 1773, en Angleterre, où il fut nommé l'année suivante lecteur de la reine. Profitant des loisirs que lui laissaient ces fonctions, il fit plusieurs voyages en Suisse, en France et en Hollande. De 1798 à 1804, il vécut en Allemagne, où il séjourna successivement à Göttingue, dont l'université lui décerna le titre de professeur honoraire de géologie et de minéralogie, 1798, à Berlin, puis à Brunswick. Après avoir parcouru l'Angleterre, de 1804 à 1807, il passa les dernières années de sa vie au village de Clewer, près de Windsor, et y mourut le 7 novembre 1817.

J.-A. de Luc était membre des Sociétés royales de Londres, de Dublin et de Göttingue, correspondant de l'Académie des sciences de Paris. La météorologie et la géologie lui sont redevables de plusieurs découvertes utiles : non-seulement il a perfectionné le thermomètre de Réaumur en remplaçant l'esprit-de-vin par le mercure, mais il a aussi inventé un baromètre portatif, destiné à la mesure des montagnes, enfin il a construit l'hygromètre dit de de Luc, qu'il présenta, en 1773, à la Société royale de Londres. Ayant amélioré plus tard cet instrument en substituant la baleine à l'ivoire, il le soumit à l'appréciation de l'Académie des sciences de Paris, 1781. De Luc manifesta pendant toute sa vie pour la religion un vif attachement, qui se reflète dans ses écrits. Voici la liste de ces derniers : 1. *Recherches sur les modifications de l'atmosphère ou Théorie des baromètres et des thermomètres*, Genève, 2 vol. in-4, 1772; nouvelle édit., Paris, 4 vol. in-8, 1784. Travail remarquable, présenté, en 1762, à l'Académie des sciences et qui contient la découverte du rapport exact entre les hauteurs des montagnes et celles du baromètre; — 2. *Relation de différents voyages dans les Alpes du Faucigny*, par MM. D., Mæstricht, in-12, 1776. Récit des excursions scientifiques faites par les frères de Luc avec P.-G. Dentand; — 3. *Lettres physiques et morales sur*

les montagnes et sur l'histoire de la terre et de l'homme, adressées à la reine de la Grande-Bretagne, la Haye, 6 vol. in-8, 1778-1780. L'auteur réfute dans cet ouvrage une des principales objections faites contre la révélation; il y démontre la concordance du récit de la Genèse avec les résultats de la géologie moderne. Les six jours de la création sont, d'après lui, six époques, embrassant chacune plusieurs milliers d'années et qui ont dû précéder l'état actuel de notre terre. Pour donner raison du déluge, de Luc suppose que l'ancien continent, soutenu autrefois sur d'immenses cavités, a formé par suite d'un affaissement subit le lit actuel des mers, tandis que l'ancien océan devenait terre ferme. Cette hypothèse explique la présence dans nos montagnes de nombreux animaux marins devenus fossiles. Plusieurs lettres des tomes II et V sont de Guillaume-Antoine de Luc; — 4. *Lettres sur quelques parties de la Suisse, adressées à la reine de la Grande-Bretagne*, in-8, 1785; — 5. *Nouvelles Idées sur la météorologie*, Londres, 3 vol. in-8, 1786; — 6. *On Evaporation* (en anglais), Lond., broch. in-4, 1792; — 7. *A second Paper on hygrometry*, London, in-4, 1794; — 8. *Lettres sur l'histoire physique de la terre, renfermant de nouvelles preuves géologiques et historiques de la mission divine de Moïse*, Paris, in-8, an VI (1798). Ces lettres, adressées au professeur Blumenbach, peuvent être considérées comme un traité élémentaire d'histoire naturelle du globe. Elles sont un résumé d'autres lettres, écrites à M. de la Métherie dans le Journal de physique, années 1790, 1791 et 1798; — 9. *Lettres sur l'éducation religieuse de l'enfance, précédées et suivies de détails historiques*, Berlin, in-8, 1799; — 10. *Lettres aux auteurs juifs d'un mémoire adressé à M. Teller*, Berlin, broch. in-8, 1799; — 11. *Dialogue entre un chrétien, un théophilanthrope et un prétendu juif*, Berlin, broch. in-8, 1800; — 12. *Bacon tel qu'il est, ou Dénonciation d'une traduction française de ses ouvrages*, Berlin, in-8, 1800. Brochure dans laquelle de Luc accuse le traducteur français des ouvrages de Bacon, Antoine Lasalle, d'avoir altéré ou retranché plusieurs passages favorables au christianisme; — 13. *Lettres sur le christianisme, adressées à M. le pasteur Teller*, Berlin, in-8, 1801; — 14. *Précis de la philosophie de Bacon et du progrès qu'ont fait les sciences naturelles par ses préceptes et par son exemple,*

Paris, 2 vol. in-8, an IX (1802); — 15. *Abrégé de principes et de faits qui concernent la cosmologie et la géologie*, br. in-8, 1803; — 16. *Correspondance particulière avec M. le pasteur Teller*, Hanovre, in-8, 1803; — 17. *Introduction à la Physique terrestre par les fluides expansibles, précédée de deux Mémoires sur la nouvelle théorie chimique considérée sous différents points de vue*, Paris, 2 vol. in-8, 1803; — 18. *Traité élémentaire sur le fluide galvanique*, Paris, in-8, 1804; — 19. *An elementary Treatise of geology*, Lond., in-8, 1809, trad. en français sous ce titre : *Traité élémentaire de géologie*, Paris, in-8, 1809; — 20. *Geological Travels in the north of Europa, and in England*, Lond., 3 vol. in-8, 1810; — 21. *Voyages géologiques en Angleterre*, 2 vol. in-8, 1811; — 22. *Geological Travels in some parts of France, Switzerland and Germany*, Lond., 2 vol. in-8, 1813; trad. en français sous ce titre : *Voyages géologiques dans plusieurs parties de la France, de la Suisse et de l'Allemagne*, Paris, 2 vol. in-8, 1813; — 23. *Abrégé de géologie, science qui concerne tous les phénomènes observés maintenant sur la terre, ainsi que les conclusions relatives à l'origine du globe qui découlent naturellement de ces phénomènes*, Paris, in-8, 1816. On doit en outre à J.-A. de Luc une foule d'articles, mémoires et dissertations dans les Transactions philosophiques, dans les Journaux de physique et des savants, dans la Bibliothèque britannique, dans le Recueil de l'Académie des sciences, etc.

Sources : Nouvelle Biographie générale; — Biographie universelle; — *Lutz*, Nekrolog denkwürdiger Schweizer; — Bibliothèque universelle, novembre 1817. (Sciences et Arts.)

LUC (*Guillaume-Antoine de*), naturaliste, frère cadet du précédent, naquit en 1729 à Genève, où il fit toute son éducation. Doué d'aptitudes prononcées pour les sciences naturelles, il accompagna Jean-André de Luc dans ses courses scientifiques à travers les Alpes et forma avec lui un riche cabinet de géologie, qu'il enrichit plus tard de précieux échantillons de produits volcaniques, recueillis, en 1756 et 1757, dans son voyage au Vésuve, à l'Etna et à l'île de Vulcano. G.-A. de Luc s'appliqua particulièrement à comparer les coquillages fossiles avec ceux qui se trouvent actuel-

lement dans les mers, et réussit à déterminer l'identité de plus de cent espèces. Il se livra aussi à l'étude des médailles, dont il a rassemblé une riche collection. Le Conseil des Deux-Cents de Genève l'avait admis dans son sein, en 1775. De Luc mourut dans cette ville le 26 janvier 1812. On lui doit la brochure suivante : *Observations sur un ouvrage intitulé : Lithologie atmosphérique*, Genève, in-8, 1803, et quarante mémoires, dont vingt et un ont été publiés dans le Journal de physique (1798-1804), treize dans la Bibliothèque britannique (1800-1809) et six dans le Mercure de France. (1806, 1807.) Les « Modifications de l'atmosphère » et les « Lettres physiques » de J.-A. de Luc renferment des observations de G.-A. de Luc.

SOURCES : Bibliothèque britannique (Sciences et Arts), janvier 1812; — Biographie universelle.

LUC (*Jean-André de*), historien et géologue, fils du précédent et de Camille-Antoinette Huault, naquit à Genève le 16 octobre 1763. Devenu avocat en 1788, il occupa ses loisirs par des études scientifiques et contribua à l'agrandissement de la belle collection d'histoire naturelle formée par son oncle et par son père. La géologie, la minéralogie, de même que quelques points d'histoire et de théologie, lui doivent plusieurs observations neuves et utiles qui firent le sujet de mémoires imprimés à part ou insérés dans la Bibliothèque britannique, dans la Bibliothèque universelle, dans les Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle, enfin dans les Annales de chimie et de physique. Membre de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, de la Société helvétique des sciences naturelles et correspondant de l'Académie des sciences et belles-lettres de Dijon, J.-A. de Luc entra, le 25 septembre 1814, au Conseil représentatif de sa patrie. Il mourut le 14 mai 1847.

Sa publication la plus importante est une *Histoire du passage des Alpes par Annibal, dans lequel on détermine d'une manière précise la route de ce général depuis Carthagène jusqu'au Tessin, d'après la relation de Polybe comparée aux recherches faites sur les lieux*, etc., Genève et Paris, in-8, 1818; 2e édit., Paris, in-8, 1825, écrit qui donna lieu à une vive polémique. Parmi ses autres

travaux, nous citerons : *Examen de la doctrine des Ecritures touchant la personne et la divinité de Jésus-Christ*, Gen., in-8, 1830; — *Mémoire sur plusieurs espèces de roches éparses dans le bassin de Genève et en particulier sur les cailloux calcaires et de grès*, Gen., in-4, 1830; — *Réplique à M. Galland*, Gen., broch. in-8, 1831; — *Eclaircissements sur l'Apocalypse*, Gen., in-8, 1832; — *Mémoires sur les roches calcaires dans les environs de La Roche*, Gen., broch. in-4, 1838.

SOURCES : Mémoires et documents de la société d'histoire et d'archéologie de Genève, V; — *Quérard*, La France littéraire.

LUCINGE (*Godefroy de*), évêque de Lausanne, d'une branche cadette de l'antique maison souveraine de Faucigny, né dans le Chablais, était le fils d'Etienne de Lucinge, seigneur d'Arenthon, et d'Henriette de Clyvod. Il entra de bonne heure dans l'église et fut successivement chanoine, chancelier, puis évêque de Lausanne, lorsque Jean de Bertrand fut transféré à l'archevêché de Tarentaise, 1343. Sa nomination n'ayant pas été ratifiée tout de suite par le pape, il porta le titre d'*electus* (évêque élu) pendant la première année de son épiscopat. Ce prélat renouvela, le 19 février 1344, en faveur de Louis II, baron de Vaud, l'accord par lequel l'évêque Pierre d'Oron avait autrefois associé le père de ce seigneur à la juridiction temporelle de son évêché. Il mourut vers la fin de l'année 1346.

SOURCE : *Schmitt*, Histoire du diocèse de Lausanne.

LUDOVICUS paraît être le nom d'un chanoine de Lausanne, auquel on attribue une courte chronique des évêques de Lausanne, intitulée : *Chronicon breve Episcoporum Lausannensium*, mais plus connue sous le nom de *Manuscrit Demierre* ou *Manuscrit de Moudon;* il embrasse une période d'environ dix siècles (500 à 1533) et a été rédigé entre 1517 et 1536. L'original de ce travail paraît perdu, mais une copie manuscrite s'en trouve aux archives cantonales vaudoises. Il se compose de deux parties très distinctes, dont la première (500 à 1240) n'est qu'une contrefaçon du Cartulaire du prévôt Conon d'Estavayer, tandis que la seconde (1240 à 1533), qui est très courte et malheureusement peu exacte,

est de l'auteur lui-même. Le doyen Bridel en a publié une traduction française dans son Conservateur suisse, en 1828 (tom. XII, pag. 361 à 403), tandis que l'original latin ne vit le jour qu'en 1856, par les soins de l'abbé J. Gremaud. (Mémorial de Fribourg, tom. III, pag. 337 à 361.)

Sources : *F. de Mülinen*, Prodromus einer schweizerischen Historiographie ; — Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, VI. (Introduction, pag. XIII.)

LULLIN (*de Genève*), voyez Genève-Lullin.

LULLIN (*Ami*), théologien et bibliophile, né en 1695 à Genève, où il est mort le 18 décembre 1756. Il se voua au saint ministère, reçut la consécration en 1718, et voyagea ensuite en France, en Hollande et en Angleterre pour y compléter ses études par la comparaison des doctrines professées dans les écoles théologiques de ces divers pays. Revenu dans sa ville natale, où il obtint, en 1726, un poste de pasteur et, en 1737, la chaire d'histoire ecclésiastique, il mérita l'estime et l'affection de ses compatriotes par son éloquence, son érudition, et surtout par le noble emploi qu'il fit de sa fortune en l'employant au soulagement des pauvres. La Société de Londres pour la propagation de la foi et la direction de la bibliothèque de Genève le comptèrent parmi leurs membres. Lullin s'était formé à grands frais une riche collection de manuscrits précieux, dont la plupart avaient appartenu au conseiller Paul Petau. Il donna de son vivant (1742) plusieurs de ces manuscrits à la bibliothèque de sa ville natale et lui légua le reste après sa mort, ainsi qu'un grand nombre de livres imprimés. On a de lui une dissertation intitulée : *De praestantia ac divinitate religionis christianae*, Genevae, broch. in-4, 1716, et des *Sermons sur divers textes de l'Ecriture sainte*, publiés après sa mort, Genève, 2 vol. in-8, 1761-1767.

Sources : *Senebier*, Histoire littéraire de Genève, III ; — Revue suisse, XV, 106 et 110.

LULLIN (*Ami*), magistrat genevois, de la famille du précédent, fils de Jean-Louis Lullin et de Charlotte-Catherine Boissier, naquit le 2 février 1748. Son père, le destinant à la magistrature,

ne négligea rien pour lui donner une brillante éducation. Devenu avocat en 1770, il entra, en 1775, au Conseil des Deux-Cents, en 1781 au Conseil d'état, et remplit, en 1790, avec honneur la charge de syndic. Vers la fin de 1792, il se retira des affaires publiques. Animé d'un ardent patriotisme, il vit avec douleur Genève tomber sous la domination française et fit de vaines démarches auprès de Bonaparte, alors premier consul, pour obtenir son affranchissement, 1801. Lorsque les troupes autrichiennes occupèrent cette ville, vers la fin de décembre 1813, il fut un des principaux membres du comité qui prépara son indépendance. Placé à la tête du gouvernement provisoire, le 31 décembre de cette année, il annonça la restauration de la république par une proclamation à laquelle le général autrichien Bubna fit faire quelques changements, parce qu'elle était trop indépendante. L'approche de l'armée française l'obligea, ainsi que ses collègues, de résigner ses fonctions entre les mains de ce général, le 2 mars 1814. Il les reprit cependant, le 22 avril, et entra le même mois dans la Commission chargée de rédiger la nouvelle constitution. Quand celle-ci eut été adoptée, il fut nommé premier syndic, 12 octobre 1814, et conserva cette place en 1815. Ami Lullin mourut le 4 décembre 1816.

Sources : *Galiffe*, Notices généalogiques, I; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — *Rilliet*, Histoire de la restauration de la république à Genève; — Gazette de Lausanne, 1814, 1816..

LULLIN (*Charles-Jean-Marc*), agronome distingué, fils d'Antoine Lullin de Chateauvieux et de Renée de la Rive, naquit à Genève le 1er mars 1752. Il entra au service de France en 1767 et reçut aussitôt le commandement d'une compagnie. En 1778, il donna sa démission pour retourner dans son pays, où il s'occupa avec succès de travaux agricoles et entra au Conseil des Deux-Cents. Sous le régime français, Lullin fut maire de Compesières. A la restauration de la république de Genève, il fut élu au Conseil représentatif, le 19 septembre 1814, et appelé, le 5 novembre, à occuper un siége au Conseil militaire. Membre de la classe d'agriculture de la Société des arts dès 1808, Lullin fit aussi partie de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, de la Société helvétique

des sciences naturelles, des Sociétés d'agriculture de Zurich, de Berne, de Lausanne, de Liége, de Lyon, de Nancy et de Niort. Le roi Louis XVIII lui avait accordé, par ordonnance du 5 novembre 1814, la croix de chevalier du Mérite militaire. Il termina sa carrière le 11 mai 1833. Voici la liste de ses principaux écrits : 1. *Observations sur les bêtes à laine*, Genève, in-8, 1804; — 2. *Les Prairies artificielles d'été et d'hiver*, Gen., in-8, 1806; 2e édition, Gen., in-8, 1809; — 3. *Instruction pratique sur la carie des blés*, Gen., 1811; — 4. *Du Produit des biens communaux;* — 5. *Cultivateur du Léman*, continué sous ce titre : *Cultivateur du canton de Genève*, Gen., 3 vol. in-8, 1812, 1813, 1823; — 6. *Abrégé d'agriculture et d'économie domestique*, Gen., in-12, 1825; — 7. *Mémoires sur les attelages de vaches*, Gen. et Paris, in-8, 1826; — 8. *Du Perfectionnement de la culture de la vigne*, Gen. et Paris, in-8, 1831; — 9. *Du Défrichement des bois*, Paris, brochure in-8, 1836.

SOURCES : Actes de la Société helvétique des sciences naturelles, 1833; — *Arnault*, *Jay*, etc., Biographie nouvelle des contemporains; — Gazette de Lausanne, 1814.

LULLIN (*Paul-Elisée*), magistrat et historien, de la famille des précédents, naquit à Genève le 26 avril 1800. Après avoir achevé ses études à Heidelberg et à Genève, il reçut le diplôme de docteur en droit en 1823, et fut nommé, dans sa patrie, auditeur en 1828, juge au tribunal civil et correctionnel en 1833, juge à la cour de justice civile et criminelle en 1839. Il fit aussi partie de la direction de l'hôpital. Membre du Conseil représentatif de 1828 à 1841, il fut élu au Grand Conseil, qui le porta au Conseil d'état à la fin de 1845. La révolution d'octobre 1846 termina sa carrière politique et judiciaire. Il se livra dès lors à des recherches historiques qu'il continua jusqu'à sa mort, arrivée le 1er février 1872.

Lullin était membre de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève dès 1840, de celle d'histoire de la Suisse romande dès 1842. On a de lui : *Thèses sur la nature et les effets du pouvoir appelé « manus » chez les anciens Romains*, Genève, broch. in-8, 1823; — *Regeste genevois*, Gen., in-4, 1866. Répertoire des document imprimés relatifs à l'histoire de Genève avant l'année 1312.

Lullin publia cet ouvrage avec le concours du professeur Charles Le Fort, qui fut son collaborateur pour les travaux suivants, insérés dans les Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève : *Recueil de chartes inédites, relatives à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève* (tom. XIV, 1862), contenant 402 chartes, antérieures à 1312, rassemblées pour la plupart par M. E. Mallet. Cette publication fut complétée par un *Supplément* de 36 chartes inédites, insérées dans le même recueil (tom. XV, 1865); — *Recueil des franchises et lois municipales des principales villes de l'ancien diocèse de Genève* (1863); — *Quelques épîtres pontificales inédites* (tom. XVI, 1867); — *Documents relatifs aux libertés municipales de quelques villes du Faucigny* (tom. XVII, 1870); — *Documents inédits relatifs à l'histoire de Genève de 1312 à 1378*, recueillis par Ed. Mallet. L'indicateur d'histoire et d'antiquités suisses (1864) contient un mémoire de P.-E. Lullin, qui a pour titre : *Un Problème relatif à la famille de Faucigny.*

SOURCE : Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, XVII.

LULLIN DE CHATEAUVIEUX (*Michel*), agronome, né à Genève le 30 septembre 1695, appartenait à une branche de la famille des précédents qui possédait le fief de Chateauvieux. Il se voua à l'agriculture et cultiva en même temps avec succès les arts mécaniques, s'efforçant non-seulement de perfectionner ceux qui étaient déjà connus à Genève, mais aussi d'en introduire de nouveaux. Ses biographes rapportent, à ce sujet, qu'il avait fait une étude approfondie de dix-huit professions, dont il possédait presque tous les outils. Lullin rendit à l'agriculture plusieurs services importants; il donna des conseils pour diminuer les semences et augmenter les récoltes, inspira le goût des expériences agricoles et inventa un semoir, dont l'emploi se répandit rapidement à Genève et en France, ainsi qu'une charrue à couteaux pour les défrichements des prairies naturelles. Appelé au Conseil d'état de la république en 1738, il devint syndic en 1740, et occupa dès lors honorablement cette charge dans les années 1744, 1748, 1752, 1756, 1760, 1764, 1768, 1772, 1776. Michel Lullin mourut en

1781. On a de lui : *Description d'un nouveau semoir*, Genève, brochure in-8, 1754; — *Expériences et Réflexions sur la culture des terres faites dans les environs de Genève en 1754, avec la description de deux nouveaux instruments d'agriculture*, Genève, in-8, 1755; — *Expériences et Réflexions sur la culture des terres, faites dans les environs de Genève en 1775 et 1776*, Gen., in-12, 1777.

Sources : *Senebier*, Histoire littéraire de Genève, III; — Nouvelle Biographie générale; — Biographie universelle; — Bulletin de l'Institut national genevois, IX (Liste de syndics); — *Galiffe*, Notices généalogiques.

LULLIN DE CHATEAUVIEUX (*Jacques-André*, marquis), fils du précédent et de Susanne Saladin, né à Genève le 28 juin 1730, entra, le 14 avril 1744, au service de France avec le grade de capitaine-lieutenant dans la compagnie que son frère possédait au régiment de Diesbach. Il se distingua la même année aux siéges d'Ypres et de Furnes, puis le 11 mai 1745 à la bataille de Fontenoy, où il défendit avec succès une redoute contre des ennemis très supérieurs en nombre. Sa valeur se signala encore dans les campagnes suivantes, pendant lesquelles il assista aux siéges de Bruxelles, de Mons, 1746, de Berg-op-Zoom, 1747, et de Mæstricht, 1748, ainsi qu'aux batailles de Raucoux, 1746, et de Lawfeld, 1747. Devenu capitaine-commandant le 8 septembre 1754, Chateauvieux obtint le grade de major du régiment de Diesbach le 17 juin 1755, et remplit presque continuellement les fonctions de major de brigade pendant les campagnes de 1757, 1758 et 1759. Une action d'éclat à la bataille de Bergen lui mérita, le 20 mai 1759, la commission de colonel, tandis qu'il reçut à Corbach, en 1760, la croix du Mérite militaire. Le 20 avril 1766, il passa comme major dans le régiment de Waldner et fut gratifié, le 16 novembre 1767, d'un brevet de brigadier. Promu au grade de maréchal de camp le 1er mars 1780, il renonça le même jour, en échange d'une pension de sept mille livres, à la place de lieutenant-colonel qu'il avait occupée au régiment de Waldner, dès le 20 janvier 1776. Le général de Chateauvieux fut créé commandeur de l'ordre du Mérite militaire, le 9 décembre 1782; il obtint, le 30 mars 1783, le régiment suisse d'Aubonne, qui porta dès lors son nom. Le roi Louis XVI lui accorda, en 1785, le titre de marquis. Les événe-

ments de la révolution l'obligèrent, en 1792, de se retirer dans sa terre de Chouilly, près de Genève. A la première Restauration, Louis XVIII lui envoya, dans cette retraite, le grand cordon du Mérite militaire, 19 juillet 1814, et le brevet de lieutenant général, novembre 1814. Il mourut le 24 janvier 1816.

SOURCES : *May*, Histoire militaire de la Suisse; — Etats militaires de la France, 1770-1789; — *Girard*, Histoire abrégée des officiers suisses; — Nouvelle Biographie générale; — Gazette de Lausanne, 1814, 1816.

LULLIN DE CHATEAUVIEUX (*Jacob-Frédéric*), fils du précédent et de Madeleine Vernet, né à Genève le 10 mai 1772, mort le 24 septembre 1842, avait servi dans sa jeunesse comme cadet dans le régiment de son père. Ce corps ayant été licencié à la révolution, il revint dans sa patrie où il fut, sous le régime français, membre du Conseil général et du Collége électoral du département du Léman, puis, après la restauration de la république genevoise, membre du Conseil représentatif dès le 1er octobre 1814, et maire de Satigny dès 1828. En même temps il se livra, dans l'exploitation de son domaine de Chouilly, à des essais et expériences qui contribuèrent puissamment à perfectionner l'agriculture du canton de Genève et d'une partie de la France. Il introduisit dans la contrée les méthodes agricoles les plus avantageuses, travailla activement à populariser la culture des pommes de terre et le système des assolements, enfin il s'occupa de la propagation des moutons mérinos, dont il répandit la race en Provence et en Languedoc. Les services qu'il rendit à l'agriculture lui valurent le titre de membre correspondant de l'Institut de France. Lullin de Chateauvieux s'est aussi fait connaître dans la république des lettres par d'excellents écrits sur la politique et l'économie rurale. Nous mentionnerons : 1. *Lettres écrites d'Italie à M. Charles Pictet*, Genève et Paris, 2 vol. in-12, 1816; 2e édition augm., Gen. et Paris, in-8, 1820. Lettres dont une partie avait été publiée en 1814 et 1815 dans la Bibliothèque britannique (agric.) et qui durent un légitime succès à leur mérite littéraire comme à leur intérêt agricole; — 2. *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue*, Gen., in-8, 1817. Cet écrit, rédigé avec habileté, fut couvert pendant longtemps du voile de l'anonyme et successivement attribué à Benj.

Constant, à Mme de Staël, ainsi qu'à d'autres écrivains politiques. L'auteur s'y met à la place de Napoléon captif, qui fait connaître lui-même son caractère, ses vues, ses projets et le secret de sa conduite; — 3. *Lettres sur l'agriculture de la France*, Gen., 2 vol. in-12, 1817. Publiées aussi dans la Bibliothèque universelle agricole (1825 à 1829); — 4. *Du Commerce des Suisses avec la France*, Gen. et Paris, broch. in-8, 1822; — 5. *Lettres de Saint-James*, Gen., 5 parties en 2 vol. in-8, 1820-1826; — 6. *De l'Etat de l'Europe en 1828;* — 7. *Rapport annuel de la classe d'agriculture de la Société des arts*, 1829; — 8. *Voyages agronomiques en France*, Paris, 2 vol. in-8, 1843. Ouvrage posthume, précédé d'une notice biographique sur l'auteur, publié par M. Naville-de Chateauvieux.

SOURCES : Notice en tête des Voyages agronomiques; — Nouvelle Biographie générale; — Bibliothèque universelle, tom. XLVII, pag. 134. (1843.)

LURBIGNY (*Jacques de Chandieu*, seigneur de), voy. CHANDIEU.

M

MAGNERIUS succéda à Bérold comme évêque de Lausanne, en 947, et conserva cette dignité pendant vingt et un ans. Il acquit, pour son église, divers biens à Ecublens, 948, à Ittens, 964, ainsi qu'à Lucens, 965, et donna lui-même aux chanoines de l'évêché des terres situées à Ecublens, Denges et Tolochenaz, le 3 février 964. Ce fut sous son épiscopat que la reine Berthe fonda le couvent de Payerne, 1er avril 962.

SOURCES : Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, VI et XIX; — Mémorial de Fribourg, 1858.

MAISONNEUVE (*Nicolas Baudichon de la*), un des partisans les plus fanatiques de la réforme, apparaît dans l'histoire de Genève dès 1513. D'un caractère violent et emporté, il s'était rendu coupable du meurtre de Claude Meyvod, sautier du duc de Savoie, et obtint, au mois de juillet de cette année, le pardon de ce prince, sous la condition expresse de faire réparation de son crime à la

mère du défunt. Plus tard il fut chargé par le conseil de diriger une partie des travaux de fortification de Genève. Ennemi déclaré des superstitions et des abus de l'église romaine, il figura, en 1528, à la tête d'une manifestation publique contre le clergé genevois. A l'arrivée de Farel, 1532, il fut un des plus zélés adhérents de ce réformateur, auquel il prêta sa maison pour y tenir les assemblées du culte réformé jusqu'au jour où le temple de Rive fut ouvert aux protestants. En 1533, il se rendit à Berne avec Claude Salomon pour y solliciter du conseil des lettres de protection en faveur de ses coreligionnaires. La même année (28 octobre), il fut nommé capitaine d'un corps de deux cents Genevois, réclamé par la république de Berne en vertu du traité de combourgeoisie, mais qui n'eut pas besoin de se mettre en route. En mai 1534, il fut arrêté et emprisonné à Lyon à cause de son attachement à la religion réformée et ne recouvra sa liberté qu'au bout de quatre mois par l'intercession des Bernois. Lors du triomphe de la réforme à Genève, il se porta à toutes sortes d'excès contre les objets les plus vénérés du culte catholique, brisant les images, renversant les autels et mutilant les tableaux. Revêtu de la charge de capitaine général le 29 septembre 1535, il s'avança, le 11 octobre, avec trois compagnies et huit pièces d'artillerie, contre les troupes du duc de Savoie, mais se vit arrêté près de Coppet par les ambassadeurs que Berne avait envoyés au gouverneur de Vaud pour l'engager à cesser les hostilités. Il perdit sa charge de capitaine et fut mis en prison pour avoir fourragé et pillé malgré la défense dans une expédition contre les Savoyards, 25 février 1536, et vécut dès lors dans l'obscurité jusqu'après 1550.

SOURCES : *Roget*, les Suisses et Genève; — *Spon*, Histoire de Genève; — *Thourel*, Histoire de Genève.

MALAN (*Henri-Abraham-César*), chef de secte, fils de Jacques-Imbert Malan et de N. Prestreau, naquit à Genève le 7 juillet 1787. Après avoir terminé à l'académie de cette ville des études de théologie, il fut quelque temps précepteur et devint, en 1809, régent de la cinquième classe du collége qu'il conserva après sa consécration au saint ministère, en 1810. Appelé plusieurs fois à prêcher dans les églises nationales, Malan ne tarda pas à abandonner

les doctrines peu orthodoxes qui régnaient alors à Genève, pour embrasser avec ardeur les principes du calvinisme le plus rigide. La Compagnie des pasteurs vit avec déplaisir ses nouvelles tendances; elle lui en témoigna d'abord sa désapprobation, puis, comme il refusait de se soumettre au règlement du 3 mai 1817, elle lui interdit toutes les chaires du canton, août 1818. Le 6 novembre de la même année, le Conseil d'état le destitua de sa place de régent pour avoir substitué de son chef, dans les leçons de sa classe, l'enseignement de la Bible à celui du catéchisme adopté par la Compagnie. Malan tint dès cette époque, dans sa maison du Pré-l'Evêque, des réunions de prières, dans le genre des « prières publiques » qui se faisaient dans les églises. En même temps, il ouvrit de nouveau l'école du dimanche, autrefois établie dans sa classe, mais que l'autorité avait fait fermer. Le nombre toujours croissant de ses auditeurs le décida à construire, en 1820, avec des secours venus d'Allemagne, d'Angleterre, d'Amérique, de France et de Suisse, une chapelle qu'il appela « Eglise du Témoignage » et à laquelle il joignit des écoles de filles et de garçons, ainsi qu'un asile pour les filles repenties. La Compagnie des pasteurs considérant cette manière d'agir comme une grave atteinte portée à ses droits, le déclara déchu du ministère ecclésiastique, en juillet 1823. Dès ce moment Malan, brisant tout rapport avec l'église officielle, se trouva à la tête d'une communauté dissidente disciplinée, qui se rattachait à l'église presbytérienne d'Ecosse, et sur laquelle son éloquence, son activité et la fermeté de sa foi lui assurèrent dès l'abord une influence prépondérante. Cette congrégation fit, sous sa direction, de rapides progrès jusqu'en 1830. Ayant, en cette année, demandé à ses auditeurs un vote de confiance absolue quant à la doctrine, environ soixante d'entre eux se séparèrent de lui pour se réunir à l'église du Bourg-de-Four; son troupeau, accablé de ce coup, diminua encore d'année en année. Profitant des loisirs que lui laissait son ministère, Malan fit de nombreuses tournées d'évangélisation en France, en Angleterre et dans les Pays-Bas. Ce fut à l'occasion d'un de ces voyages que l'université de Glascow lui conféra le titre de docteur en théologie, 10 octobre 1826. L'église du Bourg-de-Four, en 1824, et l'église évangélique, en 1849, l'engagèrent de se ratta-

cher à elles; quelques différences de doctrine furent cause qu'il refusa leurs offres. Retiré à Vadœuvres dès 1856, il y mourut le 8 mai 1864. Prédicateur éloquent et chrétien convaincu, Malan s'est encore fait connaître par une activité littéraire infatigable et par des aptitudes remarquables pour la poésie, la musique et la peinture. Plusieurs de ses cantiques (paroles et musique) demeureront longtemps dans le trésor de l'Eglise.

Voici la liste chronologique de ses écrits qui appartiennent presque tous à la littérature religieuse : 1. *Fabulae selectae a J. Phaedro, cum notis et emendationibus, in usum Scholae genevensis*, in-12, 1812; — 2. *les Deux Agneaux*, trad. de l'angl., br. 1814; — 3. *l'Homme ne peut être sauvé que par Jésus-Christ*, 1817; — 4. *Ethicum carmen de praecipuis bonae vitae officiis, pars prima*, 1818; — 5. *Sermons sur les deux textes de la sainte Ecriture : Math. XXVI, 40, et Jacq. II, 14*, Genève, 1818, publiés aussi à part en 1823 sous les titres : « La rechute du fidèle » et « Quelle est la foi qui sauve? » — 6. *le Petit Garçon chrétien* (*la petite fille chrétienne*), 1818; — 7. *Venez et voyez*, br., 1818; — 8. *Germain le bûcheron*, traité; — 9. *les Deux Vieillards*, tr.; — 10. *les Petits Marchands de figures de plâtre*, tr.; — 11. *Pièces relatives à la destitution du ministre Malan de sa place de régent de la cinquième classe du collége de Genève*, in-8, 1819; — 12. *Adieux d'un maître à ses disciples*, poëme, 1819; — 13. *Etes-vous chrétien?* sermon, 1820; — 14. *le Pauvre Horloger de Genève*, tr., 1821; — 15. *la Valaisanne*, tr.; — 16. *le Conventicule de Rolle*, tr.; — 17. *Déclaration de fidélité à l'église de Genève*, 20 janvier 1821; — 18. *Remarques sur l'écrit intitulé :* « Lettre à M. Malan, soi-disant ministre de l'Evangile, au sujet de sa déclaration de fidélité, etc., » broch., 1821; — 19. *le Chrétien est soumis aux puissances*, sermon, 1821; — 20. *Premiers Sermons dans une maison de prières*, 1821; — 21. *Point d'œuvres pour le salut et point de salut sans œuvres*, méditation, Gen., in-8, 1822; 4e édit., sous ce titre : « la Justice des saints, » 1844; — 22. *l'Ecole du Val d'Amont*, tr., 1823; — 23. *les Braves et Honnêtes Petits Garçons genevois*, tr., 1823; — 24. *le Protestant vraiment catholique*, tr., 1823; — 25. *Calendrier biblique*, 1823; — 26. *les Mômiers sont-ils nuisibles ou nécessaires au bonheur de l'état?* broch., 1823; —

27. *Cantiques chrétiens*, 1823; — 28. *Témoignage rendu à l'Evangile par un ministre de Dieu;* — 29. *les Chants de Sion*, avec musique, 1re édition de 50 cantiques, in-12, 1824; 2e édit. de 100 cant., in-12, 1826; 3e édit. de 200 cant., 1828; 4e édit. de 234 cant., 1832; 5e édit. de 300 cant., 1836; — 30. *Dieu ordonne que dans l'église de Christ les enfants lui soient consacrés par le sceau du baptême*, 1824; — 31. *l'Aveugle devenu voyant*, poëme, 1824; — 32. *l'Unité dans la diversité* ou « Fraternelles Observations adressées à une église de Christ qui s'assemble à Genève, au Bourg-de-Four, » 1825 (ms.); — 33. *le Véritable Ami des enfants et des jeunes gens*, 1825; nouvelle édition, Gen., 2 vol. in-12, 1832; — 34. *le Témoin*, tr., 1825; — 35. *l'Impie cessant de l'être*, tr., 1825; — 36. *Lettre sur les principes de l'éducation chrétienne* (en anglais et en français), Edimbourg, 1826; — 37. *Epître à notre jeune poëte*, poëme, 1826; — 38. *l'Epi glané sur une grande route;* — 39. *la Mort du fils aîné*, tr.; — 40. *les Missions autour de nous*, tr.; — 41. *le Sou bien employé* ou « les Bibles des pauvres nègres, » tr.; — 42. *Ajoutez à votre foi la science*, tr.; — 43. *le Nouveau Bartimée*, tr.; — 44. *le Voiturier Labranche*, tr.; — 45. *Nouveaux Cantiques chrétiens*, Paris et Gen., in-12, 1826; — 46. *les Morts enterrant leurs morts*, 1827; — 47. *Christ est Dieu*, 1828; — 48. *Theogenes*, or « A plain and scriptural answer to the solemn question : Am I, or am I not a child of God? » 1828; — 49. *Ce que Dieu garde est bien gardé*, tr.; — 50. *les Payens à notre porte*, tr.; — 51. *les Girouettes du château*, tr.; — 52. *Comment vous portez-vous?* tr.; — 53. *A vous, mon prochain*, tr.; — 54. *Il n'était plus temps*, tr.; — 55. *les Bons Vivants*, tr.; — 56. *la Statue de Rousseau*, Gen., broch. in-8, 1828; — 57. *l'Amour du prochain*, sermon, 1829; — 58. *Liberté et Patrie des enfants de Dieu*, 1829; — 59. *les Deux Baptêmes*, sermon, 1829; — 60. *Rousseau et la religion de nos pères*, Gen., broch. in-8, 1829; — 61. *Appel à tout pécheur*, poëme; — 62. *la Guerre à Dieu*, 1829; — 63. *Folie d'un sage du monde*, tr., 1829; — 64. *la Bonne Emplette*, tr.; — 65. *l'Hypocrite*, tr.; — 66. *Semailles évangéliques*, 1830; — 67. *Jésus-Christ est l'Eternel Dieu manifesté en chair*, Gen., in-8, 1831; — 68. *le Méthodisme genevois*, broch., 1831; — 69. *le Chant de Paix*, Gen., in-8, 1831; — 70. *les Vignettes*

parlantes, 1832; nouv. édit., 1835, 1838 et 1842; — 71. *Six Discours*, prononcés dans la chapelle du Témoignage; publ. à part, in-8, 1833; — 72. *les Chants d'Israël*, Gen. et Paris, in-8, 1835; — 73. *le Procès du méthodisme de Genève mis devant ses juges compétents*, 1835; — 74. *Erreur d'un chrétien sur l'assurance du salut*, 1835; — 75. *Manassé*, 1835; — 76. *le Vrai Jubilé*, dialogue, 1835; — 77. *Cantiques pour le 3e jubilé de la réformation de Genève*, 1835; — 78. *la Famille baptisée* ou « Recherches sur la condition des enfants dans l'église chrétienne, » 1835; — 79. *Nouvelles Histoires et Nouveaux Chants*, 1836; — 80. *Quelques mots sur le scepticisme religieux de nos jours*, 1836; — 81. *Le meilleur et le plus sûr des chemins*, tr., 1836; — 82. *la Route perdue*, tr.; — 83. *On ne naît pas chrétien*, tr.; — 84. *Adresse d'un prédicateur de la Parole de Dieu*, Toulouse, in-32, 1836; — 85. *le Chrétien primitif*, tr., 1836; — 86. *Soixante Chansons et Chants pieux*, écrits et mis en musique, Genève, in-8, 1837; — 87. *l'Assurance de foi est le principe de la sainteté*, broch., 1837; — 88. *la Vraie Croix*, tr., 1837; — 89. *Une Famille de Saint-Gervais*, tr., 1837; réimprimé, en 1839, sous ce titre : « l'Heureuse Famille; » — 90. *les Droits divins du protestantisme*, broch., 1838; — 91. *Réclamations nécessaires présentées à M. l'abbé de Baudry*, broch.; — 92. *Pourrai-je entrer jamais dans l'église romaine aussi longtemps que je croirai toute la Bible?* 1838; 2e édition, 1840; — 93. *le Témoignage de Dieu*, annoncé dans des sermons, des homélies et des instructions familières, Paris, Gen. et Londres, in-8, 1838; — 94. *Genevois, recevez instruction*, 1838; — 95. *Lettre du rév. Dr Malan à deux prêtres, le missionnaire et un vicaire*, br., 1839; — 96. *le Prêtre et le Ministre ;* br., — 97. *le Traité béni*, tr.; — 98. *le Pain jeté sur la surface de l'eau*, tr.; — 99. *Souviens-toi du jour du repos*, tr., 1839; — 100. *l'Extrême Onction*, broch., 1840; — 101. *le Culte des anges*, broch.; — 102. *le Célibat des prêtres*, broch.; — 103. *le Culte de la croix et des reliques*, broch., 1840; — 104. *la Souveraine et Sainte Grâce de Dieu*, 1841; — 105. *Quatre-vingts Jours d'un missionnaire*, in-8, 1842; — 106. *Rome et Genève ou l'Impossible*, broch.; — 107. *De l'Avenir du romanisme à Genève;* — 108. *Erreurs et Subtilités de la doctrine des wesleyens*, traduit de l'anglais de George Whitefield,

broch., 1842; — 109. *Réclamations de l'auteur de la* « Fête-Dieu, » broch., 1843; — 110. *le Prêtre et le Candidat* ou « l'Adoration de l'hostie; » — 111. *Réponse à un catholique de Versoix*, broch.; — 112. *les Deux Montagnards*, tr.; — 113. *les Brebis du bon Berger l'écoutent, l'aiment et le suivent*, tr.; — 114. *A visit to Scotland*, 1843; — 115. *Questions d'un Genevois sur les doctrines particulières de l'église de Rome*, 1844; — 116. *J'ai quitté Rome et ses autels*, tr.; — 117. *Vendelin* ou « le Catholique romain devenu catholique, » Gen., tr., 1844; — 118. *les Grains de sénevé*. (Réimpression de tous les traités de Malan.) Vol. I à IV, 1845; vol. V, 1848; VI, 1853; VII, 1856; — 119. *Un Pêcheur d'hommes vivants*, 1845; — 120. *Manuel du vrai protestant*, 1re et 2e édit.; — 121. *l'Eglise est indépendante de l'Etat*, broch.; — 122. *Un Prêtre romain devenu disciple de la Bible*, broch.; — 123. *la Foi primitive et les Sectaires*, broch. in-8; — 124. *Un Pasteur de Genève unitaire*, Gen., in-8; — 125. *Des Laïques remplissant les fonctions pastorales*, broch.; — 126. *Des Sectaires remplissant les fonctions pastorales*, broch.; — 127. *De l'Assurance de foi et de la possession du salut*, broch.; — 128. *Est-ce bien possible?* broch.; — 129. *Larmes et consolations*, broch.; — 130. *le Chrétien ne meurt pas*, broch.; — 131. *Chrétiens! gardez-vous de l'arianisme*, 1845; — 132. *le Dimanche matin*, 1846; — 133. *la Vertu et la Grâce*, poëme; — 134. *Quelques Premiers Mots à M. Fazy-Pasteur* sur son écrit : « Examen de la crise religieuse actuelle dans le canton de Vaud, » Gen., broch. in-8; 2e édition, 1846; — 135. *Réponse amicale d'un vieux soldat de l'Evangile au vétéran, bon catholique, du bataillon de Chêne*, broch.; — 136. *Simple Réponse à l'auteur de l'imprimé :* « Peuples et nations, garde à vous! » broch.; — 137. *Il y manque l'essentiel*, broch.; — 138. *le Guet et la Sentinelle*, dialogue entre un protestant du pays et un romaniste étranger, broch.; — 139. *A son fruit vous connaissez l'arbre*, in-12, 1846; — 140. *Encore le guet et la sentinelle*, broch., 1847; — 141. *Toujours le guet et la sentinelle*, broch.; — 142. *Protestation d'un ancien réfugié français contre les mensonges d'un livre socinien*, broch.; — 143. *Genève, à genoux!* poëme; — 144. *Ne remue pas la borne ancienne que tes pères ont posée*, broch.; — 145. *Quel Consistoire élira-t-on? sera-t-il vraiment protestant, ou*

bien ne serait-il pas en partie arien, si ce n'est unitaire? broch.; — 146. *la Religion de mes pères est-elle bien celle des pères?* — 147. *les Quatre Voix de l'Eternel*, tr.; — 148. *l'Essentiel, messieurs, l'essentiel*, tr.; — 149. *les Progrès de Julie, Marc et Janot*, tr.; — 150. *les Trois Réponses*, tr.; — 151. *Il a donc tout fait*, tr.; — 152. *Jésus aide et non pas Sauveur*, tr.; — 153. *l'Union chrétienne*, tr.; — 154. *Toute Religion est bonne pourvu qu'on la suive;* — 155. *Quoiqu'il soit mort, sa foi nous parle*, cantique; — 156. *Recueil d'hymnes et de chants pieux;* — 157. *le Saint-Esprit est-il une personne divine, ou bien n'est-il qu'un attribut, qu'une influence ou qu'une grâce de Dieu?* 1847; — 158. *Tout l'or du ciel pour un franc*, 1848; — 159. *Lisbeth*, ou « Que deviendra votre âme si vous mourrez aujourd'hui? » — 160. *Jean-Marie-Joseph;* — 161. *les Chants de la plaine d'Interlacken*, avec musique (lithographiés), 1848; — 162. *la Vérité et la Charité*, trois sermons, 1849; — 162 bis. *Les enfants des chrétiens doivent être élevés sous l'enseignement et la discipline du Seigneur*, 1849; — 163. *C'est mon beau jour*, tr.; — 164. *les Deux Pioches*, tr., 1849; — 165. *Une Semaine aux montagnes*, 1850; — 166. *l'Autorité de la Bible*, broch.; — 167. *Toute la Bible est la parole même de Dieu*, broch.; — 168. *la Religion de Dieu*, tr.; — 169. *l'Institution divine de la semaine*, tr.; — 170. *le Sac percé*, tr.; — 171. *Qui est pour l'Eternel*, tr.; — 172. *Pourquoi ne suis-je pas baptiste?* tr.; — 173. *l'A B C de la foi*, broch., 1850; — 174. *Christ a racheté l'Eglise et seulement elle*, 1851; — 175. *Etes-vous heureux?* — 176. *Nos Yeux sont ouverts*, broch.; — 177. *la Ferme et le Château*, 1851; — 178. *le Concile de Trente et la croix*, broch., 1852; — 179. *Pourquoi suis-je protestant?* — 180. *Quoique Rome le nie, le pur Evangile est celui de la grâce*, broch.; — 181. *le Catéchisme et l'Evangile*, broch.; — 182. *Ecoutez donc ce que Dieu vous dit*, tr.; — 183. *Qui s'en va et qui demeure;* — 184. *les Larmes de saint Pierre;* — 185. *Un vrai Chasseur de renards*, 1852; — 186. *Ce qu'on nomme nos préjugés contre le papisme*, broch., 1853; — 187. *Notre-Dame de Genève;* — 188. *les Deux Morceaux de bois;* — 189. *Une Jambe de moins*, tr.; — 190. *Camille montra sa foi par ses œuvres*, biogr., 1853; — 191. *Vingt Tableaux suisses*, 1854; — 192. *le Témoignage de Dieu*, in-18, 1855; — 193. *l'Eglise du Témoignage*, broch. in-18;

— 194. *l'Audace, le Crime et la Honte,* broch. in-18; — 195. *Jésus-Christ est descendu en enfer,* broch. in-18; — 196. *le Grain d'ivraie n'a pas le même germe que le grain de froment,* tr.; — 197. *Lazare, sors dehors !* tr.; — 198. *En temps et hors de temps,* 1855; — 199. *Ayez la vraie foi,* 1857; — 200. *Je veux qu'on me lise,* 1857; — 201. *les Deux Œuvres,* Lausanne, 1858; — 202. *le Vrai Salut ou la Souveraine Grâce de Dieu;* — 203. *le Libre Arbitre d'un mort,* Gen.; — 204. *Touchez Jésus et soyez guéris* (Luc VIII, 45), Gen.; — 205. *la Plante céleste s'accroît pour le ciel;* — 206. *Christ n'est pas mort en vain,* broch., 1858; — 207. *Une Journée sur le Rhin,* broch., 1859; — 208. *Amis de Jésus, gardez ses commandements,* tr.; — 209. *la Foi d'un brigand,* tr., 1859; — 210. *le Mont-Blanc sans le soleil;* — 211. *Votre Nom est-il écrit au livre de la vie?* — 212. *Où irai-je après ma mort, sera-ce au ciel?* Malan a édité la « Congrégation faite en l'église de Genève, » de J. Calvin (Genève, 1835), ainsi que le « Petit Catéchisme, » de Th. de Bèze (Genève, 1859), et a fourni des articles aux journaux : l'Avenir, les Archives du Christianisme, le Chrétien belge, le Glaneur missionnaire, le Témoin, the Record, the New-York Evangelist, the New-York Observer, etc.

SOURCES : *Malan,* la Vie et les Travaux de C. Malan; — Chrétien évangélique, 1864, pag. 365.

MALINGRE (*Thomas*), réformateur, né au commencement du XVIe siècle, était fils de Jean Malingre, seigneur de Mornellyer, en Normandie. Ayant embrassé les doctrines du protestantisme, il se vit forcé par la persécution de quitter sa patrie. Il exerçait depuis plus d'une année les fonctions pastorales à Neuchâtel lorsqu'il fut appelé, sur la demande de Jean Lecomte, à desservir l'église d'Yverdon. En 1543, le gouvernement bernois l'obligea, on ne sait pour quelle raison, de renoncer au ministère. Ce ne fut qu'après trois ans qu'il put reprendre ses prédications. Nommé alors pasteur à Aubonne, il reçut à son départ d'Yverdon la bourgeoisie de cette ville, 12 mars 1546. Malingre demeura à Aubonne jusqu'au 16 janvier 1556. A cette époque, il obtint par échange la place de premier pasteur d'Yverdon, qu'il conserva jusqu'en 1572, année de sa mort.

SOURCES : *Crottet*, Histoire de la ville d'Yverdon; — *Hisely*, Histoire des comtes de Gruyère.

MALLET (*Henri*), fils de Jean-Gabriel Mallet et de Jeanne-Marguerite Masson, né à Genève le 24 octobre 1727, mort dans cette ville en février 1811, se fit de la réputation par des travaux géographiques d'une rare exactitude. Le gouvernement de Berne lui confia l'exécution d'une *Carte de la Suisse romande, qui comprend le Pays de Vaud et le gouvernement d'Aigle*, publiée en quatre feuilles in-folio, 1761, 1762. On a encore de lui : *Carte des environs de Genève*, Paris, in-fol., 1776; — *Carte générale de la Suisse*, 1798; — *Manuel métrologique ou Répertoire général des mesures, poids et monnaies des différents peuples modernes et des peuples anciens, comparés à ceux de France précédemment en usage, ainsi qu'à ceux du système métrique actuel*, Genève, in-4, an X, 1802; — *Description de Genève ancienne et moderne*, Gen., in-8, 1807.

SOURCES : Nouvelle Biographie générale; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève.

MALLET (*Paul-Henri*), historien distingué, frère cadet du précédent, naquit à Genève le 20 août 1730. Après avoir terminé ses études dans sa ville natale, il devint précepteur en Lusace chez le comte de Kahlenberg et succéda, en 1752, à La Baumelle dans la chaire de belles-lettres de l'académie de Copenhague. Il profita de son séjour en Allemagne pour faire une étude approfondie des mœurs, de l'histoire et des langues des anciens peuples du nord, et publia le résultat de ses recherches dans son *Introduction à l'Histoire du Danemark*, Copenhague, 2 parties in-4, 1755, 1756. Cet ouvrage, riche de renseignements et d'observations, fut très apprécié du monde savant; il a donné lieu à plusieurs éditions et fut traduit en danois ainsi qu'en anglais. La seconde partie, qui est intitulée : *Monuments de la poésie et de la mythologie des Celtes et particulièrement des anciens Scandinaves*, fut réimprimée à part avec quelques changements sous le titre d'*Edda ou Monuments de la mythologie et de la poésie des anciens peuples du nord*, 3e édition, Genève, in-12, 1787. Mallet enseigna pendant quelque temps la langue et la littérature française au prince royal Chris-

tiern de Danemark. En 1760, il retourna à Genève, où il fut nommé, l'année suivante, professeur honoraire d'histoire à l'académie. Entré aux Deux-Cents, en 1764, il devint, trois ans plus tard, résident du landgrave de Hesse auprès des républiques de Berne et de Genève. Plus tard on lui offrit la place de gouverneur du grand-duc héritier de Russie (Paul Ier), qu'il refusa. Dans un voyage qu'il fit en Italie avec lord Mount-Stuart, il découvrit à Rome la chronologie complète des évêques d'Islande, que l'on croyait perdue, et la fit insérer dans le tome III de l'ouvrage de Langebeck « Scriptores rerum danicarum. » De ce pays il se rendit en Angleterre, où il fut présenté à la famille royale. Sa réputation l'y avait précédé; désirant l'attacher à son service, la reine le fit son correspondant pour les nouvelles littéraires du continent et le chargea en même temps de rédiger l'histoire de la maison de Brunswick. En 1766, Mallet séjourna plusieurs mois à Cassel et à Paris, puis revint à Genève. Quand la révolution éclata dans cette ville, il prit fait et cause pour le parti aristocratique. Obligé de s'enfuir à Rolle, tandis que les révolutionnaires s'emparaient de ses biens, 1792, il ne rentra dans sa patrie qu'en 1801. Les pensions qu'il recevait de l'Angleterre, de la Hesse et du Danemark ayant été suspendues par suite des guerres de l'empire, il se fût trouvé dans une profonde misère si le gouvernement français, instruit de sa position, ne l'avait dédommagé. Mallet mourut à Genève d'une attaque de paralysie, le 8 février 1807. Il était correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, dès 1763, et membre des Académies de Lyon, de Cassel, d'Upsal, ainsi que de l'Académie celtique.

On a de lui : 1. *Discours prononcé à l'ouverture des leçons publiques de belles-lettres françaises*, Copenhague, in-8, 1753; — 2. *Introduction à l'histoire de Danemark, où l'on traite de la religion, des mœurs, des lois et des usages des anciens Danois,* Copenhague, 2 part. in-4, 1755, 1756; nouv. édit., in-8, 1758 et 1765; trad. en danois, in-4, 1756; en anglais, Lond., 2 vol. in-8, 1770; — 3. *De la Forme du gouvernement en Suède,* trad. du suédois, Copenhague, in-8, 1756; — 4. *le Bonheur du Danemark sous un roi pacifique,* Copenhague, in-4, 1758; — 5. *Histoire de Danemark (depuis Gormund en 714 jusqu'en 1699),* Copenhague, 3 vol.

in-4, 1758; 1765; 1777; cette édition fut contrefaite à Genève (Paris) en 6 vol. in-12, 1763, et à Lyon en 5 vol. in-8, 1765-1769. La 2e édition de cet ouvrage est continuée jusqu'à l'an 1720, Genève, 5 vol. in-8, 1771-1777; la 3e s'étend jusqu'à l'an 1773, Gen., 9 vol. in-12, avec cartes, 1787, 1788. Il a été traduit en anglais, Londres, 1765; en allemand, Greifswalde, 3 part. in-4, 1765-1769, et en russe, Saint-Pétersbourg, in-8, 1777; — 6. *Mémoires sur la littérature du Nord*, Copenhague, 6 vol. in-8, 1759, 1760; — 7. *Abrégé de l'histoire de Danemark* (1re part.), composé pour le prince royal, Copenhague, in-12, 1760; — 8. *Histoire de la maison de Brunswick*, Gen., 2 vol. in-8, 1767; — 9. *Histoire de la maison de Hesse*, Paris, 4 vol. in-8, 1767-1784; — 10. *Des Intérêts et des Devoirs d'un républicain, par un citoyen de Raguse, ouvrage traduit de l'italien par B****, Yverdon, in-8, 1770. Traduction supposée; — 11. *Histoire de la maison et des états du Mecklembourg-Schwérin jusqu'en 1503*, 2 tomes en 1 vol. in-4, 1796; — 12. Continuation de l'*Histoire des Suisses*, par J. de Muller (tom. IX à XII), en français, Paris et Lausanne, 3 vol. in-8, 1798; — 13. *Histoire des Suisses ou Helvétiens, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Genève et Paris, 4 vol. in-8, avec carte, 1803; — 14. *De la Ligue anséatique, de son origine, de ses progrès, de sa puissance et de sa constitution politique jusqu'à son déclinau XVIe siècle*, Gen., in-8, 1805. Mallet a fourni des articles au Mercure danois, depuis le mois de mars 1753; il a traduit de l'anglais le « Voyage en Pologne, Russie, Suède et Danemark » de W. Coxe, Gen., 4 vol. in-8, 1783-1786, et donna une nouvelle édition du « Dictionnaire de la Suisse » de Tscharner, Gen., 3 vol. in-8, 1788.

SOURCES : *Sismondi*, De la Vie et des Ecrits de P.-H. Mallet; — *Haag*, la France protestante; — Nouvelle Biographie générale; — *Lutz*, Nekrolog denkwürdiger Schweizer; — *Sayous*, le Dix-huitième Siècle à l'étranger, II.

MALLET (*Jacques-André*), mathématicien et astronome, fils de Jean-Robert Mallet et de Dorothée Favre, naquit à Genève le 23 septembre 1740. Destiné dans son enfance à l'état militaire, auquel il dut renoncer par suite d'un accident qui le rendit contrefait, il témoigna un goût très vif pour les sciences exactes. En

1760, il se rendit à Bâle pour y suivre les cours de Daniel Bernouilli. Ce dernier eut bientôt l'occasion d'apprécier les talents de son élève, qui devint plus tard son ami et son correspondant. De retour dans sa patrie, en 1762, Mallet présenta aux concours ouverts par les Académies de Berlin et de Lyon deux mémoires sur des sujets de mécanique, qui reçurent chacun un accessit. En 1765, il fit en France et en Angleterre un voyage pendant lequel il se lia avec les astronomes les plus célèbres de ces deux pays : Lalande, Bevis, Maskelyne, etc. Sur la recommandation de Lalande et de Bernouilli, il fut mis au nombre des savants que l'Académie de Saint-Pétersbourg envoyait dans différentes parties de l'empire russe pour y observer le passage de Vénus sur le disque du soleil. Il se rendit à cet effet à Ponoï, en Laponie, au commencement de 1768, tandis que son ami J.-L. Pictet était envoyé à Oumba, en Sibérie. L'état du ciel ne lui permit de voir qu'une partie du passage de la planète. Sa mission ne fut toutefois pas inutile, car il profita de son séjour dans le nord pour faire de nombreuses expériences de physique et de météorologie. Il détermina, entre autres, exactement la longueur du pendule à Saint-Pétersbourg et à Ponoï. En 1770, il revint dans sa ville natale, où il entra au Conseil des Deux-Cents. Nommé professeur d'astronomie le 26 mars 1771, il obtint l'année suivante du gouvernement une somme de 4200 florins pour l'aider à construire, sur un des bastions de la ville, un observatoire dont il transporta les instruments dans sa campagne d'Avully, lors des troubles de 1782. Il mourut d'une longue maladie le 31 janvier 1790.

Mallet fut correspondant de l'Académie des sciences de Paris, dès 1772, membre de la Société royale de Londres et de l'Académie de Saint-Pétersbourg. A part des *Observations astronomiques*, par Mallet, Trembley et Pictet pour 1780, in-4, 1780, tous les mémoires de Mallet ont été insérés dans des recueils scientifiques. Nous citerons dans les Acta Helvetica : *Recherches sur les avantages de trois joueurs qui font entre eux une poule au tric-trac* (tom. V); — *Sur le Calcul des probabilités* (tom. VII); — dans les Transactions philosophiques : *On the most advantageous Construction of water-wheels* (1767); — *Of the Transit of Venus, the length of pendulum; also on the inclination and declination of the*

magnetic needle (1770); — dans les Novi Commentarii academiae Petropolitanae : *Observationes in Ponoï institutae, anno 1769* (tom. XIV); — dans les Mémoires des savants étrangers : *Observations et Calculs des oppositions de Mars et de Saturne en 1773* (tom. VII); — *Observations astronomiques* (tom. IX); — dans le Recueil pour les astronomes, par J. Bernouilli : *Tables pour Saturne; — Correspondance avec Jean Bernouilli; — Observations et Calculs de l'opposition de Jupiter et de Saturne, faits en 1774; — Observations d'éclipses des satellites de Jupiter en 1773 et 1774; — Observation et Calcul de l'occultation d'Aldebaran du 14 avril 1774; — Tables d'aberration et de nutation pour les différentes étoiles, calculées pour la connaissance des temsp;* — dans l'Astronomisches Jahrbuch : *Observation de l'éclipse de Lune du 30 juillet 1776*, faite avec M. Trembley (1778); — dans les Acta. academ. Petropol. : *Observations astronomiques faites à Genève* (1778); — *Observations des occultations d'étoiles fixes par la Lune*, par MM. Mallet, Trembley et Pictet (1780); — *Observations et Calculs de la comète de 1779* (1781); — *Observations astronomiques faites à Avully, près de Genève*. (1782.)

SOURCES : Nouvelle Biographie générale; — *Wolf*, Biographien zur Culturgeschichte der Schweiz; — *Haag*, la France protestante; — Eloge lu par le professeur Picot à la Société des Arts; — *Lutz*, Nekrolog; — Journal de Genève, 1790.

MALLET (le baron *Guillaume*), financier, d'une branche établie en France de la famille genevoise de ce nom, naquit en 1747 à Paris, où il est mort le 14 mars 1826. Fils aîné de Jacques Mallet et de Louise-Madeleine Bresson, il entra de bonne heure dans la maison de banque que son père possédait dans cette ville et en prit plus tard la direction avec son frère Jean-Jacques. A la mort de ce dernier, 1815, il devint le seul chef de cet établissement, qui lui dut une grande prospérité. Ses hautes capacités financières le firent appeler aux fonctions élevées de régent de la Banque de France. Décoré de la Légion d'honneur, en août 1814, il reçut pendant les cent-jours le titre de baron.

SOURCES : *Haag*, la France protestante; — Gazette de Lausanne, 1814.

MALLET DU PAN (*Jacques*), publiciste distingué, de la famille des précédents, était fils d'Etienne Mallet et d'Eve-Michée Du Pan. Né en 1749 à Céligny, dont son père était pasteur, il fit ses études à Genève. Il était à peine sorti de l'académie lorsqu'il embrassa chaleureusement la cause des natifs dans leur lutte contre l'aristocratie, 1769. Le courage qu'il déploya dans la défense de leurs droits lui valut l'amitié de Voltaire qui obtint pour lui une chaire d'histoire et de belles-lettres françaises à Cassel, 1772. Les fonctions de professeur ne convenant toutefois pas à son esprit indépendant, il donna sa démission au bout de peu de mois et revint à Genève où il se livra à l'étude de l'histoire et de la politique. Une brochure qu'il écrivit en 1775 en faveur de Linguet, attaqué par de puissants adversaires, le mit en rapport personnel avec cet homme remarquable. Celui-ci sollicita sa collaboration aux « Annales politiques, civiles et littéraires du XVIIIe siècle, » recueil périodique qu'il venait de fonder à Londres et dont il transporta plus tard le siége à Bruxelles. Il lui confia aussi le soin d'en faire imprimer à Lausanne une édition secondaire. Linguet ayant été mis à la Bastille, lors d'un séjour qu'il fit à Paris, septemb. 1780, Mallet commença à Genève, au mois d'avril 1781, une nouvelle série d'*Annales*, plus étendues que les précédentes, auxquelles elles faisaient suite. Linguet, sorti de prison en 1782, dénonça son ancien collaborateur comme ayant contrefait son journal. Mallet repoussa vivement cette injuste accusation, mais désirant éviter tout reproche, il restitua, en mars 1783, le titre que son recueil avait emprunté à celui de Linguet, et lui donna le nom de *Mémoires historiques, politiques et littéraires*. Trois mois plus tard, il suspendit sa publication, et partit pour Paris, où le libraire Panckoucke le chargea de rédiger simultanément le « Journal historique et politique de Genève, » et la partie politique du « Mercure de France. » Le caractère indépendant et ferme dont il fit preuve dans ces journaux assura leur réussite, malgré les tracasseries de la censure et les intrigues de ses ennemis. Il défendit généreusement dans leurs colonnes deux hommes d'état, devenus victimes de l'impopularité : Warren Hastings (1785) et Necker (1790). Partisan déclaré de la monarchie constitutionnelle, il ne cessa de la préconiser dans ses écrits. A la veille de

l'ouverture des Etats généraux, il publia dans le « Mercure » des articles remarquables sur la constitution anglaise qui lui paraissait convenir à la France, après quelques changements. Quand la révolution eut supprimé la censure, il donna libre essor à ses opinions politiques. Invité, avec menaces, d'écrire dorénavant en faveur du parti révolutionnaire, juillet 1789, il ne tint aucun compte de pareilles injonctions et condamna avec violence les journées du 14 juillet, du 5 et du 6 octobre. Considéré dès cette époque comme un des ennemis les plus fougueux de la liberté, il dut subir, lors de la fuite du roi à Varennes, 21 juin 1790, une visite domiciliaire, après laquelle il se vit forcé de discontinuer le « Mercure » pendant environ deux mois. De nouvelles attaques contre les abus de la démocratie aggravèrent encore sa position, qui devint intenable. Vers la fin d'avril 1792, il renonça au « Mercure. » Le 21 mai il quitta Paris, chargé par Louis XVI d'une mission confidentielle pour l'empereur et le roi de Prusse réunis à Francfort, ainsi que pour les princes français qui se trouvaient à Coblentz. Ses négociations ayant échoué, Mallet passa quelque temps à Genève où il retrouva sa famille qui avait pu quitter la France. Ensuite il se rendit à Lausanne d'où il adressa aux rois de Prusse et de Sardaigne un mémoire qui avait pour but de rendre ces souverains attentifs aux dangers que la révolution française suscitait à l'Europe. De cette ville il alla à Bruxelles, et y publia ses *Considérations sur la révolution de France et sur les causes qui l'entretiennent*. C'est de cette époque que date son intimité avec sir John Macpherson, gentilhomme écossais qui avait occupé aux Indes des places importantes et qui jouissait d'un grand crédit auprès de l'archiduc Charles, auquel il présenta son nouvel ami. En 1794, Mallet vint s'établir à Berne avec sa famille, tandis que le tribunal révolutionnaire de sa ville natale le condamnait, comme libelliste, à mort par contumace. Dans cette retraite, il fut sollicité par lord Elgin de fournir au gouvernement britannique des renseignements certains sur l'état politique, financier et militaire de la république française; plus tard, il soutint une correspondance de même nature avec le comte de Colloredo, pour l'Autriche, le baron de Hardenberg, pour la Prusse, et le comte de Souza-Cotinho, pour le Portugal. Quelques articles sur la conduite du Directoire à

l'égard de Venise et de Gênes, qu'il fit paraître, en 1797, dans le journal « la Quotidienne, » excitèrent la colère de Bonaparte. Expulsé du territoire bernois à l'instigation de ce général, Mallet se réfugia d'abord à Zurich, puis à Fribourg en Brisgau, enfin en Angleterre. Lors de la réunion de Genève à la France, 26 avril 1798, il fut exclu du droit de devenir citoyen français. En octobre de la même année, il fonda à Londres, pour subvenir à son existence, le *Mercure britannique*, journal politique qui éveilla à un haut degré l'intérêt du public et dans les premiers numéros duquel il donne un tableau énergique de l'oppression exercée par la république française sur les cantons suisses. Sa santé, gravement compromise par un travail continu et fatigant, le força d'abandonner entièrement ses occupations littéraires en janvier 1800, pour chercher le repos chez son ami, le comte de Lally-Tollendal, à Richemond. Il y succomba aux atteintes de la consomption, le 10 mai 1800. Peu de jours après sa mort, le gouvernement anglais accorda à sa veuve une pension de deux cents livres sterling que diverses retenues réduisirent à environ cent cinquante livres. En même temps il donnait à son fils une place de traducteur étranger dans l'Audit-Office. Une souscription, ouverte dans le public en faveur de sa famille, s'éleva rapidement à la somme de mille livres.

Les ouvrages de Mallet Du Pan, écrits d'un style vigoureux et animé, ont principalement trait à la politique. En voici la liste : 1. *Compte rendu de la défense des citoyens bourgeois de Genève, adressé aux commissaires des représentants par un citoyen natif*, Genève, in-8, 1771; — 2. *Quelle est l'influence de la philosophie sur les belles-lettres?* discours inaugural prononcé à Cassel le 8 avril 1772, Cassel, in-8, 1772; — 3. *Discours sur l'éloquence et les systèmes politiques*, Londres (Genève), in-8, 1775; — 4. *Annales politiques, civiles et littéraires du XVIIIe siècle pour servir de suite à celles de M. Linguet*, (N° 1 à 36, 30 avril 1781 au 15 février 1783) continuées, avec quelques changements, sous le nom de *Mémoires historiques, politiques et littéraires sur l'état présent de l'Europe* (N° 37 à 48, 15 mars au 30 août 1783); — 5. *Idées soumises à l'examen de tous les conciliateurs par un médiateur sans conséquence*, Gen., in-8, 1780; — 6. *Tableau historique et politique de la dernière révolution de Genève*,

Gen., in-8, 1782; — 7. *Supplément nécessaire à un ouvrage intitulé :* « le Philadelphien à Genève » in-8 (1783) ; — 8. *Journal historique et politique de Genève,* Paris, in-12, 1784-1788. Par un accord fait, le 4 mars 1784, avec le libraire Panckoucke, Mallet se chargea de composer et de rédiger cette feuille qui paraissait tous les samedis, puis d'en former la partie politique du Mercure de France. Quand le Journal historique et politique eut cessé de paraître, il continua la rédaction du Mercure politique, tout en fournissant divers articles à la partie littéraire; — 9. *Du Péril de la balance politique de l'Europe,* Londres (Paris), in-8, 1789; Londres (Varsovie), in-8, 1789; traduit en anglais, Londres, 1791; — 10. *Lettre sur les événements de Paris, au 10 août 1792,* broch. in-8, 1792; traduite en allemand, 1792; — 11. *Considérations sur la nature et la durée de la révolution de France,* Londres et Bruxelles, in-8, 1793; traduit en allemand à Berlin, in-8, 1794, et à Leipzig, in-8, 1794; — 12. *Correspondance politique pour servir à l'histoire du républicanisme français,* Hambourg, broch. in-8, 1796. Par une déclaration insérée dans cet ouvrage, l'auteur désavoue tout écrit répandu sous son nom depuis 1793; — 13. *Lettre à un homme d'état sur les rapports entre le système politique de la république française et celui de la révolution,* Lond., broch. in-8, 1797; — 14. *Mercure britannique,* Lond., 36 numéros, in-8, octobre 1798 au 25 mars 1800; — 15. *Essai historique sur la destruction de la ligue et de la liberté helvétiques,* Lond., in-8, 1798, traduit en allemand avec notes explicatives, Leipzig, 2 vol. in-8, 1799. Réimpression des premiers numéros du Mercure britannique; — 16. *Journal et Observations historiques,* ms.; — 17. *Correspondance,* ms. Des extraits des deux manuscrits précédents ont paru dans les « Mémoires et correspondance de Mallet Du Pan, » par A. Sayous, Paris, 2 vol. in-8, 1851. Mallet a encore annoté les « Remarques sur le tarif du commerce conclu entre la France et l'Angleterre » (Paris, in-8, 1788) et donné une édition de l' « Adresse de quelques parents des militaires savoisiens à la Convention nationale, » de J. de Maistre. (Lausanne, in-8, 1793.) Parmi les articles qu'il a fait paraître dans les journaux, nous citerons dans le Journal encyclopédique : *Remarques critiques sur les persécutions de Galilée* (1784); — *Lettres sur les vues d'un soli-*

taire patriote (1785); — dans l'Esprit des journaux : ***D'un doute sur la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb*** (1785); — dans le Mercure de France : ***le Tombeau de l'île Jennings***, conte moral (1785); — ***De la Constitution de l'Angleterre, par de Lolme*** (1788); — ***Discours sur l'année*** 1789 (janvier 1790); — ***Du Principe des factions en général et de celles qui divisent la France*** (août, septembre et octobre 1791); — dans la Quotidienne : ***Lettres à un membre du corps législatif sur Venise, Gênes et le Portugal.*** (1797, Nos 410, 413, 414 et 421.)

SOURCES : *Sayous*, Mémoires et correspondance de Mallet du Pan; — Nouvelle Biographie générale; — Biographie universelle; — *Haag*, la France protestante; — *Sayous*, le Dix-huitième Siècle à l'étranger, II; — *Lutz*, Nekrolog.

MALLET (*Jean-Louis*), de la famille des précédents, fils de Jean Mallet et de Charlotte-Marie Butini, naquit le 22 mars 1757 à Genève, où il est mort en 1832. Destiné par sa famille à la magistrature, il étudia le droit à l'académie de sa ville natale, dès 1776. Il entra au Conseil des Deux-Cents en 1785, devint auditeur l'année suivante et fut plus tard juge au tribunal de l'audience. Le 1er octobre 1814, il fut appelé à siéger au Conseil représentatif, où il demanda, l'un des premiers, la publicité des séances. Membre correspondant des Académies de Lyon et de Dijon, J.-L. Mallet s'est fait connaître en littérature par les écrits suivants : 1. ***Marcomeris ou le Beau Troubadour***, nouvelle de chevalerie, suivie de contes en vers, Genève et Paris, in-8, 1796; — 2. *Poëme*, suivi d'un ***Tableau de l'histoire de Genève*** et d'***Odes***, Gen., in-8, 1796; — 3. ***De la Nécessité d'un culte public***, Gen., in-8, 1797; — 4. ***Mélanges historiques et littéraires***, Gen., in-8, 1797; — 5. ***Tableau historique des dissensions de la république de Genève et de la perte de son indépendance***, in-8, 1803; — 6. ***Odes à l'usage des enfants***, Genève et Paris, in-16, 1804; — 7. ***Idylles pour les enfants***, Gen. et Paris, in-8, 1805; Gen., in-8, 1809; — 8. ***la Chaumière du Léman***, Gen., in-8, 1805; — 9. ***le Sacrifice d'Abraham***, Gen., in-8, 1810; — 10. ***Idylles helvétiques***, Gen., in-12, 1823; — 11. ***Canaris, Raptochin, Bolivar***, Gen., broch. in-8, 1825.

Sources : *Haag*, la France protestante; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises.

MALLET (*Edouard*), historien et jurisconsulte, né à Fernex le 2 décembre 1805, mort à Genève le 20 mai 1856, était fils du précédent et de Jeanne Richard. Il prit, en 1828, le grade de docteur en droit après avoir soutenu une thèse sur *l'Usufruit paternel*, et exerça ensuite à Genève la profession d'avocat. De 1837 à 1848, il occupa, avec beaucoup de distinction, une place de juge au tribunal civil et correctionnel, puis reprit l'exercice du barreau. Il fut membre du Conseil représentatif (1836 à 1842), de la Commission des archives (1836 à 1842), de la Direction de la bibliothèque (1843 à 1847), et, sous la constitution de 1842, de la Société économique de Genève. Dans les loisirs que lui laissaient ces fonctions, Mallet se livra avec ardeur à son goût pour les sciences naturelles, la statistique et surtout pour l'histoire. Il imprima en particulier une impulsion féconde aux travaux relatifs à l'histoire de Genève pendant le moyen âge. Un des fondateurs et plus tard président de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, il fit aussi partie des associations scientifiques ci-après mentionnées : de la Société helvétique des sciences naturelles, dès 1829; de la Société de physique et d'histoire naturelle, dès 1833; de la Société de statistique de Marseille, dès 1836; de la Société de statistique de Dresde, dès 1838; de la Société suisse d'histoire; de la Société des sciences naturelles et médicales de Dresde, dès 1839; de la Société de statistique de Londres (membre étranger), dès 1840; de la Société royale de Turin, dès 1842; de l'Académie royale de Turin (membre correspondant), dès 1852. Le roi de Sardaigne lui accorda, le 22 octobre 1855, la croix de chevalier des saints Maurice et Lazare.

Mallet s'est fait connaître par divers écrits, dont voici les plus importants : *Dissertation sur l'usufruit paternel*, Genève, broch. in-8, 1828; — *De la Taille moyenne de l'homme dans le canton de Genève* (Bibliothèque universelle et à part, 1835); — *Notice sur les anciennes pestes de Genève* (Biblioth. univ., 1835); — *Mouvement de la population de la ville de Genève pendant l'année 1834* (Biblioth. univ., 1835); — *Notice sur le temple de Saint-*

Pierre, ancienne cathédrale de Genève, Gen., broch. in-8, 1835; — *Recherches historiques et statistiques sur la population de Genève, son mouvement actuel et sa longévité depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours* (1549-1833), Paris, in-8, 1837. Ce travail avait paru en partie dans le volume VII des Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève et en entier dans les Annales d'hygiène publique, vol. XVII, Ier part.; — *Notice sur la population de la Suisse* (Biblioth. univ., septembre 1838); — *De la Population de la Sicile* (Biblioth. univ., décembre 1842); — *Note sur quelques espèces d'oiseaux trouvés aux environs de Genève* (Mémoires de la Société de physique, VIII); — *Du Recrutement de la population dans les petits états démocratiques*, Gen., broch. in-8, 1851. Ouvrage qui remporta le prix au concours ouvert en 1850 par la Société genevoise d'utilité publique; — *Documents genevois inédits pour la généalogie historique de la maison souveraine de Savoie, depuis le XIIe siècle jusqu'au XVe* (Mémoires de l'Académie royale des sciences de Turin, sér. II, tom. XVI), à part, Turin, in-8, 1856; — *Coup d'œil historique et descriptif sur le canton de Genève*, Genève, broch. in-8, 1856. — Les Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie renferment plusieurs travaux de cet auteur, entre autres : *Notices sur les évêques Guillaume de Conflans et Guy de Faucigny, avec chartes* (t.I); — *Mémoire historique sur l'élection des évêques de Genève* (tom. II et V); — *Documents des archives de Genève avant 1202* (tom. II, 2e part.); — *Documents inédits originaux et indigènes de 1113 à 1250* (tom. IV, 2e part.); — *Mémoire sur le pouvoir que la maison de Savoie a exercé à Genève* (tom. VII et VIII); — *Aymon du Quart et Genève sous son épiscopat* (tom. IX); — *Chartes inédites relatives à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève et antérieures à l'année 1312.* (Tom. XIV.) Ces chartes, de même que les suivantes, ont été recueillies par M. Ed. Mallet et publiées après sa mort, avec quelques additions, par MM. P. Lullin et Ch. Le Fort; — *Documents inédits relatifs à l'histoire de Genève de 1312 à 1378.* (Tom. XVIII.) Mallet a fourni, en outre, de nombreux matériaux au « Regeste genevois » de MM. Lullin et Le Fort, Gen., in-4, avec tabl., 1866. Il a publié, en collaboration de MM. Schaub, Gaullieur, de Bons et L. Vulliemin, *la Suisse pittoresque*, Gen., grand in-8, avec pl.,

1856. Enfin, il a recueilli et mis en lumière les « Œuvres historiques et littéraires » de Léonard Baulacre, Gen., 2 vol. in-8, 1857, et donné, avec le concours de MM. Odier et Schaub, une seconde édition revue et augmentée de la « Loi sur la procédure civile du canton de Genève, suivie de l'exposé des motifs, » de P.-F. Bellot, Gen. et Paris, in-8, 1837.

E. Mallet avait réuni une précieuse collection conchyliologique.

Sources : Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, XI et XVI ; — *Le Fort*, Notice biographique sur Ed. Mallet.

MALLET (le baron *François*), général français, frère cadet de Jean-Louis Mallet (voy. plus haut), naquit à Genève le 9 avril 1765. Il prit du service en France, dans le régiment de Chateauvieux, et était déjà lieutenant lors du licenciement des troupes suisses. Après avoir siégé, en 1793, à Genève dans la Commission nationale, il rejoignit dans l'exil les princes français. Le comte de Provence le chargea aussitôt d'un commandement en Vendée, où il se fit de la réputation sous les noms de *Crécy* et de *Grand Alcandre*. Sa bravoure et son dévouement lui méritèrent, en 1795, le grade de maréchal de camp, qui lui fut reconnu à la Restauration. Chargé, en 1814, par le roi de France de conclure avec les cantons suisses une nouvelle capitulation militaire, Mallet fut élu, le 1er octobre de la même année, au Conseil représentatif de Genève. Pendant les cent-jours, il organisa une résistance royaliste dans les départements de l'Ouest. Louis XVIII le nomma, en décembre 1815, gouverneur du Haut-Rhin. Créé baron, en mars 1816, il obtint, au mois de juin 1819, le commandement de la brigade suisse de la garde. Le 1er mai 1821, à l'occasion du baptême du duc de Bordeaux, il fut décoré du grand cordon du Mérite militaire. Lors du sacre de Charles X, on le fit lieutenant général, mai 1825. Retiré du service après la révolution de juillet, Mallet termina sa carrière, en 1839, dans une terre qu'il avait près de Paris. Ce général était officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre de Léopold (d'Autriche).

Sources : Biographie des contemporains ; — Journal suisse, 1814, 1815 ; — Gazette de Lausanne, 1804, 1814, 1816, 1819, 1821, 1825 ; — Almanachs royaux, 1815-1830 ; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises.

MALLET (*Georges*), connu sous le nom de MALLET D'HAUTEVILLE, fils de Gédéon Mallet et de Catherine de Tournes, naquit à Genève au mois de juin 1787. Lorsqu'il eut achevé ses études au collége et à l'académie de cette ville, il remplit sous l'empire, de 1810 à 1814, les fonctions d'adjoint du maire de Genève, M. Maurice. Après la restauration de la république, il entra au Conseil représentatif et devint auditeur, mais ne tarda pas à se retirer dans la vie privée pour se livrer exclusivement à l'étude des lettres et à des œuvres philanthropiques. Il mourut le 11 février 1865.

Georges Mallet a écrit divers articles dans les Bibliothèques britannique et universelle, dans la Revue suisse, dans l'Album de la Suisse romande, ainsi que dans les Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. On lui doit aussi les ouvrages suivants : 1. *Lettres sur la route de Genève à Milan par le Simplon*, Paris et Genève, in-12, 1810; 2e édition, Paris et Gen., in-12, 1816; — 2. *Genève et les Genevois*, Gen., in-12, 1814; — 3. *Voyage en Italie dans l'année 1815*, Paris et Gen., in-8, 1816; — 4. *le Tour du lac de Genève*, Gen., in-8, 1824; — 5. *Bonivard à Chillon, scènes de l'histoire de Genève* (1535, 1536), Gen., in-12, 1835; — 6. *le Château de Brandis*, Gen., 2 vol. in-12, 1837; — 7. *Madeleine Odermatt ou le Canton d'Uri*, Gen., in-12, 1838; — 8. *Aperçu sur l'histoire de Genève*, Gen., in-12, 1843; — 9. *le Capitaine David*, traité religieux, Genève, in-12, 1843; — 10. *la Nuit du 12 décembre 1602 à Genève*, Gen., in-12, 1846; — 11. *le Conteur genevois*, nouvelles, souvenirs, épisodes, Gen. et Paris, in-12, 1851; — 12. *la Restauration de Genève en 1814*, Gen., in-12, 1854; — 13. *la Fille du syndic, souvenirs de l'ancienne Genève*, Gen., in-12, 1862; — 14. *un Dimanche à Genève*, Gen., broch. in-8, 1864.

SOURCES : Journal de Genève, 1865; — Bibliothèque universelle, 1865; — Documents particuliers.

MANDROT (*Emmanuel*), seigneur de BURG, près Morat, né au milieu du XVIIe siècle, mort à Saint-Prex en 1704, était fils de Pierre-Louis Mandrot et d'Anne de Beausobre. D'abord capitaine en France, il fut nommé par l'état de Berne, pendant un congé

en Suisse, officier instructeur dans sa cavalerie, 20 octobre 1693. Le Conseil de guerre le chargea, le 23 septembre 1695, de lever dans le Pays de Vaud quatre compagnies de dragons, dont il devint le chef, à la condition expresse de renoncer au service étranger. Nommé plus tard colonel, en considération de ses services, Mandrot reçut le commandement de toutes les compagnies de dragons formées et à former dans le Pays de Vaud. C'est le premier cas d'un Vaudois, non-bourgeois de Berne, qui ait obtenu dans cette république le grade de colonel.

SOURCES : Papiers de famille; — Archives de l'état de Berne: Manuel du Conseil de guerre, Nos 24, 25 et 30; Manuel du sénat, No 248.

MANGEROT (*Michel*), baron de LA-SARRA, seigneur de GLERENS, de MYON et coseigneur de MONNET, fils de Michel Mangerot, seigneur de la Bruyère, et d'Antoinette de La-Sarra, appartenait à une famille noble du comté de Bourgogne. Né vers la fin du XVe siècle, il fut, en 1505, héritier de son oncle maternel Barthélemy, baron de La-Sarra, sous la tutelle de sa tante Huguette et de son parent Adrien de Bubenberg. Malgré de longues luttes avec le procureur de Vaud, qui réclamait l'exécution d'un passement obtenu contre le seigneur défunt, et avec Jacques de Gingins, auquel le duc de Savoie avait inféodé la baronnie de La-Sarra, le 24 décembre 1506, il put conserver cette terre grâce à l'appui de Berne, dont son père avait la bourgeoisie. Le duc Charles III lui en reconnut la possession le 18 mai 1508. Abandonné par ce protecteur, Jacques de Gingins obtint des cantons de Lucerne, Schwitz et Zug quelques hommes d'armes qui s'emparèrent de La-Sarra, mais Berne intervint dans la querelle, de sorte que les parties conclurent un traité par lequel Michel Mangerot rentrait en possession du château et de la baronnie de La-Sarra, 1512. Il devint chambellan et conseiller du duc de Savoie, en 1517. Animé d'une haine implacable contre la réforme et les Genevois, le baron de La-Sarra fut un des chefs de la confrérie de la Cuiller. Vers la fin de 1535, il défit près de Gex l'avant-garde du seigneur de Varey, qui marchait au secours de Genève. Lors de la conquête du Pays de Vaud par les troupes bernoises, il défendit courageusement Yverdon avec d'autres gentilshommes. La ville ayant capi-

tulé après trois jours de siége, le 24 février 1536, il s'enfuit en Franche-Comté avec Dortans de l'Isle. Plus tard, il fit sa soumission et recouvra sa baronnie. Préférant toutefois habiter la Bourgogne, il la céda de son vivant à sa seconde femme, Claude de Gilliers. Michel Mangerot mourut à Saint-Claude le 4 juin 1541.

SOURCE : Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, XXVIII.

MANGET (*Jean-Jacques*), né à Genève le 19 juin 1652, étudia d'abord la théologie qu'il abandonna pour la médecine. Après avoir obtenu à Valence (Dauphiné) le grade de docteur, 1678, il vint pratiquer dans sa ville natale, où il établit sa renommée par d'importantes compilations. Décoré, en 1699, du titre de premier médecin honoraire de l'électeur de Brandebourg, il le conserva quand ce prince devint roi de Prusse. J.-J. Manget mourut à Genève le 15 août 1742.

On a de lui les ouvrages suivants : 1. *Messis medico-spagyrica*, Coloniae Allobrog., in-folio, 1683; — 2. *Bibliotheca anatomica sive Recens in anatomica inventorum thesaurus locupletissimus*, Genevae, 2 vol. in-folio, fig., 1685; 2e édition, Gen., 2 vol. in-fol., 1699, avec la collaboration de D. Le Clerc; — 3. *Bibliotheca medico-practica*, Gen., 4 vol. in-fol., 1695; 2e édition, 4 vol. in-fol., 1698; nouv. édit., 4 vol. in-fol., 1739; — 4. *Bibliotheca chemica curiosa sive Rerum ad alchimiam pertinentium thesaurus*, Gen., 2 vol. in-fol., 1702; — 5. *Bibliotheca pharmaceutico-medica*, Coloniae Allobrog., 2 vol. in-fol., 1703; — 6. *Observations sur la maladie qui a commencé depuis plusieurs années à attaquer le gros bétail en divers endroits de l'Europe*, Gen., in-12, 1716; nouvelle édition, Paris, in-12, 1745; — 7. *Theatrum anatomicum adj. Barth. Eustachii tabulis anatomicis*, Gen., 2 vol. in-fol., 1717; — 8. *Bibliotheca chirurgica*, Gen., 4 vol. in-fol., 1721; — 9. *Traité de la peste, recueilli des meilleurs autheurs anciens et modernes*, Gen., 2 vol. in-12, 1721; Lyon, 2 vol. in-12, 1722. Ce n'est qu'une édition retouchée de l'ouvrage du père M. de Toulon; — 10. *Nouvelles Réflexions sur l'origine de la peste*, Gen., in-12, 1722; — 11. *Bibliotheca scriptorum medicorum veterum et recentium*, Gen., 4 vol. in-fol., 1731. La partie bibliographique de ce dernier travail

est loin d'être complète et renferme beaucoup d'erreurs. Manget a encore publié de nouvelles éditions des « Opera medica et chirurgica, » de P. Barlette, enrichies de notes de sa main, Genève, in-4, 1683, 1688 et 1704. Il revit et augmenta la « Pharmacopea Schrodero-Hoffmanniana, » Gen., in-fol., 1686; le « Tractatus de febribus, » de F. Piens, Gen., in-12, 1691, ainsi que le « Sepulchretum, » de Théophile Bonet, Gen., in-fol., 1700.

SOURCES : *Lutz*, Nekrolog denkwürdiger Schweizer; — Nouvelle Biographie générale; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève.

MANGET (*Jacques-Louis*), littérateur et publiciste, né à Genève en 1784, fut nommé professeur de littérature française à l'académie de Lausanne le 17 février 1807, mais renonça à cette chaire en 1810 pour occuper les fonctions d'inspecteur de l'imprimerie dans les départements de la Hollande, puis de maître de philosophie à l'école normale de Paris. A la dissolution de cet établissement, il revint à Genève où il continua à suivre la carrière de l'enseignement, tout en se livrant à des travaux littéraires. Le roi Louis XVIII lui avait accordé, en 1814, la décoration du Lys.

Pendant son séjour à Paris, Manget fut rédacteur du journal *le Publiciste*. De retour à Genève, il y fonda la *Revue genevoise*, feuille périodique, in-8, 1819. Voici la liste de ses autres écrits : 1. *Essai sur le langage considéré dans ses rapports avec la poésie*, 1807 (thèse présentée au concours pour la chaire de littérature); — 2. *Histoire de Gustave III, roi de Suède*, trad. de l'allem. de L.-E. Posselt, Gen., in-8, 1807; — 3. *Essai sur la première formation des langues et sur la différence du génie des langues*, traduit de l'allemand de Schlegel, d'après l'anglais d'Adam Smith, Gen., in-12, 1809; — 4. *Quelques Idées sur la liberté de la presse à Genève à l'occasion d'un projet de journal politique*, Gen., in-8, 1818; — 5. *Examen des principales critiques dirigées contre la version de la Bible publiée en 1805 par les pasteurs et professeurs de Genève*, Gen., broch. in-8, 1818; — 6. *Coup d'œil sur l'état de la représentation nationale dans les divers cantons de la Suisse*, Gen., br. in-8, 1819; — 7. *Lettres de Bâle sur une question de statistique militaire*, Gen., br. in-8, 1820; — 8. *Eléments de l'histoire des Suisses ou Précis des faits qui composent cette histoire depuis*

les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par demandes et par réponses, Gen., in-8, 1820; — 9. *Description et Itinéraire des bords du lac de Genève*, Gen., in-8, 1822. Réimprimé sous le titre : *Itinéraire des rives du lac Léman*, Gen., in-12, 1826; nouv. édit., Gen., in-12, 1837; — 10. *Manuel topographique et statistique de la ville et du canton de Genève*, in-12, avec cartes, 1823 et 1826; — 11. *Histoire de la Suisse de Zschokke*, traduite de l'allemand, Paris et Gen., 2 vol. in-8, 1828; — 12. *Cours de littérature oratoire*, 1830; — 13. *Que doit faire la Suisse dans les circonstances actuelles?* Gen., in-8, 1830; — 14. *Itinéraire nouveau et complet de Genève et de ses environs*, Gen., in-12, 1840; — 15. *Chamounix, le Mont-Blanc et les deux Saint-Bernard, itinéraire des Alpes centrales et de leurs vallées*, Gen., broch. in-12, 1839; 2e édition, Gen., in-12, 1840; 3e édition, Gen., in-12, 1843; 4e édition, Gen., in-12, 1851.

SOURCES : Gazette de Lausanne, 1807, 1810, 1814; — *Quérard*, la France littéraire; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises.

MANNLICH (*Georges*), seigneur de BETTENS, bourgeois de Genève et de Berne, était fils de Nicolas Mannlich, seigneur de Bettens, et de Marthe-Louise de Polier. Né à Berne en 1660, il entra, en 1676, au service de France comme cadet dans le régiment suisse de Salis, avec lequel il se trouva aux siéges de Bouchain, d'Aire, de Valenciennes et de la citadelle de Gand. Il y fut nommé enseigne dans la compagnie colonelle en 1680, sous-lieutenant en 1685, lieutenant en 1689, puis, en mars 1692, capitaine d'une demi-compagnie qu'il commanda avec honneur aux siéges de Mons, 1691, et de Namur, 1692. Blessé la même année à Steinkerke, et l'année suivante à Neerwinden, il fut fait prisonnier, en 1702, dans la citadelle de Liége avec son régiment, devenu Castella. Le 8 avril 1705, Mannlich fut créé lieutenant-colonel de ce corps dans lequel il reçut, le 18 août 1706, une seconde demi-compagnie. Colonel par commission du 9 avril 1709, il fut couvert de nouvelles blessures à Ramillies et à Landau. En 1714, il se signala particulièrement au siége de Barcelone, en montant un des premiers à l'assaut, quoiqu'il fût gravement malade. Il devint brigadier le 1er février 1719, colonel-propriétaire du régiment de

Castella le 4 août 1722, maréchal de camp le 1er août 1734 et lieutenant général le 15 août 1739. Le jour qui suivit cette dernière promotion, il échangea son régiment contre celui de May. Ses infirmités l'ayant obligé de prendre sa retraite le 16 octobre 1740, il s'établit à Lausanne, et y mourut le 9 mai 1751. Ce général avait siégé au Conseil souverain de la république de Berne de 1710 à 1745. Sa fille unique, *Angélique* MANNLICH, porta la seigneurie de Bettens à son mari, David de Saussure, baron de Berchier.

SOURCES : *May*, Histoire militaire de la Suisse; — *Girard*, Histoire abrégée des officiers suisses; — *Zurlauben*, Histoire militaire des Suisses; — Mém. et docum. de la Société d'histoire de la Suisse romande, XV, pag. 420. — Etat civil de Lausanne : (Décès.)

MANUEL (*Jean-Louis-Henri*), pasteur vaudois, né à Rolle le 18 mars 1790, fit dans sa ville natale des études qu'il compléta à l'académie de Lausanne. Déjà à cette époque, il se fit remarquer par des poésies lyriques qui parurent en partie dans les Etrennes helvétiennes, dans l'Almanach des Muses et dans le Mercure de France, et où la grâce du style se joint à la délicatesse des idées et des sentiments. Consacré au saint ministère le 26 juillet 1812, il débuta dans la carrière ecclésiastique par la suffragance d'Aigle, qu'il échangea le 22 juin 1813 contre un poste semblable à Vevey. Vers la fin de la même année, il devint aumônier d'un bataillon vaudois faisant partie des troupes envoyées à la frontière nord de la Suisse, menacée d'une invasion. Après cette expédition, il ne demeura que peu de mois à Vevey, car il fut appelé, en 1815, à la place de pasteur de l'église française de Francfort-sur-le-Mein, qu'il conserva pendant onze ans. Manuel sut conquérir à un haut degré l'estime et l'affection de ses paroissiens par une rare réunion de qualités morales et intellectuelles, principalement par l'aménité de son caractère, par sa charité, sa piété sincère, son éloquence cordiale et ses connaissances variées. En juillet 1826 il vint occuper à Lausanne les fonctions de chapelain de la maison pénitentiaire et de l'hospice cantonal; six ans plus tard, 1832, il fut nommé pasteur de la ville de Lausanne. Dans les dernières années de sa vie, il fut chargé, à diverses reprises, de remplir par intérim

des chaires vacantes à l'académie. A la réorganisation de cet établissement, on lui offrit l'enseignement de littérature grecque ou de philosophie, mais il refusa l'un et l'autre. Il mourut, d'une lente maladie, le 15 octobre 1838. On a de lui : *Observations adressées à M. Charles-Louis de Haller sur la lettre par laquelle il annonce à sa famille son retour à l'église de Rome*, Lausanne, in-8, 1821; — *Sermon d'adieu prononcé dans l'église de Francfort-sur-le-Mein le dimanche 2 juillet 1826*, broch. in-8; — *Cours de morale chrétienne donné à l'académie de Lausanne*, Lausanne, in-8, (autogr.), 1834-1835; — *Exhortation prononcée à la réunion de prières tenue en mémoire de la réformation du canton de Vaud*, Laus., in-8, 1837; — *la Veuve de Sarepta*, Laus., in-12, 1838; — *Aux Jeunes Gens récemment admis à la sainte cène*, Laus., in-12, 1838. Cet écrit et le précédent, extraits de la Feuille religieuse, forment les Nos LXXIV et LXXVI des publications du comité pour la distribution des livres religieux dans le canton de Vaud. Après sa mort, les amis de Manuel ont recueilli et publié ses *Sermons*, précédés d'une notice biographique par Ch. Monnard, Laus., 2 vol. in-8, 1839-1841. On admire dans cet ouvrage l'élégance du style, la noblesse des sentiments, la justesse des idées et la profondeur du savoir.

SOURCES : Notice en tête de ses sermons; — Revue suisse, 1838.

MARCET (*Alexandre-Jean-Gaspard*), médecin distingué, fils de Marc Marcet et de Louise-Marguerite Nadal, naquit à Genève en 1770. Son père ayant, à son lit de mort, témoigné le désir qu'il se vouât au commerce, il suivit quelque temps cette carrière, mais y renonça en 1790 pour commencer des études de droit. En 1794, de retour d'un voyage en Angleterre fait avec Th. de Saussure, il fut emprisonné par les révolutionnaires genevois, sous prétexte qu'il avait servi comme officier dans la milice nationale. Parmi ses compagnons de détention, il rencontra un camarade d'enfance, G. de la Rive, avec lequel il résolut de quitter Genève sitôt qu'ils seraient rendus à la liberté, et d'aller ensemble étudier la médecine à Edimbourg. Leur captivité ayant été, au bout de quelques mois, commuée en un exil de cinq ans, ils mirent leur projet à exécution et arrivèrent dans cette ville au milieu d'octobre 1794.

Devenu docteur en 1797, après avoir soutenu une brillante thèse *de Diabete*, Marcet s'établit à Londres, où il fut d'abord médecin adjoint du dispensaire de Cary Street. En 1800, il acquit la naturalisation anglaise. Deux ans après, il fut nommé médecin du dispensaire de Finsbury, ainsi que de l'hôpital de Guy, et fut chargé en même temps d'une chaire de chimie, attachée à ce dernier établissement. La réputation qu'il acquit, tant par son habileté dans l'exercice de son art que par ses leçons et ses ouvrages, s'accrut avec rapidité. Agrégé à la Société royale, puis à la Société géologique, il fut un des membres fondateurs de la Société médico-chirurgicale de Londres. Plus tard il se démit de ses fonctions à l'hôpital pour se consacrer exclusivement à l'étude de la chimie. Quand la république fut rétablie à Genève il y fit un séjour, pendant lequel il obtint un siége au Conseil représentatif (1815) et le titre de professeur honoraire de médecine (novembre 1819). Il parcourut l'Italie avec sa famille de 1820 à 1821 et retourna de là à Londres, où il mourut le 19 octobre 1822.

Voici la liste de ses écrits : *De Diabete*, Edinburgi, in-8, 1797. Thèse pour le doctorat qui fut traduite en anglais et imprimée dans le London medical and physical Journal (1799) ; — *An Essay on the chemical history and the treatment of calculous disorders*, Londres, in-8, 1817 ; Londres, in-8, 1819 ; trad. en français, Paris, in-8, 1823. Ouvrage qui contient de savantes recherches sur l'analyse chimique des calculs de la vessie et sur le traitement des maladies dues à leur présence. Outre ces deux travaux, Marcet a fait paraître de nombreux mémoires dans divers recueils scientifiques. Nous citerons : Mem. of the medical Society of London : *On the medicinal Use of the white oxyd of bismuth* (1801); *Correspondence with Dr Jenner on a means to conserv the virus of the cow-pox* (1803); — Monthly Magazine : *On the Hospice de la maternité at Paris* (1805); *Account of the public schools of Geneva* (1814); — Saunders : « On mineral Waters » : *Analysis of the ferruginous water of Brighton* (1805); — Edinb. medical Journal : *Account on the case and dissection of a blue girl* (1805); — Philosophical Transactions : *Analysis of the waters of the Dead Sea and the river Jordan* (1807, 1re partie, réimprimé en 1808 dans Nicholson's Journal); *Experiments on the appearance in the urine of certain sub-*

stances taken into the stomach (1811); *On Sulphuret of carbon* (en collaboration avec Berzélius); *On the intense Cold produced by the evaporation of sulphuret of carbon* (1813); *On the specific Gravity and Temperature of sea-waters in different parts of the Ocean and in particular seas* (1819); — Nicholson's Journal : *On the Congelation of mercury by means of ether and the air-pump* (1813); — Medico-chirurgical Transactions : *An Account of the effects produced by a large quantity of laudanum, taken internally, and of the means use to conteract those effects; A Case of hydrophobia* (1809); *An Account of a severe case of Erythema not brought on by mercury; A chemical Account of various dropsical fluids, with remarks concerning the nature of the alkaline matter contained in these fluids and in the serum of the blood; History of a singular nervous or paralytic affection* (1811); *Some Remarks on the use of nitrite of silver for the detection of minute portions of arsenic* (1811, 1812 and 1815); *Some Experiments on the chemical nature of chyle with a few observations upon chyme; On the medicinal Properties of stramonium* (1815 and 1816); *History of a case of nephritis calculosa* (1819); *Account of a singular variety of urine, which turned black soon after being discharged; Account of a man who lived ten years after having swallowed a member of clasp-knives, with a description of the appearances of the body after death; Some Experiments and Researches on the saline contents of sea-waters* (1822); — Geological Transactions : *A chemical Account of an aluminous chalybeate spring in the isle of Wight* (1811); — Annals of philosophy : *Observations on Klaproth's analysis of the waters of the Dead Sea; An easy Method of procuring an intense heat* (1813).

Sources : *Haag*, la France protestante ; — Bibliothèque universelle (Sciences et Arts, XII et XXI).

MARCET (*Jeanne*), femme du précédent, née à Londres en 1769, était fille de M. Haldimand, banquier vaudois établi dans cette ville. Douée d'un esprit vif et pénétrant elle manifesta pour les sciences une passion qui se développa surtout après son mariage (célébré en 1799), sous l'influence d'entretiens avec son époux et avec les hommes distingués qui fréquentaient sa maison. Son existence se partagea dès lors entre les soins de sa famille, ses devoirs de so-

ciété et ses études favorites. Tournant principalement ses regards vers la physique, la chimie, l'histoire naturelle et l'économie politique, elle en popularisa les notions par divers ouvrages élémentaires qui jouirent, en Angleterre, d'une faveur méritée et qui ont obtenu l'honneur de nombreuses traductions. Plus tard, elle s'occupa de publications destinées à l'instruction et à l'amusement de l'enfance. Depuis la mort de son mari, 1822, Mme Marcet habita alternativement à Genève et à Londres. Elle mourut dans cette dernière ville le 28 juin 1858. Voici la liste de ses écrits, qui se distinguent par la justesse du raisonnement, la clarté et l'élégance du style : 1. *Conversations on chemistry*, London, in-12, 1805. Cet ouvrage eut seize éditions anglaises et fut traduit en français par M. de Végobre, Genève, 3 vol. in-12, 1809; — 2. *Conversations on political economy*, London, in-12, 1816. Sept éditions anglaises et traduit en français, Genève, in-8, 1817; — 3. *Conversations on natural philosophy*, Lond., in-12, 1819. Treize éditions anglaises et traduit en français par G. Prévost, Paris, in-8, 1820; — 4. *Conversations on vegetable physiology*, Lond., 2 vol. in-12, 1829. Trois éditions anglaises et traduit en français, Paris, 2 vol. in-8, 1830; — 5. *Seasons : Winter*, 1832 (7 édit.); *Spring*, 1833 (6 édit.); *Summer*, 1833 (6 édit.); *Autumn*, 1833 (6 édit.), Lond., 4 vol. in-12; — 6. *John Hopkins notions of political economy*, Lond., in-12, 1833. Deux éditions anglaises et traduit en français par Mme Caroline Cherbuliez, Paris, in-8, 1834; — 7. *Willy's stories*, Lond., in-12, 1835. Quatre éditions; — 8. *Mary's grammar*, Lond., in-12, 1835. Dix-huit éditions; — 9. *Willy's holidays*, Lond., in-12, 1836. Deux éditions; — 10. *Land and Water*, Lond., in-12, 1838. Cinq éditions anglaises et traduit en français par Mme Tourte-Cherbuliez, Gen., in-12, 1840; — 11. *Game of grammar*, Lond., in-12, 1842; — 12. *History of England*, Lond., in-12, 1842. Trois éditions; — 13. *Lessons on animals*, Lond., in-12, 1843. Deux éditions; — 14. *Conversations on language*, Lond., in-12, 1844; — 15. *Mother's first book*, in-12, 1844. Deux éditions; — 16. *Willy's grammar*, in-12, 1845. Cinq éditions; — 17. *Willy's railroads*, Lond., in-12, 1847.

Source : Bibliothèque universelle. (Sciences et Arts, XXI, pag. 234, et 1859, tom. IV.)

MARCHINVILLE (*Lucile*), née à Genève en 1759, se fit de la réputation dans la peinture sur émail et dans la découpure d'images. Elle promettait de devenir un artiste distingué, lorsque la mort l'enleva à l'âge de vingt-un ans, 1780.

SOURCES : *Rigaud,* Des Beaux-Arts à Genève; — *Sordet,* Dictionnaire des familles genevoises.

MARCOSSEY (*Guillaume Fournier de*), né au château de Marcossey, près de Cluses (Savoie), fut évêque de Gap, puis succéda à Allamand de Saint-Jeoire sur le siége épiscopal de Genève le 27 mai 1366. Il défendit avec fermeté les droits de son église contre les agressions d'Amédée VI, comte de Savoie, qui avait obtenu, en 1365, le titre et les droits de vicaire impérial sur son évêché. L'empereur Charles IV lui accorda, sur sa demande, des lettres patentes datées de Francfort (13 septembre 1366) et de Prague (25 février 1367), contenant la révocation de ce vicariat. Marcossey fit réparer les fortifications de la ville de Genève et construire un second mur d'enceinte flanqué de vingt-deux tours. Il fut le premier évêque de Genève qui ajouta à son titre la qualification « par la grâce du siége apostolique. » Ce prélat mourut le 20 janvier 1378.

SOURCES : Mémoires et documents de la Société d'histoire de Genève, XVIII; — *Picot,* Histoire de Genève.

MARIGNAC (*Galissard de*), voyez GALISSARD.

MARTIN (*Charles-Alexandre*), agronome, connu depuis son mariage sous le nom de MARTIN-LABOUCHÈRE, était neveu, par sa mère, de M.-A. Fazy-Pasteur, qui exerça sur lui une grande influence au point de vue agronomique et politique. Né à Genève le 20 mars 1790, il termina ses études à Genève et à Weimar, puis fit un apprentissage de commerce à Lyon et à Orange. Après un séjour d'environ quinze ans en Angleterre, où il fut courtier en cotons, il revint, en 1830, s'établir dans sa patrie. Dès cette époque, il se livra à l'agriculture et s'occupa avec succès, non-seulement de l'amélioration des races chevalines, bovines et porcines du canton de Genève, mais aussi de l'introduction de cultures sar-

clées, telles que la carotte et la betterave, ainsi que de quelques instruments agricoles perfectionnés. (Machine à battre, à mouler les drains, etc.) Membre de la Société économique, du Comité du Conservatoire de musique et de la Classe d'agriculture de la Société des arts, il présida cette dernière à plusieurs reprises, entre autres en 1846 et 1849. Les bulletins de cette Classe renferment plusieurs écrits de sa composition. Il mourut dans sa campagne de Malagnou près Genève, le 5 octobre 1876.

SOURCES : *H. de Saussure*, Rapport sur le concours agricole tenu à Plainpalais en 1876; — Notes de famille.

MARTINE (*Jacques-Daniel*), littérateur, fils de Gédéon Martine et de Jeanne-Antoinette Gueyle, naquit le 10 février 1762 à Genève, où il fit des études de droit. En 1796 il siégea au corps législatif de cette république. Il mourut en 1846 laissant plusieurs ouvrages qui témoignent non-seulement de sa profonde connaissance de la littérature ancienne, mais aussi de son goût solide et éclairé. Nous en donnons ici les titres : 1. *Maximilien Robespierre ou la France sauvée*, drame en trois actes et en prose, in-8, 1795; — 2. *De la Musique dramatique en France*, Paris, in-8, 1813; — 3. *Commentaire littéraire sur l'art poétique d'Horace*, précédé du texte, Paris, in-12, 1815; — 4. *Examen des tragiques anciens et modernes, dans lequel le système classique et le système romantique sont jugés et comparés*, Paris, 3 vol. in-8, 1834; — 5. *Pièces de théâtre*, Genève, in-8, 1836.

SOURCES : *Galiffe*, Notices généalogiques, III; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises.

MARTINES (*Jean de*), seigneur de COMBREMONT, CURTILLES et VILLAREPOS, devint successivement chevalier, conseiller de Guillaume, prince d'Orange, vers le milieu du XVIe siècle, puis lieutenant général et gouverneur de cette principauté. Il épousa, en 1558, Marie de Septre.

SOURCE : *Girard*, Histoire abrégée des officiers suisses. (Art. J.-L. de Martines.)

MARTINES (*Jacques-Imbert de*), seigneur de RÉVEROLLES, fils d'Imbert-Henri de Martines, de la famille du précédent, naquit

dans le Pays de Vaud le 10 mars 1710. Il entra, en 1727, au service de France dans le régiment de Villars-Chandieu, où il occupa successivement les grades d'enseigne dans la compagnie colonelle, 1728, de sous-lieutenant, 1732, de lieutenant, 1736, de capitaine-lieutenant, 1739. Gratifié d'une commission de capitaine le 10 mars 1743, il se signala dans les campagnes de 1744 et 1745 à la tête des grenadiers du régiment de Bettens. Vers la fin de cette dernière année, il quitta le service de France pour entrer dans celui des Etats généraux, qui le chargèrent aussitôt de la levée et du commandement d'une compagnie franche de deux cents hommes. Cette troupe ayant été incorporée le 10 février 1747 dans le régiment de Cornabé, J.-I. de Martines devint major de ce corps, puis le 15 mai de la même année lieutenant-colonel par commission. Ce régiment, considérablement réduit, ayant formé le troisième bataillon du régiment wallon-étranger, il en devint lieutenant-colonel effectif avec commission de colonel le 16 mars 1751. Il prit sa retraite en 1754, fut créé général-major en 1772, et mourut à Bréda le 10 juin 1776. Ce général avait épousé une demoiselle de Bärenstein.

SOURCE : *May*, Histoire militaire de la Suisse.

MARTINES (*Jean-Louis de*), seigneur de BOURJEOD, de la famille des précédents, était fils de Jean-François de Martines et de Louise-Dorothée Rolaz. Né le 12 septembre, baptisé à Perroy le 3 octobre 1712, il entra le 6 mars 1728, comme cadet au service de Hollande, dans le régiment de Chambrier et passa avec le grade d'enseigne dans celui de Constant le 12 avril 1730. Il fut nommé sous-lieutenant en 1737, lieutenant en 1740, capitaine-lieutenant en 1744. La même année, il fit partie de la garnison d'Ypres assiégée par les Français. Blessé le 11 mai de l'année suivante à la bataille de Fontenoy, il fut fait prisonnier de guerre au siége de Bruxelles avec une partie du régiment de Constant, 20 février 1746; mais sa blessure s'étant rouverte, il obtint la permission de se retirer à Maestricht. Lors de l'échange des prisonniers, il devint capitaine de grenadiers au régiment d'Orange, 15 avril 1746. Deux ans après, 14 avril 1748, il fut appelé au commandement de la compagnie d'Aubonne aux gardes suisses du stathouder, avec

rang de lieutenant-colonel. Créé colonel le 18 mai 1766, il prit sa retraite le 10 juin suivant et vécut dès lors à Perroy où le gouvernement hollandais lui envoya le 22 juin 1779 le titre de général-major. J.-L. de Martines mourut au mois de mars 1784.

SOURCES : Etat civil de Perroy ; — *May*, Histoire militaire de la Suisse ; — *Girard*, Histoire abrégée des officiers suisses.

MARTINES (*Pierre-François de*), fils de Henri de Martines et de Françoise-Catherine de Martines, né le 21 octobre, baptisé à Morges le 3 novembre 1721, était cousin du précédent. Entré, en novembre 1737, au service de Pologne comme enseigne dans le régiment d'infanterie du comte de Fries, il devint sous-lieutenant en 1739, lieutenant en 1741, capitaine en second le 15 août 1745, et assista aux campagnes de 1741, 1742, 1743, 1744, enfin à celle de 1745, dans laquelle il se distingua aux batailles de Hohenfriedberg et de Kesselsdorf. Après la paix de Dresde, il suivit son colonel, le comte de Fries, au service de France où il reçut une compagnie dans le régiment d'infanterie allemande « la Dauphine, » janvier 1747. P.-F. de Martines commanda avec honneur les grenadiers de ce régiment au siége de Berg-op-Zoom et à la bataille de Lawfeld. Devenu major dans ce corps le 4 août 1754, puis lieutenant-colonel le 29 avril 1757, il fit les campagnes de 1757 et 1758 en qualité d'aide de camp du duc de Broglie. Le 10 février 1759 il fut créé aide-major général de l'armée de Hesse. Il obtint la commission de colonel le 10 mars 1760, et remplit avec beaucoup de distinction, dès cette époque jusqu'en novembre 1762, les fonctions de major général d'un corps d'armée aux ordres du comte de Lusace. Transféré au régiment de Jenner avec le grade de lieutenant-colonel effectif, Martines devint brigadier le 12 septembre 1766. Il se retira du service le 29 juillet 1769, avec une pension de 6000 livres.

SOURCES : *May*, Histoire militaire de la Suisse ; — *Girard*, Histoire abrégée des officiers suisses ; — *Lutz*, Nekrolog.

MARIUS, connu sous le nom de SAINT MAIRE, descendait d'une noble famille gallo-romaine du pays d'Autun. En 581, à l'âge d'environ quarante-quatre ans, il devint évêque d'Avenches et conserva

cette dignité pendant vingt ans et huit mois. On croit qu'après avoir reconstruit sur trois collines l'ancienne Lousonna, il transporta dans cette ville le siége de son évêché. Ce prélat assista, en 585, au second concile de Mâcon. Dix ans après, il construisit sur son propre terrain la ville et l'église de Payerne. Marius mourut en 601. Il est l'auteur d'une Chronique, relative aux origines des royaumes franc, bourguignon et goth, qui s'étend de l'année 455 à 581 après J. C. et qui fait suite à celle de Prosper. Ce manuscrit, découvert par le jésuite Chifflet, fut publié pour la première fois par André Du Chesne dans son ouvrage « Historiae Francorum Scriptores, etc., » Paris, 5 vol. in-folio, 1639-1649; puis par dom Bouquet dans son « Recueil des historiens des Gaules, etc., » Paris, 20 vol. in-fol., 1738-1740, et par André Galland dans la « Bibliotheca graeco-latina veterum Patrum antiquorumque scriptorum ecclesiae, » Venet, 14 vol. in-fol., 1765-1788. La Société d'histoire de la Suisse romande l'a fait paraître dans le volume XIII de ses Mémoires et documents sous ce titre : *Marii Aventicensis seu Lausannensis episcopi Chronicon*, Lausanne, 1853.

Source : Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, VI, XIII et XIX.

MASSON DE PEZAY, voyez Pezay.

MASSOT (*Firmin*), peintre portraitiste, d'une famille française réfugiée à Genève pour cause de religion, était fils d'André Massot et de Marie Boisdechesne. Né dans cette ville le 5 mai 1766, il manifesta dès son enfance d'heureuses dispositions pour le dessin, mais eut beaucoup de peine à engager son père de lui faire étudier cet art. Admis à l'école de dessin, il fit des progrès si rapides qu'il obtint la première année le second prix, et l'année suivante le premier. Les débuts de sa carrière furent assez pénibles. Afin de subvenir à son existence, il se vit non-seulement forcé de donner en ville des leçons de dessin, mais aussi de renoncer au penchant qui l'entraînait vers le paysage pour cultiver le portrait. Quelques jolis essais à l'estompe commencèrent sa réputation. En 1784 il accompagna le conseiller Jallabert en Italie où il partagea son temps entre l'étude de l'antique et celle des tableaux de maî-

tres. A son retour, il se voua exclusivement à la peinture à l'huile et présenta, à l'exposition de 1789, des portraits qui lui firent le plus grand honneur. Les troubles de la révolution l'ayant contraint de quitter sa patrie, il se fixa à Coppet, puis à Lausanne et ne revint à Genève que lorsque cette ville fut réunie à la France. Massot entra dans la Société des Arts le 8 mai 1800. Le portrait de sa belle-sœur, Mlle Mégevand, ayant mérité les plus grands éloges à l'exposition de 1802, il reçut de nombreuses commandes pour Genève et pour l'étranger. Son talent s'accrut dès lors de jour en jour. En 1829 il se rendit en Angleterre pour faire des portraits dans quelques familles nobles, mais la mort de son gendre, M. de Geer, le rappela à Genève au bout de peu de mois. Ce peintre mourut au printemps de 1849.

Parmi ses nombreuses productions, nous citerons les portraits de sa *Grand'mère*, de l'*Impératrice Joséphine*, de la *Reine Hortense* et de la *Duchesse de Courlande ;* puis de Mmes *Julien-Aubert*, *Martin-Aubert*, *Joly*, *de Tournes*, *Senn-Duchêne*, *Tœpffer*, *Odier*, *Rigaud-Martin*, *Kunkler-Rigaud*, *Doxat*, *Munier-Romilly*, *Dansse-Romilly*, *Duval-Tœpffer*, *de Geer-Massot* et *Mégevand*. Massot a encore peint ceux de MM. *Agasse*, *Cayla-Bertrand*, *Doxat*, *de la Rive*, *Muller*, *Rigaud*, *de Sonnenberg*, *Odier-Casenove*, *de Budé-Kunkler* et *Bourrit*, de Mlles *Mégevand* et *Russel*, enfin des enfants de M. *Tronchin* et de MM. *Saladin*.

SOURCES : *A. de la Rive*, Notice biographique; — *Rigaud*, Des Beaux-Arts à Genève; — Bibliothèque universelle, novembre 1860.

MAUNOIR (*Jean-Pierre*), célèbre chirurgien, né à Genève le 13 octobre 1768, fit sa première éducation dans cette ville. Ayant obtenu de son père la permission de suivre son penchant pour la médecine, il vint achever ses études à Paris sous la direction de Dessault. Il était encore l'élève de cet illustre chirurgien, lorsque celui-ci fut traduit devant le tribunal révolutionnaire sous la prévention d'avoir empoisonné les plaies des Marseillais, blessés dans l'affaire du 10 août et transportés à l'Hôtel-Dieu. Maunoir prit la défense de son maître avec un courage qui n'était pas sans danger et obtint sa libération. Après un séjour de quelques mois en Angleterre, il s'établit en 1793 dans sa patrie où, devenu docteur,

il déploya une rare habileté dans l'exercice de la chirurgie, surtout dans le traitement des maladies des yeux. Sa clientèle était nombreuse et sa réputation, qui fut plus tard européenne, s'était déjà étendue bien au delà des limites de sa patrie lorsqu'il fut nommé, en 1809, professeur d'anatomie à l'académie de Genève. En 1812, s'étant mis sur les rangs pour la chaire de clinique externe vacante à la Faculté de Montpellier, il subit un honorable échec contre Delpech. Il entra au Conseil représentatif de Genève en 1814. Retiré dans la vie privée après cinquante années de pratique, il mourut le 16 janvier 1861.

Un des oculistes opérateurs les plus habiles de son temps, Maunoir est l'inventeur d'une méthode ingénieuse d'opérer la pupille artificielle. Chirurgien renommé, il fut le premier à Genève qui fit avec succès, à l'aide du séton, l'opération de goîtres réputés incurables. Afin de prévenir les hémorragies consécutives à la ligature des artères, il proposa le procédé d'une double ligature avec section de l'artère entre deux. Devenu, le 3 septembre 1821, membre de la section de médecine et de chirurgie de l'Institut de France, il fit aussi partie d'une foule d'autres sociétés savantes de France, d'Italie, de Suisse, de Belgique, etc. L'empereur Napoléon III le décora, en 1853, de la Légion d'honneur. On lui doit des écrits estimés dont voici la liste : 1. *Mémoires physiologiques et pratiques sur l'anévrisme et la ligature des artères*, Genève, in-8, 1802. Cet ouvrage obtint une médaille d'or de la Société de médecine de Paris; — 2. *Mémoire sur le tournis des moutons*, Genève, in-8, 1805; — 3. *Eloge historique de Jean Senebier*, Gen., broch. in-8, 1810; — 4. *Mémoires sur l'organisation de l'iris et l'opération de la pupille artificielle*, Paris, in-8, 1812; en anglais, Londres, in-8, 1812; — 5. *Thèses présentées au concours*, etc., Montpellier, in-4, 1812; — 6. *Questions de chirurgie : 1° Traitement des ulcères; 2° Extraction des corps étrangers introduits ou formés dans les différentes cavités*, Montpellier, in-8, 1812; — 7. *Troisième Lettre de M. Maunoir à M. Scarpa*, broch. in-8, 1814; — 8. *Mémoires sur les fongus médullaire et hématode*, Paris, broch. in-8, 1820; — 9. *Mémoires sur les amputations, l'hydrocèle du cou et l'organisation de l'iris*, Gen., broch. in-8, 1825; — 10. *Mémoire sur les causes de non-succès dans les opérations de la cataracte et les*

moyens d'y remédier, Bordeaux, broch. in-8, 1842. J.-P. Maunoir a encore publié dans la Bibliothèque britannique : *Lettre sur l'identité de la vaccine et de la petite vérole* (1801); *Sur un Ulcère guéri par des fumigations nitriques* (1802); *Sur une Surdité guérie par la perforation du tympan* (1804); *Sur le Polype d'eau douce* (1812); *Notice sur Pierrre Fine* (1815); — dans la Bibliothèque universelle : *Lettre sur le chalumeau de Newman; Observations sur des pupilles artificielles* (1816); *Sur l'Opération de la cataracte; Notice biographique sur le Dr Scarpa* (1832); *Mémoire sur l'ajustement de l'œil aux différentes distances* (1836); *Note sur une pupille artificielle et sur un cas d'amaurose* (1838); *Note sur un cas de cataracte et sur une amaurose traumatique* (1839); — dans les Annales cliniques de Montpellier : *Observation d'une ophtalmie rémittente et des effets heureux de l'opium dans son traitement*, traduite de l'anglais de James Curry, broch. in-8, 1813; — dans les Medico-Chirurgical-Transactions : *Particulars concerning the structure of a monstrous foetus.* (1816.) Ce chirugien fut un des rédacteurs des « Mélanges de chirurgie étrangère. »

SOURCES : *Dupin*, M. le professeur J.-P. Maunoir; — *A. de Candolle*, Discours à la Société des arts, 1861; — l'Institut, 1861.

MAUNOIR (*Charles-Théophile*), né à Genève le 13 mars 1775, était frère cadet du précédent et se voua comme lui à la chirurgie. Il fit ses études à l'académie de sa ville natale et à l'université de Paris où il prit le grade de docteur en 1804. De retour dans sa patrie, il exerça pendant plusieurs années les fonctions d'aide-chirurgien, puis, dès 1814, celles de chirurgien de l'hôpital de Genève. L'académie qui l'avait nommé, en 1810, professeur adjoint d'anatomie et de chirurgie, lui conféra, en 1817, le titre de professeur honoraire. La faiblesse de sa santé l'obligea, en 1825, de quitter la place qu'il avait à l'hôpital et bientôt après de renoncer à toute clientèle. Vers la fin de sa vie, il se retira à Mournex et y mourut le 23 février 1830. C.-T. Maunoir a publié : *Dissertation sur la section de l'artère entre deux ligatures dans l'opération de l'anévrisme*, soutenue à l'école de médecine de Paris, in-4, 1804; *Nouvelle Manière de traiter la sarcocèle*, Genève, in-8, 1820; — — *Expulsion du tænia par l'huile de térébenthine* (Bibliothèque

britannique, 1815); — *Observations sur une plaie pénétrante de l'artère axillaire gauche guérie par la ligature et la section de l'artère* (Ann. de la Soc. de méd. prat. de Montpellier, 1808); — *Observations sur une plaie pénétrante de l'abdomen compliquée de l'issue d'une portion considérable de l'estomac* (ibidem, 1809); — *Guérison d'un écartement congénital des deux portions du maxillaire supérieur*. (Dupasquier, Compte rendu, etc., 1831.) Il fut un des rédacteurs des « Mélanges de chirurgie étrangère, » Genève et Paris, 3 vol. in-8, 1824-1826, et a laissé en manuscrit un *Mémoire* sur l'emploi de la potasse caustique, combinée avec l'opium, dans le traitement du cancer en certains cas où l'opération n'est pas praticable.

SOURCES : Actes de la Société helvétique des sciences naturelles, 1830 ; — Gazette de Lausanne, 1830 ; — le Livre du recteur ; — *Michaud*, Biographie universelle.

MAURICE (*Antoine*), pasteur genevois, fils de Charles Maurice et de Barthélemie Naville, naquit à Eyguières, en Provence, le 22 septembre 1677. Issu d'une famille qui, depuis la réforme, avait constamment donné des pasteurs aux églises protestantes de cette province, il fut destiné par ses parents à l'état ecclésiastique. Son éducation fut appropriée dès son enfance à la carrière qu'il devait suivre, de sorte qu'on lui fit apprendre les langues anciennes et orientales, pour lesquelles il montra un talent et un goût particuliers. Ses progrès furent si rapides que plusieurs prêtres catholiques du voisinage, estimant qu'il pourrait un jour par sa science faire honneur à leur religion, s'efforcèrent de le convertir et mirent obstacle à son départ quand la révocation de l'édit de Nantes força sa famille de se réfugier à Genève. Il parvint à s'échapper avec l'aide de deux amis de son père, officiers au régiment de Saintonge, et rejoignit sa famille à travers de nombreux dangers. A son arrivée à Genève, il fut atteint d'une grave maladie, due aux fatigues de la route. Après une lente convalescence, il se remit à l'étude avec une nouvelle ardeur, partageant ses moments entre les langues mortes, la théologie et la culture des sciences. Consacré au saint ministère en juin 1697, il fut réintégré, en 1699, dans la bourgeoisie de Genève, jadis accordée à

son aïeul, et devint pasteur dans cette ville en 1704. Plus tard il occupa à l'académie les chaires de belles-lettres (1710-1719), de langues orientales (1719-1724), puis de théologie (1724 à sa mort), et fut appelé à deux reprises aux fonctions de recteur. (1721-1727 et 1734-1736.) A. Maurice mourut le 20 août 1756. Il avait été nommé en 1713, sur la proposition de Leibniz, membre de l'Académie royale des sciences de Berlin et fit aussi partie de la Société anglaise pour la propagation de la foi.

On lui doit un volume de sermons, plusieurs dissertations latines sur des sujets de philosophie et de théologie, enfin quelques travaux philologiques et scientifiques qui n'ont pas vu le jour. Parmi ses ouvrages imprimés, nous citerons : 1. *Oratio inauguralis in qua probatur linguae hebraïcae cognitioni inprimis acceptam referri debere beatam XVI° seculo institutam Reformationem*, Genevae, in-4, 1719; — 2. *Oratio inauguralis secundi Jubilaei*, imprimé à la suite des « Ben. Picteti Orationes VII, » Gen., in-4, 1721; — 3. *Sermons sur divers textes de l'Ecriture sainte*, Gen., in-8, 1722; — 4. *Ben. Picteti oratio funebris*, Gen., in-4, 1725; — 5. *De Conscientia dissertationes III*, Gen., in-4, 1725-1734; — 6. *De Eucharistia*, Gen., in-8, 1728; — 7. *De Christo vero et unico apud Deum mediatore*, Gen., in-fol., 1732; — 8. *De Resurrectione J. Ch. Domini nostri*, Gen., in-4, 1734; Gen., in-fol., 1763; — 9. *De supremo judice controversiarum*, Gen., in-fol., 1734; — 10. *Sermon sur le jubilé de la réformation de Genève*, Gen., in-4, 1735; Amsterdam, in-12, 1837; — 11. *De Sacerdotio J. Ch.*, Gen., in-fol., 1735; — 12. *De Jurejurando*, Gen., in-8, 1737; — 13. *De Sanctorum cultu et invocatione*, in-fol., 1739; — 14. *De Pontifice romano*, in-fol., 1740; — 15. *Jus examinis*, in-fol., 1740; — 16. *De Sanctae Scripturae perfectione*, Gen., in-fol., 1741; — 17. *De Sanctae Scripturae perspicuitate*, Gen., in-fol., 1741; — 18. *De Numinis cultu publico*, in-fol., 1743; — 19. *De Tolerantia*, in-fol., 1744; — 20. *De Vocatione pastorum*, in-fol., 1744; — 21. *De fontibus incredulitatis*, in-fol., 1745; — 22. *De Hominis in praesenti vita exploratione*, Gen., in-4, 1751; — 23. *De Purgatorio*, Gen., in-8, 1755; — 24. *De Suicidio*, Gen., in-8, 1756. A. Maurice a aussi donné une édition du « Rationarium temporum » du père Pétau, annotée et continuée jusqu'en 1718, Genève, 3 vol. in-8, 1721.

Sources : Nouvelle Biographie générale; — Biographie universelle; — *Senebler,* Histoire littéraire de Genève; — le Livre du recteur; — Catalogue de la bibliothèque de Genève.

MAURICE (*Antoine*), théologien et physicien, né le 17 avril 1716 à Genève, où il est mort le 23 juillet 1795, était fils unique du précédent et de Marie Philibert. Il manifesta de bonne heure des talents très remarquables pour la physique et l'astronomie et se fit déjà connaître, à l'âge de seize ans, par d'excellentes thèses *De Actione solis et lunae in aërem et aquas*, soutenues sous la présidence de Cramer et Calandrini. Quoique son goût le portât principalement vers l'étude de ces sciences, il céda au désir de son père et se consacra au ministère évangélique. Après avoir reçu l'imposition des mains en 1737, il séjourna pendant près de deux ans à Amsterdam, à Londres et à Paris, puis revint à Genève, où il fut nommé pasteur en 1748, professeur de théologie à la mort de son père, 1756, et membre de la Direction de la bibliothèque en 1787. Il occupa le poste de recteur de 1758 à 1764 et de 1776 à 1778.

On lui doit les écrits suivants : 1. *Theses de actione solis et lunae in aërem et aquas,* Genève, in-4, 1732; — 2. *Beatae reformationis defensio,* Gen., in-4, 1735; traduit en français, Francf., in-8, 1752; — 3. *De Theologo sapientiae coelestis cultore,* Gen., in-4, 1757; — 4. *De ingenio philosophico religionis socio,* Gen., in-4, 1758; — 5. *De Revelationum progressu, harmonia et perfectione,* Gen., in-4, 1758; — 6. *De Incarnatione filii Dei*, Gen., in-4, 1761; — 7. *De Muhammede,* Gen., in-fol., 1762; — 8. *De Dei sapientia,* Gen., in-fol., 1762; — 9. *De Judaïcae gentis excidio*, Gen., in-fol., 1763; — 10. *De Paulo ad fidem Christi adducto,* Gen., in-8, 1763; — 11. *Contra polygamiam,* Gen., in-4, 1764; — 12. *De Diluvio,* Gen., in-4, 1768; — 13. *De polytheismo in S. S. profligato,* Gen., in-fol., 1770; — 14. *De Musica in sacris*, Gen., in-4, 1771; — 15. *Solutio philosophica nonnullarum religionis revelatae difficultatum,* Gen., in-8, 1777; — 16. *De Sacro Ministerio*, Gen., in-8, 1779; — 17. *De fide veterum Judaeorum circa futurum post hanc vitam statum,* Gen., in-8, 1780; — 18. *De trajectione maris Rubri,* Gen., in-8, 1780; — 19. *De Christi philanthropia,* Gen., in-8, 1783; — 20. *De Lazari resurrectione,*

Gen., in-4, 1786; — 21. *De Tolerentia apud Ethnicos, diss. II,* Gen., in-4, 1790. A. Maurice a laissé en manuscrit une *Histoire ecclésiastique*. Il a travaillé à l'édition de la *Bible* qui parut à Genève en 1805.

Sources : *Senebier*, Histoire littéraire de Genève; — Nouvelle Biographie générale; — Biographie universelle; — le Livre du recteur; — Catalogue de la bibliothèque de Genève.

MAURICE (*Frédéric-Guillaume*), magistrat et agronome, fils du précédent et de Sophie-Dorothée Bonnet, naquit à Genève le 23 août 1750. Après avoir obtenu son diplôme d'avocat, il entra au Conseil des Deux Cents en 1782, et fut nommé auditeur en 1783, châtelain de Peney, de la Champagne et de Saint-Victor en 1784, enfin administrateur de l'hôpital. Le gouvernement le chargea, vers 1787, de la direction des travaux publics. Devenu plus tard un des deux commandants de la milice genevoise, il rendit en cette qualité des services lorsque Genève fut bloquée par les troupes françaises, 1792. La révolution l'engagea bientôt après à renoncer aux affaires publiques pour se retirer à la campagne où il se livra à des expériences agricoles, couronnées d'un plein succès. Recherchant les moyens de suppléer à la rareté et à la cherté des fourrages, il publia une excellente brochure, offrant des vues nouvelles *sur une manière économique de nourrir les chevaux*, et confirma les propriétés d'une espèce de betterave (dite racine d'abondance) que l'abbé de Commerel recommandait pour la nourriture des bêtes à cornes et des moutons. Pendant plusieurs années il fit l'étude comparative de divers froments étrangers cultivés dans le pays. Sur plus de cent quarante variétés qu'il eut à sa disposition, il donna la préférence aux blés blancs de Narbonne et à un blé rouge des états barbaresques. Il contribua à l'amélioration des races bovines de sa patrie par l'importation d'un nombreux troupeau, tiré de l'Oberland et du canton de Fribourg. S'occupant enfin de météorologie dans ses rapports avec l'agriculture, il entreprit des observations sur la température du sol à cinq profondeurs différentes, qui obtinrent l'approbation de l'Institut de France. Le Journal de Genève de 1788 contient, sous le titre de *Nouvelles Observations botanico-météorologiques*, la description d'un appareil

de son invention ayant pour but de déterminer à la fois l'évaporation du sol, sa température à la surface et le rapport de ces deux éléments à la température du sol à diverses profondeurs. En 1796, il commença avec les frères Ch. et M.-A. Pictet la publication de la « Bibliothèque britannique, » journal mensuel destiné à faire connaître sur le continent les travaux littéraires et scientifiques de l'Angleterre. Jusqu'à la fin de sa vie, il participa à la rédaction de cet important recueil, qui, sous le nom de « Bibliothèque universelle, » étendit plus tard son cadre à tous les pays de l'Europe. Sous le régime français, Maurice reçut de Bonaparte le poste de maire de Genève, 1801. Il signala son administration par d'utiles réformes, fit exécuter de nombreux travaux pour l'embellissement de la ville et adoucit l'état des prisonniers. Décoré de la Légion d'honneur en 1805, il obtint le titre de baron d'empire en 1811, et l'ordre de la Réunion en 1813. La restauration de la république mit un terme à ses fonctions de maire. Ses concitoyens l'appelèrent au Conseil représentatif le 19 septembre 1814, mais il donna bientôt après sa démission pour se livrer exclusivement à l'étude. Il mourut d'une courte maladie le 10 octobre 1826. F.-G. Maurice était membre de la Société des arts de Genève et associé correspondant de la Société royale et centrale d'agriculture du département de la Seine, de la Société d'agriculture et d'histoire naturelle du département du Rhône, de la Société philotechnique de Paris, de la Société d'agriculture de la Rochelle, de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, de l'Athénée de la langue française, enfin de la Société italienne des sciences, lettres et arts. Il est l'auteur d'un *Traité des engrais*, tiré de différents *Rapports faits au département d'agriculture d'Angleterre*, avec des notes, suivi de la *Traduction du Mémoire de Kirvan sur les engrais* et de l'*Explication des principaux termes chimiques employés dans cet ouvrage*. Cet ouvrage, très estimé des agronomes, eut trois éditions, Gen., in-8, an X (1802); Gen., in-8, 1806; Gen. et Paris, in-8, 1825.

Sources : Bibliothèque universelle, novembre 1826; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — Gazette de Lausanne, 1826; — *Michaud*, Biographie universelle.

MAURICE (le baron *Jean-Frédéric-Théodore*), fils du précédent

et de Marguerite Boissier, né à Genève le 13 octobre 1775, manifesta dès son enfance d'heureuses aptitudes pour les sciences mathématiques et pour l'astronomie. Après avoir achevé de brillantes études, il assista quelque temps le professeur M.-A. Pictet dans ses observations astronomiques et se rendit, en 1796, à Paris pour y travailler à l'observatoire du Collége de France, sous la direction du célèbre astronome Lalande. Celui-ci le mit en relation avec Lagrange, Legendre et surtout avec Laplace, qui sollicita sa coopération aux immenses calculs qu'exigeaient ses travaux de mécanique céleste. Maurice visita ensuite l'Angleterre et revint de là dans sa ville natale, où le sénat académique le nomma professeur honoraire de mécanique analytique, 1798. Genève ayant été réunie à la France, il fut revêtu des fonctions d'examinateur des aspirants à l'école polytechnique de Paris, 1801. Décoré l'année suivante du titre de professeur honoraire de mathématiques appliquées et d'astronomie à l'académie de Genève, il reçut de Napoléon Ier une place d'auditeur au Conseil d'état. En 1807, il fut pourvu de la préfecture de la Creuse, qu'il échangea au bout de trois ans contre celle de la Dordogne. Maurice fut créé baron en 1809 et obtint en 1813 l'ordre de la Réunion. Sous la première Restauration, il devint maître des requêtes en service ordinaire au Conseil d'état (juillet 1814) et chevalier de la Légion d'honneur. (23 septembre 1814.) Pendant les cent jours, il rentra dans la vie privée, mais reprit son poste à la chute de Napoléon. En 1816, il fut agrégé à l'Académie des sciences en qualité d'associé libre. Quatre ans après, tombé en disgrâce à cause de ses opinions libérales, il fut mis au nombre des maîtres des requêtes en service extraordinaire. Louis XVIII lui accorda toutefois en témoignage d'estime la croix d'officier de la Légion d'honneur. La mort de sa femme, Nancy Diodati, survenue en 1825, le décida à retourner dans sa ville natale, d'où il fit toutefois de fréquents séjours à Paris. Il mourut à Genève, d'une maladie de cœur, le 17 avril 1851.

Malgré sa longue absence de Genève, F. Maurice ne cessa de prendre le plus vif intérêt à ses affaires politiques. En 1818, il fit imprimer la brochure : *Considérations sur certaines parties de l'enseignement public dans l'académie de Genève*, Genève, broch. in-4,

dans laquelle il attirait l'attention des autorités genevoises sur les réformes à faire dans l'enseignement scientifique supérieur. Plus tard, en 1820, il sollicita, de concert avec le directeur de l'observatoire, une restauration de cet établissement, et sut, en 1829, persuader le gouvernement d'en faire construire un nouveau, muni d'instruments de plus grandes dimensions. Quoique très versé dans presque toutes les parties des mathématiques pures et appliquées, ce savant n'a écrit aucun ouvrage capital. Il a publié dans la Bibliothèque britannique (mai 1801) : *Sur l'Intégrale d'une formule irrationnelle;* — dans la Bibliothèque universelle : *Discours sur Laplace* (avril 1827); *Mémoires sur la vie et les travaux de Legendre* (janvier 1833); — dans le Compte rendu de l'Académie des sciences (31 octobre 1842) : *Sur l'Invariabilité séculaire des grands axes et des moyens mouvements des orbites elliptiques des planètes;* — dans les Mémoires de l'Académie des sciences (1844) : *Sur la Variation des constantes arbitraires, comme l'ont établie dans sa généralité les Mémoires de Lagrange et de Poisson de 1808 et 1809;* — dans les Additions à la Connaissance des temps pour 1847 : *De la Méthode des interpolations*. Maurice a composé pour la « Biographie universelle » de Michaud les articles sur *Fermat*, *Huygens*, *Thomas Simpson*, *Lagrange*, *Jacques-André Mallet*, une partie de celui sur *Maupertuis* et probablement celui sur *Antoine Maurice*, qui est anonyme. Il est enfin l'auteur d'un *Précis des démonstrations principales de Fourier, relatives à la loi mathématique du rayonnement de la chaleur*, qui se trouve à la suite du Supplément du livre sur le Calorique rayonnant de Pierre Prévost.

SOURCES : *A. Gautier*, Notice biographique sur M. le baron Maurice; — Journal de Genève, 18 avril 1851; — Nouvelle Biographie générale; — *Le Fort* et *Revilliod*, le Livre du recteur.

MAURICE (*Pierre-André-Georges-Pyrame*), fils de Frédéric-Guillaume Maurice et de sa seconde femme Rose Vanière, naquit à Genève en 1799. Entré, en 1818, dans l'auditoire de droit de l'académie de cette ville, il en sortit l'année suivante pour étudier la physique et les mathématiques à Paris, sous la direction de son frère Frédéric. De retour dans sa ville natale, en 1821, il prit part à la rédaction de la Bibliothèque universelle, qu'il enrichit de

nombreux travaux sur la météorologie et la physique terrestre. Après la mort du professeur M.-A. Pictet, en 1825, il se chargea de diriger les observations météorologiques publiées dans ce recueil. Devenu, la même année, professeur de physique générale à l'académie, il fut élu, en 1828, au Conseil représentatif. G. Maurice occupa en même temps dans le génie fédéral les grades de sous-lieutenant, 1821, de lieutenant d'état-major, 1823, de capitaine, 1830, et enfin de major, 1832. Sa santé délabrée l'obligea, en 1835, de suspendre son enseignement. Dans le cours de l'année suivante il essaya de le reprendre, mais dut définitivement y renoncer en février 1837. Les médecins l'envoyèrent alors à Nice, où il mourut le 14 février 1839.

On a de lui : 1. *Dissertation sur les premiers éléments de la théorie de la vision*, Genève, in-8, 1823. Dans cet ouvrage l'auteur expose les principaux systèmes dont la vision a été l'objet, démontre leur insuffisance et fait entrevoir la véritable solution du problème telle qu'elle a été donnée plus tard; — 2. *Mémoire sur les apparences visibles* (Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle, tom. III), à part, Gen., broch. in-4, 1825; — 3. *Rapport fait au Conseil représentatif au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi sur l'établissement d'un hospice d'aliénés*, Gen., broch. in-8, 1830; — 4. *Discours sur l'histoire de la mesure du temps*, Gen., broch. in-8, 1831.

Source : Bibliothèque universelle de Genève, mars 1839.

MAXIMUS, évêque de Genève, successeur de Theoplastus, gouverna l'évêché de 516 à 532 environ. Il assista au concile d'Epaone et contribua, dit-on, à la fondation du monastère d'Agaune. On lui donna le nom de « grand prédicateur. »

Source : Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, XV.

MAYERNE (*Louis Turquet de*), historien, né à Lyon au milieu du XVIe siècle, de parents originaires de Quiers (Piémont), embrassa le protestantisme. Sa maison ayant été pillée dans une émeute à l'époque de la Saint-Barthélemy, il se retira à Genève, où il fut admis au nombre des habitants le 16 mars 1573. C'est à

peu près à la même époque qu'il fit l'acquisition de la terre de Mayerne, dont il prit dès lors le nom. Retourné plus tard à Lyon, il y fut ancien de l'église réformée et prit part en cette qualité aux synodes nationaux de Saumur et de Gergeau. Mayerne passa les dernières années de sa vie à Paris. Il mourut vers la fin de mars 1618 et fut enseveli le 1er avril au cimetière des Saints-Pères.

Voici la liste de ses ouvrages : 1. *le Mépris de la cour*, trad. d'Ant. de Guevara, Genève, in-12, 1574; — 2. *l'Institution de la femme chrestienne*, trad. de L. Vivès, Lyon, in-16, 1580; — 3. *Déclaration sur l'incertitude, vanité et abus des sciences*, trad. du latin de Corn. Agrippa, s. l., in-8, 1582; Paris, in-12, 1603 et 1617; — 4. *Histoire générale d'Espagne*, 1re édition en 27 livres, Lyon, in-fol., 1586; 2e édition en 30 livres, Paris, in-fol., 1608; 3e édition en 36 livres, Paris, 2 vol. in-fol., 1635. Cette histoire, faite en partie d'après celle de J. Mariana, est plus étendue, mais moins estimée; — 5. *Traité des négoces et trafiques ou contrats*, Gen., in-8, 1599; — 6. *Advis sur le synode national que le roy vouldroit convoquer*, ms. Dans cet écrit, qu'il envoya au synode de Gergeau, l'auteur indique les moyens qui lui paraissent les plus propres de réformer l'église par un concile national et de préparer ainsi une réunion entre les catholiques et les protestants; — 7. *la Monarchie aristo-démocratique ou le Gouvernement composé et mêlé des trois formes de légitimes républiques*, Paris, in-4, 1611. Dédié aux Etats généraux de Hollande, cet ouvrage renferme des idées politiques très avancées pour le temps, aussi fut-il confisqué par ordre du parlement peu de jours après sa publication. Plus tard il subit les attaques de nombreux adversaires, entre autres de Louis d'Orléans. Mayerne répondit par une *Apologie contre les détracteurs de la Monarchie aristo-démocratique*, in-12, 1616, ou, selon d'autres bibliographes, in-8, 1617.

SOURCES : *L'Estoile*, Journal; — Nouvelle Biographie générale; — *Michaud*, Biographie universelle; — Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français, XII, pag. 277.

MAYERNE (*Théodore Turquet de*), baron d'Aubonne, célèbre médecin et chimiste, était fils du précédent et de Louise Le Maçon, fille d'un trésorier des guerres sous François Ier. Né à Genève le

28 septembre 1573, il eut pour parrain Théodore de Bèze. Il fit ses études dans sa ville natale, à Heidelberg et à Montpellier où il fut reçu docteur en médecine, en 1597. Etabli dès lors à Paris, il dut à la recommandation de son compatriote Ribbit une place de médecin ordinaire du roi Henri IV. Au retour d'un voyage en Allemagne et en Italie, fait à la suite du duc de Rohan (1600, 1601), il s'avisa de donner des cours publics de chirurgie et de pharmacie et fit usage, dans son traitement, de préparations chimiques tirées principalement du règne végétal. Ces innovations causèrent un vif déplaisir aux médecins de la Faculté qui défendirent à leurs confrères de l'appeler en consultation. A la suite de ce décret, Mayerne renonça à ses leçons tout en continuant la pratique de son art avec un succès toujours croissant. L'Estoile rapporte qu'il aurait été nommé premier médecin du roi après la mort de Du Laurens, 1609, s'il n'avait été protestant. Lorsque Marie de Médicis fut devenue régente, elle lui offrit de nouveau cette charge en échange de sa conversion, mais déjà connu en Angleterre par l'heureuse guérison d'un gentilhomme, qu'il avait accompagné à Londres en 1607, il se fixa dans ce pays en 1611. Appelé bientôt aux fonctions de premier médecin du roi Jacques Ier, il fut conseiller et favori de ce monarque. Mayerne conserva son poste sous le règne de Charles Ier. Quand ce prince eut perdu la vie sur l'échafaud, 1649, il vint habiter le Pays de Vaud où il avait acheté la baronnie d'Aubonne, le 7 octobre 1620, et se retira ensuite à Chelsea. Il y mourut le 15 mars 1655.

Mayerne se distingua comme médecin et comme chimiste. Il inventa une eau cordiale et fit de nombreuses expériences sur la vertu des médicaments. La peinture sur émail lui doit de notables perfectionnements, entre autres une préparation du cuivre plus favorable à l'application de l'émail et la découverte de la belle couleur pourpre employée pour les carnations. Ce fut Mayerne qui présenta Petitot au roi Charles Ier. On a de lui quelques portraits sur émail qui ne manquent pas de mérite et plusieurs écrits sur lesquels la critique a porté des jugements très contradictoires. Bodley prétend qu'ils sont arides, superficiels et ne se composent guère que d'un ridicule assemblage de remèdes. Le Journal des savants, au contraire, en fait les plus grands éloges. « Les raisonne-

ments, dit-il, sont simples, justes et précis, les indications bien suivies, les remèdes méthodiques, convenables, bien choisis. La préparation des médicaments est enseignée avec beaucoup d'ordre et de clarté. En un mot, il y a peu d'ouvrages de médecine où les réflexions soient plus sensées et la matière médicale mieux entendue. » Voici la liste de ses ouvrages : 1. *Apologia in qua videre est inviolatis Hippocratis et Galeni legibus, remedia chimice praeparata tuto usurpari posse*, la Rochelle (Paris), in-8, 1603. Guy Patin attribue ce livre à Séguin et à son beau-frère Akakia; — 2. *Sommaire description de la France, Allemagne, Italie et Espagne avec le guide des chemins*, Rouen, in-12, 1604; Genève, in-8, 1618; in-12, 1642; — 3. *De gonorrheae inveteratae et carunculae et ulceris in meatu urinario curatione*, Oppenheim, in-4, 1619; Francof., in-4, 1627; — 4. *Medicamentorum formulae*, Londres, in-folio, 1640; — 5. *De Arthritide. Accedunt aliquot consilia medicinalia*, Gen., in-12, 1674; Lond., in-12, 1676; traduit en anglais, Lond., in-12, 1677. Cet écrit latin est mentionné comme traduit du français par Th. Bonnet. Nous ignorons si la version française a été publiée; — 6. *De morbis internis, praecipue gravioribus et chronicis*, Lond., in-8, 1690; Vienne, in-12, 1691; Gen., in-12, 1692; — 7. *Praxeos Mayernianae ex adversariis, consiliis et epistolis ejus concinnatum syntagma*, Lond., in-8, 1690; Gen., in-12, 1692; Aug. Vind., in-8, 1697; traduit en français avec le traité *de Arthritide*, sous le titre suivant : *la Pratique de la médecine avec le régime des femmes grosses et un traité de la goutte*, Lyon, in-8, 1693; — 8. *Syntagma alterum de febribus morbis externis, arthritide, lue venerea*, Lond., in-8, 1696 ; — 9. *Opera omnia medica*, Lond., in-8, 1701. Les Transactions philosophiques contiennent deux dissertations de Mayerne : *On the Deseases of dogs* (1687, N° II) et *Observations on several poisons*. (1700, N° XI.) Il est encore l'auteur d'une préface au « Theatrum insectorum, » de Moufet (Lond., in-folio, 1634); d'une *Narratio de morbo et morte Isaaci Casauboni*, qui se trouve au British Museum (mss. Burn. N° 367); enfin de diverses *Lettres*, dont plusieurs, adressées au Petit Conseil de Genève, ont été publiées par Th. Heyer. (Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tom. XV.)

Sources : *Astruc*, Mémoires sur la faculté de médecine de Montpellier; — *Manget*, Bibliotheca medica; — Nouvelle Biographie générale; — *Haag*, la France protestante; — *Rigaud*, Des Beaux-Arts à Genève; — *L. de Charrière*, les Dynastes d'Aubonne.

MAYLAN (*Samuel-Olivier*), fils de Jean-Baptiste Maylan et de Marie-Sara Grobety, naquit au Chenit et fut baptisé au Sentier le 24 mai 1721. Après avoir fait à Rolle un apprentissage d'horlogerie, il s'établit dans sa patrie où il enseigna son art à plusieurs personnes. La maîtrise de Rolle lui intenta un procès en 1742, parce que, contrairement aux lois établies, il avait formé des apprentis sans avoir lui-même acquis le titre de maître. Afin de pouvoir exercer librement son état, il gagna la maîtrise à Moudon en 1748. Ce fut lui qui fonda l'industrie horlogère de la vallée du lac de Joux. On ignore la date de sa mort.

Sources : Etat civil du Sentier; — Mémoires et documents de la Suisse romande, I.

MAYOR (*François-Louis*), seigneur de Sullens, de l'antique famille des mayors de Lutry, naquit à Morges en 1683. D'abord officier en France dans le régiment des gardes suisses, il passa, en 1719, au service d'Espagne avec le grade de colonel et comme commandant du régiment suisse levé par son frère Benjamin. (Voyez plus bas.) Il combattit avec bravoure en Sicile à la tête de cette troupe, qui fut licenciée à la paix, 1721. Mayor revint alors dans sa patrie où il acheta, le 24 décembre 1722, la terre de Sullens pour le prix de 50 350 livres tournois. Il y mourut quelques années plus tard, sans postérité.

Sources : *May*, Histoire militaire de la Suisse; — *Girard*, Histoire des officiers suisses; — *Martignier* et *de Crousaz*, Dictionnaire historique; — *L. de Charrière*, les Fiefs nobles de la baronnie de Cossonay.

MAYOR DE LUTRY (*Benjamin*), frère cadet du précédent, né à Morges en 1686, embrassa de bonne heure la carrière des armes. Devenu major dans le régiment suisse Müller au service de Venise, 1716, il se distingua dans plusieurs campagnes contre les Turcs. En 1719, lors du licenciement des troupes suisses levées pour cette république, il forma avec deux bataillons du régiment Müller

et deux compagnies de celui de Stockar un nouveau régiment, destiné au service d'Espagne et dont il fut nommé colonel. Il s'occupait de rassembler ce corps à Livourne, quand la mort l'enleva subitement, le 25 mars 1719.

SOURCES : *May*, Histoire militaire de la Suisse ; — *Girard*, Histoire abrégée des officiers suisses.

MAYOR DE MONTRICHER (*Frantz*), de la famille des précédents, né au château de Lully, près de Morges, le 19 avril 1810, fit ses études à Marseille, puis à l'école polytechnique de Paris, d'où il sortit le second sur vingt-quatre pour entrer à l'école des ponts et chaussées, 20 novembre 1828. Nommé ingénieur l'année suivante à la suite de brillants examens, il fut employé, en cette qualité, dans le département des Basses-Alpes, et dans celui de la Loire. En 1830, il accompagna M. Lamé, ingénieur des mines, dans un voyage scientifique en Angleterre et dans le midi de la France. A son retour, il fut attaché pendant quelque temps au secrétariat général des ponts et chaussées et remplit ensuite les fonctions d'ingénieur ordinaire dans le département de la Drôme. Appelé à seconder M. Kermaingaut dans l'étude du chemin de fer de Lyon à Marseille, il manifesta des talents si remarquables, que cet ingénieur ne pouvant exécuter lui-même, à cause de son grand âge, le canal qui devait amener les eaux de la Durance à Marseille, le chargea de l'entreprise, 1836. F. de Montricher s'acquitta avec honneur de cette tâche difficile. Ce canal, terminé en 1853, et remarquable par un grand nombre d'ouvrages d'art, entre autres par le magnifique pont-aqueduc de Roquefavour, établit la réputation de son auteur. Ce dernier avait été nommé, le 19 janvier 1839, ingénieur ordinaire de 1re classe. Décoré bientôt après de la Légion d'honneur, il devint successivement ingénieur en chef de 2e classe, le 13 octobre 1843, ingénieur en chef du département des Bouches-du-Rhône, 1848, puis, l'année suivante, ingénieur en chef de 1re classe. Le prince Louis-Napoléon Bonaparte, président de la république, étant venu visiter Marseille en 1852, le décora lui-même de la croix d'officier de la Légion d'honneur. Chargé, en 1854, de la direction des travaux réunis du département et des ports, il rendit, dans cette position, des services signa-

lés, surtout en 1856, lors de l'inondation du Rhône. De violents maux de tête le forcèrent plus tard, de renoncer à ces fonctions fatiguantes pour se consacrer uniquement aux travaux de la ville. Au printemps de 1855, Montricher fut choisi pour diriger le desséchement du lac Fucino, dans le royaume de Naples. S'étant rendu dans ce pays, en avril 1858, pour surveiller cette entreprise qui touchait à sa fin, il tomba malade à Naples et mourut le 28 mai suivant.

SOURCES : *Bertaut*, Notice biographique de M. de Montricher; — Journal de la Société vaudoise d'utilité publique, 1845.

MAYOR (*Mathias-Louis*), célèbre chirurgien vaudois, fils de Jean-Daniel Mayor et de Rose de Bellerive, naquit à Cudrefin le 21 avril 1775. Son père, habile médecin-chirurgien de la localité, l'encouragea dès son enfance à suivre sa carrière, pour laquelle il manifestait du reste le plus heureux penchant. Il fit sa première éducation dans la maison paternelle et continua ses études à Thoune, à Zurich, à Milan, à Pavie, où il prit le grade de docteur en mai 1795, enfin à Paris. De retour dans sa patrie, il exerça quelque temps son art à Morat, puis s'établit, au mois d'août 1803, à Lausanne, où ses talents lui méritèrent tout de suite le poste de chirurgien en chef de l'hospice cantonal, nouvellement fondé, et un siége au Conseil de santé, qui le chargea plus tard d'enseigner l'obstétrique aux élèves sages-femmes. En 1808, il entra au Grand Conseil du canton de Vaud. Ces diverses occupations lui permettant de disposer d'une partie de son temps, il consacra ses loisirs aux soins actifs et dévoués d'une nombreuse clientèle. Doué d'un caractère original, d'un esprit inventif, de connaissances variées et d'une adresse fort remarquable en mécanique, Mayor travailla toute sa vie à perfectionner et à simplifier la chirurgie. Cet art lui est redevable de plusieurs découvertes importantes, qui, vulgarisées par ses écrits, lui ont fait une grande et légitime réputation en Europe et en Amérique. Parmi les ingénieux procédés opératoires qu'il a mis en usage et dont il a aussi généralement inventé les instruments, on remarque : l'extirpation des goîtres au moyen du constricteur à chapelet; la cautérisation par le marteau; l'hyponarthécie ou le traitement des fractures des

membres inférieurs par la suspension simple ou mobilisée (avec des attelles gouttières en fil de fer); le redressement des gibbosités à l'aide du tourniquet; le cathétérisme forcé (sondes Mayor); la substitution du mouchoir (carré) et du coton, dans les pansements, aux bandes et à la charpie; les bains sans baignoire; enfin un mode d'amputation avec la hache, appelé tachytomie. Mayor s'efforça vainement d'introduire en Suisse l'usage, comme aliment, de la viande de cheval. Par un singulier écart de son génie, il fit divers essais d'un procédé excentrique, qu'il nomma « anthropo-taxidermie » et qui avait pour but de conserver, après la mort, la tête humaine en en collant la peau sur un moule de plâtre. Outre de fréquents séjours à Paris, nécessités par la publication de ses ouvrages, il fit à plusieurs reprises des voyages en Suisse, en France, en Italie et en Allemagne, assistant aux congrès scientifiques de ces divers pays et démontrant ses spécialités dans les académies et dans les hôpitaux. Il fut vice-président de la section des sciences médicales aux congrès de Besançon (1840) et de Lyon. (1841.) Le Conseil d'état lui conféra, cette dernière année, le titre de professeur honoraire de médecine à l'académie de Lausanne. Mathias Mayor mourut d'un ictère, à Lausanne, le 4 mars 1847.

Fondateur de la Société vaudoise des sciences médicales (octobre 1829), ce célèbre chirurgien était membre titulaire de la Société d'émulation du canton de Vaud (1804), de la Société helvétique des sciences naturelles (1818), de la Société helvétique d'utilité publique (1827), de la Société des sciences physiques, chimiques et arts industriels de France (1833), de la Société de médecine et de chirurgie du canton de Berne. (1835.) Il était aussi membre honoraire de la Société médicale de Prusse (1828), de la Société médico-chirurgicale de Bruges (1839), de l'Académie royale de médecine de Belgique (1843), — enfin il fit partie comme membre correspondant de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles (1836), de la Société royale de médecine de Marseille (1836), de la Société des sciences naturelles de Moldavie (1839), de la Société de médecine de Hambourg (1841), de l'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Besançon (1841), de l'Institut des provinces de France (1841), de la Société d'histoire de la Suisse romande (1842), de la Société

médicale de Leipzig (1842), de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin (1843), de la Société médicale d'émulation de Barcelone (1843), de la Société de médecine d'Anvers (1845), de l'Académie royale de médecine de Paris. (1845.) Voici la liste de ses écrits : 1. *Essai sur la ligature*, Lausanne, broch. in-8, 1822; — 2. *Essai sur les ligatures en masse*, Paris, in-8, 1826; — 3. *Mémoire sur l'hyponarthécie ou sur le traitement des fractures avec la planchette*, Paris, 2 vol. in-8, 1827; — 4. *Instruction sur l'art des accouchements à l'usage des sages-femmes du canton de Vaud*, Laus., in-8, avec fig., 1828; — 5. *Fragments de chirurgie populaire*, Laus., in-8, 1831. Brochure qui reçut une médaille de la Société des connaissances utiles; — 6. *Sur le Système électoral qui pourrait convenir au canton de Vaud*, Laus., broch. in-8, 1831; — 7. *Sur la déligation chirurgicale et sur la cautérisation avec le marteau*, Laus., in-8, 1829; réimpr. sous ce titre : *Nouveau Système de déligation chirurgicale*, Laus., in-8, fig., 1832; 2e édit., Laus., in-8, 1837. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur décrit des procédés destinés à simplifier le traitement de plusieurs affections chirurgicales, reçut un prix de 3000 francs de l'Institut de France; — 8. *Sur le Coton et la Charpie*, Laus., broch. in-8, 1834; — 9. *Propositions sur l'amélioration de l'espèce chevaline*, Laus., broch. in-8, 1834; — 10. *Sur le Traitement des fractures de la clavicule*, Laus., broch. in-8, 1835; — 11. *De la Conduite à tenir dans les cas de fractures douteuses du col du fémur*, Paris, broch. in-8, fig., 1835; — 12. *Remarques sur l'ablation de la langue par la ligature*, Paris, broch. in-8, 1835. Les trois mémoires précédents avaient déjà été publiés dans la Gazette médicale; — 13. *Sur le Cathétérisme simple et forcé et sur le Traitement des rétrécissements de l'urèthre et des fistules urinaires*, Paris, in-8, fig., 1835; 2e édit. enrichie de notes, Laus., in-8, 1836; — 14. *Sur le Dessin linéaire en relief et l'Usage en chirurgie du fil de fer et du coton*, Paris, 2 parties in-8, fig., 1836; — 15. *Notice sur le dessin avec le fil métallique*, Laus., broch. in-8, 1836. Extrait de l'ouvrage précédent; — 16. *Sur le Cathétérisme, en réponse à une lettre, dite chirurgicale, de M. Vidal (de Cassis)*, Saint-Germain-en-Laye, in-8, 1836; — 17. *De la Cure radicale des hernies*, Laus., broch. in-8, 1836; — 18. *Mémoire sur le traitement des luxations spontanées et des inclinaisons latérales*

du bassin, Paris, broch. in-8, 1836. Extrait de la Gazette médicale; — 19. *Sur l'hippophagie en Suisse ou sur l'usage, comme aliment, de la chair de l'espèce chevaline*, Laus., broch. in-8, 1838; — 20. *Essai sur l'anthropo-taxidermie ou sur l'Application à l'espèce humaine des principes de l'empaillage*, Paris, broch. in-8, 1838; — 21. *Essai sur la thérapeutique générale des fractures* (Gazette des hôpitaux, 1839), Paris, broch. in-8, 1839; — 22. *Coup d'œil sur les moyens les plus rationnels de réduire les luxations de l'humérus et du fémur*, Laus., broch. in-8, fig., 1840; — 23. *Traitement accéléré des ankiloses et Recueil de visions chirurgicales choisies, précédés de remarques sur le congrès scientifique de Lyon*, Paris, in-8, 1841; — 24. *la Chirurgie populaire*, Paris, in-8, 1841; — 25. *Des Caractères différentiels de la médecine et de la chirurgie*, Paris, brochure in-8, 1841; — 26. *la Chirurgie simplifiée ou Mémoires pour servir à la réforme et au perfectionnement de la médecine opératoire*, Paris, 2 vol. in-8, fig., 1841; — 27. *Tachytomie chirurgicale* (Revue suisse, 1843), à part, Laus., broch. in-8, 1843; — 28. *Nouveau Point de suture pour l'opération du bec-de-lièvre* (Gazette médicale, 1843), à part, Laus., broch. in-8, 1843; — 29. *l'Expérience, la Chirurgie pure et la Tachytomie*, Paris, in-8 avec planche, 1843; — 30. *Excentricités chirurgicales ou Nouveaux Mémoires pour servir à la réforme et au perfectionnement de la médecine opératoire*, Laus., in-8, 1844; — 31. *la Médecine et la Chirurgie populaire en rapport avec l'état actuel de ces sciences et de la civilisation*, Laus., in-12, 1845; — 32. *le Jury ou la Procédure accélérée dans les causes civiles*, Laus., broch. in-8, 1845; — 33. *les Bains sans baignoire et ramenés à leur belle simplicité*, Paris, broch. in-8, 1846; — 34. *Manuel du baigneur sans baignoire ou Moyen simple, économique et facile de traiter un grand nombre de maladies d'après les principes du prof. Mayor*, Paris, in-32, 1846; — 35. *Théorie et Principe fondamental du traitement mécanique des gibbosités*, Laus. 1847; — 36. *Nouveau Mode de traiter les fractures, précédé d'une Préface par le docteur Munaret*, Lyon 1847. Ces deux derniers ouvrages sont posthumes. Le docteur Mayor a traduit librement de l'allemand l'« Instruction pour traiter sans attelles les fractures des extrémités, principalement celles qui sont compliquées et celles du col du fémur, » par Sau-

ter, Paris et Genève, in-8, 1813. Il a enfin fait paraître un grand nombre d'articles dans la Lancette, la Gazette des hôpitaux, la Gazette médicale de Paris, l'Expérience, l'Abeille médicale, la Revue des spécialités médicales et chirurgicales, le Bulletin de la Société vaudoise des sciences médicales, la Gazette suisse de médecine, chirurgie et accouchement, le Fédéral, le Nouvelliste vaudois, la Gazette allemande de Berne, etc.

SOURCES : *Munaret*, Notice sur Mathias Mayor; — Etat civil de Lausanne; — Revue suisse, 1847; — Nouvelliste vaudois, 29 janvier 1833.

MAYOR (*Charles-Louis*), médecin vaudois, fils du précédent et de Susanne Morel, né à Lausanne en octobre 1803, suivit la carrière de son père. Après avoir achevé ses études à Göttingue et à Paris, il reçut du gouvernement vaudois une patente de médecin-chirurgien le 7 août 1829 et exerça dès lors son art dans sa ville natale. Digne successeur de son père, il s'est fait connaître dans le monde médical par d'utiles innovations, qu'il a popularisées dans divers écrits intéressants. C'est à lui qu'on doit les pansements dits ouatés, les bains localisés, l'application de l'éther, etc. Outre ces procédés chirurgicaux, Ch. Mayor inventa un ingénieux appareil de transnatation et de sauvetage (nacelle de poche) qui fut essayé dans la marine autrichienne. De 1849 à 1858, il séjourna en Amérique, où son dévouement lui mérita le nom de « bon docteur. » Revenu ensuite à Lausanne, il y mourut le 16 février 1863 d'une hémorragie cérébrale. Voici la liste de ses écrits : 1. *Mémoire sur un appareil de transnatation et de sauvetage*, Lausanne, in-8, 1844; — 2. *De la Localisation des bains et de l'Application du froid et de la chaleur sur les diverses parties du corps humain*, Laus. et Paris, broch. in-8, 1844; — 3. *Essai sur un procédé pour la distribution de l'eau potable*, Laus., broch. in-8, 1846; — 4. *Quelques Mots sur un procédé pour l'administration de l'éther dans les opérations chirurgicales*, Laus., in-8, 1847.

SOURCES : Etat civil de Lausanne; — Documents particuliers; — *Munaret*, Notice sur Mathias Mayor.

MAYOR (*François-Isaac*), fils de Georges Mayor, commissaire à terrier de la seigneurie de Bière, naquit au château de ce nom

en 1779. Il fit sa première éducation à la maison paternelle et à Morges, puis étudia la médecine à Berne, à Zurich et à Paris. (1793-1800.) Après avoir fait l'examen de santé à Lausanne, en 1801, il alla exercer son art à Bière, puis à Vevey. Il prit son doctorat à Montpellier en 1808 et vint ensuite s'établir à Genève, où il se signala à la fois par ses talents, son humanité et son désintéressement. On lui accorda la bourgeoisie de cette ville le 5 janvier 1815 en considération des services qu'il venait de rendre dans une épidémie du typhus. Trois ans après, il étendit sa réputation hors des limites de sa patrie par la découverte du bruit du cœur du fœtus. Entré au Conseil représentatif en 1824, il provoqua l'année suivante la création du Conseil de santé, dont il occupa la vice-présidence dès 1846. Membre de l'association du 3 mars (1841), il prit part aux délibérations de l'Assemblée constituante, 1842. Il siégea ensuite au Conseil municipal de Genève, au Conseil administratif de cette ville, ainsi qu'au Grand Conseil qui succéda à la révolution de 1846, mais se retira, en 1848, des affaires publiques pour se livrer à l'agriculture dans un domaine qu'il avait à Hermance. Il mourut d'une attaque d'apoplexie le 4 octobre 1854.

Le docteur Mayor fut un des fondateurs et des bienfaiteurs du musée de Genève, à la direction duquel il fut adjoint en 1818. Ce fut lui qui, en 1835, donna le premier cours de médecine légale à l'académie de cette ville. En 1848 il fut attaché à cet établissement comme professeur d'anatomie humaine et de physiologie. A Genève, il fut agrégé à la Société de physique et d'histoire naturelle (dès 1817), à la Société des Arts (classes d'agriculture et des beaux-arts, 1822), à la Société médicale (1824), à la Société d'histoire et d'archéologie (1838), enfin à l'Institut national genevois, où il présida la section des sciences dès le 10 mars 1853. Hors de cette ville, il fut membre ordinaire de la Société helvétique des sciences naturelles (1815), de la Société de médecine et de chirurgie de Berne, de la Société Wetteravienne d'Hanau (1834), de la Société suisse d'utilité publique (1837) et de la Société d'histoire naturelle de Dresde. En outre, il fut correspondant de la Société philomathique de Paris (1824), et associé des Sociétés de biologie (1850) et de chirurgie de Paris. (1852.) A l'exception d'une bro-

chure intitulée : *Miss Djeck*, Genève, in-8, 1837, Mayor n'a rien publié séparément; il s'est contenté d'insérer ses écrits sur l'art médical et sur les sciences naturelles dans divers recueils scientifiques, entre autres dans les « Mélanges de chirurgie étrangère, » dans le « Journal de pharmacie » et dans les « Mémoires de l'Institut genevois. » Le tome II de ces derniers renferme un *Mémoire sur la Nécrose*, qui passe pour son travail le plus important. Il participa, en 1826, à la création du « Journal de Genève, » et fit partie pendant sept ans du comité de rédaction de cette feuille.

SOURCES : Bulletin de l'Institut genevois, 1854; — Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, IX.

MAZURES (*Louis des*), secrétaire du cardinal de Lorraine, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Ayant adopté les principes de la réforme, il quitta la France pour éviter la persécution et s'établit à Genève. Il est l'auteur de quelques drames en vers français intitulés : 1. *David combattant*, *David triomphant*, *David fugitif*, trilogie, Genève, in-4, 1566; — 2. *Josias*, *vrai miroir des choses advenues de nostre temps*, trag. de Messer Philone, traduit de l'italien, Gen., in-4, 1566; — 3. *Adonias*, *vrai tableau ou patron de l'estat des choses présentes*, Lausanne, in-8, 1586. On lui attribue aussi une traduction de la « Jephté » de Georges Buchanan.

SOURCE : Revue suisse, XI, pag. 140.

MELLET (*Jean*), théologien, né à Oron, fut pasteur de l'église française réformée de Sainte-Marie-aux-Mines, 1650, lecteur de l'église française de Bâle et chapelain d'Anne de Coligny, femme de Georges de Wurtemberg, comte de Montbéliard. Pénétrée du désir de réunir en une seule communion les calvinistes et les luthériens, cette princesse le chargea de travailler à ce rapprochement. Il composa sur ce sujet deux excellents écrits, intitulés : 1° *Concordiae inter Evangelicos curandae ac procurandae medium novum Propempticum irenicum ad omnes protestantes*, etc., Francof., 1661, et 2° *Syndromus irenicus de pace inter protestantes*, Hanov., in-8, 1664. On ne connaît aucun autre détail sur l'existence de ce personnage.

SOURCES : *Haag*, la France protestante; — *Bridel*, Conservateur suisse, XII; — Précis historique de la réformation dans l'ancien comté de Montbéliard.

MELLET (*Charles-Marc-Louis de*), général hollandais, fils de Louis-Philippe de Mellet et de Marie Jugla, naquit à Vevey le 1er septembre 1759. Il entra en 1780 dans le régiment suisse May au service des Etats généraux, devint enseigne en janvier 1781 et fut envoyé l'année suivante à Démérary (Guyane). Cette colonie ayant été attaquée par les Anglais, il en organisa les milices et repoussa victorieusement l'ennemi. En reconnaissance de cette action d'éclat, les colons lui offrirent un sabre d'honneur et une magnifique coupe d'argent. Le gouvernement l'appela, le 13 juin 1795, au commandement en chef des troupes de Démérary et d'Esséquébo, poste de confiance qu'il occupa jusqu'à son retour en Europe, en 1802. Après quelques mois de séjour en Suisse et en Hollande, il s'embarqua de nouveau pour Démérary avec le 4e bataillon d'infanterie légère, dont il était lieutenant-colonel. Fait prisonnier par la flotte anglaise, il fut détenu à Londres jusqu'à la conclusion de la paix. De retour en Hollande, il fut nommé aux fonctions d'ajde de camp de l'amiral de Winter et parvint successivement aux grades de colonel le 20 septembre 1806, de brigadier d'armes le 1er mai 1807, de général de brigade le 10 novembre 1808, puis de général-major, commandant la province de Groningue, le 7 août 1809. L. de Mellet était en 1810 gouverneur de Bréda. Enfermé dans cette place par les troupes du duc de Reggio, il ne se rendit que sur l'ordre écrit du roi Louis. Napoléon Ier l'ayant désigné, le 22 décembre 1810, pour être employé dans la 29e division militaire, alors en Italie, il partit pour sa destination, quoique malade d'une esquinancie. La mort le surprit en route dans sa chaise de poste, entre Cambray et Péronne, le 13 janvier 1811.

Jean-Samuel DE MELLET, frère cadet du précédent, né à Vevey le 27 mars 1766, entra de bonne heure dans l'armée française, où il avança rapidement au grade de lieutenant-colonel, commandant le bataillon de la Seine-inférieure, 1792. Embarqué avec les troupes qui devaient réprimer l'insurrection de Saint-Domingue, il fut, peu après son arrivée dans cette île, tué aux Cayes par cinq coups de feu, 14 juillet 1793. De même que son frère, il n'a pas laissé de postérité.

SOURCES : Papiers de famille; — Etats de services. (Ministère de la guerre de France.)

MELLY (*André*), né à Genève en 1802, se destina de bonne heure à la carrière commerciale et fit son apprentissage à Livourne. De là il vint s'établir en Angleterre, à Liverpool, où il fonda une maison de commerce qui s'éleva bientôt au premier rang. Passionné pour l'étude des insectes, particulièrement des coléoptères, il lui consacra ses loisirs et une partie de sa fortune. Cette branche de la science lui doit d'abondants matériaux et un nombre assez considérable d'espèces nouvelles. Sa collection de coléoptères passe pour l'une des plus complètes et des mieux classées formées par un particulier. En 1850 il entreprit avec sa famille un voyage en Egypte et en Nubie. Après avoir remonté le Nil jusqu'à Kartoum, il revenait par le chemin du désert lorsqu'une maladie rapide l'emporta près de Gagee (trente milles sud d'Abou-Ahmed) le 19 janvier 1851. Melly avait manifesté l'intention de léguer sa précieuse collection au musée de Genève, mais renonça à ce projet à la suite des événements de 1846. Sa veuve et ses enfants en ont plus tard fait cadeau à cet établissement, 1861. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé: *Souvenirs. Lettres d'Egypte et de Nubie* (1850, 1851), Londres, in-8, 1852.

SOURCES : Archives des sciences physiques et naturelles, mars 1851; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — Gazette de Lausanne, 1861.

MENTHON (*Henri de*), chevalier, fils de Robert de Menthon, bailli du Genevois, et d'Antonie d'Aubonne, jouit de la faveur de l'empereur Sigismond et du duc de Savoie, Amédée VIII. Ce dernier prince le nomma conseiller et grand écuyer de Savoie, puis bailli de Vaud dans les années 1396, 1400, 1408, 1409, 1412, 1413, 1417 à 1425 et 1427. Après avoir commandé trente-huit bannerets du Genevois et du Faucigny dans la guerre que le sire Amé II de Viry fit au duc de Bourbon pour le forcer de prêter hommage à la maison de Savoie à cause de la principauté de Dombes, Henri de Menthon fut présent au traité de paix conclu le 22 juin 1413 entre Amédée VIII et le marquis de Saluces. Son oncle Antoine, coseigneur d'Aubonne, qui, par son mariage avec Mirande de Menthon, était devenu son beau-frère, lui céda en 1424 la moitié de ses biens, lui assurant le reste dans le cas où sa

fille Marguerite mourrait sans enfants. Cette dernière ayant, après la mort de son père, protesté contre cette donation, les parties firent un accord par lequel Marguerite obtenait la jouissance des biens paternels, dont Henri de Menthon héritait après sa mort. Ce seigneur testa le 14 mars 1437. Il était encore vivant en 1442.

SOURCES : *Grillet*, Dictionnaire historique des départements du Mont-Blanc et du Léman, III; — *L. de Charrière*, les Dynastes d'Aubonne; — *Martignier* et *de Crousaz*, Dictionnaire historique. (Art. Baillis.)

MENTHONAY DE LA TOUR (*Aymon de*), d'une ancienne famille de Savoie, était chanoine régulier de Sixt lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Genève après la mort d'Henri de Bottis, 1267. Il gouverna son diocèse avec sagesse et augmenta ses domaines des terres de Salaz, Jussy et Peney. Ce fut sous son arbitrage que le comte de Savoie et Guigues, dauphin de Viennois, conclurent à Sciez une trêve de quinze jours, le 21 janvier 1269. Aymon de Menthonay assista à la consécration de la cathédrale de Lausanne par le pape Grégoire X, les 19 et 20 octobre 1275. Il mourut le 26 novembre de la même année à Hautecombe, d'où son corps fut transporté à Genève.

SOURCES : *Besson*, Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, etc.; — *Lullin* et *Le Fort*, Regeste genevois.

MENTHONAY (*Guillaume de*), seigneur du TRUCHET, de la famille du précédent, était chanoine de Lausanne lorsqu'à la mort de l'évêque Guy de Prangins il lui succéda sur le siége épiscopal de cette ville, 22 août 1394. Cet évêque réunit le prieuré de Saint-Maire à la mense épiscopale, 23 juin 1393, et commença la construction du château de ce nom. L'empereur Wenceslas lui accorda, sur sa demande, le vicariat impérial sur les terres de son diocèse, le 22 juin 1398. Il se trouvait en séjour au château de Lucens lorsqu'il mourut le 9 juillet 1406 d'un coup d'épée, donné par son barbier ou, selon une autre version, par son valet de chambre, appelé Menolet.

SOURCE : *Schmitt*, Histoire du diocèse de Lausanne.

MERLAT (*Elie*), pasteur et professeur, naquit à Saintes, ou, d'après M. Crottet, à Nieul le Virouil, près de Mirambeau, au

mois de mars 1634. Après avoir terminé ses études théologiques et philosophiques à Saumur et à Montauban, il séjourna quelque temps à Genève, en Hollande et en Angleterre. En 1657 il accepta un poste de pasteur dans l'église réformée de Saintes. Généralement apprécié à cause de sa fermeté, de son zèle et de ses vastes connaissances, il fut porté par ses collègues à la présidence du synode provincial qui se réunit le 31 août 1678 à Jonzac, en la présence du commissaire royal Alain Du Breuil. A l'instigation de l'évêque de Saintes, il fut accusé l'année suivante d'avoir fait en chaire des discours séditieux et d'avoir imprimé sa *Réponse au livre de M. Arnauld* sans l'avoir soumise à la censure. Le lieutenant criminel de Saintes, chargé d'abord de l'affaire, lui défendit toute prédication et lui ordonna de rétracter les propos incriminés, tandis que son livre devait être brûlé par la main du bourreau. Cet arrêt fut cassé, comme trop indulgent, par le parlement de Guyenne qui condamna Merlat à la réparation publique, à une amende de 1600 livr. et au bannissement perpétuel, 5 juillet 1680. En quittant sa patrie, ce dernier se rendit à Genève et bientôt après à Lausanne où il occupa dès son arrivée un poste de pasteur. Il fut nommé professeur à l'académie le 6 janvier 1682 et devint recteur en 1685. Son collègue, Jérémie Sterki, s'étant plaint de ce qu'il enseignait des doctrines religieuses entachées d'erreur, il fut cité devant le Conseil de Berne. Bien qu'il eût réussi à se justifier entièrement, on lui enleva momentanément sa chaire, ne lui laissant que le titre de professeur honoraire. Il la reprit en 1700 et la conserva dès lors jusqu'à sa mort, 18 novembre 1705.

Ce professeur a écrit de nombreux opuscules latins et français, restés en partie manuscrits. Nous en donnons la liste en commençant par les imprimés : 1. *Réponse générale au livre de M. Arnauld intitulé :* le Renversement de la morale de Jésus-Christ, Saumur, in-12, 1676; — 2. *De conversione hominis peccatoris ad Deum libellus; adversus Pelagianorum strophas*, Lausanne, in-12, 1682; — 3. *Traité du pouvoir absolu des souverains*, Cologne, in-12, 1685; — 4. *le Moyen de discerner les esprits, ou Sermon sur 1 Jean, IV, 1*, Laus., in-8, 1689; — 5. *le Vray et Faux Piétisme*, Laus., in-12, 1700; — 6. *la Divinité du sort ou Sermon sur Prov. XVII, 33,*

Laus., in-8, 1702; — 7. *Jésus dans l'agonie*. Ouvrage cité par Leu sans indication de lieu, de date et de format. La Bibliothèque cantonale vaudoise possède, sous le titre d' « Opera theologica » (U 555), quelques manuscrits de Merlat, dont voici les titres : 8. *De Paedobaptismo*, cahier in-4, 1659; — 9. *De divinis economiis*, 8 cah. in-4; — 10. *De mundi creatione*, 5 cah. in-4, 1660; — 11. *De imputatione primi peccati Adae*, in-4, 1661; — 12. *Catechesis christiana, sive Expositio Rudimentorum Christ. Relig.*, Santonis, parchemin in-fol., 1665; — 13. *Expositio Epistolae St. Pauli ad Colossenses*, parchemin in-fol., 1673 et seq.; — 14. *Clypeus septemplex, sive Commentarius in psalmum secundum*, Lausanne, in-4, 1688; — 15. *Institution catéchétique par demandes et par réponses sur les principaux points de la religion chrétienne*, 2 cah. in-4, 1696. — 16. *Catéchisme ou Instruction chrétienne par textes de l'Ecriture sainte*, in-4. Composé en 1698, transcrit en 1708; — 17. *la Recherche du vray bonheur*, par entretiens, Laus., 1699, broch. in-4. (Bibliothèque cantonale, V 126); — 18. *Questions catéchétiques sur la religion chrétienne*, in-4. Transcrit par J. Merlat en 1705; — 19. *Réponse à l'auteur de l'Avis des réfugiés*, in-4, transcrit en 1705; — 20. *Homiliarum lausanniensium*, tom. II, in-4; — 21. *Analyses variae*, in-fol.; — 22. *Commentaire sur l'évangile de saint Matthieu*, Laus., in-4; — 23. *Analyses sur divers passages de l'Ecriture*, in-fol., transcrit par son fils, Laus., in-4, 1706; — 24. *Expositio posterioris epistolae sancti Petri*, in-fol.; — 25. *Observationes criticae in Sanctam Scripturam*, in-4; — 26. *Remarques sur le Nouveau Testament*, in-4, transcrit en 1705. M. A. Gindroz cite quelques autres manuscrits du même auteur, réunis en 6 cahiers in-4, et intitulés : *Ideae praelectionum theologicarum quas in academia lausannensi habui; Expositio Epistolae St. Pauli ad Hebraeos; Miscellaneae questiones pro natis occasionibus explicatae; Analyses de Sermons sur divers textes de l'Ecriture sainte; Second Discours inaugural*, 1700; *Cours de controverse donné en 1700; Expositio Epistolae St. Pauli ad Romanos, cap. I-IV*, 1705; *De rerum origine; De rerum calamitate per peccatum; De reparatione rerum per gratiam sub natura*. MM. Haag lui attribuent en outre un *Commentaire sur l'Evangile selon saint Matthieu* et des

Remarques sur quelques passages de saint Augustin donnés par le marquis de Thors au duc de La Rochefoucauld, ms. in-4, 1672.

SOURCES : *Gindroz*, Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud; — *Haag*, la France protestante.

MERLE D'AUBIGNÉ (*Jean-Henri*), historien, d'une famille française réfugiée, pour cause de religion, à Genève et dans le Pays de Vaud, descendait par sa grand'mère du célèbre Théodore-Agrippa d'Aubigné. Fils d'Aimé-Robert Merle et de Suzanne-Marie-Elisabeth Barbezat, il naquit aux Eaux-Vives, près Genève, le 16 août 1794, et fit d'excellentes études à l'académie de cette ville. Devenu ministre du saint Evangile le 3 juillet 1817, il partit pour l'Allemagne, où il fut pendant cinq ans pasteur de l'église française de Hambourg. Le 21 octobre 1823 il fut appelé à Bruxelles comme chapelain du roi des Pays-Bas, et y remplit en même temps les fonctions de président du Consistoire des églises française et allemande. Lorsque la révolution de 1830 eut enlevé la Belgique à la maison de Nassau, Merle d'Aubigné vint se fixer à Genève, d'où il fit, à diverses reprises, des voyages en Angleterre. Bientôt après son arrivée, il se fit agréger dans la Société évangélique, et accepta, à la fondation de son école de théologie, une chaire d'histoire ecclésiastique. Cette action irrita la Compagnie des pasteurs qui lui interdit, le 30 septembre 1831, de prêcher dans les chaires du canton. Détaché dès lors de l'église nationale, il consacra son activité et ses talents au développement du réveil, jusqu'au jour de sa mort, arrivée le 21 octobre 1872.

Merle d'Aubigné dirigea l'école de théologie et occupa plusieurs fois la présidence de la Société évangélique. Il fit partie d'un grand nombre de sociétés savantes, reçut, de l'université de New-Yersey en 1838, puis de celle de Berlin en 1846, le titre honorifique de docteur en théologie et fut décoré, en 1853, de la grande médaille d'or pour la science, décernée par la Prusse. Le 6 juin 1856 il obtint la bourgeoisie de la ville d'Edimbourg. Distingué dans la prédication et dans l'enseignement, il doit principalement à ses écrits sur l'histoire du protestantisme la réputation dont il jouit en Europe et en Amérique. Son ouvrage capital, l'*Histoire de la réformation au XVI[e] siècle* (Paris, 5 vol. in-8, 1835-1853), eut non-

seulement plusieurs éditions françaises, mais mérita aussi d'être traduit dans les principales langues de l'Europe. Une édition anglaise s'en est vendue à plus de deux cent mille exemplaires. Il fut plus tard continué sous le titre d'*Histoire de la réformation en Europe au temps de Calvin*. (Paris, 7 vol. in-8, 1863-1877, etc.) Voici la liste de ses autres écrits : 1. *De J. C. ethicae praestantia*, Genève, broch. in-4, 1817; — 2. *Guillaume Tell*, de Schiller, traduit en français et précédé d'un *Appel à ses concitoyens*, Paris, in-8, 1818; — 3. *Sermons laissés à mes auditeurs comme un souvenir de mon affection*, Hambourg, in-8, 1823; — 4. *Sermon prononcé à l'occasion des fléaux qui ont affligé quelques-unes des provinces du royaume des Pays-Bas*, Bruxelles, broch. in-8, 1825; — 5. *le Culte domestique, sermon sur les paroles de Jos. XXIV, 15*, Paris, broch. in-8, 1827; — 6. *le Christianisme et le Protestantisme sont-ils des choses distinctes?* Paris, broch. in-8, 1828; — 7. *le Christianisme porté aux nations païennes de la terre et le Devoir des peuples chrétiens*, Paris, broch. in-8, 1829; — 8. *les Signes du temps*, sermon, Gen., broch. in-8, 1830; — 9. *la Confession du nom de Christ au XVIe et au XIXe siècle*, sermon, Paris, broch. in-8, 1830; — 10. *les Enfants de Dieu*, sermon, Gen., broch. in-8, 1832; — 11. *Discours sur l'étude de l'histoire du christianisme et son utilité pour l'époque actuelle*, Gen., broch. in-8, 1832; — 12. *la Voix de l'église*, UNE *sous toutes les formes successives du christianisme*, Gen., broch. in-8, 1834; — 13. *Etudes chrétiennes ou Fragments d'un cours de théologie pratique*, Gen., broch. in-8, 1834; — 14. *Lettre sur la célébration de la cène dans l'oratoire de l'école de théologie*, Gen., broch. in-8, 1835; — 15. *les Plaisirs du dimanche*, Lausanne, in-8, 1835; 2e édit., in-8, 1835; — 16. *Foi et Science*, discours, Gen., broch. in-8, 1835; — 17. *la Voix des anciens aux hommes du XIXe siècle*, Gen., broch. in-8, 1835; — 18. *les Miracles ou Deux Erreurs*, discours, Valence, broch. in-8, 1840; — 19. *l'Eglise appelée à confesser Jésus-Christ*, discours, Gen., broch. in-8, 1841; — 20. *la Question de l'église en 1842*, Gen., in-8, 1842. Contient les cinq brochures suivantes qui ont aussi paru à part, 1841, 1842 : 1° et 2° *Liberté des cultes*, première et seconde partie; 3° *Une Soirée du 13 février*; 4° *Du Salut du protestantisme*; 5° *Liberté et Vérité*; — 21. *Du Droit des pa-*

roisses de choisir leur pasteur, Gen., broch. in-8, 1842; — 22. *Genève et Oxford*, discours, Gen., broch. in-8, 1842; — 23. *le Luthéranisme et la Réforme*, discours, Paris, broch. in-8, 1844; — 24. *Du Caractère nécessaire au théologien et au chrétien dans l'époque actuelle*, Paris, in-8, 1845; — 25. *Rapport de l'école de théologie où l'on touche quelques erreurs concernant le ministère*, Gen., broch. in-8, 1848; — 26. *Germany, England and Scotland or Recollections of a Swiss minister*, London, in-8, 1848; — 27. *le Protecteur ou la République d'Angleterre aux jours de Cromwell*, Paris, in-8, 1848; — 28. *Trois Siècles de luttes en Ecosse ou Deux Rois et deux Royaumes*, Gen. et Paris, in-12, 1850; — 29. *l'Autotorité des Ecritures inspirées de Dieu*, trois discours, Gen., in-8, 1850; — 30. *le Témoignage de la théologie ou le Biblicisme de Néander*, discours, Gen., broch. in-8, 1850; — 31. *l'Ecole de théologie de Genève aux amis du règne de Dieu*, Paris, broch. in-8, 1850; — 32. *Deux Discours prononcés à Londres à l'époque de la grande exposition*, Londres, broch. in-8, 1851; — 33. *Sommaire de l'histoire des dogmes*, Gen., in-8, 1851 (autographié); — 34. *Quelle est la théologie propre à guérir les maux du temps actuel?* discours, Gen., broch. in-8, 1852; — 35. *l'Eglise et la Diète de l'église*, sermon, Berlin, broch. in-8, 1853; — 36. *Dépendance et Indépendance ou Foi et Critique*, discours, Gen., in-8, 1854; — 37. *l'Ecole de théologie, sa mission et ses adversaires*, discours, Gen., broch. in-8, 1854; — 38. *Die religiœse Freiheit*, Francf., broch. in-8, 1854; — 39. *Introduction à l'histoire de l'église évangélique de Hongrie*, Berlin, broch. in-8, 1854; — 40. *Voir Christ et s'en aller en paix* (publ. en allem.), Berne, broch. in-8, 1855; — 41. *l'Antichristianisme des temps actuels*, Gen., broch. in-8, 1855; — 42. *le Sel de la terre nécessaire au salut de l'église*, sermon, Gen., broch. in-8, 1856; — 43. *l'Ancien et le Ministre*, discours, Paris, broch. in-8, 1856; — 44. *l'Assemblée de Berlin ou Unité et Diversité dans l'église*, discours, Gen., broch. in-8, 1857; — 45. *le Christianisme aux trois premiers siècles*, séances historiques, Gen., in-12, 1857. En collaboration de MM. Bungener, de Gasparin et Viguet; — 46. *Il y a un ministère de la parole institué de Dieu, maintenons-le*, Gen., broch. in-8, 1858; — 47. *Vie et Doctrine ou 325 et 1857*, discours, Gen., broch. in-8, 1858; — 48. *le Sacerdoce universel, contre-*

poids du ministère, discours, Gen., broch. in-8, 1858; — 49. *la Pierre sur laquelle l'académie de Genève fut posée*, discours, Gen., broch. in-8, 1859; — 50. *le Réveil de l'église contemporaine et les objections qu'on lui oppose*, discours, Gen. et Toulouse, 2 broch. in-8, 1859, 1860; — 51. *Septembre 1861 ou l'Alliance évangélique à Genève*, discours, Gen., broch. in-8, 1861; — 52. *Caractère du réformateur et de la réforme à Genève*, discours, Paris, broch. in-8, 1862; — 53. *les Trois Ecoles du protestantisme actuel*, discours, Gen., broch. in-8, 1863; — 54. *Enseignement de Calvin pour le temps actuel*, discours, Gen., broch. in-8, 1864; — 55. *les Coups et les Enseignements de Dieu*, discours, Gen., broch. in-8, 1865; — 56. *Farel*, discours (CXe circulaire de la Société évangélique de Genève), Gen., broch. in-8, 1865; — 57. *l'Expiation de la croix*, discours, Gen., broch. in-8, 1867; — 58. *Jean Calvin, un des fondateurs des libertés modernes*, discours, Gen., broch. in-8, 1868; — 59. *le Concile et l'Infaillibilité*, conférence, Gen., broch. in-8, 1870; — 60. *Chute et Relèvement* (CXXIVe circulaire de la Soc. évang. de Genève), Gen., broch. in-8, 1871; — 61. *Adresse aux vieux catholiques réunis à Cologne*, septembre 1872. Merle d'Aubigné a fourni des articles aux Archives du christianisme, à la Bibliothèque universelle et au Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. Il est l'auteur de nombreux discours et rapports sur l'école de théologie de Genève et sur le colportage.

SOURCES : *J. Bonnet*, Notice sur la vie et les écrits de M. Merle d'Aubigné; — *Haag*, la France protestante; — Eglise libre, 1878; — *Vapereau*, Dictionnaire des contemporains; — Chrétien évangélique, 1872.

MERLEN (*Guy de*), chanoine et archiprêtre de Saint-Jean de Besançon, archidiacre de Varais, succéda à Gérold de Faucigny comme évêque de Lausanne en 1129. Le pape Innocent II, qui lui avait accordé le pallium, confirma les biens et les droits de son église en 1139. Par une lettre datée de Pise, il lui ordonna de s'opposer à la reconstruction du château ruiné des Clées, qui passait pour un repaire de brigands. Guy de Merlen assista, en 1135, à la consécration d'Arducius de Faucigny, évêque de Genève. Il fonda en 1134 le couvent de Hautcrêt, confirma en 1136 la fondation du monastère d'Humilimont par les sires d'Everdes et l'année

suivante de celui de Hauterive par les sires de Glane. Enfin, il fit don à l'abbaye du lac de Joux d'un lieu appelé Bellevaux, 1140. Le « Cartulaire de l'église de Lausanne » rapporte qu'il fut déposé pour mauvaise administration des biens de son église et pour immoralité. L'anniversaire de sa mort a été célébré le 23 juillet.

SOURCES : Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, VI et XIX ; — *Schmitt*, Histoire du diocèse de Lausanne.

MESTRAL DE GRANCY (*Jean-Louis*), né en 1690, entra en 1708 au service de Hollande comme enseigne dans un régiment suisse dont son oncle, Jean-Louis Mestral, était propriétaire. Devenu sous-lieutenant en septembre 1709 et lieutenant en 1712, il fut incorporé en 1714 avec sa compagnie dans le régiment de Chambrier, qui prit plus tard le nom de Constant. Il obtint successivement dans ce corps les grades de capitaine-lieutenant, 1719, de capitaine-commandant, 1728, de major, 4 mars 1737, et de lieutenant-colonel, 22 février 1742, enfin de colonel-commandant le 19 février 1748. Le stathouder le créa général-major le 2 novembre 1749, en récompense des services qu'il avait rendus pendant la guerre de succession d'Autriche. Il mourut le 2 juillet 1750.

SOURCES : *May*, Histoire militaire de la Suisse ; — *Girard*, Histoire des officiers suisses.

MESTRAL DE SAINT-SAPHORIN (*Armand-François-Louis de*), diplomate, fils de Henri de Mestral, seigneur de Pampigny, et de Louise de Pesmes, naquit au château de Saint-Saphorin sur Morges le 8 février 1738. Destiné à la carrière diplomatique, dans laquelle son grand-père, le général de Pesmes de Saint-Saphorin, avait acquis de l'illustration, il fit ses études à Genève et à l'université de Göttingue. Le comte de Bernstorff le recommanda au roi de Danemark, Frédéric V, qui le nomma gentilhomme de la Chambre. Plus tard il devint chambellan, chevalier du Danebrog, puis chargé d'affaires à la cour de Saxe. L'habileté qu'il déploya dans ses fonctions lui mérita bientôt le poste de ministre plénipotentiaire auprès du roi de Pologne, qui lui accorda à cette occasion les ordres de l'Aigle blanc et de Saint-Stanislas. Décoré, à son retour en Danemark, du titre de conseiller privé, Mestral remplit

dès lors plusieurs missions en Espagne, 1774, en Hollande, en Russie et à Vienne. Il mourut en 1805. Amateur éclairé des beaux-arts, ce diplomate avait réuni une collection de tableaux et de gravures appréciée des connaisseurs.

SOURCES : Etat civil de Saint-Saphorin ; — Biographie universelle; — *Lutz*, Nekrolog.

MESTRAL (*Frédéric-Philippe*, baron de), de la famille du précédent, était le troisième fils de Gabriel-Henri de Mestral-Arrufens, seigneur d'Outard, et d'Elisabeth de Joffrey. Né à Aubonne en 1742, il entra en 1761 avec le grade d'enseigne dans les troupes du prince de Waldeck, feld-maréchal général de l'empire, et devint sous-lieutenant le 2 avril 1763. Après avoir rempli, pendant quinze mois, les fonctions de gentilhomme de la Chambre auprès du duc de Brunswick-Lünebourg, il passa deux années à la cour de l'électeur de Bavière, qui lui procura le 25 janvier 1770 un brevet de capitaine au service de Charles-Théodore, électeur palatin. Devenu chambellan de ce prince le 10 avril de la même année, il fut successivement major dans le régiment de Hohenhausen, 1777, lieutenant-colonel dans celui de Zedwitz, 1787, et colonel du 4e régiment de grenadiers, 1791, puis du 12e régiment de fusiliers. F. de Mestral fut général-major dès le 10 août 1796. Mis en disponibilité en septembre 1799, il se retira à Aubonne où il mourut au commencement de 1812.

SOURCE : Documents particuliers.

MESTRAL (*Henri-Gabriel-Eugène-Armand de*), théologien vaudois, de la famille des précédents et fils d'Armand-Louis-Henri de Mestral et de Sophie-Salomé de Watteville, naquit le 11 janvier 1815. Ayant reçu la consécration en 1838, après avoir terminé ses études en Allemagne, il fut pendant quelques années suffragant à Apples, puis à Aubonne. D'abord partisan du réveil religieux qui avait lieu dans le canton de Vaud, il se rapprocha, à la suite d'un voyage en Angleterre, de l'église connue sous le nom de High-Church (haute église), dont les institutions extérieures ont du rapport avec le catholicisme. Pénétré de l'idée qu'il était possible d'amener une entente entre l'église romaine et les

églises protestantes, il écrivit dans cette intention plusieurs ouvrages qui rencontrèrent un vif antagonisme. De retour dans le canton de Vaud, après neuf ans passés à Berne (1854-1863), A. de Mestral se fit de nouveau inscrire dans le clergé national, qu'il avait quitté en 1845. Il mourut à Etoy le 31 octobre 1873.

On a de lui : 1. *l'Ecole théologique d'Oxford*, recueil de documents, Lausanne, broch. in-8, 1843; — 2. *l'Evêché évangélique de Jérusalem*, trad. de l'allemand, Paris, in-8, 1843; — 3. *Lettre sur l'église, adressée par un ministre démissionnaire à ses anciens paroissiens*, Lausanne, broch. in-8, 1846; — 4. *Mission de l'église libre du canton de Vaud au milieu des églises protestantes suisses*, Laus., in-8, 1848; — 5. *Œcolampade, le réformateur de Bâle*, traduit de l'allemand, de J. Herzog, Neuchâtel, in-8, 1848; — 6. *les Deux Eglises*, Laus., broch. in-12, 1849; — 7. *Biographie de F. de Tscharner, bourgmestre de Coire*, traduite de l'allemand, Laus., br. in-12, 1849; — 8. *L'église de la conciliation en France*, trad. de l'allem., Laus., in-12, 1849; — 9. *Notice biographique sur le docteur Chalmers*, Laus., in-12, 1850-1853; — 10. *Notice biographique sur Othon de Gerlach*, Laus., in-12, 1850; — 11. *Lettres du docteur Chalmers*, choisies et traduites, Lausanne, in-12, 1856; — 12. *Commentaire sur le livre des Psaumes*, accompagné d'une traduction nouvelle, Laus., 2 vol. in-8, 1856 et 1861; — 13. *Essai sur le protestantisme et le catholicisme*, Paris, broch. in-12, 1861; — 14. *le Bienfait du baptême*, sermon, Laus., broch. in-12, 1861; — 15. *Explications demandées au comité de l'Alliance évangélique*, Lausanne, broch. in-8, 1861; — 16. *Commentaire sur la Genèse*, Laus., in-8, 1863; — 17. *Commentaire sur l'Exode*, Laus., in-8, 1864; — 18. *Commentaire sur le Lévitique*, Laus., in-8, 1865; — 19. *l'Eglise de Berne, ses adversaires et ses défenseurs*, Lausanne, broch. in-12, 1866; — 20. *Lettres à un étudiant sur la théologie dite libérale*. Avertissements et conseils, Laus., broch. in-8, 1866; — 21. *l'Avoyer de Watteville*, Laus., in-8, 1867; — 22. *Jefferson Davis, ancien président de la Confédération du Sud pendant sa captivité en 1865*, d'après l'anglais, Laus., broch. in-12, 1868; — 23. *Lettre sur la théologie allemande moderne*, d'après le professeur Dr Scheele, Laus., broch. in-12, 1868; — 24. *Tableau de l'église chrétienne au XIXe siècle*, Laus., in-8, 1870; — 25. *le Pro-*

testantisme genevois. Lettre à M. le pasteur Viollier, Laus., broch. in-8, 1870; — 26. *Catéchisme d'après le plan d'Osterwald*, Laus., in-12, 1872; — 27. *Protestation contre le catéchisme historique et biblique*, Laus., broch. in-8, 1872; — 28. *Examen de la théologie du juste milieu professée par la Faculté de Lausanne*, Laus., broch. in-8, 1873; — 29. *Lettre au Journal de Genève sur l'expulsion de M. Mermillod*, Laus., broch. in-12, 1873. De Mestral a écrit dans l'Avenir, dans le Journal évangélique et dans le Chrétien évangélique.

SOURCES : Etat civil d'Etoy; — Gazette de Lausanne, 12 novembre 1873.

MESTREZAT (*Jean*), théologien, né à Genève en 1592, était fils d'Ami Mestrezat, premier syndic de cette république, et de Madeleine Honorati. Entré à l'académie de sa ville natale, puis dans l'auditoire de théologie de Saumur, il se trouvait encore sur les bancs de cette école lorsqu'on lui offrit une chaire de philosophie, qu'il refusa, préférant suivre l'état ecclésiastique pour lequel il se sentait plus d'aptitude. Consacré au saint ministère par Pierre Du Moulin le 27 août 1614, il fut demandé la même année comme pasteur par l'église de Charenton. Mestrezat accepta ce poste à condition qu'on le laisserait terminer ses études. Son installation ayant eu lieu en 1616, il édifia son troupeau pendant quarante et un ans, très apprécié de son entourage pour son talent oratoire, sa piété et son savoir. Quoiqu'une profonde modestie lui fît soigneusement éviter toute occasion de se mettre en évidence, il se vit forcé, par les attaques des jésuites, d'accepter des conférences avec divers champions de la foi catholique et se fit ainsi connaître de Paris et de la cour. Sorti victorieux d'une controverse avec le jésuite Véron, il en eut une seconde devant Anne d'Autriche avec le jésuite Regourd, 1629. Ce dernier, venu tard, trouva la salle si remplie de monde qu'il ne put pénétrer par la porte, mais dut entrer par la fenêtre. Mestrezat saisit cette occasion pour lui appliquer malicieusement ce passage de l'évangile selon saint Jean : « En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui n'entre point par la porte dans la bergerie n'est qu'un larron et un brigand, mais celui qui y entre par la porte est le berger des brebis. » Le célèbre cardinal de Retz avait eu, pendant qu'il était

encore abbé, neuf conférences avec Mestrezat. Il rapporte dans ses « Mémoires » qu'à la sixième, où l'on traitait de l'autorité du pape, il n'osa faire usage de tous ses arguments de crainte de froisser le nonce pontifical, présent à la dispute. Devinant la cause de son embarras, Mestrezat évita tous les points sur lesquels il ne pouvait facilement répondre. Lorsque, au sortir de la conférence, il remercia le ministre de son procédé délicat, celui-ci lui donna pour réponse : « Il n'est pas juste d'empêcher l'abbé de Retz d'être cardinal. » Mestrezat fit preuve en diverses occasions d'une grande fermeté de caractère. On rapporte qu'un jour il déploya une telle ardeur dans la défense de ses coreligionnaires en présence du roi et du cardinal de Richelieu, que ce dernier, étonné, ne put s'empêcher de dire : « Voilà le plus hardi ministre de France ! » Représentant des églises réformées de l'Isle-de-France dans plusieurs synodes nationaux et provinciaux, Mestrezat fut choisi pour présider le synode national qui eut lieu à Charenton en 1631; il occupa aussi la présidence d'un synode provincial, réuni dans le même lieu, en 1655. La mort l'enleva à Paris le 2 mai 1657.

On a de lui : 1. *le Hibou des jésuites opposé à la Corneille de Charenton*, s. l., in-8, 1624. Bayle attribue faussement cet écrit à Drelincourt; — 2. *De la Communion à Jésus-Christ, au sacrement de l'eucharistie*, contre les cardinaux Bellarmin et Du Perron, Sedan, in-8, 1624; in-8, 1625; trad. en allemand, Francof., in-8, 1624; en anglais, 1631; en italien, Gen., in-8, 1638; — 3. *Sermons sur divers textes*, Sedan, in-12, 1625; — 4. *Advis au sieur Gabriel Martin, abbé de Clausone, par un personnage équitable et amateur de vérité*, vers 1631; — 5. *Lettres de consolation*, Charenton, in-8, 1632. En collaboration de plusieurs ministres; — 6. *Traité de l'Escriture saincte contre le jésuite Regourd et le cardinal Du Perron*, Gen., in-8, 1633; — 7. *Trois Sermons prononcés en un jour de jeusne*, Charent., in-8, 1636; — 8. *Discours de la grâce contre les prétendus mérites de la justification par les œuvres*, Charent., in-12, 1638. Dirigé contre La Milletière; — 9. *Sermons sur Hébreux I et II*, Charent., in-8, 1639; — 10. *Sermons sur la justification*, Genève, in-12, 1639; — 11. *De la Sacrificature de Jésus-Christ ou Sermons sur Hébreux VII-X*, Charenton, in-12, 1640; Gen., in-8, 1853; — 12. *Du Combat de la chair et de l'es-*

prit, sermon, in-12, 1642; — 13. *De la Vertu de la foy ou Vingt Sermons sur Hébreux XI*, Charenton, in-8, 1644; in-8, 1645; — 14. *Traitté de l'église*, Gen. et Charent., in-4, 1649; traduit en allemand, Cassel, in-4, 1649; en latin, Brem. 1676; — 15. *Trois Sermons sur la venue et naissance de Jésus-Christ*, Genève, in-8, 1649; — 16. *Exposition de la 1re épistre de l'apostre saint Jean*, en sermons, Gen., 2 vol. in-8, 1649; — 17. *Sermon sur Jean VI, 55*, prononcé à Charenton le jour de Pâque, Charent., in-8, 1651; — 18. *Sermon sur Ps. XC, 11 et 12*, Charent., in-8, 1652; — 19. *De la Mort des fidèles ou Sermon sur 2 Cor. V, 1-4*, Charent., in-8, 1653; — 20. *Sermons sur Hébreux III-VI*, Gen., in-8, 1653; — 21. *Des Fruits de la foy ou Sermons sur Hébreux XII et XIII*, Gen., in-8, 1655; — 22. *Exposition de l'épistre aux Hébreux*, en sermons, divisée en cinq parties, Gen., 5 vol. in-8, 1655. Réimpression de tous les sermons de Mestrezat sur l'épître aux Hébreux; — 23. *Vingt Sermons sur divers textes*, Gen., in-8, 1658; — 24. *Sermons sur divers textes*, Amsterdam, 2 vol. in-8, 1702, 1703. Mestrezat fut un des rédacteurs de la « Défense de la confession de foi des églises réformées, » Charenton, in-8, 1617. Les tomes VIII et XIV de la collection Conrart contiennent plusieurs écrits de sa main. Senebier lui attribue un ouvrage latin : *Commentatio in Epistola ad Hebraeos*, Charent., 6 vol. in-8, 1639, et Jöcher une *Dispute sur le schisme et la séparation que Luther et Calvin ont faite de l'église romaine, entre Mestrezat et Louis Du Laurens*. Enfin le père Lelong prétend qu'il est l'auteur de manuscrits intitulés : *Exposition de quelques chapitres de l'épître aux Ephésiens* et *Exposition de quelques chapitres de l'épître aux Galates*.

SOURCES : *Senebier*, Histoire littéraire de Genève, II; — Nouvelle Biographie générale; — *Haag*, la France protestante; — *Michaud*, Biographie universelle; — Bulletin de la Soc. d'hist. du protestantisme français, II, VII, XII; — Mémoires et documents de Genève, XV.

MESTREZAT (*Philippe*), neveu du précédent, fils de Domaine Mestrezat et de Jeanne de Tudert, naquit à Genève vers 1620. Il fit ses études dans cette ville où il reçut l'imposition des mains en 1641. La même année, il y reçut à l'académie une chaire de phi-

losophie. Devenu pasteur de l'église de Genève en 1644, il succéda en 1649 à Morus comme professeur de théologie. Mestrezat se fit la réputation d'un prédicateur instruit et éloquent. Il mourut en 1690. On a de lui plusieurs thèses sur des sujets de physique, ainsi que de nombreux discours et dissertations théologiques. Voici la liste de ses écrits : 1. *Theses physicae de forma,* Genevae, in-4, 1643; — 2. *Theses physicae de natura loci*, Genevae, in-4, 1647; — 3. *Theses physicae de cometa,* Genevae, in-4, 1647; — 4. *Oratio academica de jubilaeo*, Gen., in-4, 1650; — 5. *Oratio acad. de pace Germanicae,* Gen., in-4, 1651; — 6. *Oratio acad. de pace inter fratres Augustanae confessionis et orthodoxeos*, Gen., in-4, 1652; — 7. *Oratio acad. de litterarum praestantia*, Gen., in-4, 1653; — 8. *Quaestiones philosophico-theologicarum de libero arbitrio decas*, Gen., in-4, 1653; — 9. *De perseverantia in fide et sanctitate*, Gen., 3 broch. in-4, 1659, 1660 et 1663; — 10. *De incarnatione filii Dei*, Gen., in-4, 1661; — 11. *De adoratione Hostiae missaticae*, Gen., in-4, 1661; — 12. *De unione personali in Jesu-Christo*, Gen., in-4, 1662; — 13. *De certitudine salutis*, Gen., in-4, 1662, 1663; — 14. *De tolerantia fratrum dissidentium in praeterfundamentalibus*, Gen., in-4, 1663; — 15. *De aequilibrio voluntatis humanae*, Gen., in-4, 1664; — 16. *De justificatione*, Gen., in-4, 1670; — 17. *De sacramentorum novi foederis fine*, Gen., 2 parties in-4, 1673; — 18. *De communicatione in Christo idiomatum toti Christo facta*, Gen., in-4, 1675; — 19. *De perfectione Sanctae Scripturae*, Gen., in-4, 1677.

SOURCE : *Senebier*, Histoire littéraire de Genève, II.

MESTREZAT (*Abraham*), magistrat, fils de Simon Mestrezat et de Marthe Crespin, naquit à Genève en août 1651. Entré comme cadet dans l'armée hollandaise, il fit contre la France les campagnes de 1672 et 1673. Renonçant ensuite à la carrière des armes, il se fit recevoir avocat à Orléans en 1674. De retour dans sa ville natale, il y fut élu au Conseil des Deux Cents en 1677, au Petit Conseil en 1699, enfin à la dignité de syndic en 1710. Ce fut alors qu'il refusa une proposition avantageuse du roi de Prusse de le prendre à son service comme second ministre d'état. La république de Genève, qui faisait grand cas de ses talents diplomatiques,

lui confia plusieurs missions auprès du roi de Sardaigne et le députa en 1715 à la diète évangélique d'Aarau. En 1714, il fut chargé de composer l'épître de condoléance que Genève envoya au roi de France à cause de la mort du Grand Dauphin. Abraham Mestrezat mourut le 15 septembre 1721. Il a laissé des *Remarques théologiques*, des *Plaidoyers et Discours*, enfin des *Poésies*.

SOURCES : *Galiffe*, Notices généalogiques ; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève.

MESTREZAT (*Frédéric*), de la famille des précédents, né à Genève en 1760, fréquenta l'académie de cette ville de 1775 à 1783. Reçu au saint ministère, il devint pasteur à Genthod en 1794. La révolution l'ayant, la même année, fait sortir du territoire genevois, il se rendit à Zurich et de là à Bâle, où il desservit la paroisse française de 1795 à 1803. L'église réformée de Paris, instruite de son mérite et de ses talents, l'appela à cette époque aux doubles fonctions de pasteur et de président du Consistoire. Il décéda dans cette ville le 8 mai 1807, laissant la réputation d'un prédicateur estimé.

SOURCES : *Lutz*, Nekrolog ; — le Livre du recteur ; — *Archinard*, Genève ecclésiastique.

MESTREZAT (*Jean*), d'une branche de la famille des précédents établie dans le Pays de Vaud, était fils de Gabriel Mestrezat et de Gabrielle Panchaud. Né à Orbe où il fut baptisé le 16 octobre 1632, il se rendit en France, après avoir terminé ses études à l'académie de Lausanne, et fut reçu proposant par le sieur de la Corbière, ministre de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Il desservit ensuite différentes églises du Dauphiné, du Languedoc, de la Saintonge et du Poitou, et fit confirmer son ministère en 1685 dans le colloque de Saint-Imier (évêché de Bâle). De retour en France après la révocation de l'édit de Nantes, il se convertit en 1687 au catholicisme entre les mains de Charles Amyot, doyen de l'église collégiale de Dié (diocèse de Langres). Gratifié pour ce fait d'une pension, il s'établit d'abord à Chaumont, puis, dès 1694, à Paris. Sa conversion n'était pas sincère. Convaincu d'avoir visité à diverses reprises des protestants malades et de les avoir encouragés

à persévérer dans leur foi, il fut mis à la Bastille le 10 févr. 1699. Il résista dès lors à tous les efforts faits pour le ramener au culte catholique et mourut dans sa prison le 24 avril 1705.

SOURCES : Etat civil d'Orbe; — Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, XII et XIV; — *Linguet*, Mémoires sur la Bastille.

MICHAELIS (*Jean de*). Après la mort de l'évêque de Lausanne, Guillaume de Varax, les chanoines de ce diocèse appelèrent sur le siége épiscopal François de Savoie, prévôt du Mont-Joux, 18 avril 1466. Le pape Paul II refusa cependant de ratifier son élection, parce qu'il n'avait pas encore atteint l'âge de vingt-sept ans, et nomma à l'évêché Jean de Michaëlis, alors chancelier de Savoie, prévôt de Verceil, chanoine de Genève et de Lausanne, licencié en droit canon et clerc de la Chambre apostolique. Après avoir fait une vive résistance, le chapitre de Lausanne se vit contraint de reconnaître le nouvel évêque, le 18 novembre 1466. Jean prit possession de son évêché, par l'entremise de procureurs, le 16 septembre de l'année suivante et ne vint à Lausanne qu'au mois de novembre 1468. Il mourut des suites d'une chute au château de Lucens, le 28 décembre 1469.

SOURCE : *Schmitt*, Histoire du diocèse de Lausanne.

MICHELI (*Jacques-Barthélemy*), seigneur du CREST, fils de Jacques Micheli du Crest et d'Elisabeth Calandrini, né à Genève en 1690, était issu d'une famille lucquoise réfugiée pour cause de religion. Il suivit la carrière des armes en France, où il devint en 1713 capitaine dans le régiment suisse de Besenval. Entré en 1721 au Conseil des Deux Cents de sa ville natale, il fut nommé, en 1727, dans la commission qui devait examiner le nouveau plan des fortifications, mais fit opposition au projet adopté. Ses collègues ayant rédigé leur rapport sans prendre son avis, il publia un *Mémoire sur ce qui s'est passé au sujet des fortifications de Genève*, Strasbourg 1728, dans lequel il attaquait avec violence les directeurs des nouveaux ouvrages. Le conseil irrité le cita à sa barre, puis, comme il refusait de reconnaître ses torts, il le déposa de sa place de conseiller, le priva de sa bourgeoisie et lui séquestra ses biens, 9 mai 1730. Micheli protesta, de France,

contre cet acte inique dans un écrit intitulé : *Relation de tout ce qui s'est passé entre le noble magistrat de la ville et république de Genève depuis la sentence rendue le 9 may 1730 contre le sieur Micheli du Crest, membre du magnifique Conseil des Deux Cents et capitaine suisse dans le régiment de Besenval, adressée à tous les citoyens et bourgeois de la ditte république*, Cologne, 48 pag. in-4, 1731. Sa brochure augmenta la colère du conseil qui, le déclarant coupable de lèse-majesté, le condamna, bien qu'absent et non défendu, à une réclusion perpétuelle et à la confiscation de ses biens présents et à venir, juin 1731. Le peuple genevois ayant obtenu, sur ces entrefaites, quelques succès dans sa lutte contre l'aristocratie, Micheli recourut au Conseil général, auquel il adressa des *Requêtes, Avertissement, Placet, Mémoires du sieur Micheli du Crest au sujet des sentences rendues contre lui tant au Grand qu'en Petit Conseil de Genève*, Sion, in-8, 1735. Cette démarche fut considérée comme séditieuse; le conseil le condamna par contumace à la peine de mort, tandis que son écrit fut brûlé par la main du bourreau, 8 novembre 1735. Il renonça en 1738 à la carrière militaire pour se livrer, à Paris, à l'étude des sciences physiques. Etabli à Berne dès 1742, il essaya d'obtenir, par l'entremise de cette ville et de celle de Zurich, sa paix avec Genève et leur adressa dans ce but une *Supplication* avec *Supplément*, présentée en juillet et décembre 1744. Mécontent du peu de succès qui accueillit cet écrit, il ne cessa d'intriguer contre le gouvernement bernois, qui le fit arrêter sous prétexte qu'il avait participé à la conjuration d'Henzi et le condamna, par sentence du 18 août 1749, à une détention perpétuelle dans la forteresse d'Aarbourg. Ce fut des remparts de cette place que Micheli dessina le panorama des Alpes connu sous le titre de *Prospect géométrique des montagnes neigées, dittes Gletscher, telles qu'on les découvre en tems favorable depuis le château d'Aarbourg dans les territoires des Grisons, du canton d'Ury et de l'Oberland du canton de Berne*, 1755. Gracié du reste de sa peine en 1761, il se retira à Zofingue, où il mourut le 29 mars 1766.

Dans ses travaux sur la physique, Micheli s'appliqua principalement à la recherche d'un point plus constant que celui de la glace fondante pour servir de base à la graduation des thermo-

mètres, « terme universel. » Croyant avoir trouvé ce point dans la température des caves de l'observatoire de Paris, il la prit pour zéro d'un thermomètre à esprit de vin qu'il avait perfectionné, et publia à ce sujet une *Description de la méthode d'un thermomètre universel*, Paris, broch. in-8, 1741. Cet opuscule, réimprimé avec des additions dans le Journal helvétique (janvier et février 1747), puis dans les Acta helvetica physico-mathematico-anatomico-botanico-medica (tom. III, 1758), fut traduit en allemand par J.-Ch. Thenn dans l'ouvrage intitulé : « Sammlung einiger kleinen Schriften von den Thermometern und Barometern, » Augsburg, in-4, 1757; Augsb., in-8, 1770. Micheli du Crest a fait encore paraître les écrits suivants : *Mémoire instructif sur les thermomètres de M. de Réaumur et sur ceux de l'auteur fait en forme de lettre pour servir de réponse au IVe tome des leçons de physique de l'abbé Nollet à l'égard de ces deux objets*, Berne 1749; — *Extrait d'une lettre écrite à la Rochelle le 7 octobre 1758, afin d'y déterminer le terme du tempéré du globe de la terre*, Berne, in-4, 1760; — *Recherches physiques sur la lumière, la pesanteur, les marées, le cours des astres et sur la comète de 1680*, Berne, in-4, 1760; — *Mémoires sur la chaleur en différents lieux de la terre* (Acta helvetica, tom. IV); — *Mémoire sur la sphéricité de la terre*, Berne, in-4, 1760; — *Traité du déluge*, Bâle, in-4, avec plan de l'Arménie avant le déluge, 1761; — *Lettre sur les observations à faire des variations du thermomètre dans l'atmosphère*, 1763; — *Mémoire historique et critique sur la généalogie de la maison de Lorraine*, ms. in-4; — *Traité de météorologie*, ms. in-4.

SOURCES : *Wolf*, Biographien zur Culturgeschichte der Schweiz, I; — Biographie universelle; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève; — *Lutz*, Nekrolog; — *Galiffe*, Notices généalogiques.

MICHELI (*Michel*), général français, de la famille du précédent, naquit à Genève le 12 décembre 1751. Son père le destinait à la magistrature, mais il y renonça à la vue des troubles qui désolaient son pays et entra, en 1768, comme enseigne au service de France dans le régiment des gardes suisses. Promu sous-lieutenant en 1774 et lieutenant en 1779, il fut admis au Conseil des Deux Cents de sa ville natale en 1782. Il devint aide-major en

1784, chevalier du Mérite militaire en 1788, puis colonel par commission. Après avoir signalé sa valeur à la journée du 10 août 1792, il revint dans sa patrie, où il fut nommé major de la garde nationale. En 1797 il succéda à Reybaz comme chargé d'affaires de Genève à Paris. Sous le régime français, il prit le commandement de la garde nationale du Léman. A la restauration de la république, il fut appelé au Conseil représentatif, 1er octobre 1814. Le roi Louis XVIII, reconnaissant des services qu'il avait rendus à sa famille pendant la révolution, lui accorda les grades de maréchal de camp, 1817, de lieutenant général, 1822, enfin la croix de commandeur du Mérite militaire et une pension de 4000 francs. Il mourut à Genève le 2 décembre 1830.

Micheli eut plusieurs fois l'occasion de rendre service à sa patrie par ses connaissances militaires. Il est l'auteur d'un *Mémoire* sur la question des fortifications. (1822.) Passionné pour la botanique, il obtint de la ville la concession d'un ancien cavalier des fortifications pour y établir un jardin, destiné aux plantes rares. La Société des Arts (dès 1796), celle de physique et d'histoire naturelle de Genève (dès 1798), enfin la Société helvétique des sciences naturelles (dès 1815), le comptèrent parmi leurs membres.

Sources : Papiers de famille; — Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, etc.

MIÉVILLE (*Gabriel-Antoine*), journaliste et historien vaudois, fils d'Antoine Miéville et de Jeanne Falconnet, naquit à Grandson le 21 septembre 1766. Devenu notaire en 1785, puis docteur en droit en 1791, il se fixa à Lausanne et obtint une patente d'avocat à la Chambre des appellations romandes. La même année, il se vit condamner par le gouvernement bernois à une détention de cinq ans à l'hôpital de l'Isle (Berne), pour avoir participé aux manifestations révolutionnaires du Jourdil et de la Rasudaz. Sorti de prison en 1797, il reprit l'exercice du barreau. Au début de la révolution de 1798, il fut élu dans l'Assemblée provisoire du Pays de Vaud, qui lui accorda aussitôt l'autorisation de rédiger une feuille périodique qui devait rendre compte des actes du gouvernement. Ce journal, connu d'abord sous le titre de *Bulletin officiel* (1er février - 27 juillet 1798), puis, quand les autorités helvétiques

eurent été constituées, sous celui de *Bulletin officiel du Directoire helvétique*, perdit son caractère officiel à la fin de décembre 1799. Continué sous les noms successifs de *Journal helvétique* (1800), de *Bulletin vaudois* (19 avril 1803), et de *Gazette de Lausanne* (janvier 1804), il dut à l'habileté de son rédacteur un prompt développement. En même temps, Miéville dirigeait avec M. Liausun, puis avec M. Larguier, une étude d'avocat consultant; plus tard, il s'associa à M. Combe-Viret pour fonder à Lausanne une maison de banque qui ne réussit toutefois pas. Après avoir momentanément remis la *Gazette de Lausanne* à M. Fornerod, il s'établit en 1804 à Paris, où il fut collaborateur de divers journaux. De retour à Lausanne en 1812, il se voua à la pratique du notariat et reprit la direction de la Gazette, qu'il augmenta, en 1816, du *Journal suisse*, et dont la réputation ne tarda pas à s'étendre bien au delà des limites du canton de Vaud. En 1822 il vendit sa feuille au libraire Vincent, mais en conserva la rédaction jusqu'à la fin de ses jours, bien qu'il eût été frappé de cécité en 1836. Miéville avait été porté, en 1831, au Grand Conseil par le district de Lausanne. Son élection ayant été cassée comme entachée de brigue, il fut aussitôt réélu par le même district, mais renonça à son siége après une ou deux sessions. Il mourut à Lausanne le 29 août 1852.

En dehors des deux journaux déjà cités, Miéville a publié sur l'histoire et la politique plusieurs ouvrages instructifs, dont le style offre de l'intérêt, de la chaleur et du naturel. Nous en donnons ci-après la liste : 1. *Ainsi va le monde ou les Lunettes de mon oncle Simon*, in-8, 1791; — 2. *Réception du général en chef Ménard dans l'assemblée des représentants provisoires du Pays de Vaud*, Lausanne, broch. in-8, 1798; — 3. *Vaudois, il était tems !* broch. in-8, 1798; — 4. *Voyage dans l'ancienne Helvétie sous les empereurs romains Antonin le Pieux et Marc-Aurèle*, Laus., 2 vol. in-12, 1806; — 5. *Voyage dans l'ancienne France, sous Clovis et Charlemagne, dans les Ve, VIe et IXe siècles de l'ère chrétienne*, Paris, 2 vol. in-12, 1810; — 6. *les Tombeaux du XVIIIe siècle*, Paris, 2 vol. in-8, 1811; — 7. *Coup d'œil historique et statistique sur le canton de Vaud*, Laus., in-12, 1816; — 8. *Géographie européenne, contenant un coup d'œil sur l'histoire des peu-*

ples jusqu'à ce jour, Laus., in-12, 1818; — 9. *Oraison funèbre de M. Pierre Glayre*, Laus., broch. in-8, 1819; — 10. *Installation de la grande loge nationale suisse*, Berne, broch. in-8, 1822; — 11. *le Père Thomas ou Manuel du citoyen vaudois*, Laus., in-12, 1825; 2e édition, Laus., in-8, 1846; — 12. *Mémoire au sujet de son élection au Grand Conseil du canton de Vaud* (Laus. 1831), broch. in-8; — 13. *Souvenirs des révolutions de la Suisse de 1798 à nos jours*, Laus., 2 vol. in-8, 1839; 2e édit., Laus., in-8, 1842; — 14. *les Grands Hommes chez eux*, ms.; — 15. *Voyage dans la Suisse au moyen âge*, manuscrit inachevé dont l'auteur a donné des extraits dans une série de feuilletons de la Gazette de Lausanne. Il commença aussi à publier, en 1845, dans ce journal, des *Impressions sur la révolution vaudoise et helvétique de 1798*.

SOURCES : Etat civil de Lausanne (Registre des décès); — Revue suisse, 1852; — Gazette de Lausanne, 31 août, 4, 7 et 9 septembre 1852; — *Vulliemin*, der Canton Waadt; — *Chavannes*, Presse périodique vaudoise. (Bibliothèque universelle, octobre 1865.)

MIEZ (*François de*), bénédictin de Talloires et abbé de Saint-Claude, était neveu du cardinal de Brogny. A la mort de ce dernier, il fut nommé évêque de Genève par le pape Martin V, en vertu du droit réservé au saint-siége de pourvoir les bénéfices dont les titulaires mouraient en cour de Rome, 4 mars 1426. De son côté, le chapitre du diocèse, se fondant sur une bulle qui lui assurait la libre élection du successeur de Brogny, donna le siége vacant au chanoine Guy d'Alby. (12 mars.) Cette double nomination fut l'origine d'une querelle qui dura près de deux ans. Soutenu par le pape, François de Miez parvint à triompher de son compétiteur et à se faire reconnaître du chapitre. Il fit son entrée à Genève le 23 juin 1428. Cette ville ayant été désolée, en 1430, par un grand incendie, il fit reconstruire à ses frais le clocher de Saint-Gervais et d'autres édifices publics. Le pape Félix V le créa en 1440 cardinal du titre de Saint-Marcel et chancelier apostolique. Fr. de Miez mourut le 7 mars 1444.

SOURCES : *E. Mallet*, Mémoire historique sur l'élection des évêques de Genève; — *Picot*, Histoire de Genève; — *Blavignac*, Armorial genevois.

MILLET (*Claude*), d'une ancienne famille de Genève, naquit

vers la fin du XVe siècle à Bonneville (Savoie), où son père Pierre Millet, juge mage du Chablais et du Faucigny, venait de s'établir. Recteur de l'université de Turin en 1515, il succéda plus tard à son père dans ses fonctions de juge mage. Le duc de Savoie Charles III lui confia en 1530 une mission diplomatique auprès des cantons suisses. Quand la Savoie tomba sous la domination de la France, 1542, il obtint au parlement de Chambéry une place de conseiller, qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il fut enseveli dans cette ville, en l'église de Sainte-Marie l'Egyptienne, le 20 juin 1554. Ringon lui attribue un ouvrage intitulé : *Pratique pour la justice de Savoie.*

Son fils *Louis* MILLET, baron de FAVERGES et de CHALLES, né à Chambéry le 26 juin 1527, mort à Montcalier le 12 février 1599, fut premier président du sénat de Savoie en 1571, chancelier de ce duché en 1580. Il fut chargé d'importantes ambassades auprès du roi de France et des cantons suisses. C'est de lui que descendent les comtes de Faverges, les marquis de Challes et ceux d'Arvillars.

SOURCE : *Grillet,* Dictionnaire historique des départements du Mont-Blanc et du Léman. (Art. Bonneville et Chambéry.)

MINGARD (*Gabriel-Jean-Henri*), fils de Jean-Pierre-Daniel Mingard et d'Anne-Catherine Andrié, baptisé à Lausanne le 10 décembre 1729, fut consacré au ministère en 1754. D'abord pasteur à Giez et diacre à Grandson, il fut appelé le 27 décembre 1779 au pastorat de la paroisse réformée d'Assens et mourut dans sa campagne de Beaulieu, près Lausanne, le 8 décembre 1786. Mingard a composé un ouvrage estimé intitulé : *Abrégé élémentaire de l'histoire universelle*, Lausanne, 2 vol. in-12, 1777. Il a fourni des mémoires à la Société littéraire de Lausanne, qu'il avait fondée en 1772 avec MM. Deyverdun et Pache, ainsi que plusieurs savants articles sur la philosophie, la morale et la religion à l'Encyclopédie d'Yverdon.

SOURCES : Etat civil de Lausanne ; — Almanachs bernois (Listes des pasteurs); — Journal de Lausanne, décembre 1786.

MINUTOLI (*Vincent*), littérateur, né à Genève vers 1640, fré-

quenta l'académie de cette ville dès 1654. Une aventure galante l'ayant forcé d'abandonner le ministère qu'il exerçait en Hollande, il revint dans sa patrie, où il obtint en 1675 la chaire de langue grecque, d'histoire et d'éloquence. On lui rendit son caractère de pasteur en 1679. Appelé en 1700 aux fonctions de bibliothécaire, il fit un nouvel inventaire de la bibliothèque publique. Il mourut en 1710. Minutoli fut correspondant et ami de Bayle et de Spon. On a de lui : *l'Embrasement du pont du Rhône à Genève, arrivé le 18 janvier 1670* (s. l. n. d.), in-12; réimprimé par F. Thioly, Genève, in-12, 1866. Outre cet ouvrage que nous avons eu entre les mains, Senebier lui attribue encore les *Dépêches du Parnasse ou Gazette des savants*, 1693, recueil périodique qui n'eut qu'une courte existence, et quelques écrits intitulés : *Relation du naufrage d'un vaisseau hollandois sur la côte de l'isle Quelpaitz, avec la Description du royaume de Circé*, Gen., in-12, 1670; — *Disputes de morale;* — *le Journal du voyage et de l'entrée de M. Colier, résident pour messieurs les Etats-généraux à la Porte ottomane*, trad. de l'allemand, in-12, 1672; — *la Vie de Galeas Caraccioli*, trad. de l'italien, in-12, 1681; — *Cérémonies et Coutumes qui s'observent aujourd'huy parmi les juifs*, trad. de l'italien; — *Dissertation sur une petite statue de bronze trouvée à Genève en 1690.*

SOURCES : *Senebier*, Histoire littéraire de Genève; — *Le Fort* et *Revilliod*, le Livre du recteur.

MINUTOLI (*Henri*, baron de), militaire et archéologue, de la famille du précédent, naquit à Genève le 12 mai 1772. Il entra de bonne heure dans l'armée prussienne et servit pendant plusieurs années dans le corps des cadets à Berlin, où il manifesta des connaissances si variées qu'on le choisit pour présider à l'éducation du prince Charles, fils du roi. Créé général-major, il fut appelé en 1820 à commander l'expédition scientifique que le gouvernement prussien envoyait en Egypte. Accompagné des naturalistes Ehrenberg et Hemprich, de l'orientaliste Scholz, du professeur Liman et de l'architecte de Gruoc, il remonta le Nil jusqu'à Assouan. Il recueillit dans ce voyage une riche collection d'antiquités et d'histoire naturelle, dont une partie périt avec le navire qui la transportait en Allemagne; le reste, acheté par le roi de Prusse,

fut déposé au musée de Berlin. A son retour en Europe, août 1822, Minutoli devint membre honoraire de l'Académie des sciences de Berlin. Le roi lui ayant accordé sa retraite avec le titre de lieutenant général, il vint passer ses dernières années en Suisse. La mort l'enleva le 16 septembre 1846. On a de lui : 1. *Betrachtungen über die Kriegskunst*, Berlin, 2 vol. in-8, 1799; — 2. *Beitrag zur deutschen Vaterlandskunde* (Jahrbücher der preussischen Monarchie, 1801); — 3. *Ueber die Fussangeln und ihren Gebrauch bei Alten und Neuen* (ibid., 1809); — 4. *Untersuchungen über antike Glasmosaïk*, avec Klaproth, Berlin, in-fol., 1815; — 5. *Reise nach dem Tempel von Jupiter Ammon und nach Ober-Ægypten*, avec une continuation sous ce titre : *Nachtrag zu einer Reise*, etc., Berlin, 2 vol. in-4, avec pl., 1824-1827. Un résumé de cet ouvrage parut à Berlin, 1825; — 6. *Beschreibung der zu Stendal 1826 und 1827 gefundenen heidnischen Grabstætten* (Berlin, in-8, 1828); — 7. *Beitræge zu einer Biographie Friedrich Wilhelm's III*, Berlin, in-8, 1843; — 8. *Militærische Erinnerungen*, Berlin, in-8, 1845.

Sa femme, née comtesse de Schulenburg, a publié en français : *Mes Souvenirs d'Egypte*, Paris, 2 vol. in-8, 1826; trad. en allem. par Gersdorf, Leipzig 1829.

Jules, baron de Minutoli, fils des précédents, naquit à Berlin en 1805. Nommé directeur de la police de cette ville en 1846, il donna sa démission après la révolution de 1848. Il exerça les fonctions de consul général de Prusse en Espagne et en Portugal de 1851 à 1860, et fut décoré par son souverain du titre de conseiller intime actuel supérieur de gouvernement. Voici la liste de ses principaux écrits : 1. *Ueber das Rœmerrecht auf dem linken Rheinufer*, Berlin 1831; — 2. *Ueber das Straf-und Besserungssystem Europa's*, Berlin 1843; — 3. *Ueber die Zustænde Berlin's im fünfzehnten Jahrhundert;* — 4. *Spanien und seine fortschreitende Entwicklung*, Berlin 1852; — 5. *Die Canarischen Inseln, ihre Vergangenheit und Zukunft*, Berlin 1854; — 6. *Portugal und seine Colonien im Jahre 1854*, Stuttgart 1855.

Sources : *Wigand's* Conversationslexicon; — Nouvelle Biographie générale; — Zeitschrift für Kriegskunde (année 1847); — Almanachs de Gotha, 1846, 1852 à 1861.

MIROGLIO (*Matthieu*), pasteur, naquit le 27 avril 1792 à Genève, où il fit ses études et reçut l'imposition des mains. Le 15 octobre 1814, il fut appelé à desservir l'église réformée de Besançon. Devenu plus tard président de son Consistoire (1819), il fut aussi officier de l'instruction publique, membre du Conseil académiqne, enfin aumônier protestant du lycée de Besançon. (4 janvier 1842.) Il déploya dans son ministère une activité, une énergie peu commune, et fut l'instigateur, dans son église, de plusieurs fondations utiles, entre autres du Diaconat consistorial, de la Société de bienfaisance des dames protestantes, de la Commission des écoles protestantes, de la Société biblique et des missions, de la bibliothèque protestante, morale et religieuse, etc. Miroglio présida en outre à l'inauguration de chapelles protestantes à Dijon (1828), à Pontarlier (1839), à Gray (1840), à Vesoul (1841), etc. Déchargé, en 1865, de ses fonctions pastorales pour cause d'infirmités, il mourut à Besançon le 27 mars 1866. On a de lui : *Theses critico-theologicae et ethicae*, Genevae, broch. in-4, 1814; — *De excellentia orationis dominicae*, Gen., broch. in-4, s. d.; — *Sermon prononcé à Besançon le 23 avril 1842, jour de la dédicace du temple du Saint-Esprit*, Besançon, broch. in-8, 1842.

Sources : l'Espérance, 1866; — Archives du christianisme, 1842; 1866, pag. 187 et 215.

MOGINIÉ (*Daniel*), né à Chesalles près Moudon, en 1710, prit du service dans les troupes persanes, puis en Inde, où l'empereur mogol le créa omrah de 1re classe, commandant de la seconde garde mogole, grand portier du palais et gouverneur de la province du Pendjab. Il le combla de richesses et lui donna en mariage sa sœur Neidone Begum. Moginié mourut à Agra le 22 mai 1749. Ces faits, contenus dans un écrit intitulé « l'Illustre Paysan ou Mémoires et Aventures de Daniel Moginié » (Lausanne, in-12, 1754), ne sont appuyés par aucun document authentique. Ils ont été argués de faux par plusieurs auteurs, entre autres par G.-E. de Haller. (Bibl. der Schweizer-Geschichte, II, part. 1144.) L'auteur du livre serait, selon les uns, le bailli Engel d'Echallens, selon les autres, Maubert de Gouvest.

MONASTIER (*Antoine*), né dans les Vallées vaudoises du Piémont le 27 janvier 1774, étudia la théologie à l'académie de Lausanne et y reçut l'imposition des mains en 1798. Renonçant à la carrière ecclésiastique pour se vouer à l'enseignement, il fonda, dans cette ville, une maison d'éducation qui devint florissante. Après avoir obtenu la naturalisation vaudoise en 1809, Monastier fut attaché comme maître de géographie au collége cantonal. Il fut nommé, en 1815, régent de la cinquième classe de cet établissement, et en 1818, régent de la troisième. En 1829 il reprit l'exercice du ministère en qualité de pasteur de l'église de Cheseaux, qu'il conserva jusqu'au mois de novembre 1845. S'étant associé, à cette époque, aux pasteurs démissionnaires, il se retira à Lausanne où il prit une part active à la fondation de l'église libre. Il mourut dans cette ville le 1er mai 1852, laissant plusieurs ouvrages estimés de géographie et d'histoire. Nous citerons : 1. *Nouvel Abrégé de géographie moderne, précédé d'une Introduction à la géographie et suivi d'un Abrégé de sphère et d'un Abrégé de géographie ancienne*, Lausanne, 2 vol. in-8, 1813; — 2. *Introduction à la géographie*, 2e édition, Laus., in-12, 1825; — 3. *Histoire de l'église vaudoise depuis son origine et des Vaudois du Piémont jusqu'à nos jours*, Laus., 2 vol. in-8 avec cart., 1847.

SOURCE : l'Avenir, 23 juin 1852.

MONNARD (*Charles*), littérateur, homme politique et historien vaudois, né à Berne le 17 janvier 1790, était encore un enfant quand il perdit son père. Sa mère s'étant remariée à Lausanne, il la suivit dans cette ville où il se prépara au ministère évangélique, tout en se livrant avec ardeur à l'étude approfondie des littératures grecque, latine, française, italienne, anglaise et allemande. Il venait d'entrer à l'académie lorsqu'il fonda, en 1806, avec MM. Golliez, Cordey, Perret et Bolens, la Société d'étudiants dite de « Belles-Lettres. » Après sa consécration, en 1813, il fut quelque temps précepteur des fils du comte Duchâtel. En octobre 1816 il présenta, pour la chaire de littérature française à l'académie de Lausanne, une *Dissertation sur les causes de la décadence du goût*, qui obtint les honneurs du concours. Installé dans cette chaire le 10 janvier 1817, il mérita la considération particulière de ses col-

lègues et de ses élèves par la lucidité de son esprit, la nouveauté de ses points de vue et l'excellence de son enseignement. Monnard avait débuté dans la carrière des lettres par quelques traductions; plus tard il collabora à la « Revue encyclopédique, » au « Globe, » enfin dès sa fondation au « Nouvelliste vaudois » dont il fut rédacteur en chef du 29 octobre 1830 au 12 mars 1833. Son ami Vinet, alors pasteur à Bâle, le chargea, en 1829, d'éditer ses *Observations sur l'article sur les sectaires*, brochure qui réfutait avec vivacité un article, hostile au réveil religieux, inséré dans la Gazette de Lausanne du 13 mars 1829. Cet écrit déplut au gouvernement qui intenta un procès à l'auteur et à l'éditeur. Déjà irrité contre Monnard à cause de l'opposition qu'il lui faisait dans le Nouvelliste, il saisit cette occasion pour le suspendre de ses fonctions académiques, 24 avril 1829, quoique les tribunaux l'eussent complétement disculpé. L'université de Bâle fit aussitôt offrir à ce professeur une chaire de philosophie; sur son refus, elle lui conféra le titre honorifique de docteur. Celle de Berne lui accorda plus tard la même distinction. Rétabli dans son professorat le 1er octobre 1829, il exerça dès lors à deux reprises les fonctions de recteur. (1834-1836; 1839-1841.)

Entré le 30 juin 1828 au Grand Conseil vaudois, en remplacement de F.-C. de Laharpe, Monnard fit partie en 1830 de l'Assemblée constituante, puis du nouveau Grand Conseil, dont il occupa la présidence en 1835, 1836, 1837 et 1843. Il fut dans ces assemblées un des chefs les plus éclairés du parti libéral et un des promoteurs du vote universel, de la liberté de la presse et de l'égalité devant la loi. Son éloquence, ses talents et l'énergie de son caractère lui acquirent aussi une grande influence à la diète fédérale, où il représenta le canton de Vaud en 1832, 1833 et 1838. Membre de la commission qui devait réviser le pacte fédéral, 1833, il insista pour que cette révision s'appuyât sur la souveraineté cantonale. Ce fut Monnard qui proposa à la diète l'érection d'une université fédérale, qu'il plaçait à Lucerne. Dans la commission chargée, en 1838, de répondre à la France, qui demandait l'expulsion du prince Louis-Napoléon Bonaparte, il se prononça, avec le député de Genève, Rigaud, pour le rejet de cette réclamation. Bien qu'il ait conservé son siége au Grand Conseil vaudois jusqu'en

1844, Monnard se retira peu à peu de la politique pour se consacrer plus exclusivement à la culture des lettres. En 1840, il prit, avec M. L. Vulliemin, la rédaction du « Courrier suisse. » Au commencement de 1845, il était depuis quelques mois en congé à Paris pour y faire les recherches nécessaires à la continuation de l'Histoire Suisse de J. de Muller. Destitué, à son retour, de sa place de professeur pour ne pas avoir adhéré en temps voulu à la révolution du 14 février, il fut accordé bientôt après comme pasteur à la paroisse de Montreux (juin 1845), mais s'associa le 11 novembre à la démission des pasteurs. Le roi de Prusse lui confia l'année suivante la chaire de littérature des langues romanes à l'université de Bonn, vacante depuis la mort de Schlegel. Sa nomination ayant été considérée comme un passe-droit fait au professeur Diez qui avait étudié les mêmes langues, il fut accueilli avec froideur, mais parvint promptement à se concilier l'estime et l'affection de ses collègues et de ses élèves, parmi lesquels il compta le prince royal de Prusse. On l'invita dès lors cinq fois à venir occuper une chaire au Polytechnicum de Zurich, mais des considérations particulières l'engagèrent à rester à Bonn. Charles Monnard mourut dans cette ville en janvier 1865. Il était membre de la Société suisse et l'un des secrétaires de la Société vaudoise d'utilité publique, l'un des fondateurs de la Société suisse d'histoire, membre de la Société de la morale chrétienne, de celle des antiquaires de Saxe et de Thuringe, correspondant de la Société pour l'avancement des sciences historiques de Fribourg en Brisgau, etc. L'empereur Napoléon III le décora de la Légion d'honneur en janvier 1863.

On a de lui : 1. *la Satire de Sulpicia contre Domitien*, trad. en vers français avec notes, Paris, in-8, 1816; — 2. *Dissertation sur les causes et la décadence du goût*, Lausanne, in-4, 1816. Présentée pour la chaire de littérature française; — 3. *Méditations religieuses*, traduction libre de l'allemand de H. Zschokke, Laus., 4 vol. in-8, 1820-1824. Monnard en publia avec Gence une nouvelle édition, Paris, 8 vol. in-8, 1836; — 4. *Histoire de la nation suisse*, trad. de l'allem. de H. Zschokke avec une préface, Aarau, in-8, 1823; nouv. édit., Aarau, in-12, 1830; 4e édit., continuée jusqu'en 1833, Aarau, in-12, 1836; — 5. *Observations sur l'His-*

toire de la révolution helvétique de M. Raoul-Rochette, Paris, broch. in-8, 1824; — 6. *Notice sur M. le baron A. de Staël-Holstein*, Laus., broch. in-12, 1827; — 7. *Session de 1827 de la Société suisse d'utilité publique*, Vevey, in-8, 1828; — 8. *Catalogue de la bibliothèque cantonale* (troisième supplément avec préface), Laus., 2 vol. in-8, 1829; — 9. *Session de 1829 du Grand Conseil du canton de Vaud*, Laus., in-8, 1829; — 10. *Cours de littérature didactique* (Laus. 1830), in-4, autographié; — 11. *Histoire de la littérature française depuis la mort de Louis XIV*. Cours de 1830-1831, Laus., in-4, autogr.; — 12. *Rapport et Projet de concordat pour la création d'une université fédérale*, Laus., broch. in-8, 1832; — 13. *le Pacte, la Suisse et le Canton de Vaud*, Laus., broch. in-8, 1833; — 14. *Rapport présenté au Grand Conseil sur l'affaire des réfugiés polonais* (Laus. 1834), broch. in-8; — 15. *Histoire de la littérature moderne*. Cours de 1833-1834 (Laus., in-4), autogr.; — 16. *Histoire de la littérature française depuis la révolution*. Cours de 1834-1835 (Laus., in-4), autogr.; — 17. *Rapport présenté au Grand Conseil en mai 1835 sur les instructions à donner aux députés à la diète de juillet 1835*, Laus., broch. in-12, 1835; — 18. *De la Réforme de l'instruction publique dans le canton de Vaud*, deux discours, Laus., broch. in-8, 1835; — 19. *Discours prononcé dans le Grand Conseil pour la clôture de la dernière session ordinaire de la législation de 1831-1836*, Laus., broch. in-12, 1836; — 20. *Explication de l'Art poétique de Boileau*, Laus., in-4, autogr., 1837; — 21. *De l'Instruction supérieure par rapport au canton de Vaud*, discours, Laus., broch. in-8, 1837; — 22. *Histoire de la littérature française contemporaine*. Cours de 1837-1838, Laus., in-8, autogr.; — 23. *Histoire de la Confédération suisse de J. de Muller, R. Gloutz-Blozheim et Hottinger*, trad. de l'allemand et continuée jusqu'à nos jours par Charles Monnard et Louis Vulliemin. Les tomes XV à XVIII sont de Monnard, 1837-1851, Paris et Genève, 18 vol. in-8; — 24. *Notice biographique sur le général Frédéric-César de Laharpe*, Laus. et Genève, in-8, 1838; — 25. *Notice sur M. Louis Manuel*. En tête des « Sermons » de ce pasteur et à part, Laus., broch. in-8, 1839; — 26. *Biographie de Jean de Muller*. En tête de l'Histoire de la Confédération suisse de cet auteur et à part, Paris et Genève, in-8, 1839; —

27. *Tableau général de la littérature française*, Laus., in-8, autographié, 1838-1840; — 28. *Discours prononcé à l'installation de l'académie et du collége cantonal le 7 janvier 1839*, Laus., broch. in-8, 1839. Publié avec ceux de MM. Jaquet et Solomiac; — 29. *Discours prononcé à l'installation de M. Juste Olivier comme professeur d'histoire*, Laus., broch. in-8, 1839. Publié avec ceux de MM. Jaquet et Olivier; — 30. *Discours prononcé à l'installation de M. A. Mickiewicz comme professeur de littérature latine*, Laus., broch. in-8, 1840. Publié avec ceux de MM. de Laharpe et Mickiewicz; — 31. *Notice sur Albert Rengger*, Paris, broch. in-8, 1840; — 32. *Biographie de R. Gloutz-Blozheim* (Paris 1840), broch. in-8; — 33. *Discours prononcé à l'installation de M. J. Zündel, professeur de littérature grecque, et de M. E. Sécretan, professeur de droit pénal*, Laus., broch. in-8, 1841; — 34. *la Divine Epopée, par Alex. Soumet*, Gen., broch. in-8, 1841. Extrait de la Bibliothèque universelle de Genève, avril 1841; — 35. *M. de Sismondi, historien* (Gen. 1842), broch. in-8. Extrait de la Bibliothèque universelle, juillet 1842; — 36. *Une Course au Pilate et au Sentis*, Vevey, in-8, 1844; — 37. *Du Droit et du Devoir*, Gen., in-12, 1854; trad. en italien par L. Mariani, Laus., in-8, 1855. Cet ouvrage fut couronné par la Société genevoise d'utilité publique; — 38. *Tableaux d'histoire de la Suisse au XVIIIe siècle* (1715-1803), Paris, in-12, 1854; — 39. *Caroline Perthès ou l'Epouse et la Mère chrétienne*, Neuchâtel, in-12, 1856; — 40. *Chrestomathie des prosateurs français du XIVe au XVIe siècle*, Genève et Paris, in-8, 1862. Cet ouvrage, présenté à un concours de l'Institut genevois, se divise en trois parties qui renferment : la première, une introduction dans laquelle l'auteur résume l'histoire de la langue française jusqu'au XIXe siècle, une grammaire et un lexique de vieux mots; la seconde, la chrestomathie élémentaire, enfin la troisième, la chrestomathie supérieure. Il se distingue à la fois par une exposition claire et concise, par l'excellent choix des morceaux et par l'ingénieuse gradation suivie dans leur succession. Monnard a fourni des articles à la Revue encyclopédique, dès 1823, au Globe, dès 1824, au Nouvelliste, dès 1824, à la Bibliothèque universelle, à la Revue chrétienne, dès 1854, enfin au Chrétien évangélique, dès 1858.

SOURCES : Gazette de Lausanne, 1845, 1863, 24 et 25 janvier 1865; — *Vulliemin*, Notice (Album de la Suisse romande, 1844); — *Hasler* und *Hartmann*, Galerie berühmter Schweizer; — *F. Chavannes*, Alex. Vinet, Revue suisse, 1847; — *Rambert*, Alexandre Vinet; — Archives du christianisme, 1829, pag. 323, 371, 529.

MONNERON (*Frédéric*), poëte vaudois, fils de David-Frédéric Monneron, pasteur de Lonay, sur Morges, naquit dans ce village en 1813. Destiné par son père au ministère évangélique, il fit ses études à Lausanne. Déjà à cette époque il révéla sa vocation de poëte par quelques gracieuses productions, entre autres par le poëme *les Alpes*, qui remporta, en 1836, le prix de poésie nationale au concours ouvert par l'académie. La même année, il renonça à la théologie pour se préparer à l'enseignement et se rendit à Munich, où il suivit les cours de grec du professeur Thiersch. Son séjour en Allemagne eut pour effet de donner un autre tour à ses inspirations poétiques en lui faisant aborder la ballade. Une pièce de ce genre, *les Deux Buveurs*, marque la plus haute élévation de son talent lyrique. Pendant l'été de 1837 Monneron fit un voyage pédestre à travers la Bavière, l'Autriche et la Bohême. En automne, il se rendit à Gœttingue pour y entendre les leçons du célèbre Ottfried Muller. Il venait de s'installer dans cette ville lorsque, le 8 novembre 1837, il mourut dans un accès de fièvre chaude. Ses *Poésies*, remarquables à la fois par leur élan lyrique, par la richesse de l'imagination et la facilité des vers, furent recueillies après sa mort par ses amis, Lausanne, in-18, 1852.

SOURCES : Bibliothèque universelle, 1852 et 1866; — *Vulliet*, Les poëtes vaudois contemporains; — Revue suisse, 1852.

MONNIER (*François-Samuel*), aussi MEUNIER, baptisé à Grandson le 29 septembre 1660, entra de bonne heure au service impérial et fit avec distinction, sous le prince Eugène, les campagnes d'Italie et de Flandre. Il était parvenu au grade de colonel d'artillerie lorsqu'il revint dans sa patrie vers la fin de 1711. Pendant la guerre de Villmergen, qui éclata l'année suivante, il fut employé dans l'état-major du général de Sacconay, puis dans le corps auxiliaire des Zurichois. Le 19 juillet, il reçut l'ordre d'occuper Sins

avec six cents hommes d'infanterie et de cavalerie. Monnier était à peine installé dans ce village, lorsqu'il fut attaqué, le 20 juillet, par des ennemis si supérieurs en nombre que les deux brigades de Mülinen et Petitpierre, chargées de lui porter secours, se virent obligées de battre en retraite. Seul avec une faible partie de sa troupe, cent cinquante hommes environ, il défendit le cimetière, puis l'église de Sins contre des milliers d'assaillants jusqu'à ce que ses soldats, réduits à un petit nombre, n'eussent plus de munitions. Couvert de glorieuses blessures, il tendit alors son épée au statthalter Ackermann, qui le conduisit à Zug où il le traita avec égards. De retour dans sa patrie après la paix d'Aarau, il obtint du sénat de Berne la petite bourgeoisie, une gratification de trois mille francs et la remise de divers intérêts qu'il devait à LL. EE. pour M. Augsbourger, son beau-frère.

SOURCES : Etat civil de Grandson ; — *Verdeil*, Histoire du canton de Vaud, II ; — Fragments historiques sur Berne, II.

MONOD DE FROIDEVILLE (*Gabriel*), seigneur d'URSCHKAU, CANNITZ, BRIESE, BERTSCH et KULMER en Silésie, général prussien, était fils de Gabriel Monod de Froideville et de Susanne Crousaz de Prélaz. Né à Froideville (paroisse de Ballens) le 11 mars 1711, il fut d'abord volontaire en Hollande dans le régiment suisse de Constant et passa, en 1730, dans l'armée saxonne, où il devint cornette dans un régiment de cuirassiers dont le prince de Nassau était propriétaire. Il quitta le service de Saxe en 1741 pour accepter une compagnie dans le régiment de dragons que le colonel Platen venait de lever pour la Prusse. La guerre de succession d'Autriche, éclatant sur ces entrefaites, lui fournit plusieurs occasions de signaler son courage. Son général l'ayant chargé, l'année suivante, de défendre Napagedl (en Moravie) avec un détachement de quatre-vingts hommes, il repoussa avec succès les attaques réitérées de tout un régiment de hussards ennemis. Cette action d'éclat fut récompensée par l'ordre du Mérite. Devenu major en 1744, Monod fut désigné pour lever les plans de toutes les places de guerre situées sur l'Elbe, tâche difficile dont il s'acquitta de manière à mériter les plus grands éloges. Il donna de nouvelles preuves de sa bravoure aux batailles de Hohenfriedberg et de Soor.

Nommé lieutenant-colonel du régiment de dragons de Schorlemmer en 1750, puis colonel par commission en 1755, il acquit de nouveaux lauriers en 1757 aux batailles de Prague et de Lissa, et parvint au grade de général-major le 20 juillet 1758. Monod se distingua encore à Zorndorf le 25 août de la même année. Blessé grièvement dans cette bataille, il fut transporté à Francfort-sur-Oder, où il mourut le 9 septembre.

SOURCES : Etat civil de Bière; — *Pauli*, Leben grosser Helden des gegenwärtigen Krieges, tom. III; — *Girard*, Histoire abrégée des officiers suisses; — *May*, Histoire militaire de la Suisse; — *Lutz*, Nekrolog.

MONOD DE FROIDEVILLE (*Benjamin-Louis*), frère du précédent, né à Froideville, baptisé à Ballens le 20 février 1714 et mort en 1801, se voua dès sa plus tendre jeunesse à l'état militaire. Devenu major au service de Prusse dans le régiment de dragons de Bayreuth, février 1759, il fut créé lieutenant-colonel en juillet 1765. Bientôt après, ayant pris sa démission en qualité de colonel, il revint se fixer dans le Pays de Vaud, où le gouvernement bernois le fit, à son arrivée, inspecteur général de sa cavalerie. Le 3 décembre 1768, il reçut le titre de membre honoraire de la Société économique de Berne. Plus tard, il fut élu aux Deux Cents de Lausanne. Chef des dragons bernois envoyés au secours de Fribourg menacée par l'insurrection de Chenaux, il réprima instantanément ce mouvement populaire, 4 mai 1781. Holzhalb passe sous silence Benjamin-Louis Monod, mais cite en revanche un frère de Gabriel, appelé *Samuel-Louis*, dont la carrière militaire est identique dans son début à celle du précédent, tandis que sa fin est semblable à celle de François-Isaac. (Voy. plus bas.) Comme d'une part nous savons que Gabriel n'a pas eu de frère du nom de Samuel-Louis; que d'autre part nous n'avons pu trouver aucun document relatif à ce personnage, nous avons raison de croire que Holzhalb, voulant parler de Benjamin-Louis, aura fait confusion en complétant sa carrière par celle de son frère, François-Isaac.

SOURCES : Documents particuliers; — Etat civil de Bière; — Mémoire de la Société économique de Berne, 1769; — *Monnard*, Histoire de la Confédération suisse, XV.

MONOD DE FROIDEVILLE (*François-Isaac*), frère cadet des pré-

cédents, né à Froideville le 12 mai 1720, entra comme ses frères dans l'armée prussienne et se distingua dans plusieurs batailles de la guerre de sept ans. Parvenu au grade de colonel en 1775, il fut nommé, quatre ans plus tard, intendant des vivres du second corps d'armée. En 1787, le roi l'appela à faire partie du collége des guerres qu'il venait de créer, lui accordant à cette occasion le brevet de général-major. Mis en retraite peu de temps après, il mourut en 1792.

Emile MONOD DE FROIDEVILLE, neveu du précédent, né vers 1750, prit du service dans l'armée hollandaise et parvint au grade de général-major. Ayant pris sa retraite, il se fixa à Liége où il vivait encore en 1837. Cet officier avait été décoré du titre de vicomte.

SOURCES : Etat civil de Bière; — *Lutz*, Nekrolog; — *Holzhalb*, Dictionnaire, tom. IV; — *Zedlitz*, Dictionnaire de la noblesse prussienne; — *Lang*, Adelsbuch des Königreichs Bayern.

MONOD (*Gaspard-Joël*), né à Genève en 1717, étudia à l'académie de cette ville et fut consacré au saint ministère en 1741. Les Anglais s'étant emparés de la Guadeloupe en 1759, l'y envoyèrent en qualité de chapelain du gouverneur et de pasteur de l'église réformée française. Après un ministère de trois ans et demi pendant lequel il se concilia à un haut degré l'affection de son troupeau, il fut obligé de quitter l'île, tombée de nouveau au pouvoir des Français. Il revint alors en Europe où il mourut en 1783. Monod fit paraître quelques articles estimés dans la « Bibliothèque raisonnée » et dans la « Bibliothèque des sciences; » il publia aussi plusieurs traductions d'ouvrages anglais. Nous mentionnerons parmi ces dernières : *Histoire de Charles Grandisson*, de Richardson, Leyde, 7 vol. in-12, 1757; 2e édition, 7 vol. in-8, 1764; — *Henriette Courteney*, in-12; — *le Monde*, d'Adam (Moore), Leyde, 2 vol. in-12, 1757; — *Lettres, Mémoires et Négociations du chevalier Dudley Carleton*, 3 vol. in-12, 1759; — *Système de philosophie morale*, d'Hutcheson, ms.

SOURCES : *Senebier*, Histoire littéraire de Genève; — Biographie universelle.

MONOD (*Henri-Joël-Emmanuel*), magistrat vaudois, fils d'Em-

manuel Monod et de Catherine-Marie Perronet, naquit à Morges le 20 janvier 1753. Ses humanités terminées, il étudia le droit à l'université de Tubingue et revint ensuite dans sa patrie où il fut d'abord avocat à la cour des appellations romandes, puis facteur des sels et assesseur du bailliage de Morges. A la révolution de 1798, il fut un des premiers patriotes qui secouèrent le joug bernois. La magistrature de Morges l'ayant nommé son délégué auprès du Comité central qui prit plus tard le nom d'Assemblée provisoire, il présida quelque temps ce corps politique qui le chargea, le 27 janvier 1798, de se rendre à Paris avec de la Fléchère pour exprimer au Directoire français la reconnaissance du peuple vaudois. Sous la constitution helvétique, Monod siégea à la Chambre administrative du Léman, dont il occupa la présidence du 30 mars 1798 en janvier 1800. Retiré de la vie publique après le coup d'état du 7 janvier 1800, il y rentra au mois d'août 1802, appelé aux fonctions de préfet du Léman. L'énergie qu'il déploya dans les circonstances difficiles où se trouvait alors le canton de Vaud mit ce pays à l'abri des réactions qui désolaient le reste de la Suisse. Il fut un des députés du canton de Vaud à la Consulte helvétique convoquée à Paris en décembre 1802, et un des dix commissaires choisis dans cette assemblée pour discuter avec Bonaparte l'Acte de médiation. Après avoir fait partie de la commission qui mit la nouvelle constitution en vigueur dans le canton de Vaud, il devint, par élection du 26 mars 1803, membre à vie du Grand Conseil vaudois, qui l'appela aussitôt au Petit Conseil, dont il fut le premier président. Sorti de ce dernier conseil le 30 janvier de l'année suivante, il ne consentit à y rentrer que le 9 avril 1811. Monod représenta le canton de Vaud dans plusieurs diètes helvétiques. (1805, 1812, 1813 et 1814.) Le gouvernement vaudois l'envoya, vers la fin de 1813, au quartier général des alliés, à Fribourg en Brisgau, pour plaider auprès de l'empereur Alexandre la cause du Pays de Vaud et de l'Argovie, menacés dans leur indépendance par les prétentions de Berne. A son retour, il fut nommé membre puis président de la commission qui révisa la constitution vaudoise en 1814. Quand cette dernière entra en activité, il fut élu au Conseil d'état, 19 janvier 1815, et parvint aussitôt à la charge de landamman du canton. Ayant pris sa retraite en juillet 1830, Henri

Monod mourut à Morges le 16 septembre 1833. Ce magistrat était officier de la Légion d'honneur.

On a de lui : 1. *Coup d'œil sur les principales bases à suivre dans la législation de l'Helvétie d'après son système social*, Lausanne, broch. in-8, 1799; — 2. *la Folie du jour ou Conversation entre quelques membres du cercle des gobe-mouches*, broch. in-8; — 3. *Correspondance entre le colonel de Portes de Crassier et le citoyen Henri Monod*, Berne, broch. in-8, 1805. Publié par le colonel de Portes; — 4. *Observations d'Henri Monod sur la partie de sa correspondance avec le colonel G. Desportes*, Laus., broch. in-8, 1805; — 5. *Mémoires*, Paris, 2 vol. in-8, 1805; — 6. *Quelques Notes d'un Vaudois sur la Correspondance et autres pièces secrètes;* — 7. *le Censeur ou Lettres d'un patriote vaudois à ses concitoyens*, Laus., in-8, 1808; — 8. *Lettres écrites de Lausanne à S. E. M. le comte d'A., ministre de... auprès de...*, broch. in-8, 1814; — 9. *Examen des pétitions qui demandent un changement à la constitution*, Laus., 5 vol. in-8, 1830; — 10. *Examen de ce qui a précédé, occasionné et suivi les pétitions adressées au Grand Conseil pour un changement à sa constitution*, Laus., in-8, 1830.

Sources : Etat civil de Morges; — Nouvelliste vaudois, 1833; — Journal de la Société vaudoise d'utilité publique, 1834; — *Secretan*, Galerie suisse; — Gazette de Lausanne, 1802, 1803, 1805, 1811, 1814, 1830; — Mémoire historique sur la constitution du 4 août 1814.

MONOD (*Jean*), pasteur, né à Genève le 5 septembre 1765, étudia dans cette ville, où il reçut l'imposition des mains le 10 mars 1787. Il devint pasteur de l'église réformée française de Copenhague le 6 août 1794 et passa de là, en octobre 1808, à celle de Paris. Décoré en 1820 de la Légion d'honneur, il fut appelé après 1830 aux fonctions de président du Consistoire réformé de Paris. Il mourut dans cette ville le 23 avril 1836.

Il a publié les écrits suivants : 1. *De dono linguarum*, Genevae, brochure in-4, 1785; — 2. *Discours prononcé sur la tombe de M. Fréd.-Jacques Bast*, Paris, broch. in-8, 1811; — 3. *Sermon pour la paix et en commémoration de la mort de Louis XVI sur Luc II, 14*, Paris, broch. in-8, 1814; — 4. *Lettre de Fr.-V. Reinhard sur ses études et sa carrière de prédicateur*, trad. de l'allem., Paris, in-12, 1816.

SOURCES : Nouvelle Biographie générale; — Archives du christianisme, 1836, pag. 57; — Bulletin de la Société d'histoire du protest. français, 1858.

MONOD (*Frédéric-Joël-Jean-Gérard*), pasteur distingué, fils aîné du précédent et de Louise-Philippine de Coninck, naquit à Monnaz sur Morges, le 17 mai 1794. Lorsqu'il eut terminé ses études à Genève et reçu l'imposition des mains, 1818, il accompagna le prince Paul de Mecklembourg à l'université d'Iéna, où il resta six mois. Nommé le 1er octobre 1819 pasteur adjoint, puis, le 2 mars 1832, pasteur de l'église réformée de Paris, il joignit à ces fonctions celles d'aumônier au lycée Louis le Grand, le 7 janvier 1837. Après avoir présidé la Commission des délégués qui devait préparer les travaux du synode réformé de France, il représenta Bolbec à cette dernière assemblée, ouverte le 11 septembre 1848. Sa proposition de donner aux églises une confession de foi y ayant été rejetée à une grande majorité, il crut devoir non-seulement se retirer des séances, le 22 septembre 1848, mais aussi prendre sa démission de pasteur, le 22 avril 1849. Un mois après il fondait, avec M. de Gasparin, l'église libre de Paris, qu'il desservit jusqu'à sa mort. Les églises évangéliques de France s'étant réunies en un synode le 19 août 1849, l'appelèrent à sa présidence; dès lors il présida sept autres de ces assemblées. Il mourut le 30 décembre 1863.

Frédéric Monod a rédigé les « Archives du christianisme » du 1er janvier 1824 à sa mort. Nous citerons parmi ses écrits : 1. *Notice sur J.-C. Rieu.* Archives du christianisme, 1822, et à part, Paris, brochure in-8, 1822; 2e édit., Paris, in-18, 1831; 3e édit., Lausanne, in-12, 1845; — 2. *Lettres adressées à M. Ch. de Grawitz à l'occasion de sa consécration*, Paris, broch. in-8, 1828; — 3. *Réflexions sur la prière*, sermon, Paris, in-18, 1831; 2e édit., 1832; — 4. *le Choix à faire*, sermon (Galerie chrétienne, 1835); — 5. *Sermon à l'occasion de l'attentat du 28 juillet*, Paris, broch. in-8, 1835; — 6. *Sermon pour la réception annuelle des catéchumènes*, Paris, broch. in-8, 1836; — 7. *Paroles prononcées sur la tombe de M. A. Stapfer*, Paris, broch. in-8, 1840; — 8. « Lettre de M. le doyen V. Montet au rédacteur des Archives du christianisme » et *Réponse du rédacteur*, Paris, broch. in-8, 1844; — 9. *Lettre à*

l'association de Saint-François de Sales, broch. in-12; — 10. *les Sentiers des siècles passés*, discours, Paris, broch. in-8, 1848; — 11. *Adresse aux membres de l'église réformée de France*, par MM. A. de Gasparin et F. Monod, Paris, broch. in-8, 1848; trad. la même année en allemand; — 12. *Mes Adieux à mon troupeau*, discours, Paris, broch. in-8, 1849; — 13. *le Pouvoir de la prière*, trad. librement de l'anglais, de Prime, Paris, broch. in-12, 1859; — 14. *Pain quotidien pour les chrétiens*, Paris, in-48, 1861.

SOURCES : Theologisches Universal-Lexikon; — *Vapereau*, Dictionnaire des contemporains; — Archives du christianisme, 1819 à 1863.

MONOD (*Adolphe*), célèbre prédicateur, quatrième fils de Jean Monod (voy. plus haut) et de Louise-Philippine de Coninck, naquit à Copenhague le 21 janvier 1802. Il commença ses études au collége Bonaparte, à Paris, et les acheva avec distinction à l'académie de Genève. (1820-1824.) Consacré ensuite au saint ministère, il se rendit en Italie, où il fonda avec son frère Guillaume, puis dirigea pendant deux ans l'église réformée de Naples. En automne de 1827, il fut appelé au poste de pasteur président du Consistoire réformé de Lyon. Son orthodoxie évangélique, qui formait un frappant contraste avec la tiédeur religieuse de ce corps, ne tarda pas à y soulever une vive opposition. Un sermon dans lequel il s'était prononcé contre l'abus introduit dans l'église de Lyon de distribuer la cène à tous ceux qui la sollicitaient, sans s'occuper de leurs croyances, servit de prétexte à ses collègues pour le suspendre de ses fonctions pastorales, le 15 avril 1831, et pour demander sa destitution, qui fut accordée par le roi le 19 mars 1832. L'école de théologie libre de Genève et l'oratoire évangélique de Lausanne s'empressèrent alors de lui adresser des vocations, qu'il refusa pour établir à Lyon, sur des bases strictement bibliques, une église indépendante de l'église nationale (église évangélique), qui fit sous ses auspices de rapides progrès. Le gouvernement français le nomma, en juillet 1836, professeur de morale et d'éloquence sacrée à la faculté de théologie protestante de Montauban. Monod échangea cette chaire contre celle d'hébreu le 26 octobre 1838 et cette dernière contre celle d'exégèse le 7 avril 1845. Pendant toute la durée de son professorat, il prêcha dans les temples

de la ville et employa ses vacances à des tournées d'évangélisation, principalement au midi de la France. Sa réputation d'orateur le fit appeler en mars 1847 à l'église de Paris, qui le députa l'année suivante au synode des églises réformées de France. Cette assemblée le choisit pour vice-président, le 12 sept. 1848. Une maladie incurable l'ayant forcé, en 1855, de renoncer à la prédication publique, il forma dans son domicile des réunions religieuses, qu'il édifia jusqu'à sa mort, arrivée le 6 avril 1856.

A une élégance et une facilité d'élocution étonnante, à une intelligence vive et élevée, Monod unissait une piété vivante et une connaissance approfondie des saintes Ecritures. Ses sermons, remarquables par une dialectique serrée et vigoureuse et par une expression lucide et forte, le placent au premier rang des prédicateurs protestants français de notre siècle. Nous mentionnerons parmi ses écrits : 1. *Considérations sur la nature de l'inspiration des apôtres, pour servir de développement à des thèses sur le même sujet*, Genève, in-12, 1824; — 2. *Trois Sermons*, Lyon et Paris, broch. in-8, 1830; — 3. *Qui doit communier?* Lyon, broch. in-8, 1831. Ce sermon fut cause de sa destitution; — 4. *la Destitution d'Adolphe Monod*, récit inédit, Lyon, brochure in-12, 1831; — 5. *Appel aux chrétiens de France et de l'étranger*, Lyon, broch. in-8, 1832; — 6. *Récit des conférences qui ont eu lieu en 1834 entre quelques catholiques romains et l'auteur*, Lyon et Paris, in-8, 1835; 2e édit., 1836; — 7. *la Compassion de Dieu pour le chrétien inconverti*, deux sermons, Lyon, broch. in-12, 1835; — 8. *le Salut gratuit* (Paris), in-8, 1836; — 9. *Suite de la Correspondance entre M. l'abbé Chêney et M. Monod*, Lyon, in-8, 1836; — 10. *Pouvez-vous mourir tranquille?* sermon, Toulouse, broch. in-8, 1838; 2e éd., in-18, 1838; — 11. *Cours de morale chrétienne* (1836 à 1839), Montauban, in-8 (1839), autographié; — 12. *le Geôlier de Philippes*, sermon, Paris, broch. in-8, 1840; — 13. *Lucile ou la Lecture de la Bible*, Paris, in-8, 1840; 2e édit., 1842; 3e, 1843; 4e, 1851; 5e, 1855; — 14. *l'Ami de l'argent*, sermon, Paris, broch. in-8, 1843; — 15. *Sermons*, Paris, in-8, 1844; — 16. *la Faute d'Adam et les Vertus des pharisiens*, sermon, Laus., broch. in-12, 1844; — 17. *la Femme*, deux discours, Paris, broch. in-8, 1848; 2e édit., in-12, 1849; 3e édit., 1850; 4e édit., 1852; 5e édit., 1855; —

18. *les Fondements renversés*, deux discours, Paris, broch. in-8, 1849; — 19. *Pourquoi je demeure dans l'église établie*, Paris, broch. in-8, 1849; — 20. *Qui a soif?* discours, Paris, broch. in-8, 1850; 2e édit., 1856; — 21. *le Plan de Dieu*, discours, Paris, broch. in-8, 1850; 2e édit., 1856; — 22. *Marie-Madeleine*, discours, Paris, broch. in-8, 1850; 2e édit., 1856; — 23. *Donne-moi ton cœur ou Dieu demandant le cœur de l'homme*, Paris, broch. in-8, 1850; 2e édit., 1856; — 24. *Saint Paul*, cinq disc., Paris, in-8, 1851; trad. en allemand, Francf. 1854; 2e édit., in-8, 1855; 3e édit., 1859; — 25. *Exclusisme ou l'Unité de la foi*, Paris, broch. in-8, 1853; — 26. *Jésus tenté au désert*, trois méditations, Paris, broch. in-8, 1854; — 27. *Etes-vous chrétien? Trop tard!* deux méditations, Paris, broch. in-8, 1854; — 28. *Jésus-Christ ressuscitant les morts* (poésie), Paris, brochure in-8, 1855; — 29. *les Adieux d'Adolphe Monod à ses amis et à l'église*, Paris, in-8, 1856 et plusieurs fois depuis. Dernières allocutions d'A. Monod (octobre 1855 à mars 1856); — 30. *Sermons*, 2e édit. en trois séries formant 5 vol. : 1re série, *Lyon*, Paris, in-8, 1856; 2e série, *Montauban*, Paris, in-8, 1857; 3e série, *Paris*, Paris, in-8, 1858; — 31. *la Parole vivante. La Vocation de l'église*, deux discours, Paris, in-8, 1857; — 32. *Jésus enfant, modèle des enfants. Tel enfant, tel homme*, deux sermons, Paris, broch. in-12, 1857; — 33. *Nathanaël. Les Grandes Ames*, deux discours, Paris, broch. in-8, 1857; — 34. *le Fatalisme*, disc., Paris, broch. in-8, 1858; — 35. *Enfance de Jésus ou l'Education chrétienne*, disc., Paris, broch. in-8, 1860; — 36. *Trois Sermons de Noël : Que servez-vous sans Jésus-Christ? Le Nom de Jésus. L'Incarnation du Fils de Dieu*, Paris, broch. in-8, 1863; — 37. *l'Inspiration prouvée par ses œuvres*, discours, Paris, broch. in-8, 1864; — 38. *Explication de l'épître de saint Paul aux Ephésiens*, Paris, in-8, 1867; — 39. *Doctrine chrétienne*, quatre disc., Paris, in-8, 1869. A. Monod est l'auteur de l'*Avant-propos* du « Commentaire sur l'épître aux Romains » de Ch. Hodge, traduit de l'anglais par son frère, Horace Monod. (Paris, 2 vol. in-8, 1840.) Il a publié quelques articles dans la Feuille religieuse du canton de Vaud, dans la Revue théologique de Montauban, dans la Bibliothèque évangélique des familles, etc.

SOURCES : *Herzog*, Real-Encyclopädie für protestantische Theologie, IX; — Theologisches Universal-Lexikon ; — Archives du christianisme, 1831, 1832, 1833, 1836, 1838, 1845, 1848, 1856; — *Vapereau*, Dictionnaire des contemporains.

MONT (*Landry de*), quatrième fils de Louis, sire de Mont, et d'Amblare sa femme, succéda, en 1206, à Guillaume de Saillon comme évêque de Sion. Il est mentionné en qualité de témoin dans les actes relatifs à diverses donations faites au chapitre par les seigneurs du voisinage. Ce fut sous son épiscopat que Bernard, archevêque de Tarentaise, se fondant sur l'ordonnance d'un de ses prédécesseurs, intima aux chanoines de Sion l'ordre de résider à Valère, à l'exception de quatre, chargés du service de l'église inférieure. (1212-1216.) Landry de Mont eut quelques démêlés avec les comtes Thomas et Aymon de Savoie. Il mourut le 10 avril 1237.

SOURCE : Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, XVIII et XXVIII.

MONT (*Jean Ier*, sire de), fils d'Ebal III, sire de Mont ou des Monts, paraît pour la première fois dans les chartes en 1266. Il succéda à son père dans ses seigneuries en 1233 et se plaça sous la suzeraineté de Jean de Châlons, seigneur d'Arlay, en janvier de l'année suivante. Dans la guerre qui éclata entre le dauphin du Viennois et le comte de Genevois, d'une part, et le comte de Savoie, Amédée V, d'autre part, il se déclara pour ce dernier seigneur et eut à subir un siége dans son château de Mont. Plus tard, en 1298, il prêta secours à Louis, baron de Vaud, contre Guillaume de Champvent, évêque de Lausanne. Le 4 avril 1308, il fut à Vernier un des témoins de l'arbitrage entre Aymon, évêque de Genève, et le baron de Vaud au sujet de la monnaie que le dernier faisait frapper à Nyon. Louis II l'appela en 1309, 1310 et 1311 aux fonctions de bailli de Vaud. Jean de Mont mourut le 8 janvier 1317.

SOURCES : Mémoires et documents de la Suisse romande, XXVIII; — *Lullin* et *Le Fort*, Regeste genevois.

MONTAGNY (*Guillaume*, sire de), fils d'Aymon de Montagny-

les-Monts, bailli de Vaud de 1321 à 1323, succéda à son père dans cette charge importante et l'occupa jusqu'en 1328. Sa famille s'étant brouillée avec l'évêque de Lausanne, Pierre d'Oron, à cause du genre d'hommage qu'il réclamait pour divers fiefs, Guillaume prit les armes contre ce prélat, puis contre son successeur, Jean de Rossillon. Cette guerre, commencée en 1323, se termina par l'intervention du comte Edouard de Savoie, le 30 novembre 1327.

SOURCES : Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, XIV, pag. 100 ; — *Martignier* et *de Crousaz*, Dictionnaire historique.

MONTFAUCON (*Girard de*), chevalier, seigneur d'ORBE, d'ECHALLENS, de BOTTENS, de MONTAGNY, etc., était fils de Gauthier II, sire de Montfaucon, et de Mahaut, dame de la Marche. Après avoir laissé pendant environ neuf années sa part d'héritage paternel en indivision avec celle de ses frères aînés, Jean et Henri (1309-1318), il reçut en partage les seigneuries que sa famille possédait dans le Pays de Vaud. A peine installé dans ses nouveaux domaines, il prit parti pour l'évêque de Lausanne, Jean de Rossillon, dans une longue guerre contre les seigneurs de Montagny-les-Monts. L'intervention du comte de Savoie ayant amené une trêve entre les belligérants, le 30 novembre 1327, Girard de Montfaucon en profita pour accompagner son frère, le comte Henri de Montbéliard, à l'armée que le roi de France levait contre les Flamands. Les deux frères manifestèrent une grande bravoure à la bataille de Mont-Cassel, 23 août 1328. De retour dans ses foyers, Girard épousa Jaquette de Grandson, qui lui donna un fils, Jean III de Montfaucon. La mort de sa mère Mahaut, survenue sur ces entrefaites (1329 ou 1330), le mit en possession des seigneuries de Vuillafens-le-Vieil, de Montjesoie et de Moutier-Hautepierre en Franche-Comté. Quelques années après il entra dans la ligue que les principaux seigneurs francs-comtois avaient formée contre le duc de Bourgogne ; mais les confédérés, battus en plusieurs rencontres, se virent obligés d'accepter une paix humiliante, en 1337. Le comte de Savoie s'étant déclaré, en 1340, pour le roi de France dans la guerre qu'il faisait aux Anglais, Girard suivit son suzerain en Flandre, où il donna de nouvelles

preuves de courage dans la défense de Tournay. Revenu ensuite dans le Pays de Vaud, il seconda son frère Henri dans ses guerres contre le comte Louis de Neuchâtel et contre le duc de Bourgogne. Vouant en même temps sa sollicitude à ses domaines, il pourvut non-seulement à leur sûreté extérieure en entrant dans l'hommage personnel du comte Aymon de Savoie (19 mars 1340), mais il introduisit aussi d'importantes réformes dans leur administration intérieure. De 1342 à 1346, il acquit par divers achats tout le mandement de Bottens, qu'il réunit à sa châtellenie d'Echallens, dont le chef-lieu fut entouré de murs. Plus tard (juin 1351), il accorda aux bourgs d'Orbe et d'Echallens les libertés et les franchises dont jouissait alors Moudon. Choisi, en 1343, pour l'un des conseillers adjoints aux tuteurs du jeune comte de Savoie, Amédée VI, Girard de Montfaucon exerça quelque temps les fonctions de sénéchal de Toulouse et de capitaine en Guyenne pour le roi Philippe de Valois, puis, de 1349 à 1351, celles de lieutenant général du duc de Bourgogne dans la Franche-Comté. Il mourut, paraît-il, à la fin de décembre 1352, peu après son retour d'une expédition en Valais, faite à la suite du comte de Savoie.

SOURCE : Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, XIV.

MONTFAUCON (*Henri II de*), petit-neveu du précédent, fils d'Etienne de Montfaucon, comte de Montbéliard, et de Marguerite de Châlons, naquit en 1360. Déjà possesseur des seigneuries d'ORBE, d'ECHALLENS, de BOTTENS et de MONTAGNY, qu'il avait héritées à la mort de son frère Jean-Philippe, 1382, il obtint l'année suivante de son père la terre de Marnay (Franche-Comté), à l'occasion de son mariage avec Marie de Châtillon. Entraîné par ses goûts belliqueux, il fit en 1382, sous le roi de France Charles VI, une campagne contre les Flamands, dans laquelle il manifesta sa valeur à la bataille de Rosebecque. Deux ans après, ayant suivi le comte de Savoie, Amédée VII, dans son expédition du Valais, il fut armé chevalier par ce prince sous les murs de Sion. Au mois d'avril 1385, il se signala dans les tournois qui eurent lieu à Cambray, lors des noces de Jean (sans Peur), fils du duc de Bour-

gogne, avec la fille du duc Albert de Bavière. Venu ensuite en séjour dans le Pays de Vaud, il confirma, en 1387, les franchises et libertés des villes d'Orbe et d'Echallens. Henri de Montfaucon assista, en juin et juillet 1389, aux fêtes chevaleresques données à Paris après le couronnement du roi Charles VI. Le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, le fit son chambellan en 1393. Sa femme, Marie de Châtillon, étant morte le 18 février 1394, sans lui laisser de postérité masculine, il épousa en secondes noces, au mois d'avril 1396, Béatrice de Furstemberg, qu'il quitta peu de mois après pour se joindre à la croisade contre le sultan Bajazet. Ce seigneur fut tué par les Turcs à Nicopolis le 28 septembre 1396.

Source : Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, XIV.

MONTFAUCON (*François de*), d'une autre famille que les précédents, établie en Bugey, fut évêque de Lausanne après Godefroy de Lucinge, 3 juin 1347. Ancien conseiller et gouverneur d'Amédée VI, comte de Savoie, il fit avec lui un accord par lequel il fut reconnu que la juridiction sur les bourgs de Bothonens et du Vieux-Mazel, à Vevey, appartenait à l'évêque, tandis que l'avouerie en était au comte, 30 janvier 1349. Montfaucon mourut le 28 septembre 1354.

Source : *Schmitt*, Histoire du diocèse de Lausanne.

MONTFAUCON (*Aymon de*), de la famille du précédent, était fils de Guillaume de Montfaucon, seigneur de Flaccieu, en Bugey, et de Marguerite de Chevron. Il fut moine de Saint-Rambert, doyen de Seysserieu, prieur d'Anglefort, de Port-Valais, de Douvaine, de Gilly et de Ripaille, 1483, protonotaire apostolique, abbé de Hautcrêt, 1489, et conseiller de Savoie, 1490. Benoît de Montferrand, évêque de Lausanne, le demanda au saint-siége pour coadjuteur, mais mourut avant que sa nomination fût confirmée. Le chapitre du diocèse éleva alors Guillaume de Montdragon au siége épiscopal, tandis que le pape y nommait Aymon de Montfaucon, 1491. Ce dernier l'emporta sur son compétiteur. Le nouvel évêque se distingua non-seulement par la fermeté de son admi-

nistration, mais aussi par ses talents diplomatiques. Il fut chargé à diverses reprises par le duc de Savoie de missions importantes auprès des cantons suisses (1495, 1496 et 1498), et fut au nombre des ambassadeurs qui arrêtèrent le mariage du duc Philibert avec Marguerite d'Autriche, en 1501. Pendant l'épiscopat de Philippe de Savoie (1495-1510), il remplit les fonctions d'administrateur du diocèse de Genève. L'empereur Maximilien lui accorda, le 2 décembre 1510, l'investiture du vicariat sur la ville et le territoire de Lausanne. Aymon de Montfaucon mourut le 10 août 1517.

Cet évêque avait confirmé, le 22 février 1493, les Constitutions synodales de Georges de Saluces; il les fit publier l'année suivante à Lyon, sous ce titre : « Constitutiones synodales ecclesiae et episcopatus Lausannensis, per plures et diversos presules Lausannenses editae et per reverend. in Christo patrem Georgium de Saluciis Epis. compilatae, » etc. Son successeur, Sébastien de Montfaucon, en a donné une nouvelle édition, actuellement très rare, Genevae 1523. Aymon de Montfaucon a fait aussi imprimer les ouvrages suivants à l'usage de son diocèse : « Missale in usum lausannensem, » Laus., Jean Belot, in-fol., 1493; Gen., in-fol., 1505; Lyon, in-fol., 1522; — « Manuale ad usum lausannensem, » Gen., J. Belot, in-8, 1500; — « Breviarium ad usum lausannensem » (s. l. n. d.), in-8; Gen., in-8 à deux colonnes, 1509.

SOURCES : *Schmitt*, Histoire du diocèse de Lausanne; — Revue suisse, XI, pag. 243 et 375.

MONTFAUCON (*Sébastien de*), évêque de Lausanne, fils de François de Montfaucon, seigneur de Pierre Charve, et de Jacqueline de la Rochette, était neveu du précédent. Il fut curé d'Albène, chanoine de Lausanne et reçut en 1509 le prieuré de Ripaille. Devenu coadjuteur de son oncle Aymon, évêque de Lausanne, 2 août 1517, il lui succéda après sa mort, 18 août, sur ce siége épiscopal. Un différend s'étant élevé peu après entre le nouvel évêque et la ville de Lausanne, le duc de Savoie en profita pour faire reconnaître par la bourgeoisie ses prétentions au vicariat impérial et s'arrogea le droit de juger l'affaire. Sébastien en appela à la médiation de Berne, de Soleure et de Fribourg, qui envoyèrent des députés chargés de rétablir la paix. A la suite de

conférences, tenues les 8, 9 et 10 octobre 1517, les Lausannois annulèrent le traité qu'ils avaient fait avec le duc et reconnurent la souveraineté de l'évêque. De nouvelles dissensions avec ce dernier servirent de prétexte à la ville de Lausanne pour conclure, le 7 décembre 1525, un traité de combourgeoisie avec Berne et Fribourg. Plus tard, elle rompit le dernier lien qui l'unissait à la Savoie en refusant de reconnaître le juge de Billens. Tandis que les querelles de Sébastien de Montfaucon avec les Lausannois minaient son autorité temporelle, son pouvoir spirituel était gravement atteint par les progrès de la Réforme dans son diocèse. Il essaya vainement de lutter contre les nouvelles doctrines qui, adoptées officiellement par Berne en 1528, se répandirent sous sa protection à Neuchâtel et dans une partie du Pays de Vaud. Lors de la guerre entre le duc de Savoie et les Bernois, il se déclara contre les derniers, mais ne put leur tenir tête et se vit obligé de quitter Lausanne dans la nuit du 24 mars 1536. Retiré dès lors à Fribourg, puis à Nice, il mourut, croit-on, à Virieux-le-Petit, en Bugey, en 1560. Cet évêque a donné une nouvelle édition du « Missale » (Lyon, in-fol., 1522) et des « Constitutiones synodales » du diocèse de Lausanne. (Gen. 1523.)

SOURCE : *Schmitt*, Histoire du diocèse de Lausanne.

MONTFERRAND (*Aymon de*), sire de LA-SARRA, d'une ancienne famille du comté de Bourgogne, héritière des domaines de Grandson-La-Sarra, était fils du sire Jean de La-Sarra et de Marguerite de Joux. Né vers la fin du XIIIe siècle, il succéda, dans les premières années du XIVe, à son père comme seigneur de La-Sarra. Protecteur de l'abbaye du lac de Joux, il sut réprimer par de sages mesures le désordre et l'indiscipline qui avaient envahi ce couvent. Le baron de Vaud, Louis II de Savoie, le chargea, en 1329, de négocier le mariage de son fils Jean avec Marguerite de Châlons et l'appela, dans les années 1332, 1333 et 1335, au poste important de bailli de Vaud. En 1333, envoyé par ce prince au secours de Rodolphe, seigneur de Vuippens, dont les Bernois assiégeaient le château, il fut fait prisonnier et ne recouvra sa liberté que contre une rançon. Après la mort de sa première femme, Agnès de Vaugrenans, Aymon de Montferrand épousa Jeanne de Dampierre de

Saint-Dizier. Le neveu de celle-ci, Jean de Saint-Dizier, ayant refusé de remettre à sa tante la part qui lui revenait dans la succession de son neveu Béraut de Saint-Dizier, il lui déclara la guerre, se saisit de sa personne et le retint en captivité jusqu'à ce qu'il l'eût indemnisé des droits de son épouse, 1340. Ce seigneur mourut en 1342.

Source : Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, XIV.

MONTFERRAND (*François de*), sire de La-Sarra, fils du précédent et d'Agnès de Vaugrenans, abandonna, dans les actes publics, le nom de Montferrand pour prendre exclusivement celui de La-Sarra. Devenu vidame de Montreux et coseigneur de Vevey, en 1338, par son mariage avec Marguerite d'Oron, il prit, en 1342, possession de la seigneurie de La-Sarra. L'année suivante, il accrut encore ses domaines de plusieurs fiefs situés dans le comté de Bourgogne et qu'il avait hérités de sa belle-mère, Jeanne de Saint-Dizier. Ce seigneur occupa à deux reprises la charge élevée de bailli de Vaud (1344-1350, 1359-1361) et remplit aussi pendant plusieurs années les fonctions de bailli du Chablais. (1353-1361.) Fait prisonnier pendant la guerre que son suzerain, le comte de Savoie, fit au seigneur de Milan, il ne sortit de captivité qu'après avoir payé une forte rançon. François de La-Sarra fit, en 1351, le pèlerinage de Jérusalem. Revenu dans ses foyers, il libéra, à prix d'argent, ses sujets de la vidamie de Montreux des aides qu'ils lui devaient en diverses occasions, octobre 1355. Après avoir été un des garants du traité de Belley, fait le 9 juillet 1359 entre Guillaume de Namur, époux de Catherine de Vaud, et le comte Amédée VI de Savoie, il fut chargé par ce dernier prince de négocier et de conclure en son nom à Vaumarcus, le 3 mai 1360, un traité d'alliance avec le duc Frédéric de Teck, représentant du duc d'Autriche. On place la mort de François de La-Sarra en 1362. Le monument funèbre de ce seigneur se voit encore dans une chapelle dépendante du château de La-Sarra.

Sources : Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, IV; — *F. de Gingins*, l'Avouerie de Vevey; — Journal de la Société d'utilité publique, 1836.

MONTFERRAND (*Benoît de*), d'une autre famille que les précédents, était fils de Pierre II de Montferrand en Bugey et de Marie Pélerin. S'étant voué de bonne heure à la carrière ecclésiastique, il devint prieur de Gigny, abbé de Saint-Antoine de Vienne, puis évêque de Coutance en Normandie, 1470. Quand le cardinal Julien de la Rovère eut résigné l'évêché de Lausanne, 23 juillet 1476, il fut appelé à ce siége par le pape Sixte IV. Son épiscopat fut troublé par ses différends avec les bourgeois de Lausanne et les communes de Lavaux au sujet de leurs droits respectifs. Un accord, ménagé le 3 février 1483 par l'entremise des Bernois et des Fribourgeois, ne rétablit qu'imparfaitement la paix. Benoît se fit admettre, l'année suivante, dans la bourgeoisie de Fribourg et de Berne. Les chevaliers de l'ordre teutonique, chargés de desservir l'église paroissiale de cette dernière ville, s'étant rendus coupables de négligence dans l'exercice de leurs fonctions, il la leur enleva pour la confier à un chapitre de chanoines, présidé par un prévôt mitré, le 4 mars 1485. Cet évêque priva aussi, pour cause de révolte, Jean Mayor de Lutry de sa mayorie héréditaire, 1er mars 1488. Nommé le 21 mai 1489 membre du Conseil de Charles VIII, roi de France, il mourut le 8 mai 1491.

SOURCE : *Schmitt*, Histoire du diocèse de Lausanne.

MONTFORT, voyez BUDÉ.

MONTMAYEUR (*Gaspard de*), chevalier, seigneur de VILLARS-SALET, d'une famille d'ancienne noblesse, fut élevé en 1401, par Amédée VIII, comte de Savoie, à la charge de bailli de Vaud qu'il occupa jusqu'en 1404. Perceval Ruer d'Asti ayant acquis en 1398 de la maison de Gruyère les seigneuries d'Oron et de Palézieux, les lui vendit en 1402 pour 14 000 écus d'or. Craignant que cette vente ne lui enlevât à jamais l'occasion de rentrer en possession de ces terres, le vieux comte Rodolphe de Gruyère refusa de la reconnaître comme légitime et s'empara de force des châteaux d'Oron et de Palézieux, qu'il livra au pillage. A l'invitation du comte de Savoie, les deux partis soumirent d'un commun accord le jugement de cette querelle à des arbitres qui la terminèrent en reconnaissant au comte de Gruyère le droit de rachat. Décoré de

l'ordre du Collier de Savoie, Gaspard de Montmayeur mourut en 1433.

SOURCES : *Hisely*, Histoire du comté de Gruyère ; — *Martignier* et *de Crousaz*, Dictionnaire historique ; — *Martignier*, le Pays de Vaud.

MONTOLIEU (*Elisabeth-Jeanne-Pauline* POLIER, plus connue sous le nom d'*Isabelle de*), fille du pasteur Antoine-Noé Polier de Bottens et d'Antoinette-Elisabeth de Lagier de Pluvianes, naquit à Lausanne le 7 mai 1751. Elle épousa d'abord Benjamin de Crousaz, dont elle eut un fils. Devenue veuve à vingt-quatre ans, elle se remaria avec le baron de Montolieu. C'est sous ce dernier nom qu'elle s'est acquise une honorable notoriété dans le monde littéraire. Douée d'une imagination fertile et d'un goût très vif pour les lettres, Mme de Montolieu est l'auteur de plusieurs romans, contes et nouvelles, ainsi que de nombreuses imitations et traductions d'ouvrages anglais et allemands qui eurent un succès mérité. S'il faut en croire MM. Haag (France protestante, art. Polier), elle se mit à écrire sans connaître suffisamment les règles du style; aussi dut-elle avoir recours, pour retoucher, corriger, refondre ses ouvrages, à divers littérateurs de ses amis, en sorte qu'à vrai dire le fond seul lui appartient. Nous n'avons pu contrôler cette assertion. Quoi qu'il en soit, il est faux que Mme de Genlis ait, ainsi qu'elle le prétend dans ses Mémoires, corrigé et fait imprimer le roman : *Caroline de Lichtfield*, qui parut par les soins de G. Deyverdun. Paralysée dans les dernières années de sa vie, Mme de Montolieu mourut à Vennes, près de Lausanne, le 29 décembre 1832.

Voici la liste de ses ouvrages : 1. *Caroline de Lichtfield ou Mémoires d'une famille prussienne*, Laus., 2 vol. in-8, 1786. Roman publié par les soins de G. Deyverdun ; — 2. *Tableaux de famille ou Journal de Ch. Engelmann*, trad. de l'allem. d'A. La Fontaine, Paris, 2 vol. in-12, 1801 ; — 3. *Nouveaux Tableaux de famille ou la Vie d'un pauvre ministre de village allemand*, trad. du même, Genève et Paris, 5 vol. in-12, 1802 ; — 4. *le Village de Lobenstein ou le Nouvel Enfant trouvé*, trad. libre du roman intitulé « Théodore, » du même, Paris, 5 vol. in-12, 1802 ; — 5. *la Rencontre au Garigliano ou les Quatre Femmes*, trad. de l'allem., Paris, in-12,

1803; — 6. *Amour et Coquetterie ou l'Enfant d'adoption*, trad. d'A. La Fontaine, Paris, 3 vol. in-12, 1803; — 7. *Recueil de contes*, Gen. et Paris, 3 vol. in-12, 1803; — 8. *Aristomène*, trad. d'A. La Fontaine, Paris, 2 vol. in-12, 1804; — 9. *Marie Menzikoff et Fedor Dolgorouki*, trad. du même, Paris, 2 vol. in-12, 1804; — 10. *Corisandre de Beauvilliers*, anecdote française, trad. de l'anglais, Paris, 2 vol. in-12, 1806; — 11. *la Princesse de Wolfenbuttel,* trad. de l'allem., Paris, 2 vol. in-12, 1807; — 12. *Saint-Clair des Isles ou les Exilés à l'isle de Barra*, trad. librement de l'anglais, Paris, 4 vol. in-12, 1809; — 13. *Emmerich, cours de morale mis en action*, Paris, 6 vol. in-12, 1810; — 14. *le Nécromancien*, trad. de l'allem. de Schiller, Paris, 2 vol. in-12, 1811; — 15. *Agathoclès ou Lettres écrites de Rome et de Grèce*, trad. de l'allem. de C. Pichler, Paris, 4 vol. in-12, 1812; 2e édit., 1813; 3e, 1817; — 16. *Falkenberg*, imité de l'allemand de C. Pichler, Paris, 2 vol. in-12, 1812; — 17. *le Comte de Waldheim*, trad. de l'allem., Paris, 4 vol. in-12, 1812; — 18. *Douze Nouvelles* pour servir de suite au *Recueil de contes*, Paris et Gen., 4 vol. in-12, 1812; — 19. *Suite* des *Nouvelles*, Paris, 3 vol. in-12, 1813; — 20. *le Chalet des hautes Alpes*, suivi de *Deux Feuillets du journal de mon ami Gustave*, d'*Amour et Silence*, de *Frères et Sœur*, enfin des *Aveux d'un Misogyne*, Paris, 3 vol. in-12, 1814; — 21. *le Robinson suisse ou Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfants*, trad. de l'allemand de Wyss, Paris, 4 vol. in-12, 1814; *Suite* de cet ouvrage, Paris, 2 vol. in-12, 1824; — 22. *la Ferme aux abeilles ou les Fleurs de lis*, imité d'A. La Fontaine, Paris, in-12, 1814; — 23. *Charles et Hélène de Moldorf*, trad. de l'allem. de Meissner, Paris, in-12, 1814; — 24. *Dix Nouvelles* pour servir de suite aux *Douze Nouvelles*, Paris et Gen., 3 vol. in-12, 1815; — 25. *Raison et Sensibilité ou Deux Manières d'aimer*, trad. librement de l'anglais, Paris, 4 vol. in-12, 1815; — 26. *les Châteaux suisses*, Paris, 3 vol. in-12, 1816; 2e édition augmentée, Paris, 4 vol. in-8, 1817; 3e édit. augmentée de quatre nouvelles, Paris, 3 vol. in-12, 1824-1827; nouvelle édition précédée d'une Notice biographique, Paris, 2 vol. in-12, 1865; — 27. *Ludovico ou le Fils d'un homme de génie*, trad. de l'anglais, Paris, 2 vol. in-12, 1817; — 28. *Histoire du comte Roderigo de W.*, imité de l'allem.,

Paris, in-12, 1817; — 29. *Exaltation et Piété*, quatre nouvelles, Paris, in-12, 1818; — 30. *Journal d'un voyage fait dans une partie de l'Allemagne, dans le Tyrol et en Italie* (*1804-1806*), trad. de l'allem. de Mme S. de la Recke, Paris, 2 vol. in-8, 1818; — 31. *Ondine*, trad. de la Motte-Fouqué, Paris 1819; — 32. *la Rose de Jéricho*, imité de l'allem., Paris, in-12, 1819; — 33. *Amabel ou Mémoires d'une jeune femme*, trad. de l'anglais, Paris, in-12, 1820; — 34. *Un An et un Jour*, imité de l'anglais, Paris, 3 vol. in-12, 1820; — 35. *la Famille Elliot*, trad. de l'anglais, Paris, in-12, 1821; — 36. *Vingt et un Ans ou le Prisonnier*, trad. de la Motte-Fouqué, Paris 1822; — 37. *Olivier*, trad. librement de C. Pichler, Paris, 2 vol. in-12, 1823; — 38. *les Chevaliers de la Cuillère*, suivi du *Château des Clées* et de *Lisely*, Paris, in-12, 1823; — 39. *Dudley et Claudy ou l'Ile de Ténériffe*, trad. de l'anglais de miss O'Keeffe, Paris, 5 vol. in-12, 1823; — 40. *la Tante et la Nièce*, trad. de l'allem., Paris, 4 vol. in-12, 1825; — 41. *le Siége de Vienne*, roman historique traduit de C. Pichler, Paris, 4 vol. in-12, 1826; — 42. *Constantin ou le Muet supposé*, imité de l'allemand, Paris, in-12, 1827; — 43. *Mina*, nouvelle publiée après la mort de l'auteur dans les « Heures du soir. » (Tom. IV.)

SOURCES : Etat civil de Lausanne; — Biographie des contemporains; — Notice en tête des Châteaux suisses (1865); — *Haag*, la France protestante; — Revue suisse, II; — Nouvelliste vaudois, 1er janvier 1833.

MONTRÉAL, voyez BUDÉ.

MONTRICHER, voyez MAYOR.

MORATEL (*Jacques-Louis*), né à Sédeilles, près de Payerne, en 1809, fit une partie de son éducation dans cette ville. Entré ensuite dans l'auditoire de théologie de l'académie de Lausanne, il fut, pendant le cours de ses études, appelé deux fois à présider la section vaudoise de la Société de Zofingue (1830 et 1836) et se fit déjà remarquer à cette époque par d'heureuses aptitudes pour la poésie et pour la littérature. Après avoir reçu l'imposition des mains, en 1837, il fut suffragant à Rossinières, puis à Lignerolles et devint, en juillet 1840, instituteur de mathématiques et de sciences naturelles au collége d'Orbe. Il se démit de cette place

vers la fin de juin 1845, renonça au ministère peu de mois après et se voua dès lors entièrement à ses occupations littéraires jusqu'à sa mort, survenue le 25 mai 1866.

Moratel fut président de la Société industrielle et commerciale, vice-président des Sociétés vaudoises d'utilité publique et pour la protection des animaux, enfin membre de la Société vaudoise des sciences naturelles, de celle d'histoire de la Suisse romande et de la Société romande d'agriculture. Il fut rédacteur du journal « l'Agriculteur vaudois » (1847-1859), du « Journal de la Société vaudoise d'utilité publique » (1853-1866), du « Pays » (1855-1856), de la « Gazette de Lausanne » (1857-1866), enfin du « Journal de la Société romande d'agriculture » (1re année). On lui doit un écrit intitulé : *Bibliothèque romane de la Suisse ou Recueil de morceaux écrits en langue romane de la Suisse occidentale, accompagnés d'une traduction littérale, suivis de notes grammaticales et philologiques*, tom. I, Laus., in-8, 1855, et les éditions suivantes : « le Conservateur suisse ou Recueil complet des Etrennes helvétiques » (du doyen Bridel), 2e édit. augmentée de notes et d'un quatorzième volume, contenant une Notice biographique sur l'auteur et une Table méthodique des articles contenus dans l'ouvrage, Lausanne, 14 vol. in-12, 1855-1857; — « Dictionnaire géographique et statistique de la Suisse, » par M. Lutz, refondu et augmenté par A. de Sprecher, Laus., 2 vol. in-4, 1859-1861. La mort l'empêcha d'achever un Vocabulaire patois auquel il travaillait depuis de longues années.

Sources : Journal de la Société vaudoise d'utilité publique, 1866; — Gazette de Lausanne, 3 juillet 1866.

MOREL-FATIO (*Antoine-Léon*), peintre distingué, né à Rouen en 1810 de parents vaudois, manifesta de bonne heure un goût très vif et une grande facilité pour la peinture, particulièrement pour les sujets de marine. Il fit ses études artistiques sous divers maîtres en France et en Angleterre, où il apprit aussi le métier de marin. Plus tard, il fit un long séjour en Algérie et voyagea en Hollande, en Italie, ainsi qu'en Orient. Ses tableaux, exposés au Salon dès 1833, furent dès le début très appréciés des artistes et conquirent peu à peu la faveur du public. Aucun peintre de marine ne l'a égalé dans la représentation des détails de la mâture

et du gréement d'un navire. Gudin et Horace Vernet réclamèrent à plusieurs reprises sa collaboration pour des tableaux destinés au musée de Versailles. Sous le règne de Napoléon III, Morel-Fatio fut nommé conservateur du Louvre pour le musée naval et le musée ethnographique, 1852, puis peintre de l'empereur et du ministère de la marine. C'est en cette qualité qu'il fit, en 1854, la campagne de la mer Baltique, dont il reproduisit les principaux épisodes. Dans les dernières années de sa vie, il fut appelé aux fonctions de maire du vingtième arrondissement de Paris. A.-L. Morel-Fatio mourut subitement au Louvre, de la rupture d'un anévrisme, le 2 mars 1871.

Ce peintre a obtenu une médaille de troisième classe en 1837, deux de seconde classe en 1843 et 1848. Créé chevalier de la Légion d'honneur le 15 juillet 1846, il devint officier de cet ordre le 13 août 1864. Voici la liste de ses principaux tableaux : *l'Ile de Wight*, 1833; — *Sauvetage du brick « Ontario, »* 1835; — *la Rue Bab-Azoun;* — *Coup de vent dans la rade d'Alger*, 1835; — *Combat d'Algésiras*, 1836; — *« la Palmire, » brick français s'emparant d'un brick anglais, le 3 octobre 1837;* — *l'Attaque d'Alger par l'amiral Duperré*, 1837; — *l'Entrée du port du Havre*, 1838; — *l'Avant-port du Havre*, 1838; — *Vue de Saint-Malo*, 1838; — *le Brick de la reine Amélie sur la rade de Cherbourg*, 1839; — *Combat du « Vengeur, »* 1840; — *Saint-Jean d'Ulloa*, 1841; — *Port d'Amsterdam en 1700*, 1842; — *Victoire du cap Saint-Vincent*, 1842; — *Bombardement de Tanger en 1844*, 1845; — *l'Attaque d'un bâtiment négrier;* — *Pêcheurs normands;* — *Marée basse;* — *Louis-Philippe se rendant au-devant du « Victoria and Albert, »* 1846; — *Incendie de la « Gorgone, »* 1846; — *Naufrage sur les côtes de Bretagne;* — *Prise à l'abordage du transport anglais « les Deux Jumeaux » par « l'Heureux Tonton, » dans la Baltique, en 1813*, 1848; — *l'Ile de la Tortue, rendez-vous des flibustiers*, 1849; — *le Prince président de la république visitant à Cherbourg l'escadre de la Méditerranée*, 1852; — *Episode du voyage du président de la république*, 1854; — *Coup de vent au sud de l'île d'Elbe;* — *Vue du port de Brest*, 1855; — *Vue de Bomarsund*, 1855; — *Sveaborg*, 1855; — *Vue de Toulon*, 1857;

— *Tempête dans le port d'Alger*, 1857; — *Napoléon recevant la reine d'Angleterre dans le port de Cherbourg, le 6 août 1858*, 1859; — *Vaisseaux de ligne au plus près du vent;* — *Vaisseaux anciens*, 1861; — *les Chasseurs de phoque en Norwége;* — *le Yacht impérial « la Reine Hortense; »* — *Port-Pi à Mayorque;* — *Hivernage devant Kinburn*, 1864; — *le Speronare;* — *la Poste aux choux*, 1865; — *le Port d'Amphion;* — *le Port de la pointe Pescate près d'Alger;* — *Environs de Fécamp*, 1868; — *Frégate fuyant le gros temps;* — *la Plage de Villerville*, 1869, etc. Morel-Fatio est l'auteur d'une *Notice des collections maritimes du Louvre*, Paris, in-8, 1854, réimprimée plusieurs fois, et de plusieurs catalogues d'objets d'art.

SOURCES : Documents particuliers; — Nouvelle Biographie générale; — *Vapereau*, Dictionnaire des contemporains.

MORIER (*David*), peintre, né à Château-d'Œx en mars 1746, mort à Londres au commencement du XIXe siècle, était fils de Josué Morier et de Madeleine Lenoir. Doué d'aptitudes peu communes pour la peinture, il s'adonna exclusivement à cet art et s'établit en Angleterre, où il fut peintre du duc de Cumberland. Ses tableaux, appréciés des artistes, jouirent de la faveur du public.

SOURCES : Etat civil de Château-d'Œx; — Statistique du canton de Vaud; — *Bridel*, Statistique du Pays d'Enhaut. (Not. d'utilité publique, I.)

MORIER (*James*), diplomate et littérateur anglais, fils du précédent, naquit à Londres vers 1780. Un oncle de sa mère, lord Waldegrave, le fit entrer dans la carrière diplomatique. En 1799 il fut attaché comme secrétaire à lord Elgin, ambassadeur anglais à Constantinople. Celui-ci le chargea, l'année suivante, d'informer sir Sidney Smith et le grand vizir que le gouvernement britannique refusait de ratifier la convention qu'ils venaient de conclure avec les Français à El-Arisch. Il resta auprès du grand vizir pendant le reste de la campagne et indiqua, à cette occasion, une ruse de guerre qui devait forcer l'ennemi d'évacuer l'Egypte, mais que Sidney Smith repoussa comme peu honorable. La prise du camp de l'armée turque réduisit à néant les plans de Morier en livrant aux Français les papiers secrets relatifs à sa mission. Retourné à

Londres en 1801, il y publia un mémoire sur les événements auxquels il avait assisté. En novembre 1803 il fut appelé aux fonctions de consul général d'Angleterre à Alexandrie, qu'il échangea, en 1807, contre celles de secrétaire de la légation envoyée en Perse sous sir Jones Harfort. Après avoir, en 1809, accompagné en Europe l'ambassadeur persan, Mirza-Abul-Hassan, il revint à Téhéran, en 1810, avec l'ambassade de sir Gore Ouseley et devint, en 1814, ministre plénipotentiaire d'Angleterre auprès de ce pays. On lui doit d'intéressantes relations de ces voyages, publiées sous les titres suivants : *A journey through Persia, Armenia and Asia-Minor to Constantinople in the years 1808, 1809*, London, in-4, fig., 1812; traduit en français par M. Eyries, Paris, 3 vol. in-8, avec atlas, 1813; et *A second Journey through Persia, etc., between the years 1810 and 1816, with a journal of the voyage by the Brazils and Bombay to the Persian Gulf*, London, in-4, 1818; traduit en français, Paris, 2 vol. in-8, 1818. De retour en Europe en juillet 1816, il fit quelque temps partie de la légation britannique à Vienne. En juillet 1824 son gouvernement l'envoya au Mexique pour y entamer des négociations au sujet d'un traité de commerce qui fut conclu en 1826. De là il se rendit à Paris pour la liquidation d'anciennes créances, juillet 1826. Retiré dès lors de la vie publique, il mourut à Brighton en 1849.

Morier joignait une grande habitude des affaires politiques à une connaissance parfaite des langues orientales. Il se distingua comme diplomate, mais c'est principalement comme écrivain qu'il a de la réputation. Outre les deux ouvrages cités plus haut, il a fait paraître plusieurs romans remarquables par la variété des tableaux, le charme et l'exactitude des descriptions, la vérité des caractères. Nous en donnons ici la liste : *The Adventures of Hajji-Baba of Ispahan*, London, 3 vol. in-4, 1824. Ouvrage qui contient de nombreux détails sur les mœurs des Persans. L'auteur fait part des impressions d'un Persan en séjour en Angleterre dans une suite publiée sous ce titre : *The Adventures of Hajji-Baba of Ispahan in England*, London, 2 vol. in-4, 1828; trad. en allemand, Stuttgard, in-8, 1829; — *Zohrab, the Hostage*, London, 3 vol. in-8, 1832; trad. en allemand, Braunschweig, 1833; en français, Paris, 2 vol. in-8, 1833; — *Aijesha, the maid of Kars*, Lond., 3 vol. in-8,

1834; traduit en français et en allemand; — *Abel Allnut, a novel*, Lond., 3 vol. in-8, 1837; — *Mirza, a novel*, Lond., 3 vol. in-8, 1841; — *The Banished, a swabian historical tale*, Lond., 3 vol. in-8, 1848. Roman traduit de l'allemand.

Sources : Nouvelle Biographie générale; — Biographie des contemporains; — *Wigand's* Conversations-Lexicon; — Victoires, conquêtes, etc., des Français, tom. XII; — Lettres manuscrites; — Gazette de Lausanne, 1816, 1824, 1826; — Nouvelliste vaudois, 1824, 1825.

MORIER (*J.-P.*), frère du précédent, se voua comme lui à la diplomatie. Devenu chargé d'affaires *ad interim* du gouvernement britannique aux Etats-Unis, il présenta en son nom un mémoire contre l'occupation de la Floride, décembre 1810. A l'arrivée de M. Forster qui avait été accrédité comme ministre plénipotentiaire, il lui fut attaché comme secrétaire de légation, août 1811. La guerre ayant éclaté bientôt après entre l'Angleterre et les Etats-Unis, il revint en Europe. En juin 1814 il fut un des commissaires chargés par l'Angleterre de réclamer de la Norwége l'exécution du traité de Kiel. Morier devint, la même année, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à la cour de Dresde.

David-Richard Morier, frère cadet des précédents, né vers 1790, se destina aussi à la diplomatie et fut en dernier lieu ministre plénipotentiaire en Suisse, 1832 à 1848. Il est l'auteur d'une brochure, *What has religion to do with politics*, 1848, dans laquelle il démontre que des sentiments religieux sont indispensables aux hommes d'état. On a encore de lui quelques œuvres littéraires, entre autres un roman intitulé : *Photo the Souliot*, 3 vol. in-8, 1857.

Sources : Biographie des contemporains; — Journal suisse, 1810, 1811, 1814; — Gazette de Lausanne, 1811, 1814, 1816; — Dictionnaire des contemporains; — Dictionnaire de la conversation et de la lecture.

MOUCHON (*Pierre*), théologien et érudit genevois, fils d'un horloger, naquit à Genève en 1733. Il entra à l'académie de cette ville le 23 juin 1750 et fut consacré au ministère en 1758. Après avoir été régent de la sixième classe du collége de Genève (1759-1766), il devint pasteur de l'église française de Bâle de 1776 à 1777, et passa ensuite en cette même qualité à Chancy, puis en

1778, à Genève. Le 22 avril 1791, il fut appelé au poste de principal du collége de cette ville, qu'il occupa jusqu'à sa mort, 1797.

Mouchon ne se borna pas à remplir dignement ces divers emplois, il s'occupa aussi d'astronomie et de mathématiques. Ce fut lui qui rédigea la *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans l'Encyclopédie* (Paris et Amsterdam, 2 vol. in-8, 1780), monument d'un profond savoir, réuni à la plus saine critique et à la classification la plus méthodique et la mieux coordonnée dans toutes ses parties. Il est aussi l'auteur d'un *Sermon sur la nécessité d'une religion nationale, Deut. XXXII, 6*, Genève, broch. in-8, 1793, et de *Sermons*, publiés après sa mort, Genève, 2 vol. in-8, 1798.

SOURCES : *Senebier*, Histoire littéraire de Genève, III; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — Bulletin de l'Institut genevois, IX (liste des régents); — Journal de Genève, 1791.

MOULINIÉ (*Charles-Etienne-François*), pasteur distingué, né à Genève le 23 juillet 1757, était fils de Louis Moulinié et de Susanne Miville. Il se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique, reçut l'imposition des mains le 28 novembre 1781, et fit ensuite un séjour à Paris, où il entra en relation avec Court de Gébelin. En août 1787, on lui confia la célébration des prières du soir dans l'église de Saint-Gervais (Genève). Devenu, en 1793, pasteur suppléant au Petit-Sacconex, puis, l'année suivante, membre de la Compagnie des pasteurs et pasteur provisoire à Dardagny, il fut appelé, en 1795, à desservir une des paroisses de Genève, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Pendant toute la durée de son long ministère, il combattit avec beaucoup d'énergie l'indifférentisme qui régnait autour de lui, de sorte qu'il contribua efficacement à préparer le réveil qui eut lieu à Genève vers la fin de 1817. Il ne voulut cependant jamais s'associer à ce mouvement religieux et resta fidèle à l'église nationale. Ce pasteur fut un des membres les plus actifs de diverses sociétés religieuses, entre autres de la Société biblique de Genève et de la Société des missions. L'Académie de Besançon le compta parmi ses membres dès 1816. Déchargé de ses fonctions pastorales le 13 mars 1829, il mourut à Grange-Colomb, près Carouge, le 3 août 1836.

Voici la liste de ses écrits, qui se distinguent par une grande connaissance de la Bible et par des vues profondes sur la doctrine du salut : 1. *De Mose sanitati civium providente.* Partes I, II et III, Genevae, 3 broch. in-4, 1780, 1781. En collaboration avec P.-D. Bourdillon et P. Bellamy; — 2. *le Lait de la Parole*, Gen., in-12, 1789; — 3. *Sermon sur la liberté*, Gen., in-8, 1794; — 4. *Sermon sur la musique sacrée*, Genève, broch. in-8, 1802; — 5. *Lettres à une mère chrétienne*, Paris et Genève, in-8, 1809; 2e édit., Gen., in-8, 1821; — 6. *Moyen de connaître Dieu*, Gen., in-8, 1815. Réimprimé à la suite de la seconde édition des *Lettres à une mère chrétienne*; — 7. *Sermon sur l'anniversaire de la restauration de Genève*, Esdr. I, 2, 3, Gen., broch. in-8, 1815; — 8. *Instructions et Méditations sur Jésus-Christ*, Gen., in-8, 1817; — 9. *Guide pour l'examen de soi-même*, extrait de livres de dévotion anglais, Gen., in-8, 1817; — 10. *Promenades philosophiques et religieuses aux environs du mont Blanc*, Gen., in-12, 1817; 2e édition, Gen., in-12, 1820; — 11. *Enseignement graduel des vérités religieuses par Jésus-Christ et ses apôtres*, Gen., in-8, 1818; — 12. *Chaîne des vérités évangéliques*, Genève, in-12, 1818; — 13. *Leçons de la Parole de Dieu sur l'étendue et l'origine du mal dans l'homme*, Gen., in-8, 1821; — 14. *Leçons de la Parole de Dieu sur la divinité du Rédempteur de l'homme*, Gen., in-8, 1822; — 15. *la Paix entre les chrétiens par la vérité et la charité*, sermon, Gen., broch. in-8, 1822; — 16. *Leçons de la Parole de Dieu sur la rédemption de l'homme*, Gen., in-8, 1823; — 17. *Leçons de la Parole de Dieu sur la sanctification de l'homme*, Gen., in-8, 1825; — 18. *Leçons de la Parole de Dieu sur l'état de l'homme dans l'éternité*, Gen., in-8, 1826; — 19. *Sermons sur l'importance et le devoir du culte domestique*, Genève, brochure in-8, 1827; — 20. *Notice sur les livres apocryphes de l'Ancien Testament*, Gen., in-8, 1828; — 21. *Discours sur les rapports de l'église et de l'état* (s. l. n. d.), broch. in-8; — 22. *Sermon sur le Décalogue*, Gen., broch. in-8, 1828; — 23. *Homélies et Sermons sur divers textes de la Parole de Dieu*, Gen., 2 vol. in-8, 1830; — 24. *Précis de la doctrine biblique sur la destination du peuple d'Israël*, Gen., broch. in-8, 1831; — 25. *Exposition dogmatique et morale de l'épître de saint Paul aux Romains*, Gen., 2 vol. in-8, 1833; — 26. *l'Homme*

selon la Bible, Gen., in-8, 1835; — 27. *Récit d'une mort édifiante*, s. l. n. d., brochure in-12. Moulinié a fait paraître une nouvelle édition de l' « Explication des caractères de la charité selon saint Paul, » par Duguet, Genève, in-8, 1824, et de l' « Histoire de la passion de N. S. Jésus-Christ, » par J. Francillon, Genève, in-8, 1821.

SOURCES : Chrétien évangélique, 1866 (Biographie par A. Gonthier); — Archives du christianisme, 1828, 1836.

MOULTOU (*Paul*), né à Montpellier vers 1730, fut élevé dans la religion protestante. Son père l'amena, dans son enfance, à Genève où il étudia à l'académie dès 1748. Admis au ministère à la suite d'une thèse pleine d'érudition, qui fut publiée sous le titre : *De epocha qua videntur miracula desiisse* (Genevae, broch. in-4, 1754), il obtint, en 1755, les droits de bourgeoisie. Quelques scrupules de conscience furent cause qu'il renonça, dix ans plus tard, à l'état ecclésiastique. Lors du séjour que Jean-Jacques Rousseau avait fait à Genève en 1754, il s'était lié d'amitié avec cet homme célèbre, et correspondit avec lui jusqu'au jour où l'hypocondrie décida ce philosophe à rompre tout commerce épistolaire. A l'apparition de l' « Emile, » Moultou fit de vains efforts pour prévenir la condamnation du livre de son ami, qui fut brûlé par la main du bourreau le 19 juin 1762. Environ deux mois avant la mort de Rousseau, il lui fit visite à Paris. Ce fut pendant cette entrevue que ce dernier lui céda ses manuscrits, lui faisant promettre de donner après sa mort une édition complète de ses « Œuvres. » Conjointement avec MM. de Girardin et Du Peyrou, il publia cette édition à Genève, dans l'année 1782, en 15 vol. in-4, dont 3 de supplément. Les événements politiques ayant, sur ces entrefaites, obligé Moultou de quitter Genève, il séjourna quelque temps à Annemasse (Savoie) et vint de là habiter Coinsins (canton de Vaud), où il mourut en juin 1787. Moultou fut aussi en correspondance avec Voltaire. Ce dernier éveilla en lui un intérêt si vif pour la famille de J. Calas, qu'il donna asile à celle-ci après le supplice de son chef.

SOURCES : *G. Streckeisen*, Préface des Œuvres inédites de Rousseau; — Bibliothèque universelle, XIII (1862), pag. 686 et suiv.

MOUSSON (*Jean-Marc-Samuel-Isaac*), homme politique et magistrat distingué, fils de Jean-Henri Mousson et d'Albertine Martin, naquit à Morges le 17 février 1776. Après de bonnes études faites à l'académie de Lausanne et à l'université de Tubingue où il reçut le titre de docteur en droit, il suivit dans sa patrie la carrière du barreau. Les événements politiques survenus en Helvétie favorisèrent son entrée dans les emplois publics. Elu député de Bursins à l'Assemblée provisoire du Pays de Vaud (21 janvier 1798), il en fut aussitôt nommé secrétaire. La même année, il devint successivement secrétaire français au Grand Conseil helvétique (21 avril), secrétaire du Directoire (2 mai,) enfin secrétaire général. (25 juin.) Il y avait deux ans qu'il occupait ce dernier poste lorsque F.-C. de Laharpe le dénonça au Corps législatif comme étant l'auteur d'une lettre, signée de son nom, adressée au citoyen Jenner, ministre helvétique à Paris, et qui contenait des allusions à un complot contre l'état. Privé momentanément, par suite de cette accusation, de sa place et de sa liberté, il recouvra l'une et l'autre aussitôt qu'une enquête officielle eut démontré son innocence, 23 juillet 1800. La constitution fédérale de 1803 ayant remplacé le secrétaire général par un chancelier, revêtu de fonctions analogues et rééligible tous les deux ans, Mousson obtint aussitôt ce nouveau poste. En 1807, après la paix de Tilsitt, il fut conseiller de l'ambassade que les Suisses envoyèrent à Napoléon pour lui exprimer leurs félicitations et leurs vœux. Vers la fin de l'année suivante, il eut l'imprudence de blâmer, dans les Feuilles d'utilité publique, la conduite du gouvernement lucernois qui avait fait arrêter l'abbé du couvent de Saint-Urbain pour avoir refusé de lui rendre ses comptes. Traduit, malgré sa qualité de haut fonctionnaire fédéral, devant le tribunal civil de Lucerne, il se vit forcé, pour éviter l'emprisonnement, de fournir caution et de garder les arrêts domestiques. L'affaire finit par s'arranger par l'entremise du ministre de France, Talleyrand. Mousson conserva les fonctions de chancelier non-seulement sous le régime de l'Acte de médiation, mais aussi sous le Pacte fédéral de 1815. Pendant cette longue magistrature, appelé à jouer un rôle important dans la politique de son pays, il fit preuve de talents supérieurs, d'un caractère intègre et d'une grande habileté dans le maniement des affaires. Ses travaux

méritèrent plusieurs fois les éloges de la diète. Les villes de Zurich et de Berne, auxquelles il eut l'occasion de rendre des services importants, l'en récompensèrent en lui accordant les droits de bourgeoisie, la première, le 30 septembre 1816, la seconde, le 3 septembre 1821. Plusieurs souverains étrangers lui donnèrent des marques d'estime. Décoré, entre autres, des ordres de Saint-Etienne de Hongrie (septembre 1815) et de l'Aigle rouge de Prusse (21 mars 1817), il reçut en 1829, du roi de France, une magnifique tabatière enrichie de brillants. Lorsqu'il donna sa démission de chancelier, le gouvernement fédéral nomma une députation chargée de lui exprimer ses regrets, et lui vota, avec un cadeau de 16000 francs, le titre honorifique de « magistrat fédéral, » 29 juillet 1830. Après avoir rempli les fonctions de greffier du tribunal arbitral pour les affaires de Bâle (septembre 1833 à janvier 1834), Mousson se retira définitivement dans la vie privée, à Zurich, où il mourut le 21 juin 1861.

Sources : Berner-Taschenbuch, 1864; — Bibliothèque universelle, 1861 (Chronique); — Bulletin officiel, 1798; — Nouvelliste vaudois, 1800, 1801; — Journal suisse, 1807, 1808; — Gazette de Lausanne, 1814, 1815, 1816, 1817, 1829, 1830, etc.

MULHAUSER (*Jules*), poëte, né à Genève en 1806, fit ses études dans cette ville. Parti pour la Russie à l'âge de dix-huit ans, il y séjourna à Dorpat puis à Saint-Pétersbourg où il fut maître de langue française à l'école des cadets de la marine. En même temps, cédant à son talent pour la poésie, il fit paraître une traduction en français du drame de Schiller, « Guillaume Tell, » remarquable par son exactitude et par la facilité des vers. Cet essai ayant été favorablement accueilli, il mit au jour un recueil de poésies : *Exil et Patrie*, dont le style a vraiment du charme et qui fut plus tard suivi d'autres productions poétiques. De retour en Suisse en 1843, Mülhauser s'établit d'abord à Nyon où il fonda, conjointement avec Frédéric Pescantini, Jacques Veret et Oscar Hurt-Binet, le « Journal du Léman. » En 1845, il devint maître de français à l'école normale de Lausanne et joignit, en 1847, à cette place celle d'instituteur de langue française au collége cantonal et à l'école moyenne. Il quitta Lausanne en 1853 pour occu-

per à Genève le poste de principal des établissements d'instruction secondaire, puis, en dernier lieu, du collége industriel. Retiré à Versoix dès 1855, il se voua exclusivement à des travaux littéraires jusqu'à sa mort, arrivée au printemps de 1871.

On a de lui : 1. *Guillaume Tell*, de Schiller, traduit en vers français, Paris, in-8, 1838; 2e édition, Genève, in-8, 1852; — 2. *Exil et Patrie*, Lausanne, in-12, 1840; — 3. *Répertoire dramatique des familles et des pensionnats*, 1re série, Paris, in-12, 1841 ; — 4. *la Saint-Sylvestre à Lausanne*, 2e édit., Laus., in-8, 1852; — 5. *Sempach*, poëme dramatique, Genève, in-12, 1855; — 6. *Nos Joyeusetés*, contes genevois et vaudois, Gen., in-12, 1858; — 7. *Philibert Berthelier*, drame en cinq actes, Gen., in-8, 1864; — 8. *l'Escalade ou Genève en 1602*, drame national en trois actes, Laus., broch. in-8, 1865. Mülhauser fut, à deux reprises, en 1851 et 1865, un des poëtes de la fête des vignerons de Vevey. Il est encore l'auteur de *Lettres sur la Russie* publiées dans la « Revue internationale; » de poésies insérées dans différents recueils, tels que « le Livre des familles » et le « Chansonnier vaudois; » enfin de plusieurs productions inédites dont voici les titres : *le Conseiller du prince*, drame en cinq actes; — *Julia Alpinula*, cantate dramatique; — *la Reine Berthe,* opéra comique.

SOURCES : Bulletin de l'Institut national genevois, 1871; — Nouvelliste vaudois, 1855.

MULLENER (*Jean-Charles*), peintre, né à Lausanne le 29 février 1768, était fils de Christian Mullener, cordonnier originaire du Gessenay, et de Madeleine Mellet. Il fit ses premières études artistiques sous la direction de Piot. MM. Levade et Vernède, témoins de ses progrès, le recommandèrent, en 1788, à un riche Anglais dont la générosité lui fournit les moyens de se rendre en Italie où il acquit une rare habileté dans la représentation à l'aquarelle de paysages ornés de figures. Sa réputation était déjà établie, lorsqu'il fut mis en rapport avec le chevalier Angiolini, chargé d'affaires de Toscane à Paris, qui l'invita dans ses terres à Serravalle. Mullener vécut pendant vingt ans auprès de cet ami, se livrant avec ardeur à la culture de son art. A la mort du chevalier, il s'établit à Florence où il commença la publication d'un *Voyage pit-*

toresque dans les maremmes de la Toscane et à l'île d'Elbe, illustré de dessins de sa composition, gravés ensuite par Fournier. Il travaillait encore à cet ouvrage lorsqu'il succomba, le 23 mai 1833, aux atteintes d'une maladie subite, dans un village peu distant de Florence. Ses aquarelles se distinguent par le goût de la composition comme par la vigueur du coloris. Le musée Arlaud a de lui des *Vues des environs de Tivoli*, et des *Maremmes de Toscane*, enfin un *Paysage des environs de Naples*. (Sépia.)

Sources : Etat civil de Lausanne; — *Vulliemin*, Der Canton Waadt; — Journal de la Société d'utilité publique, 1835; — Gazette de Lausanne, 1835; — Conservateur suisse, V.

MULLER (*Georges*), théologien, né dans le Palatinat vers l'année 1603, vint s'établir en Suisse où le gouvernement bernois lui confia, en 1628, la chaire de philosophie de l'académie de Lausanne. Il l'échangea, en 1650, contre celle de théologie, qu'il occupa avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée en 1684. Muller est l'auteur des ouvrages suivants : *Metaphysica, definitionibus, divisionibus et canonibus, cum eorum omnium commentariolo descripta*, Bernae, in-12, 1652; — *Vindiciae Reformationis evangelicae contra Bellarmini orationem*, Lausanne, in-12, 1672.

Source : *Gindroz*, Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud.

MUMMOLUS (*Eonius*), fils de Peonius, comte d'Auxerre, enleva ce comté à son père en 561. Gontran, roi de Bourgogne, le revêtit dix ans plus tard de la dignité de patrice et lui accorda le gouvernement de la Transjurane, 571. Doué d'éminentes qualités militaires, il vainquit les Lombards à Embrun (572), à Grenoble et à Embrun (576), les Saxons à Riez (573), enfin les troupes de Chilpéric, roi de Neustrie, à Poitiers (573) et dans le Limousin. (576.) Tombé plus tard en disgrâce, Mummolus se retira avec sa famille à Avignon, emportant avec lui des richesses considérables. Avec l'aide de Desiderius, duc de Toulouse, de Sagittarius, évêque de Gap, et d'autres seigneurs francs, il fit, à la mort de Chilpéric, proclamer roi de Neustrie un fils naturel de Clotaire I[er], Gondovald (décembre 584), et souleva en sa faveur les Aquitains. Il s'avança victorieusement jusqu'à la Charente, mais son armée,

affaiblie par la défection du duc Desiderius, se vit plus tard contrainte de céder aux troupes de Gontran, allié à son neveu Childebert, et de s'enfermer dans la cité des Convènes (Comminges). Les généraux ennemis lui ayant offert son pardon et celui de ses adhérents s'il abandonnait Gondovald, il se hâta de le livrer aux assiégeants, qui le mirent aussitôt à mort, 585. Mummolus fut égorgé bientôt après sur l'ordre du roi Gontran.

SOURCES : *Martin*, Histoire de France, II; — *Sismondi*, Histoire des Français, I; — Biographie universelle.

MUNIER (*David-François*), pasteur distingué, naquit le 2 janvier 1798 à Genève, où il reçut la consécration au ministère de l'Evangile le 5 juillet 1819. Après avoir, en 1824, vainement disputé à J.-D. Choisy la chaire académique de philosophie rationnelle, il devint pasteur à Chêne le 28 janvier 1825. L'état maladif de J.-E. Cellérier ayant, l'année suivante, rendu vacant l'enseignement de l'exégèse à l'académie, on le confia à Munier avec le titre de professeur honoraire, tout en lui laissant son poste qu'il quitta en 1831 pour celui de pasteur en ville. Recteur de l'académie (1832 à 1837) et professeur de langues orientales dès 1835, il occupa un siége dans la Compagnie des pasteurs où son éloquence, son activité et ses talents administratifs lui assurèrent dès l'abord une influence prépondérante. Il contribua puissamment à étendre l'autorité de ce corps et fut, après 1830, un des plus ardents champions de l'église nationale genevoise contre le séparatisme. D. Munier mourut le 19 octobre 1872. Il fut un des fondateurs de la Société suisse des protestants disséminés. On a de lui : 1. *De Evangelio primitivo*, Genève, broch. in-8, 1819; — 2. *Coup d'œil sur la lutte entre les réalistes et les nominaux*, Gen., broch. in-8, 1824; — 3. *Rapport fait à la Compagnie académique le 13 mars 1828 au nom de la commission chargée de l'examen de cette question : Y a-t-il des réformes à faire au collége de Genève?* Gen., in-8, 1828; — 4. *Rapports sur l'instruction publique de Genève*, Gen., 5 broch. in-8, 1833 à 1837; — 5. *Sermon d'actions de grâces prêché le 21 octobre 1838 à l'occasion du maintien de la paix entre la Suisse et la France*, Gen., broch. in-8, 1838; — 6. *Rapport du comité d'administration du conservatoire de musique*, Gen., broch. in-8, 1840; — 7. *la Tâche de la*

femme chrétienne. Sermon sur Jean XVII, 5, Gen., broch. in-8, 1842; — 8. *Quelques Réflexions sur le système de la séparation de l'église et de l'état, considéré en général et dans l'application que quelques écrits récents proposent d'en faire à Genève*, Gen., broch. in-8, 1842; — 9. *Deux Sermons sur l'éducation religieuse*, Gen., broch. in-8, 1847; — 10. *Conférences sur la lecture de l'Ecriture sainte*, Paris, in-8, 1850; — 11. *Deux Sermons sur la lecture de l'Ecriture sainte*, Paris, in-8, 1850; — 12. *Trois Sermons sur le dimanche et le culte public*, Gen., broch. in-8, 1851; — 13. *Conférences sur la divinité du christianisme* (1853, 1854), Gen. et Paris, in-8, 1855. En collaboration avec L. Tournier; — 14. *Rapport sur la question des divisions entre les chrétiens*, Lausanne, in-8, 1858; — 15. *Vos Variations et nos Perplexités à l'occasion de l'alliance évangélique de Genève*, Gen., broch. in-8, 1861; — 16. *le Jeune Ministre et le Saint Ministère*, sermon, Gen., broch. in-8, 1863; — 17. *Consécration de la chapelle de Mornex*, deux sermons, Gen., broch. in-8, 1873; — 18. *Conférences et Discours*, Gen., broch. in-8, 1874.

Sources : Gazette de Lausanne, 21 octobre 1872, 22 mars 1873; — Chrétien évangélique, 1872, pag. 538; — *Le Fort* et *Revilliod*, le Livre du recteur; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises.

MUNIER (*Amélie*), femme du précédent et fille de Pierre-Paul Romilly, naquit à Genève en 1788. Entraînée vers la peinture par un penchant irrésistible, elle suivit d'abord le cours de dessin dirigé par Jean-Nicolas Châlon et passa, en 1805, dans l'atelier de Firmin Massot, sous la direction duquel elle fit des progrès si rapides qu'au bout d'un an elle se trouva non-seulement en état de donner des leçons particulières de dessin mais aussi d'exécuter des portraits. En mars 1812, elle se rendit à Paris pour s'y perfectionner dans son art par l'étude de l'antique et des tableaux de maîtres. De retour dans sa ville natale, où elle continua sa carrière artistique, elle épousa, en 1822, le ministre David Munier. A l'exception de quelques séjours de peu de durée à Paris (1826, 1855 et 1856) et en Angleterre (1836), Mme Munier-Romilly n'a plus quitté Genève jusqu'à sa mort, arrivée le 12 février 1875.

Cette dame fut associé honoraire de la Société des Arts, dès

1815. Sa fécondité était prodigieuse; outre un certain nombre de compositions à l'huile et au pastel, elle a peint près de 5500 portraits qui se distinguent par une parfaite ressemblance, par la correction du dessin, par le naturel et la délicatesse de la peinture. Quelques-unes de ces productions ont été reproduites par la gravure et la lithographie. Nous en citerons un petit nombre : *Mlle Marie Megevand* (à l'huile, 1807); — le professeur *Prévost* (à l'huile); — le pasteur *Jean Monod* (à l'huile); — *I.-L.-C. de Sismondi* (à l'huile); — *Marc-Aug. Pictet* (à l'huile); — *P. Rossi* (à l'huile); — *P.-F. Bellot* (à l'huile); — *Mme de Staël* (à l'huile); — le peintre *Wilkie* (à l'huile); — le comte *Capo-d'Istria* (à l'huile); — *Talma* (à l'huile); — *Massot* (au pastel); — la *duchesse de Gordon* (à l'huile); — *la Bonne Lecture* (à l'huile), gravé par Schenker; — *Méditation du capucin* (à l'huile); — *Joueuse de harpe* (à l'huile); — *une Toilette* (au pastel); — *Assomption*. (D'après Murillo, au pastel.)

Source : Bulletin de la Société des Arts de Genève, août 1875.

MURET (*Jean-Louis*), économiste distingué, né à Morges le 7 avril 1715, mort à Vevey le 4 mars 1796. Admis au collége de sa ville natale, puis à l'académie de Lausanne, il reçut la consécration au ministère évangélique en 1740, et fut successivement suffragant à l'église française de Berne, à Orbe, à Grandson et à Corsier. En 1747, il devint diacre à Vevey et, dix ans après, premier pasteur de cette ville. Plus tard, il fut à trois reprises doyen de la classe de Lausanne et Vevey. Bien qu'il se soit signalé dans ses fonctions pastorales par sa piété, son dévouement, son savoir et son éloquence, ce sont plus particulièrement d'importants services rendus aux sciences économiques qui ont fait sa réputation. Muret fut non-seulement l'instigateur des essais faits dans le Pays de Vaud en vue de populariser la culture du mûrier blanc et l'élève des vers à soie, mais il conçut aussi le plan de plusieurs innovations utiles à la prospérité publique et privée, réalisées dans la suite par d'autres philanthropes. Nous citerons parmi ces projets : la rédaction d'un catéchisme d'agriculture, simple et fondé sur l'expérience; l'ouverture de dépôts où le cultivateur pût se procurer les graines des plantes céréales et des graminées nou-

vellement découvertes, à condition de les rendre en nature après la récolte; l'érection d'une banque où le laboureur trouvât les avances nécessaires à ses travaux; la publication d'almanachs populaires contenant les découvertes faites en agriculture, enfin l'établissement dans le canton de poids et de mesures uniformes. Secrétaire de la Société économique de Vevey dès 1762 et membre honoraire de celle de Berne dès le 2 avril 1768, le doyen Muret a inséré dans les « Mémoires » de cette dernière société quelques travaux statistiques et économiques qui lui assurent une place honorable parmi les savants dont les travaux sont analogues aux siens. Ce sont : 1. *Lettre sur l'agriculture perfectionnée* (1762, 1re part.); — 2. *Mémoire sur l'état de la population dans le Pays de Vaud* (1766, 1re part.), à part, Yverdon, in-8, 1766. Ouvrage couronné par la Société économique; — 3. *Mémoire sur la question : Quel est dans le canton de Berne le prix des grains le plus avantageux?* (1767, 2e part.) Il a publié à part les écrits suivants : 4. *Mémoire sur la mouture des grains et sur divers objets relatifs*, Berne, in-8, 1776; traduit en allemand (Berne), in-8 (1777); — 5. *Observations et Essais du commerce des grains et du pain, principalement en Suisse*, Yverdon, in-8, 1775; trad. en allem. (Berne), in-8 (1776); — 6. *Sermon sur Juges, chap. XIX, vers. 30, prononcé dans l'église de Vevey. Avec une prière et un discours prononcés à l'occasion de l'exécution de deux criminelles et un détail succinct du triste événement qui a causé leur mort*, Vevey, in-8, 1781.

SOURCES : Conservateur suisse, VI; — Biographie universelle.

MURET (*Jules-Nicolas-Emmanuel*), homme politique et magistrat vaudois, né à Vevey le 19 février 1759, était fils du précédent et de N. Porta. Ayant terminé ses études à Paris et à Dijon, il fut nommé à son retour avocat à la cour des appellations romandes. La révolution de 1798 marqua ses débuts dans la carrière politique. Membre de l'Assemblée provisoire du Pays de Vaud (21 janvier 1798), du Sénat helvétique (30 mars 1798), du Corps législatif (8 août 1800), puis de la Diète réunie à Berne le 7 septembre 1801, il se distingua dans ces conseils par une éloquence parlementaire et par des talents diplomatiques qui lui assurèrent promptement une grande popularité. Vers la fin de 1802, il fut

un des députés de Vaud à la Consulte helvétique que Bonaparte convoqua à Paris. Après avoir siégé dans la commission qui mit en activité la nouvelle constitution vaudoise (10 au 26 mars 1803), Muret, élu par plus de quinze cercles, devint membre à vie du Grand Conseil, qui, dans sa première séance, le porta au Petit Conseil. Dès lors il occupa plusieurs fois la présidence de ces deux assemblées. Le gouvernement le chargea, en août 1810, avec H. Monod, d'une mission à Paris, dont il s'acquitta de la manière la plus honorable. Trois ans après, choisi pour présider la députation vaudoise à la diète extraordinaire de Zurich, il déploya pendant le cours de cette longue session (fin de décembre 1813 au 31 août 1815) tant de zèle et d'habileté à faire reconnaître de la Suisse l'indépendance des cantons de Vaud et d'Argovie, qu'il mérita les éloges des ministres étrangers. En dehors de la diète helvétique ci-dessus mentionnée, Muret représenta le canton de Vaud à celles de 1813, 1816, 1818, 1820, 1821, 1823, 1825, 1826, 1827, 1828 et 1829. Dans son canton, il participa aux travaux de la Commission chargée de réviser la constitution, reprit ensuite sa place au Grand Conseil et entra le 19 janvier 1815 au Conseil d'état, qui l'appela plusieurs fois à la charge de landamman. (1816-1820 1822-1826.) L'un des plus ardents promoteurs de la loi décrétée contre les sectaires le 20 mai 1824, il écrivit dans la Gazette de Lausanne plusieurs articles hostiles au réveil. C'est un de ces articles, publié le 13 mars 1829 sous ce titre : *A l'auteur d'une réponse sur les sectaires,* qui provoqua la fameuse brochure de Vinet intitulée « Observations sur l'article sur les sectaires. » Muret fut envoyé à Paris en 1828 pour réclamer au nom des gouvernements vaudois et bernois la rétrocession de la vallée des Dappes, que le congrès de Vienne avait adjugée à la Suisse, mais que la France se refusait à livrer. Sa négociation n'eut pas de succès. Retiré des affaires publiques en 1830, ce magistrat mourut à Lausanne le 6 mai 1847.

Muret a rédigé avec L. Secretan le *Journal des deux Conseils de la république helvétique*, Laus., in-8, 12 avril au 14 juillet 1798. Il est aussi l'auteur de quelques brochures de circonstance, de discours et rapports officiels.

Sources : Etat civil; — *Secretan*, Galerie suisse; — *Verdeil* et *Gaullieur*,

Histoire du canton de Vaud; — Bulletin officiel et Journal helvétique, 1798, 1800, 1801, 1803; — Gazette de Lausanne, 1813-1830.

MURET (*Emmanuel-François-Benjamin*), plus connu sous le nom de MURET-GRIVEL, inspecteur général des milices vaudoises, de la famille des précédents, né à Morges en 1764, était fils du banneret Louis-François-Daniel Muret et de Catherine-Françoise Vionnet. Parvenu au grade de lieutenant dans le régiment d'Ernst au service de France, il revint dans sa patrie en 1792, lors du licenciement des troupes suisses. Appelé, le 27 avril 1799, à remplacer S. Bergier comme inspecteur général des milices du nouveau canton du Léman, il fut momentanément congédié le 20 janvier 1800, mais reprit son poste le 15 juin 1803. Le gouvernement vaudois l'envoya en mission auprès du premier consul Bonaparte en 1801, et en 1813 auprès du prince de Schwarzenberg. A d'éminentes qualités militaires, Muret joignait une inflexible impartialité et une rare modestie. Les importantes améliorations qu'il introduisit dans l'organisation et dans la discipline des milices vaudoises lui ont acquis des titres incontestables à la reconnaissance nationale. Le Grand Conseil, dont il fit partie dès 1814, lui donna plusieurs fois des marques publiques de sa satisfaction. A l'époque de sa retraite, mai 1829, il lui vota une épée d'honneur et lui accorda une pension de huit cents francs. Appelé, en mars 1832, à siéger dans la commission chargée de réviser la législation pénale militaire du canton de Vaud, Muret récusa sa nomination. Cet officier mourut à Morges le 7 décembre 1840.

SOURCES : Etat civil de Morges; — *Muret,* A travers Champs, pag. 102; — Bulletin officiel, 1799; — Journal helvétique, 1800, 1803; — Bulletin du Grand Conseil, 1829; — Gazette vaudoise, 1832.

MURET (*Théodore-César*), littérateur, critique et poëte dramatique, neveu du précédent, fils de Pierre-Jean-Louis-César Muret et de Henriette-Françoise Tavan, naquit à Rouen le 24 janvier 1808. Après avoir achevé son droit à Caen et à Paris, il se fit recevoir avocat, mais renonça à cette carrière au bout de peu d'années pour suivre le penchant qui l'entraînait vers la littérature. Il apporta un puissant concours à divers journaux légitimistes, entre autres

à « la Mode, » dont il fut gérant (octobre 1831 à 1834), à « l'Opinion publique, » dans lequel il rédigea le fait-Paris et le feuilleton théâtral (2 mai 1848 à la fin de décembre 1849), enfin à « la Quotidienne, » du 2 janvier 1833 à 1847. Lorsqu'en cette dernière année la Quotidienne, fusionnée avec « la France » et « l'Echo français, » prit le nom d' « Union monarchique, » puis, après la révolution de février, d' « Union, » il continua de lui donner sa collaboration. En juillet 1851 il y succéda à Merle comme rédacteur du feuilleton théâtral. Ayant osé manifester trop ouvertement ses sympathies pour les Bourbons, Muret avait été condamné deux fois à un emprisonnement d'un mois : en 1832, pour avoir publié dans la Mode un article politique intitulé : *Piraterie ;* en 1845, pour avoir inséré quelques vignettes non autorisées dans le Bon Messager. Il mourut à Soissy près de Montmorency, le 23 juillet 1866.

Plusieurs de ses écrits ont obtenu un succès légitime. On a de lui : 1. *Corneille à Rouen*, comédie en vers en 2 actes, 1829; — 2. *Paul Ier*, drame historique, Paris, 1832; — 3. *Jean le Chouan*, roman, Paris, in-8, 1833; — 4. *le Chevalier de Saint-Pons*, Paris, 2 vol. in-8, 1834; — 5. *Georges ou Un entre mille*, Paris, in-8, 1835; — 6. *Mlle de Montpensier*, Paris, in-8, 1836; — 7. *les Droits de la femme*, comédie en vers jouée au théâtre français, 15 mai 1837; — 8. *Histoire de Paris*, Paris, in-18, 1837; nouvelle édition, in-18, 1851; — 9. *le Médecin de campagne*, vaudeville joué au gymnase, 1838. Ecrit en collaboration; — 10. *les Grands Hommes de la France*, Paris, 2 vol. in-8, 1838; — 11. *Souvenirs de l'Ouest*, Paris, in-18, 1839; — 12. *Vie populaire de Henri de France*, Paris, in-18, 1840; 2e édit. à 5000 exemplaires, Paris, in-18, 1846; — 13. *le Docteur Saint-Brice*, vaudeville joué à la Porte-Saint-Martin, 1840. Ecrit en collaboration; — 14. *les Philanthropes*, comédie en vers en 3 actes, composée avec F. de Courcy et jouée à l'Odéon, février 1841; — 15. *Histoire de l'armée de Condé*, Paris, in-8, 1844; — 16. *Vie de Bonchamps*, Paris, in-18, 1845; — 17. *Vies de Cathelineau, de La Rochejaquelein, de Charette, de Georges Cadoudal*, Paris, in-8, 1845; — 18. *Histoire des guerres de l'Ouest*, Paris, 5 vol. in-8, 1848; — 19. *les Marrons d'Inde*, vaudeville joué à la Porte-Saint-Martin, 1848. Ecrit en collaboration; — 20. *la Vérité aux ouvriers, aux paysans, aux*

soldats, Paris, broch. in-12, mars 1849; eut 56 éditions soit environ 600 000 exemplaires; — 21. *les Ravageurs;* — 22. *la Démocratie blanche;* — 23. *Paroles d'un protestant*, nouv. édit., Paris, in-12, 1857; — 24. *les Iles Marquises*, vaudeville joué à la Porte-Saint-Martin, Paris, in-18, 1853. Ecrit en collaboration; — 25. *Histoire de Henri Arnaud, pasteur et chef militaire des Vaudois du Piémont*, Paris, broch. in-12, 1853; — 26. *les Galériens protestants*, Paris, in-12, 1854; — 27. *Michel Cervantès*, drame en vers en 4 actes, joué à l'Odéon, 21 janvier 1856; — 28. *A travers Champs*, souvenirs et propos divers, Paris, 2 vol. in-12, 1858; — 29. *les Dettes*, comédie en vers en 3 actes, jouée à Rouen, mars 1859; — 30. *Italie*, broch. in-12; — 31. *Au Comte de Cavour*, broch. in-12; — 32. *Du Général Garibaldi*, Paris, broch. in-8, 1860; — 33. *Histoire de Jeanne d'Albret, reine de Navarre*, précédée d'une *Etude sur Marguerite de Valois*, Paris, in-12, 1862; — 34. *l'Histoire par le théâtre*, Paris, 3 vol. in-18, 1864, 1865.

SOURCES : *Larousse*, Dictionnaire universel du XIXe siècle; — *Vapereau*, Dictionnaire des contemporains; — *Muret*, A travers Champs.

MUROL (*Jean de*), fils de Jean, seigneur de Murol d'Estaing, et d'Adélaïde de la Roche-Briant, appartenait à une ancienne famille d'Auvergne. Il était chanoine de Rouen, lorsqu'il fut élu évêque de Genève après la mort de Guillaume de Marcossey, 1378. Créé, en 1385, cardinal du titre de Saint-Vital par l'antipape Clément VII, il dut, à cette époque, renoncer à son évêché.

SOURCES : *Blavignac*, Armorial genevois; — Regeste du Vatican. (Mémoires et documents, XVI.)

MUSSARD (*Pierre*), fils de Jean Mussard et de Clermonde Cresp, naquit à Genève en 1627. Ses études terminées, il fut consacré au ministère évangélique dans sa ville natale le 28 juillet 1654. Le Consistoire de Genève le prêta à la congrégation réformée de Lyon le 10 septembre 1656 et l'accorda définitivement à cette église le 20 février de l'année suivante. Après avoir assisté au synode provincial de Bourgogne, tenu à Arnay-le-Duc le 19 mai 1658, ainsi qu'au synode national de Loudun, il occupa la présidence du synode provincial d'Is-sur-Thil le 3 août 1669. Une

ordonnance royale ayant en cette année ordonné l'expulsion des pasteurs étrangers, il se retira dans sa ville natale, dont le conseil lui accorda, en 1671, un poste de pasteur sans consulter la vénérable Compagnie. Celle-ci déclara ne vouloir l'agréer dans son sein que s'il consentait à signer les règlements du 7 août 1647 et du 1er juin 1649, mais il refusa de le faire et donna sa démission en mai 1675. Appelé la même année, paraît-il, à desservir l'église wallonne de Londres, il ne se rendit définitivement dans cette ville qu'en 1678. Mussard y exerça dès lors son ministère avec zèle jusqu'à son décès, qui eut lieu vers 1686.

Il a publié : 1. *les Conformitez des cérémonies modernes avec les anciennes, où il est prouvé par des autorités incontestables que les cérémonies de l'église romaine sont empruntées des payens* (Genève), in-8, 1667; nouvelle édition corrigée et augmentée de la Lettre écrite de Rome sur le même sujet par Conyers Middleton, Amsterdam, in-12, 1744; traduit en allemand, Leipzig, 1695 et 1703; — 2. *Sermons sur divers textes de la saincte Escriture*, Genève, in-8, 1673; — 3. *Historia deorum fatidicorum, vatum, sibyllarum, phoebadum, apud priscos illustrium*, Coloniae Allobrogum, in-4, 1675; — 4. *Jugement de MM. de la propagation de la foi sur « le Traité du purgatoire » de M. A. Robye*. Ouvrage mentionné dans la Biographie universelle sans indication de lieu et de date.

Sources : *Senebier*, Histoire littéraire de Genève; — Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français, VIII, XII et XIII; — Biographie universelle; — *Haag*, la France protestante.

MUSSARD (*Pierre*), magistrat et diplomate, parent du précédent, fils de Bénigne Mussard et d'Elisabeth Laurent, naquit à Genève en 1690. Il fit ses études dans sa ville natale où, nommé en 1719 professeur honoraire de droit naturel et public, il inaugura son enseignement par une thèse, qui fut imprimée sous ce titre : *De usu et praestantia juris naturalis*, Gen. 1720. Entré au Conseil des Deux Cents en 1721, il fut chargé dix ans plus tard de réclamer de la cour de France les sommes que Genève avait prêtées à Henri IV. L'habileté dont il fit preuve dans l'affaire de la médiation lui valut, en 1735, un siége au Conseil d'état. Après

avoir exercé les fonctions de secrétaire d'état de 1738 à 1749, Mussard fut élevé en 1750, au retour d'une mission à Paris, à la charge de syndic, qu'il occupa aussi dans les années 1754, 1758, 1762. Ce fut lui qui conclut, le 5 mai 1754, avec le baron Foncet de Montailleur, envoyé du roi Charles-Emmanuel I[er], le traité de Turin qui termina les contestations séculaires entre Genève et la Sardaigne. Ce magistrat mourut en 1767 sans postérité.

SOURCES : *Haag*, la France protestante; — Bulletin de l'Institut genevois, IX; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — le Livre du recteur.

MUSSARD (*François*), de la famille des précédents, fils de Théophile Mussard et de Louise-Marie Flournois, naquit à Genève en 1693. Etabli à Paris, il se voua avec fruit à l'étude de la conchyologie et se forma une collection complète des coquillages pétrifiés qui se trouvent aux environs de cette ville. Ce savant, qui mourut à Paris en 1755, a publié dans le Mercure de France trois lettres sur la formation des coquilles et des bois fossiles. Bien qu'erronées, ses opinions eurent quelque utilité en fixant l'attention des savants sur cette branche de l'histoire naturelle.

SOURCES : *Haag*, la France protestante; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève, III; — *Galiffe*, Notices généalogiques; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises.

N

NÆF (*Jean-Conrad*), fils de Henri Næf et de Marie-Elisabeth Muller, naquit à Zurich en 1790. Elève de M. Ulrich, il se chargea à Yverdon, en 1810, de l'éducation d'un jeune sourd-muet, dont son habileté parvint à développer remarquablement l'intelligence. D'autres élèves lui ayant été confiés, il fonda l'année suivante dans cette ville un établissement de sourds-muets qui, rattaché d'abord aux écoles de Pestalozzi, s'en sépara en 1817. Un succès mérité accompagna toujours la marche de cette institution philanthropique. Sur le rapport avantageux d'une commission d'examen, le Conseil d'état vaudois décida, en 1826, d'y placer à titre d'essai

quelques élèves aux frais du gouvernement; en même temps il décerna à J.-C. Næf la médaille d'or d'utilité publique. A la mort de Næf, survenue le 6 mars 1832, on proposa d'annexer son institut aux établissements d'instruction publique, mais on revint de ce plan pour en laisser la direction à la veuve du fondateur, sous la protection du gouvernement qui lui alloua une subvention annuelle de 5000 francs, dès lors considérablement augmentée.

SOURCES : Etat civil d'Yverdon (Décès); — Nouvelliste vaudois, 9 mars 1832; — Nachricht über das Taubstummeninstitut zu Iferten; — *Crottet*, Histoire de la ville d'Yverdon; — Journal de la Société d'utilité publique, 1867, pag. 52.

NÆF (*Jean-Pierre-Samuel*), peintre, né à Genève en 1778, fit ses études artistiques à Paris, dans l'atelier du célèbre David, dont il adopta le style. Il enseigna pendant quelques années le dessin à Yverdon, dans l'institut du célèbre Pestalozzi, qui l'honora de son amitié. Vers 1808 il s'établit à Lausanne, où il marqua plutôt comme professeur que comme dessinateur. On a de lui un grand nombre de dessins et d'études qui font preuve de goût. Næf mourut à Lausanne en juillet 1856.

SOURCES : Gazette de Lausanne, 1er août 1856; — *Olivier*, le Canton de Vaud, pag. XIII, pag. 202, pag. 422.

NÆF (*Félix*), voyez NEFF.

NANTELME, frère chartreux, prieur du Vallon en Faucigny, était prévôt de Genève en 1181. Devenu évêque de cette ville à la mort d'Arducius de Faucigny, 1185, il se rendit peu après son avénement à la cour de l'empereur Frédéric Barberousse, qui lui confirma en novembre 1185 le titre de prince de l'empire accordé à son prédécesseur. Comme ce dernier, il eut à soutenir des luttes violentes contre le comte de Genevois. Se sentant trop faible pour lui résister par la force des armes, il le cita à Casale devant la cour impériale, qui mit le comte au ban de l'empire et le condamna non-seulement à payer une indemnité considérable à son adversaire, mais aussi à la perte de ses fiefs. Nantelme mourut le 13 février 1206.

SOURCES : *Lullin* et *Le Fort*, Regeste genevois; — *Besson*, Mémoires pour

l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, etc.; — Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, II et IV. (Notes.)

NAVILLE (*François-André*), né à Genève le 25 février 1752, fit des études de droit à l'université de cette ville. Devenu avocat en 1775, il parvint déjà en 1782 à la place de procureur général de la république et reçut vers la fin de la même année la présidence de la Chambre des tutelles, institution nouvellement créée qui, grâce à son zèle et à ses efforts, dépassa bientôt le but qu'on s'était d'abord proposé et devint une institution philanthropique de premier ordre. Naville renonça en 1788 aux fonctions de procureur général pour entrer au Conseil d'état. L'ancienne constitution ayant été renversée le 29 décembre 1792, il rentra dans la vie privée croyant y trouver du repos. En 1794 ses opinions aristocratiques le désignèrent à la haine des révolutionnaires genevois, qui le mirent en prison et le traduisirent devant leur tribunal. Condamné à la peine de mort malgré l'intervention de plusieurs clubs, il fut fusillé par un piquet de la garnison le 2 août 1794.

Ce magistrat a publié en 1790 (Genève, in-8) l'*Etat civil de Genève*, ouvrage remarquable dans lequel il commente et analyse avec talent les lois civiles de sa patrie.

Source : Biographie universelle.

NAVILLE (*François-Marc-Louis*), pédagogue distingué, parent du précédent, naquit à Genève le 11 juillet 1784. Orphelin dès sa plus tendre enfance, il fut successivement élevé par son aïeul maternel M. Colladon, par sa cousine Mme Naville-Gallatin, enfin par M. Duby, professeur à l'académie. Après avoir reçu la consécration au saint ministère en 1806, il remplit provisoirement les fonctions pastorales à Dardagny et visita ensuite le midi de la France, entre autres Marseille, où il seconda quelque temps dans ses travaux son ami Chenevière, alors pasteur de cette église. De retour d'un voyage en Italie, fait en 1809 et 1810, Naville fut nommé pasteur à Chancy et s'y installa en juillet 1811. Frappé, au début de son ministère, de l'indifférence religieuse qui régnait dans sa paroisse, il s'appliqua sans relâche à la combattre e

réussit peu à peu, par la prédication et par l'exemple, à y rétablir la foi. Dans les circonstances pénibles où Chancy se trouva pendant et après l'occupation du territoire genevois par les alliés (1814 à 1817), il eut l'occasion de rendre de signalés services par son zèle et son dévouement. Quelques contrariétés l'ayant engagé à renoncer à la charge de pasteur vers la fin de 1818, il s'occupa de fonder à Chancy un institut de jeunes gens, établi sur les bases les plus judicieuses et les plus rationnelles. Pour arriver à ce but, il ne se contenta pas de l'étude comparative des meilleurs traités de pédagogie, mais visita les établissements d'instruction les plus célèbres de la Suisse. Ce fut vers cette époque qu'il entra en rapport direct avec une foule d'hommes marquants par leurs travaux sur l'éducation et sur les questions d'utilité publique, tels que le père Girard, dont il adopta le système, l'abbé Lambruschini (de Florence), Escher (de Zurich), Zellweger (de Trogen), etc. Le nombre toujours croissant de ses élèves obligea Naville de transporter, en 1819, le siége de son institution à Vernier, où elle continua sa marche florissante sous sa direction, puis sous celle de son fils. En 1837, Naville fonda dans ce village une chapelle protestante, reconnue plus tard par le gouvernement genevois. Il mourut d'une hydropisie le 22 mars 1846.

Naville s'était livré dans sa jeunesse avec ardeur à des spéculations métaphysiques, auxquelles il dut sa relation avec le philosophe Maine de Biran, qui encouragea ses premiers essais. Contraint plus tard d'abandonner presque entièrement des études qui le préoccupaient au point de porter préjudice à ses autres travaux, il appliqua sa réflexion à des recherches sur l'éducation et la bienfaisance publique, et fit paraître sur ces sujets divers mémoires justement estimés. Le fils de M. Maine de Biran lui ayant adressé, en 1843, les manuscrits de son père, avec l'autorisation de les publier, il se mit aussitôt à l'œuvre et avait déjà fait paraître dans la Bibliothèque universelle plusieurs fragments de cet auteur quand la mort vint le frapper. Naville avait été membre du Conseil d'instruction publique du canton de Genève, ainsi que des sociétés suisse et genevoise d'utilité publique. Voici la liste de ses écrits : 1. *De l'Education publique considérée dans ses rapports avec le développement des facultés, la marche progressive de la civilisation*

et les besoins actuels, Paris, in-12, 1832; 2e édition augm., Paris, in-8, 1833. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur développe et applique aux classes populaires le principe éducatif établi comme base de son institution, eut pour origine un mémoire couronné par la Société des méthodes d'enseignement de Paris; — 2. *De la Charité légale, de ses effets, de ses causes et spécialement des maisons de travail et de la proscription de la mendicité*, Paris, 2 vol. in-8, 1836; — 3. *Mémoire sur les moyens à employer dans l'enseignement public pour développer dans les élèves l'amour de la patrie suisse*, Genève, broch. in-8, 1839; — 4. *Discours sur la philosophie éclectique* (Actes du congrès scientifique de Besançon); — 5. *Guide de l'acheteur de livres pour la jeunesse*, Genève, in-12, 1842; — 6. *Mémoire explicatif du tableau des études dans l'établissement d'éducation de Vernier*, Genève, broch. in-8, 1845; — 7. *Choix de Fables, suivies de quelques autres poésies pour la jeunesse*, Genève, in-18, 1845. En collaboration avec M. Haas, F.-M.-L. Naville a édité dans la Bibliothèque universelle de Genève des « Fragments inédits » de Maine de Biran (1845 et 1846) et un traité de la « Culture de l'esprit et du cœur par l'étude de la grammaire, » du père Girard. Le Journal de la Morale chrétienne et la Revue encyclopédique renferment plusieurs articles de sa main relatifs à l'éducation et à des objets d'utilité publique. Il a laissé en manuscrit un *Manuel du chrétien*, un traité de *Géographie de la Grèce*, des écrits sur l'*Education intellectuelle* et sur l'*Ecole théologique*, etc.

SOURCES : *Diodati*, Notice sur Naville (Bibliothèque universelle, 1846); — Journal pour l'enseignement élémentaire, février 1847.

NECKER (*Charles-Frédéric*), professeur, né à Custrin en 1686, mort à Genève en 1762. Profondément versé dans l'étude du droit public et de l'histoire, il fut appelé à diriger l'éducation d'un jeune prince allemand et l'accompagna à Genève. Il y devint en 1724 professeur honoraire de droit germanique et fut admis l'année suivante à la bourgeoisie de cette ville. On a de lui : 1. *Responsio ad quaestionem juris candidati : Quis sit verus sensus commatis* : « Salus populi suprema lex esto, numne liceat ejus causa aliquid agere quod legibus naturalibus aut civilibus repugnat »

(Tempe helvetica, tom. VI); — 2. *Quatre Lettres sur la discipline ecclésiastique* (contre Le Maître), Utrecht, in-12, 1740; — 3. *Description du gouvernement présent du corps germanique, appelé communément le Saint-Empire romain* (Genève), in-8, 1741.

SOURCES : *Senebier*, Histoire littéraire de Genève, III; — *A. de Staël*, Notice sur M. Necker; — *Le Fort* et *Revilliod*, le Livre du recteur.

NECKER (*Jacques*), ministre des finances sous Louis XVI, fils cadet du précédent et de V. Gautier, naquit à Genève le 30 septembre 1732. Bien que son penchant le portât de préférence vers les lettres et la philosophie, son père l'obligea de se vouer au commerce. Sitôt qu'il eut achevé ses études classiques, il le plaça à Genève dans une maison de banque dont le cercle d'affaires assez restreint ne fut guère apte à lui inspirer le goût de cette vocation. Ses débuts furent assez pénibles. Le professeur Vernet lui ayant toutefois procuré une place chez son frère, banquier à Paris, il trouva dans cette capitale un champ d'activité plus vaste et plus intéressant qui développa en lui un talent remarquable en matière de finance. M. Vernet le fit son associé et, quand il quitta les affaires en 1762, lui remit une somme considérable pour l'aider à fonder avec MM. Thelusson une maison de commerce que de vastes spéculations sur les grains et d'heureuses opérations de crédit, faites avec le gouvernement, placèrent bientôt à un rang très élevé. En 1764, Necker épousa Mlle Susanne Curchod, femme d'un esprit supérieur, pour laquelle il eut toujours la plus vive affection et qui lui témoigna en retour une fidélité et un dévouement sans bornes. Vers la même époque, il entreprit, avec l'appui du ministre Choiseul, de relever la Compagnie des Indes françaises, dont les affaires étaient presque anéanties par la guerre avec les Anglais. Son habileté en rétablit momentanément le crédit, mais les frais énormes d'administration à la charge de cette Compagnie annihilant ses bénéfices, le gouvernement résolut sa dissolution. Le contrôleur général des finances, d'Invault, chargea l'abbé Morellet d'attaquer ses priviléges dans un mémoire auquel Necker répondit avec éloquence sans pourtant réussir à empêcher la suppression de la Compagnie, qui cessa d'exister en 1770. De 1768 à 1776, il remplit les fonctions de résident de Genève

à la cour de France. A la suite d'une grande opération financière, faite en 1772, et qui augmenta considérablement sa fortune, Necker quitta le commerce dans l'intention de se livrer uniquement à l'étude des lettres, mais l'influence de sa femme le tourna vers la politique. Son *Eloge de Colbert*, couronné en 1773 par l'Académie française et dans lequel il faisait avec un rare talent le tableau des qualités d'un grand administrateur, le désigna à l'opinion publique comme capable de remplir une place élevée dans l'administration des finances. Encouragé par le succès qui accueillit cet écrit, il publia en 1775 un traité sur *la Législation et le Commerce des grains*. Ce nouvel ouvrage excita la plus vive sensation, mais fut l'objet de nombreuses attaques de la part des économistes, parce que l'auteur, contrairement à leur opinion et à l'arrêt du conseil du 13 septembre 1774, avait osé prétendre que « le gouvernement doit, dans l'intérêt du peuple, réglementer le commerce des grains et en prohiber l'exportation dans certaines circonstances. » Lorsque Taboureau des Réaux fut nommé contrôleur général des finances, le premier ministre Maurepas sentit la nécessité de lui adjoindre l'homme qui paraissait le plus en état d'apporter un remède efficace à la crise financière qui désolait la France. Il fit offrir à Necker la place de directeur du trésor royal, que ce dernier accepta à la condition que ces fonctions fussent gratuites, 22 octobre 1776. A la retraite de Taboureau, 29 juin 1777, demeuré seul chargé du portefeuille des finances, il ne reçut point le titre de contrôleur général, sous prétexte qu'il était étranger et protestant, mais simplement celui de directeur général des finances qui ne lui donnait pas droit de siéger au conseil. Dès le début de son ministère, il consacra ses efforts à la réforme d'un grand nombre d'abus qui régnaient dans l'administration des finances et dans celle des dépenses de la maison du roi. Il régla la marche générale de ces deux départements, dans lesquels il supprima plus tard une foule de charges devenues inutiles, ainsi que plusieurs priviléges onéreux pour le budget. Convaincu de l'utilité des assemblées provinciales, déjà conseillées par Turgot, il résolut en 1778 de les introduire successivement dans toutes les parties de la France et provoqua lui-même l'établissement de ces assemblées en Berry, en Guyenne et en Dauphiné. Ce fut lui qui engagea Louis XVI à

abolir dans tous ses domaines le droit de mainmorte et à fixer la quotité de la taille, soumise dès lors à l'enregistrement. Lors du renouvellement de la ferme générale, en 1780, Necker en réforma le bail de manière à la rendre plus profitable aux recettes de l'état. A l'effet de réduire les anciennes dettes et de pourvoir en même temps aux dépenses de la guerre d'Amérique, il recourut à un emprunt de 530 millions, remboursable principalement en rentes viagères. Necker voua aussi sa sollicitude à l'administration des établissements de charité, des hôpitaux et des prisons, qui lui fut redevable d'importantes améliorations. Sur la nouvelle que le trésorier de la marine avait, à son insu, mis en circulation pour 20 millions de billets, Necker avait sollicité et obtenu de Louis XVI, en l'absence de Maurepas, le remplacement de Sartines, chef de ce département, par le marquis de Castries. Cette faveur royale attira sur lui la haine jalouse du premier ministre, qui chercha dès lors l'occasion de ruiner son crédit. Il la trouva en 1781 lors de l'apparition du fameux *Compte rendu*. Cet écrit, publié avec l'approbation du roi et dans lequel Necker soumettait à la France les brillants résultats obtenus pendant les cinq années de son ministère, éveilla à un haut degré l'enthousiasme national, mais raviva en même temps l'inimitié des financiers et des courtisans. Forts de l'appui de Maurepas, ils osèrent attaquer publiquement dans des libelles la fidélité du *Compte rendu* et exciter contre Necker le conseil et les parlements en livrant à la publicité le *Mémoire sur les assemblées provinciales*, qu'il avait composé pour le roi en 1778. Assailli par des haines si puissantes, il vit que pour leur tenir tête il lui fallait siéger au conseil et demanda l'entrée dans ce corps. Cette faveur lui ayant été refusée, il donna aussitôt sa démission, qui fut considérée par le peuple comme un malheur public. Rentré dans la vie privée, il consacra quatre années à la composition de son grand ouvrage sur l'*Administration des finances*, qui passe encore actuellement pour un des monuments les plus sérieux de l'étude des finances françaises. Ce livre jouit d'un succès prodigieux. Imprimé simultanément à Lausanne, à Lyon et à Marseille, 1784, il s'en vendit, dit-on, en peu de jours quatre-vingt mille exemplaires, malgré les mesures prises par le gouvernement pour l'empêcher de se répandre. Les succes-

seurs de Necker au ministère des finances détruisirent le bien qu'il avait fait dans ce département. L'un d'entre eux, Calonne, obligé en 1787 d'exposer la détresse du trésor devant une assemblée des notables, déclara que les dépenses de l'état dépassaient d'une forte somme les revenus ordinaires, mais que l'origine de ce déficit était antérieure à son entrée aux affaires et datait en partie du ministère de Necker. Ce dernier n'eut pas de peine à réfuter l'accusation dans un mémoire où il prouvait jusqu'à l'évidence que le déficit annoncé était l'œuvre des six années écoulées depuis la publication du *Compte rendu*. Son adversaire l'ayant, pour toute réponse, fait exiler à vingt lieues de Paris, 13 avril 1787, il ne revint dans cette capitale que lorsque la retraite de Brienne le rappela à la vie publique.

Le 26 août 1788, Necker rentra aux finances avec le titre de directeur général et avec un siége au conseil. En reprenant son ministère, il trouva la France dans une situation politique et financière tout à fait désespérée. Le trésor ne renfermait pas 500 mille francs et il fallait plusieurs millions pour acquitter des dépenses pressantes. Sa nomination fit renaître la confiance; les fonds publics remontèrent de trente pour cent en un jour, le papier-monnaie fut retiré de la circulation. Une grande disette ayant affligé la France dans l'hiver de 1788 à 1789, il réussit à la combattre en défendant l'exportation des récoltes françaises, en favorisant l'importation des grains d'Amérique, de la Baltique et de la Méditerranée, en formant des dépôts de distribution dans les villes les plus importantes. Le premier acte politique de son second ministère fut de réunir les notables pour les consulter au sujet de diverses questions relatives à la composition des états généraux, qui devaient avoir lieu prochainement en vertu de l'arrêt du conseil du 8 août 1788. La majorité des notables s'étant prononcée contre le doublement du tiers état, réclamé par l'opinion publique, Necker lut au conseil, le 27 décembre 1788, un rapport qui tendait à obtenir pour cet ordre un nombre de voix égal à celui de la noblesse et du clergé réunis. Le roi sanctionna cette mesure le 29 décembre. Les états généraux, convoqués à Versailles pour le 27 avril 1789, ne s'ouvrirent que le 5 mai suivant. Necker y fit un long discours, très détaillé par rapport aux finances, peu

étendu au point de vue de la politique; mais ses paroles furent accueillies avec une égale froideur par les aristocrates, qui jugeaient les états généraux inutiles, et par le tiers, irrité de ce qu'il n'abordait point la question du vote par tête. Bientôt la division se mit entre les ordres, qui se séparèrent après quelques séances sans avoir rien terminé. Le tiers état, profitant de sa force, se déclara seul représentant de la nation et prit le nom d'Assemblée nationale. Il devint nécessaire que le roi intervînt dans cette grande crise. Necker conçut le projet d'une séance royale, qui, annoncée pour le 20 juin, ne fut tenue que le 23. Son plan ayant été, sur ces entrefaites, altéré par les intrigues de quelques courtisans, il protesta contre cet acte en renonçant à assister à la séance et en donnant sa démission, qu'il retira toutefois sur les instances du roi et de la reine. Le peuple et les députés lui prodiguèrent ce jour-là des hommages enivrants. Il profita du retour de son influence pour obtenir du roi la lettre qui, le 28 juin, opéra la jonction des trois ordres. Son crédit dura peu. Le 11 juillet, il reçut déjà de Louis XVI l'ordre de quitter secrètement la France. Sans perdre de temps, il partit pour Bruxelles, d'où il fit savoir aux banquiers Hope que, malgré sa retraite, la caution personnelle de deux millions qu'il leur avait offerte pour se charger de l'approvisionnement de Paris conservait toujours sa valeur. De Bruxelles il se rendit à Bâle, où il apprit en même temps les troubles que sa disgrâce avait suscités à Paris et son rappel par le roi et par l'Assemblée nationale. Son retour fut un véritable triomphe. Accueilli sur sa route par les démonstrations les plus enthousiastes, il arriva à Paris le 30 juillet, et y reçut à l'Hôtel de ville les ovations de l'Assemblée générale des électeurs. Ceux-ci accordèrent à sa requête non-seulement la grâce du lieutenant général baron de Besenval, qu'on venait d'arrêter à Villenaux, mais aussi une amnistie complète des royalistes, qui toutefois fut révoquée le soir même. Constamment ébranlée par les attaques malveillantes de Mirabeau et d'autres orateurs démocratiques, la popularité de Necker eut un déclin rapide. La méfiance la plus funeste paralysa son crédit à la cour et à l'assemblée. Ses emprunts échouèrent et, bien que l'adoption du « veto suspensif » pût lui faire espérer un retour de faveur, ce fut sans aucun succès qu'il résista à la publi-

cation du Livre rouge, qu'il condamna la spoliation des biens du clergé et la création des assignats. Convaincu qu'il n'était plus en état de rendre service ni à la France ni au roi, il donna sa démission et quitta le royaume en septembre 1790, insulté sur son passage dans les mêmes provinces dont il avait été l'idole peu de mois auparavant. Necker se retira en Suisse, dans la baronnie de Coppet qu'il avait achetée le 3 mai 1784. Occupé de travaux littéraires sur la politique, les finances et la morale religieuse, il y mourut le 9 avril 1804. La république de Genève avait créé pour lui, en 1790, le titre de conseiller d'état honoraire.

Voici la liste de ses ouvrages : 1. *Réponse au Mémoire de M. l'abbé Morellet sur la Compagnie des Indes*, Paris, in-4, 1769; — 2. *Eloge de J.-B. Colbert*, Paris, in-8, 1773. Ecrit couronné par l'Académie française; — 3. *Sur la Législation et le Commerce des grains*, 1re et 2e édition, Paris, in-8, 1775; — 4. *Mémoire donné au roi en 1778*, broch. in-4; — 5. *Compte rendu au roi en janvier 1781*, Paris, in-4, 1781; — 6. *Mémoire sur l'établissement des administrations provinciales*, Londres (Paris), broch. in-8, 1781; — 7. *De l'Administration des finances de la France* (Paris), 3 vol. in-8, 1784; — 8. *Correspondance de M. Necker avec M. de Calonne*, in-12, 1787; — 9. *Mémoire justificatif contre les imputations de M. de Calonne* (Genève), in-8, 1787; — 10. *De l'Importance des opinions religieuses*, Londres, in-8, 1788; — 11. *Sur le Compte rendu au roi. Nouveaux éclaircissements*, Paris, in-4, 1788; — 12. *Discours dans l'Assemblée des états généraux en mai 1789*, in-4; — 13. *Lettre de M. Necker et Discours à l'Assemblée nationale du 23 juin 1789*, broch. in-4; — 14. *Discours prononcés le 30 juillet 1789 à l'Hôtel de ville à l'Assemblée des représentants des districts et à l'Assemblée générale des électeurs*, broch. in-4; — 15. *Rapport lu à l'Assemblée nationale le 27 août 1789*, Paris, broch. in-4, 1789; — 16. *Lettre à M. le président de l'Assemblée nationale, du 11 septembre 1789*, broch. in-4; — 17. *Projet de décret présenté à l'Assemblée nationale le 1er octobre 1789*, broch. in-4; — 18. *Mémoires lus ou adressés à l'Assemblée nationale du 6 mars au 27 août 1790*, 9 broch. in-4 et in-8; — 19. *Observations sur le rapport fait au nom du comité des finances à l'Assemblée nationale du 12 mars*, Paris, broch. in-4, 1790; — 20. *Observa-*

tions sur l'Avant-propos du Livre rouge, Paris, in-4, 1790; — 21. *Rapport au nom du comité des finances sur l'organisation du trésor public*, Paris, broch. in-4, 1790; — 22. *Observations sur le premier rapport du comité des pensions*, Paris, broch. in-8, 1790; — 23. *Dernier rapport à l'Assemblée nationale*, Paris, broch. in-4, 1790; — 24. *Opinions relatives au décret de l'Assemblée nationale concernant les titres, les noms et les armoiries*, Paris, broch. in-4, 1790; — 25. *Sur l'Administration de M. Necker, par lui-même*, Paris, in-8, 1791; — 26. *Du Pouvoir exécutif dans les grands états* (Paris), 2 vol. in-8, 1792; — 27. *Réflexions présentées à la nation française sur le procès intenté à Louis XVI*, in-8, 1792; — 28. *Lettre à M. Mallet-du Pan*, Leyde, broch. in-8, 1793; — 29. *De la Révolution française*, 4 vol. in-8, 1796; — 30. *Cours de morale religieuse*, Genève, 3 vol. in-8, an VIII (1800); — 31. *Dernières vues de politique et de finances offertes à la nation française* (Gen.), in-8, 1802; — 32. *Manuscrits*, Paris, in-8, an XIII (1805); — 33. *Recueil de morceaux détachés*, Gen., 2 vol. in-8, an XIII. Cet ouvrage, de même que le précédent, fut publié par Mme de Staël; — 34. *Réflexions sur la guerre*, Lond., broch. in-8, 1821.

SOURCES : *Mme de Staël*, Vie privée de M. Necker et Considérations sur les principaux événements de la révolution française; — *A. de Staël*, Notice sur M. Necker; — *Mme Necker*, Mélanges, tom. II, pag. 372; — Biographie universelle; — Nouvelle Biographie générale; — *Marmontel*, Mémoires; — *Sainte-Beuve*, les Causeries du lundi, VII; — *Linguet*, Annales, I.

NECKER (*Susanne*), femme du précédent et fille unique de Louis-Antoine Curchod, pasteur à Crassier, naquit dans ce village en 1739. Son père, qui dirigea ses études, lui donna une instruction très étendue dans les sciences, les lettres et surtout dans l'étude des langues tant anciennes que modernes. Les auteurs latins, entre autres, lui devinrent si familiers, qu'elle conserva toute sa vie l'habitude de s'en faire lire des passages. En 1758, elle vint faire un séjour à Lausanne, où son heureux naturel, sa beauté, son esprit, enfin ses manières pleines de noblesse et de dignité, bien qu'un peu apprêtées, lui concilièrent aussitôt l'affection et l'admiration générale. Edouard Gibbon, plus tard célèbre comme historien, terminait alors ses études dans cette ville. Il vit

Mlle Curchod dans la société de jeunes gens dite « de la Cité, » l'aima et l'eut certainement épousée si son père n'eût mis obstacle à cette union. A la mort du pasteur de Crassier, 17 février 1760, sa fille, privée de fortune, se vit obligée de subvenir à son entretien en donnant des leçons. Persévérant avec courage dans une carrière pénible, où l'amour-propre est continuellement exposé à souffrir, elle plaça son plus grand intérêt dans l'accomplissement de ses devoirs et conserva toujours une réputation sans tache. Un hasard la fit entrer à Genève en rapport avec Mme de Vermenoux, qui la mena à Paris. Ce fut dans le salon de cette dame qu'elle rencontra le banquier genevois Necker, déjà avantageusement connu par ses talents financiers. Séduit par sa beauté, son esprit et ses vertus, ce dernier s'unit à elle en 1764. Entrée dès cette époque dans le monde parisien, Mme Necker y acquit une place distinguée, tant par son mérite personnel que par la position élevée de son mari. Sa maison devint bientôt le lieu de réunion des hommes de lettres et des savants les plus illustres de la France. On y trouvait habituellement Buffon, Thomas, Saint-Lambert, Suard, Marmontel, d'Alembert, Diderot, La Harpe, et une foule d'autres hommes distingués qui se plaisaient à discuter avec elle et dont ses éloges faisaient valoir l'esprit et le talent. Mme Necker se signala par une bienfaisance peu commune. Elle s'intéressa vivement aux pauvres, visita les prisons et les hôpitaux et eut une large part aux réformes que M. Necker opéra pendant le cours de ses deux ministères dans l'administration de ces établissements. En 1778, elle fonda à Paris un hospice, qui a conservé son nom. Attachée par une affection inaltérable à un mari dont elle était l'idole, elle consacra tous ses efforts à son élévation, contribuant par son influence à ses actes les plus importants. Lorsque, après son mariage, il quitta le commerce pour s'occuper de littérature, ce fut elle qui le décida à entrer dans les affaires publiques. Plus tard, vivement affectée des libelles dirigés contre lui, elle l'excita à se démettre des fonctions de ministre, 1781. Elle chercha vainement à dissuader son mari de rentrer au ministère quand on le rappela de l'exil en juillet 1789, et ne jouit de quelque repos que lorsqu'il quitta définitivement la France, 1790. Retirés à Coppet, les deux époux partagèrent dès lors leur temps entre la culture

des lettres et les plaisirs de la vie de famille. Une maladie nerveuse dont Mme Necker portait en elle depuis longtemps le germe, et qui prit alors un développement fatal, l'enleva au mois de mai 1794 à Beaulieu, près Lausanne, où elle s'était établie pour être dans le voisinage du docteur Tissot.

Voici la liste de ses écrits : *Des Inhumations précipitées*, Paris, in-8, 1790; — *Réflexions sur le divorce*, Paris, in-8, 1794. Ouvrage dans lequel l'auteur plaide avec éloquence pour l'indissolubilité des liens du mariage; — *Hospice de charité; institution, règles et usages de cette maison*, Paris, in-4, 1801. M. Necker a publié après la mort de sa femme des *Mélanges extraits des manuscrits de Mme Necker*, Paris, 3 vol. in-8, 1798, et des *Nouveaux Mélanges extraits des manuscrits de Mme Necker*, Paris, 2 vol. in-8, 1801. Une collection de morceaux tirés des deux ouvrages précédents a été publiée par Barrère de Vieuzac sous ce titre : *Esprit de Mme Necker*. Plusieurs lettres de cette dame à M. et Mme de Brenles se trouvent dans les « Lettres diverses recueillies en Suisse, » du comte Fédor de Golowkin, Genève, in-8, 1821.

Sources : Nouvelle Biographie générale; — Biographie universelle; — *A. de Staël*, Notice sur M. Necker; — Préfaces des « Mélanges » et des « Nouveaux Mélanges. »

NECKER de Germagny (*Louis*), mathématicien, frère aîné de Jacques Necker (voy. plus haut), naquit à Genève en 1730. Elève de d'Alembert, qui l'honora plus tard de son amitié, il vint en 1757 occuper dans sa ville natale la chaire de mathématiques à l'académie, tout en continuant une pension de jeunes étrangers, commencée par son père. Des démêlés qu'il eut avec la justice à la mort de sa femme Isabelle André, 1761, l'ayant contraint de se retirer dans son domaine de Germagny, il renonça au professorat. L'année suivante il se rendit à Paris, où il s'associa avec MM. Girardot et Haller pour fonder une maison de banque. De 1776 à 1777, il fut résident de Genève auprès du gouvernement français. L. Necker avait, depuis quelques années, transporté à Marseille le siége de ses affaires quand les événements de la révolution l'engagèrent à rentrer dans son pays. Il y mourut en 1804.

Ses travaux scientifiques lui ont valu le titre de membre cor-

respondant de l'Académie royale des sciences de Paris. Il est l'auteur des articles *Forces* et *Frottemens* de l'Encyclopédie, ainsi que des écrits suivants : *Theses de Electricitate*, Genevae, in-4, 1747; — *Solution du problème : Trouver la courbe sur laquelle un corps glissant par sa pesanteur dans le vuide de quelque point de la courbe qu'il commence à descendre, parvienne toujours dans un tems égal au point le plus bas en supposant la résistance provenant du frottement comme une partie déterminée de la pression qu'éprouve le corps sur la corde*. (Recueil de l'Académie, savants étrangers, tom. IV.)

SOURCES : *Wolf*, Biographien zur Culturgeschichte der Schweiz (art. Lhuiller); — *Senebier*, Histoire littéraire, III; — Nouvelle Biographie générale; — *Galiffe*, Notices généalogiques, II.

NECKER (*Jacques*), botaniste et magistrat genevois, fils du précédent et d'Isabelle André, naquit en 1757. Devenu dans l'armée française capitaine en second au régiment Royal-allemand, il quitta le service en 1785 lors de son mariage avec Mlle de Saussure et s'établit dans sa patrie, où il entra déjà l'année suivante dans la Société des arts et au Conseil des Deux Cents. En 1788, il devint auditeur. Les événements de la révolution l'ayant éloigné des affaires publiques vers la fin de 1792, il se livra avec ardeur à l'étude de la chimie et de la botanique. Ses connaissances étendues lui valurent en 1802 une chaire de botanique à l'académie de Genève. Après la restauration de la république, Necker entra au Conseil représentatif (1814) et reçut un siége au Conseil d'état (1815), qui l'appela deux fois à la charge de syndic. (1817 et 1819.) Rentré en 1820 dans la vie privée, il mourut dans sa ville natale le 26 octobre 1825, au moment où il se disposait à partir pour l'Italie. Ce magistrat est l'auteur de plusieurs écrits qui n'ont pas été publiés.

SOURCES : Gazette de Lausanne, 1er novembre 1825; — *Galiffe*, Notices généalogiques, II; — Nouvelle Biographie générale; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises.

NECKER-DE SAUSSURE (*Albertine-Adrienne*), femme du précédent, née à Genève en 1766, était fille du célèbre naturaliste H.-B. de Saussure et d'Albertine-Amélie Boissier. Elle manifesta

dès son enfance un esprit ardent et actif, une vive intelligence, qu'elle eut le bonheur de conserver jusque dans sa vieillesse, enfin une aptitude particulière pour la littérature et les sciences naturelles. Son mariage avec Jacques Necker, célébré en 1785, la rendit cousine germaine de Mme de Staël, qui s'unit aussi à elle par les liens d'une étroite amitié. Lorsqu'une surdité toujours croissante l'eut contrainte de renoncer à la société, cette dame lui conseilla de distraire son isolement en se livrant à des travaux de plume. Mme Necker débuta dans la carrière des lettres en traduisant de l'allemand le *Cours de littérature dramatique*, par Schlegel, Paris, 3 vol. in-8, 1814. Cette traduction fut suivie quelques années après d'une excellente *Notice sur le caractère et les écrits de Mme de Staël*, imprimée en tête des « Œuvres » de cette dame, publiées par son fils (Paris 1820, 1821), puis à part, Paris, in-8, 1820. Un nouvel ouvrage, l'*Education progressive*, remarquable à la fois par la justesse de sa méthode et le charme de son style, passe aux yeux des critiques pour une des meilleures productions pédagogiques de notre siècle. Cet écrit, publié à Paris, à Lausanne et à Bruxelles (3 vol. in-8, 1828-1838), puis réimprimé deux fois (Lausanne, 3 vol. in-8, 1834-1838 et Paris, 2 vol. in-8, 1844), se divise en trois parties bien distinctes qui ont pour titres : 1° *Etude de la première enfance;* 2° *Etude de la dernière partie de l'enfance;* 3° *Etude de la vie des femmes*. L'Académie française lui décerna le prix Montyon en 1839. A sa mort, survenue le 13 avril 1841, à Mornex, près Genève, Mme Necker légua ses manuscrits à Mlle Albertine Turrettini, qui permit la publication dans la Bibliothèque universelle de plusieurs fragments, tels que : *Sur M. de Saussure à propos de la publication de ses Voyages; Essai sur ce qui plaît; Souvenirs d'un voyage en Suisse* et *Essai sur l'étude de la botanique*. (Novembre 1848.)

Sources : Notice biographique en tête de l'édition de l'Education progressive, 1844; — *Secretan*, Galerie suisse, II; — *Burnier*, Histoire littéraire de l'éducation, II; — Semeur, 1841; — Bibliothèque universelle, novembre 1848.

NECKER (*Louis-Albert*), naturaliste, fils de Jacques Necker et d'Albertine-Adrienne de Saussure, naquit à Genève le 10 avril 1786. Après avoir achevé son éducation à Edimbourg, il revint

dans sa ville natale où il fut nommé, en 1810, professeur adjoint à la chaire de géologie et de minéralogie, puis, sept ans plus tard, professeur honoraire. Ainsi qu'il l'avait déjà fait pendant le cours de ses études, il consacra ses loisirs à des excursions géologiques et parcourut successivement l'Ecosse, le midi de la France, la Suisse, le nord de l'Italie et une partie de l'Autriche, rassemblant de nombreux matériaux pour les ouvrages qu'il a publiés. L'affaiblissement de sa santé l'ayant obligé de quitter Genève en 1830, il habita dès lors Londres, Edimbourg, enfin Portree (île de Skye), où il termina ses jours le 20 novembre 1861.

Necker avait été un des fondateurs du musée de Genève. Membre de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, de la Société helvétique des sciences naturelles, de la Société géologique de Londres et de la Société Wernérienne d'Edimbourg, il a laissé plusieurs ouvrages relatifs à la zoologie et la géologie : 1. *Voyage en Ecosse et aux îles Hébrides*, Genève, 3 vol. in-8, 1821 ; — 2. *le Règne minéral ramené aux méthodes de l'histoire naturelle,* Paris, 2 vol. in-8, 1835 ; — 3. *Etudes géologiques dans les Alpes*, 1er vol. (seul publié), Paris, in-8, 1841. De plus, il a fait paraître de nombreux articles dans divers recueils scientifiques. Nous mentionnerons dans la Bibliothèque britannique : *Coup d'œil sur la nature dans les îles Hébrides* (Sciences et Arts, 1809) ; *Lettre sur le canal Calédonien* (Littér., 1810) ; — dans la Bibliothèque universelle : *Analyse de l'Ornithologie de Nilson* (Sc., 1818) ; *Observations diverses faites pendant l'éclipse de soleil du 7 septembre 1810* (Sc., 1820) ; *Visite au Vésuve; Remarques sur la nomenclature à adopter pour désigner les diverses parties d'un volcan brûlant* (Sc., 1823) ; *Discours sur les progrès et l'histoire de la géologie* (Sc., 1824) ; *Lettre sur les filons granitiques et porphyriques de Valorsine* (Sc., 1826) ; *Notice sur l'hyperstène et la siénite hypersténique de la Valteline; Sur quelques Rapports entre la direction générale de la stratification et celle des lignes d'égale intensité magnétique dans l'atmosphère boréal* (Sc., 1830) ; *Note sur la gismondine de Carpi* (Sc., 1831) ; *Lettres à M. Forbes sur les apparences nommées rayons convergents et divergents du soleil; Sur quelques Phénomènes optiques; De la Minéralogie usuelle considérée comme une branche de l'histoire naturelle*, etc., traduit de l'anglais de

Edimb. new. philos. Journal (Sc., 1832); *Extrait d'une lettre à M. Moricand sur quelques observations minéralogiques* (Sc., 1840); *Fragments de lettres de M. Necker à sa mère* (1840); — dans les Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève : *Mémoire sur les oiseaux des environs de Genève* (publié aussi à part); *Mémoire sur le mont Somma* (vol. II, part. I); *Note sur un échantillon remarquable de cuivre hydrosiliceux* (vol. IV); — dans le Naturwissenschaftlicher Anzeiger der schweiz. Gesellschaft : *Notice sur quelques espèces d'animaux trouvés en Suisse* (1818); — dans les Annales des sciences naturelles : *Note sur la nature minéralogique des coquilles terrestres, fluviatiles et marines* (2e édition, série XI, réimprimée dans Leonh. et Bronn, N. Jahrbuch, 1841); — dans Zoological Journal : *Catalogue of birds and terrestrial and fluviatile mollusca* [avec Jurine], (tom. I; parut aussi dans l'Isis, 1826); — dans Brewster's New. journ. of sc. : *On the causes of halos and the phenomena of diverging and converging beams* (1832); — dans les Transactions of the Edimb. Society : *On the determination of the position of strata in stratified rocks* (XII); — dans les Annales de chimie et de physique : *Sur une Espèce particulière de rayons divergents qui ne se manifeste que longtemps après le coucher du soleil; On the probable cause of certain earth-quakes* (LXX); — dans les Compte-rendus : *Résumé des observations d'aurores boréales faites en Ecosse; Sur la Scintillation des étoiles à Edimbourg.* (XII, 1841.)

Sources : *Forbes,* Notice biographique; — *H. de Saussure,* Nécrologie de L.-A. Necker. (Rev. et mag. de zoologie.)

NEFF (*Félix*), évangéliste distingué, d'une branche de la famille Næf (voyez plus haut), naquit à Genève en 1797. Elevé dans un village voisin de cette ville, il reçut du pasteur de la paroisse quelques leçons de latin, tandis qu'il s'initiait sans le secours d'aucun maître à l'étude de l'histoire, de la botanique et de la géographie. Après avoir été apprenti chez un jardinier-fleuriste, il s'enrôla à dix-sept ans dans la garnison de Genève et y parvint, en 1816, au grade de sergent. Partisan du réveil religieux qui commençait à se manifester, il renonça, en 1819, à l'état militaire pour se vouer à l'évangélisation et prêcha successivement l'Evangile à Genève, à

Grenoble et à Mens. Ayant reçu l'imposition des mains dans l'église de Poultry, en Angleterre, le 19 mai 1823, il fut appelé la même année au poste de pasteur des églises vaudoises de Quéras et de Freissinières (Hautes-Alpes). Bien qu'il eût à lutter contre de nombreux obstacles dans cette paroisse très étendue, habitée par un peuple grossier, ignorant et d'un christianisme très relâché, Neff ne se laissa pas décourager. Doué d'une activité infatigable, il cumula avec beaucoup de persévérance les fonctions de prédicateur, de maître d'école et d'agriculteur. Il réussit peu à peu à réformer les mœurs des habitants, à réveiller leur piété, à augmenter leur instruction, enfin à leur procurer un bien-être matériel qui leur était inconnu jusqu'alors. Sa santé, affaiblie par les fatigues et les privations, le força, en 1827, de revenir à Genève, où il mourut le 12 avril 1829.

On a de lui : 1. *Discours prononcé à Mens lors de la dédicace du temple en novembre 1826* (publ. avec les discours de MM. A. Blanc, F. Dumont et Bonifas ; — 2. *Méditations sur le IVe chapitre de l'épître de saint Jacq.*, Gen., broch. in-8, 1828; — 3. *Méditations sur 1 Cor. VII, 29-31*, Genève, broch. in-8, 1828; — 4. *Affliction et consolation ou la famille chrétienne dans le deuil.* Feuille relig. du canton de Vaud, 1828 ; — 5. *Lettres d'un prédicateur malade à tous ses frères et sœurs en Christ des églises qu'il a desservies et particulièrement à ses anciens catéchumènes*, Gen., in-8, 1829; — 6. *La petite bergère des Alpes*, broch. in-12, 1832; — 7. *L'école du dimanche au village*, Paris, deux broch. in-12, 1834 (publ. de la Société des traités relig. de Paris, Nos 83 et 84).

SOURCES : Notice sur F. Neff; — Semeur, I; — *H. de Goltz*, Genève religieuse; — Archives du christianisme, 1836, 1837; — *G. de Félice*, Histoire des protestants de France, pag. 610 à 612; — Feuille religieuse du canton de Vaud, 1832.

NEUCHATEL (*Conon de*), fils d'Ulrich Ier, comte de Fænis, succéda à Lambert de Grandson sur le siége épiscopal de Lausanne, en 1092. Ce prélat, qui fonda sur ses terres l'abbaye de Cerlier, fut enlevé mystérieusement pendant qu'il en dirigeait personnellement la construction. (Vers l'année 1106.) On croit qu'il fut assassiné. Son frère Burcard, évêque de Bâle, se chargea, après sa mort, d'achever ce monastère.

SOURCES : *Schmitt*, Histoire du diocèse de Lausanne; — Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, VI.

NEUCHATEL (*Berthold de*), fils d'Ulrich, comte de NEUCHATEL, fut destiné dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique. Devenu successivement prévôt de Bâle, trésorier, puis évêque de Lausanne, après la retraite de Roger, 13 janvier 1212, il confirma, en avril 1214, les franchises accordées à la ville de Neuchâtel par son comte Ulrich et par Berthold, neveu de ce dernier. Le 6 juin 1216, il fit un accord avec le comte Rodolphe de Gruyère au sujet du marché de Bulle. La même année, il abolit la monnaie qui avait cours sous son prédécesseur, pour en frapper de la nouvelle. Ce fut sous l'épiscopat de Berthold qu'éclatèrent les deux grands incendies qui, en 1216 et en 1219, consumèrent une partie de Lausanne. Il mourut le 13 juillet 1220, alors qu'il se disposait à partir pour Jérusalem.

SOURCES : Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, VI et XIX.

NICOLE (*Alphonse-Marie-Ferdinand*), fils de Claude-Etienne-François Nicole et de Jeanne-Marie Moultou, naquit à Trélex (près Gingins), le 5 octobre 1789. Il fit ses études en Allemagne, où il devint docteur en droit et suivit ensuite dans sa patrie la carrière du barreau. Sous la constitution vaudoise de 1814, il entra au Grand Conseil et fut accusateur public, mais quitta ces dernières fonctions à la suite de difficultés avec le pouvoir exécutif au sujet de l'indépendance du ministère public en matière judiciaire. Le 20 mai 1824, il se prononça énergiquement contre la loi pour la répression de la dissidence. Devenu juge au tribunal d'appel le 5 octobre 1830, Nicole fit, dès février 1831, partie de l'Assemblée constituante qui l'appela à sa vice-présidence et le nomma dans la commission de vingt-cinq membres chargée de préparer la constitution. Lorsque cette dernière eut été acceptée, août 1831, il siégea de nouveau au Grand Conseil et représenta le canton de Vaud à la diète fédérale de 1832, mais refusa à deux reprises (10 mai 1832 et 15 septembre 1834) un poste de conseiller d'état. En 1835 il sortit de la vie publique pour diriger l'éducation de ses fils et vécut dès lors dans une profonde retraite jusqu'au jour de sa mort, arrivée le 9 février 1874.

On a de lui : 1. *Lettres sur l'indépendance du ministère public en matière de conclusions pénales*, Genève, broch. in-8, 1819; — 2. *Coup d'œil sur l'état actuel du ministère public dans le canton de Vaud*, Gen., broch. in-8, 1820; — 3. *Rapport de la Commission du Grand Conseil chargée de l'examen du préavis et rapport du Conseil d'état sur le projet d'acte fédéral, révisé et modifié*, Laus., in-8, 1833; — 4. *Instructions données par le Grand Conseil du canton de Vaud à sa députation à la Diète suisse sur le nouveau projet d'acte fédéral* (Laus., juillet 1833), in-8.

SOURCES : Etat civil de Gingins; — Chrétien évangélique, 1874, pag. 142; — Bulletins du Grand Conseil, 1831, 1833, 1834; — Nouvelliste vaudois, 1830: — Gazette vaudoise, 1831, 1832.

NIEDERER (*Jean*), l'un des collaborateurs de Pestalozzi qui ont le plus contribué à donner du relief à son institut d'Yverdon, était né en 1778 à Wolfhalden (canton d'Appenzell). Docteur en philosophie et pasteur à Sennwald, dans le Rheinthal, il s'appliqua avec un égal succès à l'étude de la théologie et de l'enseignement. Un vif désir de connaître la méthode de Pestalozzi l'engagea à quitter sa paroisse en 1805 pour venir auprès de ce célèbre pédagogue, qui venait de fonder l'institut d'Yverdon. Associé à son œuvre, à laquelle il imprima un caractère philosophique, il contribua puissamment par divers écrits à la vogue dont jouit alors cet établissement. Pestalozzi, sur lequel il exerça quelque temps une influence toute-puissante, le chargea de corriger et même de refondre plusieurs de ses ouvrages. Après son mariage avec M[lle] Rosette Kasthofer, 1813, Niederer prit avec sa femme la direction d'un pensionnat de jeunes filles, dépendant de l'institut d'Yverdon. Son collègue Schmid, avec lequel il était en lutte depuis de longues années, l'ayant emporté sur lui dans la confiance de leur maître, sa position devint intenable, de sorte qu'il se décida à se séparer de Pestalozzi. Il continua de diriger son institut de demoiselles à Yverdon, puis, dès 1838, à Genève, où il mourut en déc. 1843.

On a de lui : 1. *Grundsætze und Plan eines Blattes*, 1807; — 2. *Das Pestalozzische Institut an das Publikum*, Iferten, in-8, 1811. Avec préface de Pestalozzi; — 3. *Pestalozzi's Erziehungsunternehmungen im Verhæltniss zur Zeitcultur*, Stuttgard, 2 vol. in-8,

1812, 1813; — 4. *Das heilige Vermæchtniss des Lehrers an seine Gemeinde*, Iferten, in-8, 1813; — 5. *Schliessliche Rechtfertigung des Pestalozzi'schen Instituts gegen seine Verleumder durch Beantwortung der Fragen und Schmæhschrift des Herrn J.-H. Bremi*, Iferten, in-8, 1813; — 6. *Darstellung der Grundsætze der Niedererschen und Krüsischen Anstalten in Iferten*, Zurich, broch. in-8, 1824; — 7. *Pestalozzische Blætter für Menschen- und Volksbildung*, Aachen, 2 vol. in-8, 1828, 1829; — 8. *l'Education et la Démocratie en Suisse*, Vevey, in-8, 1841; — 9. *Briefe von 1797 bis 1803 an seinen Freund Tobler,* Genf, in-8, 1845. Ouvrage posthume publié par sa femme.

Rosette Niederer, née Kasthofer, femme du précédent, vit le jour à Berne en 1799. D'abord première maîtresse au pensionnat de jeunes filles fondé à Yverdon par Pestalozzi, elle en devint la directrice à l'époque de son mariage. (Commencement de 1813.) Cet établissement dut à ses qualités peu communes une grande prospérité. Devenu indépendant de l'institut Pestalozzi en 1817, il fut transporté à Genève en 1838, et fermé après la mort de M. Niederer.

Mme Rosette Niederer est l'auteur de quelques écrits intitulés : 1. *Blicke in das Wesen der weiblichen Erziehung für gebildete Mütter und Tœchter*, Berlin, in-8, 1828; — 2. *Tœchter-Bildungsanstalt zu Iferten,* Aarau, broch. in-8, 1836; — 3. *Dramatische Jugendspiele*, Aarau, 2 vol. in-8, 1838.

Sources : la Patrie, décembre 1843; — *R. de Guimps*, Histoire de Pestalozzi; — Nouvelle Biographie générale; — Revue encyclopédique, 1828; — *Dan.-Alex. Chavannes*, Exposé de la méthode de Pestalozzi, 1805.

NIEDERMEYER (*Louis*), habile compositeur de musique, né à Nyon le 27 avril 1802, était le fils d'un maître de piano, originaire de Bavière, marié et établi dans cette ville. Après lui avoir donné les premières notions de son art, son père l'envoya à Vienne, à l'âge de quinze ans, pour s'y perfectionner dans l'étude du piano et de la composition sous la direction des célèbres professeurs Moscheles et Forster. Il compléta son éducation musicale à Rome, sous les auspices de Fioravanti, et à Naples, sous Zingarelli. Ce fut dans cette ville qu'il publia en 1820 son premier opéra : *Il Reo per amore.* Encouragé par le succès qui accueillit cette œuvre dra-

matique, il composa l'année suivante sur les paroles de Lamartine une de ses plus charmantes mélodies, *le Lac*. En 1826 il se rendit à Paris où sa réputation l'avait déjà précédé. Là il manifesta son talent dans de bonnes compositions pour le piano et par un opéra en deux actes, *la Casa del Bosco*, qui, patronné par Rossini, fut joué au Théâtre italien en juillet 1828. Quoique très mélodieuse et pleine de caractère, cette œuvre musicale, dont le libretto était traduit de l'opéra-comique français, « Une Nuit dans la forêt, » n'eut que peu de succès. Découragé par les luttes pénibles qui marquent les débuts de tout compositeur, Niedermeyer renonça momentanément à la musique dramatique et partit, en 1833, pour Bruxelles, où il donna des leçons de piano dans l'institut Gaggia. En 1835 il revint se fixer définitivement à Paris et fit représenter le 3 mars 1837, au grand Opéra, *Stradella* (5 actes, paroles de MM. Emile Deschamps et Emilien Paccini). Cette composition, dont plusieurs morceaux, remarquables par l'expression et la mélodie, sont restés célèbres, ne jouit pas d'abord d'une grande faveur. Remise plus tard sur le théâtre, après avoir été réduite à trois actes, elle eut, sous cette nouvelle forme, l'honneur de nombreuses représentations. En décembre 1844 Niedermeyer donna *Marie Stuart*, opéra en cinq actes, qui contient une romance devenue populaire. Devenu l'année suivante chevalier de la Légion d'honneur, il se rendit en 1846 à Bologne, afin d'aider Rossini à arranger pour la scène française, sous le titre de « Robert Bruce, » son opéra la « Donna del Lago. » La dernière composition dramatique de Niedermeyer fut *la Fronde*, partition en cinq actes, avec paroles de Maquet et de J. Lacroix. Cette pièce, jouée à l'Opéra en mai 1853, ayant trompé ses espérances, il se décida à quitter le théâtre pour s'occuper de musique sacrée. Dans le but de former pour l'église des chanteurs, des maîtres de chapelle, des organistes, etc., il fonda vers le même temps à Paris une école de musique religieuse qui, subventionnée par l'état, s'est acquis un légitime renom. Il se livra aussi à de sérieux travaux sur l'accompagnement du chant grégorien, et publia, avec J. d'Ortigue, un *Traité d'accompagnement du plain-chant*, Paris, in-8, 1855. Avec le même collaborateur, il créa en 1856 un journal mensuel de musique, intitulé *la Maîtrise*, qu'il dirigea deux ans. Niedermeyer

avait commencé un travail sur *l'Accompagnement pour orgues* quand la mort l'enleva le 21 mars 1861.

Outre les compositions déjà citées, on a de cet artiste plusieurs messes pour le chant et l'orgue, des fantaisies pour piano, des airs variés sur des thèmes de Rossini, de Meyerbeer, etc., enfin de charmantes romances, telles que : *le Soir; — l'Isolement; — la Voix humaine; — l'Automne; — la Ronde du sabbat; — la Mer; — Oceanonox; — Puisqu'ici-bas toute âme; — la Noce de Léonore; — Il cinque Maggio; — Une Scène dans les Apennins; — le Poëte mourant; — l'Ame du purgatoire*, etc.

Sources : Revue suisse, 1861, pag. 242; — *Vapereau*, Dictionnaire des contemporains; — Nouvelle Biographie générale; — Gazette de Lausanne, 1821; — Nouvelliste vaudois, 1828.

NOBLET (*Jean*), fils de Mathieu Noblet, né à Genève en 1651, s'établit à Amsterdam, d'où il fit de nombreux voyages de commerce dans les pays les plus reculés du globe. Au mois de mai 1680 il écrivit au Conseil de sa ville natale qu'ayant découvert dans les mers d'Amérique trois îles désertes, dont il avait pris possession au nom de la république de Genève, il le suppliait de lui en donner l'investiture. Le Conseil, accordant aussitôt sa requête, lui envoya le 20 août des lettres patentes par lesquelles il lui cédait les dites îles en fief pur et simple avec le titre de comté, pour lui et ses descendants à perpétuité. En signe d'hommage, il exigea qu'une médaille d'or représentant les trois îles devait lui être présentée par Noblet dans un délai de deux ans à dater des présentes lettres, tandis que ses successeurs l'enverraient à leur avénement. Cette médaille n'arriva jamais et il ne fut dès lors plus question de ces îles.

Sources : Conservateur suisse, XIII; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — *Grenus*, Fragments, 20 août 1680; — *Picot*, Histoire de Genève, III, pag. 65 à 67.

NORMANDIE (*Jacob de*), jurisconsulte distingué, appartenait à une ancienne famille de Noyon (Picardie) qui s'était retirée pour cause de religion à Genève, dont elle avait acquis la bourgeoisie en 1551. Fils de Michel de Normandie et d'Anne Grenus, il naquit dans cette ville en 1649. Après avoir pris le grade de docteur en

droit, il se voua à la magistrature, et siégea au Conseil des Deux Cents dès 1675 et dans celui des Soixante dès 1676. Il fut dès lors secrétaire de justice en 1678, auditeur en 1680, châtelain de Peney en 1688, enfin officier au service de Guillaume III, roi d'Angleterre. En 1703, il fut élu au Petit Conseil de Genève. Ses talents en jurisprudence l'ayant, sur ces entrefaites, fait connaître du roi de Prusse, ce souverain l'appela l'année suivante à Berlin pour y régler les affaires de la succession du roi Guillaume et lui conféra à cette occasion le titre de conseiller privé. Jacob de Normandie mourut en 1713.

SOURCES : *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — *Haag*, la France protestante; — *Galiffe*, Notices généalogiques, II.

O

ODIER (*Louis*), célèbre médecin, fils d'Antoine Odier et de Louise de Villas, naquit à Genève le 17 mars 1748. Ayant achevé ses humanités dans sa ville natale, il fit ses études de médecine à Edimbourg avec tant de distinction qu'on le choisit, quoique étranger et encore sur les bancs de l'école, pour présider la Société de médecine de cette ville. Promu au doctorat en 1770, il séjourna encore deux ans à Edimbourg et retourna ensuite à Genève en s'arrêtant à Londres et à Paris, où il eut l'occasion d'observer en détail la petite vérole et les effets de l'inoculation. En 1773, il s'établit dans sa ville natale. Après avoir commencé sa réputation par un cours public de chimie, dans lequel il développa la théorie de la chaleur latente, récemment découverte par le chimiste écossais Black et encore peu connue sur le continent, il se voua avec beaucoup de succès à la pratique de la médecine qui lui doit plusieurs découvertes utiles, entre autres l'emploi de l'huile de ricin pour l'expulsion du ver solitaire, celui de l'oxyde de bismuth dans le traitement des crampes d'estomac. Avec le docteur Jean de Carro, il importa d'Angleterre et répandit sur le continent l'emploi du cow-pox, auquel il donna le nom de vaccine. Plus tard, il indiqua un moyen de distinguer avec précision la vraie vaccine de la fausse. Membre du Conseil des Deux Cents dès 1788, Odier fut

appelé pendant la révolution à siéger dans l'Assemblée nationale genevoise, 1er février 1793. Sous le régime français, 1799, il devint professeur honoraire de médecine à l'académie de Genève et donna en cette qualité des cours fort suivis. Il mourut d'une angine de poitrine le 13 avril 1817.

Ce médecin fut secrétaire du Consistoire de Genève, vice-président de la Société des arts de cette ville, correspondant de l'Institut de France, membre d'une foule de sociétés savantes genevoises et étrangères. On a de lui les écrits suivants : 1. *Epistola physiologica inauguralis de elementariis musicae sensationibus*, Edimb., in-8, 1770; — 2. *Pharmacopaea genevensis*, Genevae, in-8, 1780. En collaboration avec D. de la Roche et C.-G. Dunant; — 3. *Observations sur les morts apparentes*, trad. de l'anglais de J. Curry, Gen., in-8, an VIII; — 4. *Mémoire sur l'inoculation de la vaccine à Genève*, Genève, broch. in-8, 1800; — 5. *Observations sur la fièvre des prisons*, trad. de l'anglais, Gen., broch. in-8, 1801; — 6. *Instruction sur les moyens de purifier l'air et d'arrêter les progrès de la contagion au moyen des fumigations de gaz nitrique*, Gen., broch. in-8, 1801; — 7. *Cours ou Manuel de médecine pratique*, imprimé d'abord dans les vol. XX à XXIV de la Bibliothèque britannique (Sciences et Arts), puis à part, Genève, in-8, 1803; 2e édition augmentée, Paris et Genève, in-8, 1811; 3e édit., Gen., in-8, 1821; — 8. *Mémoire sur la vaccination*, Gen., broch. in-8, 1804; — 9. *Principes d'hygiène extraits du Code de santé et de longue vie de J. Sinclair*, Genève et Paris, in-8, 1810; 2e édition augmentée, Gen. et Paris, in-8, 1823; 3e édit., Gen., in-8, 1830; — 10. *Grammaire anglaise*, Gen. et Paris, in-12, 1817; — 11. *Diarium clinicum*, ms. Odier est aussi l'auteur de nombreux mémoires insérés dans le Journal de médecine, dans celui de Genève, dans les Mémoires de la Société de médecine de cette ville, dans ceux de la Société des arts et dans les Mémoires des savants étrangers de l'Institut.

Sources : *Prévost*, Notice sur la vie et les écrits de L. Odier; — Bibliothèque universelle (Sciences et Arts, 1817); — Biographie universelle.

ODIER (*Antoine*), neveu du précédent, fils de Jacques-Antoine Odier et de Marie Cazenove, naquit à Genève en 1766. Dans sa

jeunesse, il se rendit en France où il devint l'associé d'un de ses parents, qui fabriquait des toiles peintes et faisait le commerce des cotonnades de l'Inde. Etabli à Lorient au début de la révolution, il se fit reconnaître Français en vertu du décret du 15 décembre 1790, qui rendait cette qualité aux descendants des réfugiés protestants. Bientôt après on l'élut dans la municipalité de cette ville. Convaincu d'avoir participé aux troubles suscités par les Girondins en Normandie et en Bretagne, il fut détenu en prison jusque après le 9 thermidor. Ensuite il séjourna quelques années à Ostende, puis à Hambourg. Le blocus continental l'ayant, à son retour en France, contraint d'abandonner le commerce des étoffes de l'Inde, il agrandit sa fabrique de toiles peintes de Wesserling (vallée de Saint-Amarin), de manière à en faire promptement un des établissements les plus considérables du pays. Après avoir obtenu un siége au Tribunal de commerce et dans la Chambre de commerce de Paris, qu'il présida pendant onze ans, Odier devint censeur de la Banque de France, membre du Conseil supérieur du commerce (1819), député de la Seine à la Chambre des représentants (1827) et conseiller général de ce département (1831). Le roi Louis-Philippe l'éleva, en 1837, à la dignité de pair de France et le nomma, en 1846, chevalier de la Légion d'honneur. Quand la révolution de février 1848 l'eut éloigné de la vie publique, il appliqua avec succès son activité et ses talents administratifs à soutenir la Banque de France, menacée dans ses intérêts par les événements politiques. Après le coup d'état du 2 décembre 1851, il fit partie de la commission consultative chargée de préparer l'établissement de l'empire. Antoine Odier mourut en août 1853.

SOURCES : *Haag*, la France protestante; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises.

ODIER (*Pierre*), jurisconsulte distingué, fils de Jacques Odier et de Louise Vieusseux, né à Genève le 30 mars 1803, était neveu du précédent. Il fit preuve, dès son enfance, de rares facultés intellectuelles, et bien qu'une constitution maladive l'eût retardé dans ses premières études, il fut reçu docteur en droit et avocat en juillet 1828, à la suite de brillants examens. De retour à Genève, après un séjour de plusieurs mois en Angleterre, puis à Paris, il

s'offrit à donner des leçons particulières de droit. L'académie de cette ville le nomma, en 1831, professeur honoraire, en le chargeant d'enseigner les éléments du droit civil aux étudiants des deux premières années. En 1834, Odier entra au Conseil représentatif. Deux ans plus tard, à la mort de Bellot, il succéda à ce professeur dans la chaire de droit civil, qu'il desservit avec talent. Elu député à l'Assemblée constituante de 1841, il fut un des deux secrétaires de la commission chargée d'élaborer le projet de constitution. Ensuite il siégea au Grand Conseil jusqu'en 1846. Bien qu'il eût donné sa démission de professeur en mai 1846, il accepta de nouveau, l'année suivante, une chaire de droit qu'il occupa jusqu'à sa mort, 30 novembre 1859.

Pierre Odier fit partie de la direction de la bibliothèque publique de Genève. Il fut vice-président de la Société d'histoire et d'archéologie de cette ville et correspondant de l'Académie de législation de Toulouse. Le plus important de ses ouvrages est son *Traité du contrat de mariage ou du Régime des biens entre époux*, Genève, 3 vol. in-8, 1846, qui fait autorité dans la science du droit. On a encore de P. Odier : *Dissertation sur l'application des lois étrangères qui règlent la capacité de contracter*, Gen., broch. in-8, 1827; — *Examen de la théorie des garanties constitutionnelles par A. Cherbuliez*, Gen., broch. in-8, 1827; — *Leçons d'ouverture d'un cours d'introduction au droit civil*, Gen., broch. in-8, 1840, et dans la Bibliothèque universelle (février 1840); — *Des Systèmes hypothécaires, suivi du projet de loi sur les droits réels*, Gen., in-12, 1840. Ouvrage estimé dans lequel l'auteur compare les diverses législations, faisant ressortir la supériorité du système germanique basé sur le principe de la publicité et de la spécialité des hypothèques, et révélant les vices du système français. Odier entreprit aussi le catalogue raisonné des brochures genevoises qui parurent pendant les troubles du XVIII[e] siècle; il écrivit sous forme de journal l'histoire de la république de Genève de 1789 à 1798, et donna, avec MM. Mallet et Schaub, une 2[e] édition augmentée de la « Loi sur la procédure civile du canton de Genève, » suivie de « l'Exposé des motifs, » de P.-F. Bellot, Gen., in-8, 1837.

SOURCES : *Ch. Le Fort*, Notice sur Pierre Odier; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — Mémoires et documents de la Société d'histoire et

d'archéologie de Genève, 1860, pag. 327; — Bibliothèque universelle, XXXV. (3e série.)

OLIVETAN (*Pierre-Robert*), né à Noyon vers la fin du XVe siècle, fut considéré pendant longtemps, à tort, comme le premier traducteur de la Bible en langue française. On n'a, sur sa carrière, que très peu de renseignements. Uni à Calvin par des liens de parenté, ce fut lui, paraît-il, qui le rendit attentif aux controverses de Luther avec l'église de Rome. Après avoir, dès le mois de juin 1532, essayé de répandre les doctrines réformées à Genève, il accompagna Farel et Saunier au synode général des églises vaudoises du Piémont, tenu à Chanforans, le 12 septembre de la même année, et revint ensuite à Genève, où il fut précepteur des enfants de Jean Chautemps. Peu avant le jour de Pâques 1533, assistant à un prêche dans le couvent des dominicains, il osa interpeller le prédicateur, qui injuriait les luthériens. Cette imprudence lui eût coûté la vie si Claude Bernard, Jean Chautemps et d'autres citoyens ne l'eussent tiré des mains du peuple excité par les prêtres. Banni pour ce fait de la ville, Olivetan se fixa à Neuchâtel. Là, cédant aux pressantes instances d'Hilerme Cusemeth (G. Farel), de Céphas Chlorotes (P. Viret) et d'Antoine Almeutes (A. Saunier), il entreprit une version française de la Bible, décidée par le synode de Chanforans. Sa traduction, faite en une année, et qui a pour base celle de Le Fèvre d'Etaples (publiée à Anvers, 1528, 1529, 1532, 1534), comparée avec l'original hébreu et la version des Septante, fut publiée aux frais des Vaudois du Piémont, auxquels elle coûta 1500 écus d'or. Elle a pour titre : *la Bible, qui est toute la saincte Escripture, en laquelle sont contenus le Vieil Testament et le Nouveau, translatés en Françoys. Le Vieil de Lebrieu et le Nouveau du Grec. Aussi deux amples tables, l'une pour l'interprétation des propres noms; l'autre en forme d'indice pour trouver plusieurs sentences et matières*, Neufchâtel, Pierre de Wingle, in-folio, 1535; 2e édition retouchée et rééditée par Calvin, Genève, in-4, 1540. En tête de cet ouvrage se trouvent une « Epître » latine de Calvin « aux Empereurs, Rois, Princes et peuples soumis à l'empire du Christ, » une *Dédicace* d'Olivetan à l'église, une *Apologie* du translateur, enfin une *Adresse* au peuple de l'al-

liance de Sinaï. On a imprimé à part *le Nouveau Testament, c'est-à-dire la Nouvelle Alliance de notre Seigneur et seul Sauveur Jésus-Christ* (Zurich), petit in-8, 1539. Ayant achevé son travail, Olivetan partit pour l'Italie en traversant les Vallées du Piémont. Il mourut à Ferrare en 1538.

SOURCES : *Haag*, la France protestante; — Biographie universelle; — Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, I, X et XII; — *Roget*, les Suisses et Genève; — Semeur, IV.

OLIVIER (*Gabriel*), né vers l'année 1660, fut avocat dès 1683 et exerça plus tard les fonctions de châtelain de La-Sarra, puis de lieutenant-baillival de Romainmotier. Jurisconsulte très versé dans le droit de son pays, il l'éclaircit par un ouvrage très précieux qui parut sous ce titre : *Cours ou Explication du Coustumier du Pays de Vaud où on raporte les loix de Lausanne et où on traitte toutes les matières de droit en succint suivant l'ordre du Coustumier*, Lausanne, Gentil, in-4, 1708; 2e édit., Laus., in-8, 1798. Cette publication valut à son auteur le don gratuit de la bourgeoisie de Lausanne pour lui et ses descendants.

SOURCES : Revue suisse, 1842; — Préface de l'Explication du Coustumier.

OLIVIER (*Samuel*), généalogiste, né à Saint-Cierges, fut baptisé le 9 mai 1675. Promu au ministère évangélique, il fut suffragant à Baulmes en 1706, diacre à La-Sarra en 1707, pasteur à Bullet en 1708, enfin pasteur à Bercher, où il mourut en 1735. Olivier s'est occupé pendant le premier tiers du siècle dernier de savantes recherches généalogiques sur un grand nombre de familles vaudoises et françaises. Ce précieux travail, qui ne porte ni titre ni date et qui comprend trois volumes in-folio manuscrits, a été continué par son petit-fils Siméon Olivier. (Voy. ci-après.)

Siméon OLIVIER, fils de Samuel Olivier et d'Anne-Jeanne Rod, naquit le 7 septembre 1748. Ayant reçu l'imposition des mains en juillet 1775, il devint suffragant à Suchy le 24 juin 1785, diacre à Moudon le 24 mars 1790, second pasteur de Moudon et Syens le 28 septembre 1793. Appelé le 18 février 1801 à desservir la paroisse de Saint-Cierges et Chapelles, il la conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 18 novembre 1843. Ce pasteur a complété et con-

tinué le recueil de généalogies dû à son aïeul Samuel Olivier. On doit regretter qu'il n'ait point publié ce travail remarquable, qu'une clause de son testament empêche de sortir des mains de sa famille.

SOURCES : Notes dues à l'obligeance de M. L. Bettex, pasteur à Saint-Cierges; — Etat civil de Saint-Cierges.

OLIVIER (*Louis-Henri-Ferdinand d'*), fils de François-Louis Olivier, châtelain de La-Sarra, et de Susanne-Marguerite Croisier, naquit à La-Sarra le 19 septembre 1759. Quand il eut achevé sa philosophie à l'académie de Lausanne, 1779, il alla occuper une place de précepteur en Livonie, mais n'y resta que peu de temps. A son retour il s'arrêta à Dessau, où Basedow lui confia l'enseignement du français dans le célèbre institut qu'il avait fondé sous le nom de Philanthropin. C'est de cette époque que date sa liaison avec Matthisson et Spazier. La Philanthropin ayant cessé d'exister en 1793, Olivier fonda lui-même à Dessau un établissement d'éducation très important, mais auquel il renonça déjà en 1801. Huit ans après, en 1809, il ouvrit avec Tillich un nouveau pensionnat, qu'il abandonna bientôt entièrement à ce dernier. Après avoir fait des séjours en Suisse dans les années 1811, 1812 et 1813, il vint habiter Vienne, où ses enfants s'étaient établis. Ce fut là qu'il mourut le 31 mars 1815. Sur le désir de la princesse de Schwarzenberg, il fut enseveli dans la seigneurie de Worlick (Bohême). Son fils lui fit ériger un superbe monument gothique.

Olivier est l'auteur d'une méthode d'enseignement de la lecture, se rattachant à celles qui partent du principe que cet art repose sur la connaissance du son particulier à chaque lettre. Elle se distingue de la méthode de Stephan par une classification plus précise des éléments phonétiques, considérés comme sons fondamentaux, par la marche plus systématique des exercices préliminaires, etc. On lui reproche toutefois d'être trop compliquée pour servir avec fruit à l'instruction de l'enfance. Olivier a développé sa méthode dans plusieurs écrits qui ont rendu de signalés services à la phonétique en jetant un jour nouveau sur l'origine des sons, sur leur formation, leur valeur et leurs rapports respectifs. Son ouvrage principal est intitulé : *Orthœpographisches Elemen-*

tarwerk oder Lehrbuch über die in jeder Sprache anwendbare Kunst, recht sprechen, lesen und recht schreiben zu lehren. (Dessau 1804.)

SOURCES : Revue suisse, 1842; — Wigand's Conversations-Lexicon; — Conversations-Lexicon, Leipzig 1846.

OLIVIER (*Ferdinand d'*), peintre, fils du précédent, né à Dessau le 1er avril 1785, fit ses premières études dans l'institut fondé par son père. Des dispositions particulières pour la peinture l'engagèrent de bonne heure à renoncer à la carrière pédagogique pour se livrer entièrement à cet art, sous la direction du célèbre Kolbe. Il étudia pendant plusieurs années le paysage à Dresde, et prit successivement pour modèles le style de Cl. le Lorrain, de Giotto, enfin de N. Poussin, tout en conservant une certaine originalité. Déjà à cette époque il se fit remarquer par des productions très appréciées des connaisseurs. En 1811 la société politique dite le « Tugendbund » l'ayant chargé d'une mission secrète auprès des membres de l'association qui habitaient Paris, il profita de son séjour dans cette capitale pour perfectionner son talent à la vue des richesses artistiques qui y étaient réunies. Ferdinand d'Olivier vint ensuite habiter Vienne, où il eut de brillants succès. Ce fut de là qu'il parcourut les Alpes de Salzbourg, dont il peignit les principaux sites dans une série de sept tableaux, lithographiés en 1820 sous ce titre : *Die sieben Wochentage in Salzburg*. Etabli à Munich dès 1830, il fut nommé trois ans après secrétaire de l'Académie des beaux-arts de Bavière. Vers la fin de sa vie, il quitta le paysage pour représenter quelques scènes ayant trait à l'histoire des anciens Germains. F. d'Olivier mourut à Munich le 11 février 1841. Si les nombreuses compositions de cet artiste laissent généralement à désirer au point de vue du coloris, qui est trop obscur et trop peu vrai, elles rachètent toujours ce défaut par la correction du dessin, l'intelligence de la perspective et l'harmonie de la composition.

SOURCE : Revue suisse, 1842. — Conversations-Lexicon, Leipzig 1846.

OPTANDUS, évêque de Genève en 882, fut élu par le clergé et par le peuple, mais l'archevêque de Vienne, Oltramne, refusa de



le reconnaître sous prétexte qu'il n'avait été ni baptisé, ni élevé, ni ordonné dans l'église de Genève. L'empereur Charles le Gros écrivit en sa faveur au pape Jean VIII, qui lui accorda sa confirmation. Sans tenir le moindre compte de la décision pontificale, Oltramne fit saisir Optandus, qu'il jeta en prison après l'avoir dépouillé de ses biens. En même temps il mit un autre évêque sur le siége de Genève. Intervenant alors une seconde fois, Jean VIII ordonna non-seulement à Oltramne de remettre instantanément l'évêque légitime en possession de son évêché, mais aussi de venir rendre compte de ses actes au synode réuni à Rome, 24 septembre 882.

SOURCES : *Lullin* et *Le Fort*, Regeste genevois ; — *E. Mallet*, Mémoire historique sur l'élection des évêques de Genève ; — Gallia christiana.

ORGETORIX, né, croit-on, à Aventicum, était le plus riche et le plus illustre des Helvétiens. Il jouit d'une grande influence auprès de ses compatriotes, qui le mirent à la tête de leur confédération. Avec l'appui de la noblesse, il résolut de devenir leur roi et, afin d'arriver plus facilement au pouvoir suprême, il leur conseilla de quitter leur pays pour chercher en Gaule un pays plus fertile et plus chaud. Les Helvétiens se laissèrent aisément persuader et firent leurs préparatifs de départ, tandis qu'Orgetorix s'unissait par un traité d'alliance au chef séquanais Casticus et à l'Eduen Dumnorix, auquel il donna sa fille en mariage. Ses projets ambitieux ayant été découverts, il fut cité devant le peuple pour rendre compte de sa conduite. Il se présenta à l'audience entouré de sa famille, de ses amis et de ses clients, au nombre de plus de dix mille hommes, de sorte que les juges, intimidés, n'osèrent prononcer la sentence. Indignés de l'audace d'Orgetorix, les magistrats venaient d'inviter le peuple à prendre les armes contre ses partisans, lorsqu'il mourut subitement, l'an 60 avant J. C. On le soupçonna de s'être empoisonné. On croit que ce n'est pas à lui qu'il faut attribuer les médailles dites « d'Orgétorix » trouvées en diverses localités.

SOURCE : Commentaires de César, liv. Ier.

ORON (*Pierre d'*), cinquième fils de Rodolphe Ier, seigneur



d'Oron, coseigneur de Vevey, et de sa femme Alice, est mentionné dans les chartes dès 1240. Il fut successivement chanoine de Lausanne, doyen de Vevey, 1271, et évêque de Sion après la mort de Henri de Rarogne, 1274. Pierre d'Oron mourut le 13 février 1287, léguant toute sa fortune à son frère cadet Girard, qui était alors chantre de l'église de Lausanne et doyen de celle de Vevey.

SOURCES : Nécrologe de Lausanne; — Liste des évêques de Sion; — Avouerie de Vevey. (Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, XVIII.)

ORON (*Pierre d'*), fils de Pierre III, coseigneur de Vevey, et de sa femme Alix, devint chanoine, puis trésorier du chapitre de Lausanne, et fut élu évêque de ce diocèse au mois de décembre 1313, après Othon de Champvent. Il conclut, le 18 octobre 1316, avec le comte de Savoie, un traité d'association et de confédération par lequel il cédait à ce prince, sa vie durant, le droit d'établir à Lausanne un commissaire pour y juger certaines causes et pour y percevoir la moitié des dîmes et des échutes. La justice ne pouvait toutefois être rendue qu'avec le sceau de l'évêque. Ce prélat avait eu quelques contestations avec Louis de Savoie, seigneur de Vaud, au sujet de leurs juridictions respectives. Ces différends furent terminés par un accord dont on ignore la date précise, mais qu'on croit devoir placer vers 1316. Pierre d'Oron était d'une prodigalité extrême; il mourut chargé de dettes le 27 mars 1323.

Deux membres de la même famille furent baillis de Vaud pour les comtes de Savoie. Ce sont : 1° *Rodolphe IV* d'ORON, chevalier, seigneur d'ATTALENS dès le mois de janvier 1307, qui occupa cette haute dignité de 1335 à 1340 et testa en 1356; 2° son neveu *Aymon II* d'ORON, chevalier, seigneur de BOSSONENS dès 1333, bailli de Vaud de 1358 à 1359 et qui testa le 12 octobre 1375.

SOURCES : Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, VII (1re partie); — Nécrologe de la cathédrale de Lausanne; — *Gingins*, Avouerie de Vevey; — *Schmitt*, Histoire du diocèse de Lausanne.

P

PACHE (*Jean-Nicolas*), né à Paris en 1746 d'un père vaudois, fut précepteur des enfants du duc de Castries et dut à la protection de ce seigneur la place de premier secrétaire du département de la marine. Il fut ensuite attaché à l'intendance maritime de Toulon et devint munitionnaire général de la marine, puis, sous le ministère Necker, contrôleur des dépenses de la maison du roi. Cet emploi ne convenant pas à ses goûts, il le quitta en renonçant à ses pensions et vint habiter la Suisse. La mort de sa femme le ramena en France dans les premiers temps de la révolution, dont il embrassa la cause. Lors de sa nomination au ministère de l'intérieur, mars 1792, Roland choisit pour secrétaire Pache, dont il avait eu l'occasion d'apprécier les talents administratifs, la droiture et le patriotisme. Ce dernier passa bientôt après dans les bureaux de la guerre, où il rendit à Servan, alors ministre, des services importants. Rentré dans la vie privée quand Servan eut reçu sa démission, il déploya son activité dans les discussions des clubs et travailla aux succès du parti girondin. Après la journée du 10 août, Roland, redevenu ministre, lui demanda de reprendre le poste qu'il avait occupé auprès de lui; mais il déclina son offre. Il refusa aussi, vers la même époque, la place d'intendant général du garde-meuble et la fit donner à Restoul. De retour d'une mission dans les départements du midi, il fut placé le 28 octobre 1792 à la tête du ministère de la guerre, qu'il dirigea avec zèle et désintéressement, mais sans déployer l'énergie qui était indispensable dans les circonstances difficiles où se trouvait la France. S'étant ouvertement prononcé pour le parti de la Montagne, il se vit exposé aux attaques des Girondins, qui l'avaient soutenu jusqu'alors. Ceux-ci provoquèrent sa destitution, le 2 février 1793. Elu bientôt après maire de Paris en remplacement de Chambon, Pache contribua puissamment aux journées du 31 mai et du 2 juin, ainsi qu'à la chute de la Gironde. Ses rapports avec la faction dite des Hébertistes faillirent causer sa perte. Il fut destitué et mis en prison, d'où il ne

sortit qu'après la chute de Robespierre. Lorsqu'après le 9 thermidor le parti de la Gironde fut revenu au pouvoir, il fut en butte à de nouvelles attaques. Ses ennemis l'impliquèrent dans l'affaire Babeuf et le firent décréter d'accusation, mais le tribunal criminel d'Eure-et-Loir le déclara innocent. Ce jugement n'ayant pu le soustraire aux poursuites dont il était l'objet, il prit le parti de se retirer dans un domaine qu'il avait à Thym-le-Moutiers, près de Charleville (Ardennes), et consacra le reste de sa vie à la composition d'un grand ouvrage de métaphysique, qui n'a point été terminé. Il y mourut le 28 novembre 1823. On a de lui trois *Mémoires* apologétiques sur sa conduite pendant la révolution. Le général Dumouriez a publié sa « Correspondance avec Pache, ministre de la guerre, pendant la campagne de Belgique en 1792, » Paris, in-8, 1793; Paris, in-8, 1861.

SOURCES : Nouvelle Biographie générale; — Biographie universelle; — *Mme Roland*, Mémoires; — *Mahul*, Annuaire nécrolog., 1824; — *Thiers*, Histoire de la révolution.

PACTHOD (le comte *Marie-Michel*), général français, naquit à Carouge, près Genève, le 16 janvier 1764. D'abord auditeur des guerres en Sardaigne, 1786, il entra le 15 décembre 1792 au service de la République française, dans la légion des Allobroges, où il eut un avancement rapide. Il prit part en 1793 au siége de Toulon, fut ensuite employé dans l'armée des Pyrénées et devint, au commencement de 1795, adjudant général et commandant de place à Marseille. Ayant par son énergie promptement réprimé l'insurrection qui éclata parmi les ouvriers de Toulon le 24 mai de la même année et qui menaçait de s'étendre à Marseille, il reçut de la Convention le grade de général de brigade, tandis que les autorités de Marseille lui remettaient un sabre d'honneur avec cette inscription : « Les habitants de la ville de Marseille au général Pacthod, pour les avoir sauvés le 5 prairial, an III. » Après le 13 vendémiaire (5 octobre 1795), le parti révolutionnaire demanda sa mise en prison comme ayant favorisé les massacres des terroristes, mais cette réclamation n'eut pas de suite. Pacthod servit quelque temps dans l'armée des Alpes, puis dans celle du Rhin où il exerça, en 1798, les fonctions de commandant de Strasbourg

et se distingua, le 18 décembre 1800, au combat près de Nuremberg. Il passa plus tard dans les troupes qui occupaient la Hollande et fit, à la tête d'une brigade de la grande armée, les campagnes de 1805, 1806 et 1807, pendant lesquelles il fit preuve d'une valeur toute particulière au combat de Grevismühlen (4 novembre 1806), à la prise de Lubeck (7 novembre), aux batailles de Mohrungen et de Friedland (25 janvier et 14 juin 1807). Transféré de là en Espagne, il contribua puissamment par sa bravoure, sa présence d'esprit, la justesse et la promptitude de ses dispositions, à la victoire d'Espinosa (10 novembre 1808), où il emporta les positions du corps de La Romana et les conserva, malgré les attaques réitérées d'un ennemi plus nombreux. Fait général de division sur ce champ de bataille, il assista ensuite à la prise de Madrid (3 décembre 1808) et au combat d'Uclès (13 janvier 1809). Dans la campagne de 1809 en Autriche, il s'empara du fort de Malborghetto (18 mai) et combattit vaillamment à Raab (14 juin), puis à Wagram, où il fut grièvement blessé (6 juillet). Il participa activement à la prise de Lubeck et se couvrit de gloire à Hoyerswerda, en forçant huit mille Prussiens à déposer leurs armes (28 mai 1813). Après avoir assisté à Leipzig (16, 17, 18 octobre 1813) et à Hanau, où il reçut une nouvelle blessure (30 octobre), Pacthod soutint contre l'armée de Silésie, avec une seule division de gardes nationales, un combat héroïque à la Fère-Champenoise dans lequel il fut fait prisonnier. Louis XVIII étant monté sur le trône lui fit bon accueil, le décora de l'ordre de Saint-Louis, août 1814, et le nomma commandant de la 4e division militaire à Nancy. Pendant les Cent-jours, il fut appelé par Napoléon au commandement de la 13e division dans l'armée des Alpes, mais une ancienne blessure l'empêcha de prendre possession de ce poste. A la seconde Restauration il rentra au service du roi. Naturalisé Français le 14 août 1816, il fut appelé le 1er juillet 1818 à la charge d'inspecteur général d'infanterie. Il fut mis en retraite en 1827 et mourut au mois de mars 1830. Ce général avait été, sous l'empire, créé comte, commandeur de la Légion d'honneur (14 juin 1804) et grand officier de cet ordre (22 juillet 1813). Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Etoile, côté sud.

SOURCES : Biographie universelle ; — Nouvelle Biographie générale ; — Vic-

toires, conquêtes, etc., des Français, tom. XIII, XVI, XVII, XVIII, XIX, XXII, XXIII et XXVI; — *Gaullieur*, Notice sur Carouge, pag. 241 et suiv.; — Gazette de Lausanne, 1814.

PAHUD (*Charles-Ferdinand*), ministre et gouverneur général des Indes néerlandaises, naquit à la fin du XVIIIe siècle en Hollande où son père, originaire du village vaudois d'Ogens et ancien régent à Echallens, s'était établi et marié. Entré dès sa jeunesse dans le service civil des Pays-Bas, il dut à de grands talents administratifs un avancement assez rapide. Il était depuis quelques années secrétaire général des colonies, lorsqu'il fut nommé, le 30 octobre 1849, ministre de ce département. En novembre 1855, il quitta cette charge élevée pour celle de gouverneur général des Indes orientales, qu'il occupa jusqu'au mois d'octobre 1861. Mis alors en retraite, il mourut à la Haye le 31 août 1873.

C.-F. Pahud était grand-croix de l'ordre du Lion néerlandais et de l'ordre de la Belgique, grand officier de la Légion d'honneur, enfin chevalier de 1re classe des ordres de l'Aigle rouge de Prusse, de Sainte-Anne de Russie, de la Couronne de fer d'Autriche, etc.

SOURCES : Renseignements dus à M. E. Grisel, pasteur à Thierrens; — Annuaire des Deux Mondes, 1850, 1855, 1861; — Almanachs de Gotha, 1850 à 1861; — Gazette de Lausanne, 1873.

PALÉSIEUX (*Hugues de*), premier bailli de Vaud, était le second fils de Willerme, sire de Palésieux, et de sa femme Girez. Il apparaît dans les chartes dès 1231 et succéda à son père dans la seigneurie de Palésieux avant l'année 1247. Epoux de Jacobette, fille d'Anselme, mayor de Chexbres, il fut chargé vers l'année 1248, par sa belle-mère Agnès, d'exercer en son nom la majorie. Ayant hérité cette dernière en 1270, il réunit plus tard à elle le château de Glérolle et la majorie de Puidoux. Hugues de Palésieux avait prêté hommage de ses possessions au comte Pierre de Savoie le 19 mars 1254. Dès cette époque il fut un des serviteurs les plus fidèles de ce prince, qui l'éleva à la charge nouvellement créée de bailli de Vaud, 1263, le choisit pour un de ses exécuteurs testamentaires et lui légua la seigneurie de la Tour de Vevey, 1268. Le successeur du comte Pierre, Philippe de Savoie, le maintint dans ses fonctions de bailli jusqu'à la fin de ses jours, 1276, mais

lui reprit la seigneurie de la Tour, lui donnant en échange celle de Cudrefin.

SOURCES : *Martignier*, le Pays de Vaud et la Suisse romande; — *Martignier* et *de Crousaz*, Dictionnaire historique.

PALUD (*Louis de la*), second fils d'Amédée de la Palud, seigneur de Varembon, fut destiné dès son enfance à la carrière ecclésiastique et entra dans le monastère de Tournus, de l'ordre de Saint-Benoît. Devenu successivement chambrier, puis abbé du couvent d'Ambronay et abbé de Tournus, il assista en cette qualité au concile de Constance, 1414, puis au concile de Pavie, transféré à Sienne, 1423, enfin au concile de Bâle, 1431. Au mois de janvier de l'année suivante il fut nommé par cette dernière assemblée, ou, selon d'autres auteurs, par une minorité du chapitre, à l'évêché de Lausanne. Son élection ne fut pas sanctionnée par le pape Eugène IV, et ne fut reconnue dans son diocèse que par le monastère de Payerne, dont son parent Jean de la Palud était prieur. Après avoir contribué à la déposition d'Eugène IV, il remplit les fonctions de vice-camérier du conclave qui procéda à l'élection de Félix V, novembre 1439, et fit partie de l'ambassade qui lui offrit la tiare. Félix le créa cardinal, lui donna les prieurés de Prévésin et d'Anthouse et le nomma évêque de Maurienne lorsqu'il eut renoncé à l'évêché de Lausanne, février 1441. Ce fut sur le conseil de Louis de la Palud que ce pape renonça au pontificat. Nicolas V confirma les dignités de cet évêque et le nomma à l'archevêché de Tarentaise en 1451. Il mourut dans le château de Chamoux, en Maurienne, le 21 septembre 1451.

SOURCES : *Schmitt*, Histoire du diocèse de Lausanne: — *Martignier* et *de Crousaz*, Dictionnaire historique du canton de Vaud. (Art. Evêques.)

PANCHAUD (*Benjamin*), fils de Jean-François Panchaud, pasteur de Pomy et Cuarny, naquit vers l'année 1725. Destiné par son père à l'état ecclésiastique, il s'appliqua non-seulement à la théologie, mais encore aux sciences mathématiques, qu'il ne cessa de cultiver. Plus tard, il se lança avec ardeur dans le domaine de la métaphysique et faillit y perdre l'esprit, de sorte que quand il vint se fixer à Berlin en 1751, Formey lui donna le sage conseil



d'abandonner cette étude pour donner des leçons de grec. B. Panchaud mourut de la petite vérole à Berlin, en mars 1757, laissant un ouvrage remarquable intitulé : *Entretiens ou Leçons mathématiques sur la manière d'étudier cette science et sur ses principales utilités; avec les Eléments d'arithmétique et d'algèbre, rangés dans un nouvel ordre et démontrés sans calcul littéral*, Lausanne et Genève, 2 vol. in-12, 1743.

SOURCES : *Holzhalb*, Supplement zu dem allgemeinen helvetischen Lexicon, IV; — *Stradtmann*'s Neues gelehrtes Europa.

PASCHOUD (*Jean-François*), seigneur de DAILLENS, fils de Moïse Paschoud et d'Anthoina Cornuz, fut baptisé à Lutry le 7 janvier 1725. Il accompagna en 1754 le colonel Paul-Philippe Polier au service de la Compagnie des Indes orientales, et mérita bientôt par sa valeur et ses talents le grade d'officier dans l'artillerie. Le soubah du Bengale, Souraja Doula, ayant sur ces entrefaites déclaré la guerre aux Anglais, lord Clive vint, à la tête de deux mille Européens et de quatre mille cipayes, attaquer ses troupes dix fois plus nombreuses et les battit le 5 février 1757. Dans une seconde bataille livrée à Plassey le 23 juin 1757, Paschoud, auquel on avait confié le commandement de l'artillerie, détermina par l'habileté de ses manœuvres et la précision de son tir la défaite complète du soubah, qui se rendit à la merci des vainqueurs. Souraja Doula fut massacré le 2 juillet suivant dans le palais de Murchidabad; ses biens, confisqués, furent distribués à l'armée et Paschoud en obtint une large part. Revenu dans sa patrie en 1768, il y fit l'acquisition de la terre de Daillens, qu'il habita jusqu'à sa mort, arrivée le 28 janvier 1783. Cet officier possédait une riche collection d'objets rares, apportés des Indes.

SOURCES : Etat civil de Lutry et de Daillens; — Documents particuliers; — Feuille du canton de Vaud, 1831, pag. 52.

PAUL (*Jacques*), mécanicien distingué, fils de Nicolas Paul et de Marie Charton, naquit à Genève le 12 juillet 1733. Destiné par ses parents à l'état de potier d'étain, il en fit l'apprentissage avec une facilité surprenante, tout en se livrant dans ses loisirs à une étude approfondie du dessin et de la mécanique. A l'âge de dix-

huit ans, il se fit avantageusement connaître par l'invention et la fabrication des puissants appareils qui devaient transporter et élever les grands blocs de marbre destinés à la construction du portail de Saint-Pierre. De 1755 à 1757, employé à Paris dans une fabrique d'instruments de mathématiques, il profita de son séjour dans cette ville pour suivre le cours de physique donné par l'abbé Nollet. Il ouvrit ensuite à Genève un atelier d'outils d'horlogerie et se chargea d'exécuter pour le gouvernement une balance d'essai d'une précision remarquable. Vers le même temps le physicien De Luc lui confia la construction du baromètre portatif dont il était l'inventeur. Las des troubles continuels qui agitaient sa patrie, il la quitta bientôt et fonda à Montbéliard une fabrique de quadratures, qui devint florissante. En 1776 Jacques Paul vint de nouveau s'établir à Genève, où il s'occupa de la fabrication d'eaux minérales factices. Admis gratuitement au nombre des bourgeois le 26 juin 1776, il entra à la même époque dans la Société des arts. Le Conseil le chargea à diverses reprises d'inspecter les poids et mesures de la république et l'appela le 7 mars 1788 à la direction de la machine hydraulique, qu'il améliora notablement. Jacques Paul mourut à Genève le 1er octobre 1796. Ce fut lui qui rédigea le Journal de Genève du 4 août 1787 au 30 juillet 1791.

Nicolas Paul, mécanicien, fils du précédent et de Madeleine Boisdechêne, naquit le 1er février 1763 à Genève, où il est mort le 18 janvier 1806. Il suivit avec distinction la vocation de son père et s'associa à lui dès 1788. Le gouvernement genevois lui confia plusieurs fois l'inspection des poids et mesures et le nomma directeur de la machine hydraulique, en décembre 1796. Nicolas Paul fut l'inventeur d'une balance romaine destinée à peser des corps considérables avec une approximation d'un cent millième. Il a laissé un *Mémoire historique et descriptif de la machine hydraulique*, resté manuscrit.

Jean-Théodore Paul, fils du précédent, né en 1799 à Genève, où il est mort en 1837. Destiné à la profession de son père, il fit son apprentissage en Angleterre et à Paris. Ensuite il rentra à Genève, où il continua la fabrique d'eaux minérales factices créée par son grand-père, tout en s'occupant d'importants travaux de

mécanique. Il construisit entre autres trois bateaux à vapeur pour la navigation du Rhône. J.-Th. Paul chercha à doter Genève de l'éclairage au gaz, mais ses efforts furent inutiles. De concert avec son ami Viguet, il fonda dans cette ville la « Réunion des industriels, » société qui rendit d'utiles services en facilitant dans l'industrie la liaison de la pratique aux données de la théorie et l'échange mutuel des observations. Ce mécanicien faisait partie de la Société des arts.

SOURCES : *Th. Heyer*, Notice sur J. et N. Paul; — *de Candolle*, Discours prononcé à la Société des arts (Procès-verbaux, tom. III, pag. 187); — Journal littéraire de Lausanne, tom. VII, pag. 413; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises.

PAUTEX (*Benjamin*), grammairien, né en 1796 à Genève, fut dans sa jeunesse correcteur d'imprimerie. Plus tard il enseigna le français dans sa ville natale, puis à Paris, où il est mort en juin 1863. Pautex s'est acquis un honorable renom par des travaux judicieux sur le Dictionnaire de l'Académie française et par des vocabulaires, qui ont eu de nombreuses éditions. Il fut membre de la Société pour l'instruction élémentaire, de celle des méthodes d'enseignement, correspondant de la Société grammaticale et de l'Athénée des arts, sciences, belles-lettres et industrie de Paris.

On a de lui : 1. *Recueil de mots français, rangés par ordre des matières, à l'usage des commençants*, Genève, in-8, 1829; 2e édit., Gen., in-8, 1832; 8e édit., Paris, in-8, 1850; 16e édit., Paris, in-8, 1865; — 2. *Abrégé du Recueil de mots français, rangés par ordre des matières*, Genève, in-12, 1829; 10e édit., Paris, in-12, 1850; 20e édit., Paris, in-12, 1861; — 3. *Recueil de mots français, rangés par ordre alphabétique*, Genève, in-8, 1833; 6e édit., Paris, in-8, 1861; — 4. *Exercices sur l'Abrégé du Recueil de mots français*, Paris, in-12, 1849; — 5. *Remarques sur le Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, broch. in-12, 1856. Réunion d'articles qui avaient déjà paru dans divers journaux. Une seconde édition considérablement augmentée de cet ouvrage fut publiée sous ce titre: *Errata du Dictionnaire de l'Académie française ou Remarques critiques sur les irrégularités qu'il présente*, Paris, in-8, 1862.

SOURCES : *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — Catalogue général de la librairie française; — Biblioth. univ. (juill. 1868.)

PÉCOLAT (*Jean*) est connu par le procès criminel qui lui fut intenté en 1517 par l'évêque de Genève, Jean de Savoie. La principale raison de ce procès serait, d'après Bonivard, que deux ans auparavant Pécolat avait dit dans un festin, en parlant du prélat : « Non videbit dies Petri » (il ne verra pas les jours de Saint-Pierre [vingt-cinq ans d'épiscopat]). La suite de Jean de Savoie ayant été, sur ces entrefaites, empoisonnée par des pâtés faits avec du poisson gâté, on rapprocha de cet accident le propos tenu par Pécolat et on accusa ce dernier d'avoir voulu attenter à la vie de l'évêque. Cette anecdote est loin d'être prouvée. Il paraît actuellement certain qu'on donna pour prétexte de sa mise en jugement la part qu'il avait eue aux manifestations dirigées contre les officiers épiscopaux, mais que le principal but en était de lui extorquer des aveux compromettants pour Berthelier, dont il était l'ami. Arrêté à Presinges et enfermé au château de Thiez (Faucigny) (août à novembre 1517), il y subit un interrogatoire compliqué des plus cruelles tortures. La douleur lui arracha l'aveu que Berthelier et plusieurs compagnons se proposaient d'assassiner l'évêque. Sur la réclamation du conseil de Genève, on l'amena ensuite au château de l'Ile, où il fut jugé par les syndics, devant lesquels il rétracta comme mensongères ses précédentes dépositions. Réintégré sous la juridiction épiscopale et transféré au donjon de Peney, il se coupa la langue avec un rasoir, de crainte que la torture ne lui fît faire de nouvelles révélations. Ce dernier fait, cité par Bonivard, n'est mentionné dans aucun des documents qui nous restent de ce procès, de sorte que la plupart des historiens modernes sont d'accord pour le mettre en doute. L'archevêque de Vienne, instruit de cette affaire par un des frères de Pécolat, ordonna aussitôt à l'évêque de mettre celui-ci en liberté, 18 mars 1518. Cet ordre n'ayant pas eu d'effet, il frappa d'interdit le diocèse de Genève (27 mars), de sorte que le peuple, privé du service divin, se souleva, obligeant Jean de Savoie à relâcher son prisonnier, qu'on mit à l'abri de ses attaques au couvent des cordeliers de Rive, 30 mars 1518. Pécolat rentra dès lors dans l'obscurité.

SOURCES : *Roget*, les Suisses et Genève ; — *Bonivard*, Chroniques ; — *Spon*, Histoire de Genève.

PELLIS (*Marc-Antoine-Samuel-Henri* CONOD, dit), homme politique et historien vaudois, naquit à Romainmotier le 30 juin 1753. Après un assez long séjour en Hollande, il revint dans sa patrie habiter son fief de Sauveillame, dont il porta le nom selon l'usage de l'époque. Dès son retour, il appliqua tous ses efforts à détacher le Pays de Vaud de la domination bernoise. Menacé pour ce fait d'une arrestation, il parvint à s'enfuir à Bordeaux, à l'aide d'un acte de bourgeoisie que la commune des Clées lui avait délivré le 16 avril 1794, et dans lequel le nom de Conod était remplacé par celui de Pellis, qu'il a dès lors conservé. Le Directoire helvétique le nomma, le 21 décembre 1798, consul de commerce à Bordeaux. L'année suivante il s'établit en Suisse, où il entra au Conseil législatif helvétique le 28 mars 1801, puis au sénat le 28 octobre suivant. Dans ces deux conseils, il fit preuve d'une haute intelligence et d'un rare dévouement patriotique. En 1802 il fut un des députés vaudois à la Consulte suisse, réunie à Paris. Appelé, le 17 juin 1806, au poste d'intendant général des péages du canton de Vaud, il obtint en 1808 un siége au Grand Conseil. Il mourut le 7 mars de l'année suivante. Marc-Antoine Pellis avait, vers la fin du XVIIIe siècle, introduit en Suisse l'industrie cotonnière en fondant à Saint-Gall de superbes filatures. Son ouvrage intitulé : *Eléments de l'histoire de l'ancienne Helvétie et du canton de Vaud*, Lausanne, 2 parties in-8, 1806, a obtenu une médaille d'or du Petit Conseil vaudois.

SOURCES : Papiers de famille ; — Journal helvétique, 1801, 1802 ; — Journal suisse, 1806, 1808, 1809 ; — *Verdeil*, Histoire du canton de Vaud.

PELLIS (*Louis-Rodolphe*), fils du précédent, né sur le fief de Sauveillame près Vuillerens, le 2 mai 1791, fut baptisé sous le nom de Conod, que portait alors son père. Il prit plus tard celui de Pellis, obtint sous ce nom un diplôme de docteur en droit de l'université de Tubingue, en 1813, et exerça dès lors avec distinction à Lausanne la profession d'avocat. Devenu membre de l'Assemblée nationale du canton de Vaud en février 1831, il entra au mois d'août suivant dans le Grand Conseil, où il fut réélu à diverses reprises jusqu'en 1850. Louis Pellis fut professeur de droit à l'académie de Lausanne. Pendant le cours de sa carrière publique, il

prit constamment la défense de la souveraineté cantonale et des libertés religieuses, dans le sein du Grand Conseil et devant les tribunaux. De 1853 à 1866, il a été le rédacteur du *Journal des tribunaux vaudois*, Lausanne, 14 vol. in-8. Louis Pellis mourut à Lausanne le 21 mai 1871. On a de lui : *Du 18 décembre et de ses causes*, Lausanne, 10 janvier 1831.

SOURCE : Documents particuliers.

PERDONNET (*Jean-Albert-Vincent-Auguste*), célèbre ingénieur, était fils d'Alexandre-François-Vincent Perdonnet (agent de change à Paris, né à Vevey le 23 novembre 1758, mort à Lausanne le 4 mai 1850, avantageusement connu dans le canton de Vaud pour le patriotisme qu'il déploya à la révolution de 1798, ainsi que pour sa libéralité à l'égard de la ville de Vevey). Il naquit à Paris le 12 mars 1801, et étudia à l'institut d'Yverdon, au collége Sainte-Barbe, à Paris, puis à l'Ecole polytechnique de France. Devenu ingénieur civil en 1822, il alla en Allemagne visiter les mines de Freyberg et du Harz et séjourna ensuite en Angleterre. De retour dans sa ville natale, Perdonnet fut successivement professeur, puis directeur de l'Ecole centrale des arts et manufactures. Un des plus zélés promoteurs de l'introduction des chemins de fer en France, il donna en 1831 à l'Ecole centrale le premier cours fait dans ce pays sur leur établissement. Il contribua activement à la construction des premières voies ferrées, entre autres de la ligne Paris-Versailles (rive gauche), dont il a dirigé le matériel. Plus tard il entra dans le Conseil d'administration des chemins de fer de l'Est, dans celui de l'Ouest-Suisse et dans le Comité mixte du chemin de fer Guillaume-Luxembourg. C'est en grande partie à l'initiative de Perdonnet qu'est due la prospérité de l'Association polytechnique de Paris, destinée à populariser la science par des cours publics et par la création de bibliothèques populaires. Membre fondateur de cette société en 1830, il en devint le secrétaire en 1832, et fut élevé en 1835 à la présidence du Comité d'enseignement. La Société des ingénieurs civils de France l'élut pour son président honoraire. Après avoir obtenu la croix de chevalier de la Légion d'honneur le 15 août 1851, puis celle d'officier en septembre 1857, il fut créé comman-

deur de cet ordre le 7 septembre 1864. Perdonnet mourut à Cannes le 27 septembre 1867.

Cet ingénieur a publié les écrits suivants : 1. *Extraits d'un voyage en Allemagne*, Paris, in-8, 1826; — 2. *Notice sur le traitement au coke des minerais d'argent, de plomb et de cuivre à Freyberg*, Paris, broch. in-8, 1826; — 3. *Mémoire sur les chemins de fer à ornières*, Paris, in-8, 1826; 1830. En collaboration avec L. Coste; — 4. *Notes sur les hauts-fourneaux du Harz*, Paris, in-8, 1828; — 5. *Méthode à suivre pour l'exploitation des mines*, Paris, in-8, 1828; — 6. *Notice sur le gisement, mode d'exploitation et traitement métallurgique du minerai de zinc en Silésie et en Pologne*, Paris, in-8, 1828; — 7. *Moyens d'épuisement de l'eau dans les mines*, Paris, broch. in-8, 1828; — 8. *Méthode sur un procédé particulier d'affinage suivi dans le sud de la principauté de Galles*, Paris, in-8, 1830; — 9. *Mémoires métallurgiques sur le traitement des minerais de fer, d'étain et de plomb en Angleterre, faisant suite au Voyage métallurgique de MM. Dufrénoy et Elie de Beaumont*, Paris, in-8, avec atlas in-4, 1830. — 10. *Notices sur les chemins de fer*, Paris, in-8, 1832; — 11. *De l'histoire et de la nature de la propriété souterraine*, Paris, in-12, 1835; — 12. *Journal de l'industriel et du capitaliste*, Paris, 9 vol., 1836-1840. Avec Jules Burat et d'autres ingénieurs civils; — 13. *Voyage métallurgique en Angleterre par MM. Dufrénoy et Elie de Beaumont*, 2e édit. augmentée et rédigée avec le concours de MM. Coste et Perdonnet, Paris, 2 vol. in-8, avec atlas in-folio, 1837-1849; — 14. *Notes sur les chemins de fer anglais et belges*, broch. in-8, 1839, 1840; — 15. *Notices sur les chemins de fer*, Paris, in-8, 1839; — 16. *Portefeuille de l'ingénieur des chemins de fer*, Paris, 2 vol. in-8, avec atlas in-folio, 1843-1846. En collaboration avec C. Polonceau; — 17. *Discours à l'association polytechnique lors de la distribution des prix*, Paris, 9 broch. grand in-8, 1851, 1852, 1854, 1856, 1861-1864, 1866; — 18. *Traité élémentaire des chemins de fer*, Paris, 2 vol. in-8, 1855, 1856; 2e édit., 1858-1860; 3e édit. en 4 vol., 1865; — 19. *Nouveau Portefeuille de l'ingénieur des chemins de fer*, Paris, in-12, 1859. Avec C. Polonceau; — 20. *Deux lettres au sujet de l'emplacement de la gare de Genève*, Paris et Lausanne, 2 broch. in-8, 1855; — 21. *Notices*

générales sur les chemins de fer, Paris, in-12, 1859; — 22. *Camille Polonceau*, Paris, broch. in-8, 1860; — 23. *Auguste Perdonnet, bourgeois de Vevey, aux habitants de cette commune*, Paris, in-8, 1860; — 24. *Réplique à un simple citoyen*, Paris, broch. in-8, 1861 ; — 25. *Association polytechnique*. Conférences publiques et gratuites. Paris, broch. in-8, janvier 1864; — 26. *Notice sur Emile Vuigner, ingénieur civil*, Paris, in-8, 1866. On a encore de Perdonnet de nombreux articles dans le « Dictionnaire de l'industrie, » et autres recueils scientifiques.

SOURCES : le Petit Journal, 2 octobre 1867; — la Petite Presse, 13 octobre 1867; — *Vapereau*, Dictionnaire des contemporains; — le Moniteur, 6 octobre 1867; — l'Opinion nationale, 6 octobre 1867; — *Dumas*, Discours prononcé sur la tombe de M. Perdonnet.

PERDRIAU (*Jean*), théologien, fils d'Ami Perdriau et de Françoise Calandrini, naquit à Genève en 1712. Il fit ses études dans cette ville où il reçut l'imposition des mains en 1738. Devenu pasteur à Dardagny en 1746 et à Sacconex en 1753, il fut nommé en 1756 membre de la vénérable Compagnie et professeur de belles-lettres à l'académie de Genève. Après avoir occupé de 1764 à 1770 la charge de recteur dans cet établissement, il le quitta avec le titre de professeur émérite pour exercer les fonctions pastorales dans l'église de Saint-Pierre. Jean Perdriau mourut à Genève en 1786. On a de lui : 1. *Eloge historique de Firmin Abauzit*, Genève, in-8, 1767; — 2. *Eloge historique de François de Roches*, Gen., in-8, 1769; — 3. *Sermon pour la réception de catéchumènes*, Gen., broch. in-8, 1769; — 4. *Sermon à l'occasion de la grêle du 4 septembre*, Gen., broch. in-8, 1770; — 5. *Sermon sur la consolation des affligés*, Gen., broch. in-8, 1770; — 6. *Sermon sur les devoirs des gens de la ville pendant leur séjour à la campagne*, Gen., broch. in-8, 1772; — 7. *Sermon sur Prov. XII, 4*, Gen., broch. in-8, 1772; — 8. *Artis criticae specimen*, Gen., in-4, 1774; — 9. *Dissertatio de gente togata*, Gen., in-8, 1774; — 10. *Carmen semi-seculare oblatum Jac. Verneto*, Gen., in-4, 1780; — 11. *Eloge historique de feu Ab.-L. Décoppet, pasteur d'Aigle*, Vevey, broch. in-8, 1785.

SOURCES : *Senebier*, Histoire littéraire de Genève; — *Haag*, la France protestante; — *Bridel*, Conservateur suisse, VIII; — *Archinard*, Genève ecclésiastique.

PEREY (*Henri-Louis-Emmanuel*), médecin vaudois, fils de Jean Pierre Perey et de Louise Eternod, naquit à Poliez-le-Grand le 18 juillet 1769. Destiné par ses parents au ministère ecclésiastique, il préféra étudier la médecine et reçut à Pavie le grade de docteur. Après s'être perfectionné dans la pratique de son art à Lyon et à Paris, il vint, en 1796, l'exercer à Orbe. En 1803 il s'établit à Lausanne, d'où sa réputation ne tarda pas à franchir les limites de son pays. Le gouvernement vaudois le nomma au Conseil de santé et lui confia, en 1808, les fonctions de médecin de l'hôpital cantonal, qu'il conserva jusqu'en 1825. Au commencement de 1811, envoyé à Villars-le-Terroir pour y diriger le traitement d'une fièvre maligne, il s'acquitta de sa tâche avec tant de zèle et de dévouement que le Petit Conseil, dans sa séance du 4 septembre suivant, résolut de l'en récompenser par le don d'une médaille d'or d'utilité publique. Le docteur Perey occupa la vice-présidence du Conseil de santé de 1831 à sa mort, survenue le 30 avril 1834. On a de lui : 1. *Observations sur les fièvres nerveuses, tant simples que compliquées, qui règnent fréquemment dans le canton de Vaud*, Lausanne, in-8, 1811 ; 2e édition, Laus., in-8, 1812 ; — 2. *Observations sur le croup, sur les caractères distinctifs de cette maladie et sur son traitement*, Laus., in-8, 1811.

SOURCES : Actes de la Société helvétique des sciences naturelles, 1834 ; — Gazette de Lausanne, 1811 ; — Etat civil de Lausanne. (Registre des décès.)

PERRIN (*Ami*), magistrat, membre du Conseil des Deux Cents de Genève dès 1527, fut converti à la réforme par Farel pendant son premier séjour dans cette ville. Un des quatre citoyens qui accompagnèrent ce ministre quand il dut quitter le territoire genevois, septembre 1532, il eut aussi le courage de donner asile à Fromment après le sermon du Molard, 1er janvier 1533. Plus tard il se porta à de nombreux excès contre le parti catholique, pillant les églises, brisant les images, etc. En 1535 il entra au Conseil des Soixante et devint auditeur en 1536, conseiller d'état en 1538. Les rapports affectueux qui l'unissaient à Calvin engagèrent le conseil de l'envoyer à Strasbourg pour solliciter le retour du réformateur exilé, 1541. Cette liaison fut peu durable. Enflés de l'immense crédit dont Perrin jouissait parmi le peuple et dans

les conseils, sa femme et son beau-père se signalèrent par de nombreuses infractions aux ordonnances du Consistoire. Après une longue impunité, le conseil ordonna leur arrestation. Perrin qui protesta avec insolence contre cet acte, fut lui-même mis plusieurs jours en prison, puis condamné à être destitué de ses emplois pour avoir tenu des propos séditieux et pour avoir porté atteinte à la liberté de la cité en sollicitant du roi de France le commandement de deux cents chevau-légers qui devaient être cantonnés à Genève à la solde du roi, 1547. Cette humiliation excita en lui une haine profonde pour Calvin et les ministres. Entré dans le parti des Libertins, il fut en 1548 rétabli par eux dans sa place de conseiller et dans celle de capitaine général, qu'il avait obtenue en 1544. Déjà syndic en 1545, il se fit réélire à cette charge en 1549 et en 1553. L'année suivante il fut un des chefs libertins qui s'opposèrent à ce qu'on donnât la bourgeoisie aux réfugiés français. Le gouvernement n'ayant point adopté leur manière de voir, ils provoquèrent, le 15 mai 1555, une émeute qui fut apaisée le jour même sans effusion de sang. A la suite de cette affaire, Perrin quitta Genève avec les principaux de son parti, tandis que le conseil le condamnait par contumace à la peine capitale après avoir eu préalablement la main coupée, 10 juin. Ce magistrat avait été envoyé de Genève à Paris pour tâcher de recouvrer le mandement de Thiez, 1544, 1547, 1552; il le fut aussi à Berne pour chercher à faire recevoir Genève dans l'alliance des ligues suisses, 1545 et 1549.

SOURCES : *Roget*, les Suisses et Genève; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — *Spon*, Histoire de Genève; — *Picot*, Histoire de Genève.

PERRONET (*Jean-Rodolphe*), célèbre ingénieur des ponts et chaussées, fils d'un bourgeois de Vevey officier au service de France, naquit à Suresnes près Paris le 8 octobre 1708. Neveu de Jean-Pierre de Crousaz, il manifesta comme lui un talent précoce pour les mathématiques. Le maréchal de Berchiny lui conseilla d'entrer dans le génie militaire, mais son père étant mort sans laisser de fortune, il se vit obligé de choisir une vocation plus lucrative et résolut de se livrer à l'étude de l'architecture. En 1725 il entra dans les bureaux de l'architecte de la ville de Paris,

Debeausire, qui, malgré sa jeunesse, le chargea aussitôt de diriger la construction du grand égout et du trottoir en encorbellement du quai Pelletier. Perronet passa en 1745 dans le corps des ponts et chaussées, où il fut inspecteur, puis ingénieur en chef de la généralité d'Alençon. Lorsque le ministre Trudaine eut fondé à Paris l'Ecole des ponts et chaussées, 1747, il en confia la direction à Perronet, qui reçut en même temps le titre d'inspecteur général, puis bientôt après celui de premier ingénieur des ponts et chaussées de France. La nouvelle école dut à ses talents un haut degré de prospérité. Nommé en 1757 aux fonctions d'inspecteur général des salines de France, qu'il conserva jusqu'en 1786, Perronet obtint l'ordre de Saint-Michel en 1764. L'année suivante il fut admis à l'Académie des sciences et deux ans plus tard à l'Académie royale d'architecture. La Société royale de Londres, les Académies de Berlin, de Saint-Pétersbourg, de Stockholm, etc., tinrent à honneur de le compter parmi leurs membres associés; la Société des arts de Londres plaça son buste dans la salle de ses séances. Cet ingénieur se fit aimer de ses collègues et de ses élèves. Désirant lui donner un témoignage public de son affection et de sa reconnaissance, le corps des ponts et chaussées fit, en 1778, exécuter son buste en marbre avec cette inscription : « Patri carissimo familia, » et lui en fit hommage. Perronet légua ce présent à l'Ecole avec sa bibliothèque et ses modèles. Dans les dernières années de sa vie, il habita un pavillon de la place de la Concorde, qui porte encore son nom. Il mourut à Paris le 27 février 1794.

Parmi les grands travaux dont il fut chargé, nous citerons la construction et l'amélioration d'une quantité de routes dans la généralité de Paris, la création du canal de Bourgogne et l'exécution des ponts d'Orléans (1750-1760), de Mantes (1757-1765), de Trilport (1758-1764), Saint-Edme à Nogent (1766-1769), des Fontaines (1770, 1771), de Biais Bicheret (1768-1774), de Château-Thierry (1765-1786), de Sainte-Maxence (1774-1785), de Brunoy (1784-1787), de Rosoy (1786, 1787), enfin de la Concorde à Paris. (1787-1792.) On lui doit des plans de navigation pour la Loire (de Nantes à Paimbœuf) et pour l'Yvette, dont il voulait amener les eaux à Paris, ainsi que les projets des ponts de Melun, de la Sal-

pétrière, de la Saône à Lyon, de Moret sur Loing, de Pontoise, de la Néva à Saint-Pétersbourg. Perronet a aussi inventé quelques machines utiles, entre autres : une drague en forme de mâchoire, mue verticalement par deux cordages; une planchette qui porte un crayon mesurant exactement les angles au moyen d'une alidade mobile; une double pompe à mouvement continu; un tombereau prismatique inversable, qui se décharge de lui-même et qui lui doit son nom; des scies à receper les pilotis sous l'eau; un odomètre pour les épuisements.

Voici la liste de ses écrits : 1. *Mémoire sur le cintrement et le décintrement des ponts et sur les différents mouvements que prennent les voûtes pendant leur construction* (Recueil de l'Académie des sciences, 1773), à part, Paris, in-4, 1809; — 2. *Sur les Différentes Méthodes pour fonder les ouvrages en maçonnerie dans l'eau*, 1775; — 3. *Mémoire sur les moyens de conduire à Paris une partie des eaux des rivières de l'Yvette et de la Bièvre*, Paris, in-4, 1776; — 4. *Sur la Réduction et l'Epaisseur des piles et sur la Courbure qu'il convient de donner aux voûtes*, 1777; — 5. *Mémoire sur les pieux et pilotis*, 1779; — 6. *Mémoires sur les cintres de pont; sur l'éboulement qui arrive quelquefois à des portions de montagne*, 1780; — 7. *Description des projets et de la construction des ponts de Neuilly, de Mantes, d'Orléans et autres; du projet du canal de Bourgogne*, etc., Paris, 2 vol. grand in-fol., 1782; 2e édition, Paris, 2 vol. in-fol., 1788; *Supplément* à cet ouvrage, Paris, in-fol., 1789; — 8. *Mémoire sur les moyens à employer pour construire de grandes arches de pierre jusqu'à cinq cents pieds d'ouverture*, Paris, in-4, 1793; — 9. *Mémoire sur une nouvelle manière d'appliquer les chevaux au mouvement de machines en y employant de plus leur poids et celui du conducteur*, nouvelle édition, Paris, in-4, 1834. Perronet a fait des rapports sur les ports de Cherbourg, du Havre, de Dunkerque, de Toulon, sur la manufacture de Sèvres, sur la fonderie de canons de l'île d'Inderet, etc.

SOURCES : *Lesage*, Eloge de Perronet; — *Bertrand*, Notice sur Perronet; — Nouvelle Biographie générale; — Biographie universelle.

PERROT (*Charles*), ministre de l'Evangile, fils d'Emile Perrot, conseiller au parlement de Paris, naquit vers 1541. Après avoir,

paraît-il, passé quelques années dans un couvent, il se convertit à la religion protestante et vint s'établir à Genève, dont le Consistoire lui donna le poste de pasteur à Moëns (Pays de Gex) le 10 novembre 1564. Devenu pasteur à la ville en 1567, il reçut à cette occasion les droits de bourgeoisie. En 1570 on l'appela à la charge de recteur de l'académie de Genève, quoiqu'il n'appartînt point encore à cet établissement. Deux ans après, il fut nommé lecteur en théologie. Chargé le 16 octobre 1573 d'examiner et, avec l'aide de Th. de Bèze, de compléter les manuscrits laissés par Calvin, il tira de ces matériaux les « Epistolae et Responsa » publiées en 1575; 2e édition augmentée, 1576. Cette tâche achevée, il s'occupa de la révision et de la correction des règlements officiels sur le collége et l'académie. (« Leges academicae » de Calvin.) Une santé maladive le força de quitter les fonctions pastorales le 1er février 1580. Son état s'étant toutefois amélioré, il consentit en 1586 à remplacer dans l'enseignement de la théologie Th. de Bèze et A. de La Faye, envoyés au synode de Montbéliard. L'année suivante il entra dans la commission qui devait préparer une préface pour la version qu'on faisait de la Bible. Réélu recteur en 1588 et en 1590, il mourut le 15 octobre 1608.

Prédicateur savant et éloquent, Ch. Perrot se distingua de ses collègues par des principes de large tolérance qui le portèrent à désirer un rapprochement entre les églises calviniste et romaine. Ses doctrines ayant éveillé la défiance du Conseil et du Consistoire, ceux-ci soumirent après sa mort à une sévère censure ses ouvrages, restés manuscrits et aujourd'hui perdus. Nous citerons parmi ces écrits des traités intitulés : *De Extremis in ecclesia vitandis*, *Adagia sacra* et *le Mesnage de la foi*, une brochure contenant diverses dissertations, une *Bible grecque* accompagnée de notes, enfin des *Annotations sur le catéchisme*. La collection Dupuy renferme des *Observations de Perrot sur la réponse de Du Jon à Haren* (vol. 268) et des lettres sur divers sujets (vol. 477 et 499).

SOURCES : Mémoires et documents de la Société d'histoire de Genève, XI; — *Haag*, la France protestante.

PESCHIER (*Joseph*), né à Genève en 1744, fut consacré au ministère évangélique en 1770 et devint pasteur à Cartigny en 1775,

à Genève en 1784. Pendant les troubles de 1782, il se distingua par un trait de courage. Une troupe d'hommes armés ayant surpris le poste de la porte Neuve, se disposait à fusiller son chef, le capitaine Decombes, quand Peschier, qui se trouvait présent, l'entoura de ses bras en prononçant ces paroles : « Tirez maintenant et faites deux victimes. » Cet acte imposa aux insurgés qui baissèrent leurs armes. Peschier siégea comme membre suppléant dans l'Assemblée nationale dès février 1793. Destitué l'année suivante de ses fonctions pastorales par le parti révolutionnaire, il fut rappelé bientôt après au poste de Cartigny, qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée en 1808. Il est l'auteur d'une dissertation : *De ortu mundi, juxta Mosem*, Gen., broch. in-8, 1770.

SOURCES : *Lutz*, Moderne Biographien berühmter Schweizer; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — *Archinard*, Genève ecclésiastique.

PESCHIER (*Jacques-François-Louis*), théologien, astronome et mathématicien, parent du précédent, naquit en 1758 à Genève où il fit toutes ses études. Il donna de bonne heure des preuves multipliées de son talent pour les sciences exactes, de sorte qu'en 1785 le professeur Bertrand le choisit pour l'aider dans un immense travail, dont le but était de résoudre les équations générales du cinquième degré ou de démontrer l'impossibilité de leur résolution. Les résultats de leurs calculs ne furent point satisfaisants. Sans renoncer tout à fait aux mathématiques, Péschier se voua au ministère de l'Evangile et fut nommé pasteur à Cologny le 15 février 1793. Devenu professeur suppléant dans la Faculté des sciences de Genève, 1802, il y enseigna tour à tour la physique, la philosophie et les mathématiques. Plus tard il cumula les fonctions d'inspecteur de l'académie, de professeur de morale évangélique et de pasteur catéchiste à Genève. Ayant résigné sa place de professeur en 1824 et celle de pasteur en 1831, il mourut d'une longue maladie le 26 décembre 1831.

Peschier se distingua par sa piété vive et sincère et par son érudition. On lui reproche d'avoir embrassé dans ses études un champ trop vaste pour pouvoir bien l'approfondir. Il est l'auteur d'une thèse intitulée *De trajectione Maris Rubri*, Genevae, broch. in-8, 1780; réimprimée dans le Musaeum Haganum, historico-philolo-

gico-theologicum. (Tom. IV, pars II.) La Bibliothèque britannique contient une *Lettre* de Peschier *sur la théorie du mouvement diurne de la terre, du professeur Wood.* (Tom. XLVII.)

SOURCES : *De Candolle*, Rapport sur l'instruction publique de Genève, 1832; — Archives du christianisme, 1832; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — *H. de Goltz*, Genève religieuse; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève, III.

PESCHIER (*Jacques*), de la famille des précédents, naquit en 1769 à Genève, où il est mort le 20 janvier 1832. Docteur en pharmacie dès 1795, il exerça cet art dans sa ville natale et se fit quelque renom par un grand nombre d'analyses chimiques végétales et minérales, par de nouveaux procédés pour reconnaître la falsification de diverses substances, enfin par un mémoire *sur la Décomposition du gypse par les feuilles des plantes prairiales*, travail qui a fixé sur lui l'attention de l'Institut de France. Ce pharmacien fut un membre actif de la Société des arts, de celle de physique et d'histoire naturelle de Genève et de la Société helvétique des sciences naturelles.

Son frère *Jean* PESCHIER, né en 1774, fut reçu docteur en médecine à Edimbourg en 1797. Après avoir quelque temps voyagé, il s'établit dans sa ville natale, où il s'occupa non-seulement des devoirs de sa profession, mais composa aussi différents mémoires de médecine et d'économie domestique. Médecin externe de l'hôpital de Genève, il rendit en cette qualité de grands services, surtout lors de l'épidémie du typhus en 1814. Vers la fin de cette année il entra au Conseil représentatif. Secrétaire de la Faculté de médecine, le docteur Peschier fit aussi partie de la Société médico-chirurgicale, de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, de la Société helvétique des sciences naturelles, etc. On a de lui plusieurs articles dans la Bibliothèque britannique [univ.] (sciences et arts et médecine), une thèse : *De irritabilitate animalium et vegetabilium*, Edimb., in-8, 1797, enfin un traité : *De l'Art de faire le pain*, traduit de l'anglais d'Edlin, Gen., broch. in-8, 1811.

SOURCES : Actes de la Société helvétique des sciences naturelles, 1832; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — Mémoires de la Société de physique de Genève (Préface, tom. V); — *De Candolle*, Rapport sur l'instruction publique à Genève, 1832.

PESMES DE SAINT-SAPHORIN (*François-Louis de*), militaire et diplomate distingué, naquit à Saint-Saphorin sur Morges en février 1668. Il débuta dans la carrière des armes en Hollande et passa de là en Autriche, où l'empereur Léopold le nomma successivement colonel d'infanterie, 1696, vice-amiral de la flottille du Danube, 1697, puis quartier-maître général, 28 septembre 1705. Après avoir, sous le prince Eugène, guerroyé quelque temps contre les Turcs, il fut chargé par le cabinet de Vienne de missions difficiles, qu'il remplit de manière à mériter une place parmi les diplomates les plus habiles de son temps. Envoyé en 1703 auprès des cantons protestants de la Suisse, il consacra tous ses efforts à détruire l'influence que Louis XIV y avait acquise, et réussit non-seulement à obtenir d'eux pour l'Autriche les régiments d'Erlach et de Niederœst, mais aussi à les séparer de la politique française. Vers la fin de la même année, il contribua puissamment à la conclusion du traité d'alliance entre l'empereur et le duc de Savoie. Ce fut lui qui, en 1704, engagea les cantons à réclamer de la France la neutralité du Chablais et du Faucigny. Pendant les négociations relatives à la succession de Neuchâtel, il appuya de son crédit et de son expérience les prétentions du roi de Prusse, qu'il sut faire triompher de ses compétiteurs, 3 novembre 1707. Ce monarque récompensa généreusement ce service, et la ville de Neuchâtel, reconnaissante, lui accorda sa bourgeoisie. A la même époque, Saint-Saphorin proposa aux puissances ennemies de la France de lui enlever la Franche-Comté pour la replacer sous la suzeraineté de l'Espagne autrichienne. Bien qu'approuvé par l'Angleterre et le duc de Savoie, son plan échoua devant la résistance des Suisses qui ne voulaient à aucun prix sortir de leur neutralité. Il renouvela plus tard sa proposition au congrès de la Haye (1709) et la vit adoptée par les alliés, mais la défaite de Mercy en empêcha l'exécution. Le 21 juin 1712, le général de Saint-Saphorin signa au nom de la république de Berne un traité d'alliance offensive et défensive avec les Etats-généraux des Provinces-unies. A son retour en Suisse, il fut l'un des principaux négociateurs de la paix d'Aarau, entre les cantons protestants et les cantons catholiques. (15 août 1712.) Deux ans après il conclut comme député de Berne un traité de capitulation pour les troupes bernoises au service de

Hollande. En 1716 il entra, avec l'autorisation de l'empereur Charles VI, dans l'armée britannique où il reçut le grade de lieutenant général. Le roi Georges Ier l'appela aussitôt aux fonctions de ministre d'Angleterre auprès du Corps helvétique, mais les cantons catholiques ne voulurent point le reconnaître. Berne elle-même, oubliant ses anciens services, refusa de recevoir ses lettres de créance, « jugeant que le titre d'ambassadeur d'un monarque étranger, en Suisse, était incompatible avec celui de sujet et vassal des seigneurs de Berne. » La cour de Londres, qui faisait le plus grand cas des talents diplomatiques de Saint-Saphorin, le dédommagea de cette humiliation en le nommant son ambassadeur à Vienne, 1718. Il occupa ce poste pendant six ans, luttant toujours avec énergie contre les prétentions de la France. Retiré ensuite à Saint-Saphorin, dont il fit rebâtir le château vers 1725, il y mourut le 16 juillet 1737.

On a du général de Pesme de Saint-Saphorin : 1. *le Traité de défense fait avec les Hollandais en 1712*, in-8, 1738 et 1764; — 2. *Lettre adressée au prince de Salm, ministre de l'empereur*, en français et en allemand, Berne 1768; — 3. *Lettre écrite à M. le comte de Marsay le 21 octobre 1734*, Genève, in-4. Il est encore l'auteur de *Mémoires historiques* et d'une précieuse *Correspondance* relative à ses négociations. Ces derniers ouvrages, restés manuscrits, sont actuellement conservés dans les archives de la famille de Mestral.

SOURCES : *May*, Histoire militaire de la Suisse ; — *Girard*, Histoire abrégée des officiers suisses; — *Verdeil*, Histoire du canton de Vaud ; — Histoire de la Confédération suisse (Vulliemin, XIII); — *Holzhalb*, Supplément ; — *Martignier* et *de Crousaz*, Dictionnaire historique.

PESTALOZZI (*Henri*), célèbre chef d'institution, appartient exclusivement à la Suisse allemande par sa famille, sa naissance, son éducation et ses écrits, mais mérite une mention dans ce recueil pour avoir fondé et dirigé pendant plus de vingt ans un institut très renommé à Yverdon. Nous nous restreindrons toutefois aux dates les plus importantes de sa vie, en renvoyant pour de plus amples détails et pour la liste de ses ouvrages à l'excellent travail de M. R. de Guimps, intitulé « Histoire de Pestalozzi. »

Fils de Jean-Baptiste Pestalozzi et de Susanne Hotz, cet éducateur distingué naquit à Zurich le 12 janvier 1746. Il dut sa première éducation à sa mère qui développa à un haut degré les sentiments de son cœur. Après avoir commencé l'étude de la théologie, puis celle du droit, il se voua à l'agriculture et fit l'acquisition du domaine de Neuhof près de Birr (Argovie) en automne 1768. Là il partagea ses moments entre la culture des terres et l'éducation du fils qu'il avait de son mariage avec Anna Schulthess. Il appliqua d'abord à cette éducation les principes contenus dans l'Emile (de J.-J. Rousseau), mais, s'étant bientôt aperçu des erreurs de ce système, il s'en dégagea peu à peu pour suivre des observations de sa propre expérience. Ce fut le point de départ de la méthode éducative qu'il a dès lors appliquée et propagée avec tant de succès. Poussé par ses idées philanthropiques, il fonda en 1775, à Neuhof, un institut d'enfants pauvres qui donna de bons résultats; mais qui cessa déjà d'exister en 1780, faute de ressources pécuniaires. De cette époque à 1798 Pestalozzi s'occupa exclusivement de travaux littéraires et agricoles. La révolution helvétique lui rouvrit la carrière de l'éducation. Plusieurs écrits, dans lesquels il exposait ses vues sur cet objet, attirèrent l'attention du Directoire exécutif, qui le chargea de fonder et de diriger l'orphelinat de Stanz. (18 novembre 1798.) Lorsque les événements politiques eurent amené la dissolution de cet établissement, juin 1799, il fut admis à enseigner dans l'école des pauvres non-bourgeois de Berthoud, puis à la classe préparatoire des bourgeois de cette ville. En juillet 1800 il installa au château de Berthoud, avec l'Appenzellois Krüsi, une école particulière que le Petit Conseil suisse érigea plus tard en école normale. Pestalozzi fut un des députés de Zurich à la Consulte helvétique, assemblée à Paris en décembre 1802. Obligé en 1804 de transporter son institut à Münchenbuchsee (près Berne), il n'y resta que peu de temps, ses idées n'étant point en harmonie avec celles de son voisin, E. de Fellenberg, l'illustre fondateur de Hofwyl. Laissant en arrière son ami Tobler et environ soixante-dix élèves, il vint, avec quelques instituteurs de mérite, fonder un pensionnat de jeunes gens au château d'Yverdon, dont la municipalité de la ville lui donna la jouissance gratuite. Plus tard il établit aussi à Yverdon une école de jeunes filles. Les

succès surprenants de ses institutions attirèrent dès cette époque auprès de lui une foule de savants étrangers, désireux d'apprendre sa méthode pour la répandre dans leur pays.

Après avoir brillé pendant plusieurs années d'un éclat particulier, l'institut de Pestalozzi tomba peu à peu en décadence. L'incapacité administrative de son chef et les dissensions qui engagèrent en 1817 les plus actifs collaborateurs de celui-ci à se séparer de leur maître furent les causes de sa chute. Soumis à l'influence de Schmid, ancien élève de Pestalozzi, qui avait acquis sur ce vieillard un ascendant pernicieux, il ne fit plus que végéter jusqu'au jour de sa fermeture, 21 février 1825. Pestalozzi passa à Neuhof les dernières années de sa vie; une maladie grave ayant nécessité sa translation à Brugg, il mourut dans cette ville le 17 février 1827.

La méthode élémentaire d'enseignement conçue par Pestalozzi et au perfectionnement de laquelle il a travaillé pendant toute sa vie, comprend à la fois le développement intellectuel, physique et moral de l'enfant. Entièrement basée sur des observations psychologiques, elle commence par lui faire acquérir les notions les plus simples et les plus intelligibles pour l'amener peu à peu à l'étude raisonnée de toutes les sciences par des séries d'exercices proportionnés à ses forces et régulièrement gradués.

Sources : *R. de Guimps*, Histoire de Pestalozzi; — *H. Chavannes*, Biographie de Pestalozzi.

PETIT-SENN (*Jean-Antoine* Petit, plus connu sous le nom de *John*), poëte genevois, fils de Jean-Etienne Petit et de Jeanne-Louise-Susanne Senn, adopta pour sa signature habituelle les noms de ses familles paternelle et maternelle, réunis par un trait d'union. Né le 6 avril 1792 aux Eaux-Vives, près Genève, il fréquenta pendant trois ans l'académie de cette ville et fit ensuite à Lyon un apprentissage de commerce; mais entièrement dominé par le goût de la poésie, il n'eut guère de plaisir de cette vocation. C'est de cette époque que datent ses premiers essais poétiques, imprimés à Paris dans l'Almanach des dames. De retour à Genève en 1813, il se signala, peu après son arrivée, par une petite satire

contre les troupes autrichiennes en garnison dans cette ville. Quoique cette pièce ne fût pas imprimée, elle se répandit par centaines de copies. Le talent poétique de Petit-Senn, la franchise de son caractère, la vivacité de son esprit le firent bientôt rechercher dans les fêtes publiques et privées, ainsi que des sociétés formées sous les auspices du plaisir et de la liberté. Admis dans la Société lyrique (Caveau genevois) et plus tard dans la Société littéraire, il composa de charmantes poésies pour l'« Almanach genevois, » recueil de cette dernière société. En 1817 il publia sa première pièce de vers de quelque étendue, *la Griffonnade*, que ses compatriotes accueillirent avec faveur. De nombreuses productions ultérieures : poëmes, satires, contes, épigrammes et surtout des chansons augmentèrent rapidement sa renommée, qui dépassa de beaucoup les frontières de son pays. L'un des créateurs du Journal de Genève (1826), dont il dirigea la partie poétique, il quitta cette feuille en 1832 pour fonder *le Fantasque*, journal de critique morale qui vécut cinq ans. Une maladie dont il souffrait depuis longtemps obligea, en 1836, Petit-Senn de renoncer à tout travail pénible. Après avoir passé plusieurs hivers dans le midi de la France, il revint à Genève, où des névralgies continuelles le condamnèrent à une profonde retraite. Il se fixa à Chêne-Thonex, dans la maison de son gendre, le docteur Jacquier, et y mourut le 10 mars 1870. Petit-Senn avait été élu en 1829 au Conseil représentatif de Genève.

On a de lui : 1. *la Griffonnade*, poëme, Genève, broch. in-8, 1817; — 2. *la Mort de Napoléon*, ode imitée de Byron, Gen., in-8, 1821; — 3. *la Carillonnéide*, placet poétique, Gen., broch. in-8, 1827; — 4. *la Miliciade genevoise*, poëme en quatre chants, Gen., broch. in-8, 1829; nouvelle édition illustrée, Gen., in-18, 1867; — 5. *Paysages poétiques*, Gen., in-8, 1829; in-8, 1831; — 6. *Pétition élégiaque relativement à la destruction des privés du Molard et de la Fusterie*, Gen., in-8, 1830; — 7. *les Gardes suisses*, broch. in-8, 1830; — 8. *l'Helvétienne*, chant guerrier, broch. in-8; — 9. *Epître à une pile d'écus*, Gen., in-8, 1830; — 10. *le Choléra-morbus*, Gen., broch. in-8, 1831; — 11. *Nice poétique et pittoresque*, Marseille, in-8, 1839; — 12. *Œuvres choisies*, 1er vol. prose, 2e vol. poésie, Berne, 2 vol. in-8, 1840; — 13. *Epître à M. de La-*

martine, Gen., broch. in-8, 1840; — 14. *Requête poétique à M. de Lamartine*, Paris et Gen., 1841; — 15. *le Papillon captif*, Gen., broch. in-8, 1845; — 16. *Philopoemen ou la Suisse en 1847*, broch. in-8; — 17. *le Coco de la farce*, pièce de circonstance, Gen., in-8, 1848; — 18. *Bluettes et Boutades*, Paris, in-12, 1846; 2e édit., Gen., in-32, 1852; 3e, Paris, in-32, 1856; 4e augmentée, Gen., in-18, 1865; 5e, Gen., in-18, 1871; — 19. *les Perce-neige*, poésies lyriques, Gen., in-8, 1846; — 20. *Bigarrures littéraires*, Gen., in-12, 1852; — 21. *Mes Cheveux blancs*, poésies, Gen., in-12, 1864; — 22. *le Portefeuille*, esquisses en prose, Gen., in-12, 1865; — 23. *Œuvres anciennes et nouvelles*, Gen. et Bâle, 2 vol. in-18, 1871, (publiées après la mort de l'auteur). Petit-Senn a encore écrit une quantité d'articles pour tous les journaux de la Suisse romande et pour les journaux français suivants : la Revue de Paris, le Magasin pittoresque, l'Artiste, le Musée des familles, le Corsaire, le Salut public, la Revue du Lyonnais, la Gazette du Midi, le Courrier de l'Ain, etc.

SOURCES : *M. Monnier*, Notice en tête des Œuvres anciennes et nouvelles; — *Hasler* und *Hartmann*, Galerie berühmter Schweizer; — Bulletin de l'Institut genevois, 1870.

PETITOT (*Jean*), célèbre peintre en émail, né à Genève le 12 juillet 1607, était, d'après Grenus, le fils de Saül Petitot (d'autres historiens l'appellent Faule ou Paul Petitot), sculpteur et architecte d'origine française, établi dans cette ville dont il devint bourgeois le 26 juin 1615. Son père le mit en apprentissage dans un atelier de bijouterie où il débuta par la peinture en émail. Enhardi par des progrès rapides, il alla ensuite avec son ami, l'émailleur Pierre Bordier, se perfectionner dans cet art en Italie, en France et en Angleterre. Dans ce dernier pays, ayant eu l'occasion d'orner quelques bijoux pour l'orfévre de la cour, il attira l'attention du roi Charles Ier, qui voulut le voir. A la suite de cette audience, il lui accorda un logement à Whitehall et ordonna que son premier peintre, van Dyck, et son premier médecin, Turquet de Mayerne, le secondassent dans ses travaux, le premier par ses conseils judicieux, le second par la découverte de nouvelles couleurs et de nouveaux procédés de peinture. Petitot dut à leur pré-

cieux concours de pouvoir bientôt reproduire, d'après les tableaux à l'huile de van Dyck, les portraits du roi, des membres de sa famille et des personnages principaux de sa cour, portraits qui, par le mérite de l'exécution, l'éclat et la délicatesse des couleurs, surpassent de beaucoup les productions contemporaines. Charles Ier récompensa son talent par le titre de chevalier. A la mort de cet infortuné prince, 1649, Petitot, se séparant de Bordier, accompagna les Stuart dans l'exil. Cette famille royale ayant quitté la Hollande, où elle s'était d'abord réfugiée, pour venir habiter Paris, il la suivit dans cette capitale, où il obtint du roi Louis XIV un logement au Louvre ainsi qu'une pension. Vers le même temps il fonda un commerce d'orfévrerie et de bijouterie avec Jacques Bordier, parent de son ami, et peignit en commun avec lui d'après Mignard, Champagne, Lebrun, souvent même d'après leurs propres dessins, les principaux personnages de la cour. Le 23 novembre 1651 il épousa à Charenton Marguerite Cuper, dont il eut dix-sept enfants. Ses biographes commettent une erreur en prétendant qu'il se remaria avec Madeleine Bordier. En 1684 il fut nommé agent de la république de Genève à Paris, tout en conservant son titre de peintre du roi. Les persécutions exercées contre ses coreligionnaires protestants lui ayant fait désirer de retourner à Genève, il se vit forcé par les liens qui l'unissaient à la cour d'en demander au roi la permission, qui lui fut refusée. Son insistance ne servit qu'à le faire enfermer au Fort-l'Evêque, où l'on extorqua son abjuration. Les démarches de Genève pour obtenir son élargissement n'eurent pas le moindre succès. Petitot réussit toutefois à s'enfuir en 1687 et se retira d'abord à Genève, puis à Vevey, où il mourut d'apoplexie en 1691.

Membre de l'Académie royale de peinture, ce peintre en fut rayé après la révocation de l'édit de Nantes. Nous citerons parmi ses portraits les plus connus : *Rachel de Ruvigny*, *comtesse de Southampton*, 1642; — le cardinal *Mazarin;* — le ministre *Hugue de Lyonne;* — *la Reine de Pologne tenant en main le portrait du roi.* Ses descendants possèdent encore un livre écrit en entier de sa main, avec huit dessins à l'encre de Chine, et contenant des prières et exhortations tirées des œuvres de Dumoulin, ainsi qu'une préface remarquable de sa composition.

Sources : *Chavannes*, les Réfugiés français dans le Pays de Vaud ; — *Haag*, la France protestante ; — Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français, tom. IX et X ; — Biographie universelle ; — Nouvelle Biographie générale ; — *Fuesslin*, Geschichte der besten Maler der Schweiz.

PEZAY (*Jacques* Masson, marquis de), né à Genève vers 1710, de parents obscurs, alla chercher fortune dans le duché de Lorraine, où il fut attaché à l'administration des finances. Le duc Léopold récompensa son mérite et sa fidélité en lui accordant une place de conseiller d'état et plus tard la charge de directeur général des finances. Lorsque la Lorraine fut réunie à la France en 1766, il fut appelé, sur la recommandation du cardinal Fleury, aux fonctions d'intendant royal des finances. Jacques Masson avait acquis en 1755 le marquisat de Pezay, près Blois, dont il porta dès lors le nom.

Sources : Notice sur A.-F.-J. de Pezay, en tête de ses œuvres ; — Biographie universelle.

PEZAY (*Alexandre-Frédéric-Jacques* Masson, marquis de), littérateur, fils du précédent, naquit à Versailles en 1741. Elevé au collége d'Harcourt, il y eut pour condisciple J.-F. de Laharpe, qui, jaloux de sa rapide fortune, devint plus tard son ennemi. Après sa sortie du collége, il entra dans le corps des mousquetaires, où la paix ne permettait point alors d'espérer un avancement bien prompt. Doué d'esprit et d'activité, il remplit les nombreux loisirs que lui laissait sa vocation par la culture des belles-lettres. Il s'était déjà acquis quelque renom par ses poésies légères quand sa sœur, Mme de Cassini, l'engagea avec instance de donner à ses travaux une direction plus sérieuse et de rechercher les occasions d'accélérer sa carrière. Vers cette époque il fut choisi, sur la recommandation de Maurepas, pour donner des leçons de tactique au dauphin (depuis Louis XVI), dont il se concilia l'affection. Devenu capitaine de dragons, puis bientôt après maréchal général des logis de l'état-major de l'armée, Pezay eut, à l'avénement de Louis XVI, l'entière confiance de ce monarque, qui créa pour lui en 1774 le poste d'inspecteur général des gardes-côtes avec soixante mille livres d'appointements. Il montra dans cette position du zèle et de l'habileté, mais sa vanité et ses prétentions lui susci-

tèrent bientôt des ennemis puissants, qui lui firent refuser la place de directeur des ponts et chaussées de France pour laquelle il s'était présenté à la mort de Trudaine, 1777. Lors d'une tournée d'inspection dans les villes maritimes, il offensa un intendant très apprécié de la cour. Ce dernier s'étant plaint, Pezay fut destitué et exilé près de Blois dans la terre dont il portait le nom. Il y mourut le 6 décembre 1777.

Pezay fut en relations d'amitié avec Voltaire et J.-J. Rousseau. Le style de ses productions littéraires a du naturel et de la délicatesse, mais peu de force et de poésie. Voici la liste de ses ouvrages: 1. *Zélis au bain*, poëme en quatre chants, Paris, in-8, 1763. Une seconde édition retouchée et augmentée de deux chants fut publiée sous ce titre : *Nouvelle Zélis au bain*, Paris, in-8, 1766; — 2. *Lettre d'Alcibiade à Glycère*, Paris, in-12, 1764; — 3. *Suite des Bagatelles anonymes* (de Dorat), Paris, in-12, 1767; — 4. *Lettre d'Ovide à Julie*, Paris, in-8, 1767; — 5. *Dissertation adressée à Diderot*, Paris, in-8; — 6. *la Closière ou le Vin nouveau*, opéra-comique, Paris, in-8, 1770; — 7. *Eloge de Fénélon*, Paris, in-8, 1771. Ouvrage en prose qui concourut avec celui de La Harpe pour le prix de l'Académie française; — 8. *les Soirées helvétiennes, alsaciennes et fran-comtoises*, Amsterdam (Paris), 2 vol. in-12, 1771. Souvenirs d'un voyage fait par ordre du ministère; — 9. *Traduction en prose de Catulle, Tibulle et Gallus*, Paris, 2 vol. in-8 et in-12, 1771; nouv. édit., Paris, 4 vol. in-18, an IV; — 10. *les Tableaux, suivis de l'histoire de Mlle de Syane et du comte de Marcy*, Amsterdam (Paris), in-8, 1771. Recueil en prose dédié au peintre Greuze; — 11. *la Rosière de Salency*, pastorale en trois actes, Paris, in-8, 1773. Cette pièce de théâtre, représentée en 1774, dut sa réputation à la musique de Grétry; — 12. *Journal militaire ou Relation détaillée des campagnes de M. le maréchal de Maillebois en Italie, précédé et suivi d'un précis historique de cette guerre*, s. l., in-4, 1775. Les poésies de Pezay ont été réunies après sa mort en un recueil intitulé: *Œuvres agréables et morales ou Variétés littéraires*, Liége, 2 vol. in-16, 1791.

Sources : Notice sur Pezay en tête des Œuvres agréables; — *Linguet*, Annales, III, 230; — Nouvelle Biographie générale; — Biographie universelle.

PFLUGER (*Marc-Adam-Daniel*), agronome et littérateur, de Morges, né en 1777, se voua dès sa jeunesse à la culture des sciences et des lettres. Etabli à Paris, il s'appliqua simultanément à l'éducation de la jeunesse et à des études agricoles. Il mourut dans cette ville en mars 1824.

On a de lui : 1. *Cours d'agriculture pratique, divisé par ordre de matières*, Paris, 2 vol. in-8, 1809; — 2. *les Amusements du Parnasse ou Mélanges de poésies légères, morales et descriptives*, Paris, in-18, 1810; — 3. *Manuel d'instruction morale*, Paris, 2 vol. in-12, 1811; — 4. *Cours d'études à l'usage de la jeunesse*, Paris, in-12, 1812; nouv. édit. revue et corrigée, Paris, 1818; — 5. *la Maison des champs ou Manuel du cultivateur*, Paris, 4 vol. in-8, 1819; même ouvrage abrégé, Paris, 2 vol. in-8, 1819.

SOURCES : *Mahul*, Annuaire nécrologique, 1824; — *Quérard*, la France littéraire; — *Arnault*, Biographie nouvelle des contemporains.

PHILIPPE (*Jean*), l'un des principaux chefs eidguenots à Genève, se signala par ses efforts persévérants pour défendre les priviléges de cette ville contre les attaques du duc de Savoie. A la suite de l'offense que le syndic Richardet fit subir au trésorier Boulet, il se vit contraint, avec dix-sept autres hommes marquants de son parti, de se soustraire à la colère ducale en s'enfuyant à Fribourg le 15 septembre 1525. Les Eidguenots ayant repris la direction des affaires de Genève, il fut élu syndic le 4 février 1526 et rentra dans sa patrie quelques jours plus tard. Appelé en 1527 à siéger dans le conseil de six personnes qui devait, avec les syndics, prendre les mesures nécessaires pour la défense de la ville, il fut ensuite chargé de diverses missions à Berne et à Fribourg. Quand Bezanson Hugues donna sa démission de capitaine général, on donna cette charge à Jean Philippe, qui l'occupa jusqu'au 29 septembre 1535. Ce dernier ne vit point avec plaisir l'établissement de la réforme à Genève. D'un caractère indépendant et fier, il ne voulut point se soumettre à la discipline ecclésiastique imposée par les conseils. Soutenu par le parti libertin, sur lequel il avait une grande influence, il prit une part active au bannissement des réformateurs, avril 1538. Deux ans après, réélu aux fonctions de capitaine général, il fut un des chefs de la faction des

« artichauds, » favorable aux députés qui venaient de conclure avec Berne un traité humiliant pour Genève. Le 6 juin 1540, sans avoir d'avance arrêté son plan, il excita une sédition, dans laquelle il blessa à mort un citoyen. Son entreprise n'ayant pas réussi, il dut fuir et se cacha sous un tas de foin dans l'auberge de la Tour-Perse, où on le découvrit le lendemain. Condamné à la peine de mort, il fut décapité le 10 juin 1540.

SOURCES : *Roget*, les Suisses et Genève; — *Spon*, Histoire de Genève (173 0) — *Picot*, Histoire de Genève.

PICHARD (*François-Ferdinand-Gabriel*), professeur, baptisé à Yverdon le 8 janvier 1753. Consacré au saint ministère le 29 juin 1777, il fut nommé diacre à Lausanne le 27 octobre 1788 et appelé dix ans plus tard à siéger dans le Conseil d'éducation du canton du Léman, dont il occupa la vice-présidence. Il sortit de ce conseil au mois de mars 1800. Le 11 octobre de la même année, il obtint à l'académie de Lausanne la chaire de théologie théorique, qu'il desservit avec distinction jusqu'au jour de sa mort, 5 décembre 1809. Pichard remplit en 1806 et en 1809 les fonctions de recteur de l'académie. Il fit partie du Conseil académique, de la Direction de l'école de charité et de la Chambre des pauvres non bourgeois. Travailleur infatigable, il fit preuve dans son enseignement d'un savoir très étendu, ainsi que d'un esprit juste, solide et profond.

SOURCES : Notes du discours de M. Pidou à l'installation du professeur de théologie, 1809; — Gazette de Lausanne, 1809; — *Gindroz*, Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud.

PICHARD (*Gabriel-Marc-Adrien*), ingénieur vaudois, fils du précédent et de Charlotte Pidou (sœur du landamman de ce nom), naquit à Lausanne le 30 juin 1790. Admis à l'Ecole polytechnique de Paris en octobre 1807, il entra deux ans après à l'Ecole impériale des ponts et chaussées, d'où il sortit comme aspirant dans ce corps d'ingénieurs. Au mois de juin 1817 il acquit la naturalisation française pour pouvoir continuer sans obstacle à servir la France. Le Conseil d'état vaudois l'ayant toutefois appelé la même année aux fonctions d'ingénieur cantonal et d'inspecteur des bâtiments de l'état, il accepta cette place après avoir obtenu du gouverne-

ment français un congé illimité. Déjà dès cette époque, mais surtout de 1826 à sa mort, il présida à l'exécution des travaux les plus importants décrétés par la Commission des ponts et chaussées du canton de Vaud. En 1834 il quitta définitivement le service de France, et reçut à cette occasion du roi Louis-Philippe le titre d'ingénieur en chef honoraire au Corps royal des ponts et chaussées. (17 novembre.) Pichard présida la Société vaudoise d'utilité publique de 1835 à 1837. Il avait achevé les plans et commencé la construction du Grand-Pont de Lausanne (livré à la circulation le 6 octobre 1844), lorsqu'une grave maladie, causée par les fatigues qu'il s'était imposées, l'emporta le 25 juillet 1841. Outre le beau pont déjà cité, qui est son ouvrage capital, nous mentionnerons, comme ses travaux les plus remarquables, la maison pénitentiaire et le boulevard extérieur de Lausanne.

Pichard est l'auteur d'un écrit fort savant intitulé : *Ebauche d'un essai des notions radicales*, Paris, 2 vol. in-8, 1834, dans lequel il s'efforce de découvrir les principes qui se trouvent à la base de toutes les connaissances humaines. On a encore de lui un *Mémoire* inédit *sur l'enseignement du dessin linéaire* et plusieurs notices dans le Journal de la Société vaudoise d'utilité publique. (Feuille du canton de Vaud.)

SOURCES : Courrier suisse, 1841 (N° 60); — Gazette de Lausanne, 1807, 4 juillet 1817; — Etat civil de Lausanne.

PICOT (*Pierre*), théologien, fils de Jean-Daniel Picot et de Jeanne-Pernette Patron, naquit à Genève le 29 janvier 1746. Sorti de l'académie de cette ville, il fut consacré au saint ministère en 1771 et voyagea ensuite en Angleterre, en France et en Hollande. En 1773 il revint dans sa patrie, où son talent oratoire et ses connaissances étendues en théologie et en astronomie lui méritèrent beaucoup de considération. Après avoir desservi pendant dix ans l'église de Satigny, il obtint en 1783 une des paroisses de Genève et fut admis en même temps dans la Compagnie des pasteurs. Il devint professeur honoraire d'histoire ecclésiastique à l'académie en 1787, siégea dans l'Assemblée nationale genevoise dès le 1er février 1793 et obtint en 1795 une chaire de théologie. Ayant résigné son professorat le 17 décembre 1817, il vécut dans la retraite jus-



qu'à sa mort, arrivée à la suite d'une attaque d'apoplexie le 28 mars 1822.

On a de lui : 1. *De multiplici montium utilitate*, Genevae, in-8, 1790; — 2. *Eloge historique de J.-A. Mallet* (Guide astronomique, 1791); — 3. *Mémoire et Projet de règlement pour la réforme du collége de Genève*, Genève, in-4, 1791. Rédigé au nom de la Commission d'examen nommée par la Compagnie des pasteurs; — 4. *Sermon d'actions de grâces pour la restauration de la république de Genève*, Gen., broch. in-8, 1815; — 5. *Sermons*, Gen., in-8, 1823. Ouvrage posthume publié par le pasteur Chenevière avec une notice biographique.

SOURCES : *Haag*, la France protestante; — *Archinard*, Genève ecclésiastique; — *Picot*, Histoire de Genève. (Listes des pasteurs et professeurs.)

PICOT (*Jean*), historien, fils du précédent et de Marie-Elisabeth Trembley, naquit à Genève le 6 avril 1777. Ayant dirigé ses études vers la carrière de l'enseignement, il occupa de 1802 à 1815 une chaire d'histoire à l'académie de sa ville natale. Sous le régime français, il joignit aux fonctions de professeur celles de conseiller de la préfecture du Léman, 1805-1813. Après la restauration de la république, il fit partie du Conseil représentatif. Il mourut à Genève en novembre 1864.

Jean Picot est l'auteur de plusieurs ouvrages estimés sur l'histoire et la statistique. Voici la liste de ses écrits : 1. *Quelques Propositions sur la cause de l'élasticité des fluides et des solides*, Gen., broch. in-8, 1795; — 2. *Histoire des Gaulois, depuis leur origine jusqu'à leur mélange avec les Francs*, Gen., 3 vol. in-8, 1804; — 3. *Tablettes chronologiques de l'histoire universelle, sacrée et profane, ecclésiastique et civile, depuis la création du monde jusqu'à 1808*, Gen., 3 vol. in-8, 1808; — 4. *Histoire de Genève, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*, Genève, 3 vol. in-8, 1811; — 5. *Essai statistique du canton de Genève*, Zurich, in-12, 1817; — 6. *Statistique de la Suisse ou Etat de ce pays et des vingt-deux cantons dont il se compose*, Gen., in-12, 1819; 2e édit., Gen., in-8, 1830.

SOURCES : *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — *Haag*, la France protestante; — Bibliothèque universelle, 1864.



PICTET (*Bénédict*), théologien distingué, fils d'André Pictet et de Barbe Turrettini, naquit à Genève le 30 mai 1655. Entré le 3 mai 1669 à l'académie de cette ville, il y fit de fortes études qu'il perfectionna ensuite en France et en Hollande, où il soutint des thèses publiques sous la présidence de F. Spanheim. Après avoir visité l'Angleterre, il rentra dans son pays et s'y fit consacrer au ministère évangélique en 1679. L'année suivante on l'appela à exercer les fonctions pastorales dans l'église de Saint-Gervais (Genève) et à occuper un siége dans la Compagnie des pasteurs. Son éloquence et son érudition lui méritèrent en 1686 une chaire de théologie dans l'académie de Genève, qui l'éleva plus tard deux fois à la charge de recteur, 1690-1694, 1712-1718. Lorsqu'en 1701 la mort de Spanheim rendit vacante la place qu'il occupait à l'université de Leyde, cet établissement la fit offrir à B. Pictet, mais celui-ci la refusa, préférant continuer à servir sa patrie. Il fut nommé pasteur de l'église italienne en 1710 et directeur du département des prosélytes en 1712. La Société anglaise pour la propagation de la foi l'admit au nombre de ses correspondants en 1706 et l'Académie des sciences de Berlin au nombre de ses associés étrangers en 1714. B. Pictet mourut d'une fièvre maligne le 10 juin 1724.

Il a publié de nombreux ouvrages qui se distinguent plus par l'érudition et la piété que par le style. Nous citerons : 1. *Entretiens de Philandre et d'Evariste sur l'avertissement pastoral fait aux églises de France*, Genève, in-12, 1683; — 2. *Oratio funebris in obitum Francisci Turrettini*, Gen., in-4, 1687; — 3. *Quatuor dissert. de magno pietatis mysterio*, Gen., in-4, 1690; — 4. *Traité contre l'indifférence des religions*, Neufchastel, in-12, 1692; nouv. édit. augmentée, Gen., in-12, 1716; traduit en anglais, 1698; — 5. *la Morale chrétienne ou l'Art de bien vivre*, Gen., 8 vol. in-12, 1692; 2e édit., 1696; 3e, 1700; nouvelle édition considérablement augmentée, 1710; — 6. *Theologia christiana ex puris S. S. Litterarum fontibus hausta*, Gen., in-8, 1696; Lugd. Batav., 2 vol. in-8, 1722; — 7. *De consensu et dissensu inter Reformatos et Augustanae confessionis fratres*, Amstelod., in-8, 1697; trad. en français, Londres; — 8. *Trois Sermons sur des sujets variés*, Gen., in-8, 1697; — 9. *Huit Sermons sur l'examen des religions*, Gen.,

in-8, 1698; 2e édit., Gen., in-8, 1701; trad. en allemand en 1718; — 10. *Courte Réponse à un livre intitulé : Remontrance aux nouveaux convertis*, Gen., in-12, 1699; — 11. *Neuf Lettres de controverse sur diverses matières*, Genève, in-12, 1699; — 12. *Amica responsio amicae disceptationis Dan. Sculteti de rebus inter Protestantes controversis*, Amst., in-12, 1700; — 13. *Graecorum recentiorum sententiae cum Graecorum veterum placitis brevis collatio*, Amst., in-12, 1700; — 14. *Vindicia Dissertationis de consensu ac dissensu inter Protestantes*, Gen., in-12, 1701; — 15. *Lettre contre les mariages bigarrés*, Genève, in-12, 1701; — 16. *Lutheri et Calvini consensus in materia praedestinationis et Augustini sententiae brevis expositio*, Genevae, in-12, 1701; — 17. *Théologie chrétienne*, Amst., 2 vol. in-4, 1701; Gen., 3 vol. in-4, 1708; traduit en allemand, 1722; — 18. *Cantiques sacrez pour les principales solennitez des chrétiens et sur divers autres sujets*, Gen., in-12, 1705; 2e édit., Gen., 2 part. in-12, 1708; — 19. *l'Art de bien vivre et de bien mourir*, Gen., in-12, 1705; — 20. *les Veritez de la religion chrétienne, tirées des passages exprès de l'Ecriture*, Gen., in-12, 1705; — 21. *Sermon sur les illusions du cœur humain, Jér. XVII, 9, 10*, Gen., in-8, 1706; — 22. *Entretiens pieux d'un fidèle avec son pasteur*, Gen., in-12, 1710; — 23. *Saintes Conversations d'un chrétien qui désire travailler à son salut avec son pasteur*, Rotterdam, in-12, 1713. Suite de l'ouvrage précédent; — 24. *Medulla theologiae christ.*, Gen., in-12, 1711; — 25. *Medulla ethicae christ.*, Gen., in-12, 1711; — 26. *Brevis syllabus controversiarum*, Genevae, in-12, 1711; — 27. *Plusieurs Elévations de l'âme fidèle à Dieu*, Gen., in-12, 1712; — 28. *Prières pour chaque jour de la semaine et sur divers sujets*, Gen., in-12, 1712, eut cinq nouvelles éditions à Toulouse de 1857 à 1868; — 29. *Histoire de l'église et du monde de l'onzième siècle pour servir de continuation à l'Histoire de l'église et de l'empire de M. le Sueur*, Genève, 2 vol. in-4, 1713; — 30. *Dialogue entre un protestant et un catholique romain*, Genève, in-12, 1713; — 31. *Prières sur les principales solemnités des chrétiens*, Gen., in-12, 1713; — 32. *Catéchisme familier pour les enfants*, Gen., in-8, 1713; — 33. *les Devoirs des chrétiens, tirés des passages formels, dont on donne l'exposition*, Gen., in-12, 1714; — 34. *la Reli-*

gion des protestants justifiée d'hérésie et sa vérité démontrée contre M. Claude Andry, ecclésiastique romain, Gen., 2 vol. in-12, 1716; — 35. *la Défense de la religion des protestants ou Réponse à la réplique de M. Andry*, Gen., 2 vol. in-12, 1716; — 36. *Sermon pour la dédicace du temple de la Fusterie*, Gen., in-12, 1716; — 37. *Lettres à un catholique romain distingué ou Réponse au livre du sieur Papin*, Gen., in-12, 1717; — 38. *Wiclefus, oratio academica*, Gen., in-4, 1718; — 39. *la Conduite du vrai chrétien dans les diverses maladies dont il est affligé*, Genève, in-12, 1720; — 40. *Dissertationes theologicae de praestantia et divinitate religionis Christi, cum oratione de Christi trophaeo*, Gen., in-8, 1721; — 41. *Quatre Sermons sur différens textes*, Genève, in-8, 1718; — 42. *Quatre Sermons sur divers sujets*, Gen., in-8, 1721; — 43. *Orationes academicae*, Gen., in-4, 1721; — 44. *Réponse à l'abbé Nogaret*, Gen., in-12, 1721; — 45. *Réponse à M. l'évêque de Valence*, Gen., in-12, 1721; — 46. *Lettre contre les faux inspirez*, Gen., in-12, 1721; — 47. *Lettres de consolation pour ces temps fâcheux*, Gen., in-12, 1721. Suivies d'un traité de saint Cyprien « sur la Mortalité; » — 48. *Consolation chrétienne pour les affligez*, Gen., in-12, 1722; — 49. *Prières sur les Pseaumes*, Gen., in-12, 1722; — 50. *Réponse à M. le Vasseur, prêtre de Blois*, Gen., in-12, 1722; — 51. *Prières sur tous les chapitres de l'Ecriture sainte*, Genève, in-12, 1725.

SOURCES : *E. de Budé*, B. Pictet; — *A. Maurice*, Oratio funebris B. Picteti; — *Niceron*, Mémoire pour servir à l'histoire des hommes illustres.

PICTET (le comte *Jacques*), lieutenant général, fils de Marc Pictet et d'Anne-Elisabeth de Budé, naquit à Genève le 18 mai 1705. Il entra jeune au service de Sardaigne dans le régiment de son oncle, le comte de Portes, et mérita le grade de capitaine par sa bravoure au combat de Colorno, 1734. Devenu colonel en 1749, il reçut en 1756 du roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel Ier, le titre héréditaire de comte. En 1763 le roi d'Angleterre le nomma son chargé d'affaires à Genève. Il fut créé lieutenant général sarde en 1780, et mourut à Neuchâtel (Suisse) le 10 février 1786. Cet officier général faisait partie du Deux Cents de Genève dès 1738.

SOURCE : Documents particuliers.

PICTET (*Gabriel*), brigadier général, fils de G. Pictet et de Madeleine Voisine, né à Genève le 8 octobre 1710, suivit de bonne heure la carrière militaire et entra en 1733 comme enseigne dans le régiment de Portes, au service de Sardaigne. Son avancement ne fut pas rapide; il devint capitaine en 1743 et colonel en 1774. Quatre ans après, le roi lui accorda le grade de brigadier « en considération de quarante-cinq ans de services non interrompus et de trois blessures. » Cet officier avait reçu la croix des Saints-Maurice et Lazare. Il mourut le 2 novembre 1783, laissant un ouvrage apprécié ayant pour titre : *Essai sur la tactique de l'infanterie*, Genève, in-4, 1761, et un *Mémoire à l'usage de S. A. R. le prince de Carignan*, ms.

Source : Documents particuliers.

PICTET (*Jean-Louis*), astronome et physicien, de la famille des précédents, naquit à Genève en 1739. Quoique destiné à la magistrature et comme tel reçu avocat, il consacra ses loisirs à l'étude des sciences exactes, principalement de l'astronomie et de la physique. Afin d'étendre les connaissances qu'il avait acquises, il séjourna quelque temps en France et en Angleterre. Le célèbre Lalande, avec lequel il s'était lié d'amitié, le recommanda à l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, qui le mit, avec son ami et compatriote J.-A. Mallet, au nombre des astronomes qu'elle envoyait dans différentes parties de l'empire russe, afin d'y observer le passage de Vénus sur le disque du soleil. S'étant rendu dans ce but à Oumba, Pictet manqua la vue du phénomène, par le fait des nuages, mais profita de son voyage pour faire d'autres recherches scientifiques, dont il a publié le résultat dans le tome II des Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg, sous le titre suivant : *Observationes variae occasione transitus Veneris per Solis discum in Siberia, anno 1769, institutae in Umbae pago*. De retour à Genève en 1770, il entra au Conseil des Deux Cents, puis au Conseil d'état et parvint en 1778 à la dignité de syndic. Il mourut en 1781. J.-L. Pictet a laissé en manuscrit le *Journal d'un voyage fait en Russie et en Sibérie dans les années 1768 et 1769 pour l'observation du passage de Vénus sur le disque du soleil, à Oumba en Sibérie*.

SOURCES : *Senebier*, Histoire littéraire de Genève, III; — Biographie universelle; — Nouvelle Biographie générale.

PICTET (*Marc-Auguste*), de la famille des précédents, fils du colonel Charles Pictet, de Cartigny, et de Marie Dunant, naquit à Genève le 23 juillet 1752. Il suivit dans sa jeunesse les leçons de Jacques-André Mallet et d'Horace-Bénédict de Saussure, auquel il succéda, sur sa recommandation, dans la chaire de philosophie à l'académie de Genève, février 1786. Il s'éleva en peu d'années au rang des premiers physiciens de son temps. En 1793 il fut élu membre de l'Assemblée nationale genevoise, mais les troubles qui éclatèrent l'année suivante dans sa ville natale l'obligèrent de se réfugier quelque temps dans le Pays de Vaud. A son retour, 1796, il fut élu au Conseil législatif. Vers le même temps, il fonda avec son frère Charles et avec F.-G. Maurice la *Bibliothèque britannique*, publication périodique qui faisait connaître sur le continent, par des traductions et des analyses, les ouvrages et les découvertes les plus remarquables de l'Angleterre. Encouragés par un succès toujours croissant, les rédacteurs étendirent en 1816, sous le titre de *Bibliothèque universelle*, le plan de leur recueil à tous les pays de l'Europe. Lorsque Genève devint française en 1798, M.-A. Pictet fut l'un des douze citoyens chargés de rédiger le traité de réunion. Cette commission réussit à obtenir pour ses compatriotes la pleine jouissance de leur culte, ainsi que l'administration de leurs biens publics. En 1802 il parvint au Tribunat, où il remplit dès l'année suivante les fonctions de secrétaire. Après la suppression de ce corps, Napoléon le nomma l'un des cinq inspecteurs généraux de l'Université de France. (1805.) A la restauration de la république à Genève, il fit momentanément partie du Conseil représentatif, puis il rentra dans la vie privée et se consacra uniquement à ses études scientifiques. Il mourut le 19 avril 1825.

Les aptitudes variées de ce savant et l'activité de son esprit le portaient à s'intéresser aux objets les plus divers. A la fois littérateur, musicien, astronome, physicien et minéralogiste, M.-A. Pictet fit de la météorologie son occupation favorite. Il conçut le projet d'établir des observatoires sur les montagnes les plus élevées de l'Europe, et alla lui-même au couvent du grand Saint-Bernard

pour y installer des instruments météorologiques dont il confia le soin aux religieux. Ce fut lui qui présenta à l'Institut de France un étalon authentique des mesures anglaises, construit par Troughton. Il coopéra aux travaux faits à Genève, à Milan et à Paris pour la mesure du méridien, enfin il projeta d'élever un observatoire météorologique sur l'Etna, comme sur le point élevé le plus méridional de l'Europe; mais les troubles politiques de l'Italie l'empêchèrent de donner suite à ce projet. Pictet fut membre fondateur de la Société de physique et de celle de musique de Genève, président de la Société des arts (1799-1821), correspondant de l'Institut de France et associé des Sociétés royales de Londres, d'Edimbourg, etc. Il fit partie des consistoires réformés de Paris et de Genève. Le Conseil municipal de Genève acquit après sa mort sa collection d'instruments de physique pour la somme de 40 000 florins. On a de lui : 1. *Essais de physique*, tom. I (*Essai sur le feu*), Genève, in-8, 1790; — 2. *Discours à l'occasion du projet de loi sur les douanes*, Paris, broch. in-8, an XI; — 3. *Description d'une suite d'expériences qui montrent comment la compression peut modifier l'action de la chaleur*, trad. de l'anglais de J. Hall, Genève, in-8, 1805; — 4. *Rapport fait à la Société des arts de Genève sur une machine à diviser*, Gen., in-8, 1815; — 5. *Syllabus du cours de physique expérimentale donné à Genève*, Genève, in-8, 1824. Parmi les articles scientifiques qu'il a insérés dans divers recueils nous citerons, dans les Mémoires de la Société des arts : *Considérations sur la météorologie et Résultats d'observations faites à Genève pendant l'année 1778* (tom. I); — dans les Mémoires de la Société de physique : *Notice sur la contrée basaltique des départements du Rhin et Moselle et de la Sarre* (tom. I); — dans la Bibliothèque britannique : *Description d'une monture parallatique et d'un micromètre* (Sciences et Arts, tom. XVII); *Lettres sur l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande* (Littérature, tom. XVII, XVIII, XIX, XX et XXI); *Description d'un procédé nouveau pour observer avec le sextant les passages des astres au méridien* (Sciences et Arts, tom. XXXII); *Expériences tendant à décider la question si l'eau au maximum de densité a une température au-dessus du terme de la glace fondante* (Sciences et Arts, tom. XXXIV); *Notice sur la mesure des hauteurs par le baromètre* (Sciences et Arts, XLIII et

XLIV); *Expériences sur la végétation dans l'eau* (Agriculture, XIX); — dans la Bibliothèque universelle : *Mémoire sur les variations que peut éprouver dans sa longueur une barre de fer soumise à l'action de diverses forces* (Sciences et Arts, tom. I); *Résumé des observations météorologiques faites chaque jour au lever du soleil et à deux heures après midi à Genève et à l'hospice du Saint-Bernard* (Sciences et Arts, tom. X); *Mémoire sur les glacières naturelles que l'on trouve dans quelques grottes du Jura et des Alpes* (Sciences et Arts, tom. XX); *Des Considérations sur l'hygrométrie en général*, etc. (Sciences et Arts, tom. XXVII); — dans les Transactions philosophiques de Londres : *Considerations of the convenience of measuring an arch of meridian and of the parallel of longitude, having the observatory of Geneva for their common intersection.* (Tom. LXXXI.)

SOURCES : Bibliothèque universelle (Sciences et Arts, tom. XXIX); — Gazette de Lausanne, 19 avril 1825; — *Wolf*, Biographien zur Culturgeschichte der Schweiz, III; — Biographie universelle.

PICTET (*Charles*), agronome et diplomate, frère du précédent, né à Genève le 22 septembre 1755, entra en 1775 au service de France dans le régiment suisse de Diessbach. Il donna toutefois sa démission en 1785 pour revenir dans sa ville natale, où il épousa l'année suivante Mlle Sara de Rochemont, d'où son nom de Pictet de Rochemont, sous lequel il est généralement connu. Entré au Deux Cents et chargé l'année suivante par le Conseil d'état de réorganiser les milices de la république, il devint auditeur en 1790 et major de place en 1792. En 1793 il fut élu à l'Assemblée nationale de Genève, mais les troubles qui agitèrent cette ville l'obligèrent, en 1794, de se retirer dans le Pays de Vaud. Il revint au bout de deux ans habiter le domaine de Lancy, près Genève, où il s'occupa à la fois d'agriculture et de travaux littéraires. C'est alors qu'il fonda avec le concours de son frère Marc-Auguste et son ami F.-G. Maurice la *Bibliothèque britannique*. (Voy. M.-A. Pictet.) Il enrichit ce recueil de nombreux morceaux de littérature, de critique, ainsi que d'économie politique et en dirigea seul la partie agricole pendant vingt-neuf ans. Ch. Pictet rendit de grands services à l'agriculture en fondant à Lancy une ferme modèle, en

contribuant à populariser en France et en Suisse le système des assolements et en développant considérablement la culture de la pomme de terre, qu'il fit entrer comme partie essentielle dans son mode d'exploitation du sol. Il acclimata en Suisse, 1798, en Provence, en Hongrie, 1805, et en Russie, 1808, la race des moutons mérinos. Pour lui en témoigner sa reconnaissance, l'empereur de Russie Alexandre Ier lui accorda près d'Odessa un vaste domaine, destiné à l'élève des mérinos (Novoï-Lancy). Eloigné des affaires publiques pendant le règne de Napoléon, Ch. Pictet fut un des restaurateurs de la liberté genevoise en décembre 1813. Il entra à cette époque au Conseil d'état, fit partie de la députation envoyée par Genève à Bâle aux souverains alliés, 3 janvier 1814, et alla ensuite à Paris dans le but de défendre les intérêts de la nouvelle république, qui fut réunie à la Suisse le 30 mai de la même année. Après avoir été l'un des députés de Genève au congrès de Vienne, octobre 1814, il commanda pendant les cent jours la force armée genevoise et représenta ensuite la Confédération helvétique au congrès de Paris, août 1815. Lorsqu'en décembre de la même année il donna sa démission de conseiller d'état pour accepter les fonctions de ministre plénipotentiaire suisse à la cour de Sardaigne, le Conseil d'état de son canton lui décerna le titre de « conseiller d'état d'honneur. » Peu après, la Diète générale de la Suisse, par un décret en date du 18 juillet 1816, déclara que « M. Ch. Pictet de Rochemont avait bien mérité de la Confédération suisse et s'était acquis les titres les plus sacrés à l'estime et à la reconnaissance publiques. » Il mourut le 28 décembre 1824.

Voici la liste de ses écrits : 1. *Dialogues sur l'Assemblée nationale entre Jaquet et Jean-Marc*, 4 opuscules en patois, Gen. 1793; — 2. *Tableau de la situation actuelle des Etats-Unis d'Amérique*, d'après l'anglais de Morse, Genève, 2 vol. in-8, 1795, 1796; — 3. *Traité des assolements*, Gen., in-8, 1801; — 4. *Education pratique*, trad. de l'anglais de miss Edgeworth, Gen., in-8, an VIII; — 5. *Sur les Mérinos d'Espagne*, Gen., in-8, 1802; — 6. *Recherches sur la nature et les effets du crédit du papier dans la Grande-Bretagne*, trad. de l'anglais de Thornton, Gen., in-8, 1803; — 7. *Aperçu des avantages de la culture des moutons pour notre pays*, s. l. n. d., broch. in-8; — 8. *Théologie naturelle*, trad. librement

de l'anglais de Paley, Gen., in-8, 1804; — 9. *Vues relatives à l'agriculture en Suisse*, trad. de l'allemand de Fellenberg, Gen., in-8, 1808; — 10. *Cours d'agriculture anglaise*, Genève, 10 vol. in-8, 1808-1810; — 11. *Détails sur la consommation de la luzerne et Tableau d'un assolement de douze ans*, Gen., broch. in-8, 1811; — 12. *Quelques Mots sur des questions intéressantes pour la Suisse et Genève*, Genève et Paris, broch. in-8, 15 décembre 1818; — 13. *De l'Emploi des pommes de terre dans la nourriture des bestiaux*, Gen., broch. in-8, 1820; — 14. *la Suisse dans l'intérêt de l'Europe ou Examen d'une opinion énoncée à la tribune par le général Sébastiani*, Paris, in-8, 1821. Brochure attribuée à tort au général Jomini; — 15. *Comparaison de trois charrues*, Genève, brochure in-8, 1822; — 16. *Poésies de Byron, Th. Moore et de Walter Scott*, trad. en français, Gen., in-8, s. d. Des fragments de *Lettres* de Ch. Pictet ont été publiés par son fils dans la Bibliothèque universelle en mai, août, septembre, octobre 1840 et janvier 1841; à part, Gen., in-8, 1840.

SOURCES : Bibliothèque universelle (Littérature, XXIII); — Journal de Genève, 1825; — Gazette de Lausanne, 4 et 25 janvier 1825; — *Secretan*, Galerie suisse; — *A. Rilliet*, De la Restauration de la république à Genève.

PICTET DE SERGY (*Jean-Marc-Jules*), plus connu sous le nom de PICTET-DIODATI, fils du colonel Pierre Pictet de Sergy et de Jacqueline-Françoise Buisson, naquit à Genève le 18 juin 1768. Docteur en droit à vingt-trois ans, il fut en 1791 un des fondateurs et un des chefs du cercle genevois anti-démagogique dit de la Coalition. Le tribunal révolutionnaire l'ayant condamné à l'exil, 1794, il se réfugia d'abord dans le Pays de Vaud, puis à Lyon. Rentré plus tard à Genève, il vota, en 1798, contre la réunion de cette ville à la France. De 1799 à 1804, il représenta le département du Léman au Corps législatif, où son influence le mit en état de rendre de nombreux services à ses compatriotes. Lorsque cette législature fut terminée, il fut appelé à la présidence de la cour criminelle du Léman. Réélu membre du Corps législatif (1810-1814), il se signala dans l'opposition et proposa l'un des premiers de solliciter de l'empereur un exposé clair et net de la situation politique. Suspendu le 31 décembre 1813, le Corps législatif reprit ses séances

à l'avénement de Louis XVIII sous le nom de Chambre des députés. Une loi exigeant toutefois que ses membres fussent tous citoyens français, M. J. Pictet déposa son mandat en juin 1814 et se retira à Genève, où il entra la même année au Conseil représentatif. Il attacha son nom à toutes les décisions importantes de cette assemblée, prit une part active à la réorganisation des finances et devint président de la cour suprême du canton de Genève. Il mourut le 18 juin 1828.

SOURCES : *Documents particuliers* ; — Nouvelliste vaudois, 1828 ; — Gazette de Lausanne, 27 juin 1828.

PICTET (*Pierre*), major général, né le 8 mars 1794 à Dullit (canton de Vaud), mort à Genève le 21 janvier 1850, était fils de Marc-Louis Pictet et de Françoise Micheli. Après avoir fait ses premières armes au service d'Autriche, il passa en 1814 dans l'armée sarde, où il servit dix-sept ans. Lors de l'insurrection militaire de 1821, se trouvant dans un des régiments révoltés, il se distingua par sa fidélité à son serment, bien que fait prisonnier et menacé de mort par les mutins. En 1831, il fut nommé lieutenant colonel au 1er régiment de la brigade de Savoie et, en 1835, colonel au 1er régiment de la brigade de Piémont. Il était déjà en retraite, quand le roi Charles-Albert lui accorda le titre de major général, 1841, et la croix de commandeur de l'ordre des Saints-Maurice et Lazare, 1844. P. Pictet siégea au Grand Conseil de Genève dès 1842.

SOURCE : Documents particuliers.

PICTET (*Adolphe*), second fils de Charles Pictet (voy. plus haut) et de Sara de Rochemont, né à Genève le 11 septembre 1799, fit à l'institut de Hofwyl des études qu'il compléta à Paris et dans les universités d'Allemagne. De retour dans sa ville natale, il s'adonna avec autant de passion que de succès à des recherches esthétiques, philologiques et philosophiques, dont il publia les premiers résultats dans des articles estimés de la Bibliothèque universelle de Genève. Plusieurs écrits importants sur ces sciences lui avaient déjà acquis la considération de ses concitoyens et même de l'étranger, lorsqu'il fut appelé, en 1838, à donner des cours libres d'es-

thétique et de linguistique à l'académie de Genève. Trois ans plus tard, on lui confia l'enseignement officiel de l'esthétique et de la littérature moderne dans cet établissement, puis en 1844 celui de la linguistique. S'étant ensuite rendu à Turin, il y mit à profit les connaissances techniques qu'il avait acquises dans l'artillerie fédérale (dont il était officier supérieur), pour approfondir la question des fusées de guerre et celle des obus à percussion, et parvint à réaliser dans la fabrication de ces derniers projectiles des améliorations assez notables pour que le gouvernement autrichien en ait acheté le secret. Revenu dans sa patrie, il reprit ses anciens travaux et acheva ses deux plus grands ouvrages, qui ont pour titres: *Du Beau dans la nature* et *Les Origines indo-européennes*, et qui lui valurent à l'étranger de nombreux suffrages. Décoré des ordres de la Légion d'honneur et des Saints-Maurice et Lazare, il fut nommé membre de nombreuses associations scientifiques, entre autres de la Société royale d'Edimbourg, de l'Académie royale d'Irlande, de la Société ethnographique de New-York, de l'Académie Stanislas de Nancy, etc. Le ministère de l'instruction publique en France le nomma correspondant de la Commission de la topographie des Gaules. Adolphe Pictet mourut le 20 décembre 1875.

On a de lui : 1. *Du Culte des Cabires chez les anciens Irlandais*, Genève et Paris, in-8, 1824. Tiré de la Bibliothèque universelle; — 2. *De l'Affinité des langues celtiques avec le sanscrit*, Paris, in-8, 1837. Couronné du prix Volney par l'Institut de France; — 3. *Une Course à Chamouny*, conte fantastique, Paris, in-8, 1838; réimprimé en 1840; — 4. *Essai sur les propriétés et la tactique des fusées de guerre*, Turin, in-8, 1848; — 5. *le Mystère des bardes dans l'île de Bretagne ou la Doctrine des bardes gallois au moyen âge sur Dieu, la vie future et la transmigration des âmes*, Gen., in-8, 1853; 2e édit., Gen., in-12, 1856. Texte original, traduction et commentaire ; — 6. *Ueber die marcellischen Formeln*, broch. in-4, 1855. Avec Jac. Grimm ; — 7. *Du Beau dans la nature, l'art et la poésie*. Etudes esthétiques, Paris, in-12, 1856; — 8. *Lettre à M. de Longuemar au sujet de l'inscription gauloise sur une plaque d'argent récemment trouvée à Poitiers*, Poitiers, broch. in-8, 1859; — 9. *les Origines indo-européennes ou les Aryas pri-*

mitifs. Essai de paléontologie linguistique, Paris, 2 vol. gr. in-8, 1859-1863; 2e édit., 1878. Ouvrage qui reçut le prix Volney; — 10. *Essai sur quelques inscriptions en langue gauloise,* Genève, broch. in-8, 1859; — 11. *Etudes sur les noms d'hommes gaulois empruntés aux animaux*, Paris, broch. in-8, 1865; — 12. *Nouvel Essai sur les inscriptions gauloises*, Paris, brochure in-8, 1867; — 13. *Sur une Nouvelle Déesse gauloise de la guerre*, Paris, broch. in-8, 1868. A. Pictet a traduit de l'allemand l'« Histoire de la destruction des républiques démocratiques de Schwitz, Uri et Unterwalden, » de Zschokke, Gen., in-8, 1823; 2e édit., Gen., in-8, 1830. Il fut quelque temps rédacteur de la Bibliothèque universelle de Genève.

SOURCE : Journal de Genève, 16 janvier 1876.

PICTET (*François-Jules*), zoologue et paléontologue distingué, fils de Jean-Pierre Pictet, conseiller d'état, naquit à Genève le 27 septembre 1809. Après avoir fait ses premières études dans cette ville, il alla à Paris poursuivre ses recherches sur l'histoire naturelle. De retour à Genève, il fixa l'attention du monde savant par d'excellents écrits et par quelques découvertes en zoologie et en paléontologie. Nommé en 1835 professeur honoraire de zoologie et en 1848 professeur de paléontologie, zoologie et anatomie comparée à l'académie de Genève, il occupa deux fois les fonctions de recteur de cet établissement, 1847 à 1850 et 1866 à 1868. La Société genevoise de physique et d'histoire naturelle le nomma son président en 1859. Ses occupations scientifiques ne l'empêchèrent point de jouer un rôle important dans la politique de son pays. Il entra successivement au Conseil représentatif (1838), au Grand Conseil (1842) et dans l'Assemblée constituante (1862), dont il fut président. Réélu ensuite au Grand Conseil, il en occupa la présidence de 1864 à 1866. Son canton l'envoya dès 1865 à Berne au Conseil des Etats et dès 1866 au Conseil national. Il fit en outre partie du Conseil d'administration du musée de Genève, dont il a créé, pour ainsi dire, la section d'histoire naturelle, et du Comité de direction de l'école polytechnique de Zurich. Il mourut à Genève le 15 mars 1873. L'Académie des sciences de Paris l'avait nommé en 1867 membre correspondant étranger.

Voici la liste de ses ouvrages : 1. *Recherches pour servir à l'histoire et à l'anatomie des phryganides*, Genève, in-4, fig., 1834. Mémoire qui reçut le prix Davy; — 2. *Description de quelques nouvelles espèces d'insectes du bassin du Léman*, Gen., broch. in-4, 1834; — 3. *Note sur les organes respiratoires des capricornes*, Gen., in-4, fig., 1836; — 4. *Itinéraire de Chamouny et des vallées autour du mont Blanc*, Gen., in-12, 1829 et 1855. Avec J.-P. Pictet; — 5. *Histoire naturelle des insectes névroptères. Perlides et éphémérines*, Gen., 2 vol. in-8, fig., 1841-1843; — 6. *Notices sur les animaux nouveaux ou peu connus du musée de Genève*, Gen., in-4, 1841-1843. Avec Ch. Pictet; — 7. *Traité de paléontologie ou Histoire naturelle des animaux fossiles considérés dans leurs rapports zoologiques et géologiques*, Gen., 4 vol. in-8, 1844-1846; 2e édit., Paris, 4 vol. in-8 avec atlas in-4, 1853-1857; — 8. *Mémoire sur les ossements trouvés dans les graviers stratifiés des environs de Mategnin, canton de Genève*, Gen., broch. in-8, 1845; — 9. *Description des mollusques fossiles qui se trouvent dans les grès verts des environs de Genève*, Gen., 3 vol. in-4 avec pl., 1847-1851; — 10. *Description de quelques poissons fossiles du mont Liban*, Gen., in-4 avec pl., 1850; — 11. *Description d'un veau monstrueux, formant un groupe nouveau dans la famille des monstres anidiens*, Gen., in-4, 1850; — 12. *Matériaux pour la paléontologie suisse ou Recueil de monographies sur les fossiles du Jura et des Alpes*, Gen., 3 vol. in-8 avec pl., 1854-1867. En collaboration avec plusieurs autres savants; — 13. *Description d'une Emyde nouvelle du terrain jurassique supérieur des environs de Saint-Claude*, Gen., broch. in-4, 1857. En collaboration avec A. Humbert; — 14. *Mélanges paléontologiques*, Gen., in-4, 1863-1867; — 15. *Nouvelles Recherches sur les poissons fossiles du mont Liban*, Genève, in-4, 1866; avec A. Humbert, Gen., broch. in-8, 1866. F.-J. Pictet a été corédacteur des Archives de physique et d'histoire naturelle de la Bibliothèque universelle de Genève. Il a écrit des mémoires dans ce dernier journal, dans les Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de cette ville, dans les Annales des sciences naturelles de Paris, etc.

Sources : *Soret*, François-Jules Pictet; — Actes de la Société suisse des sciences naturelles, 1873; — *Vapereau*, Dictionnaire des contemporains.

PIDOU (*Auguste*), magistrat vaudois, né à Grancy le 31 mars 1754, était le fils d'un pasteur de ce village et d'une sœur du célèbre médecin Tissot. Quoique dans une position de fortune assez gênée, sa mère lui fit faire de bonnes études au collége de Lausanne, puis à l'académie de Genève. Consacré au saint ministère en 1775, il se chargea de l'éducation d'un jeune Belge, le prince de Gavre, et conduisit son élève à Strasbourg où il se mit lui-même à étudier le droit. Il fut ensuite pendant quelques mois instituteur de français au collége philanthropin de Dessau et profita de ce séjour pour apprendre la langue allemande. Son oncle, le docteur Tissot, l'ayant appelé à Paris en 1779, il n'y trouva pas de place, de sorte qu'il se décida au bout de deux ans à passer en Angleterre. Après avoir accompagné de jeunes seigneurs anglais (lord Downe, lord Grey, puis le duc de Manchester) dans divers voyages sur le continent, il revint en 1793 à Lausanne, où il vécut dans la retraite jusqu'à la révolution vaudoise de 1798. Pidou n'eut aucune part au début de ce mouvement, mais y adhéra plus tard sans réserve. Nommé membre de l'Assemblée provisoire, il en fut le dernier président, mars 1798. Quelques jours plus tard, ayant renoncé au ministère, il devint accusateur public près le tribunal du Léman. Dans ces fonctions, qu'il conserva deux ans et demi, il rendit de signalés services en substituant aux anciennes formes et habitudes juridiques une manière de procéder plus en rapport avec les besoins de l'époque. En 1801 il fut appelé à siéger dans la diète helvétique et en 1802, dans l'Assemblée des notables réunie à Berne, dans le sénat helvétique, enfin dans la Consulte suisse que Bonaparte convoqua à Paris. Pendant toute la durée du régime de l'Acte de médiation (1803-1814), qu'il avait contribué à organiser dans le canton de Vaud, Pidou fit partie du Grand et du Petit Conseil vaudois, occupant plusieurs fois la présidence de ces deux assemblées. Il était justement à la tête de ce dernier conseil lors du passage en Suisse des troupes alliées (décembre 1813), et fit preuve d'une conduite énergique dans cette situation difficile. Pidou présida le Conseil académique depuis sa fondation en 1806 jusqu'en 1814. Député de Vaud à la diète fédérale de 1811 qui le nomma dans la commission chargée de négocier une nouvelle capitulation militaire avec le ministre de France, il représenta encore son can-

ton aux diètes de 1812 et de 1817. Après avoir siégé dans la commission qui révisa la constitution vaudoise en 1814, il entra au Conseil d'état, qui le revêtit deux fois de la charge de landamman. (1814 à 1816, 1818 à 1821.) Frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante, tandis qu'il présidait la séance du Grand Conseil du 14 mai 1821, il mourut le même jour, ayant conservé jusqu'à la fin de sa vie une grande popularité.

On a de Pidou quelques *Discours* prononcés dans les occasions suivantes : 1° *A l'Installation des nouveaux magistrats du peuple, le 30 mars 1798*, imprimé avec ceux de Glayre et de Bugnion; — 2° *En Grand Conseil à la clôture de la session, le 7 juin 1806*, impr.; — 3° *A l'Installation du professeur de littérature française* (*J.-L. Manget*), *le 26 mars 1807*, ms.; — 4° *A l'Installation du professeur de physique* (*Gilliéron*), *le 25 janvier 1808*, ms.; — 5° *A l'Installation du professeur d'interprétation des livres saints* (*L. Bridel*), *le 23 janvier 1809*, impr.; — 6° *A l'Installation du professeur de théologie théorique* (*D. Levade*), *le 30 juin 1810*, impr.; — 7° *A l'Installation du professeur de littérature française* (*T. Marindin*), *le 5 novembre 1810*, impr.; — 8° *A l'Installation du professeur de droit romain* (*Ch. Secretan*), *le 30 mai 1811*, impr.; — 9° *A l'Installation du professeur de littérature française* (*Ch. Monnard*), *le 10 janvier 1817*, impr.; — 10° *A l'Installation du professeur de philosophie rationnelle* (*A. Gindroz*), *le 13 novembre 1817*, impr. Dans sa jeunesse il avait publié quelques pièces de vers dans l'Almanach des muses, dans le Mercure et dans les Etrennes du Parnasse.

SOURCES : *Vulliemin*, Auguste Pidou; — Feuille du canton de Vaud, 1821; — Gazette de Lausanne, mai 1821; — *Gaullieur*, Histoire du canton de Vaud.

PIERRE, généralement connu sous le nom de PIERRE DE CESSONS, fut élu évêque de Genève quand Bernard Chabert eut accepté l'archevêché d'Embrun, 1213. On ne sait si sa nomination fut confirmée par le pape et s'il occupa définitivement le siége de Genève.

SOURCES : *Lullin* et *Le Fort*, Regeste genevois; — *Blavignac*, Armorial genevois.

PIERREFLEUR (*Pierre de*), banneret de la ville d'Orbe dans la première moitié du XVIe siècle. Catholique fervent, il vit avec douleur l'établissement de la réforme dans les bailliages d'Orbe et de Grandson. Il en a laissé un récit détaillé, bien écrit pour l'époque et qui paraît assez fidèle. Cet écrit, désigné par Ruchat sous le nom de « manuscrit Thomasset, » paraissait perdu, quand M. l'archiviste Baron en retrouva une copie aux archives de l'état de Vaud. Le docteur A. Verdeil l'enrichit de notes historiques et le publia pour la première fois sous ce titre : *Mémoires de Pierrefleur, grand banderet d'Orbe, où sont contenus les commencements de la réforme dans la ville d'Orbe, et au Pays de Vaud* (1530-1561), Lausanne, in-8, 1856.

SOURCE : Mémoires de Pierrefleur. (Préface.)

PILET (*Jean-Alexandre-Samuel*), ministre de l'Evangile, d'une famille de Rossinières (Pays d'Enhaut), naquit à Yverdon le 19 septembre 1795. A peine âgé de quatorze ans il fut envoyé à Lausanne pour y suivre le collége et plus tard l'académie. Consacré au saint ministère en 1821, il devint, la même année, principal du collége de Morges et succéda ensuite à Manuel comme pasteur de l'église réformée française de Francfort-sur-le-Mein, décembre 1828. De retour dans le canton de Vaud en 1835, il y desservit pendant dix-huit mois la cure d'Arzier, qu'il quitta en octobre 1836 pour accepter à Genève une place de pasteur à l'Oratoire et de professeur à l'école de théologie fondée par la Société évangélique. Lors de la démission du clergé vaudois, 1845, il brisa le dernier lien qui l'unissait à l'église nationale. Dans les dernières années de sa vie, le mauvais état de sa santé le força d'interrompre à plusieurs reprises ses fonctions de professeur et de prédicateur. Il y renonça tout à fait en novembre 1862, et mourut le 5 avril 1865.

Samuel Pilet avait épousé, en 1822, Mlle Joly dont il joignit dès lors le nom au sien. Prédicateur remarquable par son éloquence, son érudition et sa sincère piété, il s'est aussi fait connaître par quelques bons ouvrages dont nous donnons les titres : 1. *les Consolations du Dieu-Fort*, sermon sur Job XV, 11 (dans le Recueil de sermons de divers ministres évangéliques); — 2. *Idée de la théologie du Coran*, traduit de l'allemand (Revue chrétienne, 1832);

— 3. *Quelques Détails sur les missions de l'église catholique romaine* (Revue chrétienne, 1832); — 4. *la Bonté et la Sévérité de Dieu*, quatre sermons : (1° *la Loi et la Grâce;* 2° *l'Expiation;* 3° *les Peines éternelles;* 4° *le Paradis*), Francf., in-8, 1834; — 5. *le Salut du riche*, sermon sur Math. XIX, 23-26, Genève, broch. in-8, 1838; — 6. *Quelques Directions pour s'approcher de la table du Seigneur*, Gen., in-48, 183..; 5e édition, Gen., in-48, 1864; — 7. *Facilité, Certitude, Raison en matière de foi ou Discussion d'une thèse de M. l'abbé Espanet*, Gen., broch. in-12, 1839; — 8. *Examen de la brochure intitulée : Coup d'essai des agents de l'hérésie*, etc., Gen., broch. in-12, 1839; — 9. *la Paix*, sermon sur Math. V, 9, Gen., broch. in-8, 1843; — 10. *Allocution adressée aux étudiants sur 1 Thes. V, 21*, (LXXIXe circulaire de la Société évangélique de Genève); — 11. *Introduction générale aux Livres du Nouveau Testament* (Gen.), autogr., in-8, 1850; — 12. *la Préparation générale et constante au ministère de la Parole*, discours sur 1 Tim. IV, 15 (Ce circulaire de la Société évangélique de Genève); — 13. *le Prix de l'âme* (dans Choses vieilles et nouvelles); — 14. *Rapports quinquennaux de l'école de théologie de Genève*. (Assemblée générale de la Société évangélique dès 1838.) Pendant son séjour à Francfort, Pilet fut un des collaborateurs de la feuille religieuse : « Der christliche Hausfreund. » Plus tard il a travaillé à la traduction de l'Ancien Testament dite « Version de Lausanne. » (Proverbes et Ecclésiaste.) On a de lui en manuscrit quelques fragments apologétiques et un discours intitulé : *Apologie de l'histoire évangélique*.

SOURCES : Chrétien évangélique, 1866; — Notes dues à M. J. Tallichet.

PILLICHODY (*Jean-Georges*), jurisconsulte, fils de Georges-Daniel Pillichody, receveur pour LL. EE. de Berne au château d'Yverdon, et de Marie Dick, naquit à Berne en janvier 1715. Devenu docteur en droit à Bâle au commencement de 1734, il fut fait, la même année, justicier de la ville d'Yverdon. Le gouvernement l'appela plus tard aux fonctions de châtelain de Baulmes (1738), de caissier des sels à Yverdon (27 février 1755), d'assesseur baillival de cette ville (20 septembre 1771) et de lieutenant de justice (26 décembre 1776). Elu juge au vénérable Consistoire le

13 juillet 1780, il succéda, le 8 avril 1782, à son oncle François-Barthélemy Pillichody comme seigneur de Bavois-dessus, ainsi que dans ses charges de lieutenant-baillival et de châtelain d'Yverdon qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 15 mai 1783.

J.-G. Pillichody est l'auteur de quelques ouvrages appréciés de son temps. Ce sont : 1. *Essai concernant les ordonnances qui ont dérogé au Coutumier du Pays de Vaud*, Neuchâtel, in-12, 1756; — 2. *Essai sur cette question : Quelle serait l'utilité de convertir en fonds clos les pâturages communs?* Yverdon, broch. in-8, 1766; — 3. *Droit naturel d'un père à son fils, avec des notions pour servir à l'étude du droit civil et du droit des gens*, Yverdon, 2 vol. in-8, 1769. Dans les années 1743 et suivantes il a écrit plusieurs articles dans le Mercure de Neuchâtel.

SOURCES : Journal man. de J.-G. Pillichody; — *Crottet*, Histoire et Annales de la ville d'Yverdon.

PILLICHODY (*Louis-Georges-François*), neveu du précédent, fils de François-David Pillichody et de Marianne Rusillion, naquit à Yverdon le 7 septembre 1756. Nommé le 1er juillet 1773 sous-lieutenant dans le régiment suisse d'Erlach au service de France, il y devint lieutenant le 15 mai 1779, mais donna sa démission le 1er mai 1782, pour accepter du gouvernement bernois le grade de capitaine et une compagnie de carabiniers en formation. Le 24 janvier 1783, on l'éleva aux fonctions de major de ville à Yverdon, et le 12 octobre 1792, à celles de major de carabiniers. La fidélité dont sa famille avait toujours fait preuve envers LL. EE. de Berne lui valut, ainsi qu'aux trois fils de son frère Henri-François, le patriciat de cette ville, le 11 janvier 1794. La même année (28 mai) il acquit du baron de Bercher la seigneurie de Bavois-dessous. Dès cette époque, il se dévoua à la cause des princes français qui le chargèrent de plusieurs missions. Lorsqu'en 1798 les troupes françaises envahirent la Suisse, il fut fait lieutenant-colonel de la Légion vaudoise (dite Fidèle) qui combattait pour Berne. Pillichody ne put toutefois point prendre ce commandement, car il fut arrêté à Payerne, le 28 février 1798, sur l'ordre du général français Brune, qui le fit enfermer dans la prison de Carouge, puis dans celle du Temple à Paris. Libéré au commencement de l'année

suivante, il obtint de Louis XVIII, le 21 mars 1799, les titres de colonel et de chevalier du Mérite militaire. Le 9 août de la même année, ce monarque le créa maréchal de camp, mais il ne reçut l'expédition régulière de son brevet et le rang de sa nomination que le 23 octobre 1816. De sa retraite de Saint-Aubin (comté de Neuchâtel), Pillichody fut un des membres les plus actifs du parti qui voulait ramener le régime bernois dans le canton de Vaud. Il dirigea la partie militaire du comité qui s'était formé dans ce pays sous le nom de « Comité insurrecteur. » Le 30 septembre 1802, à la tête de quelques cents hommes du district de Grandson, il s'empara de la ville d'Orbe et y arbora les couleurs bernoises, mais les renforts sur lesquels il comptait pour continuer l'insurrection ayant fait défaut, celle-ci ne réussit pas. Décrété de prise de corps par le Petit Conseil vaudois le 18 septembre 1803, il demeura absent du pays (à Vaumarcus) jusqu'en septembre 1807, époque où il se présenta à la commission chargée de le juger. Celle-ci prononça son acquittement. Après la Restauration, Pillichody fut nommé par Louis XVIII second aide de camp du comte d'Artois (plus tard Charles X), colonel général des Suisses (juillet 1816) et commandeur du Mérite militaire (1er mai 1821). Vers la fin de 1821, il revint en congé en Suisse d'où il demanda et obtint sa retraite le 20 novembre de l'année suivante. Ce général vécut dès lors alternativement dans son château de Bavois et dans sa propriété de Saint-Aubin. Lors d'une partie de pêche sur le lac de Neuchâtel un coup de vent subit ayant fait chavirer son embarcation, il périt sous les eaux, 2 août 1824. On a de lui une *Lettre au citoyen Monod, préfet du canton de Vaud*, in-8, 1802.

SOURCES : État civil d'Yverdon ; — Documents et brevets originaux ; — *Crottet*, Histoire et Annales d'Yverdon ; — Almanachs royaux, 1816-1821 ; — *Verdeil*, Histoire du canton de Vaud ; — Gazette de Lausanne, 1816, 1821.

PIOT (*Jacques-Samuel-Louis*), peintre vaudois, naquit en 1743 à Lausanne où il est mort, après une longue maladie, le 18 septembre 1812. Poussé par une vive passion pour la peinture, il étudia cet art sans maître et s'exerça dans tous les genres avec un certain succès. Ses compositions à l'huile, à l'aquarelle et au pastel se font remarquer par la délicatesse de la touche, la fraîcheur du coloris,

la simplicité de la composition. Plusieurs peintres distingués sont sortis de son école. Le musée Arlaud possède de lui une copie à l'huile du *Christ couché*, d'après le Guide; une *Vue de Pully*, à l'aquarelle, enfin les portraits de *Gibbon*, de *Franklin* et de *Mme de Montolieu*, au pastel.

Son fils *Auguste-Louis* Piot, né à Lausanne en 1784, s'est fait quelque réputation comme peintre et comme dessinateur. Il fut pendant de longues années conservateur du musée Arlaud et professeur à l'école normale de dessin à Lausanne. La mort l'enleva le 24 décembre 1868.

Sources : Etat civil de Lausanne; — Gazette de Lausanne, 15 sept. 1812.

PLANTIN (*Jean-Baptiste*), pasteur et historien vaudois, fils de Michel Plantin et de Claudine Rouge, naquit à Montpreveyres le 3 septembre 1624. Ayant terminé sa théologie à l'académie de Lausanne, il reçut l'imposition des mains en 1648 et desservit ensuite comme suffragant et comme diacre les églises d'Aigle, de Crissier, de Morrens et d'Assens. Le 18 juillet 1651 il devint pasteur de la paroisse du Mont et de Romanel, qu'il échangea le 8 novembre 1653 contre celle de Château-d'Œx. Dès cette époque, il mit à profit ses loisirs pour rassembler les matériaux de divers travaux historiques et pour rédiger, d'après un système dont il était l'auteur, une topographie de l'Helvétie ancienne et moderne, dédiée à LL. EE. de Berne sous ce titre : *Helvetia antiqua et nova*. Plantin fut nommé pasteur à Savigny en avril 1658 et appelé vers le même temps aux fonctions de secrétaire de la classe de Lausanne et Vevey, qu'il conserva jusqu'en 1663. Gymnasiarque (premier régent) du collége de Lausanne dès le 25 septembre de cette dernière année, il se démit de ce poste le 12 janvier 1674 pour accepter celui de pasteur à Lutry. De retour à Lausanne en 1677, il y donna un cours public d'histoire. Il obtint une place de régent en juin 1685 et mourut le 16 mars 1700.

Voici les titres de ses ouvrages qui font preuve d'une grande érudition, bien qu'ils renferment beaucoup d'erreurs : 1. *De commentitio ecclesiae visibilis capite*, in-8, 1648; — 2. *Helvetia antiqua et nova*, Bernae, in-8, 1656; 2e édition, Tiguri, in-8, 1737; — 3. *Description et petit* (sic) *chronique de la ville de Lausanne*,

1656. In-folio, manuscrits de la Bibliothèque de Lausanne; — 4. *Lausanna restituta*, 1665; — 5. *Abbrégé de l'histoire générale de Suisse*, Genève, 2 vol. in-8, 1666; — 6. *Petit Chronique de la très illustre et fleurissante ville de Berne* (Laus.), in-12, 1678; — 7. *Recueil de l'abrégé de l'histoire suisse*, manuscrit de la Bibliothèque de Lausanne. Ruchat lui attribue encore une « Oratio de Lausannensibus rebus » et une « Chronique du Pays de Vaud, » mais on ignore le sort de ces écrits.

SOURCES : *Baron*, Biogr. manusc. sur Plantin; — Conservateur suisse, XI; — *Gindroz*, Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud.

POËTEVIN (*François-Louis*), fils de François-Louis Poëtevin, bourgeois de Lausanne, et d'Elisabeth Zehender, naquit à Berne où il fut baptisé le 28 octobre 1707. Devenu régent au collége de Lausanne, il s'est fait connaître par plusieurs ouvrages de linguistique très appréciés de son temps et dont voici les titres : 1. *Essai d'une nouvelle méthode pour enseigner la jeunesse à mettre facilement en usage dans la composition les règles de la syntaxe latine*, Lausanne, in-8, 1748; — 2. *le Nouveau Dictionnaire suisse, français-allemand et allemand-français*, Basle, 2 vol. in-4, 1754; — 3. *Nouvelle et Parfaite Grammaire françoise et allemande. Neue und vollkommene theoretico-practische Grammatica*, fünfte Auflage, Francfurt am Mein und Maynz, in-8, 1784.

SOURCES : Etat civil de Berne; — *Gindroz*, Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud.

POLIER (*Jean-François*), seigneur de BRÉTIGNY, brigadier général, fils de Jean Polier et de Dorothée du Gard, naquit dans le Pays de Vaud vers 1630. Il entra, en 1648, au service de France comme capitaine dans le régiment suisse de Watteville, mais fut réformé au bout de quatre ans. En 1662, il leva une compagnie franche de deux cents hommes, et dix ans plus tard une autre compagnie qui fut incorporée dans le régiment Vieux-Salis dont il devint major peu de temps après. Ayant acquis la charge de colonel-propriétaire du régiment d'Oberkan le 9 juin 1690, il l'échangea, le 18 novembre de la même année, contre le régiment Vieux-Salis, qu'il commanda au siége de Mons, 1691. Bien qu'il fût créé briga-

dier après cette bataille, il garda le commandement de ce corps, à la tête duquel il combattit, en 1692, au siége de Namur. Polier fut tué le 3 août de la même année à Steinkerque où il sauva l'armée française en arrêtant pendant près d'une heure avec une seule brigade toute l'aile droite de l'armée ennemie.

Sources : *Haag*, la France protestante; — *May*, Histoire militaire de la Suisse; — *Girard*, Histoire abrégée des officiers suisses; — *Vulliemin*, Histoire de la Confédération suisse.

POLIER de Bottens (*Georges-Pierre-G.*), orientaliste distingué, fils cadet de Jean-Pierre Polier et de Jeanne Loys, naquit le 15 décembre 1675. Consacré au ministère ecclésiastique en 1700, il fut appelé, en 1702, à occuper à l'académie de Lausanne la chaire de grec et de morale, qu'il échangea, en 1705, contre celle d'hébreu et de catéchèse. Il se distingua dans l'enseignement par un profond savoir joint à un goût juste et délicat. En 1722, pressé par les députés bernois de signer le Consensus, il n'obéit qu'après avoir fait ses réserves. En 1726, il contribua puissamment à la fondation des écoles de charité dans le Pays de Vaud. Il mourut à Lausanne le 23 octobre 1759.

La Société anglaise pour la propagation de la foi le comptait parmi ses membres dès 1718. On a de lui : *Grammatica hebraea cum syntaxi; — Rhetorica sacra; — Explicatio catechismi Heidelbergensis; — Systema antiquitatum hebraïcarum; — Pensées chrétiennes mises en parallèle ou en opposition avec les Pensées philosophiques de M. Diderot*, la Haye, in-12, 1746; — *la Liturgie des écoles de charité de Lausanne ou le Service divin qui s'y fait chaque jour*, Laus., in-8, 1747; nouvelle édition, Laus., in-8, 1789; — *le Nouveau Testament mis en catéchisme par demandes et par réponses*, Amsterdam, 2 vol. in-8, 1756.

Polier de Saint-Germain (*Antoine*), fils du précédent et d'Anne Daliès de Caussade, naquit à Lausanne le 15 juin 1705. Après avoir fait des études soignées au collége de Genève et à l'université de Groningue, il servit quelques années en France dans le régiment suisse de Villars. De retour à Lausanne, il entra aux Deux Cents, puis au Conseil étroit en 1732. Devenu banneret en 1760 et bourgmestre en 1766, il se fit apprécier du souverain et

chérir de ses administrés. Le sénat de Berne lui décerna en 1793, en récompense de ses longs et utiles services, la chaîne et la médaille d'or d'Hettlingue, distinction très rare à cette époque. Polier renonça à sa place en 1796 à cause de son grand âge. Il mourut le 3 septembre 1797. On a de lui : 1. *le Voyage de l'envie*, broch. in-8; — 2. *Du Gouvernement des mœurs*, Lausanne, in-8, 1784. Ouvrage traduit en plusieurs langues; — 3. *Essai sur le projet de paix perpétuelle*, Laus., 1788; — 4. *Coup d'œil sur ma patrie*, in-12, 1795. Il a travaillé au recueil intitulé « Aristide ou le Citoyen, » Laus., in-12, 1766, 1767.

SOURCES : Etat civil de Lausanne; — *Holzhalb*, Supplement zu Leu's Allg. helvet. Lexicon, IV; — *Haag*, la France protestante; — *Gindroz*, Histoire de l'instruct. publique dans le Pays de Vaud; — Journ. litt. de Lausanne, 1797.

POLIER (*Paul-Philippe*), général-major, fils de Jean-Jacques Polier et de Salomé Quisard, naquit à Lausanne le 24 avril 1711. Il fit ses premières armes en Sardaigne et devint en 1733 lieutenant dans le régiment Roguin. Nommé capitaine-lieutenant en 1740, il obtint en 1742 une compagnie dans le régiment de Baden-Durlach, avec lequel il fit honorablement les campagnes de 1743, 1744, 1745 et 1746. De retour dans sa patrie en 1748, il y reçut du gouvernement de Berne une place de major de milices. En 1754 il entra avec le grade de colonel au service de la Compagnie anglaise des Indes orientales, qui, après l'avoir fait général-major, lui confia le commandement du fort Kuddalore, 1758. Assiégé bientôt après par le général français Lally et forcé de rendre la place après une courte défense, il se retira avec armes et bagages dans le fort Saint-David, où il subit un nouveau siége. Fait prisonnier de guerre à la prise de ce fort, Polier recouvra sa liberté au printemps de 1759. Il mourut de la peste à Saint-Georges dans le cours de la même année.

SOURCES : *May*, Histoire militaire de la Suisse; — *Girard*, Histoire abrégée des officiers suisses; — *Holzhalb*, Supplement zu Leu's Allg. helvet. Lexicon IV.

POLIER DE BOTTENS (*Antoine-Noé*), théologien, né le 27 décembre 1713, mort le 9 août 1783, était frère cadet du précédent.

Il se voua à l'état ecclésiastique et fut pendant trois ans l'élève d'Albert Schulthens à l'université de Leyde. Ayant reçu à son retour l'imposition des mains, il remplit les fonctions de premier pasteur à Lausanne dès 1754 et de doyen de la classe de Lausanne et Vevey dès 1766. Quatre ans après, l'Académie des sciences de Manheim lui conféra le titre de membre honoraire. En 1778 il acquit, pour lui et ses descendants, la bourgeoisie de Genève. Ce fut lui qui encouragea Voltaire de venir, en 1775, se fixer à Lausanne. Les biographes n'attribuent généralement à A.-N. Polier que les articles *Liturgie, Mages, Magie, Magicien, Messie,* etc., de l'« Encyclopédie » de Paris et une thèse imprimée à Leyde sous le titre suivant : *Diss. qua disquiritur de puritate dialecti arabicae comparata cum puritate dialecti hebraeae,* Lugd. Bat., in-4, 1739. Il est cependant hors de doute que ce fut lui qui rédigea, d'après des notes manuscrites laissées par son oncle Georges Polier, l'ouvrage intitulé : *la Sainte Ecriture de l'Ancien Testament, exposée et éclaircie par demandes et par réponses,* Lausanne, 6 vol. in-8, 1764-1766. Ayant épousé en 1744 Elisabeth de Lagier de Pluvianes, il en eut deux fils et deux filles, qui méritent tous quatre une mention soit pour les emplois qu'ils ont occupés, soit pour leurs travaux littéraires.

Sa fille aînée, *Elisabeth-Jeanne-Pauline* (Mme de Montolieu, voy. ce nom), s'est fait de la réputation par ses écrits.

La cadette, *Jeanne-Françoise,* née le 19 mars 1759 à Lausanne, où elle est morte le 11 mars 1839, a composé plusieurs romans dont voici les titres : 1. *Lettres d'Hortense de Valsin à Eugénie de Saint-Firmin,* Paris, 2 vol. in-12, 1788; — 2. *Mémoires et Voyages d'une famille émigrée,* publiés par J.-N. Belin de Ballu, Paris, 3 vol. in-12, an IX; Hambourg, 3 vol. in-12, 1809; — 3. *Félicie et Florestine,* Genève et Paris, 3 vol. in-12, 1803; — 4. *la Veuve anglaise ou la Retraite de Lesley Wood,* Genève et Paris, 2 vol. in-12, 1812; — 5. *Anastase et Nephtalie ou les Amis,* Paris, 4 vol. in-12, 1815.

Des deux fils de A.-N. Polier, l'aîné, *Charles-Godefroy-Etienne,* né le 11 juin 1753, fut gouverneur des enfants de lord Tyrone et secrétaire de la Société des sciences de Manchester. Il a fait paraître dans les Transactions de ce corps savant d'excellents mé-

moires, entre autres un *Essai sur le plaisir que l'esprit reçoit de l'exercice de ses facultés*. On a aussi de lui une traduction du « Traité » de Palaephate « touchant les histoires incroyables, » avec une préface et des notes, Laus., in-12, 1771, ouvrage publié tandis qu'il étudiait encore à l'université de Marbourg et dédié à LL. EE. de Berne.

Nous consacrons ci-après au fils cadet, *Henri-Etienne-Georges-Fitz-Roger*, un article spécial.

SOURCES : Etat civil de Lausanne; — *Haag*, la France protestante; — *A. Polier*, la Sainte Ecriture de l'Ancien Testament. (Préface.) — Notes diverses.

POLIER (*Georges-Louis*), seigneur de VERNAND, général hollandais, fils d'Etienne-Benigne de Polier et de Françoise de Tavel, naquit à Vernand, près Lausanne, le 16 janvier 1718. Il prit du service militaire en Sardaigne dans le régiment Roguin, où il fut successivement enseigne, 1736, sous-lieutenant, 1739, lieutenant, 1741, capitaine-lieutenant, 1747, et avec lequel il fit les campagnes d'Italie de 1742 à 1748. Le 14 avril de cette dernière année, il passa en Hollande avec le grade de capitaine-commandant dans la compagnie Lerber au régiment des gardes suisses. Après avoir obtenu la commission de colonel le 18 mars 1766, il fut fait second major dans ce corps le 14 mars 1770; premier major le 10 mai 1770; second lieutenant-colonel le 23 avril 1774, enfin premier lieutenant-colonel le 22 mai 1776. Le stathouder le créa général-major le 22 juin 1779 et lui donna le 28 novembre 1786 la compagnie d'Aubonne aux gardes suisses. G.-L. Polier mourut à la Haye en 1793.

SOURCES : *May*, Hist. milit. de la Suisse; — *Girard*, Hist. abrég. des officiers suisses; — *Holzhalb*, Suppl. zu Leu's Lexicon; — *Haag*, la France protestante.

POLIER (*Antoine-Louis-Henri*), militaire et orientaliste, fils d'Abraham-Etienne-Jacques-Henri Polier et de Jeanne-Françoise Moreau de Brosse, fut baptisé à Lausanne le 28 février 1741. Lorsqu'il eut achevé ses études classiques dans un pensionnat de Neuchâtel, il partit pour les Indes orientales, où il devait rejoindre son oncle, le général Paul-Philippe Polier, mais n'arriva à Calcutta qu'après la mort de celui-ci, 1759. Il entra en qualité de cadet

dans les troupes de la Compagnie anglaise, assista aux combats livrés aux Français sur la côte d'Orissa et mérita par ses connaissances techniques une place d'ingénieur militaire en 1761. Employé dès lors à la construction des fortifications de Calcutta, il devint, l'année suivante, ingénieur en chef, commandant les travaux du génie dans cette ville. Bien qu'en 1764 on commît à son égard une injustice en lui reprenant ces fonctions pour les donner à un officier anglais, nouvellement arrivé d'Europe, Polier continua de servir comme major de cipayes de manière à obtenir la confiance de lord Clive, qui lui rendit le grade d'ingénieur en chef et le fit commandant de Calcutta. Quelques années après, en 1776, irrité de ce que les directeurs de la Compagnie ne l'avaient point nommé à son tour lieutenant-colonel, il se fit donner un congé illimité et alla offrir son épée au soubah d'Aoude Souja-Doula, allié des Anglais. D'importants services, rendus dans plusieurs expéditions contre des princes indigènes, lui valurent la faveur de ce prince et de son successeur Azef-oul-Doula. La jalousie des Anglais interrompit bientôt sa carrière. Rappelé à Calcutta, il n'y trouva aucun avancement, de sorte qu'il prit le parti de quitter tout à fait le service anglais pour retourner dans le royaume d'Aoude, où l'influence du conseil du Bengale l'empêcha de rentrer dans ses emplois. De là il se rendit auprès de l'empereur mogol Schah-Allum II, qui lui confia, à son arrivée, le commandement d'un corps de sept mille hommes, avec le rang et le titre d'omrah. Ce souverain lui accorda aussi, à la suite de succès militaires, la propriété du territoire de Kaïr, qu'il augmenta plus tard d'un autre jaghuir (fief). Contraint d'employer les armes pour se faire reconnaître de ses nouveaux vassaux, Polier éprouva plusieurs échecs qui le déterminèrent à renoncer à cette possession. Des intrigues de cour l'ayant, sur ces entrefaites, obligé de quitter Delhi, il obtint, par la protection du gouverneur Hastings, le grade de lieutenant-colonel dans l'armée de la Compagnie avec exemption de service. Il s'établit alors à Lucknow où, après avoir approfondi l'étude des langues de l'Hindoustan, il recueillit des renseignements exacts sur les mœurs, l'histoire, la religion des Hindous et fit, sous la dictée du célèbre pandit Ram-Tschound, un résumé des principaux livres sacrés sanscrits. C'est ainsi qu'il rassembla

les matériaux de ses *Mémoires historiques sur les scheicks indiens* et de sa *Mythologie des Indous*, publiés après sa mort par la chanoinesse Polier. La Société asiatique l'admit au nombre de ses membres. Revenu dans le Pays de Vaud en 1789, il y épousa Anne-Rose-Louise Berthoud van Berchem. Son beau-père ayant été banni par les Bernois pour avoir participé à la manifestation révolutionnaire de Rolle, il le suivit dans l'exil et vint habiter la terre de Rosetti, près d'Avignon. Son luxe asiatique ne tarda point à exciter la cupidité d'une bande de brigands, qui l'assassinèrent dans sa campagne le 9 février 1795. Polier avait rapporté des Indes des manuscrits orientaux d'une grande rareté. Il en céda à Langlès, par échange, le plus précieux contenant les Institutes de l'empereur Akbar connu sous le nom d'Ayeen-Akbery et fit don au British Museum de la première copie complète des Védas qui soit parvenue en Europe. (11 vol. in-fol.) La bibliothèque de Paris acquit de ses enfants quarante-deux manuscrits arabes, persans, hindoustani et sanscrits; celle de Lausanne possède un bel exemplaire du Coran et un catalogue de cent vingt ouvrages orientaux, annoté de sa main. Sa belle collection de peintures indiennes fut vendue à W. Beckford.

Son fils *Pierre-Amédée-Charles-Guillaume-Adolphe*, comte de Polier, né posthume le 18 juin 1795, embrassa l'état militaire. Officier au service de France dès 1812, il fut décoré de la Légion d'honneur et admis sous la Restauration dans le corps royal d'état-major, qui le chargea à plusieurs reprises d'importants travaux topographiques. En 1826 le roi Charles X lui accorda, ainsi qu'à son frère aîné, Georges-Maximin-Jacques-Henri, le titre héréditaire de comte en récompense de divers services et en considération de l'antique noblesse de sa famille. Il épousa, l'année suivante, la veuve du comte Paul Schuwaloff, née princesse Schakowskoy. Ayant alors quitté le service, il habita les vastes domaines que sa femme possédait en Russie. L'empereur Nicolas qui l'avait déjà fait chambellan à l'occasion de son mariage, lui donna, en septembre 1829, la décoration de Sainte-Anne (seconde classe) et les titres de conseiller d'état et de maître des cérémonies de la cour. Il ne jouit pas longtemps de ces honneurs, car atteint d'une maladie grave, il mourut le 22 mars 1830. C'est le comte Adolphe Po-

lier qui découvrit le premier des mines de diamant dans l'Oural.

SOURCES : *Bridel*, Conservateur suisse, XII, pag. 1 ; — Biographie universelle ; — *Haag*, la France protestante ; — Gazette de Lausanne, 16 avril 1830.

POLIER (*Marie-Elisabeth*), cousine du précédent, seconde fille de Georges Polier, colonel en Hanovre, et de Jeanne-Françoise Gignillat, naquit à Lausanne le 12 mai 1742. Elle fut chanoinesse de l'ordre réformé du Saint-Sépulcre, en Prusse, dame d'honneur de la duchesse de Saxe-Meiningen, grande maîtresse des cours de Nassau-Weilbourg et de Hesse-Philippstadt. La mort l'enleva à Rudolstadt en 1817.

Ayant entrepris de composer une *Mythologie des Indous* d'après des manuscrits authentiques apportés de l'Inde par son cousin, le colonel Ant. Polier, elle ne se fit aucun scrupule d'introduire dans son travail des changements et des modifications qui en altérèrent la valeur. Cet ouvrage, publié à Paris et Rudolstadt (2 vol. in-8, 1809), est fort rare, car un incendie en a détruit presque toute l'édition. Mlle E. Polier traduisit de l'allemand : 1. *Antonie*, anecdote allemande, de A. Wall, Lausanne, in-12, 1785 ; — 2. *Recueil d'historiettes*, Laus. et Paris, in-12, 1792 ; — 3. *le Club des Jacobins ou l'Amour de la patrie*, comédie en un acte d'Aug. Kotzebue, Paris, in-8, 1792 ; — 4. *la Sylphide ou l'Ange gardien*, Paris, in-12, 1795 ; — 5. *Eugénie ou la Résignation*, anecdote de S. La Roche, Laus., in-12, 1795 ; — 6. *le Pauvre Aveugle*, 2 vol. in-12, 1801 et 1805 ; — 7. *Thécla de Thurn ou Scènes de la guerre de trente ans*, de Mme B. Naubert, Paris, 3 vol. in-12, 1815. Elle dirigea le *Journal littéraire de Lausanne* de 1793 à 1800, contribua à la rédaction du « Nord industrieux, savant, moral et littéraire, » et du « Midi industrieux, etc., » journaux qui n'ont eu qu'une courte existence et donna quelques articles aux trois premiers numéros de la Bibliothèque germanique.

Sa sœur, *Jeanne-Louise-Antoinette*, connue généralement sous le nom d'*Eléonore* POLIER, naquit à Altona en 1738 et mourut à Paris le 15 mars 1807. Mariée en 1761 à Charles-Raymond-Alexandre de Cérenville, colonel général en Pologne et aide de camp du roi par brevet daté de Varsovie du 11 avril 1772, cette dame a traduit de l'allemand plusieurs romans de Mme Bénédicte Naubert

et d'Auguste La Fontaine. Nous citerons : 1. *Walter de Monbarry*, Paris, 4 vol. in-12, an VIII; — 2. *Hermann d'Unna*, Paris, 2 vol. in-12, 1801 ; — 3. *le Baron de Flemming ou la Manie des titres*, Paris, 3 vol. in-12, 1803; — 4. *Flemming fils ou la Manie des systèmes*, Paris, 3 vol. in-12, 1804; — 5. *les Aveux d'un prisonnier ou Anecdotes de la cour de Philippe de Souabe*, Paris, 4 vol. in-12, 1804.

SOURCES : Biographie nouvelle des contemporains; — Notes dues à l'obligeance de M. le bibliothécaire Du Mont; — Presse périodique vaudoise (Biblioth. univ., oct. 1861); — *Quérard*, la France littéraire; — *Haag*, la France protestante; — Papiers de la famille de Cérenville.

POLIER-VERNAND (*Etienne-Henri-Georges-Fitz-Roger de*), magistrat vaudois, fils d'Antoine-Noé Polier (voy. plus haut) et d'Elisabeth de Lagier de Pluvianes, naquit à Lausanne le 27 juin 1754. D'abord lieutenant dans le régiment d'Erlach au service de France, il donna sa démission en 1779 pour s'établir à Lausanne, où il fut un des plus fervents adeptes des doctrines mystiques. A la révolution vaudoise de 1798 il présida les Assemblées primaires, puis le tribunal suprême du canton du Léman. Le 12 avril 1798 il échangea ce dernier poste contre celui de préfet du canton. Bien qu'il remplît ces nouvelles fonctions avec zèle et intelligence, il se rendit impopulaire par ses mesures pour réprimer l'anarchie et fut destitué le 5 août 1802, après l'insurrection des Bourla-Papay. Sorti dès lors de la vie publique, il n'y rentra que pour occuper un siége au Grand Conseil vaudois (1808-1814) et dans la Commission de constitution cantonale (fév. à nov. 1814). Polier mourut le 13 juin 1821, très estimé pour ses bienfaits et ses vertus.

Son fils, *Jean-Noé-Godefroy* DE POLIER-VERNAND, gouverneur, puis grand maître de la cour du prince Gustave Wasa, jouit d'une grande faveur auprès de la mère de son élève (Frédérique de Bade, femme de Gustave IV, roi dépossédé de Suède). Il fut créé chambellan autrichien, comte du saint-empire, grand-croix des ordres du Lion de Zæringen, de Wasa, etc. Le comte de Polier est mort célibataire en février 1833.

SOURCES : Etat civil de Lausanne; — Gazette de Lausanne, 22 février 1814, 19 juin 1821 ; — Nouvelliste vaudois, 22 févr. 1833; — Bulletin officiel (Journ. helvét.), avril 1798, août 1802.

PONT-WULLYAMOZ (*Marie-Louise-Françoise* BURNAND, plus tard Mme de), fille de Barthélemy-Daniel Burnand, seigneur de Sepey près Vulliens, et de Sara-Salomé-Lucrèce Henchoz, fut baptisée à Lucens en décembre 1751. Elle épousa Jean-Isaac de Pont-Wullyamoz, de Saint-Saphorin et Lausanne, capitaine dans le régiment suisse d'Ernst au service de France. Vers la fin du dernier siècle, elle vint s'établir à Vienne (Autriche), attirée par son amie, la comtesse de Colloredo. Ce fut là qu'elle mourut le 29 octobre 1814.

Mme de Pont-Wullyamoz a joui d'une certaine célébrité dans le Pays de Vaud en y cultivant la première l'anecdote historique. Voici les titres de ses ouvrages : 1. *Vie de Charles de Navarre, prince de Viane*, Laus., in-12, 1788; — 2. *la Recette du médecin Nicoclès*, Berne, in-8, 1795; — 3. *Anecdotes tirées de l'histoire et des chroniques suisses*, Laus., 2 vol. in-12, fig., 1796; — 4. *Léonore de Grailly et Gaston de Foix*. Suivie de *Don Ramire ou la Conquête de Grenade*, anecdotes tirées de l'histoire de France et d'Espagne, Paris, 2 vol. in-12, 1797; — 5. *Nouvelles Anecdotes suisses*, Brunswick, in-12, 1802; — 6. *Correspondance de deux amies ou Lettres écrites d'Evian en Chablais, à Baden en Autriche*, Laus., 2 vol. in-12, 1806.

Son fils *Alphonse*, baron de PONT-WULLYAMOZ, né vers 1775, reçut son éducation à Vienne dans l'académie impériale des pages (Theresianum). Entré dans le service civil de l'empire autrichien, il devint successivement secrétaire de légation, chambellan de l'empereur, conseiller aulique et secrétaire privé du prince de Metternich. Il mourut à Vienne en 1847. Ses longs et utiles services lui avaient mérité le titre de baron.

SOURCE : Documents particuliers.

PONTVERRE (*François de*), seigneur d'AIGREMONT, fils d'Aymon de Pontverre et de Françoise de la Tour, né vers le milieu du XIVe siècle, fit plusieurs expéditions sous le comte de Savoie Amédée VII. Ce prince lui confia le commandement de cinq cents fantassins chargés de seconder le maréchal de Savoie, Jean de Verney, dans l'expédition qu'il fit en Valais, afin de replacer Edouard de Savoie sur le siége épiscopal de Sion, 1383. Pontverre,

ayant remonté l'Avençon, passa avec sa troupe par les gorges des Diablerets et mit le siége devant Ardon. Là, après avoir, par les cris de ses soldats, attiré hors de la place la garnison valaisanne, il lui livra un sanglant combat qui se termina à son avantage. Pendant ce temps J. de Verney assiégeait le château d'Ardon, demeuré presque sans défenseurs, mais qui résista cependant jusqu'à l'arrivée de Pontverre, dont les troupes l'emportèrent d'assaut.

SOURCE : *Verdeil*, Histoire du canton de Vaud, I, pag. 242 et 245.

PONTVERRE (*François de*), seigneur de TERNIER, chef des gentilshommes de la Cuiller, né en Savoie, était capitaine général de cette province. Quelques sujets de plainte contre les Suisses le décidèrent d'adhérer à la ligue que les seigneurs formèrent au château de Bursinel, sous le nom de confrérie de la Cuiller, dans le but de placer Genève sous la domination de la maison de Savoie. Nommé chef de cette ligue, il fit subir aux Genevois des vexations de toute sorte, ravageant leurs propriétés, enlevant leurs convois de vivres et de marchandises et leur dressant des embuscades. Sur les réclamations des villes de Berne et de Fribourg, combourgeoises des Genevois, le duc de Savoie, Charles III, ordonna ostensiblement aux gentilshommes de la Cuiller de cesser leurs attaques, mais les encouragea secrètement de persévérer dans leur projet d'envahir Genève. Le 2 janvier 1529, Pontverre devant traverser de bon matin cette ville pour se rendre à Nyon, trouva la porte de Saint-Gervais fermée et donna un soufflet au portier qui ne se hâtait pas de l'ouvrir. Le soir il passa de nouveau dans la ville, l'épée au poing et tenant des propos outrageux pour les Genevois. Poursuivi par la populace, il fut contraint de se réfugier dans la maison de Fournier, au bas de la Cité, et de se cacher sous un lit, où on le tua sans pitié.

SOURCES : *Roget*, les Suisses et Genève ; — *Verdeil*, Histoire du canton de Vaud, I, et Mémoires de Pierrefleur ; — *Picot*, Histoire de Genève.

PORCHAT (*Jean-Jacques*), poëte et littérateur, né à Crête près Vandœuvres le 20 mai 1800, était fils d'un Vaudois et d'une Genevoise. Après avoir fait ses études aux colléges de Rolle et de Genève, puis à l'académie de Lausanne dès 1819, il vint achever

sa jurisprudence en Allemagne et à Paris. En 1823 il concourut pour la chaire de droit que le gouvernement vaudois venait de créer à Lausanne, et l'obtint à la suite d'une savante dissertation *sur les Changements opérés par Théodose le jeune dans la jurisprudence romaine.* (Impr. à Laus., in-4.) Ses goûts et ses talents l'entraînant toutefois plus particulièrement vers la littérature, la poésie et l'étude des langues mortes, il se mit de nouveau sur les rangs lorsque la chaire de rhétorique et de littérature latine fut devenue vacante par la mort du professeur Dutoit, 1832. Il présenta au concours une thèse intitulée : *Quand est-ce que l'influence des Grecs sur la littérature latine a commencé à se faire sentir et comment cette influence s'est-elle manifestée?* (impr. à Laus., in-4) qui amena sa nomination. Le gouvernement vaudois ayant, par la loi du 21 décembre 1837, soumis le corps académique à une réélection, Porchat ne fut pas réélu en 1838, mais conserva son titre et son traitement. Il entra au Grand Conseil en novembre 1839 et au Conseil de l'instruction publique le 8 décembre 1840. A la révolution de 1845, le gouvernement provisoire lui rendit sa chaire en lui accordant un congé pour aller à Paris. Il se trouvait dans cette ville, lorsqu'il se vit destituer de son professorat à la suite du coup d'état académique du 3 décembre 1846. Revenu seulement en Suisse en 1857, il habita Lausanne et plus tard sa campagne de Florency, près de cette ville. J.-J. Porchat mourut le 2 mars 1864.

Voici la liste de ses publications : 1. *Montbenon*, poëme, Laus., broch. in-8, 1823; — 2. *la Cascade de Sauvabelin*, suivi des *Rives du Léman*, poëme, Laus., broch. in-8, 1824; — 3. *Notre-Dame ou l'Incendie de la flèche*, Laus., broch. in-8, 1825; — 4. *Fables* de Valamont, Laus. et Paris, in-18, 1826; 2e édit., Laus., Gen. et Paris, in-12, 1837, sous le titre *Glanures d'Esope*, ainsi que la 3e, Lausanne et Paris, in-12, 1840; 4e édit., sous le titre de *Fables et Paraboles*, Paris, in-12, 1854; — 5. *Indulgence*, *Tolérance*, chanson lithographiée, Laus., broch. in-12, 5 mai 1829; — 6. *Nous espérons*, chant patriotique, broch. in-12, mai 1829; — 7. *les Poésies de Tibulle*, trad. en vers français avec le texte en regard et des notes, par Valamont, Paris, in-8, 1830; — 8. *Douze Chants populaires*, lithographiés avec la musique pour quatre voix, Laus., in-8, 1831; — 9. *Poésies vaudoises*, par Valamont, Laus., in-18,

1832. Contiennent une 2e édition revue des pièces suivantes : Montbenon, la Cascade de Sauvabelin, Notre-Dame et Nous espérons ; — 10. *Trois Jours à Vevey ou Souvenirs de la fête des vignerons*, par Valamont, Laus., broch. in-8, 22 août 1833 ; 2e édit., 12 septembre 1833 ; — 11. *Discours prononcé à l'installation de M. Vinet comme professeur de théologie pratique à l'académie de Lausanne*, impr. avec ceux de MM. Jaquet et Vinet, Laus., broch. in-8, 1837 ; — 12. *Adieux de l'ancienne académie de Lausanne à ses concitoyens*, Laus., broch. in-8, 1838 ; — 13. *le Général de Laharpe*, discours en vers, Laus., broch. in-8, 1838 ; — 14. *l'Art poétique d'Horace*, trad. en vers français avec le texte en regard, Lyon, broch. in-8, 1841 ; — 15. *Bonaparte en Suisse ou Une Halte du grand homme à Villeneuve*, Laus., broch. in-8, 1843 ; — 16. *la Mission de Jeanne d'Arc*, drame, Paris, in-12, 1844 ; — 17. *Winkelried*, drame en cinq actes, Laus. et Paris, in-12, 1845 ; — 18. *le Fablier des écoles ou Choix de fables des fabulistes français*, Paris, 2 vol. in-18, 1848 ; — 19. *les Colons du rivage ou Industrie et Probité*, Paris, in-18, 1849 ; — 20. *la Sagesse du hameau ou Entretiens d'un aïeul avec ses petits-enfants*, Paris, in-18, 1849 ; — 21. *Trois Mois sous la neige ou Journal d'un jeune habitant du Jorat*, Paris, in-18, 1848 ; nouv. édit., Paris, in-16, 1855. Ouvrage couronné par l'Académie française ; — 22. *la Vie et la Mort de Jeanne d'Arc*, Laus., in-18, 1852 ; — 23. *la Vie de saint Louis*, racontée à la jeunesse, Paris, in-12, 1852 ; — 24. *Nouvelles pour l'enfance et pour la jeunesse*, Paris, in-12, 1854 ; — 25. *la Ferme de Prilly*, Paris, in-18, 1854 ; — 26. *Histoire de France, principalement dans le XVIe et le XVIIe siècle*, trad. de l'allem. de Ranke, Paris, 3 vol. in-8, 1854 ; — 27. *Charlotte Ackermann ou Souvenirs du théâtre de Hambourg au XVIIIe siècle*, trad. de l'allem. de Otto Muller, Paris, in-8, 1854 ; — 28. *la Montagne tremblante*, Paris, in-18, 1856 ; — 29. *Récits et Tableaux de la vie souabe*, trad. de l'allemand de Mme Ottilie Wildermuth, Neuchâtel, in-12, 1856 ; — 30. *le Berger et le Proscrit*, Paris, in-18, 1857 ; — 31. *l'Ours et l'Ange*, légende suisse, Paris, in-12, 1857 ; — 32. *Histoire de France à l'usage de la jeunesse*, Paris, in-12, 1857 ; — 33. *Contes merveilleux*, Paris, in-12, 1858 ; — 34. *Souvenirs poétiques* de Valamont, Laus., in-12, 1864 ; — 35. *Œuvres litté-*

raires de Gœthe, trad. en français, Paris, 10 vol. in-8, 1860-1863. Porchat a aussi traduit de Schiller l'« Histoire de l'insurrection des Pays-Bas, » l'« Histoire de la guerre de trente ans » et un fragment du roman « le Visionnaire. » Ces morceaux se trouvent dans la traduction française des « Œuvres complètes » de Schiller publiée par Ad. Régnier, Paris, 8 vol. in-8, 1859-1861.

SOURCES : Journal de la Société suisse d'utilité publique, 1865; — Gazette de Lausanne, juillet 1864; — Bibliothèque universelle, tom. XXII. (1865.)

PORRAL (*Ami*), un des chefs du parti protestant à Genève, joua un rôle dans son histoire dès 1525. Membre du parti eidguenot qui luttait pour la liberté de la ville, il correspondit activement en cette année et la suivante, sous le pseudonyme de Deluge, avec plusieurs des chefs patriotes, qui avaient dû s'enfuir à Fribourg pour se soustraire à la vengeance du duc de Savoie. Ses lettres, spirituelles et intéressantes, constituent de précieux documents pour l'histoire contemporaine de Genève. Quand les Eidguenots eurent repris le timon des affaires, 4 février 1526, il fut appelé aux fonctions de secrétaire de la ville, qu'il occupa environ un an. Nommé syndic en 1532, Porral se lia intimément avec Farel qui le convertit la même année aux doctrines de la réforme. En 1535, la république le mit au nombre des députés qu'elle envoyait à la diète de Lucerne, et le fit à son retour son chargé d'affaires auprès des Bernois. Rappelé deux fois à la charge de syndic, 1536 et 1540, il l'occupait au moment de sa mort, 1542. Porral doit avoir travaillé, par ordre du Conseil, à une histoire de Genève dont les manuscrits sont aujourd'hui perdus. Des fragments de sa correspondance se trouvent dans les « Matériaux » publiés par Galiffe et dans la « Correspondance des Réformateurs, » par Herminjard.

SOURCES : *Roget*, les Suisses et Genève; — *Galiffe*, Bezanson Hugues; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève.

PORTA (*François-Samuel-Théodore*), surnommé Trois-doigts, parce qu'il n'avait que trois doigts à chaque main, était fils de David Porta, ministre du saint Evangile, et de V. Olivier. Il naquit le 3 décembre 1716 à Lausanne, où il exerça avec talent la pro-

fession d'avocat. Entré au Conseil des Soixante de sa ville natale, il fut chargé en 1765, avec Clavel de Brenles, de réviser le commentaire de Boyve sur le *Plaid général,* mais le gouvernement bernois ne permit pas la publication de leur travail, qui est actuellement déposé à la bibliothèque cantonale vaudoise, ms. in-folio. Samuel Porta mourut à Lausanne en octobre 1790.

Voici les titres de ses écrits : 1. *Dissertation sur les principes du droit et de la procédure dans le Pays de Vaud,* ms. in-fol.; — 2. *Essai de jurisprudence sur les matières féodales à l'usage du Pays de Vaud,* ms. in-fol.; — 3. *Principes sur la formalité civile judiciaire du Pays de Vaud,* Lausanne, in-8, 1777; — 4. *le Coutumier du Pays de Vaud commenté,* ms. in-fol.; — 5. *Règle du droit pratique dans le Pays de Vaud,* ms.

SOURCES : Etat civil de Lausanne; — *Vulliemin,* der Canton Waadt; — Journal de Lausanne, 23 octobre 1790.

PORTA (*Marc-Antoine*), fils de Daniel Porta et d'Anne-Susanne Lemaire, né à Lausanne le 15 mai 1725, fit ses études dans cette ville, puis en Allemagne, où il prit le grade de docteur en droit. De retour dans son pays, il se fit du renom comme jurisconsulte, et eut l'occasion de rendre des services au gouvernement bernois, qui lui accorda le titre de professeur honoraire et extraordinaire de droit coutumier à l'académie de Lausanne, 30 août 1764. Sa conduite licencieuse était peu propre à lui concilier l'estime d'un corps essentiellement ecclésiastique, de sorte que ses collègues protestèrent vivement, quoique en vain, lorsque le conseil de Berne lui accorda, sur sa demande, le droit de suffrage dans les assemblées académiques. Cet avocat mourut le 26 mai 1781. On a de lui : *Code des loix des trois mandements de la plaine du gouvernement d'Aigle,* publié par ordre de LL. EE., Berne, in-4, 1772; — *Code de la montagne de Diesse,* Neufchâtel, in-4, 1777.

SOURCES : Etat civil de Lausanne; — *Bridel,* Matériaux pour une hist. litt. de l'acad. de Lausanne; — *Gindroz,* Hist. de l'instr. publ. dans le Pays de Vaud.

PORTES (*Louis de*), comte de VERRIE, général sarde, était issu d'une ancienne famille noble du Dauphiné et naquit en 1666. Destiné à la carrière des armes, il obtint ses premiers grades dans le

corps des gentilshommes, mais le quitta en 1690 pour prendre dans le régiment d'infanterie du dauphin le commandement d'une compagnie, réformée déjà en 1698. Sa qualité de protestant lui ayant causé des contrariétés, il prit le parti de se retirer dans le Pays de Vaud, où, après avoir acquis la naturalisation bernoise, il acheta les seigneuries de Crassier, Coinsins et Genollier. En 1703 il leva un régiment de Français réfugiés au service du duc de Savoie, qui le créa brigadier en 1707, général-major en 1709 et lieutenant général en 1717. Chargé par ce prince de prendre possession de la Sardaigne, 1720, il reçut à son retour le grade de général d'infanterie. Le roi de Sardaigne, Victor-Amédée Ier, érigea, par décret du 25 mai 1722, sa terre de Verrie en comté héréditaire, et lui confia en 1726 le gouvernement de la province d'Alexandrie. Le général de Portes était destiné au commandement général de l'armée de Savoie, lorsqu'il se décida à quitter le service à la suite de contestations avec le premier ministre, marquis d'Ormea. Il vint alors s'établir à Genève, où il mourut le 29 février 1739.

Sources : *Holzhalb*, Supplement zu Leu's Helvetisches Lexicon; — *Lutz*, Nekrolog; — *Girard*, Histoire abrégée des officiers suisses.

PORTES (*Louis*, comte de), seigneur de Genollier, fils du précédent et de Marguerite Budé, naquit à Genève au commencement du XVIIIe siècle. Il entra jeune dans les troupes hollandaises et y parvint au grade de colonel-commandant du régiment Flodorff-Wartensleben. Le stathouder lui conféra le titre de chambellan. Revenu en congé dans ses terres du Pays de Vaud, 1758, il prit la défense d'un de ses ressortissants, le jeune Desvignes, de Givrins, que le bailli de Nyon, Tscharner, voulait frustrer de l'héritage d'un parent. Ses démarches auprès du bailli ayant été vaines, il livra à la publicité tous les actes relatifs à ce procès en un recueil intitulé : *Verbal d'experts. Nouveau sistème de jurisprudence concernant les tutelles, etc., introduit et pratiqué clandestinement dans la ville de Berne*, Avignon, in-8, 1765. Cet écrit, qualifié de libelle diffamatoire, fut brûlé par la main du bourreau, tandis que le patriciat de Berne s'efforçait de mettre obstacle à l'avancement du comte de Portes, qui était retourné à la Haye. Il

parvint, malgré ces intrigues, au grade de major général en avril 1766. Après avoir obtenu en Hollande une justification pleine et entière, il remit sa cause entre les mains du célèbre avocat Loyseau de Mauléon, qui signala à l'Europe l'iniquité de la législation bernoise. (Défense apologétique du comte de Portes, « Plaidoyers et Mémoires, » III.) Louis de Portes mourut dans l'exil.

Sources : *Girard*, Histoire abrégée des officiers suisses; — *Verdeil*, Histoire du canton de Vaud, III, pag. 345; — *Loyseau de Mauléon*, Défense apologétique du comte de Portes.

PRADIER (*James*), célèbre statuaire, né à Genève le 23 mai 1792, faisait un apprentissage de graveur en médailles, quand son maître, reconnaissant en lui des talents pour la sculpture, conseilla à sa famille de lui faire apprendre cet art. Il fréquenta quelque temps l'école de modelé de sa ville natale, puis ayant obtenu en 1809 une pension de l'empereur Napoléon, il vint à Paris étudier le dessin chez le peintre Meynier et la sculpture dans l'atelier de Le Mot. Ses progrès furent si rapides que, déjà en 1812, il concourut pour le grand prix de Rome, et l'eût certainement obtenu si sa composition : *Aristée pleurant la perte de ses abeilles*, n'avait dépassé les proportions fixées par le programme. Mis pour cette raison hors concours, il ne put recevoir qu'une mention honorable qui l'exempta de la conscription. L'année suivante, il se mit de nouveau sur les rangs et présenta le bas-relief : *Néoptolème retenant Philoctète prêt à percer Ulysse de ses flèches*. (Actuellement au musée Rath à Genève.) Pradier remporta cette fois le prix, ce qui lui procura l'heureuse chance d'être envoyé en Italie aux frais du gouvernement français. Arrivé dans ce pays, il ne se sentit que peu d'attrait pour les compositions austères de l'école de Michel-Ange et préféra prendre pour modèles les statues de l'art antique et celles de Luca della Robbia. Livré entièrement à l'étude, il n'a guère produit pendant les cinq années de ce séjour qu'une tête d'Orphée et quelques plâtres dont il a fait plus tard usage. De retour en France, il fit paraître au salon de 1819 une *Nymphe*, ainsi qu'un groupe en marbre, *le Centaure et la Bacchante*, ouvrage qui lui valut une médaille de première classe et qui fonda sa renommée. En 1821, Pradier se rendit de nouveau à Rome et y séjourna

presque deux ans. C'est de cette ville qu'il a rapporté à Paris pour l'exposition de 1824 une de ses compositions les plus gracieuses, *la Psyché*, statue taillée dans le fût d'une colonne de marbre antique du temple de Vénus à Véïes. Un buste de *Louis XVIII*, exposé au même salon, attira sur Pradier l'attention de ce monarque, qui le créa chevalier de la Légion d'honneur. Chargé, dès cette époque, d'un nombre très considérable de commandes officielles et particulières, cet artiste trouva moyen d'y suffire par sa merveilleuse fécondité. Les produits de son ciseau se distinguent surtout par la richesse de l'imagination, par la délicatesse et la correction des formes, enfin par un sentiment très vif de la grâce et de la beauté féminine; en revanche, on leur reproche trop peu d'élévation et de noblesse. Pradier entra à l'Institut de France le 23 juin 1827 et devint aussi professeur à l'Académie royale des beaux-arts; comme tel il a formé une foule d'élèves dont plusieurs sont parvenus à la célébrité. En 1831, le roi Louis-Philippe lui conféra le grade d'officier de la Légion d'honneur. Très attaché à sa ville natale, il soutint, pendant toute son existence, des rapports constants avec elle et y fit de fréquents séjours. Des chagrins domestiques affligèrent ses dernières années. Le 5 juin 1852, il faisait une partie de campagne avec sa fille et quelques élèves, lorsque, arrivé à Bougival, il ressentit un malaise subit et succomba presque aussitôt à une attaque d'apoplexie.

Outre les compositions de cet artiste que nous avons déjà citées, il a exposé au Salon, en 1822, un *Buste d'homme* et un *Fils de Niobé* (actuellement au musée du Louvre); — en 1827, un buste de *Charles X*, une *Vénus*, enfin le *Prométhée*, qui est actuellement au jardin des Tuileries; — en 1831, *les Trois Grâces*, ouvrage le plus estimé de Pradier; — en 1833, *la Chasseresse au repos*, le groupe de *Cyparisse et son cerf;* — en 1834, le buste en bronze de *Louis-Philippe,* le buste de *Cuvier*, *le Satyre et la Bacchante*, groupe en marbre; — en 1836, *Mars et Vénus*, *Vénus grondant l'Amour*, groupe en marbre, acheté par le duc d'Orléans; — en 1838, le buste du peintre *Gérard;* — en 1839, la statue couchée du *Comte de Beaujolais*, frère du roi Louis-Philippe (galerie de Versailles), — la statue du *Général Damrémont* (mus. de Versailles); — en 1841, une *Odalisque* (à Lyon); — en 1843, *Cassandre*, sta-

tue en marbre (à Avignon), les bustes d'*Erard* et de *Sismondi;* — en 1845, *Phryné,* statue en marbre; — en 1846, la statue du *Duc d'Orléans, Anacréon et l'Amour,* groupe en marbre, *la Sagesse repoussant les traits de l'Amour,* groupe en bronze, la *Poésie légère* (à Nîmes), la statue du professeur *Jouffroy* (à Besançon), le buste de l'avocat *Paillet;* — en 1847, une *Piété,* groupe en marbre, les statues couchées de *Mlle de Montpensier* et du *Duc de Penthièvre,* les bustes de *Salvandy,* d'*Auber,* de *Le Verrier;* — en 1848, *Nyssia,* statue en marbre pentélique, *Sapho,* la statuette du président *Debelleyme;* — en 1849, *le Printemps,* statue en marbre de Paros; — en 1850, *Médée,* statue en bronze, *Pandore* (statuette achetée par la reine d'Angleterre), *la Toilette d'Atalante* (au mus. du Louvre); — en 1852, *Sapho,* sa dernière production.

Parmi ses autres travaux nous mentionnerons : à Paris, *le Duc d'Angoulême congédiant les envoyés de Cadix,* bas-relief commandé en 1825 pour l'arc de triomphe du Carrousel; les statues colossales des *Villes de Strasbourg* et *de Lille,* sur la place de la Concorde; le *Phydias,* du jardin des Tuileries; les quatre *Renommées* de l'arc de triomphe de l'Etoile; quatre *Apôtres,* quatre *Renommées* et le groupe *le Mariage de la Vierge,* à la Madelaine; les statues de *saint André* et de *saint Augustin,* à Saint-Roch; les douze *Victoires,* qui décorent la crypte du tombeau de Napoléon aux Invalides; les deux *Muses* de la fontaine Molière; la statue de l'*Industrie,* devant le palais de la Bourse; le bas-relief de l'*Education,* au palais du Corps législatif; la *Nymphe blessée* du Palais-Royal; trois *Vénus* du jardin du Luxembourg, et les *Heures* de l'horloge de ce palais; le *Fronton* et la *Statue équestre* du cirque des Champs-Elysées. Le musée du Louvre possède les bustes de *Percier* et de *Granet.* On trouve de lui à Versailles les statues de *Gaston de Foix* et du *Maréchal Soult,* ainsi que le monument funèbre du *Duc de Berry;* à Avignon, une *Vierge;* à Nîmes, une *Fontaine monumentale;* à Genève, la statue en bronze de *J.-J. Rousseau,* inaugurée dans l'île de ce nom le 24 avril 1835; les bustes de *Ch. Bonnet,* de *J.-J. Rousseau,* de *M.-A. Pictet,* de *A.-P. de Candolle,* du général *Dufour,* du général *Rath,* etc. C'est aussi Pradier qui a fait les bas-reliefs du monument de F.-C. de La Harpe à Rolle. Ses statuettes sont trop nombreuses pour que nous puissions en don-

ner la liste. A sa mort il a laissé à l'état d'ébauche quelques statues en marbre, telles que : *le Soldat mourant*, une *Nymphe*, etc. Le musée Rath à Genève possède plusieurs de ses plâtres, entre autres : *Ulysse emportant le corps d'Achille*, *Homère et son guide*, un *Polyphème*, etc.

SOURCES : Nouvelle Biographie générale ; — Biographie universelle ; — *Haag*, la France protestante ; — Magasin pittoresque, 1853, pag. 67 ; — Bibliothèque universelle, 1838 (tom. XV, pag. 267) ; — Revue suisse, 1852, pag. 446 ; — *Hartmann*, Galerie berühmter Schweizer ; — Catalogue du musée Rath.

PRADIER (*Charles-Simon*), graveur, frère aîné du précédent, naquit en 1782 à Genève, où il a fait ses études. Venu à Paris à l'âge d'environ vingt-cinq ans, il y prit une place éminemment distinguée dans la gravure en taille-douce. Vers la fin de sa vie il retourna dans son pays natal, où il mourut à Mornex le 21 juillet 1847. C.-S. Pradier était devenu en 1812 membre du Comité de dessin de la Société des arts, mais ne fit pas partie de la société elle-même. On cite parmi les gravures de cet artiste les portraits de *H.-B. de Saussure*, d'après Saint-Ours ; de *Jurine*, d'après Arlaud ; du pape *Pie II ;* de *Ducis ;* d'*Ingres ;* de la *reine Hortense*, etc., puis quelques copies de tableaux, telles que : *la Fornarina* et *la Vierge aux ruines*, d'après Raphaël ; *Psyché et l'Amour* et *Flore caressée par Zéphire*, d'après Gérard ; *Jésus donnant les clefs à saint Pierre*, d'après Ingres ; enfin *Virgile lisant à Auguste et à Octavie l'Éloge de Marcellus*, gravure qui lui fit obtenir la croix de la Légion d'honneur.

SOURCE : *Rigaud*, des Beaux-arts à Genève.

PRANGINS (*Guy de*), évêque de Lausanne, fils de Pierre de Prangins et de Pernette de Cheseaux, entra dans les ordres, prit le grade de docteur ès lois et devint chanoine puis prévôt de Lausanne. Nommé exécuteur testamentaire de son parent Aymon de Cossonay, évêque de Lausanne, il lui succéda en 1375 sur ce siége épiscopal, qu'il occupa pendant dix-neuf ans. Ce prélat mourut le 12 juin 1394.

SOURCES : *Schmitt*, Histoire du diocèse de Lausanne ; — *Martignier* et *de Crousaz*, Dictionnaire historique du canton de Vaud. (Liste des évêques.)

PRANGINS (*Jean de*), fut successivement curé de Sainte-Croix, de Lausanne, chanoine, chantre, puis évêque de ce diocèse après la mort de Guillaume de Challand, mars 1433. Guichenon rapporte qu'il fut appelé à l'épiscopat par Amédée, duc de Savoie; d'autres estiment qu'il fut élu par la majorité du chapitre, tandis que la minorité aurait promu à l'évêché Louis de la Palud. Il paraît toutefois certain que ce dernier dut sa nomination au concile de Bâle. Grâce à la protection du pape Eugène IV et du duc de Savoie, Jean de Prangins fit reconnaître son autorité dans la plus grande partie de son diocèse. Il siégea au concile de Bâle du 11 mai 1434 au mois d'avril 1436. Après un épiscopat d'environ onze ans, qui n'offre rien de remarquable, Amédée VIII le transféra, en 1444, à l'évêché d'Aoste et lui accorda quatre ans plus tard l'archevêché de Nice. Ce prélat institua par son testament, daté du 20 août 1446, Antoine de Prez pour son héritier universel. En même temps il fonda dans la cathédrale de Lausanne une chapelle en l'honneur de Marie-Madeleine. Il mourut à la fin de 1446.

SOURCE : *Schmitt*, Histoire du diocèse de Lausanne.

PRÉVOST (*Pierre*), célèbre physicien et littérateur, fils d'Abraham Prévost et de Marie Bellamy, naquit à Genève le 3 mars 1751. Il fit pendant trois ans et demi sa théologie à l'académie de cette ville, puis, renonçant à cette vocation, il passa en 1771 dans la faculté de droit, où il reçut le grade de licencié en 1773. S'étant alors voué à l'enseignement, il accepta en Hollande une place de précepteur, qu'il quitta au bout d'une année pour voyager pendant plusieurs mois en Angleterre. De là il vint à Paris exercer les fonctions d'instituteur dans la famille De Lessert. Ce fut dans cette ville qu'il fit la connaissance de J.-J. Rousseau. Prévost débuta à cette époque dans la carrière des lettres par une bonne traduction des tragédies d'Euripide, qui lui mérita un appel du roi Frédéric II. Nommé par ce monarque, en 1780, membre de l'Académie des sciences de Prusse et professeur à l'académie des nobles, à Berlin, il profita de son séjour dans cette ville pour se livrer à l'étude particulière de la philologie et de la chimie, et pour composer plusieurs écrits sur l'économie politique. En 1784, rappelé au chevet de son père mourant, il quitta, malgré les instances du

roi, la place qu'il occupait en Prusse pour accepter dans sa ville natale celle de professeur de belles-lettres. L'année suivante il alla à Paris donner des soins à la publication du « Théâtre des Grecs, » de Cussac. P. Prévost devint à Genève, en 1786, membre du Conseil des Deux Cents, puis, en février 1793, de l'Assemblée nationale, dont il se retira au bout de quatre mois, ses idées modérées n'étant point en harmonie avec celles de ses collègues. Il fut aussi nommé, en 1793, à la chaire de physique et de philosophie, qu'il échangea plus tard (en 1810) contre celle de physique générale. Le parti révolutionnaire l'ayant fait arrêter comme suspect en 1794, le garda vingt jours en prison. En 1798 il participa aux travaux de la commission qui opéra la réunion de Genève à la France. Devenu, sous le nouveau régime, membre correspondant de l'Institut de France, 1800, P. Prévost fut appelé, quand Genève recouvra sa liberté, à faire partie du Conseil représentatif, où il se fit remarquer par sa modération et sa sagesse. Il se démit entièrement de ses fonctions publiques en 1823, consacrant le reste de sa vie à des travaux scientifiques et à des observations minutieuses sur le déclin progressif de nos forces physiques et intellectuelles pendant la vieillesse. La mort l'enleva après quatre mois de maladie le 8 avril 1839. Les Sociétés royales de Londres et d'Edimbourg le comptaient parmi leurs membres.

Les principaux écrits de P. Prévost sont : 1. *Desquisitio ethico-theologica de musica in sacris*, Genevae, broch. in-4, 1771; — 2. *Oreste*, trad. du grec d'Euripide, Paris, in-12, 1778; — 3. *Tragédies d'Euripide*, trad. du grec en français, Paris, in-12, vol. I, II et III, 1782, vol. IV, 1797, forment aussi les vol, IV à X du « Théâtre des Grecs, » de Cussac, 1786, 1787; — 4. *Etat des finances de l'Angleterre*, extr. des observations de M. Price, Berlin, in-4, 1782; — 5. *De l'Economie des anciens gouvernements comparée à celle des gouvernements modernes*, Berlin, in-8, 1783; — 6. *Mémoires sur le mouvement progressif du centre de gravité de tout le système solaire*, etc., Berlin, broch. in-4, 1783; — 7. *De l'Origine des forces magnétiques*, Gen., petit in-8, 1788. Cet écrit valut à son auteur un rang distingué parmi les physiciens; — 8. *Trois Lettres adressées au Journal de Genève sur une question de finances*, Neuchâtel, in-8, 1789; — 9. *Parallèle de deux révolu-*

tions, Paris, in-8, 1790; — 10. *Recherches physico-mécaniques sur la chaleur*, Gen. et Paris, in-8, 1792; — 11. *De probabilitate*, Gen., in-12, 1794; — 12. *Essais de philosophie par A. Smith*, précédés d'un *Précis historique de sa vie par Dug. Stewart*, trad. de l'anglais, Paris, 2 vol. in-8, 1797; — 13. *Des Signes envisagés relativement à leur influence sur la formation des idées*, Paris, an VIII (1799). Ouvrage qui reçut l'accessit d'un prix proposé par l'Institut de France; — 14. *De la Disette*, trad. de l'anglais de B. Bell, Gen., in-8, 1804; — 15. *Essais de philosophie ou Etude de l'esprit humain*, Gen., 2 vol. in-8, an XIII. Suivis de quelques opuscules de G.-L. Lesage; — 16. *Notice de la vie et des écrits de G.-L. Lesage*, Gen., in-8, 1805; — 17. *Cours de rhétorique et de belles-lettres*, trad. de l'angl. de Blair, Gen., 4 vol. in-8, 1808; 2e édit., Paris, 2 vol. in-8, 1821; — 18. *Eléments de la philosophie de l'esprit humain*, trad. de l'angl. de Dug. Stewart, Gen., 3 vol. in-8, 1808-1825; — 19. *Du Calorique rayonnant*, Paris, in-8, 1809; — 20. *Essai sur le principe de population*, trad. de l'angl. de Malthus, Gen., 3 vol. in-8, 1809; 2e édit., trad. en collaboration de G. Prévost sur la 5e édit. angl., 4 vol. in-8, 1823; — 21. *Voyage en Abyssinie*, trad. de l'angl. de H. Salt, Gen., 2 vol. in-8, fig., 1812; — 22. *Conversations sur l'économie politique*, trad. de l'angl. de Mme Marcet, Gen., in-8, 1817; — 23. *Dialogue sur le prix des pommes de terre*, Gen., broch. in-8, 1817; — 24. *Deux Traités de physique mécanique*, Gen., in-8, 1818. Le premier de ces traités est de G.-L. Lesage; — 25. *Notice de la vie et des écrits de Louis Odier*, Gen., broch. in-8, 1818; — 26. *Notice de la vie et des écrits de Bénéd. Prévost*, Gen., broch. in-8, 1820; — 27. *Esquisse d'un cours d'optique élémentaire*, Gen. et Paris, in-12, 1824; — 28. *De l'Effet du mouvement d'un plan réfringent sur la réfraction*, Gen., in-4 avec pl., 1828; — 29. *De l'Influence que la dépression du sol peut avoir sur la gelée des plantes pendant la nuit*, Gen., broch. in-4, 1828; — 30. *De Quelques Phénomènes dépendans de la radiation du calorique*, Genève, broch. in-4, 1828; — 31. *Mémoire sur la constitution mécanique des fluides élastiques*, extrait des Annales de chimie et de physique, Gen., broch. in-4, 1828; — 32. *Mouvements produits par le contact de diverses substances et explication de ces mouvements*, Gen., broch. in-8, 1828.

Avec B. Prévost; — 33. *Discussion de quelques expériences relatives à l'influence de la densité sur la chaleur spécifique des gaz et quelques rapprochements relatifs au refroidissement d'un corps dans un gaz*, Gen., 2 broch. in-4, 1828-1830; — 34. *Exposition élémentaire des principes qui servent de base à la théorie de la chaleur rayonnante*, Gen., in-8, 1832; — 35. *Mémoire sur une apparence douteuse de mirage*, Gen., broch. in-4 avec pl., 1834. Il a aussi donné des articles aux Mémoires de l'Académie de Berlin, à ceux des Curieux de la nature, au Journal encyclopédique, au Journal de Genève, au Journal de physique, aux Archives littéraires de l'Europe, aux Transactions philosophiques de Londres, aux Annales de physique et de chimie, aux Bibliothèques britannique et universelle, etc.

SOURCES : Bibliothèque universelle de Genève, 1839, (tom. XX, pag. 296; — Revue suisse, 1851, pag. 612; — Actes de la Société suisse d'utilité publique, 1840, pag. 417; — Biographie universelle.

PRÉVOST (*Isaac-Bénédict*), physicien et naturaliste, né à Genève le 7 août 1755, était cousin et ami intime du précédent. Destiné par ses parents à l'état de graveur, il le quitta au bout de peu de mois pour commencer un apprentissage de commerce, mais se rebuta aussi de cette vocation. A vingt-deux ans (octobre 1777), il vint diriger l'éducation du fils de M. Delmas, négociant à Montauban, et occupa dès lors ses loisirs par l'étude approfondie des sciences mathématiques, physiques et naturelles. En 1810, il fut nommé à la chaire de philosophie dans la faculté de théologie protestante de Montauban, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée dans cette ville, après une courte maladie, le 18 juin 1819.

B. Prévost contribua à la fondation de la Société des lettres et des sciences de Montauban, dont il devint le président; il fut membre de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, correspondant de la Société galvanique et d'électricité de Paris, des Sociétés médicale et de médecine pratique de Montpellier, de celles des Amateurs des sciences de Lille et d'Emulation de Lausanne. On a de lui un excellent *Mémoire sur la cause immédiate de la carie ou du charbon des bleds et de plusieurs autres maladies des plantes*, publié à part, Paris, in-4, 1807. Parmi ses

écrits, insérés dans différents recueils scientifiques, nous mentionnerons, dans les Annales de chimie : *Sur Divers Moyens de rendre visibles les émanations odorantes; Observations sur un insecte aquatique* (1797); *Mémoire sur la rosée* (1802); *Sur le Ralentissement des corps légers dans l'air* (1819); — dans la Bibliothèque britannique : *Remarques sur l'araignée des jardins* (1801); *Considérations sur le brillant des yeux du chat et de quelques autres animaux* (1810); *Sur le Mode d'émission de la lumière.* (1815.) Il a laissé en Manuscrit un *Cours de philosophie rationnelle*, malheureusement inachevé.

SOURCES : *P. Prévost*, Notice sur la vie et les écrits de B. Prévost; — Bibl. univ. (Sciences et Arts), 1819; — Biogr. univ.; — Arch. du christ., 1819.

PRÉVOST (*Jacques*), général anglais, de la famille des précédents, fils d'Augustin Prévost et de Louise Martine, naquit à Genève vers 1720. Il se voua à l'état militaire et débuta comme enseigne en Sardaigne dans le régiment suisse de Guibert, avec lequel il fit les campagnes d'Italie de 1741, 1742, 1743, 1744, 1745 et 1746. Nommé en cette dernière année capitaine-lieutenant, il passa deux ans après au service de Hollande et leva une compagnie pour le régiment de Budé. Il devint major en 1749 et fut réformé en 1750. Ayant offert, en 1755, ses services à l'Angleterre, il fut appelé à une place d'officier supérieur dans un régiment américain, mais le vaisseau sur lequel il s'était embarqué fut pris par les Français. Après une courte captivité, il revint en Angleterre, où le roi Georges II lui donna l'autorisation de lever à l'étranger un régiment de quatre bataillons. Ce corps n'ayant pas obtenu la sanction du parlement, ses deux derniers bataillons furent envoyés au service de la Compagnie des Indes orientales, tandis que les deux premiers étaient incorporés dans la brigade Royale-américaine. Prévost suivit cette brigade au Canada, où il fit les campagnes de 1758 et 1759. Revenu en Angleterre en 1760, il fut, à son arrivée, élevé au grade de général-major et reçut, ainsi que ses frères Augustin et Marc (voy. plus bas), en considération de leurs services, de grandes terres dans le Canada. Il mourut à Bréda en 1778.

SOURCES : *May*, Histoire militaire de la Suisse; — *Girard*, Histoire abrégée des officiers suisses.

PRÉVOST (*Augustin*), frère du précédent, né à Genève en 1723, entra en 1744 dans le régiment sarde Guibert. Il suivit son frère Jacques en Hollande, où on le fit capitaine-lieutenant dans le régiment de Budé. Devenu en 1749 capitaine-commandant d'une compagnie, il fut réformé en 1750 et passa cinq ans plus tard comme lieutenant-colonel dans la brigade Royale-américaine, qu'il suivit au Canada. Il fut créé colonel en 1759, et après avoir signalé sa valeur à la prise de la Martinique et de la Havanne, 1762, élevé au grade de général-major. (1767.) Pendant la guerre contre les Etats-Unis, il investit Sunbury, battit le général Ash vis-à-vis d'Augusta et fut ensuite chargé du commandement de Savannah en Géorgie (1778) qu'il défendit avec habileté contre les forces trois fois supérieures de l'amiral français d'Estaing et du général américain Lincoln, les forçant de lever le siége le 18 octobre 1779. May rapporte que le roi d'Angleterre le récompensa de cette défense en le créant lieutenant général et gouverneur de la Géorgie; nous avons toutefois lieu de croire qu'il prit sa retraite comme général-major en 1780 et revint alors en Angleterre, où il mourut à Greenhill-Grove, près Barnet, le 6 mai 1786.

Marc PRÉVOST, frère cadet des précédents, devint successivement premier lieutenant (1748) et capitaine-lieutenant en Hollande, major au service d'Angleterre dans la brigade Royale-américaine. (1755.) Après s'être tout particulièrement distingué dans les campagnes de 1758, 1759, 1760, 1761 et 1762, il fut nommé colonel par commission en 1765. Il se retira alors du service pour cause de blessures et vécut dans ses terres du Canada.

SOURCES : *May*, Histoire militaire de la Suisse; — Some account of the public life of L.-G. Prévost; — *Girard*, Histoire des officiers suisses; — *Soulès*, Troubles de l'Amérique anglaise, vol. III; — *Marshal*, Vie de Washington, vol. IV; — *Lutz*, Nekrolog.

PRÉVOST (sir *Georges*), lieutenant général anglais, fils d'Augustin Prévost (voy. ci-dessus) et de Nanette Grand, naquit à New-Yersey (Amérique anglaise) le 19 mai 1767. Après avoir reçu à Chelsea et à Colmar une éducation appropriée à la carrière militaire, pour laquelle il était destiné, il acquit ses premiers grades dans le 60e régiment d'infanterie et passa de là dans le 28e, où il devint major en 1790. Rentré dans le 60e en qualité de lieutenant-

colonel, il suivit ce corps en Guyane, puis à Saint-Vincent, attaqué par les Français. Des blessures le forcèrent en 1796 de se rendre en Angleterre où il fut aussitôt nommé officier inspecteur. En janvier 1798, créé successivement colonel et brigadier général, il retourna aux Indes occidentales et y fut commandant militaire, puis lieutenant-gouverneur de Sainte-Lucie. Quand la paix d'Amiens eut rendu cette île à la France (1802) il reçut, après un court séjour en Angleterre, le gouvernement de la Dominique, d'où il fut appelé en 1803 à prendre, sous les ordres du général Grenfield, une part glorieuse à la conquête de Sainte-Lucie. Revenu dans son gouvernement de la Dominique, il se vit attaqué à l'improviste, le 22 février 1805, par des troupes françaises très supérieures en nombre, protégées par le feu de leur flotte. La bravoure avec laquelle il défendit le fort Prince-Rupert, arrêtant les progrès de l'ennemi, décida celui-ci à battre en retraite. Ce fut à cette occasion que le conseil de la colonie lui fit remettre une épée d'honneur et un cadeau de vaisselle. En juillet 1805, Georges Prévost vint de nouveau en Angleterre, où il reçut peu après son arrivée le titre de baronnet et la charge de lieutenant-gouverneur de Portsmouth. Embarqué pour la Nouvelle-Ecosse en février 1808, avec le grade de lieutenant général, il succéda à sir John Wentworth comme gouverneur de cette province. Ensuite il se couvrit de gloire à la prise de la Martinique en s'emparant des hauteurs de Bruno et de Sourière avec la 1re division de l'armée du général Beckwith. Il demeura à la Nouvelle-Ecosse jusqu'en 1811, année où il devint gouverneur général du Canada et des autres possessions anglaises de l'Amérique septentrionale. Un des premiers actes de son administration fut d'amener un rapprochement entre les Canadiens et les habitants anglais du pays, afin de les rendre plus capables de résister à l'ennemi commun, les Etats-Unis. Il s'occupa ensuite d'organiser la défense du pays, visita les postes frontières et mit en état la flottille des lacs. Dans la première période de la guerre qui éclata en juin 1812 entre l'Angleterre et les Etats-Unis, il se borna à soutenir la défensive. Quelques succès remportés par ses généraux le déterminèrent plus tard de passer à l'action, mais sa flottille du lac Erié fut détruite le 10 septembre 1813, tandis que la 1re division de son armée de terre, commandée par le général

Procter, essuyait une sanglante défaite, 5 octobre. Renforcé l'année suivante de plusieurs bataillons venus d'Europe, il alla en personne assiéger Plattsburg. La défaite navale du capitaine Downie, sur le lac Champlain, l'ayant forcé à la retraite pour ne point être coupé par l'ennemi, on l'accusa auprès du prince régent (Georges IV) de ne point avoir pris les mesures nécessaires au succès de la campagne. Destitué de son commandement et rappelé en Angleterre, afin d'y être traduit devant une cour martiale, il reçut avant son départ l'expression de la sympathie des états du Canada et de leur reconnaissance pour sa bonne administration civile et militaire. Sa santé, ébranlée déjà par les fatigues, ne put supporter la douleur que lui causa sa mise en jugement. Il mourut à Londres le 5 janvier 1816. Sur la demande de sa famille, le prince régent réhabilita sa mémoire en septembre 1816. En même temps il récompensa ses services en accordant à sa veuve et à son fils une augmentation d'armoiries.

Le frère du précédent, *William-Auguste* PRÉVOST, lieutenant-colonel du 67e régiment, fut plus tard élevé au grade de général-major. Nous manquons de détails sur la vie de cet officier.

SOURCES : Some account of the public life of L.-G. George Prévost; — Journal suisse, 1814, 1815, 1816; — Almanach royal d'Angleterre, 1798 et suiv. ; — Gazette de Lausanne, 19 et 23 janvier; 2 février 1816.

PRÉVOST (*Jean-Louis*), médecin, né le 1er septembre 1790 à Genève, où il est mort le 14 mars 1850. Destiné d'abord à la théologie, il quitta cette étude en 1814 pour la médecine, et se rendit à Paris, puis à Edimbourg, où il devint docteur le 1er août 1818. Il suivit ensuite pendant deux ans la pratique chirurgicale et celle des accouchements à Dublin. De retour dans sa patrie, il y fonda en 1820, avec le docteur Gosse, l'établissement médical appelé Dispensaire. En 1825 il entra au Conseil représentatif. Praticien d'un rare mérite, le docteur Prévost dut principalement sa réputation à de savants mémoires de médecine, d'anatomie et de physiologie, qu'il publia, seul ou en collaboration, dans divers recueils scientifiques. Sa nombreuse clientèle ne lui laissant pas assez de loisirs, il y renonça en 1837 pour se livrer exclusivement à ses travaux scientifiques.

Outre une thèse en anglais *Sur l'Emploi des bains et des affusions* (Edimbourg 1818), on a de lui les écrits suivants : 1° dans les Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève : *Sur les Animalcules spermatiques de divers animaux* [rédig. avec Dumas] (tom. I); *De la Génération chez les moules des peintres; Note sur la régénération du tissu nerveux; Note sur l'acide libre contenu dans l'estomac des herbivores* [avec A. Le Royer]; *Note sur l'inflammation* (tom. III); *De la Génération chez le séchot; De la Génération chez le limnée; Note sur la circulation du fœtus chez les ruminants* (tom. IV); *Des Organes générateurs de quelques gastéropodes* (tom. V); *Recherches physiologiques et chimiques sur la nutrition du fœtus* [avec A. Morin]; *Note sur les animalcules spermatiques de la grenouille et de la salamandre* (tom. IX); *Observations microscopiques sur la fibre musculaire* (tom. XII); — 2° dans la Bibliothèque universelle de Genève : *Analyse de l'urine des grenouilles* [avec Dumas] (1822, tom. XIX); *Sur la Digestion chez les ruminants* [avec A. Le Royer] (1824, tom. XXVII); *Observations sur les contenus du canal digestif* [avec A. Le Royer] (1825, tom. XXIX); *Note sur le développement d'un courant électrique qui accompagne la contraction de la fibre musculaire* (1837, tom. VII); *Sur les Effets produits sur le sang par une abstinence prolongée* (Archives des sciences, 1848, tom. VII); — 3° dans les Annales de chimie et de physique : *Note sur l'emploi de la pile dans le traitement des calculs de la vessie* [avec Dumas]; *Lettre à M. Arago sur le traitement des calculs de la vessie* (tom. XXIII); — 4° dans les Annales des sciences naturelles : *Sur la Génération,* trois mémoires couronnés par l'Académie des sciences de Paris (1re série, tom. I et II); — *Sur la Formation des organes de la circulation et du sang dans l'embryon du poulet,* deux mémoires lus à l'Académie des sciences de Paris en avril et novembre 1844 [avec H. Lebert] (3e sér., tom. I et II; parut aussi dans les Comptes rendus de l'Acad. des sciences, tom. XIX); *Note complémentaire du mémoire de novembre 1844* (3e sér., tom. III); — 5° dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris : *Note sur l'aimantation d'aiguilles de fer dans leur contact avec les nerfs en action* (tom. VI); *Lettre à M. Dumas sur les animalcules spermatiques* (tom. IX); *Sur la Formation des organes*

de la circulation et du sang chez les batraciens [avec H. Lebert] (tom. XVIII); *Observations sur le développement du cœur chez le poulet* [avec H. Lebert] (tom. XXIV); *Observations sur la contraction musculaire* (tom. XXIV et Bibl. univ., 1845, tom. V); — 6° dans le Journal de pharmacie et de chimie de Paris : *De la Digestion chez les herbivores* [avec A. Morin] (1843, 3e part.); *De la Nutrition dans l'œuf* [avec A. Morin] (1846, 3e part.); — 7° dans les Archives de l'électricité : *Sur Quelques Expériences relatives à l'électricité animale* (tom. II); — 8° dans la Gazette médicale de Paris : *Observations sur les développements du cœur chez le poulet pendant les cent quarante-quatre premières heures de l'incubation.* [Avec H. Lebert.] (23 novembre 1850.) Le docteur Prévost a lu à la Société de physique et d'histoire naturelle les mémoires ci-après cités : *Examen du sang et de son action dans les divers phénomènes de la vie* (composé avec Dumas); *Observations sur le diamètre des globules du pus sain et sur l'analyse de ce liquide* (composé avec Dumas et lu le 21 mars 1822); *Sur l'Elasticité des muscles; Note sur les muscles agents du mouvement chez les animaux* (2 août 1838); *Sur la Transformation des organes de la respiration chez le têtard des batraciens.* (20 juin 1844.)

SOURCES : *Gosse* et *Herpin*, Notice sur le docteur Prévost; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises.

PRONIER (*César-Louis*), né à Genève le 19 octobre 1831, manifesta peu de zèle dans les classes inférieures du collége de cette ville. Il se destina à l'agriculture et, après en avoir appris les principes, il partit en 1851 pour l'Amérique, où il subvint à son existence par un travail des plus pénibles. De retour à Genève en janvier 1853, il résolut, après plusieurs mois d'indécision, de suivre son penchant pour le ministère évangélique. Lorsqu'il eut terminé ses études dans l'école libre de théologie, 1857, il se rendit en Prusse pour y occuper une place de précepteur, qui lui manqua toutefois, le mettant dans la nécessité de donner à Berlin des leçons particulières, misérablement rétribuées. En 1858, le presbytère de l'église évangélique de Genève le rappela dans cette ville, où il reçut l'imposition des mains le 26 juin 1859 et remplit les fonctions de pasteur à l'Oratoire. Se sentant toutefois plus de

goût et de talent pour le professorat que pour la prédication, il accepta, le 26 juin 1860, le poste de professeur suppléant de dogmatique à l'école de théologie libre et quitta bientôt après le ministère pratique. En automne 1872, l'église libre genevoise le nomma pour une année catéchiste de l'école du dimanche de l'Athénée; l'année suivante elle le choisit pour son représentant à l'Assemblée évangélique qui eut lieu à New-York. Au retour de ce voyage, embarqué sur la « Ville-du-Hâvre, » il périt dans le naufrage de ce navire le 22 novembre 1873.

On a de Pronier : 1. *Une Visite à Wittemberg* (dans Choses vieilles et nouvelles), 1865; — 2. *la Suisse romande et le Protestantisme libéral*, Laus., broch. in-12, 1869; — 3. *F.-W. Krummacher, sa vie*, écrite par lui-même, trad. de l'allem. avec une préface et des notes, Gen. et Paris, in-8, 1870; — 4. *la Liberté chrétienne*, Gen., in-fol., 1870. Avec MM. Espérandieu et Ruffet; — 5. *la Liberté religieuse et le Syllabus*, conférence, Gen., broch. in-8, 1870; — 6. *Rapport de l'école de théologie*, 1871-1872 (Assemblée générale de la Société évangélique de Genève, 1872); — 7. *Jeunes Années*, poésies, 1873; — 8. *Sermons*, *Conférences* et *Poésies*. (Dans Ruffet, « C. Pronier, » 1875) Il fut collaborateur de la Revue chrétienne et du Chrétien évangélique, dans lequel, entre autres, se trouvent deux articles sur *la Liberté et la Grâce* (1869), ainsi que les notices biographiques de *Louis Gaussen* (1863-1864) et de *Samuel Pilet*. (1866.)

SOURCES : *Ruffet*, César Pronier; — Journal de Genève, 5 décembre 1873; — Chrétien évangélique, 1873, pag. 585.

PROTADIUS, gallo-romain, fut appelé en 604 à la dignité de patrice de la Bourgogne transjurane par le roi Thierry II, sur la recommandation de Brunehaut, dont il avait été l'amant. Successeur de Vandelin, il n'occupa cette place que pendant peu de mois, ayant été élevé après la mort de Berthoald aux fonctions de maire du palais. Frédégaire le représente comme un homme d'état d'une intelligence très supérieure et de beaucoup d'intrépidité. Les efforts qu'il fit pour enrichir le trésor royal au détriment de la noblesse lui attirèrent la haine de cette dernière. Ayant eu connaissance que c'était lui qui, à l'instigation de Brunehaut, avait provoqué la

guerre déclarée par Thierry II à son frère Théodebert II, roi d'Austrasie, les leudes bourguignons le firent égorger dans la tente du roi par un officier nommé Unkilden, 606.

SOURCES: *Bridel*, Conserv. suisse, V; — *Martin*, Hist. de France, II, pag. 109.

PROTHAIS (saint), évêque de Lausanne, était originaire de Venise. Le cartulaire de Conon d'Estavayer, qui n'indique pas la date de son épiscopat, rapporte que le monastère de Baulmes fut fondé par Ermendrudis sous celui de Chilmegesilus, son successeur immédiat, en l'année 532. Ces données placeraient l'existence de saint Prothais au commencement du VIe siècle. Des raisons péremptoires ayant engagé les historiens modernes à transporter l'épiscopat de Chilmegesilus (voy. ce nom) et la fondation du couvent de Baulmes aux environs de l'année 666, il en résulte que saint Prothais a vécu dans la première moitié du VIIe siècle. D'après le cartulaire ci-dessus mentionné, il mourut dans le Jura, où il faisait couper du bois pour reconstruire l'église de Lausanne. Son corps, porté sur un brancard jusque dans la plaine, fut mis dans une petite bière au lieu qui prit dès lors le nom de Bérolles. De là il fut transporté à Bière où on lui fit un plus grand cercueil. On voulait le conduire à Lausanne, mais, arrêté quelque temps en route dans l'église de Basuges, le corps se fit si pesant qu'il fut impossible de le mouvoir, de sorte qu'on l'enterra dans ce lieu, qui reçut plus tard le nom de Saint-Prex (Saint-Prothais). C'est probablement sous son épiscopat que Félix Granvelensis (Ramnelène) et sa femme Ermendrude construisirent le monastère de Romainmotier.

SOURCE : Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, III, VI et XIX.

PUTHOD (*Etienne-Bénédict*), chirurgien vaudois, baptisé à Nyon le 1er septembre 1699, déploya une rare habileté dans la pratique de son art. Le 24 mars 1739, il obtint le grand prix de l'Académie royale de chirurgie à Paris pour un *Mémoire* sur l'amputation de la cuisse dans sa jointure avec la hanche, imprimé dans les Opuscules de chirurgie, de S. Morand, Paris, in-4, 1768-1772.

SOURCES : Etat civil de Nyon; — Prix de l'Acad. de chirurgie, IV, 1re part., pag. 6.



PYT (*Henri*), évangéliste, né en 1795 à Sainte-Croix (canton de Vaud), faisait sa théologie à l'académie de Genève, quand la publication du Règlement du 3 mai 1817, imposé aux ministres de Genève par la vénérable Compagnie, le détermina de quitter ses études avant d'avoir été admis à la consécration. Il fonda le 18 mai 1818, avec Porchat, Guers, Gonthier et d'autres fidèles, une société religieuse qui constitua aussitôt une église séparée dont il fut pendant plusieurs mois un des pasteurs. Poussé toutefois par une vocation intérieure à propager en France les doctrines du Réveil, il accepta une place de suffragant à Saverdun, près de Toulouse, et y prêcha ouvertement le salut du pécheur par le sang de Christ et la justification par la foi. En 1819 il se mit au service de la Société continentale de Londres, à laquelle il est dès lors toujours resté attaché. Cette société l'employa d'abord avec le plus grand succès comme évangéliste dans le département du Nord, à Nomain, près de Valenciennes, puis l'envoya, en décembre 1820, prêcher l'Evangile à Orléans, mais les protestants de cette ville s'étant joints aux autorités pour mettre obstacle à ses travaux, il n'y fit que peu de progrès. Lorsqu'il eut reçu l'imposition des mains à Londres en 1821, il s'établit à Bayonne, où il obtint du gouvernement l'autorisation de célébrer un culte régulier. Pendant ce ministère, qui dura huit ans et demi, il entreprit dans le Béarn et dans les provinces basques des voyages d'évangélisation, couronnés d'un brillant résultat. La Société biblique britannique ayant, sur ces entrefaites, décidé la révision et la publication d'une ancienne version de la Bible en langue basque, dont le seul exemplaire se trouvait à Oxford, il se chargea de ce travail et fit déjà paraître en 1825 l'évangile selon saint Matthieu (*Jesus-Christoren Evangelio Suindua S. Mathiuren arabera*, Bayonne, in-8), qui fut bientôt suivi de tout le Nouveau Testament. Alarmé des succès obtenus par sa prédication, l'évêque de Bayonne essaya, en 1826, d'en combattre l'effet par une « Adresse » à son troupeau, à laquelle Pyt répondit aussitôt par deux brochures, dont la seconde eut deux fortes éditions. Après un séjour très bref à Boulogne, ce pasteur vint en 1831 exercer simultanément son ministère à Versailles et à Paris. Il mourut dans cette dernière ville le 21 juin 1835. Pyt et A. Bost ont été, chacun de son côté, les fondateurs

dù colportage qui a rendu tant de services dans l'œuvre de l'évangélisation.

Homme d'une intelligence élevée, d'un jugement sûr et d'une grande énergie, Pyt s'est distingué comme pasteur par sa piété, son zèle et sa charité; comme prédicateur par son onction et son éloquence; comme écrivain par une vigueur de pensée et de style qui fait regretter qu'il n'ait pas produit davantage. C'est par ces diverses qualités qu'il s'est fait une place parmi les membres les plus influents du réveil. En dehors des écrits cités dans la notice, on a de lui un traité intitulé : *le Messie promis*, 1821, une brochure de polémique religieuse : *Quelques Mots à l'abbé Guyon*, 1re et 2e édition, Paris, in-8, 1834, publiée en réponse à un sermon de cet auteur, enfin quelques articles de journaux.

SOURCES : *Guers*, Vie de H. Pyt; — Archives du christianisme, 1835, pag. 95, et 1836, pag. 45; — *H. de Goltz*, Genève religieuse.

Q

QUART (*Aymon du*), évêque de Genève, d'une ancienne famille noble de la vallée d'Aoste, était frère de l'évêque de cette ville. Il fut d'abord chanoine et chantre de Lyon, puis prévôt de Lausanne. A la mort de Martin de Saint-Germain, 1er décembre 1303, les chanoines de Genève ne purent s'entendre pour lui donner un successeur. Ce ne fut qu'après de longs débats et la veille du jour où expirait leur droit d'élection, qu'ils élevèrent Aymon du Quart sur le siége épiscopal, 29 février 1304. Consacré le 5 octobre de la même année, ce prélat prit très à cœur les intérêts de son diocèse. Il fit prêter l'hommage lige au comte de Genevois, 29 avril 1305, et s'engagea dans des démêlés avec le comte de Savoie au sujet du vidomnat. Leurs hostilités, suspendues le 21 juin 1306 par une convention signée à Genève, recommencèrent bientôt après. Aymon s'allia au comte de Genevois et au dauphin du Viennois pour attaquer Genève, dont un grand nombre de citoyens tenaient le parti du comte de Savoie, juin 1307. Son entreprise ayant avorté, l'évêque dut se retirer en Faucigny. Il revint à Genève le 28 février

1309, après avoir fait avec les citoyens un accord par lequel il reconnut définitivement la commune de Genève et l'organisation syndicale. L'empereur Henri IV s'étant rendu en Italie en 1310, Aymon du Quart accompagna ce monarque qui le fit son secrétaire, l'admit dans son conseil et le chargea de faire rentrer dans l'obéissance les villes de la Lombardie. Il s'acquitta de cette tâche avec prudence et habileté, mais la maladie l'ayant surpris devant Brescia, il vint mourir à Yvrée, le 13 octobre 1311. Ce prélat introduisit d'utiles réformes dans l'église de Genève; il ordonna, entre autres, en 1306 que ce diocèse commencerait dorénavant l'année à Noël et non plus à Pâques. Les chartes de l'évêché, antérieures à 1305 ont été réunies par ses soins en un cartulaire intitulé : *Registrum ecclesiae gebennensis*.

SOURCES : *Lullin* et *Le Fort*, Regeste genevois; — Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, IX; — *E. Mallet*, Mémoire historique sur l'élection des évêques de Genève.

QUISARD (*Pierre*), jurisconsulte vaudois, d'une famille de Massongier en Chablais établie dans le bailliage de Nyon, était fils d'Urbain Quisard, seigneur de Crans. Devenu notaire, il entreprit de réunir les nombreuses coutumes du Pays de Vaud en un recueil intitulé : *Commentaire coustumier ou soyt les franchises, privilèges et libertés du Pays de Vaud, ès Helvéties, jadis es seigneurs de Savoye et de présent réduit sous la présidence des seigneurs de Berne et de Fribourg*, vol. petit in-folio, 1555-1562. L'auteur dédia son ouvrage, qui renferme des détails précieux sur le droit public, féodal, civil et criminel de la contrée, à l'avoyer Jean Steiger, baron de Rolle et de Mont, ainsi qu'à LL. EE. de Berne et de Fribourg. Ce manuscrit, donné dans le siècle passé à l'état de Berne par le trésorier de Gingins de Chevilly, fut remis en 1798 au gouvernement vaudois, qui le fit déposer aux Archives cantonales. MM. J. Schnell et A. Heusler ont publié ce *Commentaire* dans la « Zeitschrift für schweizerisches Recht » (tom. XIII et XIV), et à part, Bâle, in-8, 1868.

SOURCES : Revue suisse, V, pag. 287; — *Martignier* et *de Crousaz*, Dictionnaire historique du canton de Vaud. (Art. Crans.)

QUISARD (*Jean-Nicolas*), seigneur de CRANS, ARNEX, BORREX,

etc., fut baptisé à Crans le 29 mai 1653. S'étant voué à l'état militaire, il prit du service en Hollande et assista aux batailles de la guerre de succession d'Espagne. Blessé à Senef (1674) il perdit un œil à Moncassel. Après s'être signalé par sa bravoure à la bataille de Mohacs (1687) il revint dans sa patrie, où, devenu lieutenant-colonel, commandant le bataillon des fusiliers de Nyon, il contribua puissamment à la victoire de Villmergen, 25 juillet 1712. Blessé grièvement dans cette journée, il mourut à Lenzbourg le 10 août 1712.

SOURCES : Etat civ. de Crassier; — *Verdeil*, Hist. du cant. de Vaud, II, pag. 515.

R

RAMNELÈNE ou CHRAMNELÈNE, surnommé *Félix*, duc ou patrice de la Bourgogne transjurane, fils du patrice Vandelin et de sa femme Flavie, frère de saint Donat, succéda à Arnobert vers 630. Seigneur très pieux, il encouragea les efforts du clergé pour calmer les discordes qui déchiraient son gouvernement. On croit que ce fut lui qui fonda le couvent de Romainmotier. Après sa mort, sa femme Ermendrude fit bâtir un prieuré à Baulmes (666 environ), lui donnant des revenus et des fonds de terres à Orbe.

SOURCES : Mém. et docum. de la Société d'histoire de la Suisse romande, XIII et XIX; — *Gingins*, Histoire de la ville d'Orbe; — Conservateur suisse, V.

RATH (*Simon*), fils de Jean-Louis Rath, né à Genève le 16 mars 1766, entra au service de Russie, où il avança par son mérite d'un grade inférieur à celui de lieutenant général. Atteint d'une maladie de poitrine, il revint dans sa patrie en 1817 et acheta le domaine de Saint-Loup au-dessus de Versoix. A sa mort, 14 décembre 1819, il laissa sa fortune à ses deux sœurs en témoignant le désir qu'elles la légassent à leur tour à une institution utile de sa ville natale.

SOURCES : Etat civil de Genève; — *Rigaud*, Des Beaux-arts à Genève; — *Sordet*, Diction. des familles genevoises; — *Manget*, Revue genevoise, 1819.

RATH (*Henriette*), sœur du précédent, née à Genève le 12 mai 1773, manifesta dès son enfance pour la peinture un talent qui se

développa rapidement à Paris sous la direction d'Isabey. Elle copia non-seulement les grands maîtres avec beaucoup de fidélité, en miniature et sur émail, mais fit aussi des portraits originaux, appréciés à juste titre. La Société des arts de Genève lui conféra, le 23 mars 1801, le titre d'associé honoraire. Héritière du général Simon Rath (voy. plus haut), elle résolut, avec sa sœur Mlle Françoise-Jeanne Rath, d'exécuter tout de suite le vœu qu'il avait émis d'employer sa fortune à quelque fondation d'utilité publique. Dans ce but, les deux sœurs donnèrent à deux reprises (janvier 1824 et avril 1826) des sommes importantes pour la construction d'un musée des beaux-arts qui prit le nom de « musée Rath. » Mlle Henriette Rath mourut en 1856.

SOURCES : *Rigaud*, Des Beaux-arts à Genève; — *Sordet*, Diction. des familles genevoises; — Gazette de Lausanne, 1824, 1826; — Catalogue du musée Rath.

RÉAL (le doyen *Jean-François*), fils de Jean-David Réal et de Judith Pairard, fut baptisé à Lausanne le 20 décembre 1740. Après avoir reçu l'imposition des mains en 1765, il exerça pendant plusieurs années son ministère dans l'église française de Stettin et devint pasteur au Chenit (vallée du lac de Joux) en juillet 1774, pasteur suffragant à l'église française de Berne en mai 1783, pasteur en titre de cette paroisse en 1788. Transféré plus tard à Romainmotier, il y parvint au décanat. Le doyen Réal mourut en 1822. Sa piété simple et profonde et ses talents distingués de prédicateur lui assurèrent une grande influence dans toutes les paroisses qu'il a desservies. Plusieurs de ses sermons ont été publiés. Son suffragant, M. C. Dufournet, a publié après sa mort son *Cours de religion chrétienne*, Lausanne, in-8, 1826, remarquable à la fois par la beauté du plan, par l'enchaînement logique des idées capitales, par la richesse des idées de développement, enfin par une étude approfondie du christianisme.

SOURCES : *Holzhalb*, Suppl. zu Leu's Lexicon; — Mém. et doc. de la Société d'hist. de la Suisse romande, I, pag. 463; — Chrétien évang., 1865, pag. 454.

RECORDON (*Charles-François-Gabriel*), né à Ouchy le 6 juillet 1800, fréquenta le collége et l'académie de Lausanne. A la fin de ses études, il publia un petit volume de poésies intitulé : *Poésies lyriques, par un étudiant suisse*, Laus., in-12, 1823, et com-

posa plusieurs chansons qui parurent plus tard dans les « Chants patriotiques, » Laus., broch. in-12, 1826. Consacré au saint ministère en 1824, il fut suffragant à Orbe, à Corsier, puis chapelain de la légation de Prusse à Florence et pasteur de l'église protestante française de cette ville. Sa santé s'étant altérée, il se vit obligé, au bout de deux ans, de revenir en Suisse, et se fixa à Vevey, où il devint prédicateur de l'oratoire établi en vue des réunions du soir par quelques familles de la ville. Il fut, en 1834, un des fondateurs de la Société pour la sanctification du dimanche dans le canton de Vaud. En 1838, il siégea pour Lausanne et Vevey dans la Délégation des classes, consultée par le gouvernement au sujet de deux projets de loi ecclésiastique. Sa conscience ne pouvant accepter la loi du 14 décembre 1839, qui établissait en principe l'omnipotence du pouvoir civil en matière de doctrine, il donna sa démission de ministre de l'église nationale vaudoise le 14 décembre 1840. Plus tard ses convictions le rattachèrent à la congrégation dite « des Frères (plymouthistes). » Il exerça son ministère à Vevey ou dans des courses d'évangélisation au midi de la France jusqu'à sa mort, arrivée le 12 décembre 1870.

Outre les poésies rappelées plus haut, Recordon a composé les ouvrages suivants : 1. *Quatrains évangéliques pouvant servir à l'instruction religieuse de l'enfance*, Lausanne, in-8, 1834; 2e édit., Laus., in-12, 1836; 3e, 1842; 4e, 1845; — 2. *Rapport sur les publications de la Société pour la sanctification du dimanche dans le canton de Vaud* (Assemblée générale de la société, 1835); — 3. *Recueil de poésies religieuses et populaires*, Laus., in-12, 1844; — 4. *l'Eglise et les Anges*, Gen., broch. in-8, 1850; — 5. *l'Année sabbatique et le Jubilé*, Gen., broch. in-12, 1851; — 6. *les Saints selon la Parole*, Gen., broch. in-12, 1851; — 7. *Considérations sur la vie et le temps d'Ezéchias*, Gen., broch. in-12, 1852; — 8. *Qu'est-ce que l'église et les saints?* (Etudes scripturaires, No 21, 1860); — 9. *Essai sur l'Oraison dominicale*, Vevey, in-12, 1860; — 10. *la Branche d'if*, Vevey, in-12; 3e édit., Paris, broch. in-12, 1873.

Recordon a donné des traductions de nombreux livres anglais, dont nous donnons ici la liste : « le Changement du sabbat, » discours de Dwigth, Laus., broch. in-8, 1834; — « la Perpétuité du sabbat, » disc. de Dwight, Laus., broch. in-8, 1834; — « De la

Divinité des Ecritures, » Laus., broch. in-8, 1836; — « le Tabernacle dans le désert, » de G. Rhind, Paris 1843; — « Recherches sur la doctrine scripturaire du ministère chrétien, » de Beverley, Bruxelles, in-18, 1846; — « Courtes Méditations sur Elisée, » Gen., in-24, 1850; — « l'Appel de Dieu, » de Mac-Intosh, Gen., broch. in-12, 1851; 2e édit., Gen., 1853; 3e, Vevey, 1865; — « Méditations sur Rom. IX, » de Darby (Etudes script., No 15, 1853); — « Huit Méditations sur la prophétie, » de Trotter et Smith, Vevey, in-12, 1854; — « Simples Essais sur des sujets prophétiques, » de Trotter, Vevey, 2 vol. in-12, 1855; — « Notes sur le livre de la Genèse, » de Mac-Intosh, Vevey, in-12, 1863; 2e édit., Vevey, in-12, 1866; 3e, 1875; — « Notes sur le livre de l'Exode, » Vevey, in-12, 1864; 2e édit., Vevey, in-12, 1868; 3e, Vevey, 1877; — « Notes sur le livre du Lévitique, » Vevey, in-12, 1865; 2e édit., Vevey, in-12, 1875; — « Notes sur le livre des Nombres, » Vevey, in-12, 1865; 2e édit., Vevey, in-12, 1876. Cet auteur a aussi rédigé la *Gazette évangélique* (Laus. 1835, 1836), le *Narrateur religieux* (Laus., in-fol., 1837-1840), le *Bulletin de la Délégation des classes* (Laus., in-fol., 1838), le *Messager évangélique* (Vevey 1860-1870) et la *Bonne Nouvelle, annoncée aux enfants*. (Vevey 1861-1870.) Il fut un des collaborateurs de la traduction du Nouveau Testament, dite de Vevey (1re édit., 1855), et du journal la Revue chrétienne.

Sources : Renseignements donnés par M. J. Tallichet; — *J. Cart*, Histoire du Mouvement religieux et ecclésiastique dans le canton de Vaud.

RENGGER (*Jean-Albert*), homme d'état, né le 8 juillet 1764 à Gebisdorf près de Brugg (Argovie), perdit sa mère en venant au monde. Son père, Abraham Rengger, pasteur à Berne, lui fit donner dans cette ville une instruction si étendue qu'à l'âge de vingt ans, il put déjà concourir pour la chaire de grec à l'académie de Lausanne. Bien qu'il fît preuve de talents pour le ministère évangélique, auquel il était destiné, il manifesta peu de goût pour cette vocation et entra, en 1783, avant même d'avoir terminé ses études, comme précepteur à Wildenstein chez M. de Fellenberg. Plus tard il renonça entièrement à l'état ecclésiastique pour se vouer à la médecine. Ayant obtenu le doctorat à Gœttingue en

1788, il compléta ses études à Vienne, à Pavie, à Florence, et revint en 1789 exercer son art à Berne, où il se fit un grand renom. Le 3 janvier 1798, il débuta dans la vie publique comme député de Brugg au Conseil des Deux Cents de Berne. Sous la constitution helvétique, il devint successivement membre du gouvernement provisoire (fév. 1798), directeur des ambulances de Bienne et de Soleure, membre, puis président du tribunal suprême, enfin, à la fin de mai 1798, ministre de l'intérieur du Directoire helvétique. Il conserva ces dernières fonctions pendant toute la durée de la Commission exécutive et du Conseil exécutif. Lorsque le coup d'état du 28 octobre 1801 eut dissous la diète helvétique, dont Rengger faisait aussi partie, il perdit momentanément ses emplois. Créé membre du sénat helvétique le 23 janvier 1802, il fut de nouveau appelé, sous la constitution des Notables, au ministère de l'intérieur, juillet 1802. Il refusa de représenter l'Argovie à la Consulte suisse réunie à Paris, mais accepta un siége dans la Commission cantonale chargée de mettre en activité l'Acte de médiation, et, sous le nouveau régime, dans le Grand Conseil de ce canton. En 1804 Rengger vint pratiquer la médecine à Lausanne. Le gouvernement vaudois, qui lui accorda la naturalisation, s'empressa d'utiliser ses talents en lui confiant la présidence d'une commission qui devait préparer le service des établissements de détention, et en le nommant membre de la Commission extraordinaire de santé (1804), membre du Conseil académique (1806), enfin vice-président du Conseil de santé (1810). Il le chargea en 1812 de rédiger une statistique générale de la population du canton de Vaud, mais les documents mis à sa disposition étant erronés, son travail se trouva sans valeur. Député par l'Argovie et Saint-Gall au congrès de Vienne, de 1814 à 1815, Rengger y soigna aussi avec La Harpe les intérêts du canton de Vaud. A son retour, il se fixa à Aarau, dont il obtint la bourgeoisie. Porté au Grand, puis au Petit Conseil du canton d'Argovie, il prit part à la diète fédérale de 1818, et remplit l'année suivante une mission financière auprès du gouvernement badois. Il quitta entièrement les affaires le 10 juin 1821 pour consacrer le reste de ses jours à des études d'histoire naturelle et à une correspondance avec La Harpe, Usteri, Bonstetten, Léopold de Buch, Stapfer, etc. La perte

d'un neveu chéri, Jean-Rodolphe Rengger, abrégea son existence. Il mourut d'une attaque d'apoplexie le 23 décembre 1835.

A. Rengger avait été membre fondateur de la Société de lecture de Lausanne, 1809, de la Société d'agriculture et d'économie générale, 1811, de la Société helvétique des sciences naturelles, 1815; il fit partie de la Société médicale de Zurich, dès 1790, de la Société helvétique d'utilité publique, dès 1826, etc. Nous citons parmi ses écrits : 1. *Ueber die politische Verketzerungssucht in uns. Tagen*, Bas., in-8, (1793); — 2. *Betrachtungen über die helvet. Revolution*, in-8; — 3. *Meinung über den durch das Gesetz vom 29. Mai promulgirten Verfassungs-Entwurf*, Bern u. Zurich, 1801; — 4. *Des Mouvements de la population du canton de Vaud pendant les années 1803-1810 inclusiv.*, Lausanne, broch. in-8, 1812; — 5. *Analyse de l'eau minérale de l'Alliaz* (Laus. 1813), in-8. Avec H. Struve; — 6. *Bericht über die Armen- Erziehungsanstalt in Hofwyl*, Tubing., broch. in-8, 1815; — 7. *Berichte über die Ehen, Geburten und Sterbefælle im Aargau*, in-8, 1816, 1817; — 8. *Gesetzesvorschlag über die Niederlassungsbewilligung für Fremde*, in-8, 1817; — 9. *Gesetzesvorschlag über die Einrichtung der Primar- Schulen*, in-8, 1817; — 10. *Verzeichniss der Bezirke, Gemeinden u. s. w. des kant. Aargau*, in-8, 1820; — 11. *Recension von Studers Monographie der Molasse*, in-8, 1824; — 12. *Beytræge zur Geognosie, besonders der Schweiz*, erste Lieferung, Stuttgart, in-8, 1824; — 13. *Ueber die Gewinnung des Salzes durch Bohrlœcher*, in-8, 1825; — 14. *Ueber die Verbesserungen der Badanstalten zu Baden*, in-8, 1825; — 15. *Ueber den Goldsand der Aar, Emme*, etc., in-8, 1827; — 16. *Ueber den Umfang der Juraformation*, in-8, 1829; — 17. *Biogr. des Drs S.* et *F. Lüthard*, Bern 1830; — 18. *Biogr. von J. E. Feer*, in-8, 1830; — 19. *Ueber den schweizerischen Bundesverein*, 1831, 1832; — 20. *Ueber die politische Lage der Schweiz*, in-8, 1832; — 21. *Kleine, meist ungedruckte Schriften*, herausgeg. von F. Kortüm, Bern 1838. Rengger a édité les deux ouvrages suivants : « J. G. Zimmermanns Briefe an einige seiner Freunde in der Schweiz, » Aarau, in-8, 1830, et « Reise nach Paraguay in den Jahren 1818 bis 1826 » (de J.-R. Rengger), Aarau, in-8, 1835. M. Wydler a publié « Leben und Briefwechsel von A. Rengger. » Zurich, 2 vol. in-8, 1847.

Sources : *La Harpe*, Notice sur J.-A. Rengger; — *Hartmann*, Galerie berühmter Schweizer; — *Secretan*, Galerie suisse.

REVERDIL (*Elie-Salomon-François*), fils du secrétaire baillival Urbain Reverdil, né à Nyon le 19 mai 1732, montra de bonne heure un goût décidé pour les sciences. Admis en 1747 à l'académie de Genève, il fut consacré en 1755 dans cette ville au ministère ecclésiastique, qu'il n'a jamais exercé. Quelque temps après, il partit pour le Danemark, où il obtint en 1758 la chaire de mathématiques dans l'académie de Copenhague. Ses connaissances étendues et variées le firent choisir deux ans plus tard pour un des précepteurs des princes de Danemark, fils du roi Frédéric V. L'aîné de ses élèves ayant, le 17 janvier 1766, hérité de la couronne sous le nom de Christian VII, le créa conseiller d'état et secrétaire de son cabinet. Fréquemment appelé à aider de ses conseils ce monarque dans l'administration de son royaume, il employa son crédit à préparer l'abolition du servage, qu'il considérait comme le plus grand obstacle à la prospérité du pays. Le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre, qui poursuivait le même but, fit échouer cette entreprise par un zèle inconsidéré. Jaloux de l'autorité dont Reverdil jouissait auprès du roi, quelques courtisans parvinrent, à force d'intrigues, à l'éloigner de la cour, 22 novembre 1767. Il se retira alors en Suisse, d'où le comte Struensée le rappela en Danemark lorsqu'il se fut emparé du pouvoir, 1771. La chute de ce ministre, arrivée au bout de peu de mois, entraîna aussi la sienne. Fixé dès lors définitivement à Nyon, il fut nommé par le gouvernement de Berne lieutenant baillival de cette ville 1788. Les devoirs que lui imposait cette charge ne l'empêchèrent ni de cultiver les lettres et les relations de société, ni de se livrer à son goût pour la botanique et l'agriculture. Quand le Pays de Vaud eut conquis sa liberté, il fut membre suppléant de l'Assemblée électorale, février 1798, de la diète helvétique, septembre 1801, de la diète cantonale, 1802, puis du Grand Conseil vaudois, mars 1803. Sorti des affaires publiques le 7 mai 1804, il mourut à Genève le 4 août 1808.

On a de lui : 1. *Discours sur l'influence des opinions sur le langage*, in-4, 1761. Remporta l'accessit à l'Académie de Berlin;

— 2. *Lettres sur le Dannemarc*, Genève, 2 vol. in-8, 1757-1764. Le 2e vol. seul est de Reverdil, le 1er est de Roger; — 3. *Institutions de philosophie morale*, traduit de l'anglais, de A. Ferguson, Gen., in-12, 1775; — 4. *Fragments sur les colonies en général et sur celles de l'Angleterre en particulier*, traduit de l'anglais, de A. Smith, Lausanne, in-8, 1778. En dehors de ces publications, Reverdil fournit divers articles au Mercure danois de 1757 à 1760. Il a laissé sur le Danemark des souvenirs que son neveu, M. A. Roger, a publiés sous ce titre : *Struensée et la cour de Copenhague. (1760-1772.) Mémoires de Reverdil, conseiller d'état du roi Chrétien VII*, précédés d'une *Courte Notice sur l'auteur* et suivis de *Lettres inédites*, Paris, in-8, 1858.

Sources : *Roger*, Notice sur Reverdil; — Biographie universelle; — Bulletin officiel (Journ. helvét.), 1798, 1801, 1802, 1803, 1804.

REVERDIN (*François-Gédéon*), né à Genève en 1773, manifesta des dispositions précoces pour la peinture, qu'il étudia dans l'atelier du célèbre David. Successeur de Vanière à l'école de figure, en 1815, il fut admis dans la Société des arts le 15 mars 1816. On a de lui quelques têtes peintes à l'huile d'après l'antique, mais sa réputation a principalement pour base ses dessins des *Neuf Muses* et de l'*Apollon Musagète du Vatican* (Paris, in-folio), ainsi qu'une série de modèles exécutés au crayon avec un rare talent. Cette dernière collection, gravée par Schenker, a été publiée sous ce titre : *Cours complet d'études pour la figure, dessinées d'après les plus beaux modèles de l'antiquité et les tableaux des grands maîtres*, in-fol. Reverdin eut le projet de reproduire les portraits des peintres, peints par eux-mêmes, qui se trouvent dans la galerie de Florence, mais sa mort, arrivée en 1828, l'empêcha de mettre ce travail à exécution.

Source : Mémoires et documents de la Société d'histoire de Genève, VI.

REYBAZ (*Etienne-Salomon*), baptisé à Nyon le 10 octobre 1737, était fils de François-Louis Reybaz, bourgeois de Vevey, et de Madeleine Givel. Après avoir terminé sa théologie à Genève, il y reçut l'imposition des mains en 1765 et fut ensuite admis à la bourgeoisie. Bien qu'il ne remplît point de fonctions pastorales officielles,

il prêcha dès lors souvent dans les églises de cette ville, déployant dans ses sermons une éloquence qui lui valut de brillants succès. Les troubles politiques de 1782 l'engagèrent à quitter la république pour se rendre à Paris, où Genève le nomma plus tard son représentant diplomatique. Dans une période fort critique (de 1794 à 1797), il remplit ces fonctions avec autant de fermeté que de prudence. Au début de la révolution française, Reybaz avait écrit en sa faveur des articles dans diverses feuilles périodiques. Il fut aussi, paraît-il, un des collaborateurs de Mirabeau. Après avoir travaillé à la préparation des articles organiques du culte protestant, contenus dans la loi du 12 germinal, an X (2 avril 1802), il vécut dans la retraite, occupé de travaux littéraires. La mort l'emporta le 23 octobre 1804.

On a de lui : 1. *Lettre sur la déclamation théâtrale.* (Fréron, Année littéraire, 1777, Nos 21 et 22.) Contenant un parallèle entre les acteurs tragiques Lekain et Aufresne; — 2. *Ode à M. Necker*, Paris, in-4, 1788; — 3. *Epître à Jacques Balmat;* — 4. *Sermons* avec des *Hymnes analogues à chaque sermon* et une *Lettre sur l'art de la prédication*, Paris, 2 vol. in-8, 1801; — 5. *Poëme sur l'art de prêcher*, ms.; — 6. *Stances sur la mort de Rousseau*, ms.

SOURCES : Etat civil de Nyon; — Biographie universelle; — Nouvelle Biographie générale.

REYMOND (*Jacob-Louis-Gabriel*), d'une famille originaire des Grands-Bayards (canton de Neuchâtel), naquit le 27 février 1770 à Lausanne, où il fit un apprentissage d'imprimeur. Nommé juge de district à la révolution vaudoise de 1798, il manifesta un caractère ambitieux et turbulent et conçut le projet de renverser le gouvernement élu par les suffrages du peuple pour le reconstituer sur une base plus démocratique. Il entra à cet effet dans le Comité de réunion et dans la Société des amis de la liberté, où ses idées avancées et ses discours éloquents lui donnèrent beaucoup d'influence. Bientôt après il fonda sous le titre d'*Ami de la liberté*, puis de *Régénérateur*, un journal dans lequel il attaquait avec violence les conseils helvétiques. Mis en jugement à cause d'un article séditieux contenu dans le No 23 de cette feuille (du 31 août 1798), il fut condamné à trois mois d'arrêt. Sur l'appel de l'accusateur

public, le tribunal suprême aggrava cette sentence en cassant Reymond de ses fonctions de juge et en prononçant contre lui une détention de trois ans, avec perte des droits politiques pendant le cours de dix années, 13 octobre 1798. Amnistié par ordre du Directoire le 7 février 1799, il devint capitaine dans une demi-brigade helvétique. (13 février.) Lorsque les paysans se soulevèrent en 1802 pour détruire les archives des châteaux (Bourla-papay), il fut nommé le chef de leur bande principale. Ayant brûlé les titres féodaux conservés à Morges (6 mai), il entra à la tête de quinze cents hommes à Lausanne pour y réclamer la remise des archives et l'abolition des droits féodaux. Après des pourparlers qui durèrent trois jours, les insurgés se séparèrent, assurés par le gouvernement qu'on tiendrait compte de leur demande et ne poursuivrait point leurs chefs. Reymond se retira à Thonon, tandis qu'au mépris de la convention faite un tribunal mi-parti civil et militaire le condamnait à mort, puis commuait cette peine en un exil perpétuel. (17 août 1802.) Une insurrection ayant éclaté dans le Pays de Vaud en faveur de Berne, le 30 septembre 1802, Reymond ne craignit point de venir offrir ses services contre les révoltés, et se chargea d'un coup de main sur le pont des Granges (Orbe), où il fut blessé d'une balle au genou, qui le rendit boiteux. Sa conduite patriotique lui mérita une grâce pleine et entière. Le 5 septembre 1806 il fit paraître, avec l'autorisation du gouvernement vaudois, le premier numéro d'une *Feuille d'avis*, qui cessa d'exister au bout d'un an. Dans les dernières années de sa vie, son exaltation politique dégénéra en une espèce de folie qui nécessita sa translation au Champ-de-l'air. Ce fut là qu'il termina ses jours en novembre 1821.

SOURCES : Gazette de Lausanne, 1798, 1799, 1802, 1806; — *Verdeil*, Histoire du canton de Vaud, III; — Bibliothèque universelle de Genève, nov. 1868.

REYNIER (*Jean-Louis-François-Antoine*), naturaliste, fils de Jean-François Reynier et de Caroline-Christiane-Henriette Chappuis, naquit le 23 juillet 1762 à Lausanne, où il fit ses premières études. Doué d'aptitudes particulières pour la physique et l'histoire naturelle, il se perfectionna dans ces sciences en Hollande (1783) et à Paris (1784). Après un séjour de peu de durée en

Suisse, où il se maria, il vint en France diriger l'exploitation d'un domaine qu'il avait acheté à Garchy (département de la Nièvre). L'expédition d'Egypte interrompit, en 1798, ses travaux agricoles. Son frère, le général Reynier (voy. plus bas), le fit entrer dans l'administration française de ce pays comme directeur des revenus en nature et du mobilier national, avec siége au conseil privé. Cette haute position le mit non-seulement au courant de toutes les grandes mesures administratives, mais lui permit aussi de recueillir des renseignements nombreux et certains sur l'économie rurale et politique de l'Egypte et des Arabes, de sorte que ses ouvrages spéciaux ont une supériorité incontestable sur ceux des voyageurs. Après le départ de Bonaparte, Reynier conserva son poste sous Kleber, puis sous Menou, qui le fit même, paraît-il, directeur général des finances. Quand la capitulation de l'Egypte l'obligea de rentrer en Europe, il encourut comme son frère la disgrâce du premier consul. Retiré dans son domaine de Garchy, il ne le quitta qu'en 1807, lorsque le roi de Naples, Joseph Bonaparte, instruit de ses talents administratifs, le chargea de se rendre comme commissaire royal dans les Calabres pour en réorganiser le gouvernement. Il déploya beaucoup de zèle et d'habileté dans cette mission à la fois délicate et dangereuse, mais le succès ne répondit pas entièrement à ses efforts. En 1808 Reynier obtint de Joachim Murat, successeur de Joseph sur le trône de Naples, la surintendance générale des postes, avec siége au Conseil d'état. Devenu momentanément directeur général des forêts, il introduisit dans l'administration forestière du royaume de nombreuses et utiles réformes qui ont survécu au régime français. Cette tâche achevée, il reprit la surintendance des postes, qu'il conserva jusqu'à la chute de Murat en 1815. Il revint alors dans le canton de Vaud, dont le gouvernement l'appela aux fonctions d'intendant des postes et de conservateur des antiquités. Louis Reynier mourut à Lausanne le 17 décembre 1824.

Ce savant s'adonna simultanément à l'étude de la botanique, de l'économie politique et rurale, de l'archéologie, enfin de la numismatique. Il rassembla un riche herbier, ainsi qu'une collection de médailles dont le catalogue a été imprimé sous ce titre : *Précis d'une collection de médailles antiques*, etc., Paris, in-8 avec 3 pl.,

1818. Un des fondateurs de la Société Linnéenne, de la Société littéraire de Lausanne et de la Société vaudoise des sciences naturelles, il fut membre de plusieurs autres sociétés savantes, telles que la Société des sciences physiques de Lausanne, l'Académie d'Orléans et la Société batave de Rotterdam. Voici la liste de ses écrits : 1. *Du Feu et de quelques-uns de ses principaux effets*, Lausanne et Paris, in-8, 1787; — 2. *Mémoires pour servir à l'histoire physique et naturelle de la Suisse*, Laus., in-8, 1788. En collaboration avec H. Struve; — 3. *Rapport fait à la Société des sciences physiques de Lausanne sur un somnambule naturel,* Laus., in-8, 1788; — 4. *Journal d'agriculture à l'usage des campagnes*, in-8, 1er mars au 15 juillet 1790; — 5. *le Guide des voyageurs en Suisse, précédé d'un Discours sur l'état politique de ce pays*, Paris et Genève, in-12, 1791. Attribué par Barbier à Reynier, père; — 6. *De l'Egypte sous la domination des Romains*, Paris, in-8, 1807; — 7. *Economie publique et rurale des Celtes, des Germains et des autres peuples du nord de l'Europe*, 1818; — *des Perses et des Phéniciens*, 1819; — *des Arabes et des Juifs*, 1820; — *des Egyptiens et des Carthaginois*, 1823; — *des Grecs*, 1825, Gen., 5 ouvrages in-8; — 8. *Rapport à l'assemblée générale du Cercle littéraire de Lausanne*, Gen., in-8, 1820. Parmi ses mémoires insérés dans des recueils scientifiques, nous citerons dans les Mémoires de la Société des sciences physiques de Lausanne : *Description d'espèces nouvelles de rosiers; Description de quelques espèces de becs-de-grue* (tom. I); *Réflexions sur la nature des roses* (tom. II); — dans la Décade égyptienne : *Observations sur le palmier-dattier et sur sa culture* (tom. III, 1800); — dans la Décade philosophique : *De l'Etat politique de l'Egypte* (an X); *De l'Etude de l'agriculture; De l'Agriculture dans ses rapports avec le climat* (an XI); *Sur les Charrues des anciens; Questions et Doutes sur le byssus des anciens; Conjectures sur les anciens habitants de l'Egypte; Sur les Pyramides d'Egypte* (an XII); — dans la Revue philosophique : *Sur le Sphinx qui accompagne les pyramides d'Egypte; Conjectures sur quelques monuments celtes; Des Ruines de l'Egypte; Sur le dieu gobe-mouche* (an XIII); *Sur la Conservation du culte du serpent en Egypte; Sur les Pontifes romains; Sur la Plaine de Senaar* (1806); — dans les Mémoires sur l'Egypte : *Méthode de caprification usitée*

sur le figuier sycomore (tom. III); *Considérations générales sur l'agriculture de l'Egypte et sur les améliorations dont elle est susceptible.* (Tom. IV.) Reynier a traduit de l'anglais la section « Physique expérimentale » de l'Abrégé des Transactions philosophiques de la Société royale de Londres, 2 vol. in-8, 1790. Il a donné plusieurs articles au Dictionnaire d'agriculture de l'Encyclopédie méthodique, 1782 et suiv.; au Journal d'histoire naturelle, 1792; aux Annales d'agriculture; à la Revue philosophique, 1805, 1806; à la Feuille du canton de Vaud, 1819-1824.

SOURCES : Bibliothèque universelle, 1825, pag. 459; — Revue encyclopédique, XXVI, pag. 594; — Gazette de Lausanne, 21 déc. 1824.

REYNIER (*Jean-Louis-Ebenèzer*, comte), frère cadet du précédent, né le 14 janvier 1771 à Lausanne, où il reçut son éducation, se signala dès son enfance par de rapides progrès dans les sciences mathématiques. Destiné par ses parents au génie civil, il se disposait à entrer dans l'école des ponts et chaussées à Paris, quand les événements de la révolution le décidèrent à s'engager comme simple soldat dans l'artillerie française, 3 septembre 1792. Attaché bientôt comme adjoint à l'état-major dans l'armée qui opérait en Belgique, il parvint déjà l'année suivante au grade d'adjudant général, puis, après s'être distingué à Lille, à Menin et à Courtray, à celui de général de brigade, 13 janvier 1795. Lors de l'armistice qui précéda la paix avec la Prusse, en avril de la même année, il fut choisi pour établir la ligne de démarcation entre les deux armées, et déploya en cette circonstance des talents si supérieurs qu'ils excitèrent l'admiration des généraux ennemis. Reynier devint ensuite chef d'état-major de Moreau à l'armée du Rhin, et rendit en cette qualité d'importants services dans les batailles de Rastadt, de Néresheim, de Friedberg et de Biberach, ainsi qu'aux passages du Rhin et au siége de Kehl. Dans cette campagne, il donna à plusieurs reprises des preuves de sa probité et de son désintéressement. Ses biographes racontent, entre autres, qu'un envoyé du margrave de Bade lui ayant offert une somme de cent mille francs s'il consentait à diminuer d'un million la contribution exigée de ce pays, il lui intima l'ordre de quitter instantanément le quartier général de l'armée française. Bien qu'il eût

obtenu le grade de général de division, le 2 novembre 1796, il se vit momentanément écarté du service par les intrigues de quelques envieux, mais Bonaparte le rappela en 1798 pour lui donner un commandement dans l'expédition d'Egypte. Arrivé dans ce pays, après avoir contribué en route à la prise de Malte, il participa à la victoire des Pyramides, où sa division, placée à l'aile droite, soutint le premier choc des cavaliers égyptiens. Bonaparte l'ayant, à la fin de cette bataille, chargé de poursuivre les Mameluks, il les défit près de Salahieh et les rejeta dans le désert. Devenu alors gouverneur de la province de Charkieh, il déploya dans ce poste difficile un esprit de justice et de modération qui le fit chérir des habitants du pays. En 1799 Reynier commanda l'avant-garde de l'expédition de Syrie et marcha contre El-Arisch, où il battit vingt mille Turcs, leur enlevant un convoi de vivres, qu'il distribua à ses troupes menacées par la famine. Il se rendit ensuite au siége de Saint-Jean d'Acre, dont il eut le commandement pendant que Bonaparte faisait face à l'armée turque du côté du mont Tabor. De retour en Egypte, il reprit pendant quelque temps l'administration de la province de Charkieh. A Héliopolis (20 mars 1800) il décida du sort de la bataille en culbutant, avec les deux carrés de gauche de l'armée française, les janissaires retranchés dans le village d'El-Matarieh. Après l'assássinat de Kleber, Reynier ne put vivre en bonne harmonie avec son successeur Menou, et les dissensions continuelles qu'amena leur rivalité furent en partie cause de la perte de la bataille d'Alexandrie, 21 mars 1801. Arrêté par ordre de Menou, puis renvoyé en France, il fut très mal reçu par le premier consul, dont il augmenta encore le mécontentement en publiant un mémoire sur *l'Egypte après la bataille d'Héliopolis*, dans lequel il traite avec beaucoup de rigueur Menou et d'autres généraux. Son livre fut aussitôt saisi. Lui-même ayant, vers cette époque (1803), tué en duel le général Destaing, reçut l'ordre de se retirer dans le département de la Nièvre, où il avait une propriété. On a toutefois lieu de croire que cette mort ne fut qu'un prétexte et que le vrai motif de son exil était d'avoir servi sous Moreau. En 1805 Napoléon le fit rentrer à l'armée comme commandant d'une division qui se rendait en Italie. Il contribua beaucoup à la victoire de Castel-Franco, 24 novembre 1805, et à

la conquête du royaume de Naples pour Joseph Bonaparte. L'empereur récompensa ces services en le faisant grand officier de la Légion d'honneur. Attaqué près de Sainte-Euphémie par les troupes, très supérieures en nombre, du général anglais Stuart, le 4 juillet 1806, il fut battu et se vit contraint d'évacuer momentanément les Calabres, dont la population se soulevait sur les derrières de son armée. Le secours de Masséna le mit bientôt en état de reprendre ces provinces. Sa victoire sur le prince de Hesse à Mileto, 28 mai 1807, ainsi que la prise de Crotone, de Reggio et de Scylla, achevèrent la soumission du pays. Ayant encouru les reproches du roi Joseph, parce qu'il avait négocié de son chef la capitulation de Reggio, il se démit bientôt après de ses fonctions militaires. A son avénement au trône de Naples, 1er août 1808, Murat lui conféra le grand cordon de l'ordre de Sicile et le fit ministre de la guerre. Reynier venait de prendre possession de cette dernière place quand Napoléon, le rappelant auprès de lui à Vienne, le nomma chef du corps auxiliaire saxon, qu'il commanda avec gloire à Wagram, 5 et 6 juillet 1809. Créé comte de l'empire le 30 décembre suivant, il prit la direction du second corps d'armée, en Espagne, où il signala sa valeur au combat de Busaco. (27 septembre 1810.) Pendant la campagne de Russie, chargé, à la tête du 7e corps, de couvrir la droite de la grande armée, en Pologne, il n'assista pas à la désastreuse retraite de Moscou. La campagne de 1813 lui fournit l'occasion de faire valoir ses brillantes qualités militaires à Bautzen (21 mai), à Dennewitz, où il empêcha, dit-on, la perte de l'armée française (10 sept.), enfin à Leipzig. (16 au 18 oct.) Fait prisonnier dans cette dernière bataille, Reynier fut échangé, en janvier 1814, avec le comte de Merfeldt et revint alors à Paris, où il mourut d'un accès de goutte le 27 février de la même année.

D'un caractère froid et circonspect, le général Reynier avait toutes les qualités d'un bon chef d'état-major, mais manquait de l'initiative nécessaire à un général en chef. Il n'eut que peu d'action sur ses soldats, de sorte que Napoléon lui reproche, dans le Mémorial de Sainte-Hélène, de ne point savoir « dominer et conduire les hommes. » Il a publié : 1. *Idées sur le système militaire qui convient à la république française*, Paris, broch. in-8, an VII

(1798); — 2. *l'Histoire de la défense du fort de Kehl.* Mentionné par la Bibliothèque universelle (Notice sur Ls Reynier) sans autre indication; — 3. *De l'Egypte après la bataille d'Héliopolis*, Paris, in-8, an X (1802); trad. la même année en allem. et en angl.; réimpr. sous ce titre : *Mémoires du comte Reynier. Campagne d'Egypte*, Paris, in-8, 1827.

Sources : Biographie universelle; — Nouvelle Biographie générale; — *Haag*, la France protestante; — *Thiers*, le Consulat et l'Empire, tom. I, II, V, VI, VII; Bibliothèque universelle de Genève, 1825 (Notice sur Ls Reynier); — Victoires, conquêtes, etc., des Français.

RHEINFELDEN (*Rodolphe de*), premier recteur de la Bourgogne transjurane, était fils de Cunon, comte de Rheinfelden, qui descendait, selon quelques auteurs, des ducs de Carinthie, selon d'autres, des rois de Bourgogne. Il dut sa haute fortune à son mariage avec Mathilde, sœur de l'empereur Henri IV. Sa belle-mère, l'impératrice Agnès, lui donna en 1057 le duché de Souabe et le gouvernement de la Bourgogne transjurane, qui devint dès lors un duché. Représentant unique du pouvoir impérial sur tous les comtes laïques et ecclésiastiques de cette dernière province, il les obligea, les armes à la main, à reconnaître son autorité. Pendant la querelle des investitures entre l'empereur et le pape Grégoire VII, il prit parti pour ce dernier, qui reconnut son élection comme roi de Germanie après la déposition d'Henri IV à Forscheim (13 mars 1077), à la condition toutefois de ne point considérer la couronne comme héréditaire dans sa famille. Proclamé empereur à Mayence le 26 mars 1077, il céda à son fils aîné, Berthold, le duché de Souabe et le rectorat de l'Helvétie bourguignonne en le plaçant, vu sa grande jeunesse, sous la tutelle de l'époux de sa fille aînée, Berthold II de Zæringen. Henri IV étant, sur ces entrefaites, revenu de Canossa, où il s'était réconcilié avec le pape, Rodolphe marcha contre lui à la tête de nombreux partisans et lui livra plusieurs combats. Au moment de gagner une bataille près de l'Elster, en Thuringe, il reçut de Godefroi de Bouillon une blessure dont il mourut le lendemain, 16 octobre 1080.

Source : *Gingins*, Mémoire sur le rectorat de Bourgogne.

RIBAUPIERRE (*Jean-François de*), général russe, fils de Marc-Etienne de Ribaupierre et d'Elisabeth Ducoster, né à Prangins et baptisé à Bursins le 27 août 1754, fit sa première éducation à Rolle, puis étudia le droit à l'université de Tubingue. Quelques seigneurs russes, avec lesquels il s'était lié, lui persuadèrent de les accompagner dans leur patrie, où il eut l'heureuse chance d'être présenté à Catherine II. Devenu officier aux gardes et aide de camp du prince Potemkin, il épousa une demoiselle de haute naissance qui le fit admettre dans le cercle intime de la tsarine. En peu d'années, il parvint au grade de général-major. Le crédit dont il jouissait auprès de Catherine II semblait lui assurer une brillante carrière, lorsque des courtisans jaloux l'accusèrent d'avoir participé aux intrigues du favori Mamonoff. Ribaupierre en fut instruit. Craignant l'effet de la colère impériale, il se hâta de quitter la cour et prit un commandement dans la guerre contre les Turcs. Il fut tué au siége d'Ismaïl en 1789.

SOURCES : Etat civil de Bursins; — Notes dues à l'obligeance de M. A. Frossard de Saugy; — Gazette de Lausanne, 1828.

RIBAUPIERRE (*Alexandre*, comte de), [lui-même écrivait son nom RIBEAUPIERRE], grand chambellan et membre du conseil de l'empire russe, fils du précédent et de N. de Bibikoff, naquit à Saint-Pétersbourg le 10 avril 1783. Elevé, après la mort de son père, sous la tutelle de l'impératrice Catherine II, il entra comme officier dans la garde impériale et devint aide de camp, puis chambellan de l'empereur Paul Ier. Il fut employé pendant quelques années au ministère de l'extérieur, passa de là dans celui des finances et prit la direction de la banque de l'état. En 1822, il remplit les fonctions de payeur général de l'armée. Pendant les négociations qui eurent lieu entre la Russie et la Porte au sujet de l'évacuation de la Moldavie et de la Valachie, il fut nommé par l'empereur Alexandre son ambassadeur à Constantinople, 24 août 1823, mais les événements politiques l'empêchèrent de prendre possession de son poste. Au commencement de janvier 1826, l'empereur Nicolas l'envoya à Vienne pour annoncer en son nom à l'Autriche son avénement au trône et le décès de l'empereur Alexandre. De cette ville, Ribaupierre se rendit à

Constantinople. Chargé, avec le comte Woronzoff, de faire accepter par la Porte, dans sa querelle avec les Grecs, la médiation de la Russie, appuyée par la France et l'Angleterre, il conclut avec les plénipotentiaires turcs la convention d'Akkerman, 26 octobre 1826. La violation de ce traité par le sultan provoqua, le 20 octobre 1827, la bataille navale de Navarin, dans laquelle les escadres combinées russe, anglaise et française détruisirent complétement la flotte turque. Ses relations diplomatiques s'envenimant de jour en jour, Ribaupierre prit le parti de quitter Constantinople le 8 décembre 1827 pour se retirer à Corfou, puis à Florence, où il attendit l'issue de la guerre que la Russie venait de déclarer à la Turquie. Après la paix d'Andrinople, 14 septembre 1829, il reprit son ancien poste et continua avec les ministres de France et d'Angleterre, sur les bases de la conférence de Londres, les négociations relatives à la Grèce. Accrédité par son souverain à la cour de Naples en novembre 1830, il succéda en février 1832 au comte d'Alopäus comme ambassadeur à Berlin. En 1839 il fut rappelé à Saint-Pétersbourg, où il reçut immédiatement la charge de grand échanson de l'empereur à laquelle était attaché le rang d'un conseiller privé actuel, puis en 1845, celle de grand chambellan. Cette dernière année, il entra au Conseil de l'empire. Décoré en 1856 du titre de comte, il mourut au mois de juin 1865.

SOURCES : Wigand's Conversations-Lexicon; — *Balleydier*, Histoire de l'empereur Nicolas; — Gazette de Lausanne, 1826; — Nouvelliste vaudois, 1826, 1832; — *Vapereau*, Dictionnaire des contemporains; — Almanachs de Gotha, 1844 à 1865.

RIBBIT (*Jean*), théologien, naquit à Thorens en Faucigny au commencement du XVIe siècle. Après avoir terminé ses humanités au collége de la Roche, où il apprit le grec sous Hubert Louis, il vint suivre les cours de l'université de Paris. Sa conversion aux doctrines de la réforme l'obligea bientôt après de se réfugier dans le Pays de Vaud, où LL. EE. de Berne lui conférent en 1541 la chaire de grec et d'hébreu, puis, en 1547, celle de théologie. La querelle survenue entre les ministres et le gouvernement au sujet de la suprématie que ce dernier s'était réservée sur l'église, fut cause que Ribbit et plusieurs de ses collègues se démirent de leur

poste en 1559 pour se retirer à Genève. Admis dans la bourgeoisie de cette ville en 1560, il devint la même année régent de la première classe du collége. En 1562 il retourna en France comme pasteur à Orléans. On ignore le lieu et la date de sa mort. Il a écrit : 1. *Traités de Xénophon*, non encore traduits du latin, 154.; — 2. *Lieux communs du Vieux et du Nouveau Testament*, trad. du latin; — 3. *Explanatio loci ad Hebraeos : lex nihil perfecit*, Basileae, 1594; — 4. *Disputatio an Judas proditor Dominicae cenae interfuerit*, Basil.; — 5. *Epigrammata Cyri Theodori*, in latinam linguam translata, Genevae. On trouve à la bibliothèque de Paris une collection de lettres écrites par Ribbit, pendant son séjour à Lausanne, à diverses personnes de Suisse, de France et d'Italie. (1 vol. ms. in-4.)

SOURCES : Bulletin de l'Institut national genevois, IX; — *Gindroz*, Histoire de l'instruction publique dans le canton de Vaud; — *Herminjard*, Correspondance des réformateurs, IV, pag. 288.

RICHARDET (*Claude*), chef eidguenot, né à Genève, entra au mois de février 1510 dans le Petit Conseil de la république et fut chargé le 31 mai suivant du commandement des compagnons de la ville. Après avoir occupé en 1517 la charge de syndic, il fut envoyé, avec Bezanson Hugues et François Gueule, à la diète de Zurich, afin d'y prouver le droit qu'avaient les Genevois de conclure un traité de combourgeoisie avec Fribourg, 17 mars 1519. Lorsque cette alliance eut été rompue, il fut exclu du conseil, août 1519, et ne rentra dans les affaires publiques que quatre ans plus tard. Il fut appelé de nouveau au syndicat le 7 février 1524. Le trésorier de la ville, Boulet, appartenant à la faction des Mamelus, ayant tardé de rendre ses comptes, Richardet l'interpella vivement en conseil, 28 octobre 1524. Sur la réponse insolente de Boulet : « Faudra-t-il que nous soyons gouvernés par ces Eidguenots? » il le frappa de son bâton syndical avec une telle violence, que celui-ci vola en éclats. Cet événement ranima la querelle entre le duc de Savoie et les Genevois. Forcé de s'enfuir à Fribourg, Richardet sortit momentanément du conseil en 1525. Le triomphe des Eidguenots le rappela dans sa patrie le 21 février 1526. Membre de la députation qui, en avril 1528, se rendit à Berne et à

Fribourg pour réclamer le secours de ces villes contre le duc de Savoie, il obtint, en novembre 1529, la charge nouvellement créée de lieutenant de justice et remplaça quelque temps Bezanson Hugues dans la charge de capitaine général, vers la fin de l'année suivante. Il exerça une troisième fois les fonctions de syndic en 1531 et reçut, le 7 novembre 1733, le commandement supérieur du corps auxiliaire que Genève avait l'intention d'envoyer à Fribourg. Quoique peu favorable aux doctrines de la réforme, il ne prit pas ouvertement parti contre elle. Le conseil l'ayant cité, à l'instigation du syndic Porral, pour lui faire des reproches de ce qu'il n'allait pas ouïr le prêche, il répondit : « que personne ne dominerait sa conscience et qu'il n'irait pas au prêche quoi que puisse dire un syndic Porral. » Richardet, appelé en 1538 pour la quatrième fois à la dignité de syndic, fut un des auteurs de l'expulsion de Calvin et de Farel. Il siégea encore au Petit Conseil en 1539 et 1540. Devenu toutefois suspect à ses concitoyens, il fut mis en prison le 19 mai de cette dernière année, mais on le relâcha faute de preuves le 31 mai. Craignant de nouvelles poursuites, il essaya de quitter la ville en s'échappant par la fenêtre d'une maison qui donnait sur les murs. La corde dont il se servait pour descendre s'étant rompue, il se fit en tombant des blessures dont il mourut quelques jours plus tard.

Sources : *Roset*, Chroniques; — Démocratie suisse, 1867; — *Roget*, les Suisses et Genève.

RIEU (*Jean-Louis*), magistrat genevois, fils d'Etienne Rieu et de Charlotte Turrettini, naquit à Genève le 6 août 1788. Il commença dans sa ville natale des études qu'il acheva à l'école polytechnique de Paris. Sorti en 1808 de cet établissement comme second lieutenant au premier régiment d'artillerie de marine, il suivit ce corps à Brest, à Boulogne et à Anvers. En 1813 il fut attaché en qualité de capitaine d'infanterie à l'armée qui combattait en Allemagne et assista aux batailles de Lutzen (2 mai) et de Bautzen (21 mai). Décoré de la Légion d'honneur le 14 septembre 1813, il fut fait prisonnier à Leipzig (17 octobre) et conduit jusqu'à Simbirsk, ville russe au bord du Volga. Au retour de sa captivité, on lui rendit sa place dans le corps de la marine et on le dé-

cora de l'ordre du Lys, mais sa famille et ses amis, profitant d'un séjour qu'il faisait à Genève, le persuadèrent de quitter le service et de s'établir dans cette ville. Ses concitoyens l'appelèrent au conseil militaire de la république le 5 octobre 1814, et le général de Sonnenberg, devenu commandant de place à Genève au nom de la Confédération, l'adjoignit le 10 mai 1815 comme capitaine d'artillerie à son état-major. Le 29 mai 1818 il passa en la même qualité dans les milices genevoises, où il parvint au grade de lieutenant-colonel le 15 mars 1824. Ce n'est toutefois pas comme officier mais comme magistrat que Rieu rendit à sa patrie les services les plus signalés. Ayant débuté en 1816 dans cette nouvelle carrière par un poste d'auditeur, il fut nommé la même année commissaire dans les districts nouvellement réunis (4 juillet), puis membre du Conseil représentatif (18 décembre). De 1822 à 1828 il remplit les fonctions d'administrateur de la Société économique. Entré au Conseil d'état le 24 avril 1824, il fut élu lieutenant de police en 1827, 1829 et 1831, syndic de la garde en 1830 et 1832, enfin premier syndic en 1834, 1836, 1838 et 1840. Il exerçait cette dernière charge quand le gouvernement français réclama de la Suisse l'expulsion de Louis Bonaparte (juillet 1838) et fit, à cette occasion, au nom du Conseil d'état de Genève, un rapport très remarqué sur la question de savoir si ce prince était citoyen suisse. Rieu eût été plusieurs fois député à la diète fédérale, s'il ne s'y fut constamment refusé. Partisan d'un progrès sage et modéré en matière politique, Rieu resta populaire après les événements de 1841, de sorte qu'on le porta non-seulement au nouveau Grand Conseil, mais aussi au syndicat, 4 juillet 1842. L'agitation toujours croissante du peuple genevois le décida à résigner ses fonctions publiques le 31 décembre 1843 pour consacrer le reste de sa vie à ses devoirs de famille, ainsi qu'à la culture des lettres et des sciences. Rieu mourut le 17 juin 1867.

Il a publié : 1. *Rapport sur le projet d'instructions pour la diète extraordinaire du 17 octobre*, Gen., broch. in-8, 1836; — 2. *Examen de quelques questions de physique*, Gen., broch. in-8, 1847; — 3. *Influence de la construction des corps sur leurs qualités magnétiques*, Gen., in-12, 1852; — 4. *Mémoires de J.-L. Rieu, ancien premier syndic de Genève*, Gen. et Bâle, in-8, 1870.

Jules-Charles Rieu, frère du précédent, né à Genève le 11 août 1792, se signala par des progrès rapides dans l'étude de la théologie. Consacré au ministère dans sa ville natale en 1816, il fut nommé deux ans après pasteur de la colonie française réformée de Fredericia en Danemark. Ayant appris, avant son départ pour ce poste, que plusieurs colons avaient oublié leur langue maternelle, il s'arrêta à Gœttingue, où il étudia l'allemand avec tant de zèle et de facilité que trois mois après, dès son arrivée à Fredericia, il lui était devenu possible de prêcher dans cette langue, alternativement avec le français. Rieu trouva cette église dans un état religieux et moral assez peu satisfaisant. Appliquant ses premiers efforts à combattre l'ivrognerie, vice dominant de ses paroissiens, il réussit ensuite à ranimer leur foi, à augmenter leur instruction. Sa prédication et son exemple avaient déjà provoqué autour de lui un réveil des plus remarquables, quand une mort précoce vint interrompre ses travaux. Victime de son dévouement pendant une maladie épidémique qui s'était déclarée à Fredericia, il succomba aux atteintes de ce fléau le 28 juin 1821. On a de lui : 1. *Thèses sur la tolérance ecclésiastique*, Genève, in-8, 1813; — 2. *Courte Analyse de l'épître de saint Paul aux Galates*, Paris, in-8, 1829.

Sources : *Rieu*, Mémoires; — *Galiffe*, Notices généalogiques, IV; — Bibliothèque universelle, XL (1871); — *Monod*, Notice sur J.-Ch. Rieu.

RIGAUD (*Pierre-André*), magistrat, fils de Jacques Rigaud et d'Anne-Alexandrine Gaudy, naquit à Genève en 1750. Membre du Conseil des Deux Cents de sa patrie dès 1782, il fut nommé châtelain de Jussy la même année, conseiller d'état en 1787 et syndic en 1790. Le Conseil l'envoya auprès du Corps helvétique, dans les années 1789, 1790, 1791 et 1792, pour réclamer en son nom l'admission de la république dans l'alliance générale des Suisses ou tout au moins la mise à exécution du traité qu'elle avait conclu avec Berne et Zurich en 1584. C'est aux talents et à l'activité de Rigaud que Genève dut d'être agrégée à la neutralité helvétique dans la diète d'Aarau. (1792.) Rentré bientôt après dans la vie privée, ce magistrat mourut en 1804.

Sources : *Galiffe*, Notices généalogiques, II; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — *Thourel*, Histoire de Genève, III.

RIGAUD (*Jean-Jacques*), magistrat distingué, fils de Marc-Louis Rigaud et de Marie-Anne Martin, était neveu du précédent. Né à Genève le 8 décembre 1786, il étudiait la philosophie à l'académie de cette ville quand son père l'envoya à Paris faire un apprentissage dans la maison de banque de M. Martin. A son retour, il fut membre du bureau de bienfaisance, ainsi que directeur de l'hôpital, et rendit en cette dernière qualité les services les plus précieux pendant l'épidémie de typhus de 1814. Le 2 octobre de cette année ses compatriotes le portèrent au Conseil représentatif, où son éloquence et ses talents d'homme d'état lui assurèrent bientôt une prépondérance dont il se servit pour préparer graduellement le triomphe des réformes qu'il estimait indispensables à la paix et à la prospérité de Genève. C'est ainsi qu'il eut une large part à la réorganisation de la justice, à la séparation des pouvoirs, à la publicité des débats du Conseil représentatif, à l'amovibilité des fonctions du Conseil d'état, à l'abaissement du cens électoral, etc. Devenu auditeur en 1816, il fut nommé la même année commissaire dans les districts du Pays de Gex nouvellement annexés à la république et parvint au Conseil d'état en 1821. Rigaud occupa le poste de lieutenant de police de 1822 à 1824 et celui de premier syndic dans les années 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841. Un des députés de Genève à la diète fédérale en 1830, 1832, 1833, 1834, 1835, 1837, 1838 et 1841, il fut chargé par cette assemblée de complimenter, en son nom, à Colmar le roi des Français Louis-Philippe (juin 1831), à Chambéry le roi de Sardaigne Charles-Albert (juin 1834). A la diète de 1838, seul avec Monnard et Kern, il plaida contre l'expulsion du prince Louis-Napoléon Bonaparte, réclamée par le gouvernement français. Après avoir été pendant quelques mois président de l'assemblée qui mit au jour la constitution genevoise de 1842, il fut réélu à la charge de premier syndic et l'occupa jusqu'à la fin de 1843. Retiré dès lors des affaires publiques, il se livra exclusivement à son penchant pour les arts et rédigea, de 1845 à 1849, une histoire complète des beaux-arts à Genève, qui offre un très grand intérêt. Dans les dernières années de son existence, il fut visité par une grave maladie qui l'emporta le 28 mars 1854.

Rigaud avait occupé la présidence de la classe des Beaux-Arts

de la Société des arts en 1821, 1823, 1825, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839 et 1844, et présida cette société tout entière pendant six mois, de 1841 à 1842. Il a publié entre autres écrits des *Discours prononcés à l'occasion du serment des nouveaux députés*, Genève, 1829 et 1841, quelques *Comptes rendus annuels du Conseil d'état*, enfin plusieurs *Rapports* sur des projets de lois relatifs : 1° *à la création de six loteries en faveur de l'hôpital de Genève* (Gen., in-8, 1821); 2° *au régime pénitentiaire* (1824); 3° *à la publicité des séances du Conseil représentatif* (1833); 4° *à la prorogation du terme de la révision de la loi du 2 mai 1827* (1834); 5° *à l'abaissement du cens électoral* (1835), etc. Son travail sur les beaux-arts à Genève, divisé en quatre parties qui renferment leur histoire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, parut d'abord dans les Mémoires et documents de la Société genevoise d'histoire et d'archéologie (tom. IV, V et VI) sous ce titre : *Recueil de renseignements relatifs à la culture des beaux-arts à Genève*. Imprimé ensuite à part, Genève, in-8, 1849, il eut une seconde édition, Gen., in-8, 1876.

SOURCES : *Secretan*, Galerie suisse; — *Galiffe*, Notices généalogiques, II; — Revue suisse, XVII, pag. 72; — Mémoires et documents de Genève, IX, pag. 81; — Gazette de Lausanne, 1816, 1824, 1828.

RIGOT DE BEGNINS (*Anne-Paul-François*), général hollandais, fils de Pierre Rigot, seigneur de Begnins, et de Marguerite Lullin, naquit le 23 novembre 1794. Il entra de bonne heure comme volontaire dans un régiment de cavalerie belge qui marchait contre la France, et se distingua par sa valeur à la bataille de Waterloo, où il eut un cheval tué sous lui. Fait officier à cette occasion, il reçut aussi la croix du Mérite. Son avancement fut dès lors rapide. Des connaissances profondes et variées fixèrent sur lui l'attention de son compatriote, le général Victor de Constant, qui le fit nommer sous-gouverneur du prince d'Orange (roi actuel des Pays-Bas). Cette éducation achevée, il reprit sa carrière militaire et devint major général, gouverneur militaire du Brabant néerlandais. Le général Rigot est mort à Fught, près Bois-le-Duc, en 1860.

SOURCES : *Galiffe*, Notices généalogiques; — Gaz. de Lausanne, 1816, 1826; — Bibl. univ., 1860, pag. 643; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises.

RILLIET (*Alfred-Philippe de*), général français, né à Paris le 13 juin 1791 de parents genevois, sortit en 1810 de l'école militaire de Saint-Germain comme sous-lieutenant de cuirassiers. Il fit la campagne de Russie, fut blessé à la Bérézina et se distingua plus tard à Leipzig ainsi qu'à Champ-Aubert. Créé chevalier de la Légion d'honneur le 18 août 1814, Rilliet fut, sous la Restauration, capitaine, puis chef d'escadron dans un régiment de hussards. Il quitta le service de France en 1830 pour se retirer à Genève, où il vécut jusqu'en 1837. Rentré à cette époque dans la cavalerie française en qualité de lieutenant-colonel, il devint colonel du 4e lanciers le 18 juin 1842, commandeur de la Légion d'honneur le 26 septembre 1847, enfin, le 17 août de l'année suivante, général de brigade et commandant militaire du département du Haut-Rhin. Le 12 septembre 1851, il fut appelé au commandement de la première brigade des carabiniers à Paris, reçut le 28 décembre de la même année le grade de général de division et prit dès cette époque le commandement de la 6e division militaire à Strasbourg. Il est mort dans cette ville le 10 septembre 1853.

SOURCES : Gazette de Lausanne, 1814; — Notice chronologique sur A.-P. de Rilliet; — Revue suisse, 1853.

RILLIET (*Frédéric-Jacques-Louis*), colonel fédéral, cousin germain du précédent, fils de N. Rilliet et de Jeanne-Marie Necker, naquit à Mont-le-Grand en 1794. Ayant achevé ses études classiques à Genève, il entra à l'école militaire de Saint-Germain (France), d'où il sortit en 1812 comme sous-lieutenant dans le 1er régiment de cuirassiers. Il rejoignit la grande armée en Pologne après la campagne de Russie et assista aux batailles de Lutzen, de Bautzen et de la Katzbach, ainsi qu'au combat de Haguenau, où son régiment fut presque anéanti. La bataille de Leipzig et le combat de Weissenfels lui donnèrent occasion de signaler sa bravoure. Après avoir valeureusement combattu à Hanau, à la ferté et à Paris, il devint, à l'avénement de Louis XVIII, gendarme de la maison du roi, et fut décoré de la Légion d'honneur au mois d'août 1814. Quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, Rilliet resta fidèle au roi, qu'il accompagna à Gand. Sous la seconde Restauration, il fut nommé aide-major du 1er régiment de cuirassiers,

puis capitaine dans la compagnie genevoise des gardes suisses, mais prit peu après sa retraite pour revenir à Genève, où il entra en 1821 au Conseil représentatif. En 1824 il épousa Anne-Rosalie de Constant, dont il ajouta habituellement le nom au sien. Entré dans les milices genevoises, il fut nommé en 1829 chef de bataillon et membre du conseil militaire. Dès cette époque, il fut chargé à plusieurs reprises de commander des rassemblements de troupes cantonales. Lors de l'affaire des réfugiés polonais en 1834, il fut mis à la tête d'une partie des troupes que la Confédération mit sur pied. Député de Genève à la diète fédérale de 1836, il parvint l'année suivante au grade de colonel fédéral. (19 août.) Le gouvernement suisse lui confia en 1838 une brigade au camp de Sursee et l'appela en 1840 à siéger au Conseil de guerre fédéral. Le roi de France, Louis-Philippe, le fit officier de la Légion d'honneur en 1842. Rilliet commanda en cette dernière année le camp de Thoune. Membre du Conseil d'état de Genève (1846-1847), il représenta de nouveau son canton à la diète en 1847 et occupa ensuite les fonctions de chef de la 1re division de l'armée fédérale. Pendant le Sonderbund, il contribua à la capitulation de Fribourg et à la soumission du Valais. Pour récompenser dignement son zèle, ses talents et son activité, le Conseil fédéral l'éleva en 1850 à la charge d'inspecteur en chef de la cavalerie, qu'il remplit avec distinction jusqu'au jour de sa mort, 16 décembre 1856.

Rilliet a composé ou traduit plusieurs écrits, dont voici la liste : 1. *Du Service militaire des Suisses en France*, Genève, broch. in-8, 1821; — 2. *Plus de capitulation militaire*, Gen., broch. in-8, 1830; — 3. *Nouvelles Observations sur le service suisse capitulé*, Gen., broch. in-8, 1830; — 4. *Rapport au nom de la commission du Conseil représentatif sur la prorogation du terme de la révision de la loi du 2 mai 1827*, Gen., broch. in-8, 1834; — 5. *Sophie*, roman, Gen., 2 vol. in-12, 1836; — 6. *Notice sur l'école secondaire de Schwitz et sur les écoles de Brunnen*, Gen., broch. in-8, 1838; — 7. *Chronique de Saint-Cergues*, Gen., in-8, 1839; — 8. *Une Année de l'histoire du Valais*, Gen., in-8, 1841; continué sous ce titre : *le Valais de 1840 à 1844*, Laus., in-8, 1845; — 9. *Lettres à un confédéré sur nos institutions militaires* (I à IV), Genève, 4 broch. in-8, 1843; — 10. *Rapport au Conseil fédéral sur le on-*

zième camp fédéral de tactique à Thoune en 1842, Laus., broch. in-8, 1843; — 11. *Rapport sur le projet de loi sur la naturalisation des étrangers*, Gen., broch. in-8, 1843; — 12. *le Lecteur*, choix de lectures pour les jeunes gens, 1re année, juin à décembre 1845, Lyon, broch. in-8, 1845. Avec Mme Rilliet; — 13. *Question du pacte*, Gen., broch. in-8, 1845; — 14. *le Père Godefroi ou Il est difficile d'élever ses enfants*, trad. de l'allem., Lyon et Gen., broch. in-18, 1845; — 15. *Examen des résultats produits en Suisse par la constitution fédérale de 1848*, Genève, broch. in-8, 1848; — 16. *Fribourg, Valais et la 1re division*, Berne, in-8, 1848; — 17. *Essai de correspondance sur la colonie suisse de Highland (Etats-Unis)*, Berne, broch. in-12, 1849; — 18. *Vues sur la cavalerie suisse*, Berne, broch. in-8, 1851; — 19. *Manuel explicatif des phénomènes familiers*, imité de l'anglais, Gen., in-18, 1854. Avec Mme Rilliet.

SOURCES : *Hartmann*, Galerie berühmter Schweizer; — Journal de Genève, décembre 1856.

RILLIET (*Frédéric*), médecin distingué, né à Genève le 14 juillet 1814, fréquenta pendant plusieurs années l'académie de cette ville et acheva ses études à Paris, où il devint interne à l'hôpital des enfants en 1836, puis à l'hôpital Necker en 1838. S'étant, ainsi que son ami le Dr Barthez, spécialement consacré à l'étude des maladies des enfants, il s'unit à lui pour faire sur ce sujet des recherches, dont ils donnèrent plus tard le résultat dans des ouvrages justement appréciés. Lauréat du concours des internes en 1839, Rilliet présenta le 3 janvier de l'année suivante à la Faculté de Paris une thèse sur *la fièvre typhoïde chez les enfants*, qui lui valut le grade de docteur. En 1842 il revint à Genève, où il fut dès l'abord un des médecins les plus recherchés. Sa réputation, étendue par de savants écrits, lui mérita de sa patrie comme de l'étranger les distinctions les plus flatteuses. La Société médicale de Genève, dont il faisait partie dès son arrivée, lui conféra deux fois sa présidence; les principales académies et sociétés médicales de l'Europe et de l'Amérique l'admirent dans leur sein comme membre ordinaire, associé ou correspondant; l'Institut de France lui décerna en 1845 le prix Montyon, et l'Académie de médecine de

Paris, en 1849, le prix Itard; le roi de France lui accorda l'ordre de la Légion d'honneur (1846), le roi de Sardaigne celui des Saints Maurice et Lazare (1852), l'empereur de Russie celui de Saint-Stanislas. En 1848 Rilliet avait été placé à la tête du service médical de l'hôpital de Genève. Il exerça ces fonctions pendant huit années avec zèle et désintéressement, mais se vit destitué en 1856 pour avoir défendu les intérêts de la Société médicale dans son conflit avec le Conseil d'état. La mort l'emporta le 2 juin 1861. On a de lui : 1. *Maladies des enfants*, 1re partie, Pneumonie, Paris, in-8, 1838. En collaboration avec E. Barthez; — 2. *De la Fièvre typhoïde chez les enfants*, thèse, Paris, in-4, 1840; — 3. *Traité clinique et pratique des maladies des enfants*, Paris, 3 vol. in-8, 1843; 2e édition augmentée, Paris, 3 vol. in-8, 1853; traduit en allemand par E.-R. Hagen, Leipzig, 3 vol. in-8, 1855. En collaboration avec E. Barthez; — 4. *Leçon d'introduction à un cours d'anatomie et de physiologie*, Genève, broch. in-8, 1855; — 5. *la Métairie*, Gen., broch. in-8, 1860; — 6. *Rapport présenté à la Société médicale de Genève sur le projet de loi relatif à l'exercice des diverses branches de l'art de guérir*, Gen., broch. in-8, 1861. Rilliet est encore l'auteur de mémoires et de rapports dans les Archives générales de médecine, le Journal des connaissances méd.-chirurgicales, la Gazette médicale, la Bibliothèque universelle de Genève, la Revue méd.-chirurgicale, la Gazette des hôpitaux, l'Union médicale, le Bulletin de l'Académie de médecine, etc.

SOURCES : *Duval*, le Docteur Rilliet; — l'Echo médical, 1861; — Docum. sur la position faite à la faculté de médecine de Genève.

RITTER (*Elie*), mathématicien, né à Genève le 9 décembre 1801, était destiné au ministère évangélique, mais prouva si évidemment sa vocation pour les sciences exactes que ses parents lui permirent de suivre la carrière de l'enseignement. Sous-maître dans l'institut Tœpffer de 1824 à 1845, il fut ensuite, pendant plus de vingt ans, régent d'arithmétique au collége de Genève, et remplit les fonctions de principal à l'école secondaire des jeunes filles dès sa fondation en 1855. E. Ritter s'était fait recevoir docteur ès sciences en 1837. Poussé par son attachement à l'étude, il ne se

contenta point de la connaissance parfaite des mathématiques élémentaires, mais pénétra avec succès jusqu'aux parties les plus élevées de plusieurs branches de cette science (algèbre, géométrie, astronomie, physique mathématique) et se mit au courant de tous ses progrès. Il mourut le 17 mars 1862.

On a de lui : 1. *Essai sur les réfractions astronomiques dans le voisinage de l'horizon*, Genève, broch. in-4, 1836. Thèse pour le doctorat; — 2. *Traité élémentaire d'arithmétique*, Gen., in-8, 1837; 2e édit., 1844; 3e, 1857; — 3. *Manuel (Précis) d'arithmétique pour les établissements d'instruction secondaire*, Gen., in-8, 1853; 2e édit., 1860; — 4. *Manuel théorique et pratique de l'application de la méthode des moindres carrés au calcul des observations*, Paris, in-8, 1853; — 5. *Nouvelle Méthode pour déterminer les éléments de l'orbite des astres qui circulent autour du soleil*, Genève, broch. in-4, 1855; — 6. *Rapports sur la marche de l'école secondaire et supérieure de jeunes filles*, Gen., 4 broch. in-8 et in-12, 1857-1861; — 7. *Construction des nouveaux étalons des poids anglais*, Gen., broch. in-8, 1860; — 8. *Construction du nouvel étalon du yard*, Gen., broch. in-8, 1861; — 9. *la Gamme des musiciens et la Gamme des géomètres* (Mémoires de l'Institut genevois, tom. VIII), à part, Gen., broch. in-4, 1861. Ritter a publié dans les Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève les travaux suivants, imprimés aussi à part : *Note sur une relation entre le volume atomique, le coefficient de dilatation et le coefficient d'élasticité dans les corps chimiquement simples* (vol. X); *Note sur la constitution physique des fluides élastiques* (vol. XI); *Note sur le calcul de la dilatation de l'eau* (vol. XI); *Mémoire sur la détermination des éléments de l'orbite d'une comète ou d'une planète au moyen de trois observations* (vol. XII); *Note sur la mesure des hauteurs du baromètre* (vol. XIII); *Recherches sur la figure de la terre* (vol. XV et XVI). Il est l'auteur de plusieurs *Rapports* dans le Bulletin de la classe d'industrie de la Société des arts. (Nos 28, 37, 49, 52, 71 et 73.)

Sources : Verhandlungen der schweiz. naturforsch. Gesellschaft, 1862; — Archives des sciences physiques et naturelles, 1862, tom. XIII, pag. 307.

RIVAL (*David*), né à Genève en 1696, dans la classe des natifs,

était horloger de son état. Il cultiva la poésie, et ses productions en ce genre lui procurèrent un certain renom. Voltaire, auquel il adressa une pièce de vers intitulée *les Torts*, lui fit l'honneur d'une réponse imprimée dans ses « Œuvres. » (Edition de 1785, tom. XLVIII, pag. 158.)

SOURCES : *Sordet,* Dictionnaire des familles genevoises; — Bibliothèque universelle, XLVI (1873), pag. 410.

RIVAL (*Jean*), voy. AUFRESNE.

RIVE (*Georges de*), baron de PRANGINS, gouverneur de Neuchâtel, issu d'une ancienne famille de Payerne, avait été mis dans sa jeunesse aux arrêts pour avoir pris du service dans les troupes françaises malgré la défense de Berne, dont il avait la bourgeoisie, 1499. Frappé chevalier au commencement du XVI[e] siècle, il acquit vers la même époque, par achat, la baronnie de Prangins, puis en 1528 les seigneuries de Grandcour, Bellerive et Genollier. Sa femme, Isabelle de Neuchâtel-Vaumarcus, lui apporta les fiefs d'Hermringen et de Merzlingen. Quand les Confédérés eurent restitué Neuchâtel à Jeanne de Hochberg, août 1529, cette dame le nomma gouverneur de ce comté. Zélé partisan du catholicisme, G. de Rive s'efforça vainement de combattre les progrès de la réforme, qui fut établie à Neuchâtel le 23 octobre 1530. Lui-même se convertit aux nouvelles doctrines quelques années plus tard. Après avoir présidé une première fois les audiences à Neuchâtel en 1532, il les réunit de nouveau dans les années 1537, 1547 et 1552. Il accorda à la ville de Boudry le droit d'élire ses magistrats, le 5 janvier 1540. Après le décès de Jeanne de Hochberg, il donna l'investiture du comté à François d'Orléans-Longueville, qui le confirma dans sa charge, 5 décembre 1543. Ce prince étant mort en 1551, de nombreux compétiteurs se disputèrent la souveraineté de Neuchâtel. G. de Rive s'étant prononcé en faveur de Jacques et de Jeanne de Savoie-Nemours, les autres prétendants intriguèrent à Berne pour le faire destituer, mais ne purent y réussir. Léonor d'Orléans et Jacques de Savoie, placés conjointement à la tête du comté, lui conservèrent sa place de gouverneur. Il mourut de phthisie, au château de Neuchâtel, le 20 juin 1552.

SOURCE : *Boyve,* Histoire de Neuchâtel.



RIVE (*Pierre de la*), fils de Hans-Wilhelm de la Rive, Genevois établi à Leuwarden (Hollande), naquit au commencement du XVIIIe siècle. Entré dans l'armée hollandaise, il y acquit le grade de général-major. Nous manquons de renseignements sur la carrière de cet officier, qui vivait à Mæstricht en 1768.

SOURCE : *Galiffe*, Notices généalogiques.

RIVE (*Pierre-Louis de la*), peintre paysagiste, né à Genève le 21 octobre 1753, était fils de Pierre de la Rive, pasteur à Cartigny, et d'Anne-Madeleine Bazin. Destiné à la magistrature, il eut beaucoup de peine à décider son père de lui faire étudier les beaux-arts. Il reçut sa première instruction artistique du chevalier Facin, qui le fit exclusivement travailler à la copie des meilleures productions des paysagistes flamands. Quand il eut terminé ses études à Manheim (1776) et à Dresde (1777), il se mit à peindre d'après nature les sites les plus remarquables de la Suisse française et de la Savoie. En 1784 il visita les principales collections de tableaux de la Hollande, de l'Allemagne et de l'Autriche. De là il vint en Italie perfectionner, pendant dix-huit mois, son talent à la vue des chefs-d'œuvre amassés dans ce pays. Ce séjour eut pour effet de modifier complétement sa manière, jusqu'alors trop rigoureuse. A son retour dans sa patrie, il se fixa à Céligny (1787-1794), à Berne (1794-1797), puis à Présinge, près Genève, où il s'adonna à la fois au paysage et à des compositions historiques. Sur le conseil de Saint-Ours, il entreprit aussi de faire des dessins lavés qui eurent un rare succès. En octobre 1813 il fut frappé d'une attaque de paralysie qui le força d'interrompre ses travaux pendant plusieurs mois et dont il ne se remit pas complétement. P.-L. de la Rive mourut le 7 octobre 1817. Il faisait partie du Conseil des Deux Cents de Genève dès 1788.

Ce peintre, dont les nombreux tableaux, justement appréciés, sont dispersés en Suisse, en Russie, en Angleterre et en Allemagne, fut, d'après M. Rigaud, « le créateur à Genève de cette école qui a su puiser toutes ses inspirations dans l'étude consciencieuse de la nature. » On admire dans ses productions la beauté des lignes et la transparence peu commune du coloris, auquel on reproche cependant de revêtir quelquefois des tons trop chauds.

Parmi ses tableaux les plus connus, nous citerons : *le Lac de Scillan; — les Gaulois découvrant l'aqua virginea près de Rome; — Ulysse se présentant à Nausicaa après son naufrage; — Vue du mont Blanc et du lac de Genève*, prise du Sécheron (au musée Rath); — *Grand Paysage historique* (au musée Rath); — *Vue du mont Blanc depuis Sallenches*. Il a aussi fait des gravures à l'eau-forte.

Sources : Bibliothèque universelle, 1817 (Littérature); — Mémoires et documents de la Société d'histoire de Genève, VI.

RIVE (*Charles-Gaspard de la*), magistrat, médecin et chimiste, né à Genève le 14 mars 1770, était fils de Jean-Ami de la Rive et de Joséphine-Elisabeth Sellon. Il s'appliqua d'abord à la jurisprudence, afin d'entrer dans l'administration de sa patrie, mais les troubles politiques lui fermèrent cette carrière en 1794. A cette époque, il fut arrêté sous prétexte qu'il avait servi dans la garde nationale et, après plusieurs mois de détention, condamné à cinq ans d'exil. Accompagné de son ami Marcet, il se rendit en Ecosse et, après avoir promptement triomphé des difficultés de la langue anglaise, il se mit à étudier la médecine à Edimbourg d'une manière si distinguée, que la Société royale de médecine de cette ville l'appela à sa présidence. Reçu docteur en 1797, il resta encore un an à Edimbourg, puis alla à Londres, où, devenu médecin adjoint au dispensaire de Cary-Street, il dirigea tout particulièrement son attention vers les maladies mentales et consacra ses loisirs à l'étude de la chimie, qu'il aimait avec passion. En 1799 G. de la Rive vint pratiquer son art à Genève. Chargé peu après du soin de l'hospice des aliénés, il fut attaché en 1802 à l'académie comme professeur honoraire de chimie pharmaceutique. Un des citoyens genevois qui proclamèrent la république le 31 décembre 1813, il siégea au Conseil provisoire, puis, dès le 12 octobre 1814, au Conseil d'état. Ses connaissances variées le rendirent très utile à l'administration des études, à celle des travaux publics, enfin à tout ce qui concernait le service de santé. Il fut un des principaux organisateurs du bureau de garantie pour les ouvrages d'or et d'argent, qui a rendu de grands services à l'industrie genevoise. Nommé premier syndic pour 1817, il s'acquitta

avec habileté des devoirs de sa charge. Sa santé affaiblie l'obligea, au commencement de l'année suivante, de demander un congé de quelques mois, pendant lequel il voyagea en France et en Angleterre. A son retour, 19 juin 1818, il quitta sa place de conseiller d'état pour reprendre à l'académie ses fonctions de professeur honoraire, qu'il conserva jusqu'en 1829. Recteur de cet établissement de 1823 à 1825, il refusa en 1831 la chaire régulière de chimie qui venait d'y être fondée. Dans les dernières années de sa vie (dès 1820) il se livra avec ardeur à des expériences sur l'électricité dynamique, qui lui doit non-seulement plusieurs résultats nouveaux, mais aussi des appareils simples et ingénieux. Il était depuis peu de temps membre du Conseil d'instruction publique, quand la mort l'emporta le 18 mars 1834.

G. de la Rive était membre de la Société royale de Londres, de la Société des arts et de celle de physique et d'histoire naturelle de Genève, de la Société helvétique des sciences naturelles, etc. Il fut à Genève un des fondateurs de la Société de lecture, du musée d'histoire naturelle et du jardin botanique. On a de lui une thèse de doctorat intitulée : *De calore animali*, Edimb., in-8, 1797, ainsi que des mémoires originaux ou traduits sur la médecine, la chimie et la physique dans la Bibliothèque britannique, dans la Bibliothèque universelle, dans le Journal de physique et dans les Annales de chimie et de physique. Ses *Rapports sur l'état de l'instruction publique à Genève* sont restés manuscrits.

SOURCE : Biblioth. univers., LV. (Mars 1834.) — *J.-L. Soret*, A. de la Rive.

RIVE (*Arthur-Auguste de la*), célèbre physicien, fils du précédent et d'Adèle Boissier, naquit à Genève le 9 octobre 1801. Son père, qui désirait le voir entrer dans les conseils de sa patrie, lui fit suivre dans ce but un cours de droit tout en favorisant son goût pour les sciences physiques. Il était encore sur les bancs de l'académie de Genève quand sa coopération aux expériences d'Ampère qui établirent les lois de l'électro-magnétisme attira déjà sur lui l'attention des savants. Ce premier succès décida de sa carrière. A la retraite de P. Prévost, il concourut pour la chaire de physique générale, qu'il obtint en octobre 1823. Deux ans après, en 1825, il l'échangea contre celle de physique expérimentale. Faisant dès

lors de l'électricité l'étude principale de sa vie, sans pourtant négliger les autres branches de la science, A. de la Rive contribua puissamment par ses découvertes et ses écrits aux progrès faits dans ce domaine. Contrairement à la théorie de Volta, qui attribuait le dégagement d'électricité dans la pile au seul contact des deux métaux, sans tenir compte de l'action chimique, il prouva jusqu'à l'évidence qu'il ne se manifeste point d'électricité dans cet appareil si l'un des deux métaux n'est attaqué par la solution acide, et que l'intensité du courant est proportionnelle au degré d'affinité des atomes entre lesquels se passe l'action chimique. En même temps, il s'occupa de l'action calorifique des courants électriques et découvrit plusieurs de ses lois. C'est à lui qu'on doit l'invention de la dorure galvanique, procédé qui lui mérita en 1840 le prix Montyon, décerné par l'Académie des sciences de Paris. Consacrant aussi ses travaux à la physique terrestre, il se livra à de savantes recherches sur la température du sol à de grandes profondeurs. Il expliqua la seconde coloration du mont Blanc après le coucher du soleil par une réflexion des rayons de cet astre sur les couches supérieures de l'air. Avec M. de Marignac, il démontra que l'ozone n'est que de l'oxygène modifié par l'influence de l'électricité. Enfin il a donné, en l'appuyant sur de belles expériences, une théorie non encore réfutée des aurores boréales, qu'il considérait comme dues à la formation d'un anneau lumineux ayant pour centre le pôle magnétique de la terre et pour siége les régions supérieures de l'air. Parmi les instruments de physique de sa composition, on peut citer : la boussole des sinus pour mesurer l'intensité des courants, le condensateur électro-chimique pour la décomposition de l'eau, le trembleur ou interrupteur employé dans les appareils d'induction, l'appareil destiné à imiter les effets de l'aurore boréale. En dehors du cours régulier qu'il faisait à l'académie, il a donné à diverses époques des conférences à l'Athénée, à l'hôtel de ville, au musée Rath, etc. Les travaux scientifiques d'A. de la Rive ne l'ont point empèché de vouer sa sollicitude aux intérêts de son pays. Porté en 1832 par les conservateurs au Conseil représentatif de Genève, il y acquit une influence toujours croissante, ainsi qu'à l'académie, dont il devint deux fois recteur (1837 à 1840; 1843 à 1844). Bien qu'il se fût vivement opposé en

1841 à la convocation de la Constituante, on l'appela à siéger dans cette assemblée, puis en 1842 dans le nouveau Grand Conseil, où il dirigea la résistance au radicalisme. Son parti ayant pris pour organe le Courrier de Genève, qui vécut près de deux ans (1842 à 1844), il donna à ce journal une active collaboration. La révolution d'octobre 1846 le décida à se démettre de son professorat et de ses autres emplois publics. Bientôt après il concourut à la fondation d'un gymnase libre, où il enseigna la physique et la chimie jusqu'en 1852. De la Rive rentra momentanément sur la scène politique en 1860. Le Conseil fédéral l'envoya en cette année comme ministre plénipotentiaire auprès du gouvernement britannique pour le prier de donner son appui aux réclamations de la Suisse concernant l'annexion de la Savoie à la France, mais sa mission n'eut pas le succès désiré. De retour à Genève, il y fut nommé au Grand Conseil, à l'Assemblée constituante, puis de nouveau au Grand Conseil. Retiré définitivement dans la vie privée en 1864, il habita dans ses dernières années tantôt son domaine de Présinge, tantôt la ville de Genève, où il est mort le 27 novembre 1873.

A. de la Rive occupa à deux reprises, en 1845 et 1865, la présidence de la Société helvétique des sciences naturelles. Il fut plusieurs fois président de la classe d'industrie et de commerce de la Société des arts, et présida la société tout entière pendant plusieurs années à dater de 1842. Membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris dès 1830, il devint un des huit associés étrangers de ce corps savant en 1864; la Société royale de Londres et une foule d'autres institutions scientifiques le comptèrent parmi leurs membres; l'université de Prague lui conféra le titre honorifique de docteur. Voici les titres de ses ouvrages imprimés à part : 1. *Dissertation sur la partie de l'optique qui traite des courbes dites caustiques*, Genève, broch. in-4, 1823; — 2. *Esquisse historique des principales découvertes faites dans l'électricité depuis plusieurs années* (avec Appendice), Gen., in-8, 1833. Tiré de la Bibl. univ. (Sciences), tom. LII et LIII; — 3. *Lettre à M. le curé Greffier*, Gen., broch. in-8, 1835; — 4. *Discours sur l'instruction publique de Genève, prononcés aux promotions de 1838, 1839, 1840 et 1844*, Gen., 4 broch. in-8; — 5. *A.-P. de Candolle, sa vie et ses travaux*, Paris et Gen., in-18, 1851; — 6. *Traité d'électricité théorique et*

appliquée, Paris, tom. I, 1854, tom. II, 1856, tom. III, 1858, ouvrage dont le premier volume parut d'abord en anglais, trad. par Ch. Walker, sous le titre suivant : *Treatise on Electricity in theory and practice*, vol. I, Londres, in-8, 1853. Les mémoires que ce physicien a insérés dans divers recueils périodiques étant trop nombreux poür que nous puissions en donner ici la liste complète, nous renvoyons nos lecteurs à la notice de M. J.-L. Soret : «Auguste de la Rive.» (Gen., in-8, 1877.) Nous citerons toutefois parmi les plus importants : dans la Bibliothèque universelle de Genève : *De l'Action qu'exerce le globe terrestre sur une portion mobile du circuit voltaïque* (Sciences, 1822); *Notice sur un procédé électro-chimique ayant pour objet de dorer l'argent et le laiton* (1840); *les Aurores boréales* (Littér., 1859); *Notices biographiques sur Alex. Volta* (Sc., 1827), *Nobili* (Sc., 1835), *A.-P. de Candolle* (Sc., 1844), *F. Arago* (Littér., 1853), *M. Melloni* (Littér., 1854), *M*me *Marcet* (Littér., 1859); — dans les Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève : *Recherches sur la cause de l'électricité voltaïque* (1828, 1833, 1836); *Recherches sur les phénomènes qui caractérisent et accompagnent la propagation de l'électricité dans les fluides élastiques très raréfiés* (1863); — dans les Annales de chimie : *Mémoire sur quelques-uns des phénomènes que présente l'électricité voltaïque dans son passage à travers les conducteurs liquides* (1825); *Analyse des circonstances qui déterminent le sens et l'intensité du courant électrique dans un élément voltaïque* (1828); — dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris : *Sur la Lumière de la pile* (1841); *Sur l'Ozone* (1845), etc. Appelé en 1836 à la direction de la Bibliothèque universelle de Genève, il a fondé en 1841 à cette revue, sous le titre d'*Archives de l'électricité*, un supplément ayant pour but de vulgariser les découvertes faites en physique. (Gen., 5 vol. in-8, 1841-1845.) A la fin de 1845, il remit en d'autres mains la partie littéraire de la Bibliothèque universelle en conservant la rédaction du Supplément, dont il étendit le cadre à toutes les sciences physiques et naturelles, avec le concours de MM. Marignac et F.-J. Pictet. Il a travaillé jusqu'à sa mort à cette publication, qui parut sous le titre d'*Archives des sciences physiques et naturelles*. (Gen., in-8, 1846-1873.)

Aug. de la Rive avait épousé en 1826 Mlle *Mathilde* Duppa, fille d'un Anglais établi à Genève. Cette dame, que la mort enleva en été 1850, a marqué honorablement dans la carrière d'auteur par deux ouvrages intitulés : *Essai sur l'éducation de l'enfance*, Gen., in-8, 1837; — *Histoire abrégée de la Confédération suisse*, Gen., 2 vol. in-8, 1839-1847.

Sources : *Soret*, Auguste de la Rive; — *Dumas*, Eloge historique d'A. de la Rive; — Journal de Genève, 28 novembre 1873 et Supplément du 1er janvier 1875; — Revue suisse, 1850, pag. 703.

ROCCA (*Albert-Jean-Michel*), littérateur, né à Genève en 1788, fréquenta l'école militaire de Saint-Germain, d'où il sortit sous-lieutenant dans un régiment de hussards français. Il fit avec distinction la guerre en Espagne, 1808, et en Flandres, 1809, mais des blessures graves le forcèrent bientôt de quitter le service. Présenté, après son retour dans sa ville natale, à la célèbre baronne de Staël qui habitait alors Coppet, il lui inspira une si vive passion qu'elle s'unit à lui par un mariage secret, 1810. Quoique d'une santé chancelante, il survécut à son épouse, mais la douleur que lui causa sa mort le mena peu après au tombeau. Il termina ses jours à Hyères dans la nuit du 29 au 30 janvier 1818. Le roi Louis XVIII lui avait accordé l'ordre de la Légion d'honneur le 18 août 1814. On a de Rocca : 1. *Mémoires sur la guerre des Français en Espagne*, Londres, in-8, 1814; Paris, in-8, 1817; — 2. *Campagne de Walcheren et d'Anvers en 1809*, Paris, in-8, 1815; — 3. *le Mal du pays*, nouvelle manuscrite.

Sources : Gazette de Lausanne, 2 sept. 1814, 5 août 1817, 17 févr. 1818; — Biographie universelle.

ROCHAT (*Auguste-Louis-Philippe*), pasteur dissident, né à Crassier le 17 juillet 1789, étudia à Lausanne où il reçut la consécration au ministère le 26 juillet 1812. D'abord suffragant de la paroisse de Lignerolles, il se présenta en avril 1817 pour une chaire de philosophie à l'académie de Lausanne. Bien qu'il eût échoué dans cette candidature, il se fixa dès lors dans cette ville, où il tint des pensionnaires et donna quelques leçons. Vers le même temps (1818-1822) il contribua à la révision de la traduction de

la Bible publiée par Osterwald. En été 1819, il concourut sans succès pour un poste de pasteur de l'église française de Francfort-sur-le-Mein. Appelé trois ans après à exercer son pastorat dans l'église de Bière, il ne tarda pas à adhérer au réveil qui commençait dans le canton de Vaud; c'est pourquoi il donna sa démission aussitôt qu'il eut connaissance de l'arrêté du gouvernement du 15 janvier 1824 relatif aux mômiers. Après quelques mois de séjour à Nice, puis à Montpellier, A. Rochat vint habiter Rolle au printemps de 1825 et y fonda une église dissidente, qu'il desservit jusqu'à sa mort, arrivée le 7 mars 1847.

Très apprécié de ses ouailles pour son talent oratoire, pour sa profonde piété et pour l'activité avec laquelle il remplissait ses devoirs ecclésiastiques, Rochat a acquis des droits au souvenir de la postérité par plusieurs ouvrages de mérite, dont nous donnons ci-après les titres : 1. *Dissertation sur les caractères distinctifs des méthodes analytique et synthétique, avec des applications aux divers genres de sciences* (présentée au concours pour la chaire de philosophie, avril 1817); — 2. *Conversations entre un pasteur et son paroissien sur divers sujets religieux*, Lausanne, broch. in-8, 1818; — 3. *la Doctrine évangélique*, Genève, in-8, 1825; — 4. *la Paix de Jésus*, sermon sur Jean XIV, 27, Gen., in-8, 1826; — 5. *l'Agonie de Jésus en Gethsémané*, sermon sur Luc XXII, 41-44, Gen., in-8, 1827; 2e édit., Gen., in-8, 1831; — 6. *le Grand Secret*, Gen., broch. in-12, 1827; — 7. *le Compte de nos jours*, Gen., in-16, 1830; — 8. *l'Homme condamné par son propre cœur*, Gen., in-16, 1830; réimp. avec Nos 4, 5 et 6 sous le titre *Sermons*, Toul., in-24, 1846; — 9. *Méditations sur quelques portions de la Parole de Dieu*, Neuchâtel, in-8, 1832; — 10. *Méditations sur l'histoire d'Ezéchias*, Neuch., in-8, 1834; réimpr. en 1840; — 11. *La sentence contre les mauvaises œuvres*, in-16, 1834; — 12. *la Vie des champs*, in-16, 1834; — 13. *Quelques Aperçus simples et bibliques sur la nature, la constitution et le but de l'église de Christ*, Neuch., in-8, 1837; — 14. *Priez sans cesse*, in-16; — 15. *Discours et Méditations sur diverses portions de la Parole de Dieu*, Neuch., in-8, 1838; — 16. *Recueil de discours et de morceaux divers déjà publiés à part*, etc., Neuch., in-8, 1840; nouvelle édition, Toulouse, in-8, 1853; — 17. *l'Unité du corps de Christ*, Gen., 1839; — 18. *Quelques*

Observations sur une lettre de M. Ch. de Rodt proposant un plan d'union pour tous les enfants de Dieu, 1839; — 19. *Sermons*, Toul., in-24, 1846; — 20. *Réponse à l'écrit anonyme intitulé : De la Formation des églises*, Vevey, in-8, 1841 ; — 21. *Un Fil pour aider les simples à se retrouver ou Réponse à la brochure de M. le ministre Darby, intitulée : Quelques développements nouveaux*, etc., 1842; — 22. *Exposé scripturaire des principes généraux relatifs à l'assemblage des croyants*, décembre 1842; — 23. *Communication fraternelle*, mars 1843; — 24. *Méditations sur les premiers chapitres du second livre des Chroniques*, Neuch., in-8, 1846; — 25. *le Vigneron*, broch. in-16; — 26. *la Vendange*, Laus., broch. in-16; — 27. *la Question sérieuse*, Lausanne, broch. in-16; — 28. *Dieu invitant les fidèles à se repentir et à croire*, etc., Neuch., in-8; — 29. *Esquisse d'une mère chrétienne dans sa famille*, 1846; — 30. *Œuvres posthumes*, in-8, 1848; — 31. *Lettres inédites*, Toulouse, in-12, 1855; — 32. *Une Voix chrétienne pour tous les jours de l'année*, Neuch., in-8, 1859; 2e édit., 1860; — 33. *Conseils pour l'instruction et l'éducation des enfants*, extraits de ses œuvres, Neuch., broch. in-8, 1863. Rochat a aussi composé dix *Rapports* sur l'école enfantine de Rolle, et la *Préface* de l' « Histoire de la famille Fairchild, » de Mme Sherwood, traduite en français par Mlle Rochat, 1838. Il a travaillé à la version du Nouveau Testament dite de Lausanne.

SOURCES : *Burnier*, Notice sur A. Rochat; — Arch. du christian., 1847; — *Cart*, Du Mouvement religieux dans le canton de Vaud, I.

ROCHE (*Daniel de la*), médecin et naturaliste, né à Genève en 1743, montra de bonne heure pour l'histoire naturelle un goût très vif qui le détermina à embrasser la médecine. Il fit ses études à Genève et à Leyde, où il prit le grade de docteur en 1766. La réputation des professeurs Monro, Cullen et Black l'ayant ensuite attiré à Edimbourg, il y rencontra Louis Odier (voy. ce nom) avec lequel il contracta une liaison très intime. De retour à Genève en 1771, il rendit à l'art de guérir d'importants services, soit par sa pratique, soit par ses écrits. Ses succès l'encouragèrent à s'établir en 1782 à Paris comme médecin des gardes suisses. Contraint par la révolution de quitter cette ville en 1792, il pratiqua pendant

plusieurs années à Lausanne. Revenu ensuite à Paris, il y fut médecin de l'hospice Necker jusqu'à sa mort, arrivée en 1812.

Membre de plusieurs sociétés scientifiques genevoises et étrangères, ce médecin fut en relation suivie avec un grand nombre de savants. Voici la liste de ses ouvrages : 1. *Analyse des fonctions du système nerveux*, Genève, 2 vol. in-8, 1778; trad. en allemand par Merzdorf, Halle, in-8, 1794; — 2. *Pharmacopaea genevensis*, Gen., in-8, 1780. Avec L. Odier et C.-G. Dunant; — 3. *Recherches sur la nature et le traitement de la fièvre puerpérale*, Paris, in-8, 1783; trad. en allemand par C.-T. Selle, Berlin, in-8, 1785; — 4. *Recherches sur les moyens de prévenir la petite vérole naturelle et Procédés d'une société établie à Chester pour cet objet et pour rendre l'inoculation générale*, traduit de l'anglais de Haygarth; — 5. *Eryngiorum, necnon generis novi Alepideae historia*, Paris, in-folio avec 12 pl., 1808; — 6. *Mémoire sur l'influence que la température de l'air exerce dans les phénomènes de la respiration*, lu à l'Institut le 11 mai 1812, Paris, in-4, 1813. D. de la Roche a travaillé avec le Dr Petit-Radel au Dictionnaire de chirurgie de l'Encyclopédie méthodique; il a rédigé avec le Dr Brewer la Bibliothèque germanique médico-chirurgicale et a donné plusieurs mémoires aux Annales du Museum d'histoire naturelle et au Journal de médecine.

Son fils, *François de la* Roche, né vers 1775, mort en 1813, avait été, après son père, médecin à l'hospice Necker. Il se distingua comme naturaliste et surtout comme physicien. On lui doit de bons mémoires *sur la Chaleur animale, sur la Chaleur spécifique des gaz, sur l'Organisation des poissons*, etc.

Sources : Bibliothèque britann., LVIII, pag. 160; — Biographie universelle.

ROCHES (*François de*), théologien, fils de Henri de Roches et de Susanne-Constance Molaret, naquit à Genève en 1701. Ses goûts le portant vers la carrière ecclésiastique, il se fit consacrer au ministère en 1727 et devint la même année pasteur du village de Chêne. Ce fut là que se révélèrent et se développèrent ses dons frappants de prédicateur. Doué d'une imagination puissante, d'un esprit clair et pénétrant, il acquit par l'exercice une si grande ha-

bileté dans le maniement de la parole que Senebier lui donne le surnom de Démosthènes de la chaire à Genève. A ces qualités se joignaient une vaste érudition et une profonde piété. Les brillants succès de sa prédication lui méritèrent en 1733 une place de pasteur à Genève avec siége dans la vénérable Compagnie. Celle-ci le fit recteur de l'académie de 1747 à 1750. Nommé professeur de théologie en 1749, il mourut en 1769, après avoir souffert pendant quatorze ans d'une attaque de paralysie.

Très apprécié du Consistoire, F. de Roches fut appelé à donner son conseil dans toutes les questions importantes qui agitèrent l'église de Genève. On l'employa à la révision de la liturgie, à la composition du Formulaire pour la réception des catéchumènes, enfin à la traduction de la Bible (version de Genève), dans laquelle sa connaissance de la langue hébraïque fut d'un fort grand secours. Voici la liste de ses écrits : 1. *Deux Sermons sur la paix de Dieu et sur l'efficace des prières des justes*, Genève, broch. in-8, 1737; — 2. *Défense du christianisme ou Préservatif contre un livre intitulé : Lettres sur la religion essentielle à l'homme* (par Mlle Huber), Gen., 2 vol. in-8, 1740; — 3. *De notis Ecclesiae*, Gen., in-4, 1750; — 4. *De Providentia*, Gen., in-fol., 1752; — 5. *Réponse au sieur J. Molines, dit Fléchier, ou Examen des motifs de son changement de religion*, Villefranche, in-8, 1753; — 6. *Collatio argumentorum pro Mosis Christique divina missione*, Gen., in-4, 1755. Il a donné une nouvelle édition retouchée et annotée du Catéchisme d'Osterwald, in-8, 1752. C'est à tort que MM. Haag (France protest.) lui attribuent la thèse : « De epocha qua videntur miracula desiisse in Ecclesia christiana, » qui est de P. Moultou.

Sources : *Perdriau*, Eloge de F. de Roches; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève, II; — *Haag*, la France protestante; — Biographie universelle; — *Archinard*, Genève ecclésiastique; — *Le Fort*, le Livre du recteur.

ROCHETAILLÉE (*Jean de*), évêque de Genève, fils d'un paysan, était originaire du village de Pierre-Szize (Lyonnais), dont il porta aussi le nom. Il fit ses études à Lyon, puis à Paris, où il reçut à la Sorbonne le titre de docteur en théologie. D'abord official de Rouen, puis patriarche de Constantinople, il accompagna le pape Benoît XIII au concile de Constance, où il joua un rôle émi-

nent. Martin V lui accorda, le 23 septembre 1418, en commande perpétuelle l'évêché de Genève, devenu vacant le même jour par la translation de Jean de Bertrand à l'archevêché de Tarentaise. Il permuta, le 12 juin 1422, avec l'évêque de Paris, Jean de Courtecuisse, et fut dès lors nommé archevêque de Rouen, 1423, conseiller du roi de France, cardinal du titre de Saint-Laurent, 1426, puis archevêque de Besançon, 1429. Jean de Rochetaillée mourut le 24 mars 1436.

SOURCES : *Picot*, Histoire de Genève; — *Blavignac*, Armorial genevois; — *E. Mallet*, Mémoire historique sur l'élection des évêques de Genève.

ROCHMONDET (*Jean-Georges-Bénédict*), fils de Nicolas Rochmondet et d'Anne-Marie Ernst, naquit à Nyon le 12 janvier 1728. S'étant voué à l'état militaire, il prit du service en Sardaigne dans le régiment Roy, où il devint successivement enseigne le 30 septembre 1746, sous-lieutenant le 25 octobre 1748, capitaine-lieutenant le 8 novembre 1752. Après avoir reçu le commandement d'une compagnie dans ce régiment, devenu Tscharner, 21 novembre 1765, il fut nommé second major dans la brigade de ce nom le 3 novembre 1774, major de brigade le 6 février 1779 et lieutenant-colonel par commission le 12 avril 1781. La place de second lieutenant-colonel de la brigade où il servait étant devenue vacante, il fut choisi pour l'occuper le 25 juillet 1785. Il obtint la commission de colonel le 19 mai 1786, puis, le 26 du même mois, le grade de lieutenant-colonel effectif dans le régiment Tschiffeli, dont il fut colonel-propriétaire dès le 19 juillet 1787. Rochmondet mourut peu d'années après.

SOURCES : Etat civil de Nyon; — *May*, Histoire militaire de la Suisse; — *Holzhalb*, Supplement zu Leu's Lexicon.

RODOLPHE Ier, roi de la Bourgogne transjurane, était fils du comte Conrad le Jeune, gouverneur de cette province. Devenu comte et abbé du monastère de Saint-Maurice en Valais, vers 870, il succéda quelques années plus tard à son père dans son gouvernement qu'il entreprit de soustraire à la domination impériale pour reconstituer le royaume de Bourgogne. Profitant des troubles causés par la déposition de l'empereur Charles le Gros, il réunit



dans son abbaye une nombreuse assemblée de prélats et de seigneurs transjurains qui le proclamèrent roi, 888. Le roi de Germanie, Arnulf de Carinthie, ayant réclamé son hommage peu après son avénement, il soutint contre lui une guerre, terminée en novembre 888 par le traité de Ratisbonne, qui confirma son élévation à la dignité royale. Vers la fin de la même année, il se rendit à Toul, où l'évêque de la ville lui donna la bénédiction royale. D'après Adhémar, annaliste d'Aquitaine, Rodolphe aurait, à cette époque, porté secours au roi de France Eudes contre une invasion des Normands et aurait vaincu complétement ces derniers en un lieu appelé Destricios. La similitude de ce récit avec ceux d'autres chroniqueurs, relatant une expédition entreprise en 930 contre les Normands dans les mêmes lieux par Rodolphe de Bourgogne, roi de France, fait cependant présumer qu'il n'y a eu en réalité qu'une seule expédition, celle de l'an 930. Rodolphe Ier confirma en 892 l'élection de Boson au siége épiscopal de Lausanne, et accorda trois ans plus tard au peuple et au clergé de ce diocèse le droit d'élection des évêques. En 894, Arnulf, revenant d'Italie, lui déclara de nouveau la guerre et vint ravager le pays situé entre le Jura et le mont Joux (Saint-Bernard). Il se vit toutefois forcé de battre en retraite sous la pression continuelle des troupes bourguignonnes qui décimaient son armée en une foule de petits combats et qui lui enlevaient tous ses moyens de subsistance. Rodolphe Ier mourut, paraît-il, le 25 octobre 912.

SOURCE : Mém. et docum. de la Société d'histoire de la Suisse romande, XIX.

RODOLPHE II, roi de la Bourgogne transjurane, fils du précédent, prit à la mort de son père possession de ses états, 912. Dans les premières années de son règne, il s'engagea dans une guerre contre Burchard, duc de Souabe, qui, après l'avoir vaincu près de Winterthour, 919, l'obligea de signer la paix. Bientôt après ce seigneur lui donna en mariage sa fille Berthe. (Voy. ce nom.) Les Italiens, mécontents de leur roi Bérenger, ayant, sur ces entrefaites, offert sa couronne à Rodolphe, celui-ci passa les Alpes vers la fin de 921. A son arrivée en Italie, il reçut du comte Samson la lance sacrée et les clous de la croix du Christ, reliques qui avaient appartenu à l'empereur Constantin et que Rodolphe céda plus tard



au roi de Germanie, Henri l'Oiseleur. Il s'avança sans obstacle jusqu'à Pavie où il siégeait déjà en février 922. L'année suivante (29 juillet) il livra à l'armée de Bérenger à Fiorenzuola une bataille sanglante qu'il avait presque perdue quand le secours inattendu du comte Boniface ramena la victoire de son côté. Fort de l'appui des Hongrois qui vinrent brûler Pavie, son rival recommença bientôt les hostilités, mais il fut assassiné par Flambert au mois de mars 924, tandis que ses alliés étaient battus par les troupes combinées de Rodolphe et d'Hugues de Provence. Devenu, par la mort de Bérenger, seul maître de la Haute-Italie, le roi de Bourgogne ne tarda point à se convaincre que son trône n'était point assuré au milieu de ce peuple léger et versatile. Les intrigues de la marquise Ermengarde lui aliénèrent la plupart de ses nouveaux sujets qui conférèrent la dignité royale à Hugues, duc de Provence. Ce fut en vain qu'il essaya de résister à ce compétiteur avec l'aide de son beau-père Burchard, accouru en Lombardie à la tête d'une armée. Burchard périt, victime d'une embûche, et Rodolphe se vit contraint de rentrer en Bourgogne, 926. Rappelé une seconde fois en Italie, en 933, il renonça aussitôt à ses prétentions sur ce pays en faveur de Hugues de Provence qui lui abandonna en échange tous ses droits sur la Bourgogne et la Provence, à l'exception du comté d'Arles. Ce traité amena la réunion des royaumes de Bourgogne et de Provence, qui ne fut toutefois effectuée que dix ans après. En 935, Rodolphe II fit un traité d'amitié avec Henri roi de Germanie et avec Rodolphe roi de France. Il mourut le 11 juillet 937, laissant son royaume à son fils Conrad.

Source : Mém. et docum. de la Société d'histoire de la Suisse romande, I.

RODOLPHE III, dit le Pieux et le Fainéant, roi de Bourgogne transjurane, petit-fils du précédent, était fils du roi Conrad et de sa seconde femme Mathilde de France. Né vers l'année 970, il monta sur le trône à la mort de son père (fin de 993) et reçut la bénédiction royale à Lausanne. Ce prince, d'un caractère faible, fut entièrement dominé par les femmes et le clergé, qui profitèrent de leur influence pour obtenir des concessions très importantes au détriment du pouvoir royal. C'est ainsi qu'il accorda à Amizo, archevêque de Tarentaise, le comté de ce nom, 996, à

Hugues, évêque de Sion, le comté du Valais, 999, à Henri, évêque de Lausanne, le comté de Vaud, 1011; qu'il mit l'évêque de Bâle en possession de l'abbaye de Moûtier-Grandval; qu'il donna de grands biens à l'église de Vienne, aux couvents de Saint-Maurice et de Romainmotier, enfin à l'abbaye de Talloires, qu'il avait fondée en 1016. Après la mort de sa femme Agaltrude, remarié à Ermengarde, 1011, il se dépouilla en sa faveur des comtés de Vienne et de Salmorenc, des terres d'Aix, d'Annecy, de Riaz, d'Yvonand, de Neuchâtel, d'Averni et d'Arins. Son manque d'énergie encouragea les seigneurs transjurains à se déclarer indépendants. Vaincu par eux, il sollicita en 999 l'intervention de sa tante Adélaïde (veuve de l'empereur Othon), qui rétablit momentanément son autorité. De nouveaux troubles l'obligèrent de se réfugier à Strasbourg, où il céda la souveraineté de ses états à son neveu, l'empereur Henri II. Ce monarque se rendit aussitôt en Bourgogne pour s'y faire reconnaître par les grands et le peuple du royaume, mais il céda à leurs pressantes supplications et leur laissa leur ancien roi. Les progrès de l'anarchie ayant déterminé Rodolphe III à abdiquer une seconde fois, Henri II envoya dans la Transjurane une armée commandée par Werner, évêque de Strasbourg, et par son frère Rathbot de Habsbourg. Les Bourguignons furent défaits en 1020 dans une bataille livrée, croit-on, près de Commugny, mais Werner dut se retirer à cause des pertes qu'il avait subies. Henri II étant mort en 1024, son successeur, Conrad le Salique, força Rodolphe III de renouveler en sa faveur la donation de son royaume. Trois ans après il l'emmena avec lui à Rome pour assister à son couronnement. Rodolphe III mourut le 6 septembre 1032 à Lausanne, où il fut enseveli.

Sources : Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, XIX; — Biographie universelle.

ROGER, évêque de Lausanne, appartenait, selon quelques historiens, à la maison d'Avenches, selon d'autres, à celle de Neuchâtel. Né en Toscane au château de Vico-Pisano, il entra de bonne heure dans les ordres et devint sous-diacre du saint-siége, ainsi que légat du pape dans l'archevêché de Besançon. Quand l'évêque Landry de Dornach résigna sa dignité, il lui succéda sur le siége

de Lausanne, 1178. L'année suivante il assista au concile de Latran. Dès cette époque Roger consacra ses efforts au relèvement de l'autorité épiscopale. A cet effet il se rendit en 1179 au synode de Strasbourg, où il porta plainte, bien que sans résultat, de ce que l'empereur avait illégalement conféré à la maison de Zæringen la suzeraineté des terres romandes. En 1190 il s'associa à d'autres seigneurs transjurains pour renverser l'autorité du duc Berthold V de Zæringen, qui avait accompagné Frédéric Barberousse dans sa dernière croisade en Palestine. La mort subite de l'empereur (11 juin) accéléra toutefois le retour de Berthold. Venu à l'improviste dans le Pays de Vaud à la tête d'une armée allemande, il vainquit les seigneurs entre Avenches et Payerne, puis remontant la Broie, il brûla le château de Lucens qui appartenait à l'évêque. Roger reconstruisit plus tard ce château, ainsi que la tour de Rive, démolie par Thomas, comte de Savoie. Il seconda le duc de Zæringen dans une guerre contre ce seigneur, terminée par le traité de Hautcrêt le 18 octobre 1211. Chargé d'années, il résigna l'épiscopat le 8 janvier 1212, et vécut dès lors huit ans comme un simple chanoine. On place sa mort le 5 mars 1220.

Sources : Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, I, pag. 83 et suiv.; VI et XIX; — *Verdeil*, Hist. du canton de Vaud, I.

ROGER (*Alexandre-Salomon*), né à Genève de parents vaudois le 9 septembre 1780, montra des dispositions précoces pour l'étude des sciences, principalement de la botanique, de l'insectologie et surtout des mathématiques. Il avait déjà exécuté plusieurs travaux géodésiques, lorsqu'il se vit appelé à servir dans les troupes fédérales. Après avoir fait ses premières armes dans l'infanterie, il passa dans l'artillerie qui lui offrait plus d'occasions d'utiliser ses connaissances. Sur la recommandation de son oncle Reverdil, il devint, le 19 avril 1809, lieutenant dans l'état-major du quartier-maître général Finsler, sous lequel il prit part la même année à l'occupation de la frontière autrichienne. Les services qu'il rendit pendant cette campagne lui méritèrent le grade de capitaine d'état-major. En même temps on lui confia la double mission de faire une reconnaissance minutieuse des routes de Thurgovie aboutissant au lac de Constance et d'étudier topographiquement les en-

virons de Saint-Gall. Durant la période de 1808 à 1814, Roger s'occupa alternativement de haute géodésie et d'arpentage cadastral. Au printemps de 1815, chargé de mettre Genève en état de défense, il s'acquitta de cette tâche de manière à mériter les éloges du général de Gady, commandant des troupes qui gardaient la frontière. Employé dès cette époque à la délimitation de la France et de la Suisse, il fut nommé, à la suite de ce travail, major du génie dans l'état-major fédéral, 1824. En 1827 il lut à l'Académie des sciences de Paris un mémoire *sur l'Elévation du mont Blanc au-dessus du lac de Genève et de celui-ci sur la mer*, dont les résultats obtinrent l'approbation de ce corps savant. Quelques années après, en janvier 1834, il lui présenta un autre mémoire *sur la Hauteur du col de la Furka en Valais et la hauteur du village de Saint-Moritz dans la Haute-Engadine*, qui eut tout autant de succès. Ses occupations militaires ne suffisant point à son activité, Roger remplit aussi des emplois civils et judiciaires. Entré en 1811 au Conseil municipal de Nyon, il fut nommé vers la même époque juge au tribunal du district, dont il fut président pendant plusieurs années. Il renonça à ces fonctions en 1825, mais accepta en 1831 la place de juge de paix du cercle de Nyon, qu'il conserva jusqu'à la révolution de 1845. Depuis lors il est demeuré renfermé dans une profonde retraite, occupé exclusivement de travaux géodésiques, ainsi que de recherches sur la construction des baromètres et sur leur emploi comme instruments de nivellement. A. Roger mourut le 19 février 1867. La Bibliothèque universelle de Genève (vol. 13, 17, 38) et les Feuilles du canton de Vaud (vol. 2, 9, 11) renferment quelques mémoires de sa composition.

Ses frères *Louis-Salomon* et *Daniel* ROGER s'établirent en France, où ils prirent la direction d'un établissement financier qui fit de grandes et heureuses spéculations en immeubles et en fournitures d'armée. Naturalisés français, ils obtinrent tous deux le titre de baron. Daniel (mort en 1827) fut le père du comte *Edouard* ROGER, qui, élu par le département du Nord (arrondissement de Dunkerque) à la Chambre des députés (1834-1848), a joué un rôle éminent dans les rangs de l'opposition sous le règne de Louis-Philippe.

SOURCE : Notes dues à l'obligeance de MM. F. Roux et Bory-Hollard.

ROGET (*Jacques-François*), professeur, fils de François Roget et de Marie Merguen, naquit à Genève le 3 mars 1797. Ayant reçu la consécration au ministère ecclésiastique en 1819, il se voua à l'enseignement et débuta dans cette carrière à Paris comme précepteur du jeune Rocca, fils de Mme de Staël. De retour dans sa patrie en 1821, il remplaça pendant plusieurs années le régent Couronne dans la direction de la première classe du collége. En 1829 il obtint, à la suite d'un concours, la chaire de littérature latine à l'académie, qu'il échangea en 1835 contre celle d'histoire. Ce nouveau champ d'études ne le rendit toutefois pas infidèle à la littérature et il donna à côté de ses leçons d'histoire des cours très remarqués sur l'éloquence politique et la littérature dramatique. F. Roget fit partie de la commission des colléges de 1838 à 1846. Rédacteur en chef du *Fédéral* dans les années 1838, 1839 et 1840, il s'attacha principalement à défendre dans ce journal la constitution genevoise de 1814. Ses opinions conservatrices ayant fait obstacle à sa réélection comme professeur d'histoire, il quitta en 1848 l'académie avec le titre de professeur émérite. Il est mort le 28 septembre 1858.

Ses écrits, remarquables par l'érudition, ainsi que par un tour fin et poétique, ont pour titres : 1. *De Separatismo*, Genève, broch. in-4, 1819; — 2. *Des Objets d'enseignement dans le collége de Genève*, Gen., broch. in-8, 1821; — 3. *Eloges funèbres des Athéniens morts pour la patrie*, etc., traduits du grec, précédés d'un *Essai sur le discours funèbre*, Gen., in-8, 1825; — 4. *la Conservation du christianisme et la Réformation*, Gen., broch. in-8, 1828; — 5. *Lettres à un professeur ou Considérations sur notre éducation publique*, Gen., broch. in-8, 1828; — 6. *De l'Influence de la Grèce sur la littérature romaine*, Gen., in-8, 1829; — 7. *Pensées genevoises sur l'âme, la vie et la société*, Gen., 2 vol. in-12, 1859; — 8. *De Constantin à Grégoire le Grand ou l'esprit chrétien et l'esprit politique dans l'histoire de l'église chrétienne*, Laus., in-8, 1863. Reproduction d'une série d'articles publiés dans le Semeur sous ce titre : *Rome et l'Eglise*. Roget a écrit dans la Bibliothèque universelle de Genève de 1822 à 1853, dans le Semeur de 1843 à 1846.

SOURCES : Journal de Genève, 18 octobre 1858; — Annales catholiques de 1859; — Bibliothèque universelle, décembre 1860; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — le Livre du recteur.



ROGUIN (*Albert-Louis*), colonel sarde, d'une ancienne famille d'Yverdon et fils de Georges Roguin, naquit dans cette ville le 13 avril 1693. Entré comme volontaire dans le corps des dragons bernois lors de la guerre de Vilmergen, 1712, il se signala par sa bravoure au point de mériter le grade d'officier. A la paix, il revint dans sa ville natale, et y fut nommé membre du Conseil. Un goût irrésistible pour la carrière des armes le décida bientôt après d'offrir son épée à la France, où la protection du comte du Luc, ambassadeur de Louis XIV auprès des cantons suisses, lui valut une place d'officier et les fonctions d'aide de camp du maréchal du Bourg. Après avoir pris une part glorieuse à la campagne de 1713 sur le Rhin, surtout aux siéges de Landau et de Fribourg, Roguin fut attaché pendant plusieurs années au bureau de la guerre. De là il passa au département des affaires étrangères, qui le chargea de quelques missions diplomatiques en Angleterre, en Hollande et auprès du roi de Sardaigne. Ce souverain lui ayant accordé, le 13 novembre 1733, la levée d'un régiment suisse protestant dont il devait être colonel-propriétaire, il quitta aussitôt le service de France pour venir recruter ce corps. Il fit la campagne de 1734 contre les impériaux en qualité d'aide de camp du roi de Sardaigne et contribua par ses conseils judicieux à la victoire de Parme. L'année suivante il proposa aux armées combinées de la France, de l'Espagne et de la Sardaigne un plan d'opération qui fut adopté avec de légères modifications. En octobre 1736 Roguin se rendit en Suisse pour faire reconnaître son régiment par le gouvernement bernois. Frappé d'une attaque d'apoplexie pendant son séjour à Yverdon, il mourut vers la fin de mars 1737 et fut enseveli le 31 du mois.

SOURCES : *May*, Histoire militaire de la Suisse; — *Girard*, Histoire des officiers suisses; — *Crottet*, Histoire d'Yverdon; — Etat civil.

ROGUIN (*Augustin-Gabriel*), colonel sarde, cousin du précédent et fils d'Augustin Roguin, fut baptisé à Yverdon le 9 septembre 1700. Il fit ses premières armes dans les chevaliers gardes du roi de Pologne et obtint ensuite la 1re compagnie des gardes polonaises. En 1734 il passa au service de Sardaigne avec le grade de lieutenant-colonel dans le régiment Roguin. S'étant distingué en 1742 par sa bravoure aux siéges de Modène et de la Mirandole, il

reçut le 21 janvier 1743 le titre de colonel d'infanterie. Le 8 février de la même année il combattit à Campo-Santo à la tête de deux bataillons du régiment de Diessbach, dont la valeur contribua puissamment au gain de la bataille. Quand la paix fut conclue, Roguin eut pour mission de négocier l'échange des prisonniers. Nommé, le 28 avril 1744, colonel-propriétaire du régiment où il servait, il ne jouit que peu de temps de cette position, car, assiégé dans la redoute de Pierre-Longue, il y fut tué d'un coup de feu le 19 juillet suivant.

SOURCES : Etat civil d'Yverdon; — *May*, Histoire militaire de la Suisse; — *Girard*, Histoire des officiers suisses; — Papiers de famille.

ROGUIN (*Jonas-François*), général-major sarde, frère du précédent, fut baptisé à Yverdon le 28 août 1708. Il entra en 1727 comme enseigne au service de France dans le régiment suisse de Villars-Chandieu et devint lieutenant en 1731. Appelé deux ans après au service de Sardaigne, il reçut à son arrivée, avec le rang de major d'infanterie, le commandement d'une compagnie dans le régiment que A.-L. Roguin venait de lever. Il fit avec ce corps la campagne de la basse Lombardie en 1735, puis celles du centre de l'Italie en 1742, 1743 et 1744. Le 23 juillet de cette dernière année il devint lieutenant-colonel du régiment, devenu Roy. Employé dès lors avec distinction à la défense de Tortone, 1745, aux siéges de Savone, 1746, et de Gênes, 1747, il obtint, le 7 février 1754, le brevet de colonel, et le 14 avril 1760 celui de brigadier. Quoiqu'il eût pris alors sa retraite, le roi lui conféra, le 2 décembre 1780, la dignité de général-major. Cet officier mourut à Yverdon en octobre 1782.

Plusieurs autres membres de la même famille ont acquis des grades élevés dans différents services. Nous citerons entre autres *Augustin-Gabriel* ROGUIN (baptisé le 28 avril 1715, mort le 19 avril 1796), colonel dans les troupes de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, dès 1758, et *Georges-Augustin* ROGUIN (baptisé le 7 mars 1718, mort le 11 octobre 1788), colonel d'infanterie en Sardaigne dès 1762.

SOURCES : Etat civil d'Yverdon; — Papiers de famille; — *May*, Histoire militaire de la Suisse; — *Girard*, Histoire des officiers suisses; — *Crottet*, Histoire d'Yverdon.



ROLAZ DU ROSEY (*Imbert*), né dans le Pays de Vaud, devint en 1684 capitaine, puis en 1690 major de cavalerie dans les troupes de l'électeur de Brandebourg et déploya une grande valeur dans les campagnes de Hongrie de 1691, 1692, 1693 et 1694. Lieutenant-colonel du régiment de cuirassiers de Hagen (depuis lors Prince-Royal) dès 1692, il obtint l'année suivante la propriété de ce corps, qu'il conserva encore après que l'électeur lui eut donné en 1696 le commandement de sa garde suisse. Imbert Rolaz fut créé général-major en 1703 et mourut en 1704. Cet officier était devenu possesseur de plusieurs seigneuries, entre autres de Hinnersdorf, Hackenau, Schœnwalde, Bœttendorf, etc.

SOURCES : *May*, Histoire militaire de la Suisse; — *Holzhalb*, Supplement zu Leu's Lexicon; — *Zedlitz*, Preussisches Adelslexicon.

ROMILLY (*Jean*), né à Genève en 1714, acheva dans cette ville un apprentissage d'horloger et se rendit ensuite à Paris, où il se fit quelque réputation par d'utiles découvertes relatives à sa profession. Il perfectionna l'échappement à repos de Caron et construisit le premier une montre battant les secondes mortes. En 1763 il présenta au roi Louis XV une pièce d'horlogerie qui pouvait marcher pendant une année entière sans qu'on eût besoin de la remonter. Plus tard il chercha vainement à augmenter la précision de ce mécanisme en réduisant sa marche à six mois. Romilly collabora activement aux articles de l'Encyclopédie relatifs à l'horlogerie. Le 1er janvier 1777 il fonda avec son gendre, M. de Corancé, le *Journal de Paris*, dont il conserva la rédaction pendant plusieurs années. Il mourut d'une courte maladie le 16 février 1796.

SOURCES : *Senebier*, Histoire littéraire de Genève; — Biographie universelle; — Nouvelle Biographie générale.

ROMILLY (*Jean-Edme*), fils du précédent, né à Paris en mai 1739, devint ministre de l'Evangile en 1763 et fut appelé trois ans après à desservir l'église française de Londres. L'état maladif de sa santé le força bientôt de se rendre à Genève, où le Conseil le nomma pasteur à Chancy en 1769, à Sacconex en 1770. Ce fut dans ce dernier village qu'il mourut le 29 octobre 1779. Romilly

avait de l'imagination, de l'esprit et une éloquence plus remarquable par sa clarté et son onction que par son énergie. Lié intimement avec Voltaire, Rousseau, Diderot et d'Alembert, il eut toujours le courage de défendre la religion contre les attaques de ces philosophes. En dehors des articles *Tolérance* et *Vertu*, dans l'Encyclopédie, et des Notices biographiques sur Bonnet, Mallet, Rousseau et Vernet, dans les Mémoires de littérature de Palissot, on a de lui un recueil de *Sermons sur divers textes de l'Ecriture sainte*, publié après sa mort, Genève, 2 vol. in-8, 1780.

SOURCES : *Palissot*, Eloge (Nécr. 1780); — *Haag*, la France protestante.

ROMONT (*Jacques* de SAVOIE, baron de VAUD et comte de), neuvième fils de Louis, duc de Savoie, et d'Anne de Lusignan, princesse de Chypre, naquit vers 1450. Son père lui donna en apanage, par lettres patentes datées de Quiers du 26 février 1460, la baronnie de Vaud et la châtellenie de Romont érigée en comté. Il n'entra cependant en possession de ces terres qu'après l'avénement de son frère, le duc Amédée IX, qui lui en donna l'investiture. Après avoir accompagné l'un de ses autres frères, Philippe comte de Beaugé, dans une expédition contre le marquis de Montferrat, le comte de Romont vint, au commencement de 1468, séjourner plusieurs mois dans ses nouveaux états, dont il confirma les franchises et réforma l'administration. Ce fut alors qu'il créa deux charges supérieures à celle de bailli de Vaud, l'une militaire avec le titre de lieutenant général d'armes, l'autre civile avec celui de gouverneur (lieutenant général civil). S'étant engagé, sur ces entrefaites, au service du duc de Bourgogne Charles le Hardi, il participa à la prise de Liége, 30 octobre 1469. Revenu ensuite dans ses états, il profita de la maladie d'Amédée IX pour lui enlever, en juin 1471, les châteaux et les villes de Morat, de Grandcour, de Payerne, de Montagny, de Sainte-Croix, de Cudrefin, de Corbières et des Clées, auxquels il prétendait avoir droit et dont il se fit assurer la possession par les traités de Montmélian (8 août) et de Chambéry (5 septembre 1471). Le duc de Bourgogne lui donna en été 1473 le gouvernement de l'Artois, qu'il conserva environ deux ans. Au mois de mars de l'année suivante, se trouvant en séjour dans le Pays de Vaud, Jacques de Romont mit cette baronnie



sous la sauvegarde des Bernois. Quand la guerre éclata de nouveau, il suivit Charles le Hardi au siége de Neuss (29 juillet 1474 au 28 juin 1475). Chargé ensuite de porter secours à la ville d'Arras, assiégée par les Français, il risqua d'être fait prisonnier dans une embuscade. Bien qu'il ne prît point lui-même part à la bataille de Héricourt (13 novembre 1474), il fournit un corps de troupes au chef des Bourguignons, Henri de Neuchâtel, et rallia après la défaite les débris de son armée. Trouvant dans ce fait un prétexte de lui déclarer la guerre (14 octobre 1474), les Bernois et leurs alliés, qui venaient d'envahir les domaines des seigneurs bourguignons dans le Pays de Vaud, s'emparèrent en peu de jours de Morat, de Payerne, d'Estavayer, des Clées, de La-Sarra, de Moudon et de Morges. Trop faible pour leur résister, le comte de Romont alla en toute hâte en Franche-Comté afin de chercher du secours, mais il ne put réunir des forces suffisantes pour empêcher les Suisses de conquérir tout le pays romand. Ce ne fut qu'en janvier 1476 qu'il reprit ses anciens états avec l'aide des troupes bourguignonnes. Dans la guerre de Charles le Hardi avec les Suisses, Jacques n'assista pas à la bataille de Grandson (2 mars 1476), ayant reçu l'ordre de garder la rive droite du lac et de tenir en échec un corps confédéré rassemblé près de Morat. Après la déroute, il vint avec deux mille Italiens renforcer la garnison de Romont. Le 22 juin 1476 il commandait à Morat la 4e division ducale (7e et 8e corps). Obligé par cette défaite de se retirer précipitamment sur Romont, il y fut assiégé par les Fribourgeois qui se rendirent maîtres de la place après une résistance désespérée. Il réussit toutefois à leur échapper. Privé du comté de Romont et de la baronnie de Vaud par une clause du traité de Fribourg (12 août), il continua de servir Charles le Hardi, qui l'éleva aussitôt à la charge de gouverneur des Deux-Bourgognes. A la mort de ce prince, 5 janvier 1477, il s'attacha à sa fille unique Marie, épouse de l'archiduc Maximilien. Celui-ci lui confia le commandement d'un corps de douze mille fantassins à la tête duquel il se distingua en diverses campagnes au point de mériter le collier de la Toison d'or. (30 avril 1478.) Ne voulant point, lors du décès de la duchesse Marie, donner à Maximilien la tutelle de son fils Philippe le Beau, leur nouveau seigneur, les Etats des Pays-Bas déférèrent en 1482

la lieutenance générale de ces provinces au comte de Romont, qui la garda jusqu'en 1485. Vaincu à cette époque par Maximilien, il perdit l'appui de son parti et se vit contraint de fuir en Vermandois, où il mourut subitement au château de Ham le 30 janvier 1486. De son mariage avec Marie de Luxembourg, Jacques de Romont n'eut qu'une fille posthume, Marie-Françoise de Savoise, qui épousa Henri de Nassau.

SOURCES : Mém. et doc. de la Société d'histoire de la Suisse romande, VIII.

RONJAT (*Etienne*), écuyer, fils de N. Ronjat et d'Hélène Larrive, né à Beaurepaire en Dauphiné le 2 juin 1657, fut premier chirurgien de Guillaume III, roi d'Angleterre. S'étant retiré dans la vie privée à la mort de ce monarque, il quitta Londres pour venir habiter Genève en novembre 1719. L'année suivante il s'établit à Vevey, où, après avoir acquis les droits de bourgeoisie le 26 juin 1721, il fut nommé conseiller surnuméraire de la ville, 1731. Il y mourut le 25 février 1737. Ronjat se signala par sa bienfaisance et par sa générosité envers la ville de Vevey, à laquelle il a fait plusieurs dons importants. L'église de cette ville lui doit la fondation d'une place de ministre catéchiste.

SOURCE : *Chavannes*, les Réfugiés français dans le Pays de Vaud.

ROSET (*Michel*), magistrat, fils de Claude Roset et de Françoise Navis, naquit à Genève le 15 juin 1534. Son père, qui avait été dans cette république secrétaire d'état (1532-1538, 1553-1555) et syndic (1542), le destina à suivre sa carrière, de sorte qu'il entra en 1555 au Conseil des Deux Cents. En décembre de la même année on lui donna une place de secrétaire d'état, qu'il occupa jusqu'à l'époque où il parvint à la dignité de syndic, 1560. Réélu à cette charge dans les années 1564, 1568, 1572, 1576, 1580, 1584, 1588, 1592, 1596, 1600, 1604, 1608 et 1612, il sut acquérir par ses talents supérieurs et son ardent patriotisme une influence toute-puissante sur les conseils, qui ne lui confièrent, dit-on, pas moins de quatre-vingt-quatre missions diplomatiques auprès des Suisses et du roi de France. Il fut entre autres un des négociateurs du traité de Soleure qui procura à Genève la protection des cantons de Berne et de Soleure, 8 mai 1579. Deux ans après on

le choisit pour porter à la cour de Savoie les réclamations de la république, mais il s'excusa de ne pouvoir remplir cette mission, parce qu'il venait d'exciter la colère du duc Charles-Emmanuel Ier en refusant une pension de 3000 écus que ce prince lui offrait pour l'attirer à son service. Roset conclut au nom de Genève une alliance perpétuelle avec Berne et Zurich le 18 octobre 1584. Plus tard il assista aux conférences tenues à Hermance (17 octobre au 11 novembre 1598) et aux négociations qui précédèrent le traité de Saint-Julien, par lequel le duc de Savoie reconnut l'indépendance de Genève, 11 juillet 1603. C'est ce magistrat qui tenta le premier d'instituer à Genève une chambre des blés. (1588-1595.) Il mourut le 13 août 1613. On a de lui : 1. *Mémoire justificatif de la ville de Genève auprès des cantons suisses au sujet de la proscription d'Ami Perrin,* mss, 1555; — 2. *Chroniques de Genève,* ms. in-fol., 1562. Ouvrage plus exact que celui de Bonivard; — 3. *Chronologie de Genève,* ms. in-fol. En outre, il a laissé un certain nombre de lettres.

SOURCES : *Senebier,* Hist. littér. de Genève; — *Spon,* Histoire de Genève.

ROSSET DE ROCHEFORT (*Jean-Alphonse*), fils de Benjamin-Marc Rosset et de Louise-Susanne-Catherine Michiel, naquit à Coppet le 14 février 1709. Il commença sa théologie à Lausanne et alla l'achever à Genève, où il fut consacré au ministère en 1731. Deux ans après, l'académie de Lausanne lui accorda le titre de professeur honoraire avec mission de seconder le professeur Georges Polier dans l'enseignement de l'hébreu. Après le départ de J.-J. Salchly en 1748, il fut nommé professeur ordinaire de théologie et occupa dès lors deux fois les fonctions de recteur. (1750 à 1752 et 1766.) Il mourut d'une maladie épidémique le 25 mars 1766. Appelé en 1761 à la présidence de la Direction de l'école de charité à Lausanne, Rosset fut aussi membre de la Société anglaise pour la propagation de la foi. On a de lui : 1. *Examen des Lettres sur la religion essentielle de l'homme,* traduit de l'allemand de J.-J. Breitinger, Zurich, in-8, 1741; — 2. *Mémoires et Oraison funèbre de Jean Wilmot, comte de Rochester,* trad. de l'anglais de Burnet et suivis de *Pensées générales sur le déisme,* Zurich, in-8, 1743; — 3. *Materia speciminis pro vacante cathedra theologica,*

in-4, 1748; — 4. *Discours académiques sur divers sujets intéressants relatifs à la religion*, Laus., in-8, 1753; — 5. *Remarques sur un livre intitulé : « Dictionnaire philosophique portatif,* » Laus., in-8, 1765.

SOURCES : Journal helvétique, juillet 1766; — *Gindroz*, Histoire de l'instruction publique; — *Vuilleumier*, les Apologistes vaudois.

ROSSI (*Pellegrino Luigi-Odoardo*, comte), célèbre homme d'état et économiste, né à Carrare (duché de Modène) le 13 juillet 1787, fit ses études au collége de Correggio, puis dans les universités de Pise et de Bologne. Docteur en droit à l'âge de dix-neuf ans, il fut dès 1806 secrétaire du parquet de Bologne et fit preuve dans ces fonctions de talents si supérieurs qu'on le choisit en 1809 pour professer la procédure civile et la jurisprudence criminelle à l'école de droit de cette ville. Bientôt après il fut nommé conseiller du gouvernement en matière d'état. Partisan du régime napoléonien, qu'il regardait comme ayant rétabli en Italie l'ordre et l'unité, il en vit la chute avec regret et s'associa aux efforts du roi de Naples Joachim Murat pour soulever le peuple de la péninsule contre les Autrichiens. Ce prince, devenu momentanément maître de la haute Italie, lui confia le poste de commissaire général dans les provinces entre le Tronto et le Pô. Quand l'entreprise eut échoué, Rossi dut quitter l'Italie et se réfugia à Genève, où il vécut d'abord dans la retraite, occupé d'études philologiques et littéraires. C'est aux premiers temps de son séjour dans cette ville qu'on doit reporter ses poëmes italiens, imités de Byron et dont le plus connu, *il Giauro*, fut imprimé en 1817. Un cours public sur l'histoire et les institutions de la république romaine ayant fait apprécier son savoir étendu et ses brillantes qualités oratoires, le gouvernement genevois le nomma en 1819 professeur de droit romain et de droit pénal à l'académie, où aucun catholique n'avait enseigné jusqu'à lui. Le premier dans cet établissement, il entreprit de régénérer l'étude de la jurisprudence par la critique de l'histoire et de la philosophie, et afin de propager plus aisément ces nouveaux résultats, il fonda avec Sismondi, Meynier, Dumont, etc., le journal intitulé : *Annales de législation et de jurisprudence*. (Genève, 3 vol. in-8, 1820-1822.) En dehors de son enseignement académique, il

a donné à Genève des cours sur l'histoire de la révolution des Pays-Bas, sur l'histoire de la Suisse, sur le droit constitutionnel et sur l'histoire du droit pénal. Admis dès 1819 à la bourgeoisie de cette ville, Rossi fut élu l'année suivante au Conseil représentatif, où de hautes capacités politiques, jointes à une éloquence captivante et à une profonde connaissance du cœur humain, lui méritèrent dès l'abord le premier rang. Placé avant 1830 à la tête du parti libéral, puis dès cette époque à la tête du parti modéré, il appuya de son influence toutes les améliorations portées dans les lois et les institutions du pays. C'est ainsi qu'il a puissamment contribué à la rédaction et à l'adoption des lois sur la presse, sur la publicité des hypothèques, etc. Genève l'ayant envoyé à la diète de 1832, il fut la même année rapporteur de la commission chargée de réviser le pacte fédéral de 1815. Connu sous le nom de pacte Rossi, parce que cet homme d'état en était un des principaux rédacteurs, le nouveau projet de constitution qui attribuait au gouvernement fédéral des pouvoirs très étendus fut repoussé par les cantons. (1833.) Vivement froissé de cet échec et de la défaveur toujours croissante que sa conduite politique lui avait attirée à Genève, Rossi se décida à quitter cette ville pour s'établir à Paris, où l'amitié de Guizot et l'appui des doctrinaires lui procurèrent déjà, le 14 août 1833, la chaire d'économie politique du collége de France vacante par la mort de J.-B. Say. L'année suivante, ayant obtenu la naturalisation et l'échange de son diplôme de docteur italien contre celui de docteur français, il fut choisi pour enseigner le droit constitutionnel à la Faculté de Paris, mais ses qualités d'étranger et de protégé du gouvernement éveillèrent à tel point contre lui l'hostilité des élèves que la police fut obligée d'intervenir à l'ouverture de son cours. Son éloquence ne tarda point cependant à dissiper toutes les préventions. Rossi succéda en 1836 à Sieyès à l'Académie des sciences morales et politiques. Le roi Louis-Philippe lui accorda le 8 août 1838 des lettres de grande naturalisation et l'appela le 7 novembre 1839 à siéger dans la Chambre des pairs, où il participa à la rédaction des lois sur la prorogation du privilége de la Banque de France (1840), sur le régime financier des colonies (1841), sur le sucre indigène, sur le travail des enfants dans les fabriques, sur les chemins de fer, etc.

Membre du Comité du contentieux des affaires étrangères, il rendit d'éminents services à ce département. En 1840 il renonça à sa chaire du collége de France pour entrer au Conseil royal d'instruction publique. Décoré aussi de la croix d'officier de la Légion d'honneur et du titre de comte, Rossi fut envoyé en 1845 à la cour de Rome, d'abord comme ministre plénipotentiaire, puis comme ambassadeur. L'influence toute-puissante qu'il acquit sur le pape Grégoire XVI et sur son successeur Pie IX dont il avait appuyé l'élection, lui fournit les moyens d'obtenir pour la France diverses concessions. Bien que ses fonctions diplomatiques eussent brusquement cessé à la révolution de février 1848, Rossi ne quitta pas les états pontificaux. Nommé député par la ville de Bologne, il fut, après la dissolution du ministère Mamiani, chargé par Pie IX de former un nouveau cabinet dans lequel il prit le portefeuille de l'intérieur. Dans des circonstances dont la difficulté était encore augmentée par la méfiance que sa personne inspirait aux partis, il consacra toute son énergie et sa capacité à la restauration de l'autorité papale et à l'établissement d'un gouvernement libéral. En deux mois il réussit à obtenir que le clergé contribuât aux réformes par un don gratuit de 26 millions de francs; il travailla avec le général Zucchi à réorganiser l'administration civile des états pontificaux et il négocia à Turin, à Florence et à Naples une confédération entre les états italiens. Le 15 novembre 1848, jour où il devait exposer à la Chambre ses projets de réforme, il se rendit à cette assemblée bien qu'on l'eût averti d'un complot dirigé contre lui. Il venait d'arriver sous le péristyle de la chancellerie du palais, lorsque, entouré par les conjurés, il fut tué d'un coup de poignard, sans que la foule présente manifestât le moindre sentiment d'horreur. Un monument a été élevé à sa mémoire à Bologne le 27 avril 1862.

M. Mignet a fait en quelques mots le portrait de cet homme d'état : « Rossi, dit-il, a été un théoricien circonspect, un professeur consommé, un législateur conciliant. Il a eu plusieurs patries, mais il n'a servi qu'une cause, la cause de la liberté réglée par la loi. » Voici la liste de ses ouvrages : 1. *Traité de droit pénal*, Paris et Genève, 3 vol. in-8, 1829; nouv. édit. publiée par M. F. Helie, Paris, 2 vol. in-8, 1855; — 2. *Rapport de la commission sur le*

projet d'acte fédéral, Gen., broch. in-8, 1832; — 3. *Cours d'économie politique*, tom. I et II, Paris et Gen., 2 vol. in-8, 1840, 1841; 2e édition, Paris, 1843; tom. III et IV, 1851; — 4. *Cours de droit constitutionnel*, réuni par Porée, avec introduction par Boncompagni, Paris, 4 vol. in-8, 1866, 1867; — 5. *Mélanges d'économie politique, d'histoire et de philosophie*, publ. par ses fils, Paris, 2 vol. in-8, 1857; — 6. *Œuvres*, publ. par ses fils, Paris, 8 vol. in-8, 1857 à 1863. Il a aussi publié une *Préface* à l' « Essai sur le principe de population » de Malthus (grand in-8, 1845), des *Notes* aux « Œuvres » de Ricardo (grand in-8, 1847), enfin des articles dans la Bibliothèque universelle de Genève, dans les Annales de législation et d'économie politique, dans le Journal des économistes, dans l'Encyclopédie du droit, dans la Revue des deux mondes, etc.

SOURCES : Biogr. univ.; — Nouv. Biogr. génér.; — Biblioth. univ., 1849 (tom. X) et 1867 (tom. XXX); — *Huber-Saladin*, M. Rossi en Suisse; — *Bouillet*, Diction. univ. d'histoire; — Revue des deux mondes, 15 août 1844; — *Mignet*, Notices et Portraits.

ROSSIER (*Jean-François-Louis*) [appelé à tort *Charles-Louis* par May et Holzhalb], général-major prussien, naquit à Vevey le 27 février 1710 de Guérard-Théodore Rossier et de Catherine Motta. Il s'engagea de bonne heure dans l'armée sarde, où il parcourut tous les grades jusqu'à celui de capitaine dans le régiment d'Utiger. En 1761 il obtint du roi Charles-Emmanuel III la permission de se rendre en Prusse pour y faire, en qualité d'officier volontaire, une campagne sous Frédéric II. Ce monarque le reçut avec distinction, l'admit au nombre de ses aides de camp et se montra si satisfait de ses services, qu'il l'invita plus tard à donner sa démission d'officier sarde pour entrer dans l'armée prussienne avec le rang de colonel. Rossier ayant accepté cette offre en 1766, remplit dès cette époque les fonctions d'aide de camp du roi, puis, dès 1770, celles de chef du régiment d'infanterie No 50. Elevé à la noblesse sous le nom de « de Rossières, » il devint général-major le 21 mai 1771, et reçut en 1775 le commandement de la forteresse nouvellement construite de Silberberg (comté de Glatz). Il mourut à Schœnwalde le 28 juillet 1778 sans enfant de sa femme, née de Schlieben.

Sources : Etat civil de Vevey; — Documents originaux; — Stammliste aller Regimenter und Corps der k. preuss. Armee; — *May*, Hist. milit. de la Suisse; — *Lutz*, Nekrolog; — *Zedlitz*, Preussisches Adelslexicon.

ROSSILLON (*Jean de*), d'une famille noble du Pays de Gex, était chanoine de Lausanne lorsqu'il fut élu en 1324 évêque de ce diocèse, vacant par la mort de Pierre d'Oron. Il continua la lutte de son prédécesseur avec les seigneurs de Montagny (1324 à 1335) et prit aussi les armes, vers 1331, contre le comte Pierre de Gruyère, dont les sujets avaient offensé son châtelain de Bulle. Cette dernière guerre, interrompue par une trêve en novembre 1333, dura jusqu'au 19 juin 1338. Jean de Rossillon adhéra à la ligue qui subit la défaite de Laupen en 1339. Devenu le 29 mars de l'année suivante l'un des neuf exécuteurs testamentaires de Louis de Savoie, baron de Vaud, il mourut le 15 avril 1341. Cet évêque avait consacré l'église de la chartreuse de la Lance le 18 avril 1318 et la chapelle de Notre-Dame de Corbières le 20 juillet 1335.

Source : *Schmitt*, Histoire du diocèse de Lausanne.

ROTAN (*Jean-Baptiste*), né dans les Grisons, quitta sa patrie lorsqu'il eut embrassé la réforme pour venir exercer dans la république de Genève les fonctions pastorales à Vandœuvres dès 1576 et en ville dès 1579. Quatre ans après il prit à Heidelberg le grade de docteur en théologie, puis retourna à Genève, où il reçut en 1588 les droits de bourgeoisie et en 1589 une chaire de théologie. Conduit la même année par Sancy à la cour du roi de Navarre, il prêta sur gages à ce souverain une somme de 3000 écus. Instruit sur ces entrefaites de ce qu'il travaillait à un rapprochement entre les protestants et les catholiques, le Consistoire de Genève lui écrivit de revenir, mais il ne tint pas compte de cet appel, bien qu'on l'eût réitéré en 1591. Député à l'assemblée de Mantes, 1593, il fut un des commissaires protestants qui devaient seconder les délégués du Conseil royal dans l'examen des cahiers de plaintes fournis par les églises. D'Aubigné rapporte qu'à la veille de la conférence de Mantes Rotan promit aux catholiques de favoriser l'abjuration de Henri IV en laissant un facile triomphe à son ad-

versaire Du Perron, mais qu'un remords tardif l'engagea à céder sa place au ministre Béraud, sous prétexte de maladie. On a cependant lieu de contester la véracité de cette imputation quand on voit que, loin d'être en butte aux soupçons de ses coreligionnaires, Rotan fut dès lors honoré de nombreuses marques de leur confiance. En 1594, devenu pasteur et professeur de théologie à la Rochelle, il occupa la vice-présidence du synode national de Montauban, qui approuva tout ce qu'il avait fait pour maintenir la vérité dans la conférence de Mantes, et qui le nomma un des champions du protestantisme contre ceux de l'église romaine. Le synode national de Saumur, 1596, le chargea de réfuter les erreurs d'Antoine de Lescaille et de Siméon Lhermite. En même temps il le choisit pour remplacer Daneau comme pasteur de Castres. Le synode de Montpellier, tenu en 1598, le conserva à cette église, bien qu'il eût été demandé par la Rochelle et Montpellier. Il mourut de la goutte le 28 avril de cette année. On a de lui : 1. *Traité orthodoxe de l'Eucharistie*, la Rochelle (vers 1596); — 2. *Response à la copie d'une lettre missive de M. Pierre Cayet, apostat, en laquelle il rend raison de sa prétendue conversion*, la Rochelle, in-8, 1596. Il a contribué à la traduction de la Bible publiée à Genève en 1588.

SOURCES : *Haag*, la France protestante; — *Senebier*, Hist. littér. de Genève; — *Aubigné*, Histoire universelle, tom. III, liv. 3 et 5, et Confession de Sancy; — Bulletin du protestantisme français, I, pag. 330; — *Bayle*, Diction. histor.

ROUGEMONT (*Girard de*), évêque de Lausanne, fils de Thibaut comte de Rougemont, était doyen du chapitre de Saint-Etienne de Besançon lorsqu'on l'élut le 24 juillet 1220 au siége épiscopal de Lausanne, vacant par la mort de Berthold de Neuchâtel. Promu à l'archevêché de Besançon le 26 mars de l'année suivante, il renonça alors au diocèse de Lausanne. Ce prélat mourut en 1224.

SOURCES : Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, VI et XIX.

ROUQUET (*André*), né à Genève au commencement du dix-huitième siècle, cultiva la peinture en émail et réussit à perfectionner cet art par des découvertes chimiques dont il n'a jamais

révélé le secret. Après un séjour de peu de durée à Paris, il vécut plus de trente ans à Londres. De retour à Paris vers 1750, il fut admis, quoique protestant, à l'Académie royale de peinture le 23 août 1753. Le roi qui ratifia cette nomination le 11 février 1754 lui donna vers la même époque un logement au Louvre. Enfermé plus tard à Charenton pour cause d'aliénation mentale, il y finit ses jours en 1759.

Ce peintre, dont les tableaux sont assez rares, a exposé au Louvre en 1753 les portraits en émail de *M.* et de *Mlle Desfourniel,* ainsi que celui de *Cochin, fils;* en 1755, celui de *M. de Marigny;* enfin, en 1757, divers autres portraits. Sa manière se rapproche de celle du peintre allemand Zincke. Rouquet est l'auteur des ouvrages intitulés : 1. *Lettres de M** à un de ses amis pour lui expliquer les estampes de Hogarth* (Paris), in-8, 1746; — 2. *Etat des arts en Angleterre*, Paris, in-12, 1755; — 3. *l'Art nouveau de la peinture en fromage ou en ramequin, inventée pour suivre le louable projet de trouver graduellement des façons de peindre inférieures à celles qui existent*, Marolles, 2 tom. en 1 vol. in-12, 1755; 2e édition, in-8, 1769. Critique de « l'Histoire et le secret de la peinture à la cire, » écrite, croit-on, par Diderot; — 4. *les Illustres Anglaises*, Paris, in-8.

Sources : *Senebier*, Histoire littéraire de Genève, III; — *Rigaud*, des Beaux-Arts à Genève; — Biographie universelle; — *Haag*, la France protestante; — *Fuesslin*, Geschichte der besten Künstler der Schweiz.

ROUSSEAU (*Jean-Jacques*), le plus éloquent des écrivains du XVIIIe siècle, né le 28 juin 1712 à Genève (Grande-rue N° 2), appartenait à une famille française protestante réfugiée dans cette ville, où elle reçut la bourgeoisie dès 1555. Sa mère, Susanne Bernard, étant morte en lui donnant le jour, il fut élevé par son père, l'horloger Isaac Rousseau, qui s'attacha plutôt à éveiller en lui l'amour de la religion et de la liberté qu'à lui donner une instruction profonde. Dès son âge le plus tendre, il manifesta une imagination déréglée, un naturel passionné, un penchant très vif pour le beau et le juste, enfin une sensibilité que développèrent beaucoup les romans dont il fit ses premières lectures. Plus tard il échangea ces ouvrages contre d'autres plus sérieux, tels que l'Histoire de l'Eglise et de

l'Empire, par Le Sueur, le Discours sur l'histoire universelle, par Bossuet, et les Hommes illustres, par Plutarque, son auteur de prédilection. Lorsque Isaac Rousseau quitta Genève en 1722, à la suite d'un duel avec le capitaine Gautier, Jean-Jacques fut mis en pension chez le pasteur Lambercier à Bossey, où il fit un séjour de deux ans qui eut non-seulement pour effet de fortifier ses croyances religieuses, mais aussi de lui inspirer le goût d'une vie frugale et une vive admiration pour les beautés de la nature. De là il revint à Genève auprès de son oncle Bernard qui le plaça comme clerc chez le greffier Masseron, mais il montra si peu de zèle que son maître refusa de le garder. Le 26 avril 1725, on le mit en apprentissage chez le graveur Abel Ducommun, « homme rustre et violent, » dont la brutalité lui donna l'horreur de sa profession et lui fit contracter l'habitude du mensonge, de la fainéantise et du vol. Pour échapper à ses mauvais traitements, il s'enfuit de Genève au mois de mars 1728. Après avoir erré deux jours dans le voisinage de la ville, il arriva au village de Confignon, dont le curé M. de Pontverre, pensant faire de lui un prosélyte, l'adressa dans ce but à une nouvelle convertie qui habitait Annecy, Mme de Warens. (Voy. ce nom.) Cette dame lui donna quelque temps l'hospitalité et l'envoya ensuite à l'hospice des catéchumènes de Turin où, après une instruction de neuf jours, il abjura le protestantisme, non par conviction, mais « pour avoir du pain. » Frustré dans cet espoir à sa sortie de l'hospice, il se vit contraint d'accepter un emploi dans un magasin, puis une place de laquais chez Mme de Vercellis. Ce fut à la veille de quitter cette dernière maison qu'ayant dérobé un bout de ruban, il rejeta ce vol sur une pauvre servante, à laquelle on donna son congé. L'abbé Gaîme, avec lequel Rousseau entra en relation vers cette époque, releva quelque peu sa moralité et lui donna l'idée des principes religieux exposés dans la Profession de foi du vicaire savoyard. Placé par un neveu de Mme de Vercellis chez le comte de Gouvon, il s'en fit chasser en 1730 pour retourner à Annecy en compagnie d'un vagabond nommé Bâcle, dont il s'était engoué. Mme de Warens le recueillit dans sa maison et lui prodigua les soins d'une mère. Sentant toutefois au bout de quelques mois que son protégé ne pouvait rester sans état, elle le fit entrer au séminaire d'Annecy,

afin qu'il se préparât à la prêtrise, mais il y fit si peu de progrès qu'on l'en renvoya bientôt. Pendant l'hiver de 1730, elle le mit en pension chez un Parisien nommé Le Maître, maître de musique à la cathédrale. Quand ce dernier repartit pour la France, au printemps de l'année suivante, Rousseau, chargé de l'accompagner, l'abandonna lâchement à Lyon, alors qu'une attaque d'apoplexie le saisissait dans la rue. De retour à Annecy, où il ne trouva pas Mme de Warens, il prit la résolution de se rendre à Fribourg, puis à Lausanne; là, sous l'anagramme de Vaussore, il enseigna la musique qu'il ne savait pas. Son ridicule concert chez M. de Treytorrens le jeta dans un tel discrédit qu'il ne put obtenir assez d'élèves pour suffire à son entretien. A Neuchâtel ses leçons lui offrirent plus de ressources; il apprenait la musique en l'enseignant. Un jour, à Boudry, rencontrant un archimandrite qui quêtait pour le Saint-Sépulcre, il se décida à l'accompagner dans ses tournées en qualité de secrétaire-interprète. Les deux voyageurs s'étant présentés, à leur passage à Soleure, chez le marquis de Bonac, ambassadeur de France, celui-ci retint momentanément Rousseau auprès de lui et le fit ensuite placer à Paris comme gouverneur d'un jeune homme qui entrait dans l'armée. Dégoûté de cet emploi par l'avarice d'un oncle de son élève, le colonel Godard, il le quitta bientôt en prenant congé de ce dernier par une épître satirique. De nouveau près de Mme de Warens, alors à Chambéry, il obtint par son entremise une place de secrétaire dans le cadastre auquel le roi de Sardaigne faisait travailler. Il ne tarda cependant pas à s'en démettre pour reprendre l'enseignement de la musique et trouva quelques écolières. S'il faut ajouter foi aux confessions indiscrètes de Rousseau, Mme de Warens donna dès cette époque à leurs rapports le caractère le plus intime, espérant ainsi le préserver de la séduction d'autres femmes. A part quelques voyages de courte durée, Jean-Jacques ne quitta pas Chambéry ou les Charmettes (maison de campagne aux portes de cette ville) jusqu'en 1737. Une maladie qu'il prit pour un polype au cœur le mène alors à Montpellier pour y chercher la guérison. Revenu auprès de son amie après une absence d'environ trois mois, il trouve sa place prise par un garçon perruquier, du nom de Wintzenried. Il s'éloigne et Mme de Warens facilite son départ

en le faisant nommer précepteur chez M. de Mably, grand prévôt de Lyon, 1740. Conservé dans cette maison malgré plusieurs larcins, il prit lui-même au bout d'un an le parti d'en sortir, ne se sentant ni goût ni talent pour l'instruction de la jeunesse. Après un dernier séjour aux Charmettes, il vient à Paris avec une somme de quinze louis, sa comédie de *Narcisse* et un projet de musique chiffrée, qu'il présente à l'Académie des sciences. Ce corps, tout en lui donnant quelques éloges, ne jugea son projet ni neuf, ni utile. Du moins il retira de ce séjour l'avantage de connaître quelques hommes célèbres de l'époque : Marivaux, Fontenelle, Diderot, etc. Placé par quelques amis comme secrétaire particulier chez le comte de Montaigu, ambassadeur à Venise, il dut remplir les fonctions de secrétaire d'ambassade sans en avoir le titre et les émoluments. Des sujets de plainte contre son chef le décidèrent à quitter ce poste et à revenir à Paris pour y réclamer une justice qu'il ne put obtenir. De cette époque (1745) date sa liaison avec Thérèse Le Vasseur, femme de basse naissance, sans beauté, sans esprit, sans instruction et sans cœur, qui prit sur lui l'ascendant le plus fâcheux et qui parvint par une espèce de jalousie à éloigner ses plus anciens amis, contribuant ainsi à son isolement et à sa misanthropie. Tombé dans une gêne rendue plus grande par l'avidité des parents de Thérèse, il chercha de nouveau des ressources dans la musique, mais la représentation de son opéra *les Muses galantes* (1745), joué chez M. Bonneval, ne réussit pas. Le duc de Richelieu l'ayant chargé de retoucher « la Princesse de Navarre, » intermède de Voltaire et de Rameau, il n'eut guère plus de succès, dernier échec qui le détermina d'accepter auprès de Mme Dupin les fonctions de secrétaire à neuf cents francs de traitement. Dans le même temps, il mit aux Enfants-Trouvés le premier enfant qu'il eut de Thérèse et qui y fut suivi plus tard des quatre autres. En 1749 Diderot l'appela à rédiger pour l'Encyclopédie les articles de musique, travail qu'il refondit ensuite pour en former son *Dictionnaire de musique*. Cette même année, l'Académie de Dijon ayant mis au concours la question : *Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs?* Rousseau fut saisi à la lecture du programme et son talent se révéla tout à coup. Il résolut la question par un éloquent paradoxe, en se prononçant contre

les sciences et les arts. Son discours obtint le prix. Afin d'acquérir une indépendance qui lui permît d'être fidèle à sa nouvelle devise « Vitam impendere vero, » il renonça en 1751 à la place de caissier qu'il venait d'obtenir chez M. de Francueil et se mit à copier de la musique, jugeant « qu'un copiste de quelque célébrité dans les lettres ne manquerait vraisemblablement pas de travail. » Sur ces entrefaites, il donna le *Devin du village*, gracieuse pastorale dont il fit le livret et la partition et qu'un brillant succès accueillit au théâtre de la cour, à Fontainebleau. Il fut moins heureux dans sa comédie de *Narcisse*, qui tomba sous ses yeux au Théâtre-Français, le 18 décembre 1752. Bientôt après il publia sa *Lettre sur la musique française*, qui souleva contre lui les artistes patriotes, irrités de ce qu'il prétendait que les Français n'avaient pas de musique et ne pouvaient point en avoir. En réponse à une nouvelle question proposée en 1753 par l'Académie de Dijon *sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Rousseau présenta un *Discours* dans lequel il attaque les institutions sociales ainsi que la civilisation et conclut que l'homme est fait pour vivre seul, à l'état de nature. Quoique ce discours fût supérieur au premier pour la pensée comme pour le style, l'Académie, effrayée des théories qui y étaient exposées, n'osa lui adjuger le prix. Les désagréments suscités à Rousseau par sa *Lettre sur la musique* l'engagèrent à s'éloigner momentanément de Paris. Saisissant l'occasion d'accompagner à Genève un de ses anciens amis, il y arriva au mois de juillet 1754 après s'être arrêté à Chambéry, où il trouva Mme de Warens dans une grande misère, suite de sa libéralité. Reçu avec distinction dans sa ville natale, il fit hommage à la république de son *Discours sur l'inégalité*, dans une dédicace, chef-d'œuvre d'éloquence, de convenance et de profondeur. Pour reconquérir les droits de citoyen genevois, dont il était déchu par son abjuration, il rentra dans la communion protestante le 1er août 1754 et se fit réintégrer dans sa qualité de bourgeois le 25 du même mois. Au mois d'octobre il partit pour la France avec l'intention de revenir se fixer à Genève, sitôt qu'il aurait mis ordre à ses affaires. La crainte du voisinage de Voltaire, nouvellement établi aux Délices, retarda cependant l'exécution de ce projet, qu'il abandonna entièrement lorsque Mme d'Epinay lui eut fait cons-

truire dans la vallée de Montmorency une petite habitation isolée, si connue sous le nom de « l'Ermitage. » Il s'y installa le 9 avril 1756 avec Thérèse et la mère Le Vasseur, refusant de cette retraite un poste de bibliothécaire que lui offraient les magistrats genevois, février 1757. Quoique souffrant cruellement d'une strangurie, dont il avait déjà ressenti les atteintes à Venise, il se mit avec ardeur au travail, et son génie, fécondé par la solitude, donna dès lors naissance à ses plus célèbres écrits. A son arrivée à l'Ermitage, Rousseau composa sa *Lettre sur la Providence*, où il réfute avec énergie les accusations de Voltaire contre la sagesse divine. Ensuite il commença *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, roman épistolaire rempli d'invraisemblances et d'immoralité, mais renfermant d'admirables descriptions et parfois l'analyse éloquente mais chimérique des sentiments du cœur. Brouillé avec Mme d'Epinay et avec les philosophes de la « coterie holbachique, » Rousseau quitta l'Ermitage le 15 décembre 1757 pour se retirer à Mont-Louis, d'où il publia sa *Lettre à d'Alembert sur l'article « Genève » dans l'Encyclopédie*, écrit par lequel il s'attira l'inimitié de Voltaire en condamnant l'habitude des spectacles et particulièrement l'érection d'un théâtre à Genève. C'est aussi à Mont-Louis qu'il acheva la *Nouvelle Héloïse*, dont l'apparition fut saluée par une vogue immense. Cédant aux pressantes instances du maréchal de Luxembourg, Rousseau consentit à faire plusieurs séjours au petit château de Montmorency, de 1759 à 1762. En cette dernière année parut le *Contrat social*, ouvrage plein de verve et de génie, où il émet la théorie du pouvoir absolu de l'état et de la souveraineté du peuple, doctrines dont furent plus tard tirées la Déclaration des droits de l'homme, la Constitution civile du clergé de 1791 et l'Acte constitutionnel de 1793. Le *Contrat social* fut bientôt suivi par l'*Emile*, traité d'éducation qui, prenant pour guide la nature, renferme, à côté de faux principes, des vérités assez importantes pour opérer une heureuse réforme sur plusieurs points de l'éducation. Dans cet ouvrage se trouve la *Profession de foi du vicaire savoyard*, où Rousseau, tout en défendant la religion naturelle, attaque le caractère surnaturel de la révélation. A cause de cette *Profession de foi*, l'*Emile* fut livré au bûcher le 11 juin 1762 par ordre du Parlement de Paris, tandis que son auteur, décrété de

prise de corps, parvenait à s'échapper en Suisse. Mais arrivé à Yverdon, il y apprend qu'un arrêt du Conseil de Genève, du 19 juin, venait de faire brûler son livre par la main du bourreau et d'ordonner son arrestation. De son côté, le gouvernement de Berne lui intime l'ordre de quitter aussitôt ses états. Jean-Jacques se retire alors à Môtiers-Travers (Neuchâtel), où le roi de Prusse lui accorde généreusement un asile. Bien accueilli par le pasteur de la paroisse, M. de Montmollin, il sut se concilier l'amitié du gouverneur du comté, George Keith, lord maréchal d'Ecosse. Pour le mettre à l'abri d'une expulsion, ce seigneur lui fit donner le 16 avril 1763 des lettres de naturalité qui le déterminèrent à abdiquer solennellement ses droits de citoyen genevois, 12 mai 1763. Après sa remarquable *Lettre à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris*, publiée en réponse au mandement que ce prélat avait lancé contre l'*Emile* le 20 août 1762, Rousseau résolut de quitter la littérature. Consacrant ses loisirs à la botanique et à la fabrication de lacets, il eût mené une existence paisible si sa passion, excitée par de nouvelles attaques, ne l'avait porté à reprendre la plume et à mettre au jour ses *Lettres écrites de la montagne* (1764), hostiles à la religion et au gouvernement de Genève. La Compagnie des pasteurs de cette ville, jusqu'alors silencieuse, crut devoir y répondre par un mandement, qui reçut aussi l'approbation du clergé neuchâtelois. Montmollin, brisant avec Rousseau, le fit citer devant un consistoire pour rendre compte de ses croyances, tandis que le peuple, soulevé peu à peu contre le philosophe, lui suscita des tracasseries que son imagination ombrageuse exagéra. Ne s'estimant plus en sûreté dans le comté de Neuchâtel, il se réfugia dans l'île de Saint-Pierre (lac de Bienne); les Bernois ne voulurent pas l'y souffrir. Chassé à l'entrée de l'hiver, il arriva à Strasbourg, où le maréchal de Contades le reçut favorablement. Il se disposait à partir pour Berlin quand le célèbre David Hume l'invita à le rejoindre à Paris pour l'accompagner en Angleterre. Ce nouvel ami l'établit à Wootton (comté de Derby), au commencement de 1766. Rousseau travailla dans cette retraite à la première partie des *Confessions*, livre étrange où, en racontant d'une manière attrayante les différentes phases de sa vie, il prend plaisir à dévoiler ses vices et à flétrir ses bienfaiteurs. En proie à

une défiance maladive qui lui montrait partout des persécuteurs, il se crut bientôt l'objet d'une conspiration, tramée par Hume et d'autres philosophes, de sorte qu'il s'enfuit de Wootton le 1er mai 1767. Retourné en France, il séjourna d'abord à Fleury, chez le marquis de Mirabeau, puis chez le prince de Conti à Trye-le-Château, où sa susceptibilité l'empêcha de rester. De là il vint successivement à Lyon (18 juin 1768), à Grenoble (10 juillet), à Chambéry (12 août), enfin à Bourgoin où, sous le nom supposé de Renou, il épousa Thérèse (fin d'août). Après avoir passé un an à Monquin, il s'arrêta quelque temps à Lyon, puis se rendit à Paris, bien qu'il y fût décrété de prise de corps. Ses protecteurs obtinrent qu'il y demeurerait à la condition de ne plus rien écrire, ni sur la religion, ni sur la politique. Il reprit son métier de copiste de musique dont il se délassa par des courses d'herborisation dans les environs de la ville. Sa méfiance toujours croissante prit peu à peu le caractère d'une monomanie noire, qui altéra profondément sa santé. Dans la dernière année de sa vie, il trouva cependant quelque repos moral. Rousseau accepta le 20 mai 1778 l'hospitalité que M. de Girardin lui offrait à Ermenonville. Il y mourut le 2 juillet suivant d'une attaque d'apoplexie séreuse. On a prétendu à tort, sur le témoignage de Corancez, qu'il s'était tué d'un coup de pistolet; sur celui de Mme de Staël qu'il s'était empoisonné. M. de Girardin lui éleva un monument dans l'île des Peupliers à Ermenonville. L'Assemblée nationale, dans sa séance du 21 décembre 1790, lui vota une statue et assigna une pension à sa veuve. Sa dépouille mortelle fut déposée au Panthéon le 11 octobre 1794. L'année précédente Genève avait placé son buste sur une haute colonne dans le Bastion bourgeois. Ce monument ayant été détruit en 1815, on érigea au Jardin botanique, le 30 avril 1821, un autre buste en marbre, dû au ciseau de Pradier. Une souscription populaire fournit plus tard les moyens de faire exécuter par ce célèbre sculpteur la statue en bronze de J.-J. Rousseau, inaugurée dans l'île des Barques le 24 février 1835.

Rousseau avait reçu de la nature un caractère original que l'art rendit plus singulier encore. Son humeur était rêveuse et déréglée, son imagination forte et romanesque, sa sensibilité tendre et intime, ses passions assez ardentes pour triompher de son esprit

naturellement paresseux. Dans sa jeunesse il fut confiant et plein d'illusions, mais les difficultés de la vie, la persécution et la maladie engendrèrent en lui une défiance toujours croissante, qui empoisonna ses derniers jours. Etranger à l'envie, il ne cessa de rendre hommage aux talents de ses ennemis. C'est ainsi qu'il eut toujours une vive admiration pour le génie de Voltaire, son adversaire le plus dangereux. Rousseau était charitable, bienfaisant et d'une grande simplicité de mœurs. Malgré ses honteux écarts, il eut un sentiment très profond du beau moral et de la justice, dont il se considérait, dans son orgueil, comme le type le plus accompli. Philosophe, romancier, publiciste, pédagogue et musicien, il s'est acquis dans ces divers genres une grande célébrité. Généralement paradoxal en morale, erroné en politique, hétérodoxe en religion, il dut surtout à la bizarrerie de ses opinions, au charme et à la sentimentalité de son style, la renommée de ses écrits; néanmoins on lui doit sur la politique et l'éducation quelques idées saines, qui influèrent puissamment sur son siècle. Malgré mille inconséquences de détail, ses ouvrages philosophiques, politiques et moraux forment un « système lié. » On y trouve toujours la même croyance, la même morale, la même maxime, les mêmes opinions. Partant sans preuve du principe « que la nature a fait l'homme heureux et bon, mais que la société le déprave et le rend misérable, » il établit la supériorité morale des nations barbares et l'influence corruptrice des lettres et des arts, puis conclut que, pour rentrer dans la voie du bonheur, l'homme doit renoncer à l'état social et à ses institutions. Comprenant toutefois que le genre humain ne peut être ramené à l'état de nature, il se propose de l'en rapprocher autant que possible, en substituant aux inconvénients de notre système social un nouveau plan de gouvernement, de religion et d'éducation.

Dans son Discours sur la littérature française (Chrestom., III), Vinet juge ainsi J.-J. Rousseau : « Partout paradoxal, outré, inconséquent, mais partout échauffé par un sentiment vrai, sophiste trop souvent, mais sophiste convaincu, partout réunissant dans sa diction l'originalité et le naturel, portant au plus haut degré l'heureux don de faire un seul tout de la dialectique et de la passion, J.-J. Rousseau prend place parmi les sectaires les plus dangereux

et parmi les plus parfaits écrivains. Il avait combattu d'abord dans les rangs des philosophes. Soit divergence de vues, soit ressentiments personnels, il ne tarda pas à leur déclarer la guerre; mais si la philosophie matérialiste trouva dans J.-J. Rousseau un redoutable adversaire, la philosophie déiste eut en lui un auxiliaire puissant. Voltaire avait rendu l'incrédulité agréable aux esprits légers, Rousseau la rendit spécieuse aux esprits plus solides. Il trompa le besoin religieux par un déisme affectueux et sentimental. Il dénatura la morale en substituant des sentiments vagues à l'idée positive de devoir. Il opéra dans l'éducation quelques réformes désirables, mais moins profondes qu'on ne l'a cru. Il accrédita en politique des idées dont notre époque n'a accepté que le principe général et qu'elle ne réalise qu'en les spiritualisant. L'éloquence, désaccoutumée de la chaire, gênée au barreau, muette au forum, trouva une tribune dans ses écrits. Il est le véritable orateur du XVIIIe siècle. Mais il y a deux éloquences, l'une sereine et triomphante, qui sort d'un cœur dilaté par la joie et l'amour, l'autre forte et amère, jaillissant d'un cœur que l'indignation oppresse; la première est l'éloquence de Bossuet, l'autre est, le plus souvent, celle de J.-J. Rousseau. »

On a de lui les ouvrages suivants : 1. *Réponse à un mémoire intitulé : Si le monde que nous habitons est une sphère ou un sphéroïde?* (Mercure de France, 1738); — 2. *le Verger de Mme la baronne de Warens*, Londres, in-8, 1739; — 3. *Dissertation sur la musique moderne*, Paris, in-8, 1743; — 4. *Discours qui a remporté le prix à l'académie de Dijon en 1750 sur cette question : Si le rétablissement des lettres et des arts a contribué à épurer les mœurs?* Paris, in-4, 1750; Genève, in-8, 1751; Lond., in-8, 1751; — 5. *Lettre à M. Grimm sur la réfutation de son Discours, faite par M. Gautier*, in-8, 1751; — 6. *Lettre sur la nouvelle réfutation de son Discours par un académicien de Dijon*, in-8, 1751; — 7. *Observations sur la réponse qui a été faite au Discours couronné par l'académie de Dijon par le R. d. P. (roi de Pologne)*, in-8, 1751; — 8. *Réponse au discours de M. Borde*, 1751; — 9. *Dernière Réponse aux critiques de son Discours*, Paris, in-8, 1752; — 10. *Lettre à M. Grimm au sujet des remarques ajoutées à sa lettre sur Omphale* (Paris), in-8, 1752; — 11. *le Devin du village*, in-8, 1753; 2e édi-

tion, Paris, in-4, 1753; Paris, in-fol. (s. d.); Paris, in-8, 1825; — 12. *Narcisse ou l'Amant de lui-même*, Gen., in-8, 1753; Gen., in-12, 1781; — 13. *Lettre sur la musique française*, in-8, 1753; — 14. *Lettre d'un symphoniste de l'Académie royale de musique à ses camarades de l'orchestre*, s. l. n. d., in-8; Amsterdam, in-12, 1753; Paris, in-12, 1754; — 15. *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Amst., in-8, 1755; in-12, 1762; — 16. *Œuvres diverses*, Amst., 2 vol. in-12, 1756; 1763; 4 vol. in-12, 1776; — 17. *Discours sur l'économie politique*, Gen., in-18, 1758; Laus., in-12, 1764; — 18. *Lettre à M. d'Alembert sur son article « Genève » dans le VIIe vol. de l'Encyclopédie*, Amst., in-8, 1758; in-12, 1763; — 19. *Lettres à M. de Voltaire*, Leipzig, in-8, 1759; in-8, 1764; — 20. *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, Amst., 6 vol. in-12, 1760; Paris, 4 vol. in-12, 1761; souv. réimpr.; — 21. *Préface de la Nouvelle Héloïse ou Entretien sur les romans*, Paris, broch. in-8, 1761; — 22. *Extrait du projet de paix perpétuelle de M. l'abbé de Saint-Pierre*, Amst., in-12, 1761; — 23. *Du Contrat social ou Principes du droit politique*, Amst., in-12, 1762; Francfort, in-8, 1762, et souvent depuis; — 24. *Emile ou l'Education*, Amst., 4 vol. in-12, 1762; la Haye, 4 vol. in-8, 1762; souv. réimpr.; la *Profession de foi du vicaire savoyard* a été imprimée à part, Leipz., in-8, 1765; Paris, in-18, 1822; — 25. *J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, à Ch. de Beaumont, archevêque de Paris*, Amst., in-12, 1763; — 26. *l'Allée de Silvie*, Gen., in-12, 1763; — 27. *Lettres écrites de la montagne*, Amst., 2 part. in-12, 1764; Neufchâtel, in-12, 1767; — 28. *De l'Imitation théâtrale*, Amst., in-12, 1764; — 29. *Œuvres*, nouv. édit. augm., Neufch., 6 vol. in-8, 1764; Neufch. (Paris), 10 vol. in-12, 1764; 1765; 1767; 1768; 1779; — 30. *Pygmalion*, mélodrame, s. l. n. d., in-8; réimpr. plusieurs fois; — 31. *Opuscules*, Gen., 1766; — 32. *Dictionnaire de musique*, Gen., in-4, 1767; Paris, in-8, 1768; Amst., 2 vol. in-12, 1768; — 33. *Discours sur cette question : Quelle est la vertu la plus nécessaire aux héros et quels sont les héros auxquels cette vertu a manqué?* Amst., in-8, 1769; Laus., in-8, 1769. Ouvrage présenté à l'Académie de Corse en 1751; — 34. *Lettres de J.-J. Rousseau sur son exil du canton de Berne*, Paris et Leipz., in-8, 1770; — 35. *Pensées de J.-J. Rousseau*, Berlin, 2 vol. in-8,

1773; Gen., 2 vol. in-12, 1789; — 36. *Collection complète des Œuvres de Rousseau,* Bruxelles, 9 vol. in-4, 1774; Gen., 8 vol. in-4, 1780; — 37. *Six Airs nouveaux du Devin du village,* Paris, in-fol., 1779; — 38. *Fragments de Daphnis et de Chloé,* Paris, in-fol., 1779; — 39. *Emile et Sophie ou les Solitaires,* in-8, 1780; — 40. *Rousseau juge de Jean-Jacques,* dialogue, 2 vol. in-8, 1780; — 41. *le Lévite d'Ephraïm,* nouv. édit., Gen., in-folio, 1828; — 42. *Œuvres de J.-J. Rousseau,* Lond. (Paris), 38 vol. in-18, 1781; — 43. *les Consolations des misères de ma vie,* Paris, in-fol., 1781; — 44. *Considérations sur le gouvernement de Pologne,* nouv. édit. (Paris), in-24, 1782; — 45. *les Confessions de J.-J. Rousseau,* suivies des *Rêveries d'un promeneur solitaire,* Gen., 4 vol. in-8, 1782; 2e édit. augm. de la IIe partie des *Confessions,* Paris, 7 vol. in-8 et in-12, 1790; réimpr. souvent. M. Félix Bovet a publié dans la Revue suisse (oct. 1850) des *Fragments inédits des Confessions,* tirés des manuscrits déposés par les héritiers de Du Peyrou à la bibliothèque de Neuchâtel; — 46. *Collection complète des Œuvres de J.-J. Rousseau* (par Moultou, Du Peyrou et de Girardin), Gen., 12 vol. in-4, 1782; 1er supplém., Gen., 3 vol. in-4, 1782; 2e supplém., Gen., 2 vol. in-4, 1789; souv. réimpr. avec additions; — 47. *Œuvres posthumes* (publiées par Du Peyrou), Gen. et Paris, 12 vol. in-8 ou in-12, 1782, 1783; — 48. *Nouvelles Lettres,* Paris, in-8, 1789; — 49. *Œuvres politiques,* Gen. et Paris, 4 vol. in-18, 1792; 1821; — 50. *Lettres originales à Mme de Luxembourg, à M. de Malesherbes,* etc., Paris, in-18, an VII; — 51. *le Nouveau Dédale,* Paris, in-8 (an IX); — 52. *la Botanique de J.-J. Rousseau,* Paris, in-8, 1802; in-4, 1822; in-12, 1828; nouv. édit. sous ce titre : *Lettres sur la botanique,* Paris, in-32, 1835; — 53. *Correspondance originale et inédite de J.-J. R. avec Mme de Franqueville et M. Du Peyrou,* Paris, 2 vol. in-8, 1803; Leipzig, 2 vol. in-12, 1803; — 54. *le Botaniste sans maître ou la Manière d'apprendre seul la botanique au moyen de l'instruction commencée par J.-J. R. continuée par M. de C.,* Paris et Winterthur, in-12, 1805. Nous paraît être le même ouvrage que No 52; — 55. *Testament de J.-J. R.,* Paris, in-8, 1820; — 56. *Œuvres inédites,* suivies d'un *Supplément à l'histoire de sa vie et de ses ouvrages,* par Musset-Pathay, Paris, 2 vol. in-8, 1825; — 57. *Pensées d'un esprit droit*

et Sentiments d'un cœur vertueux, ouvrage inédit, suivi d'un autre opuscule intitulé *Mœurs-Caractères*, Paris, in-8, 1826. Découvert par M. Villenave dans les papiers du maréchal de Luxembourg; — 58. *Lettres de Voltaire et de J.-J. Rousseau à C.-J. Panckoucke*, Paris, broch. in-8, 1828; — 59. *Fragments tirés des Œuvres de J.-J. R.*, suivis de huit *Lettres inédites*, Genève, in-8, 1829; — 60. *Lettre inédite à M. de Sainte-Aldegonde*, Paris, in-8, 1832; — 61. *Discours sur les richesses*, Paris, grand in-8, 1853; — 62. *le Petit Savoyard*, nouv. inéd. (Livre des familles, 1856); — 63. *Lettres inédites de J.-J. R. à M.-M. Rey* (publ. par Bosscha), Amst., grand in-8, 1858; — 64. *Histoire de Genève. Fragments inédits* (publ. par J. Sandoz), Neuch., broch. in-8, 1861; — 65. *Œuvres et Correspondance inédites*, Paris, in-8, 1861; — 66. *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis. Correspondance*, Paris, 2 vol. in-8, 1865. Publié, ainsi que l'ouvrage précédent, par G. Streckeisen.

SOURCES : *Rousseau*, Confessions et Rêveries; — Biogr. univ.; — *Haag*, la France protestante; — Nouv. Biogr. génér.; — *Gaberel*, Rousseau et les Genevois; — *Vinet*, Histoire de la littérature française, II, et Chrestomathie, III; — *Géruzez*, Hist. de la littér. franç., II; — *Mennechet*, Matinées littéraires, IV; — *Sainte-Beuve*, Causeries du lundi, III et XV; — *Cuvillier-Fleury*, Etudes histor. et littér., II; — Bibl. univ., 1862 (XIII et XIV); — *Saint-Marc Girardin*, J.-J. Rousseau; — *Morin*, Vie de J.-J. Rousseau, etc., etc., etc.

ROUSSEAU (*Jacques*), fils de Noé Rousseau et de Pernette Buffe, né à Genève en 1679, était cousin du précédent. Il fit un apprentissage de bijoutier dans sa ville natale et partit en 1703 pour Paris, afin d'y exercer son état. L'espoir de faire en Perse une fortune plus rapide le décida d'accompagner l'ambassade que Louis XIV envoyait au schah Hussein. Il arriva en 1708, après un long et pénible voyage, à Ispahan où il s'établit. Devenu la même année bijoutier du schah, puis quelques années plus tard chef des joaillers de la couronne, il sut conserver cette place sous plusieurs règnes. Le célèbre Nadir-Schah le chargea de l'estimation ainsi que de la taille des diamants qu'il avait rapportés de son expédition dans l'Inde. J. Rousseau mourut en 1753.

SOURCES : Biographie universelle; — Nouvelle Biographie générale.

ROUSSEAU (*Jean-François-Xavier*), diplomate, fils du précé-

dent et de Reine de l'Etoile, naquit le 16 octobre 1738 à Ispahan, où son père le fit élever par les jésuites dans la religion catholique, bien qu'il fût lui-même protestant. J.-F.-X. Rousseau se voua de bonne heure au commerce des pierreries. Après la mort de son père, ayant lieu de craindre la rapacité du schah de Perse Azad-Khan, il se retira dans la colonie portugaise de Bender-Abassy, 1754, mais sa mère le rappela déjà l'année suivante à Ispahan. Il ne resta toutefois pas longtemps dans cette ville, car, s'étant associé à un riche Géorgien, il vint en 1756 s'établir à Bassora, où il exerça sa profession tout en occupant une place d'employé au service de la Compagnie française des Indes orientales. Sa profonde connaissance des usages du pays et des langues orientales lui valut, en 1761, le poste de sous-chef du comptoir que cette compagnie avait à Bassora, tandis que l'agent français Perdriaux lui confiait, dès 1762, la correspondance avec Bagdad, Mascate, la Perse et l'Inde. Rousseau venait de renoncer à son trafic de pierreries quand le successeur de Perdriaux, l'agent Pyrault, l'envoya en 1768 à Chiraz pour ouvrir au nom de la France des relations commerciales avec le régent de Perse Kerim-Khan. Dans un second voyage, fait en 1770, il conclut avec ce prince un traité par lequel il obtenait pour les Français, outre divers importants priviléges, la propriété de l'île de Karek, dont la dissolution de la Compagnie des Indes les empêcha cependant de prendre possession. Lorsque Ballyet et Pyrault furent enlevés par la peste en 1773, il se chargea provisoirement de gérer les affaires de la France en Perse et dans le pachalik de Bagdad, et mérita par son zèle les éloges du gouvernement. Le pape Clément XIV, reconnaissant des services qu'il avait rendus aux missions d'Ispahan, de Bagdad et de Bassora, lui accorda vers la même époque l'ordre de l'Eperon d'or. A la prise de Bassora par les Persans, 1776, il intervint avec succès auprès de leur chef Sadek-Khan en faveur des Français qui habitaient la ville, et parvint à arracher à une mort imminente le gouverneur turc, Soleiman. Comme il ne recevait depuis longtemps de France ni instructions, ni traitement, il se décida en 1780 à partir pour ce pays, et, traversant le pachalik de Bagdad, où les Arabes le dévalisèrent complétement, il s'embarqua à Alexandrette pour Marseille, d'où il se rendit par petites

journées à Paris, encore vêtu du costume oriental. Reçu avec bienveillance par les ministres, il fut présenté par le maréchal de Castries au roi Louis XVI, qui lui accorda une gratification de cent mille francs et le titre de consul à Bassora avec douze mille livres d'appointement. Rousseau retourna en Asie au commencement de 1782. Le ministère de la marine ayant réuni sur ces entrefaites le consulat de Bagdad à celui de Bassora, il sollicita la permission de quitter cette dernière ville, tour à tour saccagée par les Arabes et les Turcs, pour habiter dans la première. Bien que sa demande n'eût pas été accordée, il fit dès lors de Bagdad sa principale résidence, ce qui lui attira plusieurs fois les reproches de ses supérieurs. En 1796 le Directoire érigea Bagdad en un consulat général, dont il devint le titulaire. Pendant la guerre qui s'alluma en 1798 entre la France et la Turquie, il subit pendant onze mois à Mardin une dure captivité. Relâché sur les pressantes instances de Soleiman, pacha de Bagdad, le même dont il avait sauvé la vie à Bassora en 1776, il se disposait à s'embarquer pour la France, lorsque la nouvelle de la paix d'Amiens (1802) lui fit abandonner ce projet. Confirmé bientôt après par le gouvernement consulaire dans le poste diplomatique de Bagdad, il renoua en 1804, par ordre de Napoléon, quelques relations avec la Perse. Il mourut à Alep le 12 mai 1808.

Très versé dans la plupart des langues de l'Orient, surtout dans le turc, le persan et l'arménien, dont il possédait parfaitement la littérature, Jean-François-Xavier Rousseau parlait aussi le français, l'italien, le portugais, etc. Une érudition étendue et une grande habitude de la vie asiatique le mirent en position de rendre les meilleurs offices à plusieurs voyageurs, entre autres à Niebuhr, Michaux, Beauchamp, Pagès, etc. On a de lui quelques mémoires *sur le Commerce de Bassora et du golfe Persique, sur la Peste qui régna dans cette ville en 1773 et sur sa Prise par les Persans; sur les Révolutions de Perse; sur les Wahabis*, etc. Son « Eloge, » publié par son fils en 1810, contient les titres de dix-sept de ses ouvrages manuscrits. Parmi ces derniers nous citerons : *Description du pays des Kiabs dans le Khouzistan; — Histoire des Afghans; — Traduction de l'Histoire de Nadir-Schah* (inachevée); — *Vocabulaire français, arabe, turc, persan et arménien; — Histoire des*

établissements hollandais dans l'île de Karek et Description de cette île; — le Sabre et la Plume; — Traité des pierres précieuses; — les Fantaisies d'un voyageur. Notes et observations en plusieurs langues; — *les Chefs-d'œuvre de Racine*, trad. en arménien.

Un fils issu de son mariage avec Anne-Marie Sahid, *Jean-Baptiste-Louis-Jacques* ROUSSEAU, né dans le coche d'Auxerre en décembre 1780, mort à Tripoli (Barbarie) en 1831, représenta successivement la France comme consul à Bassora (27 févr. 1805), comme secrétaire d'ambassade à Téhéran (1807), comme consul général à Alep (29 oct. 1808), à Bagdad (12 sept. 1814) et à Tripoli (15 déc. 1814). Correspondant de l'Institut de France (Acad. des inscriptions et belles-lettres) dès le 15 décembre 1824, il s'est distingué par des ouvrages de mérite sur l'histoire, la géographie et la littérature de l'Orient. Ce personnage sortant toutefois des limites que nous nous sommes tracées, nous n'entrerons point dans les détails de sa carrière.

SOURCES : *Rousseau*, Eloge historique de J.-F.-X. Rousseau; — Biographie universelle; — Nouv. Biogr. générale; — *Quérard*, la France littéraire.

ROUSSEAU (*Samuel*), orientaliste, de la famille des précédents (d'après la Biogr. univ. un neveu du célèbre J.-J. Rousseau), naquit à Londres en 1765. S'étant vivement passionné pour l'étude des langues anciennes et orientales, il en apprit plusieurs sans maître, et acquit aussi des connaissances étendues en histoire et en antiquités. D'abord collaborateur du « Gentleman's Magazine, » il fonda ensuite une imprimerie, mais celle-ci marchant mal, il se vit bientôt contraint de revenir à la carrière des lettres et donna sous le voile de l'anonyme des éditions fort estimées d'ouvrages anciens, qu'il accompagna de notes explicatives. Atteint dans les dernières années de sa vie d'un mal incurable, qui lui rendait tout travail impossible, il obtint un secours de l'institution fondée en Angleterre pour venir en aide aux gens de lettres. S. Rousseau mourut à Londres le 4 décembre 1820.

Parmi les ouvrages qu'il a composés, nous citons : 1. *The flowers of Persian Literature, containing extracts from the most celebrated authors, in prose and verse, with a translation into English... to*

which is prefixed an Essay on the language and literature of Persia, London, in-4, 1801; — 2. *A Dictionary of Mohammedan law, Bengal-Revenue terms, Shanscrit, Hindoo, and other Words used in the East Indies with full explanation,* Lond., in-8, 1802; — 3. *Persian and English* and *English and Persian Vocabulary,* London, in-8, 1802; — 4. *The Book of knowledge or Grammar of the Persian language,* Lond., in-4, 1805; — 5. *Punctuation or an Attempt to facilitate the art of pointing, on the principles of grammar and reason, for the use of the schools, and the assistance of general readers,* Lond., in-12, 1813; 1815; 1818. D'après la Biographie universelle il doit avoir encore écrit des dictionnaires géographiques et quelques livres destinés à faciliter l'étude du persan.

SOURCES : Biographie universelle; — Nouvelle Biographie générale; — *Haag,* la France protestante.

ROUSTAN (*Antoine-Jacques*), littérateur, né de parents pauvres à Genève en 1734, sentit dès son enfance un vif besoin de s'instruire et mérita par son zèle et ses talents précoces l'admission gratuite dans les établissements publics d'éducation de sa ville natale. Reçu ministre en 1759, il fut dès 1761 régent de la 4e classe du collége de Genève, mais se démit déjà de ce poste en 1764 pour accepter celui de pasteur de l'église helvétique à Londres, qu'il remplit de la manière la plus honorable jusqu'en 1790. Sa santé souffrant à cette époque du climat de l'Angleterre, il rentra dans son pays, où il fut nommé en 1792 pasteur d'une paroisse de Genève. En février 1793 ses concitoyens l'appelèrent à siéger dans l'Assemblée nationale. Pendant les troubles de 1794, il subit une courte détention. Quoique devenu principal du collége en 1797, il exerça ses fonctions pastorales jusqu'à sa mort, 18 juin 1808.

Roustan est l'auteur des ouvrages suivants : 1. *Offrande aux autels et à la patrie,* Amsterdam, in-8, 1764. Recueil de quatre opuscules intitulés : 1° *Réponse à Rousseau sur le chapitre du Contrat social où il prétend que le christianisme est contraire à la politique;* 2° *Discours sur les moyens de réformer les mœurs;* 3° *Examen des quatre beaux siècles de Voltaire;* 4° *Dialogue entre Brutus et César aux Champs-Elysées;* — 2. *Lettres sur l'état présent du*

christianisme, Londres, in-12, 1768; avec supplém., Lond., in-8, 1771; — 3. *Réponse aux difficultés d'un théiste*, Lond., in-8, 1771; — 4. *l'Impie démasqué*, Lond., in-8, 1773; — 5. *Sermons sur la consécration de l'église helvétique*, Lond., in-8, 1775; — 6. *Examen critique de la seconde partie de la Confession de foi du vicaire savoyard*, Lond., in-8, 1776; — 7. *Catéchisme raisonné de la religion chrétienne*, Lond., in-12, 1783; — 8. *Abrégé de l'histoire universelle : Histoire ancienne*, Lond., 3 vol. in-8, 1776; *Histoire du moyen âge et moderne*, Lond., 6 vol. in-12, 1784; 2e édition, Paris, 9 vol. in-12, 1790. Roustan a aussi composé avec Vernes une Histoire de Genève, qui n'a pas été publiée.

SOURCES : *Senebier*, Histoire littér. de Genève; — Nouv. Biogr. génér.; — Biogr. univ.; — *Holzhalb*, Supplement zu Leu's Lexicon; — Bulletin de l'Institut genevois, IX (Liste des régents); — Journal de Genève, 1793, pag. 3.

ROVÈRE (*Julien de la*), évêque de Lausanne, né au bourg d'Albizale près de Savone, était fils de Raphaël de la Rovère (frère du pape Sixte IV) et de Theodora Manerola. Son oncle le fit cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-liens, évêque de Carpentras, d'Albano, d'Ostie, de Bologne et d'Avignon. En février 1472 il lui accorda le diocèse de Lausanne, vacant depuis la mort de Jean de Michaëlis. Julien n'exerça pas personnellement les fonctions épiscopales, mais se fit représenter par Jean de Compeys, évêque de Turin, par Burcard Stoër, puis par Dominique de Borceriis. Bien qu'il eût résigné son évêché en 1476, il le sollicita de nouveau après la mort de son successeur Benoît de Montferrand, 1491, et ne renonça à ses droits que lorsque son compétiteur Aymon de Montfaucon lui eût donné l'abbaye de Hautcrêt, le prieuré de Douvaine et une pension de 2000 florins. Après avoir été chargé par le saint-siége de plusieurs missions en France et en Autriche, Julien parvint en 1503 à la dignité papale sous le nom de Jules II. Il mourut en 1513.

SOURCES : *Schmitt*, Histoire du diocèse de Lausanne; — *Martignier* et *de Crousaz*, Dictionnaire historique.

ROVÉRÉA (*Jacques de*), seigneur du CREST, d'une ancienne famille du Chablais, né vers la fin du XVe siècle, entra au Conseil

de Berne en 1515. Il leva en 1524 pour le service de France une compagnie, qu'il commanda le 24 février 1525 à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier. Mis en liberté à la paix, il retourna dans son pays et devint à son arrivée gouverneur du territoire d'Aigle. Il occupait encore ce poste quand Farel s'établit dans ce bourg, vers la fin de 1526, et favorisa les premiers efforts de ce réformateur pour répandre le pur Evangile. Témoin toutefois de l'irritation que les nouvelles doctrines causaient parmi le peuple et le clergé, il lui retira plus tard son appui. En juillet 1527 Rovéréa fut nommé colonel dans un corps d'environ dix mille hommes, accordé à la France par les Confédérés. Envoyé avec sa troupe dans le sud de l'Italie, il eut part à la conquête des Abruzzes et de l'Apulie, mais mourut de la peste près de Naples en juin 1528.

SOURCES : *May*, Hist. milit. de la Suisse; — *Herminjard*, Corresp. des réformateurs, II, pag. 8, 12, 28 ; — Fragments historiques de Berne, I, pag. 330, 360.

ROVÉRÉA (*Ferdinand de*), de la famille du précédent, né à Vevey le 10 février 1763, reçut dans la maison paternelle sa première éducation et continua ses études à l'école militaire de Colmar, d'où il sortit en mai 1779 comme sous-lieutenant dans le régiment d'Erlach au service de France. Revenu dans sa patrie en 1782, il y fut nommé capitaine de carabiniers, puis major du département d'Aigle, qu'il échangea plus tard contre celui de Morges. Il se trouvait encore à la tête de ce dernier lorsque la révolution de 1798 chassa les Bernois hors du Pays de Vaud. Partisan dévoué du régime tombé, il se rendit à Berne, où il forma avec l'assentiment du Conseil secret la « légion romande » ou « légion fidèle, » corps de volontaires vaudois auquel la courte durée de la guerre contre les Français ne donna aucune occasion sérieuse de manifester sa valeur. Cette légion ayant été licenciée quatre jours après la capitulation de Berne, 9 mars 1798, Rovéréa alla rejoindre à Munich l'avoyer de Berne Steiger et l'accompagna à Vienne (Autriche). Etabli ensuite à Wangen, puis à Neu-Ravensburg, il se chargea de diriger les opérations secrètes qui précédèrent les efforts des puissances pour délivrer l'Helvétie de la suprématie française, puis de réunir ses compatriotes émigrés en un corps soldé par l'Angleterre et destiné à combattre en Suisse avec l'ar-

mée autrichienne. Colonel de cette troupe qui prit successivement les noms de « bannière suisse, » de « légion helvétique, » enfin de « régiment de Rovéréa, » il se distingua à sa tête dans la campagne de 1799 aux combats de Næfels et de Wollishofen. Après le licenciement des troupes suisses au service britannique, mai 1801, il reçut une pension et se retira à Rolle. Le 1er octobre de l'année suivante, soupçonné d'avoir trempé dans la conspiration qui se termina par l'échauffourée d'Orbe, il fut arrêté à Morges, mais relâché faute de preuves après douze jours de détention. (12 oct.) Lorsqu'en décembre 1813 le général autrichien Bubna arriva dans la Suisse française, revêtu de pleins pouvoirs pour renverser les gouvernements établis, Rovéréa rendit service aux cantons de Vaud et de Genève en sollicitant de cet ancien compagnon d'armes la conservation de leur indépendance. Souffrant depuis de longues années d'une phthisie tuberculeuse, il en mourut pendant un voyage en Italie, à Baveno (lac Majeur), le samedi 8 août 1829. On a de lui : 1. *Précis de la révolution de la Suisse et de Berne en particulier*, Berne, in-8, 1798; — 2. *Hommage d'un Suisse aux braves d'Unterwalden*, in-8, 1798; — 3. *Mémoires*, Berne, Zurich et Paris, 4 vol. in-8, 1848. Ouvrage publié après sa mort par C. de Tavel.

SOURCE : *Rovéréa*, Mémoires.

ROY (*Albert*), professeur, né à Romainmotier en 1662, fit ses études à Lausanne. Ministre du saint Evangile, il fut suffragant à Burtigny, 1692, puis pasteur à Coppet, 1700. La même année, il concourut avec succès pour la chaire d'hébreu et de grec de l'académie de Lausanne. Deux ans après il échangea cette chaire contre celle de théologie pratique, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 1er avril 1733. Il a publié sous ce titre : *Theses et exercitationes theologicae*, un recueil de dissertations soutenues sous sa présidence par des élèves de l'académie, Bernae, 6 vol. in-8, 1712 à 1730.

SOURCES : Etat civil de Lausanne; — *Gindroz*, Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud.

ROY (*Pierre-Antoine*), général-major sarde, fils du capitaine Frédéric Roy et de N. Mayor, naquit à Romainmotier, où il fut

baptisé le 31 janvier 1691. Il commença en 1706 sa carrière militaire en Hollande comme enseigne dans le régiment Sturler, et y parvint au grade de capitaine-lieutenant, après avoir fait (de 1706 à 1710) la dernière partie de la guerre de succession d'Espagne. Licencié avec une partie de ce corps en 1716, il obtint trois ans après en France une compagnie dans le régiment Brendlé, mais n'y trouvant aucun avancement, il prit sa démission pour passer, le 13 novembre 1733, en qualité de major au service de Sardaigne dans le régiment suisse Roguin. Ayant pris une part honorable aux campagnes de 1734, 1735, 1742, 1743, 1744, il fut nommé en cette dernière année lieutenant-colonel (28 avril), puis colonel-propriétaire (22 juillet) du régiment où il servait. Il continua de signaler sa valeur pendant toute la guerre de succession d'Autriche et devint brigadier le 7 février 1754, général-major le 12 avril 1757. Le général Roy mourut à Alexandrie le 10 mars 1760.

Sources : Etat civil de Romainmotier; — *May*, Hist. militaire de la Suisse; — *Girard*, Hist. abrégée des officiers suisses; — *Lutz*, Nekrolog; — *Holzhalb*, Supplement zu Leu's Lexicon.

RUCHAT (*Abraham*), historien vaudois, fils du justicier David Ruchat et de Susanne Caudray, naquit à Grandcour le 15 septembre 1678. Son père, le destinant à la théologie, l'envoya à l'académie de Lausanne, où il joignit à cette étude celle des langues anciennes et surtout celle de l'histoire, pour laquelle son oncle Abram De Mière lui avait inspiré un goût particulier. Consacré au saint ministère en 1701, après s'être vainement présenté pour les chaires de grec et d'hébreu, il occupa pendant dix-huit mois les fonctions de précepteur dans la maison de M. Bazin, à Berne (1703-1704), et profita de son séjour dans cette ville pour acquérir la connaissance de l'allemand et de l'anglais. En 1705 et 1706 il voyagea en Allemagne et en Hollande, s'arrêtant dans les principales universités. A son retour, il fut nommé successivement pasteur à Aubonne (1706) et à Rolle (23 août 1716), puis quitta cette dernière église le 21 juillet 1721 pour devenir principal du collége de Lausanne et professeur de belles-lettres à l'académie. Il échangea cette chaire le 27 juillet 1733 contre celle de théologie, qu'il occupa jusqu'à sa mort, occasionnée par une chute le 29 septembre 1750.

Consacrant ses loisirs à des travaux littéraires et historiques, Ruchat a mis au jour de nombreux écrits, dont nous donnons ci-après la liste en commençant par les imprimés. Ce sont : 1. *l'Excellence de la religion,* sermon traduit de l'anglais, de Tillotson, Yverdon, in-8, 1704; — 2. *Trois Sermons de Tillotson,* traduits de l'anglais, in-8, 1705; — 3. *Abrégé de l'histoire ecclésiastique du Pays de Vaud depuis l'établissement du christianisme jusqu'au XVIII*e *siècle,* Berne, in-8, 1707; nouv. édit. augm. de notes de C.-G. Loys de Bochat et de C.-P. Du Mont, Nyon, Paris, Lausanne, in-8, 1838; — 4. *Grammatica hebraïca,* Leyden, in-8, 1707; — 5. *les Délices de la Grande-Bretagne et de l'Irlande,* trad. de l'anglais, de John Beeverell, Leyde, 8 vol. in-12, 1707; nouv. édit., 1727; — 6. *les Délices de l'Espagne et du Portugal,* trad. de l'espagnol, de J. Alvares de Colménar, Leyde, 5 vol. in-8, 1707; nouv. édit., 6 vol. in-12, fig., 1715; — 7. *les Délices de la Suisse* (publ. sous le pseudonyme de G. Kypseler), Leyde, 4 vol. in-12, 1714; 2e édit. revue, Amsterdam, 4 vol. in-12, 1734; 3e, Bâle, 1764; 4e, Bâle, 1776; 5e, Neuchâtel, 2 vol. in-4, avec pl., 1778; — 8. *Notitiae antiquitatum graecarum et romanarum necessitas,* Laus., 1721. Thèse pour la chaire d'éloquence; — 9. *Oratio inauguralis de Human. litter. usu in rebus theologicis,* Ebroduni, in-4, 1725; — 10. *Relation du débordement de la Veveyse en 1726.* Lettre à J.-J. Scheuchzer, insérée dans la Bresl. Samml., XXXVI, 98, et dans le Conservateur suisse, IX, 214; — 11. *Histoire de la réformation de la Suisse,* Genève, 6 vol. in-12, 1727, 1728; nouv. édit. avec la *Continuation* de 1537 à 1566 et une Notice biogr. par L. Vulliemin, Nyon, Paris et Lausanne, 7 vol. in-8, 1835-1838. Cet ouvrage fut mis à l'index de Rome le 21 janvier 1732; — 12. *Géographie naturelle, historique et politique,* publ. sous le pseudonyme d'Abram Dubois, 2 vol. in-4, avec cartes; — 13. *Lettre au rédacteur de la Bibliothèque germanique,* 1730, tom. XX, pag. 213; — 14. *Examen de l'Origénisme ou Réponse à un livre nouveau intitulé : Sentiments différents de quelques théologiens sur l'état des âmes séparées du corps* (de Marie Huber), Laus., in-12, 1733; — 15. *Exercitationes in oraculum Jacobi de Schiloh sive Messia, ad Gen. XLIX, 10,* Bernae, in-4, 1736; — 16. *Dissertatio Orthodoxorum Remonstrantium et Sociniorum systemata,* Bern., in-4, 1736; — 17. *Exer-*

citationes de fide sanctorum, Bernae, in-4, 1736. Onze dissertations défendues sous sa présidence; — 18. *Synopseos prophetica de Messia, sive ennarrationes praecipuorum oraculorum ad Messiam pertinentium*, Bern., in-4, 1743; — 19. *Lettres et Documents de trois pères apostoliques, saint Clément, saint Ignace et saint Polycarpe*, trad. du grec avec des notes et quatre petites dissertations, Leyde, 2 vol. in-8, 1738; — 20. *Traité des poids, des mesures et des monnaies dont il est parlé dans l'Ecriture sainte*, Laus. et Gen., in-8, 1743; — 21. *Evangelium Matthaei in lingua hebraïca cum versione latina*, 1757. Les ouvrages suivants sont restés inédits : 22. *Nouveau Dictionnaire français-hébreu*, in-4, 1699 (Bibl. cant. vaud.); — 23. *Histoire générale de la Suisse depuis l'origine de la nation jusqu'à l'an 1308*, avec 4 appendices, 5 vol. in-4 (Bibl. de Berne); — 24. *le Livre de Job*, trad. en français; — 25. un volume déposé à la Bibl. de Berne, contenant : 1° *Essai sur les monnoyes du canton de Berne et en particulier sur celles des anciens évêques de Lausanne;* 2° *Histoire du diocèse de Lausanne et de la Suisse romande jusqu'à l'an 534;* 3° *Histoire des troubles arrivés dans le diocèse de Lausanne à l'occasion de l'élection d'un évêque, de l'an 1472 à l'an 1474;* 4° *Mémoires pour le XVe et le XVIe siècles;* — 26. *Matériaux pour une histoire générale de la Suisse et pour l'histoire ecclésiastique du Pays de Vaud*, 5 vol. in-4. (Bibl. cant. vaud.) Des manuscrits relatifs à l'*histoire de l'académie de Lausanne*, à une *bibliothèque historique de la Suisse*, à une *histoire des églises de la Suisse* sont aujourd'hui perdus. Ruchat a donné plusieurs articles au Mercure suisse et au Journal helvétique.

SOURCES : *Vulliemin*, Notice sur la vie de Ruchat; — Conservateur suisse, XII; — *Leu*, Helv. Lexicon.

RUFFY (*Isaac-Victor-Charles-François*), conseiller fédéral, fils de Jean-Samuel Ruffy et de Marianne Chevalley, naquit à Lutry le 18 janvier 1823. Il suivit avec succès les cours du collége, puis de l'académie de Lausanne, où il prit le grade de licencié en droit en novembre 1844, et alla terminer ses études à l'université de Heidelberg. De retour à Lausanne au mois de juin 1845, il y fit son stage chez M. Renevier et chez M. Blanchenay. Déjà à cette époque, il se signala par un attachement très vif à la cause démocratique.

Ayant passé ses examens d'avocat en septembre 1847, il se disposait à s'établir pour son compte, quand la campagne du Sonderbund à laquelle il prit part comme sous-lieutenant de chasseurs interrompit momentanément sa carrière. Rentré dans ses foyers, il fut nommé par le Grand Conseil membre du tribunal cantonal vaudois le 11 janvier 1848, mais son élection fut cassée parce qu'il n'avait point encore atteint l'âge exigé par la loi. (Vingt-cinq ans.) Dix jours après on le réélut au même poste, et cette fois sa nomination ne rencontra plus d'obstacles. Ruffy devint trois fois président de ce corps, dont il sortit en été 1858 pour s'associer à l'avocat Jan dans la pratique du barreau, tout en occupant le siége qu'il avait obtenu au Conseil national peu de mois auparavant. (8 janvier 1858.) Le 22 mai 1859 il entra au Grand Conseil du canton de Vaud qui le fit le même jour conseiller d'état. Des engagements particuliers le forçant toutefois de refuser cette place, l'assemblée l'appela aussitôt à sa vice-présidence. Chargé de faire le rapport sur la motion présentée par Eytel le 22 novembre 1860 concernant la révision de la constitution cantonale (du 10 août 1845), il en rejeta les conclusions. Après avoir participé aux délibérations de la Constituante de 1861 en qualité de vice-président de l'assemblée (dès le 19 mars) et de président de la commission qui devait préparer le projet de constitution (dès le 21 mars), Ruffy remplaça Eytel au Conseil d'état le 19 février 1863. L'année suivante, devenu président du Conseil national, puis membre du tribunal fédéral, il fut placé par ce dernier à la tête de la cour d'assises fédérales réunie à Genève (en décembre) pour juger les auteurs des troubles du 22 août. Il occupa la vice-présidence du tribunal fédéral en 1866, la présidence du Conseil d'état vaudois en 1867. Membre du Conseil fédéral dès le 6 décembre 1867, Ruffy venait d'être désigné pour remplir en 1870 la charge éminente de président de la Confédération, lorsqu'il succomba aux atteintes d'un rhumatisme chronique le 29 décembre 1869.

SOURCES : Nouvelliste vaudois, 1858, 1859, 1863, 1866, 1867, 1869, janv. 1870 ; — Bulletins du Grand Conseil (1848-1868) ; — Annuaires officiels. (1848-1869.)

RUSILLION (*François-Louis*), fils de David-François Rusillion et de Marianne Jeanneret, naquit à Yverdon le 12 septembre 1751.

Après avoir servi en France comme capitaine dans le régiment suisse d'Ernst, il revint en 1791 dans sa patrie, où il obtint une place de receveur des sels et le grade de major de dragons. En 1794 il fut admis au patriciat de Berne. Resté fidèle à cette république quand la révolution éclata dans le Pays de Vaud, il fut arrêté par ordre du général français Brune et envoyé à Paris, où il subit une détention de plusieurs mois dans la prison du Temple. Dès lors il se mit au service des princes français émigrés. Par l'intermédiaire de Pichegru, il entra dans la conspiration de Georges Cadoudal, mais fut arrêté avec ce chef à Paris et condamné à mort par arrêt du tribunal criminel de la Seine du 10 juin 1804. Les supplications de sa famille, appuyées par le général Rapp, fléchirent l'empereur Napoléon, qui commua la peine capitale en une réclusion de quatre ans, après lesquels le condamné devait s'engager à ne plus remettre les pieds sur le territoire français. Ayant refusé d'adhérer à cette condition, Rusillion fut détenu au château d'If jusqu'à la chute de l'empire. Présenté à Louis XVIII le 26 mai 1814, il reçut de ce monarque le grade de maréchal de camp en récompense des services qu'il avait jadis rendus à la cause royale. Il mourut à Yverdon le 26 octobre 1821.

SOURCES : Etat civil d'Yverdon; — *Crottet*, Histoire de la ville d'Yverdon; — Gazette de Lausanne, juin et juillet 1804, 1814.

S

SABLET (*Jacob-Henri*) dit le ROMAIN, peintre, fils de Jacob Sablet et de Susanne Dupuis, naquit à Morges le 28 janvier 1749. Après avoir passé plus de vingt-cinq ans à Rome, d'où il a tiré son surnom, il vint en 1794 se fixer à Paris, où il obtint à l'exposition des beaux-arts de 1795 un prix de quatre mille livres. Plus tard le gouvernement français lui fit une pension et lui donna un appartement au Louvre. Il mourut en 1803. Ce peintre s'est exercé d'abord dans la peinture historique, puis dans le genre et dans le portrait. Ses œuvres capitales se distinguent par leur composition simple et judicieuse, par leur excellente couleur, par la vérité des

effets de lumière. Nous connaissons de lui : *l'Alchimiste, la Princesse Borghèse, le Portrait du peintre dans son atelier*, enfin une *Scène antique*. Ces deux derniers tableaux se trouvent à Lausanne au musée Arlaud.

Jean-François SABLET, né à Morges le 23 novembre 1745, était le frère aîné du précédent et se voua comme lui à l'étude des beaux-arts. Il peignit pendant de longues années à Paris, rejoignit en 1791 Jacob Sablet à Rome, où il quitta le portrait pour le paysage à l'huile, et revint en France en 1794. Ses œuvres sont beaucoup moins estimées que celles de son frère.

SOURCES : Etat civil de Morges; — Journal littéraire de Lausanne, juillet 1796; — Conservateur suisse, I et II; — Feuille du canton de Vaud, 1821.

SABOURIN (*N.*), maître en chirurgie, né à Genève, vivait au commencement du XVIIIe siècle. Il fut l'inventeur du procédé d'amputation dit « à lambeaux, » parce qu'il conserve un morceau de chair pour en recouvrir la partie amputée.

SOURCES : *Holzhalb*, Supplement zu Leu's Lexicon; — Mémoires de l'Académie des sciences de Paris, 1702; — Journal des savants, 1705.

SACCONAY (*Jean de*), seigneur de BURSINEL, né au château de ce nom le 23 septembre 1646, était fils de Marc-Michel de Sacconay et de Claire Turrettini. Il entra en 1664 au service de France dans le corps des cadets gentilshommes, et passa de là en 1666 avec le grade d'enseigne au régiment des gardes suisses dans la compagnie de Salis, où il devint sous-lieutenant en 1670, second lieutenant en 1672. Bientôt après, à l'attaque d'un fort près de Wœrden, il s'empara de deux drapeaux et d'un major hollandais, mais fut blessé par deux coups de feu. Nommé lieutenant le 10 avril 1673, il signala encore sa valeur à la bataille de Sénef, 11 août 1674, et dans la campagne de 1676 qu'il fit comme chef de partisans. Le 17 mars 1677 Sacconay contribua à la prise de Valenciennes en emportant d'assaut une demi-lune avec sa demi-compagnie de grenadiers. Le général Stuppa lui ayant procuré sur ces entrefaites le brevet de capitaine et une place de lieutenant dans la compagnie colonelle du régiment que son frère venait

de lever, il rejoignit ce corps à Toulon et s'embarqua avec lui le 9 avril 1677 pour la Sicile, où l'attendaient de nouveaux exploits. Dans cette campagne il fut chargé par le maréchal de Vivonne de faire, avec trois barques armées en guerre et montées par sa troupe, une descente en Calabre, couronnée d'un plein succès. A son retour on l'appela au commandement d'Agosta, qu'il conserva jusqu'à son départ pour la France, 20 mars 1678. Employé ensuite en Flandres à l'armée du maréchal de Luxembourg, il donna de nouvelles preuves de bravoure au blocus de Mons (juillet), puis à la bataille de Saint-Denis (14 août 1678). Au mois d'octobre de la même année, il leva dans le Pays de Vaud, pour le régiment Jeune-Stuppa, une compagnie franche de 200 hommes, dont il fut créé capitaine-commandant. En 1684 il combattit avec distinction en Catalogne, surtout à l'assaut de Girone (21 mai) où, à la tête du 3e bataillon, il s'empara d'un bastion dans lequel il se maintint, malgré les efforts réitérés de l'ennemi, jusqu'à ce que le maréchal de Bellefonds lui ordonnât de battre en retraite. Sacconay avait épousé, le 25 février 1680, Marie Le Cordelier de Chenevière, fille du seigneur de Verneuil, gentilhomme protestant du Languedoc. La famille de son beau-père ayant souffert des dragonnades après la révocation de l'édit de Nantes, il la fit passer dans le Pays de Vaud avec l'aide de quelques amis, mais se vit accuser pour ce fait auprès de Louvois par le marquis de la Fare, commandant de Montpellier. Stuppa qui réussit à calmer la colère du ministre, eut une nouvelle occasion de plaider victorieusement la cause de son protégé, lorsqu'en 1688 le marquis de Sourdis dénonça celui-ci au roi comme ayant refusé de traverser le Rhin avec sa troupe pour se rendre à Königswerth, sous prétexte que c'était contraire à la capitulation. Sacconay se distingua plus tard aux batailles de Fleurus (1er juillet 1690), de Steinkerque (2 août 1692) et de Neerwinden (29 juillet 1693). N'obtenant toutefois ni récompense ni avancement, il donna sa démission le 10 novembre 1693. Il venait de s'établir à Bursinel quand lord Galloway lui proposa de lever un régiment suisse de 1600 hommes à la solde de l'Angleterre, mais au service du duc de Savoie. La capitulation en fut conclue le 15 janvier 1694. Après avoir rassemblé et instruit cette troupe à Yvrée, Sacconay l'amena vers la fin de mars 1695 à l'armée du

prince Eugène. Ce général lui témoigna sa confiance en le détachant, au mois d'août 1696, dans le Milanais avec quatre bataillons, qu'il jeta dans Alexandrie, menacée par l'ennemi. Il resta dans cette place jusqu'au 1er décembre et guerroya ensuite en Allemagne sous les ordres du prince Louis de Baden. Son régiment ayant été incorporé dans l'armée hollandaise au printemps de 1697, il le conduisit dans les Pays-Bas. Lord Galloway le présenta alors au roi Guillaume III, qui l'invita à donner son avis sur diverses questions relatives aux troupes suisses, particulièrement sur celle de leur donner un colonel général. Sacconay insista sur l'opportunité de cette mesure et proposa pour cette place le comte d'Albemarle, qui y fut plus tard appelé. D'importants services aux siéges de Kaiserswerth, Venloo, Ruremonde et Liége, en l'année 1702, de Huy et de Limbourg en 1703, de même que dans la campagne de 1704, lui méritèrent le grade de brigadier le 10 novembre 1704 et bientôt après le gouvernement de Berg-op-Zoom. Une grave maladie de son épouse lui ayant donné le désir de passer quelques mois auprès d'elle, il ne put obtenir de congé, de sorte qu'il se décida à quitter le service le 12 décembre 1705. Il arriva le 3 janvier 1706 à Bursinel, où sa femme venait de mourir. Le landgrave Ch. de Hesse-Cassel lui fit offrir, l'année suivante, la charge d'inspecteur général de ses troupes avec le grade de lieutenant général et la propriété du régiment de Tettau, mais il refusa, préférant entrer dans l'armée bernoise au printemps de 1708 en qualité de général-major et de commandant en second d'un corps de 6000 hommes qui devait protéger le comté de Neuchâtel, nouvellement dévolu à la Prusse, contre une agression de la France. Nommé dès lors chef des milices du Pays de Vaud, il fut créé lieutenant général en 1712 avant la guerre du Toggenbourg, au début de laquelle sa division eut une part glorieuse. Lorsque le général Tscharner fut blessé à Bremgarten (26 mai), Sacconay le remplaça comme général en chef du corps bernois. Après avoir participé avec les Zurichois à la prise de Baden (1er juin), il vainquit l'ennemi dans la sanglante bataille de Villmergen (25 juillet), le forçant de demander la paix. Rétabli de deux blessures reçues dans cette journée, il vint à Berne se présenter au Conseil souverain qui l'admit au nombre de ses membres en accordant pour lui

et ses descendants la bourgeoisie illimitée de la ville et en lui conférant une chaîne et une médaille d'or. (1er septembre.) Il fut pourvu en 1722 du bailliage d'Oron qu'il administra jusqu'en novembre 1728. Retiré ensuite à Lausanne, il y mourut le 27 juillet 1729, laissant de son second mariage avec Louise de Chandieu un seul fils, *Marc-Charles-Frédéric*, qui, né en 1714, fut membre du Deux Cents de Berne dès 1755, gouverneur de Payerne dès 1768 et colonel de milice, et qui décéda en mars 1788, dernier rejeton mâle de la famille de Sacconay.

Le général Jean de Sacconay a publié un *Recueil de ce qui se pratique dans le régiment suisse de Sacconay à l'égard de la justice et police du régiment* (Yvrée), in-folio, 1694. Il a laissé en manuscrit : *Relation de la guerre des Suisses en 1712, particulièrement des démarches des troupes de Berne.*

Sources : Fragm. hist. de la ville de Berne, II, pag. 379 et suiv.; — *May*, Histoire militaire de la Suisse; — *Girard*, Hist. abrégée des officiers suisses; — *Verdeil*, Histoire du canton de Vaud, II.

SAINT-GEORGE (*Armand-Louis de*), comte de Marsay, d'une famille protestante du Poitou, était fils de Louis de Saint-George et de Louise de Lescours. Né au château de Marsay le 25 juin 1680, il suivit ses parents à Paris quand la révocation de l'édit de Nantes les força de s'y tenir cachés, et resta dans cette ville pour soigner son père, malade de la gravelle, tandis que sa mère et ses frères cherchaient un asile en Hollande. Après avoir vendu en 1714 sa baronnie de Nieul, il rejoignit en 1716 sa famille dans le Hanovre, à Zell, où il se maria avec Madeleine de Schütz, nièce du baron de Bernstorff. Cet homme d'état lui procura la permission du régent (duc d'Orléans) de vendre les biens qu'il possédait encore en France. Au printemps de 1717 le comte de Marsay devint résident britannique à Genève, où il reçut la bourgeoisie le 1er décembre suivant. En 1719 il réclama auprès des autorités genevoises, au nom du roi d'Angleterre, l'arrestation du comte de Marr et d'autres chefs du parti jacobite. Devenu veuf la même année, il se remaria en 1724 avec Henriette-Catherine de Mestral. Désirant se rapprocher de la famille de sa femme, qui habitait le Pays de Vaud, il acquit en 1731 le domaine de Changins, sur

Nyon. Trois ans après, en 1734, il fut accrédité en Suisse comme ministre de S. M. britannique, mais vit bientôt son caractère officiel attaqué dans les écrits de deux magistrats genevois. C'est à ce sujet qu'il adressa au gouvernement de Genève une *Lettre* (imprimée en 1736) dans laquelle il exigeait une réparation, qu'on ne tarda pas à lui donner. Frappé de cécité en 1753, il vint passer le reste de ses jours à Changins, où il mourut d'une attaque d'apoplexie le 29 décembre 1762.

Son fils *Gabriel-Louis de* SAINT-GEORGE, né le 15 mai 1727, voyagea en France et en Angleterre, puis se fixa en Hollande où, après avoir servi quelque temps dans les gardes hollandaises, il devint successivement gentilhomme de la chambre de la princesse d'Orange, chambellan et maréchal de la cour du stathouder Guillaume V. Ayant perdu ce dernier emploi lorsque les Français conquirent la Hollande en 1795, il se retira dans sa terre de Changins et y mourut célibataire en 1801. Il est l'auteur de quelques ouvrages manuscrits conservés dans sa famille, entre autres d'une *Biographie* de son père, et d'une *Autobiographie*.

SOURCE : *Haag*, la France protestante.

SAINT-GERMAIN (*Martin de*), d'une ancienne famille du Bugey, apparaît en juin 1265 dans les chartes comme clerc, puis en juillet 1273 comme chanoine de l'église de Genève. Il succéda en 1295 à Guillaume de Conflans sur ce siége épiscopal et administra en paix son évêché pendant près de neuf ans. Considérant que le sire de Vaud portait atteinte à ses priviléges en faisant circuler dans ses états la monnaie qu'il frappait à Nyon, il défendit en 1298 à ses sujets de la recevoir et résolut d'en émettre lui-même. Avec le consentement du chapitre, il affecta à cette fabrication, pendant la durée de trois ans à dater du 1er juin 1300, la moitié du revenu de la première année des bénéfices qui viendraient à vaquer dans le diocèse. Cet évêque mourut le 1er décembre 1303.

SOURCES : *Lullin* et *Le Fort*, Regeste genevois; — *Spon*, Histoire de Genève.

SAINT-JEOIRE (*Allamand de*), chanoine de Genève, fut unanimement choisi en 1342 par une délégation du chapitre pour

remplacer Pierre de Faucigny comme évêque du diocèse, et fut confirmé la même année par l'archevêque de Vienne, qui le considérait comme un homme circonspect, instruit et d'une grande moralité. Il venait de monter sur le siége épiscopal quand l'arrestation d'un laïque par son official lui attira de la part du vidomne du comte de Savoie quelques difficultés dont on ignore l'issue. Le sire de Gex en 1344 et le comte de Genevois en 1346 lui rendirent hommage pour les fiefs qu'ils tenaient de son église. Allamand rechercha la protection des dauphins de Viennois, Humbert II et Charles de Valois, qui l'appelèrent dans leur conseil. Le père de ce dernier prince l'ayant autorisé le 25 juillet 1349 à placer sur ses châteaux de Jussy et de Peney les bannières et armes du dauphin, le comte de Genevois en prit ombrage et s'empara aussitôt de Peney, qu'il dut cependant restituer après le rétablissement de la paix, 11 avril 1355. La même année commença entre l'évêque et la famille Tavel, représentant le parti de Savoie, une lutte d'influence qui dura près de deux ans. Accusé plus tard de simonie par le clergé de son diocèse, Allamand encourut en 1364 les censures du pape Urbain IV; il réussit toutefois, paraît-il, à se justifier, puisqu'il conserva l'épiscopat jusqu'à la fin de ses jours. Lorsqu'en 1365 l'empereur d'Allemagne Charles IV se rendit à Rome en passant par Genève et par Chambéry, il accorda au comte de Savoie, Amédée VI, le vicariat impérial sur diverses provinces, entre autres sur l'évêché de Genève, et le maintint dans cette charge malgré les protestations de l'évêque Allamand, que cette concession privait de la majeure partie de son autorité. Ce prélat termina sa carrière le 2 avril 1366.

SOURCES : Mémoires et documents de la Société d'histoire de Genève, XVIII; — *Spon*, Histoire de Genève (édit. de 1730); — *E. Mallet*, Mémoire historique sur l'élection des évêques de Genève.

SAINT-OURS (*Jean-Pierre de*), peintre d'histoire, fils de Jacques de Saint-Ours et de Susanne-Constance Favre, naquit à Genève le 4 avril 1752. Son père, excellent dessinateur, s'empressa de seconder les dispositions qu'il montrait pour le dessin en le dirigeant lui-même dans ses premières études. S'étant rendu à Paris à l'âge de seize ans pour y suivre l'enseignement du peintre

Vien, il y remporta successivement des prix de dessin (1772), d'expression (1774) et de peinture (1778), décernés par l'Académie des beaux-arts. En 1780, il obtint le grand prix pour un tableau à l'huile représentant l'*Enlèvement des Sabines*, mais ses qualités d'étranger et de protestant l'empêchèrent de recevoir la pension que le roi accordait aux lauréats pour continuer leurs études à Rome. Il partit donc à ses frais pour cette ville, où on l'admit à son arrivée à jouir de tous les priviléges réservés aux élèves couronnés. Après deux ans d'études, il livra au public deux grandes figures nues, fort remarquées des connaisseurs. Encouragé par ce début, Saint-Ours entreprit plusieurs compositions historiques qui établirent sa réputation. Parmi les productions les plus remarquables de son pinceau exécutées à cette époque, nous citerons : *le Départ des Athéniens pour Salamine* (1783); *la Pompe des funérailles de Philopœmen* (1783); *la Présentation d'un enfant spartiate devant le Conseil des anciens* (1786); *les Mariages des Germains* (1788); *David et Abigaïl; l'Amour qui enlève Psyché;* enfin *les Jeux olympiques*, qu'il représenta d'abord sur une toile de petite dimension, puis sur une autre plus grande, actuellement conservée au musée Rath. Une fièvre violente contraignit cet artiste de quitter l'Italie en août 1792 pour revenir à Genève où, après avoir mis la dernière main à un de ses plus grands tableaux : *Scène du tremblement de terre de la Calabre* (musée Rath), il peignit *Homère chantant ses poésies à l'entrée d'une bourgade de la Grèce*, sujet qu'il a dès lors plusieurs fois reproduit. Au mois de février 1793 ses concitoyens l'appelèrent à siéger dans l'Assemblée nationale. La langueur amenée dans les arts par les événements de la révolution lui fit négliger la peinture historique pour aborder le portrait qu'il traita avec une égale supériorité. C'est ainsi qu'il a fait les portraits de MM. *H.-B. de Saussure*, *Tronchin*, *Tingry*, *de la Rive*, *Du Pan-Sarasin*, *Jaquet*, *Butini*, *Masbou*, *Gautier-de Tournes*, *Senn*, *Favre-Cayla*, *Rey*, etc.; de Mmes *Masbou*, *Tingry*, *Du Pan-Rigot*, etc. Lorsque le gouvernement français mit au concours le sujet du concordat, 1803, il envoya à Paris un dessin : *le Génie de la France ramenant la religion*, qui seul reçut un accessit entre soixante-douze concurrents. Saint-Ours fut alors nommé correspondant de l'Institut de France. Il mourut d'une hydropisie

le 6 avril 1809. On admire dans ses ouvrages la pureté du dessin, la grandeur et la vérité du style, mais les critiques leur reprochent généralement un coloris trop violet, et à ses tableaux d'histoire, des poses trop académiques. Ce peintre est l'auteur d'un écrit inachevé qui avait pour titre : *Recherches historiques sur l'utilité politique de quelques-uns des beaux-arts chez les différents peuples.*

Sources : *Rigaud,* des Beaux-Arts à Genève; — Biographie universelle; — *Haag,* la France protestante; — Catalogue du musée Rath.

SAINT-SAPHORIN, voy. Pesmes et Mestral.

SALADIN (*Jean-Louis*), magistrat et diplomate, troisième fils d'Antoine Saladin et de Marie Buisson, naquit en 1701 à Genève, où il termina sa philosophie par une thèse *De pluralitate mundorum,* Genève, in-4, 1718. Il passa ensuite en théologie et acheva ses études avant l'âge prescrit pour être consacré. N'ayant pu obtenir une dispense, il renonça au ministère ecclésiastique pour se rendre à Londres, d'où il vint plus tard à Paris. Ses connaissances en histoire et en politique fixèrent sur lui l'attention du roi d'Angleterre Georges II qui, en sa qualité d'électeur de Hanovre, le fit son résident à la cour de Versailles, 1731. Vers la même époque, Genève l'appela au Conseil des Deux Cents. Bien que la guerre l'eût privé en 1734 de son poste de résident, il continua de vivre à Paris. En 1737, désirant mettre fin aux querelles intestines qui désolaient sa ville natale, il persuada au cardinal Fleury d'offrir à cette dernière la médiation de la France. L'aristocratie reconnut ce service en le portant au Conseil des Soixante. Pour rétablir les affaires de la Compagnie des Indes, gravement compromises par la guerre avec les Anglais, Louis XV plaça en 1745 à la tête de cette institution un comité de cinq personnes, dont Saladin fit partie. Le succès qui couronna les actes de la nouvelle administration semblait promettre à la Compagnie un heureux avenir, quand une catastrophe subite mit en question son existence. Trois de ses vaisseaux furent capturés par l'ennemi et vendus à des Hollandais, qui les conduisirent à la Haye. Sa ruine eût été consommée, si Saladin n'avait découvert dans les traités que les Hollandais ne pouvaient recevoir dans leurs ports les prises faites sur les

Français. Il se rendit aussitôt à la Haye et y défendit la cause de la Compagnie avec tant d'éloquence et d'habileté qu'il obtint des Etats généraux la restitution des trois navires avec 3 500 000 livres en dédommagement de leur cargaison. De retour à Paris il refusa le présent que la Compagnie désirait lui offrir et n'accepta de Louis XV que son portrait en pied. Représentant diplomatique de Genève à Paris en 1746 et 1748, il y négocia avec le syndic Mussard le traité qui termina les contestations relatives aux limites des deux états. Entré au Conseil d'état de Genève en 1750, il vint, l'année suivante, prendre possession de son siége et parvint à la charge de syndic en 1752, 1756, 1760, 1764; à celle de premier syndic en 1769, 1773, 1777. Il occupa aussi les fonctions de général d'artillerie de 1754 à 1759. J.-L. Saladin mourut en 1783.

Sources : Notice sur J.-L. Saladin; — *Holzhalb*, Supplement zum Lexicon von Leu; — *Haag*, la France protestante.

SALCHLI (*Jean-Jacques*), d'une famille de Zofingue, naquit en 1695. Partisan déclaré du Consensus, il fut nommé en 1726, par LL. EE. de Berne, professeur de théologie à l'académie de Lausanne et exerça pendant plusieurs années les fonctions de censeur des livres. En 1748 il quitta le Pays de Vaud pour occuper à Berne une chaire de théologie et un poste de pasteur. Il mourut dans cette ville le 16 mai 1774.

On a de lui : 1. *Oratio funebris in obitum Davidis Constantii*, Lausannae, in-4, 1733; — 2. *De vaticinio Esaïae LIII*, Bernae, in-4; — 3. *Exercitationes theol. exeget. in Esaïam LII, 13*, Bern., in-4, 1736; — 4. *Trois Discours de promotions : le premier sur la nature et les sources des dissentiments qui se sont élevés dans l'église chrétienne; le second sur la réunion de l'église; le troisième sur la tolérance*, Laus., in-8, 1737; — 5. *Exercitationes in varia librorum Mosis loca controversa*, Bern., in-4, 1738; — 6. *Num minister Evangelii post brevius in parochia commorationis tempus, salva conscientia ambire possit?* Bern., in-4, 1748; — 7. *De vocationis internae ad Evangelii ministerium characteribus*, Bern., in-4, 1748; — 8. *Biga praelectionum quarum prior valedictoria de verbi divini ministerio*, Bern., in-4, 1748. En outre il a donné une nouvelle édition du « Recueil des dernières heures de MM. du Plessis,

Gigord, Du Moulin, Drelincourt et Fabri, » augmentée d'un discours de sa composition *sur l'utilité de cet ouvrage et sur le fondement de notre salut et de nos espérances dans la vie et dans la mort*, Laus., in-8, 1740.

SOURCES : *Gindroz*, Histoire de l'instruct. publ.; — *Vuilleumier*, les Apologistes vaudois; — *Holzhalb*, Supplement zum Lexicon von Leu, V.

SALCHLI (*Jean*), fils du précédent, né à Zofingue en 1724, n'avait que deux ans quand son père vint à Lausanne comme professeur de théologie. Après avoir achevé ses études dans plusieurs universités, il retourna dans cette ville, où il suppléa dès 1755 à Georges Polier dans l'enseignement de l'hébreu et de la catéchèse à l'académie. Quatre ans après (en septembre 1759), il fut pourvu de cette chaire qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1808.

On a de lui : 1. *Specimen arabicum in Suratam Corani duodecimam in qua hist. Templi patriarchae traditur*, Bernae, in-8, 1742; — 2. *Lettres sur le déisme*, Lausanne, in-8, 1756; — 3. *Apologie de l'histoire du peuple juif suivant les auteurs sacrés ou Examen du chapitre Ier des Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie de M. de Voltaire*, Genève et Laus., in-12, 1770.

SOURCES : *Gindroz*, Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud; — *Vuilleumier*, les Apologistes vaudois.

SALONIUS, appelé aussi SALONE ou SALVANIUS, était, d'après les bénédictins de Saint-Maur, fils de saint Eucher, évêque de Lyon. Ayant fait, dès sa dixième année, ses études à Lérins sous Hilaire d'Arles et Salvien de Marseille, il devint évêque de Genève et assista en cette qualité au premier concile d'Orange, 8 novembre 441. Vers le même temps, il écrivit avec deux autres évêques, Veranus et Ceretius, au pape Léon Ier pour solliciter quelques changements dans la lettre sur les hérésies que ce pontife allait adresser à Flavien, patriarche de Constantinople. Plus tard il contribua à répandre cette lettre dans les Gaules, travaillant ainsi activement au triomphe de l'orthodoxie. Salonius mourut dans la seconde moitié du Ve siècle. Il est l'auteur de *Dialogues moraux*, en latin, empruntés au livre des Proverbes et à l'Ecclésiaste.

Un autre évêque de Genève du nom de SALONIUS assista au se-

cond concile de Lyon en 567 et au quatrième concile de Paris en 573.

SOURCES : Regeste genevois; — *Don Rivet*, Histoire littéraire de France, tom. II; — Bibl. des pères, tom. VIII.

SALOZ (*Jean-François-Louis*), fils d'Abram-Louis Saloz et d'Esther Pache, né à Moudon en 1774, fit de 1798 à 1801 des études de médecine vétérinaire à l'école nationale d'économie rurale de Paris et mérita, lorsqu'il sortit de cet établissement, les éloges du célèbre Fourcroy. Il pratiqua quelque temps sa profession dans sa ville natale, où il fonda en 1805 un hôpital vétérinaire. Etabli plus tard à Aubonne, il proposa en 1810 à la diète fédérale de créer une école générale vétérinaire pour la Suisse, mais cette assemblée, tout en rendant justice à ses talents et à son zèle, ne jugea pas à propos d'adopter son plan. En 1811 Saloz fut admis dans la Société de correspondance vétérinaire de Paris. La même année il se rendit à Odessa sur l'invitation du gouvernement russe. Lorsque la peste désola cette ville en 1813, il déploya une activité infatigable dans le traitement des personnes atteintes par l'épidémie, dont il empêcha les progrès par la fermeté avec laquelle il fit exécuter toutes les mesures propres à prévenir le fléau. Nommé bientôt après vétérinaire en chef du gouvernement de Kherson, avec rang de capitaine, puis agrégé à la noblesse russe, il demanda sa retraite et vint passer le reste de ses jours à Moudon. Il y mourut le 8 novembre 1851. On a de lui : 1. *Description de la gourme dans le cheval*, Lausanne, in-8, 1809; — 2. *Instruction sur la maladie de la surlangue dans les bêtes à cornes avec les moyens d'en prévenir et guérir les animaux*, Laus., in-8, 1810; — 3. *Mémoire sur la ladrerie des porcs avec les moyens de la prévenir*, Laus., in-8, 1810; — 4. *Instruction sur la morve dans le cheval avec les moyens de désinfection de tous les objets empreints du virus morveux*, Genève, in-8, 1820.

SOURCES : Etat civil de Moudon; — Journal helvétique, 1801; — Gazette de Lausanne, 1805, 1810, 1811 et 1er nov. 1814; — Journal suisse, 5 oct. 1810.

SALUCES (*Georges de*), fils d'Eustache de Saluces, seigneur de VALGRANE et de MONT-OROSE, fut conseiller de Louis, duc de Sa-

voie, chanoine de Saint-Jean de Lyon, puis évêque d'Aoste dès l'année 1434. Le 10 avril 1440 il succéda à Jean de Prangins sur le siége épiscopal de Lausanne, après avoir acheté les droits que Louis de la Palud possédait sur ce diocèse, pour une rente de deux mille écus, payable pendant six ans. Félix V le chargea la même année de lever en son nom en Allemagne la contribution que le concile de Bâle venait de lui accorder et lui confia ensuite une mission en Sicile avec le titre et les pouvoirs d'un légat *a latere*. Par son testament daté du 10 décembre 1440, le comte Humbert de Romont le nomma son exécuteur testamentaire. Félix V ayant renoncé au pontificat le 5 avril 1449, le députa avec le président Jacques de la Tour auprès du pape Nicolas V pour annoncer son abdication. Prélat bienfaisant et ami de la justice, Georges de Saluces prit vivement à cœur les intérêts de son église. Il institua dans le diocèse des visites pastorales, fit plusieurs fondations utiles et charitables et affranchit de la main-morte un grand nombre de ses sujets. Le premier, il a réuni les constitutions synodales de l'évêché de Lausanne en un code qu'il soumit le 18 avril 1447 à la sanction du synode diocésain. Ce recueil fut confirmé le 22 février 1493 par Aymon de Montfaucon et publié l'année suivante par cet évêque sous le titre : *Constitutiones synodales ecclesiae et episcopatus Lausannensis* (Lugduni). Georges de Saluces mourut le 4 novembre 1461.

SOURCES : *Schmitt*, Mém. hist. sur le diocèse de Lausanne, II; — Chrétien évangélique, 1868, pag. 547.

SARASIN (*Jean-Antoine*), fils de Philibert Sarasin et de Louise de Genin, né à Lyon en 1547, était encore un enfant quand son père, s'étant établi à Genève, y acquit le droit de bourgeoisie le 29 octobre 1555. Docteur en médecine dès 1567, il se rendit très utile à son pays d'adoption par ses connaissances spéciales et par son dévouement pendant plusieurs épidémies. Il entra au Conseil des Deux Cents en 1574 et se chargea, dix ans après, d'un cours de médecine à l'académie. Le roi Henri IV le fit agréger en 1594 au corps des médecins de Paris. J.-A. Sarasin mourut à Lyon en 1598, laissant un traité imprimé : *De peste commentarius*, Genève, in-8, 1571, et une édition de l'ouvrage de Dioscorides, « De ma-

teria medica, » avec texte grec, version latine et des scolies, Francofurti, in-folio, 1598.

SOURCES : *Senebier*, Hist. littér. de Genève; — Biogr. univ.; — Nouv. Biogr. génér.; — Mém. et doc. de la Société d'histoire de Genève, XVII, pag. 158.

SARASIN (*Louise*), sœur du précédent, née à Lyon en 1551, reçut son éducation à Genève et manifesta des talents si précoces pour l'étude des langues anciennes, qu'à l'âge de huit ans elle parlait déjà le latin, le grec et l'hébreu. Elle se maria trois fois : 1° avec Jean l'Archevêque, de Rouen (24 septembre 1571); 2° avec Etienne Le Duchat (2 juin 1581); 3° avec Marc Offredo, médecin originaire de Crémone (13 décembre 1602). Ses biographes rapportent que son dernier mari ayant presque perdu la vue, elle lui fit habituellement lecture des auteurs latins et grecs nécessaires à ses travaux. Louise Sarasin mourut le 1er janvier 1623.

SOURCES : *Senebier*, Histoire littéraire de Genève; — Mém. et doc. de la Société d'histoire de Genève, XVII, pag. 158; — *Sayous*, Histoire de la littérature française à l'étranger, I, pag. 190.

SARASIN (*Jean*), magistrat genevois, fils de Jean-Antoine Sarasin (voy. plus haut) et de Marie Truchet, naquit à Genève le 12 octobre 1574. Ayant pris le grade de docteur en droit, il entra au Deux Cents de sa ville natale en l'année 1600 et devint successivement secrétaire d'état, 1603, conseiller, 1604, syndic, 1605, 1609, 1614, 1618, 1622, enfin premier syndic, 1626, 1630. Cet habile jurisconsulte fut employé par la république, avec un succès presque constant, à de nombreuses ambassades auprès des cantons suisses, auprès des princes protestants d'Allemagne et auprès du roi de France. Il assista aussi aux conférences qui aboutirent à la paix de Saint-Julien, conclue avec la Savoie le 11 juillet 1603. Chargé bientôt après par le Conseil de composer avec Jacques Lect une réponse à l'écrit du Savoisien Buttet « le Cavalier de Savoye, » il publia *le Citadin genevois* (Paris, in-8, 1606), pamphlet d'un style enflé et maniéré, dans lequel il prodigue l'injure, mais où il ne néglige aucun argument propre à défendre son pays et à mettre en évidence la bonté de sa cause. Sarasin mourut le 30 mars 1632.

On a de lui, outre l'écrit ci-dessus mentionné : *Discours d'un*

bon patriote sur l'établissement d'un Conseil commun et plus étroit entre les cantons évangéliques de Suisse et leurs alliés (traduit en allemand, Miscell. Tigur., tom. II); — *Oratio funebris pro venerando Johanne-Francisco Mermillod,* Genève, in-4, 1627. Il est aussi l'auteur de l'*Epître dédicatoire* qui précède les « Orationes Libanii, » publiées par Jacques Godefroy (Gen. in-4, 1631), et édita avec ce savant les Œuvres de Jacques Lect.

Son frère *Jacques* SARASIN, né à Genève en 1594, mort à Paris en 1663, fut médecin et conseiller du roi Louis XIII, ainsi que chargé d'affaires de Genève près de la cour de France. En cette dernière qualité, il eut plusieurs fois l'occasion de rendre service à sa patrie, entre autres au mois d'octobre 1630, lorsque le chapitre de Saint-Pierre, résidant à Annecy, réclama les biens ecclésiastiques qui lui appartenaient dans le Pays de Gex.

SOURCES : *Haag*, la France protestante; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève; — *Mulinen*, Prodromus; — *Leu*, Helv. Lexicon; — *Galiffe*, Notices généalogiques, II; — *Spon*, Histoire de Genève.

SAUNIER (*Antoine*), de Moirans en Dauphiné, fils d'Emeri Saunier, se réfugia dans le canton de Berne quand il se fut converti au protestantisme. Les églises de la Suisse le déléguèrent avec Guillaume Farel au synode vaudois, tenu à Chanforans (val d'Angrogne) le 12 septembre 1532. A leur retour les deux réformateurs s'arrêtèrent à Genève, où leur prédication excita à tel point la colère du clergé catholique qu'ils se virent contraints de fuir pour éviter la mort. Lorsque trois ans après la réforme fut établie dans cette ville, Saunier y revint comme pasteur et recteur des écoles. En 1536 se trouvant en Piémont, il fut emprisonné comme hérétique, mais relâché bientôt après en échange de Furbity, à la demande des Bernois. L'année suivante il fut admis à la bourgeoisie de Genève. Appelé le 30 octobre 1540 à Lausanne afin d'organiser le collége qui venait d'y être fondé, il y séjourna près d'un an. Le doyen Bridel rapporte qu'il revint ensuite à Genève, où il vécut dans l'obscurité.

SOURCES : *Haag*, la France protestante; — *Ruchat*, Hist. de la réformation de la Suisse, III; — Bulletin de l'Institut genevois, I; — *Bridel*, Matériaux.

SAUSSURE (*Nicolas de*), agronome, fils de Théodore de Saussure et de Marie Mallet, naquit le 28 septembre 1709 à Genève, où il est mort en 1792. Membre du Deux Cents de sa ville natale dès 1745 et châtelain de Jussy, il consacra le reste de son temps à des recherches d'économie rurale qui lui ont non-seulement fourni la matière de plusieurs écrits estimés, mais aussi mérité l'entrée des Sociétés économiques de Berne et d'Auch. Voici la liste de ses ouvrages : 1. *Lettre sur les avantages des semailles hâtives et profondes* (Mémoires de la Société économique de Berne, 1764); — 2. *Produits des bleds tirés des pays méridionaux semés au printemps de l'année 1772 et sur la fin de l'automne précédent*, broch. in-12, 1773; — 3. *Manière de provigner la vigne sans engrais*, Berne, broch. in-8, 1775; — 4. *Essai sur la cause des disettes de bled qu'on a éprouvées dans une partie de l'Europe pendant les sept ou huit années qui ont précédé cette dernière, 1775, et sur les moyens de les prévenir*, Genève, in-12, 1776; — 5. *Mémoire sur la manière de cultiver les terres*. Obtint un accessit de la Société économique d'Auch; — 6. *Vignes, Raisins, Vendanges et Vins*, articles irés de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, Lausanne, in-12, 1778; — 7. *Réponse aux objections d'un membre de la Société d'Auch contre une brochure sur le produit des bleds étrangers semés en 1771 et 1772*, Gen., in-8, 1779; — 8. *Essai sur la taille de la vigne et sur la rosée*, Gen., broch. in-8, 1780; — 9. *le Feu, principe de toute la fécondité des plantes et de la fertilité des terres*, in-8, 1783.

SOURCES : *Galiffe*, Notices généalogiques; — *Wolf*, Biogr. IV, 245; — *Holzhalb*, Supplement zu Leu; — Biographie universelle.

SAUSSURE (*Horace-Bénédict de*), géologue et physicien, fils du précédent et de Renée de la Rive, naquit à Genève le 17 février 1740. Dès son enfance il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'étude et manifesta pour l'histoire naturelle un vif penchant que son oncle Charles Bonnet contribua à développer. Le célèbre Albert de Haller, qui l'honora malgré sa jeunesse de sa correspondance et de son amitié, tourna ses regards vers la botanique. Après avoir couronné en 1759 sa philosophie par une excellente dissertation *De igne*, il concourut au printemps de 1761 pour la chaire de

mathématiques à l'académie de Genève, mais L. Bertrand l'emporta sur lui. Nommé professeur de philosophie vers la fin de 1762, il inaugura son enseignement par un discours *sur les Qualités nécessaires au philosophe et sur l'éducation qu'il faudrait donner aux enfants pour faire naître chez eux ces qualités*. Vers le même temps il se fit avantageusement connaître en publiant des *Observations sur l'écorce des feuilles et des pétales*, où il signale dans ces parties des végétaux la présence d'un réseau cortical percé de pores réguliers communiquant avec le parenchyme et influant sur la nutrition. Son goût pour les plantes lui inspira la passion des courses de montagnes. Dès 1760, époque de sa première excursion aux glaciers de Chamounix, il traversa quatorze fois les Alpes par huit passages différents, pénétra seize fois jusqu'à leur centre et parcourut aussi les montagnes de la Suisse, d'une partie de la France, de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Angleterre. Frappé des phénomènes géologiques et météorologiques qui se présentaient à lui dans ces courses, il ne tarda pas à abandonner la botanique pour se livrer presqu'entièrement à leur observation, abordant ainsi un vaste champ d'investigation jusqu'alors peu exploré, et dans lequel il devait s'illustrer. Le premier, il fit avec succès l'étude approfondie des minéraux qui composent les montagnes, de leur fusibilité, de leur cohésion, des lois et des causes de leur arrangement. Puis observant les eaux courantes, les glaciers d'où elles sortent et les vapeurs qui en sont la première origine, il fit sur leurs diverses propriétés de précieuses découvertes à l'aide d'instruments qu'il avait lui-même améliorés ou inventés. « C'est ainsi, dit Cuvier dans la Biographie universelle, que Saussure fut conduit à perfectionner le thermomètre pour mesurer la température de l'eau à toutes les profondeurs; l'hygromètre (1778), pour indiquer l'abondance plus ou moins grande des vapeurs aqueuses; l'eudiomètre, pour déterminer la pureté de l'air et savoir s'il n'y a point autre chose que ces vapeurs dans les causes de la pluie; l'électromètre (1784), pour connaître l'état de l'électricité qui influe si puissamment sur les météores aqueux; l'anémomètre (1788), pour donner à la fois la direction et la force des courants d'air, et qu'il inventa le cyanomètre et le diaphanomètre (1790), pour comparer les degrés de

transparence de l'air aux différentes hauteurs. Ainsi, tout en parcourant les montagnes en naturaliste philosophe, il faisait connaître l'atmosphère en physicien et en géomètre. Il a donné dans un ouvrage à part, imprimé en 1783, la description de l'hygrométrie, la plus compliquée et la plus délicate de ces sortes de mesures, dont il fit une science toute nouvelle. Il attribua au cheveu la propriété d'indiquer le plus exactement, par ses allongements, la proportion de l'humidité atmosphérique, et comme cette propriété fut contestée par Deluc, Saussure la défendit en 1788. Il publia aussi dans son *Hygrométrie* son importante découverte, que l'air se dilate et devient spécifiquement plus léger à mesure qu'il se charge d'humidité. Ses autres recherches physiques sont éparses dans la grande relation de ses voyages dont le premier volume parut en 1779, le second en 1786 et les deux derniers en 1796. »
Afin de s'instruire par l'observation, H.-B. de Saussure avait entrepris en 1768 un voyage géologique en France et en Angleterre; mais il fut atteint à Londres d'un mal de gorge gangréneux, qui le conduisit au bord de la tombe et qui continua de le faire souffrir à Genève. Sur le conseil du Dr Tronchin, il vint en 1772 séjourner en Italie, dont le climat rétablit si bien sa santé qu'il fut promptement en état de faire de longues courses dans les régions volcaniques du sud de l'Italie et de la Sicile. De retour dans ses foyers, il partagea son temps entre ses excursions alpestres, les devoirs de son professorat, qu'il conserva jusqu'en 1786, et la composition de divers écrits, tels que ses brochures sur *la Réforme du collége de Genève* et son *Voyage dans les Alpes*. A côté de ces occupations, il fit partie dès 1766 du Comité de direction de la bibliothèque publique et fut secrétaire du Consistoire, recteur de l'académie (1774-1776) et membre du Conseil des LX. Pressé depuis longtemps du désir d'arriver au sommet du mont Blanc, qui passait pour inaccessible, il avait déjà fait quatre tentatives infructueuses pour le gravir, lorsqu'il apprit que deux habitants de Chamounix, le Dr Paccard et Jacques Balmat, étaient parvenus sur cette cime le 8 août 1786. Un nouvel échec ne le rebuta pas et le 3 août de l'année suivante il atteignit lui-même le sommet. En juillet et août 1789 il fit autour du mont Rose, et en août 1792 au mont Cervin, des voyages instructifs pour la théorie de la terre.

Nous empruntons encore les lignes suivantes à la Biographie universelle : « Saussure a eu la sagesse de s'abstenir de tout système général sur la structure du globe, mais les faits nouveaux qu'il a signalés et les erreurs qu'il a détruites rendront toujours ses travaux infiniment précieux aux naturalistes et en feront la principale base et la véritable pierre de touche des systèmes qu'on pourra imaginer à l'avenir. Il a montré par exemple que la chaleur intérieure de la terre, qu'on croyait constante, va au contraire en diminuant de l'équateur aux pôles; ce qui rend très vraisemblable qu'elle est due au soleil et non pas, comme on le croyait, à un feu central. Il a constaté que le granit est la roche primitive par excellence, celle qui sert de support et de point d'appui à toutes les autres. Il a démontré qu'elle est le produit d'une cristallisation, qu'elle s'est formée par couches dans un état liquide, et il a cherché à prouver qu'elle n'est pas due à l'action du feu, ainsi que le pensait Buffon; que si la plupart des couches sont aujourd'hui redressées et approchent plus ou moins de la verticale, la cause en est dans une révolution postérieure. Il a fait voir que les couches des montagnes latérales sont inclinées vers la chaîne centrale et lui présentent leur escarpement, comme si elles se fussent brisées sur elle; que ces montagnes latérales sont d'autant plus bouleversées et s'éloignent d'autant plus de la ligne horizontale, qu'elles remontent à une formation plus ancienne; qu'entre les montagnes de différents ordres, il y a toujours des amas de fragments, de pierres roulées et tous les indices de mouvements violents. Enfin il a développé l'ordre admirable qui entretient et renouvelle dans les glaces des hautes montagnes les réservoirs nécessaires à la production des grands fleuves. S'il eût donné un peu plus d'attention aux pétrifications et à leurs gisements, on peut dire qu'on lui devrait presque toutes les bases qu'a obtenues la géologie. » Dans les dernières années de sa vie, H.-B. de Saussure cultiva de nouveau la botanique; après avoir donné en 1790 dans le Journal de physique la description d'une *trémelle d'Aix-les-Bains*, il lut en 1798 à la Société d'histoire naturelle de Genève un mémoire *sur les Causes de la direction constante des plumules et des radicules dans les graines germantes*. En 1793 il fut nommé membre de l'Assemblée nationale (11 février) et du Comité de l'instruction publique

(2 avril). Les chagrins que lui causèrent les abus de la révolution, joints aux fatigues qu'il avait supportées, développèrent en lui une maladie qui l'emporta après quatre ans de souffrances, le 22 janvier 1799. Un des fondateurs de la Société des arts de Genève, ce savant en occupa la présidence de 1793 à 1799; il devint aussi associé étranger de l'Académie des sciences de Paris et membre des plus illustres académies de l'Europe. (Voy. sa vie par Senebier, pag. 211.)

Voici la liste de ses ouvrages : 1. *Dissert. physica de igne*, Genevae, in-4, 1759; — 2. *Observations sur l'écorce des feuilles et des pétales*, Gen., in-12, 1762; — 3. *De praecipuis errorum nostrorum causis ex mentis facultatibus oriundis*, Gen., in-4, 1762; — 4. *Dissert. de electricitate*, Gen., in-4, 1766; — 5. *De aqua*, Gen., in-8, 1771; — 6. *Exposition abrégée de l'utilité des conducteurs électriques*, Gen., broch. in-4, 1771; — 7. *Projet de réforme pour le collége de Genève* (Gen. 1774), broch. in-8; Gen., broch. in-8, 1828; — 8. *Eclaircissements sur le projet de réforme pour le collége de Genève*, Gen., broch. in-8, 1774; — 9. *Essai sur l'hygrométrie*, Neuchâtel, in-4 et in-8, fig., 1783, trad. en allem.; — 10. *Voyages dans les Alpes*, Neuch., Gen. et Paris, 4 vol. in-8, 1re partie 1779; 2e part. 1786; 3e et 4e part. 1796; nouv. édit., Gen., 8 vol. in-8, 1786-1796, trad. en allemand par Wyttenbach. M. Sayous en a extrait la *partie pittoresque*, Gen. et Paris, in-8, 1834; 2e édition augmentée, Paris, in-12, 1852; — 11. *Eloge de M. Seigneux de Correvon*, Londres (Gen.), in-8, 1787; — 12. *Eloge historique du roi de Prusse*, Lond. (Gen.), in-8, 1787; — 13. *Relation abrégée d'un voyage à la cime du mont Blanc en août 1787*, Gen., broch. in-8 (1787); trad. en allem. dans Hoffner's Magazin; — 14. *Défense de l'hygromètre à cheveu*, Gen., in-4, 1788; — 15. *Eloge historique de Ch. Bonnet* (Gen. 1793), in-8; — 16. *Rapport et Projet de loi du Comité d'instruction publique (de Genève) lu à l'Assemblée nationale le 9 août 1793* (Gen.), in-8. En collaboration avec Ch. Bourrit; — 17. *Agenda du voyageur géologue*, Gen., broch. in-8, 1796. Extrait du 4e vol. des *Voyages dans les Alpes*. Parmi les mémoires que de Saussure a fournis à divers recueils, nous citerons, 1° dans le Journal de physique : *Description des effets électriques du tonnerre* (juin 1773); *Observations sur l'élec-*

tricité de l'atmosphère au-dessus d'une montagne du Valais (tom. II); *Lettre sur la géographie physique de l'Italie* (tom. VII); *Hygromètre à cheveu* (tom. XI); *Additions faites au chalumeau* (juin 1785); — 2° dans Buffon, Introduction à l'histoire des minéraux : *Expériences pour prouver que la lumière augmente la chaleur à mesure qu'elle pénètre une plus grande épaisseur de notre atmosphère* (tom. I); — 3° dans les Opuscoli de Fisica, de Spallanzani : *Lettre à M. Bonnet sur la transparence des germes; Lettre sur l'effet de l'électricité sur les animaux microscopiques* (tom. I); — 4° dans la Palingén. philos. de Bonnet : *Lettre sur la découverte de la multiplication par division chez quelques animalcules microscopiques* (part. IX); — 5° dans les Nouv. Recherches microscopiques de Needham : *Observ. d'un animalcule qui change toujours de forme* (tom. I); — 6° dans l'Hist. des volcans éteints du Vivarais : *Lettre sur les basaltes-laves, productions volcaniques;* — 7° dans les Opusc. scelti di Milano : *Methodo facile per conoscere colla calamita il ferro che e nei minerali* (tom. III); — 8° dans le Journal de Paris : *Lettre pour prouver que les ballons à feu s'élèvent au moyen de la chaleur* (1783); *Lettre sur l'électricité naturelle de l'homme et sur un moyen d'estimer facilement celle de l'atmosphère; Lettre sur les moyens de concentrer la chaleur du soleil; Lettre contenant diverses observations faites sur le ballon de Lyon; Lettre pour prouver à M. de Lamanon qu'il n'a pas entendu son ouvrage et pour annoncer la découverte des tourmalines sur le Saint-Gothard qu'il y avait fait chercher* (1784); *Description d'un électromètre portatif pour l'électricité de l'atmosphère* (1785); — 9° dans le Journal de Genève, articles sur *Volterra* et les *Lagoni di monte Cerboli* (1788); *Moyens de se garantir des mauvais effets du charbon embrasé dans les lieux fermés* (1789); *Description de deux nouvelles espèces de trémelles* (1790); — 10° dans le Voyage en Italie de Lalande : *Idée générale de la constitution physique de l'Italie* (tom. I); — 11° dans les Mémoires de l'Académie de Turin : *Description du cyanomètre et du diaphanomètre* (1790); — 12° dans le Journal de physique, de chimie, etc. : *Observations sur les collines volcaniques du Brisgau* (an II); *Nouvelles Recherches sur l'usage du chalumeau dans la minéralogie* (an III); *Mémoire sur les variations de hauteur et de température des eaux de l'Arve* (an VI); — 13° dans le Journal

des Mines : *Notice sur la mine de fer de Saint-Georges de Maurienne* (1796).

SOURCES : Biogr. univ. ; — *Cuvier*, Eloge de H.-B. de Saussure ; — *Senebier*, Vie de H.-B. de Saussure, et Hist. littér. de Genève, III ; — *Secretan*, Galerie suisse ; — *Haag*, la France protestante ; — *Wolf*, Biogr. zur Culturgesch. der Schweiz, IV.

SAUSSURE (*Nicolas-Théodore de*), physicien et naturaliste, fils aîné du précédent et d'Albertine-Amélie Boissier, naquit à Genève le 14 octobre 1767. Son père, qui présida à sa première éducation, dirigea particulièrement ses études vers la physique et l'histoire naturelle sans pourtant négliger les autres sciences. Il le fit ensuite fréquenter les cours de l'académie et l'associa peu à peu à ses travaux. Lors de son ascension au mont Blanc en 1787, il craignit pour son fils les fatigues d'une aussi forte course et le laissa à Chamounix, le chargeant de faire en son absence des expériences et observations correspondantes à celles auxquelles il se livrait sur la cime. L'année suivante il le prit avec lui dans son voyage au col du Géant, où ils restèrent dix-sept jours à 3436 mètres au-dessus de la mer. Pendant ce séjour Théodore aida non-seulement son père dans toutes ses expériences de physique et de météorologie, mais fit aussi de son chef diverses observations sur la densité et la composition de l'air. En même temps il détermina la latitude de leur station et son élévation par rapport aux montagnes environnantes. Dans son excursion au mont Rose, juillet 1789, il répéta ses expériences sur la densité de l'air en substituant au pendule, employé jusqu'alors comme moyen d'appréciation, un procédé plus exact qui consistait à prendre à différentes hauteurs le poids dans l'air d'un grand ballon de verre vide, hermétiquement fermé. Les différences dans le poids de ce ballon donnaient exactement les différences en poids du volume d'air qu'il déplaçait à des hauteurs diverses. C'est ainsi qu'en tenant compte de l'influence de la température et de l'humidité, il arriva à confirmer cette loi, établie par Mariotte : « La densité de l'air est proportionnelle à la pression qu'il supporte. » Obligé de quitter Genève lors des troubles de la révolution, Th. de Saussure parcourut pendant plusieurs années l'Angleterre et l'Ecosse. A son retour il consacra

exclusivement ses recherches à une science jusqu'alors peu connue, la physiologie végétale, qui lui doit d'importantes découvertes. S'attachant surtout à découvrir, par le moyen de la chimie, le mode de nutrition des végétaux, il travailla pendant sept ans à ses *Recherches chimiques sur la végétation*, qui, à leur apparition, lui méritèrent le titre de correspondant de l'Institut. Th. de Saussure fut professeur honoraire de minéralogie et de géologie à l'académie de Genève dès 1802, et membre du Conseil représentatif de la république dès sa formation en 1814. En dehors de l'Institut de France, il fit partie d'un grand nombre de sociétés savantes, telles que la Société des arts et celle de physique de Genève, la Société helvétique des sciences naturelles, la Société royale de Londres, les Académies royales de Naples, de Turin, de Munich, l'Institut des beaux-arts et des sciences d'Amsterdam, les Sociétés philomathique et Linnéenne de Paris, la Société Wernérienne d'Edimbourg, etc. En 1842 il fut unanimement élu, quoique étranger, président du congrès scientifique qui se tint à Lyon. Il mourut le 18 avril 1845.

On a de lui : 1. *Recherches chimiques sur la végétation,* Paris, in-8, fig., 1804. Savant ouvrage contenant une étude approfondie des phénomènes chimiques qui accompagnent le développement des plantes, ainsi que des fonctions de l'eau et des gaz dans la vie végétale; — 2. *Action de la fermentation sur le mélange des gaz oxygène et hydrogène*, Genève, in-4, 1838. Parmi les mémoires qu'il a fournis à des recueils périodiques, nous citerons : 1° dans le Journal de physique : *Mémoire sur la densité de l'air à différentes hauteurs* (1790); *Observations sur le changement qu'éprouve le gaz acide carbonique par l'étincelle électrique et sur la décomposition du même gaz par le gaz hydrogène* (1802, réimpr. dans le Journal des Mines, 1804); *Recherches sur l'alumine* (1806); — 2° dans le Journal des Mines : *Analyse du iode* (1806); — 3° dans les Annales de chimie : *Mémoire sur le phosphore que les graines fournissent à la distillation et sur la décomposition des phosphates alcalins par le charbon* (1808); *Observations sur la combustion de plusieurs espèces de charbon et sur le gaz hydrogène* (1809); *Analyse du gaz oléfiant* (1811); — 4° dans la Bibliothèque britannique : *Observations faites sur l'éboulement du Ruffiberg* (1806); *Sur l'Ab-*

sorption des gaz par différents corps (1812); *Nouvelles Observations sur la composition de l'alcool et de l'éther* (1813); *Sur la Conversion de l'amidon en matière sucrée* (1814); — 5° dans la Bibliothèque universelle de Genève : *Sur les Variations du gaz acide carbonique dans l'atmosphère en hiver et en été* (1816); *Recherches sur la composition et les propriétés du naphte d'Amiano* (1817); *Procédé pour dépouiller le pétrole de Travers et quelques autres huiles minérales de leur mauvaise odeur* (1817); *Observations sur la combinaison de l'essence de citron avec l'acide muriatique et sur quelques substances huileuses* (1820); — 6° dans les Annales de chimie et de physique : *Observations sur la décomposition de l'amidon*, etc. (1819); *Des Actions des fleurs sur l'air et de leur chaleur propre* (1822); — 7° dans les Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève : *De l'Influence des fruits verts sur l'air avant leur maturité* (1821); *De l'Influence du dessèchement sur la germination de plusieurs graines alimentaires* (1826); *De la Quantité d'acide carbonique contenue dans l'air atmosphérique* (1830); *De l'Action des huiles sur le gaz oxygène* (1832); *De la Formation du sucre dans la germination du froment* (1833); *De l'Altération de l'air par la germination et la fermentation* (1834); *Emploi du plomb dans l'eudiométrie* (1836).

Sources : Bibl. univ., nouv. série, tom. LVII; — Biogr. univ.; — *Haag*, la France protestante; — Mém. de la Société de physique, tom. XI, 2e part.; — *Wolf*, Biogr. zur Culturgesch. der Schweiz, IV, pag. 251.

SAUTTER (*François-Jean*), général français, fils de Jean-Jacques Sautter et de Jeanne-Michée Ageron, naquit à Genève le 8 avril 1746. Chef d'un corps de dragons au service de cette république de 1768 à 1782, il partit cette dernière année pour la France, où il commanda la garde nationale du canton de Saint-Amarin (Haut-Rhin), du mois d'avril 1790 au 1er septembre 1791. Devenu le 24 septembre lieutenant-colonel commandant du 3e bataillon des gardes nationales volontaires du Haut-Rhin, il avança au grade de général de brigade le 25 septembre 1793. Les représentants du peuple près de l'armée du Rhin le suspendirent de ses fonctions le 30 brumaire, an II. Remis en activité à l'armée du Nord le 23 germinal, an III, il fut réformé le 25 prairial par

suite de la réorganisation de l'état-major général et quitta l'armée le 17 messidor suivant. Sautter fut appelé le 14 frimaire, an IV, aux fonctions d'agent militaire dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, avec la mission de réunir et d'envoyer aux armées les réquisitionnaires et les déserteurs de l'intérieur. Il cessa d'exercer cet emploi le 1er floréal. Chargé d'organiser les conscrits du Loiret, thermidor, an VIII, il eut le commandement de la subdivision du Loiret, du 7 germinal au 1er prairial, an IX, fut admis au traitement de réforme le 7 floréal, an X, et obtint sa retraite le 6 juin 1811. F.-J. Sautter vécut dès lors à Genève, où il fut nommé, vers la fin de l'empire, membre du collége électoral de l'arrondissement et adjudant général de la légion du Léman. Le 25 septembre 1814 il entra au Conseil représentatif, où il siégea jusqu'à sa mort, 20 avril 1819.

SOURCES : Etats de services (minist. de la guerre de France); — Annuaire du Léman, 1814; — Gazette de Lausanne, 1814.

COMTES ET DUCS DE SAVOIE

BARONS DE VAUD ET VIDOMNES DE GENÈVE

SAVOIE (*Pierre*, comte de), seigneur de VAUD et comte de ROMONT, surnommé le PETIT CHARLEMAGNE, était le sixième fils du comte Thomas de Savoie et de Béatrix de Genève et naquit au château de Suze en 1203. D'abord destiné à l'église, il fut prévôt d'Aoste et de Genève, administrateur du diocèse de Lausanne. (Avril 1229 à mars 1231.) Il quitta cependant les ordres à l'avénement de son frère Amédée IV, 1233, et se maria en février 1234 avec Agnès de Faucigny, que son père le sire Aymon institua, lors de ce mariage, héritière de tous ses biens au détriment de son autre fille, Béatrix de Thoire et Villars. Mécontent des seigneuries de Lompnes et de Saint-Rambert en Bugey qui lui avaient été données en apanage à la mort du comte Thomas, il s'allia avec son frère Aymon, seigneur du Chablais, pour envahir les états de leur aîné Amédée IV; mais ce dernier fut secouru par les marquis de Montferrat et de Saluces. La paix conclue le 23 juillet 1234

n'apporta point à Pierre les avantages espérés. Le 23 juin 1234 il reçut l'hommage d'Amédée, sire de Gex. Trois ans après, le décès de son frère Aymon le mit en possession du vieux et du nouveau Chablais, de la ville de Moudon avec des droits sur Rue et Romont et de l'avouerie de Saint-Maurice. En 1240 il intervint avec son beau-père le sire de Faucigny en faveur de son frère Philippe, primicier de Metz qui, élu par seize chanoines évêque de Lausanne, avait pour compétiteur Jean de Cossonay, porté à l'épiscopat par le reste du chapitre, l'archevêque de Besançon et l'évêque de Langres. Il s'engagea entre les partisans des deux prélats une lutte sanglante suspendue le 10 juillet 1240 et définitivement terminée le 29 mai 1244 par le traité d'Evian. Après avoir obtenu l'avouerie du couvent de Payerne le 23 juin 1240, Pierre alla en Angleterre auprès de sa nièce Eléonore de Provence, femme du roi Henri III. Il n'eut point de peine à acquérir une grande influence sur ce monarque, qui non-seulement l'arma lui-même chevalier et le nomma gouverneur du château de Douvres, mais le plaça aussi à la tête de ses conseils et lui inféoda le comté de Richmont, la baronnie d'Egle, l'avouerie de Fulbeck et divers fiefs dans les comtés de York, de Suffolk, Norfolk, Lincoln, Cambridge et Hertford. En outre il lui fit don d'un magnifique palais qui existait encore récemment à Londres sous le nom de Palais de Savoie. Craignant bientôt que la jalousie des seigneurs anglais ne lui fît perdre un jour ses bénéfices, Pierre résolut d'employer ses richesses à étendre et à consolider ses possessions de l'Helvétie romande. De retour dans ce pays, il acquit par la puissance de l'or ou par la force des armes la plupart des seigneuries du Pays de Vaud et une partie du Genevois. C'est ainsi qu'il obtint la haute juridiction sur Romont, 1249, les avoueries d'Essertines, 1250, et de Vevey, 1257, la ville d'Yverdon, 1260, etc., qu'il reçut l'hommage du comte de Gruyère, 1244, des seigneurs de Bioley, de Cossonay, de Saint-Martin et de Châtel, 1244, de Corbières et de Pont en Ogo, 1250, de Rue, de la Tour, d'Estavayer, d'Arconciel et d'Illens, 1251, de Château-d'Œx, de Palézieux et d'Aubonne, 1255, d'Ecublens, 1262, enfin des comtes de Genève, 1263, et de Neuchâtel, 1265, pour plusieurs de leurs fiefs. L'évêque de Lausanne lui abandonna ses droits sur Romont, les deux Glanes et

Bossens, 1244, Saint-Livres, 1259, enfin la moitié de la juridiction temporelle de son diocèse; celui de Sion lui céda par vente les fiefs que cette église possédait en Vully, 1246, et par échange ceux qu'elle avait entre la Morge et Genève, 1260. Le comte Amédée IV lui donna en augmentation de fief le château de Féterne, 1249. Alors que Pierre était encore prévôt d'Aoste en 1232, il avait été pris par trahison et maltraité par le comte Guillaume II de Genevois. Sensible à cet outrage, il dirigea contre ce seigneur plusieurs expéditions. La cause fut enfin remise à un arbitre qui condamna Guillaume et ses fils à payer dix mille marcs d'argent à Pierre de Savoie et à lui remettre en gage les fiefs qu'ils possédaient entre l'Arve, la Dranse, la Cluse de Gex et le pont de Barges, 28 juin 1250. Dix ans après Pierre éleva, comme héritier des fils dépossédés du comte Humbert de Genevois, des prétentions à ce comté qui n'eurent aucun résultat. Les arbitres nommés en cette circonstance lui attribuèrent toutefois pour d'autres réclamations deux mille livres viennoises payables par le comte Guillaume et pour lesquelles celui-ci devait donner en gage ses possessions de Seyssel à Lausanne, 19 mai 1260. Incapable d'acquitter une aussi forte dette, le comte de Genevois laissa ces biens à son créancier. Déjà en 1251 Pierre était devenu possesseur de la baronnie de Faucigny, dont son beau-père lui fit donation entre vifs en s'en réservant toutefois l'usufruit jusqu'à sa mort, arrivée en septembre 1253; il accrut encore sa puissance en recevant le 7 mai 1255 du comte de Waldeck, procureur général de l'empire, l'investiture du protectorat de Berne, de Morat, du Hasli et de la Bourgogne. L'année suivante il passa les Alpes avec ses frères Philippe et Boniface pour délivrer Thomas de Savoie que les révoltés d'Asti et de Turin avaient fait prisonnier; mais ses troupes échouèrent au siége de cette dernière ville. De cette époque à 1259 il séjourna tantôt au château de Chillon, tantôt en Angleterre, dont le roi l'envoya deux fois en France, à la cour de Louis IX, d'abord pour prolonger la trêve qui existait entre les deux pays, 1256, puis pour conclure un traité de paix, 1258. Pendant qu'il était à Londres il obtint de l'empereur Richard de Cornouailles, époux de sa nièce Sancie de Provence, le fief de Güminen, 11 décembre 1259. A la suite de quelques démêlés avec l'évêque de Sion, il prit d'assaut

Martigny, janvier 1260, et ne consentit à faire la paix qu'à la condition d'être remboursé de tous ses frais de guerre pour lesquels il reçut en gage les châteaux de Martigny, de Crest et de Chamoson. Son neveu Boniface étant mort célibataire le 7 juin 1263, il lui succéda comme comte de Savoie, au détriment de Thomas, fils aîné de son frère, le comte de Maurienne. Peu après son avénement au trône, il résolut de venger son prédécesseur, mort captif des habitants de Turin, en mettant le siége devant cette ville, dont il ne tarda pas à se rendre maître. C'est, paraît-il, au retour de cette campagne qu'il forma avec les citoyens de Genève un projet de traité d'alliance et de défense réciproque, qui ne fut pas mis à exécution à cause des protestations de l'évêque. Vers la fin de 1263, se trouvant de nouveau en Angleterre auprès de Richard de Cornouailles, il se fit donner par cet empereur l'investiture du vicariat perpétuel de l'empire, du comté de Savoie, des duchés du Chablais et d'Aoste, enfin des biens qui avaient appartenu à Hartmann le jeune, comte de Kybourg. Lorsqu'en 1264 l'aristocratie anglaise se révolta contre Henri III, Pierre se rendit immédiatement en Flandres pour y réunir un corps de troupes, destiné au secours de son neveu et composé en partie de gentilshommes savoisiens et vaudois; mais ce secours devint inutile, le roi ayant été fait prisonnier. Hartmann le vieux, comte de Kybourg, étant mort sur ces entrefaites, 27 novembre 1264, son parent Rodolphe de Habsbourg s'empara du douaire qu'il avait laissé à sa veuve Marguerite, sœur du comte de Savoie. En même temps il profita de l'absence de ce dernier pour soulever contre lui quelques seigneurs romands, tels que le comte de Gruyère, les seigneurs de Montfaucon, de Grandson, de Cossonay et de Montagny; mais Pierre revint sur ces entrefaites, battit l'évêque de Sion et tomba inopinément sur les troupes de Rodolphe et de ses alliés, qui assiégeaient Chillon. Après avoir remporté sur elles une éclatante victoire, il reconquit les terres et les châteaux occupés par l'ennemi qu'il rejeta au delà de l'Aar. La paix fut conclue à Lœwenberg près Morat le 8 septembre 1267. En dehors de ses succès militaires qu'il dut en partie à la création d'une troupe de soldats mercenaires, Pierre de Savoie se signala par l'habileté avec laquelle il organisa l'administration civile, financière et judiciaire de ses états.

Il forma de chaque province, entre autres du Pays de Vaud, un bailliage divisé en un nombre plus ou moins grand de châtellenies et gouverné par un officier appelé bailli. Il accorda des franchises à Evian, 1265 (confirmées par le comte Edouard, 1324), et, paraît-il, à Moudon (confirmées en 1285, 1349, 1359, 1384, 1398); il promulgua des *statuts* sur la procédure et les notaires (imprimés d'après une ancienne copie dans les Mém. et doc. de la Soc. d'hist. de la Suisse romande, I, 1re part.); enfin, d'après Quisard, il convoqua les premiers états du Pays de Vaud. Ce comte de Savoie, qui avait testé quatre fois, en 1234, 1255, 1264, 1268, mourut au château de Chillon le 16 mai 1268, ne laissant qu'une fille Béatrix, qui porta le Faucigny à son mari Guigues VII, dauphin du Viennois. Son frère Philippe lui succéda comme comte de Savoie.

SAVOIE (*Philippe*, comte de), seigneur de VAUD, frère puîné du précédent, naquit à Aiguebelle en 1207. Comme Pierre de Savoie, il fut d'abord ecclésiastique et obtint un canonicat dans l'église de Metz, dont il fut primicier, puis la prévôté de Bruges. Elu évêque de Lausanne par la majorité du chapitre en 1240, i dut, après une lutte sanglante, céder ce siége à son compétiteur, Jean de Cossonay. Cinq ans après il reçut l'évêché de Valence et en 1246 l'archevêché de Lyon. Le pape Innocent IV l'appela aux fonctions de gouverneur du patrimoine de Saint-Pierre et de grand gonfalonier de l'église. En 1254, son neveu le comte Boniface l'investit des seigneuries de Tournon en Savoie, de Voiron et de Boczozel en Dauphiné. Très aimé de son frère Pierre, il fut désigné par ce comte comme son successeur sur le trône de Savoie, de sorte qu'il renonça à ses charges ecclésiastiques en l'année 1267. Dans le même temps il épousa Alix de Bourgogne, héritière du comté de ce nom. Il ne jouit qu'environ douze ans des domaines de sa femme, qui passèrent à la mort de celle-ci au fils qu'elle avait eu de son premier mariage avec Hugues de Châlons. Philippe parvint à la couronne de Savoie le 16 mai 1268 et reçut la même année l'hommage de nombreux vassaux; les villes impériales de Berne, Laupen et Guminen se mirent sous sa protection. Lors du décès d'Agnès, veuve du comte Pierre, août 1268, il soutint les armes à la main contre sa propre nièce, la dauphine Béa-

trix, les prétentions que la sœur de la défunte, Béatrix de Thoire et Villars, avait sur le Faucigny. Plus tard il fut un des deux arbitres chargés d'apaiser ce différend, 3 août 1271. Le 10 décembre, il fit terminer par un arbitrage sa querelle avec l'évêque et les citoyens de Lausanne; le 16, il reçut l'hommage du comte Pierre de Gruyère. Rodolphe de Habsbourg, alors en guerre avec Bâle et Neuchâtel, ayant mis le siége devant Bienne, Philippe crut devoir prendre des mesures pour garantir son pays d'une invasion; à cet effet, il occupa quelques passages du comté de Gruyère et envoya une armée à Morat, qui le reconnut pour maître jusqu'à l'élection d'un nouvel empereur, 23 août 1273. L'archevêque de Besançon lui céda tous ses droits sur Nyon le 19 octobre suivant. Promu le 29 septembre 1273 à la dignité de roi des Romains, Rodolphe de Habsbourg voulut reprendre au comte de Savoie les fiefs que celui-ci retenait au préjudice de l'empire. Il lui déclara la guerre en 1281, s'empara de Guminen, de Laupen et de Morat et mit le siége devant Payerne (4 juin 1282). Les hostilités furent suspendues le 27 décembre 1283 par un traité de paix qui rendit au pouvoir impérial Morat, Guminen et Payerne. Atteint dès 1270 d'une hydropisie, Philippe de Savoie succomba à ce mal le 17 août 1285, d'après les nécrologes d'Abondance et de Saint-Maurice; le 16 octobre, d'après celui de Hautecombe. Le second fils de son frère Thomas II, Amédée, hérita du comté de Savoie.

SAVOIE (*Amédée V*, comte de), surnommé le GRAND, seigneur suzerain de VAUD et vidomne de GENÈVE, était le second fils de Thomas de Savoie, comte de Flandres, et de Béatrix de Fiesque. Né au château du Bourget le 5 septembre 1249, il venait de sortir de l'enfance quand son oncle Philippe, dont il était le favori, le mena au siége de Turin, où il fut fait prisonnier, 1263. Ce parent, devenu comte de Savoie, arrangea son mariage avec Sibylle de Baugé, héritière de la seigneurie de ce nom et de celle de Bresse, 12 juillet 1272, lui donna le duché d'Aoste, 1283, et le désigna secrètement pour lui succéder dans ses états, au détriment de Philippe, fils du comte de Piémont Thomas III, frère aîné d'Amédée. Parvenu à la couronne le 16 août 1285, ce dernier eut dès son avénement des démêlés avec son frère Louis, qui réclamait

une augmentation d'apanage, avec l'évêque de Genève, dont il avait envahi les états, et avec le dauphin de Viennois qui, fort de l'assistance du comte de Genevois, faisait valoir ses droits à la succession de son grand-père maternel, le comte Pierre de Savoie. Après avoir réglé son différend avec l'évêque par un accord conclu le 29 septembre 1285, Amédée céda à son frère Louis les fiefs du Pays de Vaud, se réservant toutefois le droit de suzeraineté et l'hommage direct du comte de Gruyère, des sires de Cossonay et de Châtel. Portant ensuite ses armes contre les alliés du dauphin, il s'empara du château de l'Ile, à Genève, fief épiscopal occupé par deux chanoines hostiles à sa maison, et contraignit ses adversaires à signer la paix d'Annemasse (20 et 22 nov. 1287), qui lui attribua l'hommage du comte de Genevois à raison de divers fiefs, ainsi que les droits de ce seigneur sur la Tour et Vevey. L'évêque de Genève ne tarda point à protester contre la prise du château de l'Ile, mais ses sommations et même l'interdit lancé sur les terres d'Amédée n'eurent aucun effet sur celui-ci, qui s'appropria successivement dans la ville la pêche du Rhône, les péages et le vidomnat, 1288. Il recourut enfin à l'excommunication et ne la leva que lorsqu'un accord, conclu le 19 septembre 1290, lui eut restitué ce qui lui avait été pris, à l'exception du vidomnat, dont il donna, sa vie durant, l'investiture au comte de Savoie. A la fin de la même année, Amédée secourut les Astésans contre le marquis de Montferrat. Au retour de cette campagne, il força le marquis de Saluces de lui rendre l'hommage qu'il lui devait au sujet de quelques terres. La mort de Rodolphe de Habsbourg (15 juillet 1291) lui fut une occasion favorable pour reprendre le protectorat de Berne et de Morat (9 et 11 août), l'avouerie de Payerne (15 août), les fiefs de Laupen et de Guminen. Vers cette époque il s'engagea avec le dauphin et le comte de Genevois dans une nouvelle guerre qui, interrompue momentanément en novembre 1291, se termina en 1293, assurant à Amédée l'hommage de la dauphine Béatrix pour les biens qu'elle avait autour du lac Léman (act. du 26 mai 1293 et du 29 avril 1294) et celui du comte de Genevois. Voulant punir le sire de Prangins, qui s'était soustrait à la suzeraineté de sa maison en acceptant la protection de Rodolphe de Habsbourg, 1284, le comte de Savoie s'unit à Louis de Vaud pour prendre

par la force des armes ses terres de Prangins, de Mont, de Bioley, de Grandcour et de Nyon, qu'il remit à son allié, obtenant en échange de la dernière seigneurie les châteaux de Saillon, de Riddes et de Conthey. Son neveu Philippe ayant, sur ces entrefaites, réclamé l'héritage qu'il aurait dû tenir de son père Thomas, il traita avec lui et lui céda en décembre 1294 le comté de Piémont, qui resta séparé de la Savoie jusqu'à la mort de Louis, prince d'Achaïe, 11 décembre 1418. Dans la guerre entre Philippe le Bel, roi de France, et Edouard, roi d'Angleterre, Amédée prit parti pour ce dernier, se chargeant de former en sa faveur une ligue de seigneurs franc-comtois et romands, 1294. Plus tard il négocia les trêves faites entre ces deux monarques en août 1295 et août 1297 et le mariage d'Edouard, roi d'Angleterre, avec Marguerite de France, 1300. De retour dans ses états, il entra de nouveau en lutte avec le dauphin de Viennois. Momentanément apaisées par un compromis le 3 janvier 1301, leurs contestations se réveillèrent avec force en 1304, donnant lieu à une guerre dans laquelle Amédée V entraîna le seigneur de Vaud, le dauphin, le comte de Genevois, les sires de Gex et de Faucigny, puis, en 1307, l'évêque de Genève. Les succès, d'abord balancés, se tournèrent en faveur du comte de Savoie qui, après avoir pris à l'ennemi le château d'Entremont, remporta une grande victoire à Catressa, 5 octobre 1306, et s'empara même de Genève au mois de juin de l'année suivante. Le traité de Montmélian (16 août 1308) lui garantit la renonciation du dauphin et de sa mère, Béatrix de Faucigny, à leurs prétentions sur la Savoie; celui de Saint-Georges lui confirma l'hommage du comte de Genevois. Obligé en 1310 d'accompagner le roi des Romains Henri VII en Italie, il laissa à son fils Edouard le soin d'administrer ses états pendant son absence et vint en recevoir l'investiture à Asti avec titre et privilèges de prince de l'empire (24 nov.). De cette ville il se rendit à Verceil, Milan, Pise, enfin à Rome, où Henri se fit couronner empereur (1er août 1312). Revenu en Savoie en automne 1313, il trouva la guerre rallumée entre son fils Edouard et le comte de Genevois d'une part, le dauphin et les sires de Faucigny et de Gex d'autre part. La médiation de Philippe, prince d'Achaïe, rétablit provisoirement la paix (10 juin 1314), mais les hostilités recommencèrent

en 1320, après que le comte de Genevois, passant au parti du dauphin, lui eut prêté hommage. Après la mort de Sibylle de Baugé (1294), qui lui avait donné sept enfants, entre autres Edouard et Aymon, ses successeurs, Amédée V se remaria en 1297 avec Marie de Brabant. De cette seconde femme naquirent quatre filles, dont la plus connue, Anne, fut mariée à l'empereur d'Orient Andronic Paléologue III. Les historiens rapportent que l'aïeul de ce prince, Andronic II, étant vivement pressé par les Turcs, Amédée V alla à Avignon engager le pape Jean XXII à prêcher une croisade en sa faveur; mais il est plus probable qu'il s'y rendit uniquement pour traiter par l'entremise du souverain pontife de sa paix avec le dauphin. La mort le surprit pendant cette négociation le 16 octobre 1323. Son corps fut enseveli à Hautecombe le 21 du même mois. Au nombre des villes de l'Helvétie romande qui lui doivent leurs franchises, nous pouvons citer Moudon, sept. 1285 (confirm. par ses successeurs 1349, 1359, 1384, 1398), Aigle, 19 juin 1288 (augm. et confirm. 1314), Payerne, 15 août 1291 (confirm. 1336, 1347, 1517), Nyon, 10 juillet 1293 (confirm. 1352, 1364, 1390, 1439, 1444). L'évêque de Lausanne lui céda la moitié de la juridiction qu'il avait sur cette ville, 18 oct. 1316.

SAVOIE (*Edouard*, comte de), surnommé le LIBÉRAL, seigneur suzerain de VAUD et vidomne de GENÈVE, était fils du précédent et de Sibylle de Baugé. Né à Baugé le 8 février 1284, il paraît pour la première fois dans l'histoire le 25 janvier 1294, jour où il reçut pour son père l'hommage du comte de Genevois. Dix ans après, il prit le commandement du corps auxiliaire qu'Amédée V envoyait au roi de France contre les Flamands et se distingua à la bataille de Mons en Puelle, où il fut armé chevalier de la main de Philippe le Bel. Revenu dans son pays, il devint le chef des troupes savoisiennes, alors en guerre avec le dauphin de Viennois et ses alliés, auxquels il enleva en 1305 les châteaux de Lullin (janv.) et de Boëge (juin). L'année suivante il profita d'une trêve pour recevoir l'hommage des vassaux de la seigneurie de Bresse, qu'il avait héritée de sa mère. A la reprise des hostilités, il vainquit le dauphin et le comte de Genevois, pénétrant jusque dans Genève, où il occupa le palais épiscopal, juin 1307. Le 27 sep-

tembre il célébra à Paris son mariage avec Blanche de Bourgogne, fille aînée du duc Robert II. Après la paix de Montmélian, il se rendit en Angleterre, où il se trouva au couronnement du roi Edouard II. Chargé de gouverner les états de son père pendant que celui-ci était en Italie à la suite de l'empereur (1310-1313), il eut de nouveau avec le dauphin un sanglant conflit, dans lequel il remporta quelques avantages. Les hostilités, suspendues le 10 juin 1314, recommencèrent vers 1320, après que le comte de Genevois, allié dans la dernière guerre à celui de Savoie, eut passé au parti du dauphin. Edouard, marchant contre ce nouvel adversaire, détruisit le château de Genève, qu'il tenait en fief de l'évêque, et s'attira ainsi de ce prélat une sentence d'excommunication qui, malgré les ordres de l'archevêque métropolitain, fut maintenue jusqu'au 7 janvier 1329. En automne 1320, il s'empara du château de Cessens et en décembre 1321 de celui de la Corbière. La mort de son père Amédée V, auquel il succéda (16 oct. 1323), ne mit point terme à la guerre, dont la violence s'accrut en 1324 à l'occasion du château de Montforgien, construit par le sire de Faucigny, oncle du dauphin. Sorti vainqueur du combat des Allinges (juil. 1324), le comte de Savoie, malgré l'assistance des comtes de Tonnerre et d'Auxerre, ainsi que du sire de Beaujeu, fut entièrement défait à Varey (Bugey), où il faillit être fait prisonnier, 7 août 1325. L'évêque de Maurienne l'associa à la juridiction temporelle de son évêché le 2 février 1327. Une trêve faite avec ses ennemis lui permit de suivre le roi de France dans sa campagne de Flandres et d'assister à la victoire de Moncassel, 24 août 1328. De retour à Paris il se réconcilia avec le dauphin par l'entremise de Clémence de Hongrie, veuve du roi Louis le Hutin. Tombé malade à Chantilly, il y mourut le 4 novembre 1329, ne laissant qu'une fille, Jeanne, épouse de Jean III, duc de Bretagne. Son frère Aymon lui succéda.

SAVOIE (*Aymon*, comte de), surnommé le PACIFIQUE, seigneur suzerain de VAUD et vidomne de GENÈVE, était frère du précédent. Né à Bourg en Bresse le 15 décembre 1291, il fut destiné à l'église et, bien qu'il n'eût point pris les ordres, il fut nommé chanoine de Lyon, prieur de Villemoûtier, en Bresse, puis chanoine de

Paris. Après avoir quelque temps joui de ses bénéfices, il y renonça pour accepter de son père Amédée V un apanage formé de diverses seigneuries en Bresse et en Bugey, 15 juin 1322. Ce fut à Avignon, où il se trouvait lors du décès du comte Edouard (1329), qu'une députation des états de Savoie vint lui offrir la couronne au détriment de sa nièce Jeanne, fille unique du défunt. Le duc Jean de Bretagne, époux de cette dernière, frustré dans ses espérances d'héritage, excita le dauphin Guigues de Viennois à lui déclarer la guerre. Mais celui-ci fut défait dans la sanglante bataille de Monthoux, 26 juillet 1332, et tué au siége de la Perrière, 7 juillet 1333. Son successeur Humbert II s'empressa de conclure avec le comte de Savoie une trêve qui se changea le 7 mai 1334 en un traité de paix par lequel Aymon restituait les châteaux qu'il avait pris et renonçait à tous ses droits sur le Faucigny. Cet accord fut confirmé le 9 novembre 1335 et le 7 décembre 1337. Aymon reçut l'hommage du marquis de Saluces en décembre 1334. L'année d'après il prêta, paraît-il, son appui au duc de Bourgogne Eudes IV contre les seigneurs franc-comtois révoltés. Quand la guerre éclata entre la France et l'Angleterre en 1339, il envoya à Philippe de Valois un corps de troupes savoisiennes et romandes qui combattit vaillamment en Flandres. Lui-même vint en 1340 à l'armée avec un nouveau contingent. Une trêve à laquelle il contribua lui ayant permis de retourner en Savoie, il employa le reste de ses jours à des exercices de dévotion et à la consolidation des réformes que, dès son avénement, il avait faites, soit dans les finances, soit dans la justice. C'est ainsi qu'il donna une attention toute particulière au Conseil suprême de justice qu'il avait établi à Chambéry le 29 novembre 1329 pour remplacer les assemblées ambulatoires des états. Il avait confirmé les lettres de franchises des citoyens de Genève, 3 janvier 1330, et accordé celles de Châtel-Saint-Denis, 16 janvier 1336. Ce prince mourut à Montmélian le 22 juin 1343 (et non le 24, comme le dit Guichenon), laissant deux fils et deux filles de son union avec Yolande de Montferrat. C'est à l'occasion de ce mariage, célébré le 1er mai 1330, qu'il obtint l'assurance que les descendants de Yolande succéderaient au marquisat de Montferrat, si la ligne masculine venait à s'éteindre, clause qui servit de base aux pré-

tentions de la maison de Savoie sur cette province dans le seizième siècle.

SAVOIE (*Amédée VI*, comte de), dit le COMTE VERT, seigneur de VAUD et vidomne de GENÈVE, né à Chambéry le 4 janvier 1334, succéda à son père le 22 juin 1343 sous la tutelle de son parrain le comte Amédée de Genevois et de son cousin Louis II, seigneur de Vaud. Il eut pour compétiteur à la couronne le duc Philippe d'Orléans, héritier de Jeanne de Bretagne, mais ses tuteurs réussirent à en acheter les droits, 25 février 1346. L'année suivante ils profitèrent des circonstances critiques où se trouvait la reine Jeanne de Naples pour faire irruption dans le Piémont, où ils lui enlevèrent Quiers, Cherasco, Mondovi, Savillian et Coni, places que le comte de Savoie garda en indivision avec son parent, le prince d'Achaïe, dont il avait obtenu l'appui. Au retour de cette expédition Amédée VI donna à Chambéry un magnifique tournois dans lequel il parut tout habillé de vert, ce qui lui valut le surnom de comte Vert. Le 6 juin 1348 il conclut un traité d'alliance avec Eudes IV, duc de Bourgogne. Quelques difficultés au sujet de ses conquêtes en Piémont l'entraînèrent bientôt dans une guerre avec Luchin Visconti, seigneur de Milan, mais la mort de cet adversaire, arrivée le 24 janvier 1349, termina les hostilités. Lorsque le dauphin de Viennois, privé d'héritier direct, céda ses états à Charles de Valois, petit-fils du roi de France (16 juillet 1349), Amédée fit d'inutiles efforts pour rompre le marché. Mais à l'avénement du nouveau dauphin, sentant qu'il était politique de vivre en bonne intelligence avec un aussi puissant voisin, il lui offrit son alliance et congédia les troupes qu'il avait sur pied. Celles-ci ravagèrent le Piémont sous prétexte qu'on ne les avait pas entièrement payées. Forcé de recourir aux armes pour mettre trêve à leurs désordres, le comte de Savoie, avec l'aide de sa noblesse, les vainquit près de Staffarde et fit pendre leurs chefs, 1350. L'un des tuteurs du jeune prince, Louis de Vaud, étant mort sur ces entrefaites, les états de Savoie révoquèrent les pouvoirs de son cotuteur, le comte de Genevois, qui leur inspirait de la défiance, et confièrent l'administration du pays à Guillaume de la Baume. Amédée VI secourut en 1352 l'évêque de Sion contre la noblesse valaisanne, défit cette

dernière près de la Morge et s'empara de Sion après avoir obtenu sous ses murs les insignes de la chevalerie. Cette guerre ne tarda point à être suivie d'une campagne contre Hugues de Genève, sire d'Anthon et de Gex, qui, soutenu par le dauphin, refusait de rendre hommage. Le comte de Savoie battit cet ennemi aux Abrès et prit d'assaut le château de Gex, 1353. Par la paix de Paris, conclue sous la médiation du roi de France le 5 janvier 1354, Amédée remit au dauphin toutes ses terres au delà du Guier et en Viennois, recevant en échange celles de Gex et de Faucigny, ainsi que l'hommage de plusieurs seigneurs. Le même traité arrêta son mariage avec Bonne de Bourbon, cousine du roi. Charles IV, empereur d'Allemagne, étant venu en Lombardie, lui donna l'investiture de ses états en janvier 1355. Quelques mois après il vint à Saint-Omer à la tête d'un grand nombre de chevaliers savoisiens et romands pour porter secours au roi de France contre les troupes anglaises qui avaient débarqué à Calais, mais celles-ci refusèrent le combat. De retour en Savoie il augmenta son autorité par quelques nouvelles acquisitions. C'est ainsi que l'évêque de Lausanne l'autorisa à établir dans cette ville un juge chargé de connaître des appellations civiles et criminelles, 2 septembre 1356; que le comte de Genevois reconnut tenir de lui le droit de battre monnaie, 2 août 1358; que Catherine de Namur lui vendit la seigneurie de Vaud, 9 juillet 1359. Le prince Jacques d'Achaïe son vassal ayant osé prélever en Piémont plusieurs nouveaux impôts sans son consentement, puis mettre à mort les commissaires qu'il avait délégués à ce sujet, il marcha contre lui, s'empara de cette province et ne la rendit qu'au bout de quatre ans. Ensuite il tourna ses armes contre le marquis de Saluces qui, pour se soustraire à sa dépendance, venait de faire hommage au seigneur de Milan, 1559, puis contre le marquis de Montferrat qui réclamait de lui la restitution de plusieurs fiefs. Dans le temps de cette dernière guerre, 1362, il institua l'ordre du Collier dans lequel il n'admit que quinze chevaliers. Après avoir comprimé une nouvelle révolte du marquis de Saluces, 1363-1365, Amédée rentra à Chambéry pour y faire une brillante réception à l'empereur Charles IV, en passage pour Avignon. Ce monarque l'en récompensa par le don du vicariat impérial sur les diocèses de Sion, Lausanne, Genève, Aoste, Ivrée,

Turin, Maurienne, Tarentaise et Belley; il le prit avec lui dans son voyage et l'autorisa, le 2 juin 1365, à ériger à Genève une université des sept arts libéraux, dont il serait conservateur. La concession du vicariat fut cependant révoquée ensuite d'une protestation des évêques intéressés, septembre 1366. A cette époque Amédée entreprenait une expédition contre les Turcs et les Bulgares qui avaient fait prisonnier son parent Jean Paléologue, empereur de Constantinople. Il débarqua aux Dardanelles, força Gallipoli, Mantopoli, Stapsida, Susopoli, Assilot et Mesembrie, vint assiéger Varna et ne conclut la paix qu'après avoir obtenu la délivrance du captif. Ayant quitté Constantinople au mois de mai 1367, il trouva la Savoie dans un état de tranquillité qu'il troubla bientôt en intervenant en faveur des jeunes marquis de Montferrat dans leur querelle avec les Visconti. Plus tard il adhéra à la ligue que le pape Grégoire XI forma contre ces derniers et ne cessa de remporter des succès jusqu'à ce que la paix fût conclue, le 22 juin 1375. Six ans après, choisi pour arbitre entre les Vénitiens et les Gênois, il termina leur différend le 8 août 1381. Les affaires de Naples donnèrent de nouveau à Amédée l'occasion de prendre les armes. Son parent le pape Clément VII lui fit embrasser le parti du duc d'Anjou qui disputait ce trône à Charles de Duras, soutenu par Urbain VI. Les deux princes traversèrent l'Italie à la tête d'une armée. Ils avaient déjà conquis les Abruzzes, lorsque Louis d'Anjou, désirant mettre fin aux horreurs de la guerre, fit proposer à son rival de terminer celle-ci par un combat de dix contre dix, auquel Amédée devait prendre part, décembre 1382; mais Duras refusa le défi. Le comte de Savoie mourut de la peste à Saint-Etienne près de Bitonto le 2 mars 1383. Plusieurs villes romandes lui doivent leurs franchises, entre autres Vevey (7 juillet 1370), Morat (5 juin 1377) et la Tour (7 oct. 1378).

SAVOIE (*Amédée VII*, comte de), surnommé le COMTE ROUGE, baron de VAUD et vidomne de GENÈVE, naquit à Veillane (Piémont) le 24 février 1360. Son père Amédée VI lui ayant donné en apanage les seigneuries de Bresse et de la Valbonne, 1379, il prit les armes contre le sire de Beaujeu qui refusait de lui rendre hommage pour plusieurs fiefs de ces deux provinces. Il profita d'une

trêve pour aller combattre sous les drapeaux du roi de France Charles VI, en Flandres, où il assista à la victoire de Rosebèque, 27 novembre 1382. Recommençant ensuite sa guerre contre le sire de Beaujeu, il triomphait de son ennemi, lorsqu'il reçut au mois de mars 1383 la nouvelle de la mort du comte Vert. Aussitôt il conclut la paix et se rendit à Chambéry pour prendre possession du comté de Savoie. Peu après que l'empereur Wenceslas lui en eut accordé l'investiture, il retourna à l'armée de Charles VI, accompagné de 700 lances savoisiennes et vaudoises, et se distingua particulièrement au siége d'Ypres, puis à celui de Bourbourg, où il tua de sa main Alain de Tournemine et Henri Sanglier, gentilshommes bretons. Les événements survenus en son absence le rappelèrent cependant dans ses états. Son parent Edouard de Savoie, évêque de Sion, venait d'être chassé par les Valaisans qui, après avoir pris ses châteaux, y avaient remplacé les armes de Savoie par celles de Milan. Indigné d'un tel affront, Amédée VII se hâta d'envoyer contre eux une troupe de guerriers commandée par Jean du Vernay et François de Pontverre. Lui-même forma bientôt une armée plus considérable. Ces deux corps réunis assiégèrent Sion, sous les murs de laquelle le comte de Savoie se fit armer chevalier par Guillaume de Grandson. Contraints de demander la paix après le sac de cette ville, les Valaisans ne l'obtinrent qu'aux conditions les plus dures, 21 août 1384. Dès lors Amédée eut quelques différends avec les marquis de Saluces (1386) et de Montferrat (1388), avec le seigneur de Milan (1388). Pendant les troubles qui marquèrent la rivalité de Robert Camérarius et d'Humbert de Billens, appelés tous deux au siége épiscopal de Sion, 1388, il se prononça pour le dernier, chargeant le comte de Gruyère de soutenir ses prétentions par la force; mais celui-ci fut surpris et battu près de Viége par Pierre de Rarogne. Le comte Rouge était comme son père un zélé partisan de la maison d'Anjou, ce qui ne l'empêcha point d'accepter l'hommage des comtés de Nice (2 août 1388) et de Vintimille (28 sept. 1388) lesquels, s'étant déclarés pour la maison de Duras, espéraient échapper de cette manière à la domination de Louis II d'Anjou. Amédée VII, qui avait fait de fréquents séjours dans le Pays de Vaud, mourut à Ripaille, en Chablais, des suites d'une chute de cheval, le 1er novembre 1391. De son

mariage avec Bonne de Bourbon il laissa un fils, Amédée VIII, et deux filles, Blanche et Jeanne.

SAVOIE (*Amédée VIII*, comte, puis duc de), baron de VAUD et vidomne de GENÈVE, ensuite évêque de cette ville et pape sous le nom de FÉLIX V, naquit à Chambéry le 4 septembre 1383. Comme il n'avait que huit ans à la mort de son père, sa mère, Bonne de Berry, et son aïeule, Bonne de Bourbon, se disputèrent la régence, qu'un arbitrage finit par adjuger à cette dernière princesse, le 8 mai 1393. Le duc de Bourgogne, dont la fille Marie était déjà fiancée au jeune comte dès le 17 novembre 1386, prétendit alors s'ingérer dans les affaires de Savoie et provoqua par son intervention une anarchie qui fut portée à son comble par les différentes rumeurs relatives à la mort d'Amédée VII. La voix publique accusait Granville, médecin de ce prince, de l'avoir empoisonné et désignait Othon de Grandson comme un des instigateurs du crime. Quoique une enquête faite par ordre d'Amédée VIII n'eût point pu établir la culpabilité de ce dernier, Gérard d'Estavayer renouvela l'accusation formulée contre lui et s'offrit de la soutenir en un jugement de Dieu, qui eut lieu à Bourg en Bresse le 7 août 1397. Grandson ayant perdu la vie dans ce combat, tous ses biens furent réunis au domaine de Savoie. L'année suivante Amédée remit à sa mère et à son aïeule le douaire auquel elles avaient droit et prit lui-même l'administration de ses états, dont il se fit aussitôt donner l'investiture par l'empereur Wenceslas. Il marqua les débuts de son règne par plusieurs acquisitions plus ou moins importantes. C'est ainsi qu'il acheta d'Oddon de Villars le comté de Genevois (5 août 1401), d'Humbert de Villars ses terres de Bresse et de Bugey (29 oct. 1402), qu'il obtint des Advocati de Verceil l'hommage de leurs possessions dans ce comté (7 juin 1404), qu'il hérita de la maison de Neuchâtel la ville et le château de Cerlier (5 sept. 1405), de celle de Cossonay les seigneuries de Cossonay et de l'Isle (1406). Il envoya en 1408 quelques troupes au duc de Bourgogne contre les Liégeois, et força ensuite le comte de Clermont de lui rendre hommage pour plusieurs fiefs du Pays de Dombes. En 1410 il fit pour l'ordre du Collier des statuts qu'il a dès lors retouchés en 1434. L'un des négociateurs du traité de

Bicêtre près Paris, qui suspendit momentanément les hostilités entre les Armagnacs et les Bourguignons (nov. 1410), Amédée VIII reçut à cette occasion du roi de France la vicomté de Maulevrier, déjà accordée à ses prédécesseurs. A son retour (1411), il fonda près de Thonon le prieuré de Ripaille, auquel il joignit en 1430 l'ermitage de ce nom. Le comte de Vaudemont lui vendit sur ces entrefaites les fiefs de Rumilly, de la Roche et de Balaison. Après avoir été un des médiateurs de la paix de Bourges (15 juil. 1412), il entreprit des guerres contre les marquis de Saluces (1412, 1413) et de Cève (1414), puis vint recevoir dans ses états le roi des Romains Sigismond. Lors d'un second séjour à Chambéry, ce monarque érigea la Savoie en duché, 10 févr. 1416. Amédée secourut l'année suivante l'évêque de Sion contre ses sujets révoltés. A la mort de son parent Louis, prince d'Achaïe, décédé sans postérité légitime, il réunit à la Savoie la principauté de Piémont, 11 déc. 1418. Yolande d'Aragon, mère et tutrice de Louis III d'Anjou, roi de Naples, lui abandonna le 5 octobre 1419 Nice et la côte environnante. Le pape Martin V lui donna la même année la souveraineté de Genève, à condition que l'évêque de cette ville, Jean de Rochetaillée, y consentît; mais, à la requête des citoyens, celui-ci refusa son assentiment. C'est vers le même temps qu'il se vit disputer par Thibaut de Rougemont la possession de Cossonay; par le prince d'Orange, celle du comté de Genevois. Il traita avec le premier, qui lui céda ses droits en 1421, et soutint contre le second un procès, terminé le 25 juin 1424 par le traité de Morges, dans lequel on décida qu'il garderait le comté, à charge de donner à son adversaire les villes d'Orbe, de Grandson et la troisième partie des mandements d'Echallens et de Montagny. Les Vénitiens s'étant, sur ces entrefaites, ligués contre l'ambitieux duc de Milan Philippe-Marie Visconti, Amédée fit avec eux les campagnes de 1426 et 1427, enlevant à l'ennemi plusieurs places du Milanais et le comté de Verceil, qu'il garda après la paix. Plus tard il favorisa l'expédition du prince d'Orange dans le Dauphiné en l'autorisant à réunir sous sa bannière les hommes d'armes de ses états qui voudraient l'accompagner. Trois cents lances savoisiennes et vaudoises se joignirent à l'armée de ce seigneur, qui fut battue à Anthon le 11 juin 1430. Vivement irrité de la conduite hostile du

marquis de Montferrat, le duc de Savoie s'allia contre lui avec le duc de Milan, le vainquit, et par le traité de Thonon (13 févr. 1432) le força non-seulement de lui céder Chivas, Settimo, Volpian, Trin et Livourne, mais aussi de lui laisser occuper le reste du Montferrat, qu'il ne rendit ensuite que sous réserve de l'hommage. Au milieu de ces expéditions, Amédée VIII régla l'administration judiciaire de ses états en publiant un code de lois, octobre 1430. Prince fidèle à la religion, il avait fondé plusieurs couvents, entre autres Ripaille, déjà cité, les Célestins de Lyon (1407), les Dominicains de Bourg (1416) et de Chambéry (1418), les Clarisses de Vevey (1425). La mort de son épouse Marie de Bourgogne (6 oct. 1428) fut le premier mobile qui l'engagea à transmettre à son fils Louis la direction de l'état, mais il ne mit ce projet à exécution qu'en 1434, à la suite d'un attentat fait contre sa vie par Antoine de Sure, dit le Galois, gentilhomme bressois. L'année suivante il déféra à son fils Louis la lieutenance générale du duché et se retira, le 16 octobre, dans l'ermitage de Ripaille en compagnie de six seigneurs qui formèrent avec lui un nouvel ordre de chevalerie religieuse sous l'invocation de Saint-Maurice. Cependant il ne cessa d'exercer de cette retraite la haute surveillance sur les affaires de Savoie. On lui attribue même un rôle important dans les négociations qui précédèrent le célèbre traité d'Arras, 22 septembre 1435. Le concile de Bâle, qui venait de déposer le pape Eugène IV, voulut s'assurer la protection et l'influence d'Amédée VIII en lui offrant la tiare, que ce prince accepta le 15 novembre 1439. Après avoir abdiqué la dignité ducale en faveur de son fils, 6 janv. 1440, il se fit couronner à Bâle le 24 juillet sous le nom de Félix V, et fut reconnu pape par la France, l'Angleterre, l'Espagne, le duc de Milan, les Suisses, l'Autriche, la Hongrie, la Bohême, la Bavière, le grand maître de Prusse, la Savoie et le Piémont. Le reste de l'Europe par contre tint le parti d'Eugène IV. Désireux de faire cesser le schisme, les rois de France, d'Angleterre et de Sicile firent plusieurs fois des démarches pour engager Félix V à renoncer au pontificat. Le pape Nicolas V, successeur d'Eugène IV, ayant accepté ses conditions, il déposa la tiare à Lausanne, où il venait de transférer le concile de Bâle. En échange de son abdication, qui eut lieu le 15 avril 1449, on lui accorda une position ex-

ceptionnelle. Créé cardinal et évêque de Sabine, il conserva sous le titre de légat et vicaire perpétuel du saint-siége la majeure partie de son autorité pontificale dans les états de Savoie, la Suisse et le Lyonnais et fut reconnu pour le second personnage de l'église. Il fut aussi confirmé dans la dignité d'évêque de Genève, qu'il avait dès 1444. La plupart des historiens le font ensuite rentrer à Ripaille, mais cette assertion est démentie par les indications du « Registrum epistolarum » de l'évêque de Sabine, déposé à la bibliothèque de Genève. On voit dans ce recueil d'ordonnances, dicté par Amédée lui-même, qu'après avoir séjourné à Lausanne jusqu'au 18 juin 1449 il partit pour le Piémont où il habita successivement Turin, Moncalier et Suze. De là il revint à Lausanne le 12 février 1450, passa quelques jours du printemps à Ripaille, puis une partie de l'été à Evian et fixa ensuite sa résidence à Genève, où il mourut le 7 janvier 1451.

Marié dès 1401 à Marie de Bourgogne, qui ne vint en Savoie qu'à la fin d'octobre 1403, Amédée en eut huit enfants : 1. Antoine, né en mai 1407, enseveli le 12 déc. suivant; 2. Antoine, né le 30 sept. 1408, † dans l'enfance; 3. Marie, née en janvier 1411, mariée le 29 sept. 1428 à Verceil avec Philippe-Marie, duc de Milan, † en 1458; 4. Amédée, prince de Piémont, né à Belley le 26 mars 1412, † en août 1431; 5. Louis, qui suit; 6. Bonne, née en sept. 1415, fiancée en janv. 1426 au comte F. de Montfort, † en sept. 1430; 7. Marguerite, mariée successivement à Louis III d'Anjou, Louis IV, électeur palatin, et Ulric VII, comte de Wurtemberg, † en 1468; 8. Philippe, comte de Genevois. La plupart des historiens de Savoie ont donné des dates erronées dans leurs notices sur ces enfants.

SAVOIE (*Louis*, duc de), baron de Vaud et vidomne de Genève, né dans cette ville le 24 février 1413, était fils du précédent. Après avoir reçu en apanage le comté de Genevois, il obtint de son père, lorsque celui-ci se retira à Ripaille (16 oct. 1434), la principauté de Piémont, la lieutenance générale de ses états et plus tard (7 nov. 1435) l'ordre du Collier de Savoie. Il se hâta de terminer les dissensions qui existaient entre son prédécesseur et le marquis de Montferrat au sujet du traité de Thonon, en donnant son adhésion

à une sentence arbitrale qui modifiait un peu celui-ci, 27 janvier 1435. Le nouveau compromis fut plus tard suivi d'une alliance entre la Savoie et le Montferrat, 12 juin 1436. Devenu duc le 6 janvier 1440, ensuite de l'élévation d'Amédée VIII au trône pontifical, Louis fit des traités de confédération avec les Gênois (23 juil. 1441), avec le comte de Clermont (11 sept. 1441) et avec le duc de Bourgogne (10 juil. 1443). Afin de mieux affermir la puissance de sa maison, il déclara par un édit, rendu à Genève le 22 avril 1445, l'inaliénabilité du domaine de Savoie, et établit dans ses états des réformateurs généraux chargés de découvrir et de réprimer les abus des fonctionnaires publics. L'année suivante il fit juger et mettre à mort Guillaume Bolomier, ancien ministre du duc son père, que de nombreux et puissants ennemis accusaient de concussions. (Voy. Bolomier.) A la mort de Philippe-Marie, dernier duc de Milan de la maison Visconti (13 août 1447), sa veuve, Marie de Savoie, persuada aux Milanais, qui craignaient François Sforza et les Vénitiens, de solliciter la protection du duc de Savoie. Mais ce prince, bien qu'appuyé par le roi d'Aragon, ne sut ni consolider son pouvoir sur le territoire de leur ville, ni la défendre contre Sforza. Ses tardives et inutiles expéditions dans le Novarrais eurent pour unique effet de l'engager dans une guerre avec ce dernier, secondé par les Florentins. C'est vers le même temps que l'expulsion de Guillaume d'Avenches (voy. ce nom) servit de prétexte à Louis pour commencer, de concert avec les Bernois, les Biennois et le sire de Vaumarcus, des hostilités contre Fribourg, qui amenèrent d'abord cette ville à signer le désastreux traité de Morat (16 juil. 1448), puis à accepter la suzeraineté de la maison de Savoie (10 juin 1452). Marié le 22 mai 1432 à Anne de Lusignan, fille aînée du roi de Chypre, Louis se laissa entièrement dominer par cette princesse et par des favoris. Les vexations commises par ces derniers, particulièrement par Jean de Compeys, indisposèrent une partie de la noblesse savoisienne, qui forma contre eux une conspiration; celle-ci fut cependant découverte, ses auteurs bannis et leurs terres confisquées au profit de l'état. Les proscrits se retirèrent auprès du roi de France Charles VII qui, déjà irrité de ce que le dauphin avait, sans son consentement, épousé Charlotte, fille du duc de Savoie, leur pro-

mit aide et protection. Il s'avança en effet jusqu'à Feurs à la tête d'une armée nombreuse, mais les excuses et les prières du duc le décidèrent à s'en retourner. (27 oct. 1452.) La bonne entente qui régna dès lors entre les deux princes mécontenta si fort le dauphin, révolté contre son père, qu'il marcha aussitôt contre la Savoie, sous prétexte de réclamer l'hommage du marquisat de Saluces. Un traité, conclu par l'entremise du duc de Bourgogne et des Bernois, l'obligea le 14 septembre 1454 de restituer à son adversaire les villes et les châteaux qu'il lui avait pris. Les dernières années du duc Louis furent troublées par la rébellion de son fils Philippe, comte de Bresse, auquel se rallièrent tous les ennemis du favoritisme d'Anne de Chypre. Effrayés bientôt de sa puissance, ses parents cherchèrent un refuge à Genève, où ils reçurent un si mauvais accueil, que le duc s'empressa de partir pour Lyon, bien résolu d'en tirer vengeance, octobre 1462. C'est pourquoi il s'accorda avec son gendre Louis XI pour empêcher dorénavant leurs sujets de venir aux foires de Genève et pour les envoyer à celles de Lyon. De nouvelles craintes l'engagèrent l'année suivante à solliciter du roi l'incarcération de Philippe, qui fut arrêté à Lyon le 3 avril 1464 et enfermé au château de Loches. Revenu dans ses états après treize mois d'absence, Louis reçut une députation des ducs de Berry, de Bourgogne, de Bourbon, de Bretagne et d'autres princes qui l'invitaient à se liguer avec eux contre le roi (ligue du Bien public), mais il refusa et entreprit d'aller avertir ce monarque de la conspiration. Atteint en route d'une maladie grave, il rendit le dernier soupir à Lyon le 29 janvier 1465.

Ce prince avait confirmé les franchises du village de Montreux le 4 mars 1449 et avait institué le sénat de Turin le 15 mars 1459. Il eut d'Anne de Chypre dix-sept enfants : 1. Charlotte, mariée le 14 févr. 1451 au dauphin (Louis XI); 2. Anne, † jeune; 3. Amédée IX, qui suit; 4. Louis, né en 1436, † en 1482, roi de Chypre; 5. Janus, 1437-1491, comte de Genevois; 6. Philippe, qui suivra; 7. Aymon, né en 1439, † au berceau; 8. Pierre, évêque de Genève (voy. P. de Savoie); 9. Marguerite, mariée en 1458 au marquis Jean de Montferrat et, après la mort de celui-ci (1464), au comte Pierre de Luxembourg; 10. Jeanne, † sans alliance; 11. Jacques,

† le 20 juin 1445; 12. Jean-Louis, évêque de Genève (voy. J.-L. de Savoie); 13. Marie, mariée le 1er août 1466 au connétable Louis de Saint-Pol; 14. Agnès, mariée le 2 juil. 1466 à François d'Orléans, comte de Dunois; 15. Jacques, comte de Romont (voy. Romont); 16. Bonne, mariée le 9 mai 1468 à Galéas-Marie Sforza, duc de Milan; 17. François, évêque de Genève. (Voy. F. de Savoie.)

SAVOIE (*Amédée IX*, duc de), seigneur suzerain de VAUD et vidomne de GENÈVE, mérita par d'éminentes vertus et une grande charité le surnom de BIENHEUREUX. Né à Thonon le 1er février 1435, il fut créé dans son enfance prince de Piémont, et obtint de son père le 27 octobre 1452, à l'occasion de son mariage avec Yolande de France, les seigneuries de Cossonay (Vaud), de Treffort (Bresse), de Rumilly (Savoie) et de la Roche (Genevois), tandis que sa femme en recevait un douaire de dix mille écus, assigné sur les villes et châteaux de Nyon, Morges, Cossonay, Yverdon, Estavayer, Sainte-Croix, Montagny, les Clées, Rue, Morat, Romont et Moudon. Le roi Charles VII, son beau-père, persuada plus tard au duc Louis de lui donner un apanage plus considérable, les seigneuries de Bresse et de Vaud, qui furent remises à ses commissaires en janvier 1456. Amédée habita tour à tour ces deux pays jusqu'à son avénement au trône de Savoie, 29 janvier 1465. Quoique d'un caractère pacifique, il se laissa entraîner au commencement de son règne, par son beau-frère Louis XI, dans quelques hostilités contre le duc de Bourbon et le comte de Charolais. Lorsque la paix fut rétablie, il s'efforça de la maintenir en faisant des traités d'alliance avec le duc de Bourgogne et son fils (4 avril 1467), avec le duc de Calabre (29 mai), avec le duc de Bretagne (6 août) et avec celui de Normandie (6 nov. 1467), mais ne put éviter d'entreprendre contre le marquis de Montferrat une guerre de plusieurs mois, terminée par la médiation du roi de France le 14 novembre 1467. La même année il donna à son frère Jacques de Romont main levée de la baronnie de Vaud, dont il avait joui jusqu'alors. Les comtes de Bresse et de Romont, ainsi que leur frère Jean-Louis, ayant, en 1468, embrassé le parti du duc de Bourgogne contre le roi de France, Amédée se rendit personnellement à Paris pour protester de son attachement à ce dernier

prince. Vers le même temps, ses ambassadeurs formèrent avec Venise une ligue pour dix ans. L'année suivante il se fit nommer par l'empereur Frédéric III conservateur des priviléges temporels de l'évêché de Lausanne (6 févr.) et vint lui-même à Berne renouveler le traité d'alliance qui l'unissait aux ligues suisses. (22 mai.) De fréquentes attaques d'épilepsie le rendant incapable de conserver plus longtemps les rênes de l'état, la duchesse Yolande prit possession de la régence avec l'appui de son frère Louis XI, mars 1470. Mais les comtes de Genevois, de Romont et de Bresse prétendaient aussi avoir part au gouvernement et, comme leurs réclamations demeuraient sans effet, ils levèrent une armée avec laquelle ils s'emparèrent d'abord des domaines que la couronne avait au Pays de Vaud et dans la Bresse, puis pénétrèrent en Savoie au printemps de 1471. Ayant pris d'assaut le château de Montmélian, où le duc et la duchesse avaient cherché un refuge, ils s'emparèrent d'Amédée, tandis que Yolande trouvait moyen de s'enfuir à Aspremont et à Grenoble. Là elle implora le secours du roi de France. Ce monarque allait s'engager dans la lutte lorsque les cantons de Berne et de Fribourg offrirent leur médiation. Une conférence, tenue à la Pérouse, près de Montmélian, le 8 août 1471, fut suivie le 5 septembre par le traité de Chambéry, qui laissa la régence à la duchesse assistée de huit conseillers. Amédée IX mourut à Verceil le 30 mars 1472, laissant neuf enfants : 1. Charles (1456-1471), prince de Piémont; 2. Philibert, qui suit; 3. Charles II, qui suivra; 4. Anne, mariée à Frédéric, prince de Tarente, le 1er sept. 1478; 5. Jacques-Louis, † le 27 juil. 1485, marquis de Gex; 6. Marie, mariée en 1480 au marquis Philippe d'Hochberg; 7. Bernard, né le 4 févr., † le 3 nov. 1467; 8. Claude-Galéas, † au berceau; 9, Louise, épouse de Hugues de Châlons, † à Orbe le 24 juillet 1503.

SAVOIE (*Philibert Ier*, duc de), surnommé le CHASSEUR, baron de VAUD et vidomne de GENÈVE, né à Chambéry le 7 août 1465, n'avait pas encore sept ans lorsque la mort de son père le fit arriver au trône, le 30 mars 1472. Ses oncles, les comtes de Bresse et de Genevois, que soutenaient ouvertement le roi Louis XI et les Bernois, disputèrent, les armes à la main, à sa mère Yolande

le gouvernement du duché, dont les états de Savoie venaient de l'investir. (11 avril.) Mais cette princesse, appuyée par le duc de Bourgogne, le comte de Romont et l'évêque de Genève, son lieute nant général en deçà des monts, réussit à conserver la régence. Lorsque les Suisses eurent déclaré la guerre à Charles le Hardi (25 oct. 1474) et même à son propre vassal, le comte de Romont (14 oct. 1475), Yolande essaya de garder la neutralité; cependant des vexations continuelles de la part des Confédérés, qui l'accusaient de favoriser le duc de Bourgogne, la contraignirent enfin de se déclarer pour ce prince, février 1476, auquel elle envoya un corps auxiliaire savoisien, commandé par Antoine d'Orlier. Après les désastres de Grandson et de Morat, Charles le Hardi, craignant que la maison de Savoie ne se détachât de son alliance, résolut de parer à cette éventualité en s'emparant de la régente et de son fils Philibert, de sorte qu'il les fit enlever à leur sortie du château de Gex et conduire en Bourgogne. (27 juin 1476.) Des gentilshommes savoisiens parvinrent toutefois à faire évader en route le jeune duc et le confièrent à son parent l'évêque de Genève qui le mena à Chambéry. Les états de Savoie, réunis dans ces entrefaites, recherchèrent l'appui du roi de France. Ce monarque prit lui-même la tutelle de son neveu Philibert, et s'employa aussitôt à rétablir la paix entre les Suisses et la Savoie en se faisant le médiateur du traité de Fribourg (12 août 1476), qui rendait à ce dernier pays la baronnie de Vaud en échange d'une indemnité de guerre de cinquante mille florins, payable aux Confédérés, et de l'émancipation de Fribourg. Bientôt après (nov.) il délivra Yolande, que Charles le Hardi détenait au château de Rouvre, et lui permit de retourner dans ses états. Arrivée à Chambéry, cette princesse fut de nouveau chargée de la régence et de la tutelle du jeune duc. L'évêque Jean-Louis de Savoie, auquel Louis XI avait confirmé sa charge de lieutenant général des provinces en deçà des monts, résigna spontanément son autorité entre les mains de sa belle-sœur. Quant au comte de Bresse, investi par le roi du gouvernement de Piémont, il ne consentit à s'en démettre que lorsque le duc de Milan, allié de la duchesse, se fut rendu maître de plusieurs places de la principauté. Dès que Yolande eut entièrement recouvré l'autorité souveraine, elle s'appliqua à réparer

les maux engendrés par la guerre et à rétablir l'ordre dans l'état. Déjà instigatrice d'un édit permettant aux vassaux d'aliéner leurs fiefs avec l'autorisation du souverain (3 juil. 1475), elle promulgua aussi des décrets ayant pour but d'abréger les procès et de les rendre moins dispendieux. (6 févr. 1477, confirm. en 1480, 1497, 1503, 1513.) Le 21 février 1478, elle paya aux ligues suisses la première moitié des cinquante mille florins stipulés par le traité de Fribourg (la 2e partie n'en fut versée qu'au mois de juin 1479) et entra en possession du Pays de Vaud qui jusqu'alors était resté en gage. Après la mort de Yolande de France, décédée à Moncrivello le 29 août 1478, le roi Louis XI s'attribua la régence et confia la lieutenance générale de Savoie et de Piémont au comte de la Chambre. Mécontent plus tard de cet officier, il excita contre lui l'évêque de Genève et le comte de Bresse, donnant ainsi naissance à des troubles qui remplirent presque entièrement les dernières années du règne de Philibert. Ensuite de fatigues excessives dans l'exercice de la chasse, pour lequel il avait une vive passion, ce jeune prince tomba malade à Lyon et y mourut le 22 avril 1482.

SAVOIE (*Charles Ier*, duc de), surnommé le GUERRIER, baron de VAUD et vidomne de GENÈVE, né à Carignan le 29 mars 1468, fut élevé en France par le comte Jean de Dunois. Comme il n'avait que quatorze ans lorsqu'il succéda au duc Philibert son frère, le roi Louis XI prit sa tutelle pour ôter aux comtes de Genevois, de Romont et de Bresse tout prétexte de troubler l'état. Mais ce dernier s'empara du gouvernement de Piémont sous prétexte de maintenir ce pays dans l'obéissance du duc, et nè consentit à le quitter que lorsqu'il se vit menacé d'une guerre avec la France et la Savoie. Après la mort de Louis XI, qui avait traité le duché comme un pays dépendant de sa couronne, Charles se chargea luimême de la direction des affaires, 1er novembre 1483. Le premier acte mémorable de son administration fut de renouveler l'alliance qui existait entre la Savoie et les villes de Berne et de Fribourg. En même temps il nomma son oncle François de Savoie évêque de Genève, entrant ainsi en difficulté avec le pape Sixte IV, qui avait donné cet évêché à Jean de Compeys, et avec le chapitre diocésain, qui avait élu Urbain de Chivron. Ayant réussi à faire pré-

valoir l'élection de ce parent, 25 juillet 1484, il vint à Genève où on lui fit une magnifique réception. De là il se rendit dans le Pays de Vaud dont il avait confirmé les franchises le 18 juin de l'année précédente. Le 25 février 1485, Charlotte, reine de Chypre, veuve de Louis de Savoie et tante du duc Charles, confirma à ce dernier prince, dans l'église de Saint-Pierre à Rome, la donation qu'elle avait faite de son royaume à ses prédécesseurs, par traité du 18 juin 1462. C'est sur ce fondement que les ducs de Savoie ont appuyé leurs prétentions au royaume de Chypre et pris plus tard la couronne fermée et la qualité d'altesse royale. Charles épousa le 1er avril 1485, à Casale, Blanche, fille de Guillaume, marquis de Montferrat, et fit ensuite avec sa jeune épouse un nouveau séjour à Genève. Ferdinand, roi de Naples, et Jean-Galéas, duc de Milan, s'étant ligués avec les Vénitiens et les Florentins contre le pape Innocent VIII, l'invitèrent à se joindre à eux, mais il déclina leur offre, ne voulant point rompre avec le saint-siége et prévoyant d'ailleurs des complications avec le marquis de Saluces, qu'il venait d'irriter en refusant d'accepter son hommage par l'entremise d'un procureur. Ce seigneur n'ayant pas tardé à lui déclarer la guerre, Charles, suivi de ses vassaux de Savoie, de Piémont, de Vaud et de Gruyère, ainsi que de contingents alliés de Berne, de Fribourg et de Milan, emporta d'assaut plusieurs places ennemies, entre autres Saluces. L'intervention du roi de France, auquel le marquis venait de faire acte de vassalité, donna lieu à une trêve (1487), interrompue l'année suivante par une prise d'armes qui aboutit à la conquête de tout le marquisat. Le roi Charles VIII se disposant de nouveau à secourir son vassal, le duc prit le parti d'aller auprès de lui, à Tours, régler son différend (janv. 1489); mais la solution ne fut qu'ajournée. De retour dans ses états, Charles Ier tomba malade et mourut à Pignerol le 13 mars 1490, laissant deux enfants en bas âge : Yolande-Louise et Charles-Jean-Amédée. Très instruit pour son époque, ce duc favorisa dans ses états le développement des arts et des sciences en accordant aux savants une généreuse protection.

SAVOIE (*Charles II-Jean-Amédée*, duc de), baron de Vaud et vidomne de Genève, né à Turin le 24 juin 1489, fut élevé par les

soins de la comtesse Anne de Valpergue, puis de Merle de Piozasque, amiral de Rhodes, et n'avait que neuf mois lorsqu'il succéda à son père. Blanche de Montferrat, sa mère, s'empara aussitôt de sa tutelle, qui lui fut vivement mais vainement disputée par ses beaux-frères les comtes de Genève et de Bresse et François de Savoie, archevêque d'Auch. Le commencement de sa régence fut marqué par la confirmation des franchises du Pays de Vaud (10 avril 1490) et par une guerre contre le marquis de Saluces qui, aidé du duc de Milan, voulait rentrer en possession des biens dont il avait été dépouillé par le duc Charles Ier. Momentanément incapable de résister à ces deux adversaires, la duchesse se vit obligée d'accepter leurs conditions de paix, août 1490. A la mort de l'archevêque d'Auch (3 oct. 1490), elle choisit pour son successeur sur le siége épiscopal de Genève le chancelier Antoine Champion, tandis que le chapitre du diocèse y appelait Charles de Seyssel. Ces deux rivaux ayant eu recours à la force des armes, le dernier réussit quelque temps à se maintenir dans l'évêché, grâce à l'appui du comte de la Chambre, mais ce seigneur fut finalement défait près de Chancy par le comte de Bresse, qui assura le triomphe de Champion, 1491. L'année suivante, Blanche fit condamner par le pape l'évêque de Sion pour avoir cherché à se soustraire de la juridiction de l'archevêque de Tarantaise, et accorda elle-même un différend qui s'était élevé entre les Niçois et les Gênois. L'empereur Frédéric III lui donna le 29 janv. 1493, en sa qualité de régente, l'investiture des états de son fils. Charles VIII, roi de France, ayant formé le dessein de conquérir le royaume de Naples, sollicita de cette princesse de pouvoir traverser le duché de Savoie, 1494. Non contente de lui en donner l'autorisation, Blanche l'accueillit avec magnificence à l'aller comme au retour de son expédition, et négocia à cette dernière époque (10 oct. 1495) entre ce roi et le nouveau duc de Milan un traité d'alliance dans lequel elle se fit aussi comprendre. Charles II mourut à Moncalier, des suites d'une chute, le 16 avril 1496.

SAVOIE (*Philippe*, duc de), surnommé dans sa jeunesse PHILIPPE-MONSIEUR ou PHILIPPE-SANS-TERRE, baron de VAUD et vidomne de GENÈVE, était le quatrième fils de Louis, duc de Savoie,



et d'Anne de Chypre. Né à Chambéry le 5 février 1438, il passa sa jeunesse à la cour de France et fut ensuite gratifié par son père des seigneuries de Baugé, Valbonne et Revermont, en Bresse (26 févr. 1460), d'où il prit tantôt le nom de comte de Baugé, tantôt celui de comte de Bresse. De retour en Savoie en 1462, il ne tarda pas à manifester son caractère violent et emporté. Il se mit à la tête d'une révolte contre sa mère et ses favoris, tua de sa main Jean de Varax, maître d'hôtel de la duchesse, fit arrêter Jacques de Valpergue, chancelier de Savoie, et dépouilla plusieurs seigneurs coupables de concussions. Le duc Louis, effrayé de son audace et de l'influence considérable qu'il avait acquise sur ses sujets, eut recours au roi de France pour le faire arrêter à Viarron (Berry), malgré les saufs-conduits qui lui avaient été donnés. Détenu pendant près de deux ans au château de Loches (avril 1464 à janv. 1466), Philippe ne fut relâché que contre la promesse de ne rien entrèprendre, ni contre la maison de Savoie, ni contre Louis XI. Ce roi, pour lui témoigner son estime, révoqua à son instance l'édit qui entravait la fréquentation des foires de Genève, 25 février 1466, et lui accorda le gouvernement de Guyenne, 21 septembre 1466. Sur la fin de la même année, le comte de Bresse se rendit à Aoste, où le duc Amédée IX lui donna non-seulement mainlevée des terres de son apanage saisies durant sa prison, mais lui déféra aussi la lieutenance générale des états de Savoie. C'est en cette qualité qu'il rendit d'éminents services dans la guerre contre le Montferrat en 1467. Bien que réconcilié en apparence avec Louis XI, Philippe lui gardait une secrète rancune depuis sa détention à Loches, aussi s'unit-il contre lui avec le duc de Bourgogne par un traité conclu à Pignerol le 21 juillet 1467 et confirmé à Pont-de-Vaux le 24 juin 1468. Créé par son allié chevalier de la Toison d'or (8 mai 1468) et gouverneur des deux Bourgognes, il l'assista dans ses guerres contre la France (1468) et contre les Liégeois (1469). Bientôt cependant il fit sa paix avec le roi, qui, pour mieux l'attacher à son parti, arrangea son mariage avec une princesse de France, Marguerite de Bourbon, et lui donna le collier de l'ordre de Saint-Michel, une compagnie de cent lances, les comtés de Lauraguais, de Valentinois et de Diois, la seigneurie de Villelongue, enfin le commandement d'une armée

à la tête de laquelle il enleva Perpignan aux Aragonais et soumit le Roussillon. Pendant la maladie d'Amédée IX et la minorité de Philibert Ier, le comte de Bresse disputa vainement la régence de Savoie à sa belle-sœur Yolande. Dans les derniers jours de juillet 1476, il fut nommé par Louis XI gouverneur de Piémont, en récompense de l'appui secret qu'il avait prêté aux Suisses dans leur guerre contre Charles le Hardi, mais la régente, lorsqu'elle reprit le pouvoir (en déc.), exigea qu'il se démît de cette charge, ce qu'il fit non sans difficulté. Lors du décès de Philibert Ier, il fit d'infructueux efforts pour en prendre de nouveau possession, 1482. L'année suivante, étant venu en France auprès du roi Charles VIII, il reçut de ce prince, avec un siége dans son conseil, les charges de grand chambellan et de grand maître de la cour, puis quelque temps après le gouvernement de Dauphiné. La minorité du duc de Savoie Charles II lui fournit encore l'occasion d'exciter quelques troubles au sujet de la régence, qui resta à Blanche de Montferrat. (1490.) Philippe accompagna Charles VIII dans son expédition à Naples (1494) et reçut après la conquête les comtés d'Alisio, de Terranova, de Castel-sant'Angelo et de Castel-Dragone. Au retour de cette campagne, il fut chargé d'un coup de main sur la ville de Gênes, qui n'eut pas de résultat. Appelé en 1496 au trône de Savoie comme successeur de son petit-neveu Charles II, il ne régna qu'un an et demi. Ce duc mourut à Lemenc, près Chambéry, le 7 novembre 1497, ayant eu de son premier mariage avec Marguerite de Bourbon (céléb. le 6 janv. 1471) : Philibert II, qui lui succéda, et Louise, mariée à Charles, duc d'Angoulême (et mère de François Ier); de son second mariage avec Claudine de Brosses de Bretagne : Charles III, qui suivra; Louis, prévôt de Montjoux; Philippe, comte de Genevois; Philiberte, épouse de Julien de Médicis; Absalon; Jean-Amé.

SAVOIE (*Philibert II*, duc de), surnommé le Beau, baron de Vaud et vidomne de Genève, né au château de Pont-d'Ain en Bresse, le 10 avril 1480, était fils du précédent. Il passa sa jeunesse auprès du roi de France Charles VIII, qu'il accompagna en 1494 à la conquête du royaume de Naples; il revint de là en Savoie, où son père, devenu duc, lui donna en apanage le comté de

Bresse, le 12 juin 1497. Parvenu au trône le 7 novembre de la même année, il marcha contre Florence avec l'empereur Maximilien, qui lui donna après la guerre l'investiture de ses états, 10 mars 1498. Vers le même temps, il vint faire un séjour à Genève et y donna un brillant tournoi. Quand, après la mort de Charles VIII, Louis XII voulut s'emparer du duché de Milan (sept. 1499), il livra passage à ses troupes et ouvrit de nouveau ses états à ce souverain lors de son expédition à Naples (1502). Philibert avait, dès le commencement de son règne, laissé presque entièrement les affaires d'état à son frère naturel René de Savoie pour s'adonner au plaisir de la chasse. Mais Marguerite d'Autriche, qu'il avait épousée le 26 septembre 1501, après la mort de sa première femme Yolande-Louise de Savoie, aspirant de son côté à la domination, réussit en 1502 à faire disgracier le bâtard, qui fut banni de Savoie, privé de ses biens et de sa légitimation. En 1503, le duc de Savoie reçut de l'Empereur l'hommage des comtes de Radicata et de Coconas (1er avril), puis tous les droits impériaux sur les terres que le duc de Bourbon possédait entre l'Ain et la Saône sur les villes et diocèses de Sion, de Lausanne, de Genève, d'Aoste, d'Yvrée, de Turin, de Maurienne, de Tarantaise, de Bellay, de Verceil et de Mondovi. (15 oct.) Tombé malade pour avoir bu trop frais dans une partie de chasse, Philibert II mourut au château de Pont-d'Ain le 10 septembre 1504. Ce prince avait confirmé à deux reprises les franchises du Pays de Vaud. (7 avril et 15 oct. 1498.) Son frère Charles III lui succéda.

SAVOIE (*Charles III*, duc de), surnommé le BON, baron de VAUD et vidomne de GENÈVE, né au château de Chazey en Bugey le 10 octobre 1486, fut élevé par Janus de Duyn, seigneur de la Val d'Isère, qui, par une trop grande rigidité de mœurs, étouffa en lui toute initiative. Parvenu à la couronne à la mort de Philibert II, 10 septembre 1504, il trouva une grande partie des revenus de l'état absorbés par les douaires de trois duchesses (Blanche de Montferrat, Claudine de Bretagne, Marguerite d'Autriche) et par l'apanage de Louise de Savoie, fille de Janus, comte de Genevois, de sorte que des motifs pécuniaires l'obligèrent à consolider les liens qui unissaient son duché aux pays voisins. Dans ce but il

envoya des ambassades au pape, au roi Louis XII, aux Ligues suisses, enfin à l'Empereur qui lui donna le 5 mai 1505 l'investiture de ses états. A la demande de la cour de France, il résolut de réintégrer le bâtard René de Savoie dans les biens dont Philibert l'avait dépouillé, 29 août 1505, mais l'Empereur, poussé par Marguerite d'Autriche, empêcha cette restitution. Charles venait de faire son entrée solennelle à Turin, en mars 1506, lorsqu'un différend relatif aux limites de la Savoie et du Valais l'engagea à envoyer des troupes contre ce dernier pays. L'intervention des Confédérés prévint toutefois une effusion de sang et amena la paix d'Yvrée, 3 mars 1507. Un mois après, le duc de Savoie donna passage et secours à Louis XII dans sa guerre contre les Gênois. Plus tard (mai 1509), il entra dans la ligue de Cambray, afin de recouvrer dans le partage des possessions vénitiennes le royaume de Chypre, sur lequel il avait des droits. A cette occasion, il voulut fermer aux Suisses l'entrée du Milanais. Cet acte d'hostilité et plus encore la perfidie de Jean du Four, ancien secrétaire du duc, qui forgea pour les cantons de fausses créances contre son maître, eussent amené une rupture avec ceux-ci, si Charles III ne se fût hâté de souscrire partiellement à leurs exigences, 6 juin 1511. Au mois de mai de l'année suivante, il conclut avec eux un traité d'alliance qui devait durer vingt-cinq ans. En ce même temps, il cherchait à étendre sa domination dans Genève par l'intermédiaire des officiers du vidomnat et du bâtard Jean de Savoie, qu'il avait réussi à faire nommer vicaire de l'évêché. Lui-même essaya plusieurs fois pendant ses séjours dans la ville de porter atteinte à ses droits. C'est ainsi qu'en 1508 il fit difficulté de prêter à la frontière le serment de respecter ses franchises; qu'en 1511 il s'arrogea le droit d'exiger des notaires genevois le deux pour cent de tous leurs biens; qu'en 1512 il mit pour condition au rétablissement des foires la prestation par les syndics du serment de fidélité. Mais ses efforts rencontrèrent de la part des citoyens une énergique opposition. La mort de Charles de Seyssel (avril 1513) ayant rendu vacant le siége épiscopal de Genève, il l'obtint du pape Léon X pour sa créature Jean de Savoie, qui s'engagea, dit-on, à lui livrer la souveraineté temporelle du diocèse. Lorsqu'en 1515 François Ier fit la conquête du Milanais, Charles III

lui prêta secours. Après la bataille de Marignan, il négocia à Genève une paix perpétuelle entre la France et les Suisses, signée à Fribourg le 29 novembre 1516. Bien que d'aussi éminents services lui eussent donné des titres sérieux à la gratitude du roi de France, celui-ci, mécontent de ce qu'il avait fait ériger en évêchés, par Léon X, Chambéry et Bourg-en-Bresse, au préjudice des diocèses de Lyon, de Grenoble et de Mâcon, lui déclara la guerre sous prétexte de réclamer l'héritage de sa mère, Louise de Savoie; mais la médiation de Berne et de Fribourg apaisa aussitôt la querelle. Désirant remercier ces deux villes, Charles s'y rendit en passant par Genève et par Lausanne où, à la faveur des dissensions existant entre l'évêque et les bourgeois, il fit momentanément reconnaître ses droits au vicariat impérial. C'est dans ce séjour qu'il confirma les franchises du Pays de Vaud, 12 novembre 1517. A Berne il conclut, le 3 décembre, une alliance avec cette république et celle de Soleure. Retourné ensuite à Chambéry, il fit de nouveaux statuts pour l'ordre du Collier, dont il changea le nom en celui d'Annonciade, 11 septembre 1518. Cependant il poursuivait toujours ses projets contre Genève en faisant agir l'évêque Jean, dont les intrigues et les violences (procès de Pécolat, de Berthelier, etc.), loin d'être favorables à la cause ducale, amenèrent les citoyens à accepter la combourgeoisie de Fribourg, le 6 février 1519. N'ayant point réussi à rompre ce traité qui faisait échouer ses efforts, Charles envahit Genève et y resta jusqu'à l'approche du secours fribourgeois. Dans les négociations qui suivirent, il obtint la révocation de la combourgeoisie. Lors de la rivalité entre François Ier et Charles-Quint, il chercha à rester neutre, mais le théâtre des hostilités se trouvant en Italie, il se vit obligé de donner tour à tour passage à l'un et à l'autre parti, qui saccagèrent ses états. Marié par procuration à Lisbonne le 16 mars 1521 avec Béatrix de Portugal, il reçut cette princesse à Nice au mois de mars 1522. Vers la fin de la même année, il donna retraite dans cette ville aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, chassés de Rhodes par Soliman II. Le 4 août 1523 il vint avec la duchesse faire un séjour de neuf mois à Genève, où la faiblesse de Pierre de la Baume, qui occupait alors l'épiscopat, favorisait ses prétentions. Mais les citoyens les repoussèrent encore avec beaucoup

d'énergie. (Voy. A. Lévrier.) Charles reçut en 1524 de Barthélemy Doria l'hommage de la terre seigneuriale de Dolceacqua. Mis au ban de l'empire le 17 octobre 1525 pour ne pas avoir payé la contribution bisannuelle imposée par la diète de Nuremberg (1522), il se réconcilia bientôt avec Charles V, qui, par son mariage avec Isabelle de Portugal, devint son beau-frère en 1526. Dès cette époque, il pencha du côté de ce prince sans pourtant se déclarer ouvertement contre François I[er]. Après la rupture du traité de Madrid, il entama entre eux des négociations de paix qui demeurèrent toutes infructueuses. Ses démêlés avec Genève s'aggravant sur ces entrefaites, cette ville suivit l'exemple que venait de lui donner Lausanne (7 déc. 1525) et se fit admettre dans la combourgeoisie de Berne et de Fribourg, 12 mars 1526. Tout en faisant de nombreuses démarches pour annuler cette alliance, le duc favorisait secrètement les attaques que la ligue de la Cuiller (voy. F. de Pontverre) dirigeait contre les Genevois, mais tous ses efforts n'aboutirent qu'à décider ces derniers de briser tout à fait avec lui en refusant de reconnaître son vidomne, 7 juin 1528. Au couronnement de Charles-Quint, auquel il assista à Bologne le 24 février 1530, il présenta d'inutiles plaintes sur l'occupation du royaume de Chypre par les Vénitiens. L'Empereur ayant accordé en 1531 à la duchesse Béatrix la souveraineté et le vicariat impérial sur le comté d'Asti et le marquisat de Cève, excita par cette donation le mécontentement du roi de France contre le duc de Savoie. Dégagé d'autres préoccupations vers la fin de 1535, François I[er] résolut de donner assistance aux Genevois dans la lutte que depuis tant d'années ils avaient à soutenir contre ce souverain et dont l'ardeur s'était récemment ranimée par l'introduction de la réforme dans leur ville et le renvoi de leur évêque. Mais les troupes qu'il envoya sous les ordres du seigneur de Verey et du condottiere Renzo de Cery furent vaincues dans le Pays de Gex par le baron de La-Sarra. Bientôt après il déclara lui-même la guerre au duc sous prétexte de revendiquer l'héritage de sa mère, la dot de son aïeule, le comté de Bresse, apanage de son aïeul Philippe, la partie du Piémont qui avait appartenu à Charles d'Anjou, enfin les comtés de Nice et d'Asti, la baronnie de Faucigny et plusieurs fiefs du marquisat de Saluces, mouvants autre-

fois du Dauphiné ou de la Provence. Ne rencontrant que peu de résistance, il se rendit rapidement maître de la Savoie, de Turin et d'une partie du Piémont, tandis que les Bernois, que leur incertitude des dispositions politiques de la France avait jusqu'alors empêchés de marcher au secours de Genève, profitaient de l'occasion pour délivrer cette place, menacée par J.-J. Médicis, et pour faire la conquête du Pays de Vaud et du Chablais occidental. De leur côté, les Fribourgeois s'emparèrent du comté de Romont, et les Valaisans du reste du Chablais. Ces événements mirent fin à la domination savoisienne sur le pays romand. Charles III, s'étant retiré à Verceil, envoya de là une armée mettre le siége devant Turin pendant que le capitaine impérial, Antoine de Lève, reprenait en son nom la ville de Fossano. Instruit à son retour d'Afrique de la détresse de son beau-frère, l'Empereur s'empressa de lui porter secours, mais au lieu de chasser les Français du Piémont, il entreprit une campagne en Provence, dans laquelle il perdit, sans pouvoir combattre, un grand nombre de ses soldats. C'est après cette expédition malheureuse que Charles-Quint adjugea le Montferrat, vacant par la mort de Jean-Georges Paléologue, au marquis Frédéric de Gonzague, malgré les titres du duc de Savoie à cette succession. Ce dernier, privé par les revers des troupes impériales de la plupart de ses états, se réfugia à Nice, où il perdit le 8 janvier 1538 son épouse Béatrix de Portugal, décédée ensuite de couches. Quelques mois après (juin) il reçut dans cette ville le pape Paul III, le roi de France et l'Empereur, qui y tinrent une conférence dans laquelle fut conclue une trêve de dix ans. En 1541, Charles se rendit en personne à la diète de Ratisbonne pour protester, quoique en vain, contre la spoliation de son duché par François Ier. En 1543 il se trouvait à Verceil pendant que l'amiral turc Barberousse, assisté des Français, mettait le siége devant Nice. Les Turcs s'emparèrent de la ville (22 août), mais ne purent prendre le château, ce qui les décida à s'éloigner (8 sept.). L'année suivante le duc se plaignit sans résultat à la diète de Spire des usurpations des Bernois, des Fribourgeois et des Valaisans, ainsi que du dommage que la prise de Nice lui avait causé. Il mourut à Verceil le 17 août 1553.

SOURCES POUR LES PRINCES DE SAVOIE, BARONS DE VAUD : *Guichenon*, Histoire

généalogique de la maison de Savoie; — *Ferrero de Labriano*, Aug. regiaeque Sabaudae Domus arbor gentilitia; — *Costa*, Mém. historique sur la maison de Savoie; — *Cibrario*, Storia della monarchia di Savoia; Istituzioni della monarchia di Savoia *et* Brevi notizie storiche e genealogiche dei reali di Savoia; — Monumenta historiae patriae; — *Hisely*, les Comtes de Genevois dans leurs rapports avec la maison de Savoie (Bulletin de l'Inst. nat. genevois, 1854); — Obituaires divers; — *Lullin* et *Le Fort*, Regeste genevois; — *Mallet*, Documents genevois inédits (Mem. della reale Academia di Torino, 1857); — Mém. et docum. de la Soc. d'hist. de Genève, VII, VIII, IX, XIV, XVIII; — Mém. et docum. de la Soc. d'hist. de la Suisse romande, I, VII, VIII, X, XI, XIV, XVIII, XIX, XXIII, XXVII, XXVIII, XXX; — *Galiffe*, Matériaux pour l'hist. de Genève; — *Grenus*, Fragm. hist. sur Genève et Doc. rel. à l'hist. du Pays de Vaud; — *Besson*, Mém. pour l'hist. ecclés. des diocèses de Genève, Tarentaise, etc.; — *Grillet*, Diction. hist. des départements du Mont-Blanc et du Léman; — *Spon*, Hist. de Genève (augm. par Gautier); — *Verdeil*, Hist. du canton de Vaud; — *Berchtold*, Histoire du canton de Fribourg; — *Furrer*, Gesch. von Wallis; — — *Roget*, les Suisses et Genève; — *Wurstemberger*, Peter II, Graf von Savoyen; — *Gingins*, Etablissements du comte Pierre dans le Pays de Vaud; — *Datta*, Spedizione in Oriente di Amedeo VI, conte di Savoia; — *Martignier*, le Pays de Vaud, 47; — Mém. de l'Acad. impér. de Savoie, 2e sér., IV; — *Dom Plancher*, Hist. de Bourgogne, etc., etc., etc.

SAVOIE, barons de VAUD (*Louis I* et *II de*), voy. VAUD.

SAVOIE, comte de ROMONT (*Jacques de*), voy. ROMONT.

SAVOIE (*Pierre de*), évêque de Genève, sixième fils de Louis, duc de Savoie, et d'Anne de Chypre, naquit en 1440. Il fut d'abord abbé de Saint-André de Verceil, puis succéda à son aïeul Amédée VIII (Félix V) comme évêque de Genève le 13 janvier 1451, sous la tutelle d'André, évêque d'Hébron, et de Thomas de Sur, archevêque de Tarse. Ce dernier fit tous ses efforts pour faire tomber Genève sous la domination savoisienne, mais son zèle échoua contre la résistance énergique des citoyens de la ville. Pierre de Savoie, devenu en 1454 archevêque commandataire de Tarantaise, mourut à Turin le 21 octobre 1458.

SOURCES : *Guichenon*, Histoire de la maison de Savoie; — *Picot*, Histoire de Genève.

SAVOIE (*Jean-Louis de*), évêque de Genève, né dans cette ville le 16 février 1448, était frère du précédent. Abbé de Staffarde,

d'Yvrée, d'Ambronay, de Saint-Claude et de Saint-Benigne en Canavais, prieur commandataire de Baulmes, de Payerne, de Nantua et de Contamine, il fut aussi prévôt de Saint-Antoine et de Saint-Dalmace de Turin, évêque de Maurienne (1451), archevêque de Tarantaise (1458) et protonotaire apostolique. Il succéda à son frère Pierre sur le siége épiscopal de Genève le 6 février 1460, et se montra toujours un zélé défenseur des libertés de la cité et des droits de son église, même contre sa propre maison. Lorsque le duc Amédée IX dut quitter le gouvernement, 1469, Jean-Louis devint le chef du conseil de Yolande de France, régente de Savoie, et obtint aussi la charge de gouverneur général des états de la régence en deçà des monts, 1474. Pendant la guerre entre les Suisses et le comte de Romont, il essaya plusieurs fois sans succès d'entraîner les Genevois dans le parti de ce dernier; il organisa la défense du Pays de Gex menacé par le comte de Bresse, celle du Chablais qu'attaquaient les Valaisans. Lui-même se jeta dans le château de Conthey, où il fut bloqué par un corps bernois, mais le sire du Châtelard réussit à le dégager. Il prit alors en Valais le commandement de l'armée savoisienne, forte d'environ sept mille hommes, et investit Sion le 10 novembre 1475. La ville était près de se rendre lorsqu'un corps des troupes ennemies, arrivant à l'improviste sur le flanc de l'armée assiégeante, la défit à la Planta. (13 nov.) Jean-Louis de Savoie présida en 1476 la députation savoisienne au congrès de Fribourg. Vers la fin de la même année, il résigna les fonctions de lieutenant général, dont il fut de nouveau investi après la mort de Philibert Ier, le 12 mai 1482. Berne et Fribourg avaient conclu avec lui et la ville de Genève un traité de combourgeoisie le 14 novembre 1477. Ce prélat mourut à Turin le 4 juillet 1482.

SOURCES : *Guichenon*, Hist. généal. de la maison de Savoie, II; — *Roget*, les Suisses et Genève; — Mém. et doc. de la Soc. d'hist. de la Suisse romande, tom. III, VIII et XI; — *Galiffe*, Matériaux pour l'histoire de Genève.

SAVOIE (*François de*), évêque de Genève, frère des précédents, né en 1452, devint chanoine de Turin, prévôt du Saint-Bernard, abbé d'Abondance, d'Aulps et de Saint-André de Verceil. A la mort de Jean-Louis de Savoie, 1482, il lui succéda comme abbé

de Staffarde, comme prieur de Romainmotier, enfin comme lieutenant général des états de Savoie en deçà des monts. Désigné à la même époque par le peuple de Genève pour évêque de cette ville, il dut successivement céder ce siége à Urbain de Chivron, élu par le chapitre, et à Jean de Compeys, auquel le pape l'avait donné en échange de celui de Turin. La promotion consécutive de ses deux compétiteurs à l'archevêché de Tarantaise écarta les obstacles qui s'étaient opposés à sa confirmation. Il prit solennellement possession de l'évêché le 25 juillet 1484, mais ne justifia pas les espérances des Genevois, qu'il accabla d'impôts et traita avec dureté. Fr. de Savoie fut nommé archevêque d'Auch en 1483. Il mourut le 3 octobre 1490. Guichenon place par erreur sa mort au mois de mai 1491.

SOURCES : *Guichenon*, Hist. généal. de la maison de Savoie, II; — Mém. et doc. de la Soc. d'hist. de la Suisse romande, III (1re part.); — *Picot*, Histoire de Genève; — *Galiffe*, Matériaux.

SAVOIE (*Philippe de*), évêque de Genève, second fils de Philippe II, duc de Savoie, et de Claudine de Brosses, avait à peine sept ans lorsqu'il succéda à Antoine Champion sur le siége épiscopal de Genève, août 1495. Le pape lui donna pour administrateurs pendant sa minorité les évêques de Lausanne et de Nice. Prince valeureux et ami des plaisirs, il n'avait ni goût ni aptitude pour l'état ecclésiastique. Il était, d'après Bonivard, « coureur, sailleur, lutteur, tireur de pierres, de barres, de boules, danseur, jousteur, beau chevaulcheur, bon arbalestrier, bon hacquebultier, joueur de flûte, painctre et surtout adonné à la chasse. » Après avoir accompagné le roi Louis XII dans sa campagne d'Italie et avoir combattu à ses côtés dans la journée d'Agnadel, il résigna l'évêché de Genève en faveur de Charles de Seyssel, 1510. Son frère Charles III lui donna en apanage le comté de Genevois avec les baronnies de Faucigny et de Beaufort, 14 août 1514. Il suivit quelque temps la fortune de l'empereur d'Allemagne Charles V, mais son neveu François Ier, désirant l'attirer à sa cour, le détacha de ce service en lui faisant épouser, le 17 septembre 1528, Charlotte d'Orléans Longueville et en lui accordant, le 28 décembre, le duché de Nemours. Il mourut à Marseille le 25 novembre

1533. Ce prince fut la souche des ducs de Nemours, de Genevois et d'Aumale.

SOURCES : *Guichenon*, Hist. généal. de la maison de Savoie ; — *Picot*, Hist. de Genève ; — *Roget*, les Suisses et Genève.

SAVOIE (*Jean*, bâtard de), évêque de Genève, fils naturel de l'évêque François de Savoie (voy. plus haut), né vers 1480, fut abbé de Pignerol, chanoine de Genève, puis vicaire général de ce diocèse pour Philippe de Savoie. (18 août 1507 au 2 juin 1510.) Partisan dévoué du duc Charles III, il fit emprisonner le syndic Lévrier et d'autres Genevois influents qui lui faisaient opposition et s'engagea même, paraît-il, à lui livrer leur ville. A la mort de l'évêque Charles de Seyssel, successeur de Philippe, la maison de Savoie fit annuler par le pape l'élection d'Amédée de Gingins, faite par le chapitre, et nommer à l'évêché Jean de Savoie, juillet 1513. Ce prélat assista en 1515 au concile de Latran. A diverses reprises il eut des démêlés avec les conseils et les citoyens de Genève ; ce fut lui qui provoqua l'arrestation de Vandel et de Pécolat, l'exécution de Berthelier. (Voy. ces noms.) Sa santé maladive l'ayant contraint, le 25 janvier 1521, d'abandonner à un coadjuteur, Pierre de la Baume, l'administration de son diocèse, il se retira dans l'abbaye de Pignerol, où il mourut au commencement de février 1522.

SOURCES : *Guichenon*, Histoire de la maison de Savoie ; — *Roget*, les Suisses et Genève ; — *Picot*, Histoire de Genève ; — *Blavignac*, Armorial genevois.

SAVOIE (*Claude*), patriote genevois, fut successivement nommé dans sa patrie auditeur, 14 novembre 1529, procureur de la Confrérie des cinq plaies, 11 janvier 1530, et syndic, 7 février 1532. En cette dernière année Farel le convertit à la réforme. Le Conseil de Genève le choisit le 28 avril 1534 pour un de ses représentants à la conférence de Lausanne, qui détermina la rupture du traité de combourgeoisie avec Fribourg, et l'envoya ensuite, avec d'autres députés, à Berne (24 mai 1534), Lucerne (28 janv. 1535), et Baden (5 sept. 1535) réclamer en son nom l'appui des Suisses contre le duc de Savoie. Ces tentatives ayant échoué, Cl. Savoie vint dans les montagnes de Neuchâtel, où il parvint à rassembler un

corps d'environ 700 hommes. Après avoir défait près de Gingins une troupe savoisienne (10 oct. 1535), il se disposait à marcher au secours de Genève quand les ambassadeurs bernois rétablirent momentanément la paix. De retour dans ses foyers, Cl. Savoie obtint pour dix ans l'emploi de maître des monnaies, 26 novembre 1535. Réélu syndic en 1536, il participa vers la fin d'août de la même année aux travaux de la députation qui marqua les limites entre Genève et Berne. Nous n'avons pu trouver la date de sa mort.

SOURCES : *Roget*, les Suisses et Genève ; — *Vulliemin*, le Chroniqueur.

SAVYON (*Jean*), né à Genève en 1565, entra en 1590 au Conseil des Deux Cents de cette ville. Nommé auditeur en 1592, il fit partie du Conseil des LX dès 1593, du Petit Conseil dès 1594, et fut appelé à la charge de secrétaire d'état en 1610, 1611, à celle de syndic en 1608, 1612, 1616, 1620, 1624 et 1628. Il accompagna Michel Roset et Dominique Chabrey à l'Eluiset auprès du roi de France Henri IV, pour rappeler à ce souverain sa promesse de raser le fort Sainte-Catherine et de donner à Genève le Pays de Gex et le mandement de Gaillard, 1600. L'année suivante il fut envoyé à Turin avec Jacques Lect et Jacob Anjorrant pour se plaindre de diverses vexations que le duc de Savoie avait commises contre les Genevois. Savyon mérita, à deux reprises, en 1603 et 1613, une récompense pour avoir mis en ordre les comptes de la république. Après l'Escalade il eut une large part aux mesures de défense décrétées par le Conseil. Ce magistrat mourut en juillet 1630. On lui attribue des annales, imprimées pour la première fois en 1858, par les soins de M. Ed. Fick, sous ce titre : *Trois Livres sur l'histoire de Genève, extraicts des meilleurs autheurs*, etc., Genève, in-8.

SOURCES : Notice biographique en tête des Trois Livres, etc.; — *Senebier*, Hist. littér. de Genève; — *Picot*, Histoire de Genève; — Bulletin de l'Institut national genevois, IX. (Liste des syndics.)

SAY (*Jean-Baptiste*), célèbre économiste, né à Lyon le 5 janvier 1767 d'un père genevois, fut envoyé dans sa jeunesse en Angleterre pour y apprendre la langue anglaise, ainsi que le commerce, et fut placé à son retour dans une maison de banque de Paris, puis dans les bureaux d'une compagnie d'assurances que dirigeait

Clavière, plus tard ministre des finances. La lecture du traité d'Adam Smith « sur la richesse des nations » détermina son goût pour l'étude de l'économie politique. Après avoir débuté en 1789 dans la carrière littéraire par une brochure sur la *Liberté de la presse*, écrit assez médiocre qu'il publia sous le voile de l'anonyme, il fut employé par Mirabeau à la rédaction du Courrier de Provence, ce qui le mit en rapport intime avec les principaux littérateurs de l'époque. Ceux-ci l'enrôlèrent en 1792 dans leur « compagnie des Arts, » qui marcha contre les Prussiens. Sans se laisser décourager par l'état de marasme dans lequel la Terreur avait fait tomber les lettres, Say fonda en 1794, avec Champfort et Ginguené, la *Décade philosophique et littéraire*, recueil périodique dont il fut pendant six ans le rédacteur en chef. Il devint après le 18 brumaire secrétaire d'une des commissions qui préparèrent la constitution de l'an VIII. Nommé au Tribunat en décembre 1799, il en fut déjà exclu en janvier 1802 à cause de son opposition aux actes du premier consul. Le gouvernement essaya néanmoins de le rallier à son parti en lui offrant les fonctions lucratives de receveur des droits réunis du département de l'Allier, mais, quoique peu fortuné, il refusa cette place, contraire à ses principes. Dès lors il se tourna vers l'industrie et, après avoir étudié d'une manière complète les meilleurs procédés de la fabrication du coton, il organisa avec M. Grivel une filature à Auchy (Pas-de-Calais). Cet établissement dut à son initiative une prospérité rapide et répandit l'aisance dans le village où il était situé. L'Institut de France ayant, dans ces entrefaites, ouvert un concours sur cette question : « Quels sont les moyens de fonder la morale chez un peuple et quelles sont les institutions les plus favorables pour atteindre un tel but? » Say présenta sans succès un petit roman philosophique intitulé *Olbie*. En 1803 parut la première édition de son *Traité d'économie politique*, ouvrage qui a rendu les plus grands services à cette science et qui a infiniment contribué à populariser son étude en donnant de l'ordre, de l'extension et une grande clarté au système d'Adam Smith. « Ce qu'il y a de plus neuf dans ce livre, dit la France protestante, c'est la théorie des débouchés. Il démontre parfaitement la solidarité des peuples, la folie de la guerre, l'union de la paix avec la prospérité des nations. Certes on reconnaîtra

qu'il fallait du courage, sous l'empire, pour prêcher la paix au milieu des guerres sans cesse renaissantes, la liberté du commerce en présence du blocus continental, l'allégement des charges en regard de l'augmentation des impôts de consommation, l'économie au sein d'un effroyable gaspillage. Ce courage, Say l'a eu; c'est un titre de gloire; mais, d'un autre côté, il faut avouer que s'il a fort bien signalé les sources de la richesse publique, il a laissé à ses successeurs le soin de résoudre le terrible problème de l'équitable répartition des produits du travail. » Son *Traité,* traduit dans toutes les langues de l'Europe, eut six éditions françaises qui se signalèrent chacune par d'utiles changements. En 1812, il céda entièrement sa fabrique à son associé et revint à Paris se livrer avec ardeur à ses travaux d'économie politique. Au début de la Restauration, il fit en Angleterre un séjour de plusieurs mois, à la suite duquel il publia sa brochure : *De l'Angleterre et des Anglais*. En même temps il mit au jour son *Catéchisme d'économie politique,* où il résumait d'une manière élémentaire et sous la forme du dialogue les principes fondamentaux de la science. Ce dernier écrit fut suivi d'un recueil de réflexions morales, dans le genre de Franklin, intitulé : *Petit Volume contenant quelques aperçus des hommes et de la société,* puis de deux opuscules pleins d'intérêt sur la *Navigation intérieure de la France*. Say s'engagea aussi vers cette époque, au sujet de diverses questions économiques, dans une discussion avec Malthus, Ricardo et Sismondi. En 1820, il fut chargé par le gouvernement de donner au Conservatoire des arts et métiers un cours d'économie politique considérée dans ses rapports avec l'industrie et le commerce. Ces leçons ont donné naissance à son *Cours complet d'économie politique pratique*, immense ouvrage dans lequel il développe les mêmes idées que dans son *Traité,* avec moins d'ordre et de méthode, mais avec plus de détail et d'étendue. Devenu après 1830 professeur d'économie politique au collége de France, il n'occupa pas longtemps sa chaire, car il succomba à une attaque d'apoplexie le 14 novembre 1832. Say n'appartenait en France à aucun corps savant, mais était membre d'un grand nombre d'académies étrangères.

Voici la liste de ses écrits : 1. *la Liberté de la presse,* Paris, in-8, 1789; — 2. *Nouveau Voyage en Suisse,* trad. de l'anglais,

de Hel.-Mar. Williams, Paris, 2 vol. in-8, 1798; 2e édit., 1802; — 3. *Olbie ou Essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation*, Paris, in-8, 1800; — 4. *Traité d'économie politique ou Simple Exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*, Paris, 2 vol. in-8, 1803; 2e édit. refondue et augmentée, Paris, 2 vol. in-8, 1814; 3e, 1817; 4e, 1819; 5e, 3 vol. in-8, 1826; 6e, in-8, 1841; — 5. *De l'Angleterre et des Anglais*, Paris, broch. in-8, 1815; 2e édit., broch. in-8, 1816; 3e, in-8, 1816; — 6. *Catéchisme d'économie politique ou Instruction familière qui montre de quelle manière les richesses sont produites, distribuées et consommées dans la société*, Paris, in-12, 1815; 2e édit. augm., Paris, in-12, 1821; 3e, 1826; nouv. édit., 1835; — 7. *Petit Volume contenant quelques aperçus des hommes et de la société*, Paris, in-18, 1817, 1818; 2e édit., in-12, 1818; 3e, grand in-12, 1839; — 8. *Des Canaux de navigation dans l'état actuel de la France*, Paris, broch. in-8, 1818; — 9. *De l'Importance du port de la Villette*, Paris, broch. in-8, 1818; — 10. *Lettres à Malthus sur différents sujets d'économie politique*, Paris, broch. in-8, 1820; — 11. *Lettre à M. Matelly sur le commerce d'Haïti*, Port-au-Prince, in-8, 1822; — 12. *Economie politique sur la balance des consommations avec les productions*, Paris, in-8, 1824. Extrait de la Revue encyclopédique, de même que l'opuscule suivant; — 13. *Essai historique sur l'origine, les progrès et les résultats probables de la souveraineté des Anglais aux Indes*, Paris, in-8, 1824; — 14. *Examen critique du discours de Mac-Culloch sur l'économie politique* (s. l.), broch. in-8, 1825; — 15. *Economie politique. Article de l'Encyclopédie progressive*, Paris, broch. in-8, 1826; — 16. *Programme du cours d'économie industrielle en 1828, 1829*, in-8; — 17. *Cours complet d'économie politique pratique*, Paris, 6 vol. in-8, 1828-1830; 2e édit., 1840; 3e, avec notes d'Hor. Say, 2 vol. grand in-8, 1852; — 18. *Mélanges et Correspondance d'économie politique*, Paris, in-8, 1833. Publ. par Charles Comte; — 19. *Œuvres diverses*, Paris, in-8, 1848. Publiées avec notes de Ch. Comte, E. Daire et H. Say. Les Œuvres complètes de J.-B. Say se trouvent renfermées dans la « Collection des principaux économistes, » publiée à Paris par l'éditeur Guillaumin. Il a donné des notes aux « Principes de l'économie politique et de

l'impôt » de D. Ricardo, traduits en français par F.-S. Constancio, Paris, 2 vol. in-8, 1819, ainsi qu'au « Cours d'économie politique » de H. Storch, Paris, 4 vol. in-8, 1823. En outre il a fourni un grand nombre d'articles à la Revue encyclopédique, au Dictionnaire de la conversation, etc.

Sources : Dictionnaire d'économie politique ; — Biographie universelle ; — *Haag*, la France protestante ; — Bibl. univ. de Genève. (Littér., tom. LI, 1832.)

SAY (*Horace-Emile*), économiste français, fils du précédent et de N. de Loches, naquit à Noisy, près Paris, le 11 mars 1794. Après avoir terminé son éducation à Genève, il fut employé quelque temps dans une filature de coton, où son père essayait d'introduire les procédés anglais, puis fit un apprentissage de commerce au Havre chez son parent M. Delaroche. Il séjourna ensuite pendant plusieurs années aux Etats-Unis et au Brésil, après quoi il revint en France et fonda à Paris une maison de commission en rapport d'affaires avec l'Amérique méridionale. Son mariage avec Mlle Cheuvreux l'ayant rendu possesseur d'une belle fortune, il voulut consacrer désormais son temps et ses talents au service du pays en prenant part aux affaires publiques et en s'occupant de profondes études sur des questions d'intérêt général. Nommé juge au tribunal de la Seine, 1831, membre de la Chambre de commerce, 1834, du Conseil municipal de Paris, 1837, et du Conseil général de la Seine, 1846, il conserva ces fonctions sous la république et l'empire. De 1849 au 3 décembre 1851, H. Say occupa un siége dans le Conseil d'état. En même temps, devenu secrétaire de la commission que la Chambre de commerce avait chargée de l'enquête sur les industries de Paris, il consigna les résultats de cette exploration dans un rapport des plus remarquables, publié sous ce titre : *Statistique de l'industrie à Paris, résultant de l'enquête faite par la Chambre de commerce pour les années 1847, 1848*, Paris, in-4, 1851. Cet ouvrage lui mérita en 1853 un grand prix décerné par l'Académie des sciences de Paris et le titre de membre honoraire de la Société des arts de Genève. Quatre ans après, l'Académie des sciences morales et politiques l'admit dans son sein en qualité d'associé libre. Atteint de paralysie vers la fin de ses jours, il mourut le 24 juillet 1860.

Outre l'écrit déjà cité, on a de lui : 1. *Rapport sur le commerce entre la France et l'Angleterre à l'occasion des documents publiés à Londres par MM. G. Villiers et J. Bowring*, Paris, in-8, 1835; — 2. *Avant-propos à la discussion d'une nouvelle loi sur les faillites*, Paris, in-8, 1836; — 3. *Histoire des relations commerciales entre la France et le Brésil*, Paris, in-8, 1839. Ouvrage qui renferme des notions très exactes sur l'économie politique de ces pays; — 4. *Etudes sur l'administration de la ville de Paris et du département de la Seine*, Paris, in-8, 1846; — 5. *Notice sur Michel Delaroche, ancien négociant*, Paris, broch. in-8, 1854. Say a aussi donné des articles au Journal des économistes, au Dictionnaire du commerce et des marchandises, au Dictionnaire de l'économie politique et à l'Encyclopédie du droit.

SOURCES : Discours de A. de Candolle à la Soc. des arts (Proc. verb. 1861); — Biographie universelle; — Bibliothèque universelle de Genève, avril 1853.

SAYOUS (*Pierre-André*), historien et littérateur, né à Genève le 9 novembre 1808, fit ses études à l'académie de cette ville et se consacra de bonne heure à l'enseignement de la jeunesse. Membre du Conseil représentatif dès 1840, il siégea dès 1842 dans la Commission des écoles et devint l'année suivante principal du collége. En 1846 il succéda à R. Töpffer dans la chaire de rhétorique et de belles-lettres générales à l'académie, mais ne fut point réélu sous le nouveau gouvernement, 1848. Il vint en 1852 s'établir à Paris, où il entra dans les bureaux du ministère de l'instruction publique. Appelé aux fonctions de secrétaire du Conseil central des églises réformées de France et de sous-directeur des cultes non catholiques (16 janv. 1859), il les remplit avec zèle et dévouement jusqu'à sa mort, qui eut lieu à Paris le 22 février 1870.

L'empereur Napoléon III l'avait décoré en 1859 de la Légion d'honneur. A. Sayous a publié quelques écrits d'un mérite supérieur sur l'histoire littéraire de la France. Nous citerons : 1. *Voyage dans les Alpes. Partie pittoresque des ouvrages de H.-B. de Saussure*, Genève, in-8, 1834; 2e édition augmentée des *Voyages en Valais, au mont Cervin et autour du mont Rose*, Paris et Genève, in-12, 1852; — 2. *Etude littéraire sur Calvin*, Gen., in-8, 1839. Travail refondu dans l'ouvrage suivant : *Etudes littéraires sur les*

écrivains français de la réformation, Paris, 2 vol. in-8, 1841. L'auteur fait ressortir l'influence que ces écrivains ont exercée sur la langue; — 3. *Essai sur quelques poëtes moralistes*, Gen., broch. in-8, 1844; — 4. *Mémoires et Correspondance de Mallet-du Pan pour servir à l'histoire de la révolution française*, recueillis par A. Sayous, Paris, 2 vol. in-8, 1851; — 5. *Histoire de la littérature française à l'étranger depuis le commencement du XVII*e *siècle*, Paris, 2 vol. in-8, 1853. Cet ouvrage contient à la fois l'histoire des Français qui ont écrit à l'étranger et celle des étrangers qui ont écrit dans la langue française. Il fut couronné par l'Académie française; — 6. *Recueil de morceaux choisis pour servir à l'étude de la littérature française et aux exercices de traduction*, Gen., in-8, 1853; — 7. *le XVIII*e *Siècle à l'étranger. Histoire de la littérature française dans les divers pays de l'Europe depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la révolution française*, Paris, 2 vol. in-8, 1861. Ouvrage couronné par l'Académie française (prix Bordin); — 8. *Conseils à une mère sur l'éducation littéraire de ses enfants*, Paris, in-12, 1863. Couronné par l'Académie française; — 9. *Principes de littérature. Conseils à une mère*, Paris, in-12, 1865. Sayous a fourni des articles de critique et d'histoire littéraire à la Bibliothèque universelle de Genève, à la Revue des deux mondes, à la Revue contemporaine, etc.

Sources : Mém. et doc. de la Société d'histoire de Genève, XVII; — *Vapereau*, Dictionnaire des contemporains; — Bulletin de l'Institut national genevois, XVI; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — Catalogue de la librairie française, etc.

SCAPULA (*Jean* Espaule, connu sous le nom latin de), savant du XVIe siècle, d'une famille de Thonon établie à Lausanne, seconda d'abord, puis remplaça Henri Estienne à l'académie de cette ville, dans la chaire de grec qu'il conserva jusqu'en 1579, année probable de sa mort. Il est l'auteur d'un *Lexicon graeco-latinum* (Basil., in-4 et in-fol., 1580; réimpr. plus. fois) qui paraît être un abrégé du « Thesaurus linguae graecae » d'Henri Estienne.

Deux membres de la famille du précédent, *Louis* Espaule, officier supérieur de la milice du bailliage de Lausanne, et *Claude* Espaule, membre du Conseil des Soixante de cette ville, prirent

part à la conspiration du bourgmestre Daux en 1588. Arrêtés et condamnés pour crime de haute trahison, ils périrent sur l'échafaud.

SOURCES : *Gindroz*, Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud; — *Bridel*, Matériaux pour une histoire littéraire de l'académie de Lausanne; — *Verdeil*, Histoire du canton de Vaud, II.

SCHAUB (*Jean-Jacques*), né à Genève d'un père bâlois le 25 janvier 1773, entra en 1789 à l'académie de cette ville, où il se signala simultanément comme latiniste et mathématicien. Nommé dans cet établissement professeur adjoint (1809), puis professeur titulaire de mathématiques (1820), il eut à un haut degré le don de l'enseignement et forma des élèves distingués, entre autres Charles Sturm. Ses concitoyens l'appelèrent à faire partie du Conseil représentatif et de plusieurs sociétés savantes. Dans les dernières années de sa vie, il donna quelques cours gratuits de mathématiques à l'usage des artistes. Il mourut dans la nuit du 19 au 20 mai 1725. Schaub n'a rien publié, mais doit avoir laissé un manuscrit inachevé *sur les Sections coniques*.

SOURCES : *Wolf*, Biogr. zur Culturgesch. der Schweiz, IV, pag. 376; — Nouvelliste vaudois, 1825, pag. 170; — Proc. verb. de la Soc. des arts, 1825.

SCHÉDEUVER (la baronne *Aimée de*), fille de Vincent Dubois et de Marianne Jaques, née à Lausanne en 1778, épousa le baron Auguste de Schédeuver, de Sainte-Marie-aux-Mines (Vosges). Etablie en Russie, elle dirigea dès 1820 l'institut impérial des demoiselles nobles d'Odessa, qui prit sous ses auspices un développement prospère. Dix ans après, elle fonda dans cette ville un pensionnat particulier, devenu bientôt florissant et qui subsista jusqu'en 1847. L'empereur Nicolas ayant visité cet établissement en 1840, accorda une pension à Mme de Schédeuver, qui revint passer ses dernières années à Lausanne. Elle y mourut le 28 janvier 1867.

SOURCES : Etat civil de Lausanne; — Revue suisse, 1853.

SCHENKER (*Nicolas*), graveur genevois, né vers 1760, mort le 17 février 1848. Après avoir étudié sous Macret la gravure en

taille-douce, il travailla pendant plusieurs années pour Bartolozzi en France et en Angleterre. De retour dans sa patrie, il entra le 18 février 1811 dans la Société des arts, qui le chargea, en mars 1817, de diriger une classe de gravure en taille-douce, nouvellement créée. Cet artiste excella surtout dans la gravure au pointillé. Ses ouvrages, remarquables par le goût, la correction et l'harmonie, lui assurent une place honorable parmi ses contemporains. Nous citerons parmi ses productions les plus connues ses copies de la *Madone de Foligno*, de Raphaël, de la *Bonne Lecture*, de Mme Munier, et ses portraits de *Wieland*, du *roi de Bavière*, de *Jeanne d'Albret*, de *Henri IV enfant*, du général *Lullin de Chateauvieux*, du pasteur *Martin*, du professeur *Odier*, du syndic *Des Arts*, etc. Schenker avait épousé une sœur aînée de Firmin Massot, connue par de bons portraits en miniature.

SOURCE : *Rigaud*, des Beaux-Arts à Genève.

SCHMIDTMAYER (*Jean-Pierre*), magistrat, naquit le 21 juin 1768 à Genève, où il fit des études de droit et reçut en 1792 un diplôme d'avocat. Nommé, lors de la réunion de cette ville à la France, commissaire du Directoire auprès de la municipalité et, plus tard, juge au tribunal de première instance, il s'acquitta de ces fonctions avec zèle et habileté. A la restauration de la république (31 déc. 1813), il fut associé au Conseil provisoire créé sous les auspices du général autrichien Bubna. Ses collègues l'envoyèrent le 20 avril 1814, comme second député, à la diète de Zurich, où il réclama avec instance l'admission de Genève dans la Confédération suisse, qui eut lieu provisoirement le 17 septembre de la même année. En même temps il participait aux travaux de la commission chargée de préparer un projet de constitution pour le nouveau canton. Membre du Conseil d'état dès le 12 octobre 1814, il représenta sa patrie à la diète fédérale de 1815 et signa en son nom l'acte qui la réunit à la Suisse (27 avril). Il parvint à la charge de premier syndic en 1816, 1818, 1820, 1822, 1824, 1826 et 1828. Pendant plusieurs années il occupa la présidence du Conseilaca démique. Sa santé, ébranlée par de pénibles travaux, le décida en 1829 d'échanger les fonctions de syndic contre celles, moins fatigantes, de membre de la Cour suprême. Il termina sa carrière le 8 mai 1830.

SOURCES : Gazette de Lausanne, 1830; — *Rilliet*, Histoire de la restauration de Genève; — Verhandlungen der allgem. schweiz. Gesellschaft für die Naturwissenschaften, 1831.

SECRETAN (*Philippe-Abram-Louis*), homme politique et magistrat vaudois, fils de Daniel-Benjamin Secretan et de Catherine Dick, naquit à Lausanne le 5 octobre 1756. Dans sa jeunesse, s'étant voué à l'enseignement, il devint le précepteur d'un jeune Belge, avec lequel il fit des voyages qui lui donnèrent occasion de lier connaissance avec plusieurs célébrités, entre autres avec Mirabeau. Compromis dans les troubles qui éclatèrent en Brabant à la suite de la révolution française, il eut à subir un emprisonnement d'environ vingt-deux mois, après lequel il rentra dans sa patrie où il occupa à Lausanne les postes de juge civil et criminel, puis de contrôleur général, jusqu'à ce que le Pays de Vaud s'émancipât du régime bernois. Bien qu'il n'eût point pris part au début de ce mouvement, il fut élu à l'Assemblée provisoire (21 janv. 1798) qui le fit entrer dans le comité chargé de former l'Assemblée constituante (29 janv.) et l'appela à sa présidence (févr.). Le 22 mars 1798, il fut nommé au tribunal cantonal vaudois et devint le 7 mai président de ce corps. Parvenu le 26 juin 1799 au Directoire helvétique, il assista F.-C. de Laharpe dans ses dissensions avec leurs collègues Dolder et Savary et tenta avec lui le coup d'état du 7 janvier 1800. Mais leurs adversaires ayant eu le dessus, ils furent tous deux exclus des affaires publiques. Secretan revint alors dans sa ville natale, où il publia un mémoire justificatif de sa conduite comme directeur. (Bulletin helvét., 22 janv. 1800.) Sous l'Acte de médiation, il fut élu membre du Grand Conseil vaudois, 26 mars 1803, juge et président du tribunal d'appel, 1804. Philippe Secretan remplit honorablement ces diverses fonctions jusqu'au jour de sa mort, 15 mai 1826.

C'est à lui qu'on doit les ouvrages suivants : 1. *Réflexions sur les gouvernemens, pour servir de suite à l'ouvrage de Burke sur la révolution de France et à celui de Payne sur les droits de l'homme*, Londres, in-8, 1792; — 2. *Observations sur la constitution helvétique*, Lausanne, broch. in-8, 1798; — 3. *Mémoires de M. de Falkenskiold, officier général au service du roi de Danemarck à l'épo-*

que du ministère et de la catastrophe du comte de Struensée, suivis de *Considérations sur l'état militaire du Danemarck*, avec une *Notice préliminaire sur la vie de l'auteur de ces mémoires*, Paris, in-8, 1826.

SOURCES : Etat civil de Lausanne; — Bulletin officiel (Journ. helvét.), 1798-1808; — Gazette de Lausanne, 1804, 1826; — Nouvelliste vaudois, 1826.

SECRETAN (*Gabriel-Abram-Samuel-Jean-Louis*), magistrat vaudois, de la famille du précédent et fils de Pierre-Isaac Secretan et de Marie-Charlotte Rolaz, naquit à Lausanne le 5 septembre 1758. Après avoir terminé ses études à Tubingue par une dissertation *De praerogativa pignorum publicorum*, qui lui valut le grade de docteur en droit à la fin de 1780, il suivit la carrière du barreau dans sa ville natale et se fit remarquer par une éloquence entraînante, de la vivacité et de l'esprit. La révolution de 1798 ayant tourné ses vues vers la politique, il entra dans l'Assemblée provisoire du Pays de Vaud (21 janv.), où il contribua beaucoup à faire accepter la constitution unitaire (9 févr.). Le 30 mars il fut nommé au Grand Conseil helvétique, dont il devint président le 8 novembre 1798. Sorti de ce corps le 8 août 1801, il fut un des députés de Vaud à la diète tenue à Berne le 7 septembre 1801, et à la Consulte suisse convoquée par Bonaparte à Paris en décembre 1802. Secretan fut élu le 28 mars de l'année suivante au Grand Conseil vaudois, qui lui confia aussitôt un mandat à la diète helvétique, renouvelé dans les années 1804, 1805, 1806, 1807, 1808, 1809, 1810, 1813 (diète de Zurich qui dura deux ans), 1822 et 1831. Il fit aussi partie de la commission chargée de la refonte du code civil et criminel, dès février 1804, du Conseil académique, dès le 9 juillet 1806, et de la Commission de constitution cantonale, dès le 15 février 1814. Membre du Conseil d'état de 1818 à 1830 et landamman de 1826 à 1830, il occupa les fonctions de président du tribunal d'appel de 1831 jusqu'à sa mort, arrivée à Lausanne le 24 mai 1839.

En dehors des travaux de sa profession, ce magistrat s'est aussi livré dans sa jeunesse à l'étude des beaux-arts et de la littérature, puis plus tard à celle de la philosophie, de la numismatique, du blason, enfin de la botanique, science qui lui est redevable d'un

savant ouvrage, intitulé *Mycographie suisse ou Description des champignons qui croissent en Suisse, particulièrement dans le canton de Vaud*, Gen., 3 vol. in-8, 1833. On a encore de lui : *Journal des deux conseils de la république helvétique* (rédigé avec J. Muret), Laus., in-8, 1798; — *Réflexions sur le fédéralisme en Helvétie*, Berne, broch. in-8, avril 1800; — *Mémoire sur la division territoriale de l'Helvétie, relativement au rétablissement du canton de l'Oberland*, broch. in-4, 1803; — *Notes sur le mémoire des Bernois, ci-devant seigneurs de fiefs et droits de lauds au canton de Vaud*, Lausanne, in-4, 1804; — *Observations sur les réclamations adressées à la haute diète contre la loi du canton de Vaud relative aux indemnités accordées aux anciens propriétaires de lauds non-Bernois*, Laus., broch. in-8, 1818.

SOURCES : Etat civil de Lausanne; — Journ. de la Soc. vaud. d'utilité publ., 1840, pag. 90; — Nouvelliste vaudois, 1798, 1801, 1803; — Gazette de Lausanne, 1803-1830, 1839.

SECRETAN (*Charles-Isaac-Gabriel-Benjamin*), jurisconsulte, né à Lausanne le 28 septembre 1784, était fils du précédent et de Marie-Françoise Carrard. Docteur en droit de l'université de Tubingue, il se présenta en 1811 pour la chaire de droit romain comparé avec le droit civil du canton de Vaud, instituée à l'académie de Lausanne par la loi du 28 mai 1806 et qui jusqu'alors n'avait point été occupée. Sa dissertation : *De la Succession de la mère d'après les lois romaines et la coutume du pays* (impr. en mars 1811, in-4) eut les honneurs du concours. Installé dans cette chaire le 28 mai de cette année, il fut, deux ans après, appelé par le Grand Conseil, dont il faisait partie dès 1808, aux fonctions de conseiller à la diète de Zurich. Plus tard il fut un des jurisconsultes chargés d'élaborer le code civil vaudois, adopté en 1819. A la réorganisation de l'académie, 1838, il fut chargé de continuer son enseignement en qualité de professeur extraordinaire. Gratifié d'une pension vers la fin de 1843, il s'en vit privé en 1846 par un arrêt du Conseil d'état, contre lequel il fit de vaines réclamations. (Voy. Bulletins du Grand Conseil, automne 1849, pag. 388.) Il est mort à Lausanne le 17 mai 1858. Ch. Secretan est l'auteur d'im-

portantes *Remarques sur le droit civil du canton de Vaud*, Laus., in-8, 1840.

SOURCES : Documents particuliers; — Etat civil de Lausanne; — *Bridel*, Matériaux pour une hist. littér.; — Gazette de Lausanne (avril, mai 1811).

SECRETAN (*Jean-Charles-Isaac*), théologien, fils de David Secretan et d'Elise Secretan, naquit à Lausanne le 17 septembre 1797. Destiné au ministère évangélique, il fréquenta le collége, puis l'académie de sa ville natale et reçut l'imposition des mains en 1819. Après avoir été pendant trois ans suffragant de la paroisse de l'Isle et de Montricher, il alla à Gottingue compléter ses études théologiques et philosophiques et fit ensuite un petit séjour en Hollande. Il alla en 1826 exercer les fonctions pastorales à l'église française de Stockholm et en 1828 à l'église wallonne de la Haye, où sa piété simple et profonde, son esprit large et tolérant, ses talents distingués de prédicateur lui attirèrent une grande influence. L'un des principaux promoteurs du réveil religieux qui se manifesta en Hollande de 1830 à 1840, il fut au nombre des personnes qui osèrent protester contre les mesures vexatoires du roi Guillaume Ier à l'égard des dissidents. Placé pendant nombre d'années en tête de la direction des églises wallonnes des Pays-Bas, il fut récompensé de ses services par l'ordre du Lion néerlandais. En 1861, il revint à Lausanne où, non content de remplacer les pasteurs malades dans l'exercice de leur ministère, il se chargea d'un service régulier à l'Asile des aveugles et de l'instruction religieuse des enfants de l'Ecole de charité. La Société biblique et la Société pastorale le comptaient parmi leurs membres. J.-C.-I. Secretan est mort dans cette ville le 15 décembre 1875.

Il a publié : 1. *Sermons sur quelques textes de l'Ecriture sainte*, Amsterdam, in-8, 1834; 2e édit., Neuchâtel, in-8, 1835. D'après M. Cart, ces sermons sont non-seulement remarquables par l'argumentation serrée, l'élévation des idées et du style, l'originalité de la forme, l'aspect nouveau sous lequel des sujets souvent traités étaient présentés, mais aussi par des qualités de netteté, de force dans la pensée et de clarté dans l'expression; — 2. *Un Jour public de prières dans le royaume des Pays-Bas*, la Haye, in-8, 1847; — 3. *Fragment de théologie ou Lettre à un ami sur les principales*

tendances théologiques de notre époque, la Haye, in-8, 1851; — 4. *Seconde Lettre à un ami*, la Haye, in-8, 1852; — 5. *Discours prononcé dans la réunion des députés des églises wallonnes le 16 août 1860;* — 6. *Projet de loi organique pour l'église nationale du canton de Vaud, publié à l'occasion de la révision de notre loi d'organisation ecclésiastique*, Laus., in-8, 1863; — 7. *la Question religieuse. Lettre au journal l'Indépendant*, par un ancien pasteur, Lausanne 1870. Enfin il a fourni des articles au Semeur, aux Deux Patries, au Journal évangélique.

SOURCES : Documents communiqués; — Journal évang., 1876; — *J. Cart*, Histoire du mouvement religieux, III, pag. 212, 213.

SECRETAN (*Marc-François-Louis*), opticien distingué, fils du doyen Samuel Secretan et de Jeanne-Charlotte Francillon, naquit à Lausanne en 1804. Destiné à la profession d'avocat, il l'exerça pendant plusieurs années tout en se livrant dans ses loisirs à son penchant pour les sciences exactes. En même temps il servit dans les milices vaudoises, où il occupa de 1832 à 1834 le grade de capitaine du génie. Il quitta le barreau en 1833. L'année suivante il fut momentanément appelé à suppléer le professeur Develey dans l'enseignement des mathématiques à l'académie de Lausanne. Lors de la réorganisation de cet établissement en 1838, M. Secretan concourut pour la chaire de mathématiques, qu'il obtint après avoir soutenu une dissertation *sur les Moyens principaux de calculer les logarithmes des nombres* (impr. à Laus., in-4, 1838). Ses études se tournèrent principalement vers l'astronomie et la mécanique céleste. En 1844 il se démit du professorat pour entrer comme associé dans la célèbre fabrique d'instruments d'optique que M. Lerebours dirigeait à Paris. Ce dernier s'étant retiré des affaires en 1854, Secretan devint seul chef de la maison. Opticien de l'Observatoire de Paris, il lui a fourni six instruments astronomiques de premier ordre qu'on cite parmi ses meilleures productions. Il ne se borna point à la fabrication des instruments d'optique, mais confectionna aussi des appareils de physique, de chimie et de galvanoplastie. Le catalogue de sa maison contient environ deux mille articles. Ses télescopes à miroir argenté, ses instruments de géodésie et ses objectifs pour la photographie jouissent

d'un légitime renom. A l'exposition universelle de Paris en 1855, il obtint la médaille d'honneur et une médaille de première classe; à celle de 1867 il fut décoré de la Légion d'honneur. Marc Secretan est mort à Lausanne le 28 juin 1867.

Outre la thèse déjà citée, il a publié : 1. *A mes concitoyens. Réflexions au sujet des nouvelles découvertes de M. Herschell dans la Lune*, Laus., in-8, 1836; — 2. *Rapport sur l'exposition des produits de l'industrie suisse qui a eu lieu à Lausanne en 1839*, Laus., in-8, 1839; — 3. *Traité de photographie*, Paris, in-8, 1842; 4e édit., 1844. En collaboration avec M. Lerebours; — 4. *Sur la comète de mars 1843*, broch. in-8; — 5. *De la Distance focale des systèmes optiques convergents*, Paris, in-8, 1855.

Son fils *Auguste* SECRETAN, né à Lausanne en 1833, fit d'excellentes études à l'Ecole Turgot et à l'Ecole centrale de Paris. Devenu ingénieur, il s'associa aux travaux de son père. Ses connaissances et ses talents semblaient lui assurer une belle carrière, lorsqu'il fut atteint d'une maladie grave qui l'emporta au bout de quatre ans, le 10 octobre 1874. C'est lui qui a commencé la construction du grand télescope de Toulouse, achevé après sa mort par son cousin, M. G. Secretan.

SOURCES : Etat civil de Lausanne; — *Vapereau*, Dictionnaire des contemporains; — Biogr. nat. des contemporains; — Compte-rendu du Conseil d'état (départ. de l'intérieur) pour 1834, 1838, 1844. (Bulletins du Grand Conseil.)

SECRETAN (*Louis-Gabriel-Marc-Edouard*), historien et jurisconsulte, fils de Marc-Samuel Secretan et de Sophie Dufour, naquit à Lausanne le 27 juillet 1813. Après avoir obtenu dans sa ville natale le grade de licencié en droit, il suivit quelque temps les cours de l'université de Munich, puis se présenta pour la chaire de droit pénal et de philosophie du droit à l'académie de Lausanne. Installé le 12 mars 1841, il fut destitué ensuite des événements politiques de 1845. Dès lors il eut une large part à la rédaction du « Courrier suisse. » En 1850 il dirigea pendant quelques mois à Berne le journal conservateur « la Patrie. » Ayant fait son stage de 1852 à 1854, il se livra à l'exercice du barreau jusqu'en 1864, année où il reprit sa place de professeur de droit pénal, qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée à Lausanne le 29 avril 1870.

Membre du Grand Conseil vaudois, E. Secretan a obtenu pour d'importants ouvrages d'histoire politique et judiciaire l'agrégation à plusieurs sociétés savantes, telles que l'Académie impériale de Savoie, la Société d'histoire de Genève, l'Institut national genevois, la Société d'histoire de la Suisse romande. Le roi d'Italie lui conféra l'ordre des SS. Maurice et Lazare. On a de lui : 1. *Du Fait et du Droit*, dissert. acad., Lausanne, in-8, 1838; — 2. *Lettre au rédacteur de la Revue suisse sur le projet de loi ecclésiastique*, Laus., broch. in-8, 1838; — 3. *Discours*, prononcé à son installation le 12 mars 1841 (avec ceux de MM. Monnard et Zündel), Laus., broch. in-8; — 4. *Essai sur la féodalité. Introduction au droit féodal du Pays de Vaud* (forme le vol. XVI des Mém. et doc. de la Suisse romande, 1858); — 5. *les Origines de la Confédération suisse*, par A. Rilliet. *Le Grutli et Guillaume Tell*, par H. Bordier, Laus., in-8, 1868; — 6. *les Assyriens*, nouvelles recherches, Laus., in-8, 1871. Parmi les mémoires qu'il a donnés à diverses publications périodiques, nous citerons : 1° dans la Bibliothèque universelle : *De la Condition des classes dépendantes au moyen âge* (tom. XX, 1864); *la Tradition des Nibelungen* (tom. XXIII, 1865); *Eclaircissements sur les batailles de Mauriac et de Châlons* (tom. XXIV, 1865, impr. à part avec le précédent); — 2° dans les Mémoires et documents de la Société d'histoire de Genève : *Notice sur l'origine de Gérold, comte de Genève; Observations sur les chartes relatives à Humbert aux Blanches Mains* (tom. XVI); — 3° dans l'Archiv für Schweizergeschichte : *Note critique sur la date qu'on peut assigner au combat de Chillon* (tom. XIV, 1864); *un Procès au XII*e *siècle ou l'Avouerie impériale dans les évêchés romans* (tom. XVI, 1868); — 4° dans le Bulletin de l'Institut national genevois : *Considérations sur les institutions politiques du moyen âge et particulièrement sur les origines du système représentatif* (tom. V et VIII); — 5° dans les Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande : *le Premier Royaume de Bourgogne* (tom. XXIV, 1868); — 6° dans les Mémoires de l'Académie de Savoie : *Etablissement et Premières Acquisitions de la maison de Savoie dans l'Helvétie romande* (tom. VIII); — 7° dans la Revue militaire suisse : *Du Passage des Alpes par Annibal.* (Juin 1869.)

SOURCES : Etat civil de Lausanne; — Documents particuliers; — Mém. et doc. de la Soc. d'hist. de Genève, XVII; — *F. de Mülinen*, Prodromus.

SEGUIN (*François*), numismate, né à Saint-Pétersbourg vers 1790, acquit à l'époque de la Restauration la bourgeoisie de Genève. En 1855 il vint s'établir dans cette ville, où il entra la même année dans la Société d'histoire et d'archéologie. Il y est mort le 19 août 1871.

Savant dans la numismatique, F. Seguin se forma un précieux médaillier, principalement composé de pièces et de médailles russes, et publia sur cette science quelques monographies, dont voici les titres : 1. *les Tirs fédéraux de la Suisse et leurs médailles* (Revue de numismatique belge, tom. VI, 4e série), à part, Brux., broch. in-8, 1868; — 2. *les Principaux Types des monnaies russes au moyen âge* (ibid., tom. VI, 4e série), à part, Brux., broch. in-8, 1869; — 3. *les Différentes Formes des aigles sur les monnaies russes* (ibid., tom. II, 4e série), Brux., broch. in-8, 1869; — 4. *le Tir fédéral à Zug* (ibid., tom. II, 5e série), à part, Brux., broch. in-8, 1869; — 5. *les Moyens d'échange employés par divers peuples*. (Revue savoisienne, juil. à sept. 1871.)

SOURCE : Mémoires et documents de la Société d'histoire de Genève, XVII.

SEIGNEUX (*Gabriel*), seigneur de CORREVON, fils de l'assesseur baillival Jean-Louis Seigneux et de Susanne de Saussure, fut baptisé le 26 octobre 1695 à Lausanne, où il reçut sa première éducation. Après avoir complété ses études de droit à Genève et à Bâle, il revint dans sa patrie et y fut nommé juge du Chapitre, 1718, puis membre du Conseil des Deux Cents, 1723. Plus tard il voyagea en France et en Hollande, où la princesse de Nassau, veuve du stathouder, lui offrit une place auprès de sa personne avec le titre de conseiller privé. Préférant toutefois s'établir dans sa ville natale, il y remplit successivement les charges de boursier et de banneret. Sa femme, Esther Loys, lui avait apporté la seigneurie de Correvon, dont il ajouta dès lors le nom au sien. Il mourut à la fin de 1775.

Correspondant étranger de la Société anglaise pour la propagation de la foi dès 1732 et de l'Académie des sciences de Marseille

dès 1743, Gabriel Seigneux fut un des membres les plus actifs et les plus éclairés de la Société économique de Berne, ainsi que de celle de Lausanne, qu'il présida dès sa fondation. Il est l'auteur de quelques traités de droit et de théologie, de plusieurs traductions d'ouvrages allemands, anglais et italiens, enfin de poésies dont on admire la grâce et la délicatesse. Voici la liste de ses écrits : 1. *Dissertatio inauguralis juridica de variis successionum in Imperio generibus, deve successoris obligatione ex facto antecessoris*, Basil., in-4, 1717 ; — 2. *les Vœux de l'Europe pour la paix* (en vers), in-8, 1748 ; — 3. *Discours sur l'irréligion, où l'on examine ses principes et ses suites funestes, opposés aux principes et aux heureux effets du christianisme*, trad. de l'allemand, d'A. de Haller, Neuchâtel, petit in-8, 1755 ; — 4. *De la Religion chrétienne*, trad. de l'anglais, d'Addison, avec une préface, un discours préliminaire, des notes et des dissertations du traducteur, Lausanne, 2 vol. in-8, 1757 ; 2e édit., Lausanne, 3 vol. in-8, 1771 ; — 5. *les Vœux de l'Europe pour la paix* (en prose), in-8, 1760 ; — 6. *Mémoires pour servir à l'histoire de Frédéric le Grand*, trad. de l'allemand, Amst. et Laus., 2 vol. in-8, 1760 ; — 7. *Des Lois civiles relativement à la propriété des biens*, trad. de l'italien, Yverdon, in-8, 1768 ; — 8. *Observations sur des matières de jurisprudence criminelle*, trad. du latin, de Risi, Laus., in-8, 1768 ; — 9. *Essai sur les abus et les inconvénients de la torture*, Laus., in-8, 1768. Cet ouvrage, ainsi que les deux précédents, signés S. de C. (Seigneux de Correvon), quoique attribués par le catalogue de la bibliothèque cantonale vaudoise à François Seigneux, frère de Gabriel, nous paraissent plutôt appartenir à ce dernier, qui portait seul le nom de Correvon ; — 10. *Lettres sur la découverte de l'ancienne ville d'Herculanum et de ses principales antiquités*, Yverd., 2 vol. in-8, 1770 ; — 11. *Usong, histoire orientale*, trad. de l'allemand, d'A. de Haller, Paris, in-12, 1772 ; — 12. *Lettres sur les vérités les plus importantes de la révélation*, trad. de l'allem., d'A. de Haller, Yverdon, in-8, 1772 ; — 13. *Muses helvétiennes ou Recueil de pièces fugitives de l'Helvétie*, en vers et en prose, Laus., in-8, 1775. Publié par les soins de Ph. Bridel. En outre, Seigneux a fourni des articles au Choix littéraire, à la Bibliothèque germanique, à la Bibliothèque française, à la Bibliothèque italique, qu'il

avait contribué à fonder en 1729, au Mercure suisse et au Journal helvétique.

Son frère, *François* SEIGNEUX, baptisé à Lausanne le 27 avril 1699, fut assesseur baillival, châtelain du Chapitre, puis juge civil et criminel de cette ville. Le duc d'Aremberg le nomma en 1757 président de tous ses conseils. On a de lui quelques ouvrages d'un certain mérite sur la jurisprudence, tels que : 1. *Factum sur les droitures considérables de la ville de Lausanne*, in-8, 1739; — 2. *Système abrégé de jurisprudence criminelle accommodé aux lois et à la constitution du pays*, Laus., in-8, 1756; — 3. *Eléments de la procédure criminelle suivant les ordonnances de France, les constitutions de Savoie et les édits de Genève*, Amst. (Genève), 2 vol. in-8, 1773; — 4. *Introduction à la pratique du barreau dans les cours de justice qui sont régies par le plaid général*, Lausanne, in-8, 1774.

SOURCES : Etat civil de Lausanne; — Journal helvétique, octobre 1776; — *Vulliemin*, der Canton Waadt; — *Lutz*, Nekrolog; — *Vuilleumier*, les Apologistes vaudois; — *Leu* und *Holzhalb*, Lexicon.

SELLON (*Jean-Jacques*, comte de), philanthrope, né le 20 janvier 1782 à Genève, où il fit son éducation, devint vers la fin de l'empire chambellan de Napoléon Ier. Vivement frappé, dès sa première jeunesse, de ce que la peine de mort avait été abolie en Toscane, il résolut d'employer ses efforts à provoquer dans sa patrie un pareil résultat. Le gouvernement impérial ne paraissant toutefois pas propice à son projet, il dut en ajourner l'exécution jusqu'au rétablissement de la république, décembre 1813. Entré l'année suivante au Conseil représentatif de Genève, il y réclama plusieurs fois sans succès, de 1816 à 1829, la suppression de la peine capitale et son remplacement par une réclusion plus ou moins longue. En 1826, il institua un prix pour le meilleur mémoire relatif à ce sujet. S'appuyant sur un plan de pacification conçu par le roi Henri IV et exposé dans le XXXe livre des Mémoires de Sully, J.-J. de Sellon proposa le système d'arbitrage pour régler les différends internationaux. Dans le but de propager les principes propres à amener dans le monde une parfaite tranquillité, il ouvrit le 25 novembre 1830 un concours « sur les meil-

leurs moyens d'obtenir une paix générale et permanente » et fonda le 1er décembre de la même année la Société de la paix de Genève, dont il fut dès lors le président et le plus dévoué soutien. Il mourut à Belfort (Haut-Rhin) le 7 juin 1839.

Le comte de Sellon était membre des Académies de Besançon, de Strasbourg, de Mâcon et d'Abbeville, des Sociétés des arts et d'utilité publique à Genève, de la Société de la morale chrétienne et de celle fondée à Londres pour l'abolition de la peine de mort. Amateur éclairé d'objets d'art, il s'en forma une précieuse collection, dont il a publié le catalogue raisonné sous le titre suivant : *Notice sur les objets d'art de toute nature qui se voient dans la campagne du comte de Sellon appelée la Fenêtre*, broch. in-12, septembre 1837. Voici la liste de ses autres publications : 1. *Un Mot sur la proposition de M. de Sellon pour la suppression de la peine de mort*, Gen., broch. in-8, 1826; — 2. *Motif d'un amendement à la loi sur la presse en mai 1827*, Gen., broch. in-8; — 3. *Lettre de l'auteur du concours en faveur de l'abolition de la peine de mort*, Gen., broch. in-8, 1827; — 4. *Lettres et Discours en faveur du principe de l'inviolabilité de la vie de l'homme*, Gen., broch. in-8, 1828; — 5. *Fragments extraits des Mémoires de Commines et de Sully*, suivis de *Scènes dramatiques (Charles le Téméraire)*, Gen., in-8, 1829; — 6. *Mes Réflexions sur les Scènes dramatiques et Lettre au Journal de Genève*, Gen., broch. in-8, 1829; — 7. *le Loto, essai poétique*, Gen., broch. in-8, 1829; — 8. *Extraits tirés d'un journal allemand rédigé par MM. Zacharie et Mittermayer*, Gen., broch. in-8, 1829; — 9. *Développement de la proposition de M. J.-J. de Sellon en faveur de l'abolition de la peine de mort*, Gen., broch. in-8, 1829; — 10. *Supplément au Discours* (ci-dessus) *et Extraits tirés du Courrier et de la Gazette des tribunaux*, Gen., broch. in-8, 1829; — 11. *Doit-on faire enseigner la musique aux jeunes filles qui ne sont pas appelées à en faire un moyen d'existence?* Gen., broch. in-8, s. d.; — 12. *Considérations sur l'initiative*, Gen., broch. in-8, 1830; — 13. *Notice sur quelques brochures*, Gen., broch. in-8, 1830; — 14. *Développement de la proposition faite d'établir et d'entretenir des bateaux sauveurs*, Gen., broch. in-8, 1830; — 15. *Lettre sur la guerre*, Gen., broch. in-8, 1830; — 16. *Programme d'un concours ouvert à Genève sur les meilleurs*

moyens d'assurer une paix générale et permanente, Gen., 25 mars 1830; — 17. *Allocution adressée à la Société de la paix le 1er décembre 1830*, Gen., broch. in-8, 1830; — 18. *Vœux adressés au futur congrès*, Gen., broch. in-8, 1830; — 19. *Lettres inédites de Bérenger sur la peine de mort*, in-8, 1830; — 20. *A qui appartiennent le titre et les droits de souveraineté dans le canton de Genève?* Gen., broch. in-4, 1831; — 21. *Adresse aux amis de la paix extérieure et intérieure*, Gen., in-8, 1831; — 22. *Lettre à M**, membre de la commission nommée pour examiner un projet de loi*, Gen., broch. in-8, 1831; — 23. *Quelques Observations sur l'ouvrage intitulé : Nécessité du maintien de la peine de mort tant pour les crimes politiques que pour les crimes privés*, Gen., broch. in-12, 1831; — 24. *Revue de quelques propositions individuelles faites ou à faire dans le sein du Conseil représentatif*, Gen., broch. in-8, 1831; — 25. *Archives de la Société de la paix*, Gen., 4 numéros in-12, 1831, 1832, 1834 et 1837; — 26. *Quelques Réflexions*, Gen., in-8, 1832; — 27. *Recueil de lettres adressées aux Archives de la Société de la paix*, Gen., broch. in-12, 1832; — 28. *Lettre sur le pacte fédéral et sur les travaux des Sociétés de la paix*, Gen., broch. in-8, 1832; — 29. *Fragments de l'Emile de Rousseau et Lettres de lord Chesterfield sur l'éducation*, Genève, broch. in-8, 1833; — 30. *Quelques Notes et Réflexions sur le système pénitentiaire des Etats-Unis d'Amérique*, Gen., in-8, 1833; — 31. *Dialogue sur la peine de mort, sur le système pénitentiaire et sur la guerre*, Gen., broch. in-8, 1834; — 32. *Adresse en faveur d'une paix générale et permanente*, 1834; — 33. *Amendement destiné à écarter la peine de mort de la loi sur la presse du 1er mai 1827*, Gen., 1834; — 34. *la Baronne d'Hermance*, scènes dramatiques, Genève, broch. in-8, 1834; — 35. *Lettre sur le monument de Calvin et sur les monuments en général*, Gen., broch. in-12, 1835; — 36. *De la Peine de mort, de la Société de la paix et de quelques autres objets d'intérêt général*, Gen., broch. in-8, 1835; — 37. *Lettre aux Sociétés de la paix d'Angleterre et des Etats-Unis sur le différend entre la France et la Suisse*, Gen., broch. in-8, 1836; — 38. *Fragments d'un discours sur la peine de mort*, trad. de l'italien, du chevalier Carmignani, Gen., broch. in-12, 1836; — 39. *Catalogue raisonné de la bibliothèque de Prégny*, Gen., broch. in-4, 1837;

— 40. *Mélanges politiques et moraux*, Gen., broch. in-8, 1837; — 41. *Lettre servant de récapitulation aux Mélanges politiques et moraux*, Gen., broch. in-8, 22 févr. 1837; — 42. *Lettre à M. M*** *en lui annonçant de Nouveaux Mélanges politiques, moraux et littéraires*, Gen., broch. in-8, 1837; — 43. *Nouveaux Mélanges politiques, moraux et littéraires*, Gen., 2 vol. in-8, 1837; — 44. *Examen d'un chapitre sur l'étude des beaux-arts contenu dans le 3e volume de l'Education progressive*, publ. par Mme Necker-de Saussure, Gen., in-8, 1838.

SOURCES : le Nécrologe universel, 1845; — *Galiffe*, Notices généalogiques; — *Sordet*, Diction. des familles genevoises; — *Quérard*, la France littér., etc.

SENARCLENS DE GRANCY (*Adolphe-Guillaume-Ferdinand-Henri*, baron de), militaire et diplomate, fils de César-Auguste de Senarclens, seigneur de SAINT-DENIS, et de Marie de Loriol, naquit le 7 septembre 1805. Il commença sa carrière en France le 16 novembre 1821 comme second sous-lieutenant dans les gardes suisses, où il parcourut les grades de sous-lieutenant de voltigeurs dès le 10 octobre 1826, de lieutenant dès le 18 octobre 1829. Son régiment ayant été licencié le 19 août 1830, il passa le 30 septembre 1831, en qualité de premier lieutenant, dans les gardes du corps de Hesse-Darmstadt. Il devint capitaine le 22 juin 1836, chambellan du grand-duc le 4 juillet suivant, major le 1er janvier 1846, commandant des gardes du corps le 13 avril 1848, membre du conseil de guerre le 11 juillet 1849, lieutenant-colonel le 5 janvier 1853. Après avoir quitté l'armée active, il fut accrédité, le 17 févr. 1856, comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire auprès des cours de France, de Hollande et de Belgique. C'est dans l'exercice de ces fonctions qu'il a obtenu les grades de colonel, 26 décembre 1858, et de général-major, 5 février 1862. A. de Senarclens-Grancy mourut à Darmstadt en 1863. Cet officier fut grand-croix d'Isabelle d'Espagne, grand officier de l'ordre de Léopold de Belgique, commandeur des ordres de Philippe le Magnanime de Hesse et du Lion néerlandais, chevalier de l'ordre russe de Saint-Wladimir et de l'ordre hessois de Louis.

SOURCES : Archives de famille; — Almanachs de Gotha (1857-1868); — Bibliothèque universelle. (Tom. LV, pag. 106.)

SENEBIER (*Jean*), naturaliste et bibliographe, fils de Jean-Antoine Senebier et de Marie Teissier, naquit à Genève au mois de mai 1742. Son père le destinait au commerce, mais il préféra se vouer à l'étude et fréquenta à l'académie les auditoires de belles-lettres (1757) et de théologie (1761). Consacré au saint ministère en 1765, il fit bientôt après à Paris un séjour dont il profita pour prendre quelques leçons de déclamation de l'acteur Brizard. De retour dans sa ville natale, il publia des *Contes moraux* qui n'eurent qu'un médiocre succès. Il concourut à la même époque, sur le conseil de Charles Bonnet, pour la question proposée par l'Académie de Harlem : *En quoi consiste l'art d'observer?* et son mémoire obtint un accessit. En 1769, il fut nommé pasteur à Chancy, où il passa quatre années, employant les loisirs que lui laissaient ces fonctions à des recherches d'histoire naturelle. Appelé en 1773 à remplacer M. Lullin, comme bibliothécaire de Genève, Senebier rendit en cette qualité les services les plus méritoires. Avec l'aide de son collègue Diodati, il mit en ordre la bibliothèque et rédigea un catalogue des livres imprimés. Ce travail s'étant terminé en 1776, il procéda à l'examen des manuscrits, dont il fit une notice raisonnée qu'on peut considérer comme un chef-d'œuvre du genre. En même temps il traduisit en français, à la prière de Bonnet, les Opuscoli di fisica animale et vegetabile du célèbre abbé Spallanzani, publication qui fut suivie de plusieurs autres ouvrages originaux ou traduits sur les sciences physiques et naturelles. La Société météorologique de Manheim ayant admis Senebier au nombre de ses membres, il collabora activement à ses mémoires pendant plusieurs années, sans cesser toutefois de se livrer à d'autres expériences qui le conduisirent à des découvertes sur la respiration des animaux, ainsi que sur l'emploi du suc gastrique dans le traitement des ulcères chroniques. En dehors de ces divers travaux, il fit d'immenses recherches pour son *Histoire littéraire de Genève*, participa dès 1787 à la rédaction du Journal de Genève et se chargea en 1788 de la partie *Physiologie végétale* dans l'Encyclopédie méthodique. Retiré à Rolle (Pays de Vaud) pendant la révolution de Genève (1793-1799), il y refondit dans un ouvrage des plus remarquables les articles qu'il avait fournis à l'Encyclopédie, puis, s'occupant du tannage des cuirs, il découvrit

un procédé pour les rendre imperméables. Lorsqu'il rentra dans sa patrie, on le chargea de coopérer à une nouvelle version de la Bible, pour laquelle il traduisit en entier les livres apocryphes. Il mourut à Genève d'une grave maladie le 22 juillet 1809.

Ce savant, qui faisait partie de la plupart des académies de l'Europe, a publié outre une thèse *Contra polygamiam*, in-4, 1764, les ouvrages suivants: 1. *Contes moraux: Les hommes comme il y en a peu; Sophie-Rose Renzi*, Gen. 1768; — 2. *Mémoire sur cette question : En quoi consiste l'art d'observer?* parut d'abord dans les Mémoires de la Société de Harlem (1769), puis en français et en hollandais, Harlem, in-8, 1772; réimpr. sous le titre : *l'Art d'observer*, Gen., 2 vol. in-8, 1775, puis sous celui d'*Essai sur l'art d'observer et de faire des expériences*, Gen., 3 vol. in-8 (1802), édition considérablement changée et augmentée; — 3. *Opuscules de physique animale et végétale de l'abbé Spallanzani*, trad. de l'italien avec une *Introduction renfermant l'histoire des découvertes microscopiques dans les trois règnes*, Gen., 2 vol. in-8, 1777; — 4. *Eloge historique d'A. de Haller*, avec un *Catalogue de ses œuvres*, Gen., in-8, 1778; — 5. *Catalogue raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Genève*, Gen., in-8, 1779; — 6. *Mémoires physico-chimiques sur l'influence de la lumière solaire pour modifier les êtres des trois règnes de la nature et surtout ceux du règne végétal*, Gen., 3 vol. in-8, 1782; — 7. *Expériences sur la digestion de l'homme et des différentes espèces d'animaux*, trad. de l'italien de Spallanzani, Genève, in-8, 1783; — 8. *Almanach météorologique ou les Prognostics du tems*, Gen., in-16, 1784; 2e édit. augmentée, 1785; nouv. édit. sous ce titre : *Météorologie pratique, surtout à l'usage des cultivateurs*, Gen., in-16, 1810; — 9. *Recherches analytiques sur la nature de l'air inflammable*, Gen., in-8, 1784; — 10. *Recherches sur l'influence de la lumière solaire pour métamorphoser l'air fixe en air pur par la végétation*, Gen., in-8, 1785; — 11. *Expériences pour servir à l'histoire de la génération des animaux et des plantes*, trad. de Spallanzani, Gen., in-8, 1785; — 12. *Observations sur l'usage qu'on peut faire du suc gastrique dans la chimie*, Gen., in-8, 1785; — 13. *Histoire littéraire de Genève*, Gen., 3 vol. in-8, 1786. Ouvrage qui donne une idée assez complète et assez exacte de l'état des lettres, des sciences et des arts à Genève dès

les temps les plus reculés; — 14. *Expériences sur l'action de la lumière solaire dans la végétation*, Gen. et Paris, in-8, 1788; — 15. *Physiologie végétale*, Gen., 5 vol. in-8, an VIII (1800). L'auteur y signale avec impartialité les lacunes et les défauts des divers systèmes de botanique; — 16. *Mémoire historique sur la vie et les écrits de H.-B. de Saussure*, Gen., in-8, an IX (1801); — 17. *Mémoire sur l'influence de l'air et de diverses substances gazeuses dans la germination de différentes graines*, Genève, in-8, an IX (1801). Avec F. Huber; — 18. *Mémoire sur la respiration*, trad. de Spallanzani, Gen., in-8, 1803; — 19. *Rapports de l'air avec les êtres organisés*, Gen., 3 vol. in-8, 1807. Senebier a fourni en outre de nombreux mémoires au Journal de physique, aux Annales de chimie, au Magasin encyclopédique, aux Mémoires de la Société de Harlem, de l'académie de Turin et des Sociétés de physique de Lausanne et Genève. La bibliothèque de Genève possède de lui en manuscrit un *Essai de téléologie ou Essai des causes finales* (2 vol. in-4, cotés 160 c) et des *Observations philosophiques et critiques sur le caractère moral, les connaissances et diverses circonstances de la vie de J. C.* (In-4, coté 160 *b*.)

SOURCES : *Maunoir*, Eloge de J. Senebier; — *Haag*, la France protestante; — Biogr. univ.; — Revue suisse, XV, pag. 327; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève.

SENÉ (*Etienne*), sculpteur, fils de Philippe Sené et de Françoise Debarry, naquit à Genève le 3 octobre 1784. Après y avoir commencé sa carrière, en 1799, dans un atelier de sculpture d'ornements, où il fit de rapides progrès, il fut chargé en 1819 par le professeur Pictet de faire en argile le modèle d'une partie du mont Blanc, actuellement conservé au musée de Genève. Cédant plus tard à l'inspiration de ses goûts et de ses talents, il se décida, malgré sa gêne pécuniaire, à abandonner presque entièrement les travaux lucratifs de sa profession pour consacrer son temps et ses efforts à l'exécution d'un relief de bois représentant la vallée du Simplon. Ce bel ouvrage, qui a sept pieds de long sur trois pieds trois pouces de large, fut achevé dans l'espace de trois ans (1830-1833), exposé à Paris et acheté par le roi Louis-Philippe pour douze mille francs. Sans perdre de temps, Sené aborda en-

suite une entreprise infiniment plus considérable : son relief du mont Blanc et des Alpes centrales (long de 20 pieds, large de 14), chef-d'œuvre d'exactitude qui coûta douze ans de travail. On dit que des offres brillantes lui furent faites d'Angleterre pour la vente de ce relief, mais il préféra le céder à sa ville natale (1848) en échange d'une modeste pension. Il mourut aux Vernaies (Genève), le 21 mai 1851.

SOURCES : Renseignements dus à l'obligeance de M. L[s] Sené; — Bibl. univ., 1844 (tom. XLIX); — Revue suisse, X, pag. 321; — *Sordet*, Dictionnaire.

SERRE (*Jean-Adam*), peintre, chimiste et musicien, né en 1704 à Genève, où il est mort en 1788, s'est fait connaître par d'ingénieuses inventions. On lui doit non-seulement une couleur brune, extraite du platine et employée dans la peinture sur émail, mais aussi un baromètre qui rend visibles les hauteurs du mercure en l'absence de l'observateur. Son ami Clairault présenta à l'Académie des sciences le *Mémoire* qu'il fit à ce sujet. Il espérait aussi procurer cet avantage au thermomètre au moyen d'une petite balance dont le déplacement du mercure dans le tube déterminait le mouvement en changeant son centre de gravité.

Serre est l'auteur des ouvrages suivants : 1. *Théorie de l'harmonie en général, ou des Observations sur la basse fondamentale, l'origine du mode mineur, et les droits respectifs de la mélodie et de l'harmonie*, Gen., in-8, 1753; — 2. *Observations sur les principes de l'harmonie, occasionnées par quelques écrits modernes sur ce sujet*, Genève, in-8, 1763; — 3. *Lettre à M. Clairault sur les seiches du lac.* (Journal des savants, 1764.)

SOURCES : *Senebier*, Histoire littéraire de Genève, III; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises.

SEYDOUX (*Jean-Jacques-Etienne-Charles*), député français, fils de François Seydoux et d'Angélique Brélaz, naquit à Vevey le 6 juillet 1796. Issu d'une famille de Vaulruz (canton de Fribourg) qui reçut la naturalisation vaudoise le 10 juin 1805, il entra au service de France le 11 février 1814, après y avoir obtenu le titre de citoyen. Le 28 octobre 1815 il passa aux gardes du corps, compagnie d'Havré, avec le grade de lieutenant. Brigadier dans la



même compagnie dès le 1er avril 1817, il prit sa retraite en 1823 comme capitaine de cavalerie et se fixa alors au Cateau-Cambrésis où, chargé de diriger l'importante fabrique de mérinos de M. Paturle, pair de France, il devint son associé. Le roi Charles X lui accorda en 1826, ainsi qu'à son frère Auguste, un brevet d'invention pour une machine destinée au peignage des laines. Grâce à sa haute intelligence et à la générosité de son caractère, Ch. Seydoux sut se fonder dans sa patrie d'adoption une considération et une influence considérable. Colonel de la garde nationale du Cateau, de 1830 à 1850, puis membre du Conseil général du Nord à partir de 1848, il fut appelé en 1849 par le parti de l'ordre à représenter ce département à l'Assemblée législative. Après le coup d'état du 2 décembre 1851, il occupa une place dans la Commission consultative et se présenta ensuite comme candidat officiel pour l'arrondissement de Cambray à la députation au Corps législatif. Il y fut élu à la presque unanimité et vit son mandat renouvelé dans les années 1857, 1863 et 1869. En outre, il fit partie du Conseil central des églises réformées de France dès 1852, du Conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dès 1853. Napoléon III l'avait fait officier de la Légion d'honneur le 13 juillet 1855, commandeur de cet ordre le 4 août 1867. Il mourut dans sa propriété du Val d'Anglas, à Bougival (près Paris), le 11 août 1875. Ch. Seydoux avait été un des premiers industriels français qui aient fait des efforts fructueux pour développer en leurs ouvriers le sentiment de la morale et pour leur procurer le bien-être matériel. Il fonda pour eux une caisse de retraite de la vieillesse, qui eut les meilleurs résultats.

SOURCES : Etat civil de Vevey ; — Gazette de Lausanne, 1805, 1826 ; — Biogr. nation. des contemp. ; — Doc. particuliers ; — *Vapereau*, Dict. des contemp.

SEYSSEL (*Charles de*), d'une ancienne famille de Savoie, supérieur des antonins de Chambéry et protonotaire apostolique, fut nommé évêque de Genève après la mort de François de Savoie, 1490. Le pape Innocent VIII ayant toutefois accordé ce diocèse à l'évêque de Mondovi, Antoine Champion, protégé de la duchesse Blanche de Savoie, il se vit contraint par la force des armes de céder l'évêché à son compétiteur. (Combat de Chancy.) Quand le

successeur de Champion, Philippe de Savoie, eut renoncé à ses bénéfices ecclésiastiques, Charles de Seyssel fut de nouveau porté sur ce siége épiscopal. Il fit son entrée solennelle à Genève le 2 juin 1510, mais s'occupa dès lors peu des intérêts de cette ville, dans laquelle il ne résida que rarement. Ce prélat mourut à Moirans en Dauphiné vers le 10 avril 1513.

SOURCES : Mém. et doc. de la Soc. d'hist. et d'archéologie de Genève, I; — *Roget*, les Suisses et Genève; — *Picot*, Histoire de Genève.

SIMOND (*Louis*), littérateur, né à Lyon en 1767, fit dans cette ville un apprentissage de commerce et se rendit en 1788 à New-York, où il ne tarda pas à prendre place parmi les négociants les plus considérés. Devenu possesseur d'une grande fortune, qu'il perdit plus tard en partie, il fit plusieurs voyages dans les Etats-Unis, qui donnèrent lieu à quelques articles de sa main dans la Bibliothèque universelle de Genève. En 1809 il vint faire dans les Iles britanniques un séjour de deux ans, dont il relata les incidents en une série de lettres à son beau-frère. Cette correspondance, traduite d'anglais en français et arrangée en forme de récit, vit le jour sous ce titre : *Voyage en Angleterre pendant les années 1810 et 1811*, Paris, 2 vol. in-8, 1816; 2e édit. augm., Paris, 2 vol. in-8, 1817. Simond revint définitivement en Europe en 1816 et entreprit de 1817 à 1819 des voyages en Suisse et en Italie, dont il a donné la description dans deux ouvrages intitulés : *Voyage en Suisse fait dans les années 1817, 1818 et 1819*, suivi d'un *Essai historique sur les mœurs et les coutumes de l'Helvétie ancienne et moderne*, Paris, 2 vol. in-8, 1822; Paris, 2 vol. in-8, 1824, et *Voyage en Italie et en Sicile* (oct. 1817 à juil. 1818), Paris, 2 vol. in-8, 1828. Après avoir habité quelque temps Paris, où il écrivit plusieurs articles pour la Revue d'Edimbourg et le Journal des débats, il fixa sa demeure dans le canton de Genève et y obtint les droits de naturalité, 1822. L'année suivante il fut nommé maire de Versoix et en août 1824 membre du Conseil représentatif. Il était en train de composer un écrit sur le système pénitentiaire quand une mort subite l'emporta en 1831.

SOURCES : *A. de Candolle*, Rapport sur l'instr. publ. à Genève, 1832, pag. 25; — *Sordet*, Diction. des familles genev.; — Gazette de Lausanne, 1824.



SISMONDI (*Jean-Charles-Léonard* SIMONDE, dit de), économiste et historien distingué, fils du pasteur Gédéon Simonde et d'Henriette Girod, était issu d'une famille genevoise qui prétendait descendre des Sismondi, de Pise. Né à Genève le 9 mai 1773, il manifesta des aptitudes si précoces pour les sciences politiques, que déjà à dix ans il s'amusa à fonder avec quelques amis de son âge une petite république idéale, appelée « Consigal, » dont il fut à la fois orateur et législateur. Après avoir terminé ses études au collége et à l'auditoire de belles-lettres de sa ville natale, il venait de commencer un cours de droit, lorsque des revers de fortune décidèrent ses parents à le mettre en apprentissage de commerce dans la maison Eynard, à Lyon. Bien que le jeune Simonde n'eût aucun penchant pour cette carrière, il s'y prépara avec zèle et acquit ainsi des connaissances qui furent plus tard très utiles à ses travaux d'économie politique. Les troubles qui désolèrent Lyon en 1792 le ramenèrent à Genève, où il trouva aussi la révolution. La même année il fut, ainsi que son père, arrêté comme aristocrate, mais on les relâcha tous deux au bout de peu de jours, faute de charges suffisantes pour motiver une accusation. Craignant d'autres contrariétés, la famille Simonde se retira en Angleterre en février 1793 et fit d'abord à Peasmarket (Sussex), puis à Tenterden (Kent) un séjour dont Charles profita pour étudier la langue, les mœurs et les institutions du pays. De retour dans leur patrie pendant le règne de la Terreur, juillet 1794 (et non en octobre, comme le disent des biographes), père et fils se virent en butte à de nouvelles persécutions pour avoir donné asile à l'ancien syndic Cayla, poursuivi par les révolutionnaires. C'est pourquoi, réalisant ce qui restait de leur fortune, ils quittèrent Genève pour s'établir en Toscane, où ils achetèrent, près de la petite ville de Pescia, le domaine appelé Valchiusa. Dès cette époque ils prirent le nom de Sismondi, qu'ils estimaient avoir appartenu à leurs ancêtres. Chargé bientôt par son père de l'administration de Valchiusa, Charles consacra ses loisirs à l'histoire et à l'économie politique, mais ses recherches le firent suspecter d'espionnage par les Autrichiens, alors maîtres du pays, de sorte qu'ils l'incarcérèrent à deux reprises pendant plusieurs mois. En septembre 1800 il rentra à Genève, où il publia en 1801 son *Tableau de l'agricul-*

ture toscane, et en 1803 son excellent traité *De la Richesse commerciale*, dont l'immense succès engagea l'université de Vilna à lui offrir une chaire d'économie politique. Mais Sismondi la refusa pour ne pas trop s'éloigner de sa mère qui était restée en Italie. A la fin de 1804, il accompagna dans ce pays Mme de Staël, avec laquelle il s'était lié, et s'arrêta ensuite quelque temps à Valchiusa. De retour à Genève, il y remplit dès 1806 les fonctions de secrétaire de la Chambre de commerce, tout en travaillant avec assiduité à son *Histoire des républiques italiennes du moyen âge*, ouvrage d'un consciencieux labeur, basé sur des documents en grande partie originaux. Après en avoir fait paraître en 1807 les deux premiers volumes, qui l'élevèrent aussitôt au rang des historiens les plus distingués, Sismondi entreprit avec Mme de Staël un voyage en Allemagne, pendant lequel il se trouva en relation constante avec l'élite de la littérature, des sciences et de la noblesse. Choisi dans ces entrefaites pour occuper la chaire de belles-lettres à l'académie de Genève, il ne l'accepta pas; néanmoins il se chargea de donner en 1812 sur la littérature du midi de l'Europe un cours public, dont le succès fut si grand qu'il se décida l'année suivante de le publier à Paris. Lorsque Genève eut recouvré son indépendance, il entra au Conseil représentatif. (1er oct. 1814.) La publication des volumes IX, X et XI de ses *Républiques italiennes* l'ayant amené à Paris en 1815, il y assista au retour de Napoléon après sa captivité de l'île d'Elbe. Sismondi s'était toujours montré contraire à l'ambition et au despotisme de l'empereur. Reconnaissant toutefois que l'Acte additionnel, émané de ce souverain, assurait à la nation française d'importantes libertés, il en prit la défense contre le mécontentement général dans une série d'articles insérés au Moniteur sous le titre suivant : *Examen de la constitution française*. Napoléon désira le voir et lui envoya, après leur entretien, la croix de la Légion d'honneur, qu'il ne voulut point accepter. A part quelques séjours de peu de durée en France, en Italie et en Angleterre, il ne quitta plus sa campagne de Chêne, près Genève. Occupé dans cette retraite de divers travaux historiques, entre autres de sa grande *Histoire des Français*, puis d'une lutte contre l'école économiste d'Adam Smith, à laquelle il avait signalé les dangers de sa théorie de la complète liberté du commerce, Sis-

mondi refusa en 1819 des chaires au collége de France et à la Sorbonne, en 1834 la chaire d'histoire moderne nouvellement créée à l'académie de Genève, dont il était professeur honoraire depuis 1815. Au Conseil représentatif, il fut toujours un des plus énergiques champions du parti anti-démocratique. En 1838 il plaida dans cette assemblée pour l'expulsion hors de Suisse du prince Louis-Napoléon Bonaparte. Après la révolution du 22 novembre 1841, il fut nommé de l'Assemblée constituante, mais déjà miné par la maladie, il ne put y siéger longtemps. Cet historien mourut le 25 juin 1842, sans postérité de Jessie Allen, qu'il avait épousée le 19 avril 1819.

Sismondi était dès 1833 associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques de Paris et faisait partie de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, des Académies royales des sciences de Berlin et de Naples, de l'Académie italienne, de celles des Géographiles (de Florence), de Cagliari, de Pistoïa, de Palerme, enfin de la Société des arts de Genève. Le roi Louis-Philippe l'avait décoré de la Légion d'honneur en janvier 1842. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1. *Tableau de l'agriculture toscane*, Gen., in-8, 1801; — 2. *De la Richesse commerciale*, Paris, 2 vol. in-8, 1803. Ouvrage où l'auteur approprie à la législation du commerce français les principes d'Adam Smith; — 3. *Histoire des républiques italiennes du moyen âge*, Zurich, tom. I et II, 1807; tom. III et IV, 1808; réimpr. à Paris avec les tom. V à VIII, 1809; 2e édit. augm. des tom. IX à XVI, Paris, 16 vol. in-8, 1818; 3e édit., Paris, 10 vol. in-8, 1840, 1841; trad. en angl. et en espagnol. Tableau clair et exact de la création, du développement et de la décadence de ces divers états; — 4. *De la Vie et des Ecrits de P.-H. Mallet*, Gen., in-8, 1807; — 5. *Du Papier-monnaie et des moyens de le supprimer*, Weim., broch. in-8, 1810; — 6. *Li due sistemi d'economia politica ossia Esame de' principi di Adam Smith paragonati con quegli del dottore Quesnay*, Pisa, in-8, 1812. D'après Quérard; — 7. *De la Littérature du midi de l'Europe*, Paris, 4 vol. in-8, 1813; 2e édit., 1819; 3e, 1829; — 8. *Considérations sur Genève dans ses rapports envers l'Angleterre et les Etats protestants*, Lond., in-8, 1814; — 9. *Sur les Lois éventuelles*, Gen., in-8, 1814; — 10. *De l'Intérêt de la France à l'égard de la traite des nègres*, Gen.,

broch. in-8, 1814; 3e édit., 1814; — 11. *Nouvelles Réflexions sur la traite des nègres*, Gen., broch. in-8, 1815; — 12. *Examen de la constitution française*, Paris, broch. in-8, 1815; — 13. *Nouveaux Principes d'économie politique*, Paris, 2 vol. in-8, 1819; 2e édit., 1827. En oppos. aux théories de Say et de Ricardo; — 14. *Littérature* (*Sur les préjugés*). Extr. de la Rev. encyclop., Paris, broch. in-8, 1819; — 15. *Vera definizione del romanticismo*, trad. dal franc., Milano, broch. in-8, 1819; — 16. *Histoire des Français*, tom. I à XXIX, Paris, in-8, 1821-1842. Ouvrage dans lequel Sismondi s'attache à démontrer par quels moyens la France, autrefois divisée en un grand nombre d'états, en est venue à former un tout homogène et compacte. La mort ayant surpris l'auteur pendant la publication du XXIXe volume, qui se termine à l'avénement de Louis XVI, M. A. Renée compléta son travail, en 1844, par la publication des volumes XXX et XXXI, contenant : le premier, le règne de Louis XVI jusqu'aux Etats généraux; le second une table générale alphabétique; — 17. *Julia Severa ou l'An 492*, roman historique, Paris, 3 vol. in-12, 1822; trad. en allem., Leipz., 2 vol. in-8, 1822; — 18. *Economie politique sur la balance des consommations avec les productions*, Paris, broch. in-8, 1824; — 19. *Considérations sur la guerre actuelle des Grecs et sur ses historiens*, Paris, broch. in-8, juil. 1825; — 20. *Revue des progrès des opinions religieuses*, Paris, broch. in-8, 1825. Cet ouvrage et les deux précédents sont extraits de la Rev. encyclop.; — 21. *l'Avenir*, Paris, brochure in-8, 1830; — 22. *Histoire de la renaissance de la liberté en Italie, de ses progrès, de sa décadence et de sa chute*, Paris, 2 vol. in-8, 1832. Ouvr. extr. des Républiques italiennes et déjà publ. en angl. en 1830 dans Lardner's Cabinet Cyclopaedia; — 23. *Des Espérances et des besoins de l'Italie*, Paris, in-8, 1832; — 24. *De la Condition dans laquelle il convient de placer les nègres*, Paris, broch. in-8, 1833; — 25. *Du Sort des ouvriers dans les manufactures*, Paris, broch. in-8, 1834; — 26. *Conseils d'un ami aux patriotes réfugiés*, Paris, broch. in-8, 1834; — 27. *De la Richesse territoriale*, Gen., broch. in-8, 1834; — 28. *Du Prince dans les pays libres ou du Pouvoir exécutif*, Paris, 2 broch. in-8, 1834; — 29. *Du Suffrage universel*, Paris, broch. in-8, 1834; — 30. *De l'Elément aristocratique dans les pays libres*, Paris, broch.

in-8, 1835; — 31. *Histoire de la chute de l'empire romain et du déclin de la civilisation de l'an 250 à l'an 1000*, Paris, 2 vol. in-8, 1835; — 32. *Du Revenu social*, Paris, brochure in-8, 1835; — 33. *Etudes sur les sciences sociales :* tom. I, *Etudes sur les constitutions des peuples libres;* tom. II et III, *Etudes sur l'économie politique*, Paris, 3 vol. in-8, 1836, 1837, 1838. L'auteur y combat les théories de A. Smith sur la production exagérée et la concurrence illimitée; — 34. *Précis de l'histoire des Français*, Paris, 2 vol. in-8, 1839. M. E. Robinet en a publié un 3e vol. en 1844; — 35. *Fragments de journal et Correspondance*, avec not. biogr. de Mlle Montgolfier, Gen. et Paris, in-8, 1857; — 36. *Lettres inédites*, publ. avec not. biogr. par Saint-René-Taillandier, Paris, in-12, 1863. Sismondi a publié en outre de nombreux opuscules; à Paris, dans la Revue encyclopédique, la Revue mensuelle d'économie politique, l'Encyclopédie des gens du monde; à Genève, dans les Annales de législation et d'économie politique, les Annales de législation et de jurisprudence, la Biblioth. univers. et le Protestant; à Weimar, dans la Pallas, etc. Enfin il a fourni l'article *Political Economy* à l'Encyclopédie d'Edimbourg et six cents vies d'hommes célèbres d'Italie à la Biographie universelle de Michaud.

SOURCES : Notices par Mignet, Saint-René-Taillandier, Mlle de Montgolfier; — *Sainte-Beuve*, Causeries du lundi; — *Haag*, la France protestante; — *Hartmann*, Galerie berühmter Schweizer; — Revue suisse, V; — Bibliothèque universelle (XL, 1842); — *Secretan*, Galerie suisse.

SOIRON (*Jean-François*), né à Genève en 1756, développa simultanément ses talents pour la gravure et la peinture en émail, et présenta déjà, le 15 mars 1790, quelques bonnes estampes à l'exposition de la Société des arts. Reçu bourgeois de Genève le 9 juillet de la même année, il partit bientôt après pour l'Angleterre où, bien qu'il se laissât souvent distraire de son art, il se fit quelque renom par des émaux pleins de vérité et de grâce. Plus tard il vint à Paris travailler dans la manufacture de Sèvres. Il mourut dans cette ville en 1812. La Société genevoise pour l'avancement des arts l'avait admis dans son sein le 21 nov. 1799. Son fils *Philippe* SOIRON cultiva avec succès la peinture sur porcelaine.

SOURCES : *Rigaud*, des Beaux-Arts à Genève; — Journal de Genève, 1790; — Diction. des peintres; — *Sordet*, Diction. des familles genevoises.

SONNAY (*Jean-Daniel*), instituteur, né le 1er février 1782 à la Combaz, près Ecotteaux (bailliage d'Oron), ne fréquenta que peu de temps l'école de son village et dut à sa propre initiative ses progrès dans la lecture, l'écriture et le calcul. Désireux d'embrasser la carrière de l'enseignement, il s'y prépara à Lausanne, de 1802 à 1804, tout en occupant un emploi rétribué dans le bureau de l'architecte Perregaux. Il fut ensuite maître d'école aux Brenets (Neuchâtel), qu'il quitta en 1805 pour remplir le même poste à la Brévine; mais ce lieu ne lui plaisant pas, il retourna peu de mois après dans son ancienne station. C'est en 1806, pendant son second séjour aux Brenets, que Sonnay vint à Yverdon étudier la méthode de Pestalozzi, dont il appliqua aussitôt les procédés à sa classe de village. Devenu l'année suivante régent français du collége de Nyon, il fit de constants et fructueux efforts pour en améliorer l'enseignement, et expérimenta à cet effet successivement dans son école les systèmes d'éducation de Pestalozzi, de l'abbé Gaultier, de J. Lancaster (méthode d'enseignement mutuel) et de Jacotot (méthode de l'émancipation intellectuelle), qui lui paraissaient les meilleurs. Il eut aussi une large part à la réforme du chant sacré, soit à l'église, soit au collége. Les services qu'il rendit en propageant dans le canton de Vaud la méthode de l'enseignement mutuel lui valurent du Conseil d'état une médaille d'argent d'utilité publique, juin 1826. Sonnay se démit de ses fonctions de régent pour venir, à la fin de juillet 1830, établir et diriger à la Dausaz (près Oron) un asile rural en faveur de l'enfance abandonnée, qui n'eut malheureusement pas de prospérité. Ce fut là qu'il mourut dans la nuit du 5 au 6 octobre 1842. Doué d'une assez grande facilité pour la poésie, il composa une foule de chansons patriotiques, d'hymnes et de cantiques religieux, dont plusieurs ont paru dans divers recueils.

SOURCES : l'Instituteur primaire, 1844; — Journal de la Soc. d'util. publ., 1866, pag. 229; — Gaz. de Lausanne, juin 1826.

SORET (*Frédéric-Jacob*), numismate et naturaliste, né à Saint-Pétersbourg le 13 mai 1795, était fils de Nicolas Soret et de Jeanne-Louise Duval. Ses parents, originaires de Genève, le ramenèrent en 1800 dans cette ville, où il fit son éducation. Après s'être suc-

cessivement livré à l'étude de la théologie et des sciences naturelles, il se rendit en Allemagne en 1822 comme précepteur du prince héréditaire de Saxe-Weimar, ce qui lui procura l'insigne avantage d'entrer en relation intime avec le célèbre W. Gœthe. Nommé par le grand-duc de Saxe conseiller aulique, 1825, puis conseiller intime de légation, 1835, il quitta Weimar à la fin de 1836 pour venir se fixer à Genève, où il entra l'année suivante au Conseil représentatif. Soret fut second député de Genève aux diètes fédérales de 1838, 1841 et 1845. Membre de l'Assemblée constituante du 14 décembre 1841, il siégea au Grand Conseil de 1842 à 1844. Les grands-ducs de Saxe-Weimar, d'Oldenbourg et de Mecklembourg le choisirent au commencement de 1848 pour leur ministre résident à la cour de France, mais les événements politiques l'empêchèrent de prendre possession de ce poste. Dans les dernières années de sa vie, il s'occupa presque exclusivement de numismatique, science dans laquelle il s'était déjà acquis beaucoup de réputation. Il mourut le 18 décembre 1865. Commandeur de l'ordre du Faucon blanc de Saxe, chevalier de Sainte-Anne de Russie (2e classe, en brillants) et du Lion néerlandais, F. Soret dut à de nombreux écrits sur la minéralogie, la botanique et surtout la numismatique son admission dans plusieurs sociétés savantes genevoises et étrangères. Son riche et précieux médaillier a été acheté de ses héritiers par le grand-duc de Saxe-Weimar, qui en fit don au musée d'Iéna en 1866. Antoine Bovy a gravé sa médaille en 1863.

Voici la liste de ses publications : 1. *Eclaircissements relatifs à des thèses sur la création du monde,* Genève, broch. in-8, 1819; — 2. *Essai sur la métamorphose des plantes*, trad. de l'allemand, de Gœthe, en regard du texte original, Stuttgart, in-8, 1831; — 3. *Rapport sur les travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, Gen., in-8, 1840. Outre les ouvrages précédents, parus à part, on a de lui 1° dans les Annales des mines : *Mémoires sur quelques nouvelles cristallisations de la chaux sulfatée* (1817 et 1818); *Mémoires sur plusieurs cristallisations nouvelles du plomb chromaté* (1818 et 1825); *Réclamation relative au dichroïsme du plomb chromaté* (1821); — 2° dans la Bibliothèque universelle de Genève : *Note sur la constitution géognostique des environs de*

Saint-Pétersbourg (Sciences et Arts, tom. XIV, 1820); *Mém. sur le pictite* (Sc. et Arts, tom. XIX, 1822); *Notice sur Gœthe* (Littérature, tom. L, 1832); *Considérations sur l'état actuel des classifications minéralogiques et sur l'ouvrage de M. Necker intitulé : Règne minéral ramené aux méthodes de l'histoire naturelle* (févr. 1837); *Lettre à M. Humbert sur quelques monnaies des Califes, en particulier sur celles trouvées à Sleckborn en Thurgovie* (juil. 1840); — 3° dans les Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève : *Observations sur les rapports qui existent entre les axes de double réfraction et la forme des cristaux; Notice sur le mica* (tom. I, 1re part.); *Mémoire sur plusieurs cristallisations nouvelles de strontiane sulfatée* (avec M. Moricand, tom. I, 2e part.); *Rapport sur les animaux rares existant dans le musée académique de Genève* (tom. I, 2e part.); — 4° dans le Bulletin de la Société philomatique : *Sur un Phénomène du mirage latéral* (avec le docteur L. Jurine); — 5° dans la Revue numismatique : *Trois Lettres sur des monnaies byzantines peu connues ou inédites* (1838); *Lettre à M. de Saulcy sur quelques monnaies du moyen âge trouvées aux environs de Genève* (1841); *Lettre à M. de la Saussaye sur l'attribution de quelques monnaies à Constantin le Grand et à ses fils* (1843); *Lettre à M. le marquis de Lagoy sur un gros inédit de Louis de Savoie* (1850); *Lettre à M. de Gilles sur les monnaies inédites d'Adhorbaïdjan* (1859 et 1860); — 6° dans les Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève : *Trois Lettres sur des monnaies rares ou inédites du musée de Genève; Sur les enfouissements monétaires de Genève et des environs; Rapport sur quelques anciens lieux de sépulture des environs de Genève* (tom. I); *Trois Lettres sur quelques monnaies orientales inédites trouvées à Bokkara; Lettre à M. Zardetti sur des monnaies trouvées aux environs de Genève* (tom. II); *Lettre à M. Justus Olshausen sur quelques médailles nouvelles au type sassanide; Lettre à M. le prof. Stickel sur des médailles koufiques inédites* (tom. V); *Lettre sur les enfouissements monétaires de Genève et des environs; Liste alphabétique des saints dont les noms figurent sur les monnaies* (VIII); *Supplément à la Liste des saints; Lettre à M. Henri Meyer sur quelques monnaies arabes trouvées à Moudon* (IX); *la plus ancienne Monnaie décimale de Genève* (XIII); — 7° dans Kœhne's

Zeitschrift für Münz- Siegel- und Wappenkunde : *Lettre sur quelques monnaies orientales inédites* (1846); — 8° dans les Mémoires de la Société impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg : *Lettre à M. de Frœhn sur les exemplaires inédits des médailles orientales de la collection Soret* (tom. V); — 9° dans la Revue de la numismatique belge : *Lettre à M. Châlon au sujet d'une médaille inédite de F. Spanheim* (1852); *Lettres à M. Lelewel sur quelques monnaies orientales inédites et offrant des types inusités; Lettre à M. Savilief sur les médailles orientales de la collection Soret* (1854); *Lettre à M. de Dorn sur les médailles orientales inédites de la collection Soret* (1856); *Lettre à M. de Bartholomaei sur les médailles orientales inédites de la collection Soret* (1858); *Extrait d'une lettre à M. Châlon sur une découverte de monnaies romaines aux environs d'Annecy* (1859); *Lettre à M. Kossikovsky sur un essai de classification des monnaies Djoudjides* (1860); *Trois Lettres à M. Châlon sur les éléments de la numismatique musulmane* (1864, 1865 et 1866); — 10° dans la Revue archéologique : *Lettre à M. V. Langlois sur quelques monnaies musulmanes trouvées par lui en Cilicie* (XIe année); *Lettre à M. C.-L. Tornberg sur quelques monnaies des dynasties alides* (XIIIe année). Soret a aussi laissé en manuscrit un *Mémoire sur la bourse allemande* et un *Rapport sur les antiquités de Hyères*.

SOURCES : Journal de Genève, 24 déc. 1865; — *G. Revilliod*, Frédéric Soret; — *Galiffe*, Notices généalogiques, IV; — *Sordet*, Dictionnaire.

SOUBEYRAN (*Pierre*), graveur et dessinateur, d'une famille originaire de Sauve (Languedoc), naquit à Genève le 6 novembre 1709. Destiné à l'état de serrurier, il le prit bientôt en dégoût et supplia ses parents de le laisser suivre son penchant pour le dessin, ce qu'il n'obtint qu'à force d'instances. Les talents naturels qu'il annonçait pour cet art déterminèrent le peintre Gardelle à lui en enseigner gratuitement les principes. Le syndic Burlamachi s'intéressant plus tard à sa carrière, lui fournit les moyens de poursuivre ses études à Paris et le recommanda à plusieurs artistes. Dès son arrivée dans la capitale, Soubeyran s'occupa avec ardeur d'approfondir la théorie comme la pratique du dessin et de la gravure, au perfectionnement de laquelle il appliqua ses connaissances

en chimie. Au rapport de Senebier, il aborda même avec succès la fabrication d'estampes au crayon de diverses couleurs. Il ne tarda point à devenir l'un des graveurs les plus en renom, de sorte que Réaumur, après lui avoir confié l'exécution de dessins pour son ouvrage sur « l'Art de faire éclore et d'élever des oiseaux domestiques, » le fit nommer graveur de l'Académie des sciences. Choisi le 14 mai 1748 pour diriger l'école de dessin qu'on se proposait de créer à Genève, il vint en 1750 organiser cet établissement. Celui-ci, ayant été ouvert le 7 juin 1751, prit sous ses auspices une marche si florissante que le gouvernement de Zurich, désirant établir une école de dessin, demanda qu'il en fît le plan. Avide de toutes les connaissances qui appartenaient au dessin, Soubeyran cultiva avec distinction l'architecture et la perspective, et fit les plans de plusieurs édifices de Genève. Il mourut dans cette ville en 1775, laissant un écrit inachevé sur *les Etudes préliminaires nécessaires aux artistes.*

Nous citons parmi ses gravures : *Petrus magnus, Russ. imper.*, d'après Caravac; — *Leibniz;* — *la Conversion de saint Bruno*, d'apr. Le Sueur; — *Iris,* d'apr. lui-même; — *la Belle Villageoise*, d'après Boucher; — *une Jeune Fille devant son miroir*, d'après Ch. Natoire; — *Vingt-quatre petites pièces avec officiers au service du roi de la fève,* avec quatre vers français sous chaque dessin, d'apr. Ab. Bosse, une pl. in-fol.; — *Choc de cavalerie,* d'après une esquisse de H. Verschuring; — *Deux Paysages avec cabanes*, d'après H. Verschuring; — *Suite de six paysages*, d'après les esquisses de Lucas van Uden; — *les Armes de Paris, portées par des génies,* d'apr. une sculpture de Bouchardin; — *les Armes du dauphin que soutient la mort portée sur des nuages*, d'après Cochin jun. La France protestante, de laquelle nous empruntons cette liste, lui attribue encore une partie des planches de la « Galerie de Versailles, » publ. par Massé, et du « Traité des pierres antiques du cabinet du roi, » publ. par Mariette, ainsi que les vignettes de divers livres.

SOURCES : *Senebier*, Hist. littér. de Genève; — *Haag*, la France protestante; — *Rigaud*, Des Beaux-Arts à Genève; — *Holzhalb*, Suppl. zu Leu's Lexicon.

SPANHEIM (*Frédéric*), théologien, philosophe et publiciste, fils

de Wigand Spanheim et de Renée Tossan, né à Amberg le 1er janvier 1600, fut élevé dans les principes de la religion réformée. Il se livra de bonne heure à des recherches philologiques et philosophiques et fréquenta l'université d'Heidelberg, où il fut reçu maître ès arts en 1619, puis l'académie de Genève, où il apprit la langue française. Dans le but de venir en aide à sa famille, que les troubles du Piémont avaient privée de ses biens, il alla remplir en Dauphiné une place de précepteur chez le baron de Vitrolles, gouverneur d'Embrun, 1621. Bientôt après il se rendit à Paris et de là à Genève, où il revint définitivement s'établir après avoir fait en 1625 un voyage en Angleterre. Devenu professeur de philosophie au mois de juillet 1626, il fut agrégé le 28 mars 1628 à la Compagnie des pasteurs et prêcha dès lors de temps à autre dans les églises de la ville. Le Conseil lui accorda la bourgeoisie d'honneur le 23 octobre 1629. Spanheim échangea sa chaire contre celle de théologie le 11 mars 1631 et fut appelé le 5 juillet 1633 aux fonctions de recteur de l'académie, qu'il conserva jusqu'au 21 octobre 1637. Les écrits remarquables qu'il publia à cette époque sur l'histoire et la controverse lui attirèrent plusieurs brillantes vocations. L'université de Leyde, entre autres, mit tant d'instance à lui offrir une place de professeur de théologie, qu'il se détermina à l'accepter, malgré tous les efforts tentés pour le retenir à Genève. A son départ de cette ville, 25 juillet 1642, le magistrat lui fit présent d'une médaille d'or. Arrivé le 3 octobre dans sa nouvelle résidence, après avoir pris à son passage à Bâle le grade de docteur, Spanheim y exerça le professorat jusqu'à sa mort, 30 avril 1649.

Très apprécié comme pasteur et comme professeur, F. Spanheim doit la meilleure partie de sa réputation à d'excellents écrits, dont nous donnons les titres : 1. *Theses miscellaneae logices et physicae*, Gen., in-4, 1627; — 2. *Disputatio logica de praedicamentis et de anima*, Genève, in-4, 1628; — 3. *Problemata philosophica miscellanea, logica, physica, ethica*, Genève, in-4, 1628; — 4. *De causis disp. philos.*, Gen., in-4, 1630; — 5. *De substantia et accidente*, Gen., in-4, 1630; — 6. *le Soldat suédois ou l'Histoire de ce qui s'est passé en Suède depuis l'entrée du roi de Suède en Allemagne jusques à sa mort*, Genève, in-8, 1633; — 7. *le Mercure*

suisse contenant les mouvemens de ces derniers temps jusques en 1634, Gen., in-8, 1634; — 8. *Dubia evangelica discussa et vindicata*, Gen., in-4, pars I, 1634, pars II et III, 1639; nouv. édit., Gen., 3 vol. in-4, 1700. Explication de plusieurs passages obscurs de l'Ancien Testament; — 9. *le Mercure d'Estat ou Recueil de divers discours d'Estat* (Gen.), in-8, 1635 (d'après le catalog. de la bibl. cant. vaudoise); — 10. *Geneva restituta*, s. l., in-4, 1635. Discours prononçé au jubilé de la réformation; — 11. *Commentaire historique de la vie et de la mort de Christophle, vicomte de Dohna*, Gen., in-4, 1639; — 12. *Chamierus contractus*, Gen., in-fol., 1643; — 13. *Oratio inauguralis de officio theologi*, Lugd. Batav., in-4, 1643; — 14. *Disputationes anabaptisticae*, Lugd., Batav., in-4, 1643; — 15. *les Thrônes de grâce, de jugement et de gloire*, Leyde, in-8, 1644; 2e édition, Genève, in-12, 1649; — 16. *Disput. de gratia universali*, Lugd. Batav., 1644; — 17. *Tableau d'une princesse*, in-4 (s. l. n. d.); réimpr. sous ce titre : *Mémoire sur la vie de Louise-Juliane, électrice palatine*, Leyde, in-4, 1645; — 18. *Epistola ad Davidem Buchananum super controversiis quibusdam, quae in Ecclesiis anglicanis agitantur*, Lugd. Batav., in-8, 1645; — 19. *Diatriba historica de origine, progressu et secta Anabaptistarum*, Franeckerae, in-12, 1645; nouvelle édit., Franeckerae, in-12, 1656; — 20. *Lettre de consolation à un père sur la mort de son fils unique;* — 21. *Exercitationes de gratia universali*, Lugd. Batav., 3 vol. in-8, 1646; — 22. *Oratio funebris in excessum Johannis Polyandri a Keerkhoven*, Lugd. Batav., in-4, 1646; — 23. *Lettre au prince Edouard quand il eut changé de religion;* — 24. *Laudatio funebris Frederici Henrici Arausionensium principis, Nassoviae comitis*, Lugd. Batav., in-folio, 1647; trad. en franç., Leyde, in-4, 1647; — 25. *Epistola ad Matthiam Cottierum super conciliatione de gratia universali*, Lugd. Batav., in-8, 1648; — 26. *De consequentiis*, Lugd. Batav., in-4, 1648; — 27. *Vindiciae exercitationum de gratia universali adversus Moysem Amyraldum*, Amstelod., in-4, 1649; — 28. *Disputationum theologicarum miscellanearum pars prima et secunda, nunc primum collecta*, Genevae, in-4, 1652. Ouvrage posthume publié par son fils. F. Spanheim a laissé en manuscrit un *Commentaire* sur les premiers chapitres de la Genèse.

SOURCES : *Niceron*, Hist. des hommes illustres, etc., XXIX, pag. 6; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève; — Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français, XII, pag. 96.

SPANHEIM (*Ezéchiel*, baron de), numismate et philologue distingué, fils aîné du précédent, naquit à Genève le 7 décembre 1629. Agé de treize ans lorsque son père l'emmena à Leyde, il y continua ses études de théologie et de langues mortes d'une manière si brillante que déjà à quinze ans Saumaise le jugea capable de publier une anthologie grecque avec version latine. Il était encore sur les bancs de l'université lorsqu'il attaqua mal à propos, dans des thèses imprimées, l'opinion émise par L. Cappel que l'alphabet des anciens Hébreux est le même que celui des Samaritains, 1645. Quatre ans après il défendit contre Moïse Amyrault l'écrit de son père sur la grâce universelle. Devenu ministre en 1649, il fut appelé en 1650 à occuper dans l'académie de Genève une chaire de philosophie, à laquelle il renonça déjà le 11 janvier 1651 pour donner des leçons d'art oratoire avec le titre de professeur d'éloquence. L'année suivante il fut admis au Grand Conseil de la république. Mais il céda bientôt aux instances de l'électeur palatin Charles-Louis, qui le nomma gouverneur de son fils. Employant les loisirs que lui laissait cette place à l'étude de la littérature grecque, de la numismatique, des antiquités et du droit public allemand, il fit paraître sur ces sujets différents ouvrages qui confirmèrent sa réputation et qui lui gagnèrent la confiance de l'électeur. Ce prince le chargea en 1665 d'une mission politique en Italie, puis l'envoya successivement à la cour de Lorraine, aux conférences d'Oppenheim et de Spire, au congrès de Bréda. Plus tard il le fit son résident en Hollande et en Angleterre. L'électeur de Brandebourg l'investit aussi pour son compte du même caractère en 1677, et le prit peu après à son service avec l'autorisation de l'électeur palatin. Dès lors il occupa à deux reprises, de 1680 à 1689 et de 1697 à 1702, le poste d'envoyé extraordinaire de l'électeur de Brandebourg à Paris. Créé baron lorsque son maître eut été reconnu roi de Prusse, il fut transféré en 1702 à l'ambassade de Londres. Spanheim mourut dans cette ville le 7 novembre 1710.

On a de lui : 1. *Theses contra L. Cappellum pro antiquitate lin-*

guarum hebraïcarum, Lugd. Batav., in-4, 1645; — 2. *De lingua et litteris Hebraeorum diatriba 1 et 2*, Lugd. Batav., in-4, 1648; — 3. *Disquisitio critica contra Amyraldum*, Lugd. Batav., in-8, 1649; — 4. *Discours sur la crèche et sur la croix de N. S. J. C.*, Gen., in-12, 1655; 2e édit., Berlin, in-8, 1695; — 5. *Discours sur les affaires d'Allemagne et sur le vicariat de l'empire*, in-4, (1657); — 6. *Discours du Palatinat et de la dignité électorale contre les prétentions du duc de Bavière*, Heidelb., in-4, 1657; — 7. *les Césars de l'empereur Julien*, trad. du grec avec des remarques et des preuves tirées des médailles, Heidelb., in-8, 1660; 2e édit. augm., Paris, in-4, 1683; 3e, Amsterd., in-4, 1728; — 8. *Panégyrique à Christine, reine de Suède*, in-4; — 9. *Dissertationes de usu et praestantia numismatum antiquorum*, Romae, in-4, 1664; 2a edit. auctior, Amstel., in-4, 1671; 3a edit. multo auctior, Lond. et Amstel., 2 vol. in-fol., 1706-1717; — 10. *De Nummo Smyrnaeorum diatriba*, in-8, 1672; — 11. *Lettre sur l'histoire critique du V. Testament du P. Simon*, Paris, in-8, 1678; Rotterd., 1685; — 12. *Epistolae duae ad L. Begerum* (dans Beger « Observationes et conjecturae in numismata quaedam antiqua, » (Colon. Brandenb, in-4, 1691); — 13. *Epistolae quinque ad Morellum* (dans Morel, « Specimen universae rei nummariae antiquae, » (Lips., in-8, 1695); — 14. *Curae in Julianum imperatorem et Cyrilli libros X contra eumdem et Observationes ad Juliani orationem primam*, Lips., in-fol., 1696; — 15. *Observationes in Callimachum* (dans l'édit. de Callimaque don. par Graevius, Utrecht, 1697); — 16. *Orbis romanus seu ad constitutionem Antonini imperatoris, de qua Ulpianus leg. XVII digestis de statu hominum exercitationes duae*, Lugd. Batav., in-fol., 1697; edit. 2a, Lond., in-4, 1703; nova, Halae et Lipsiae, in-4, 1728; — 17. *Observationes in tres priores Aristophanis comedias* (dans l'édit. d'Aristophane faite par Kuster, 1709); — 18. *Mémoires inédits sur la cour de Louis XIV et l'état de la France à la fin du XVIIe siècle* (Bull. de l'Inst. nat. genevois, 1858). En outre il a enrichi de notes les Œuvres de Strabon (édit. d'Amsterdam, 1707); d'Aelius Aristides (édit. d'Oxford, 1722) et de Josèphe (édit. de Leyde, 1726).

SOURCES : Bulletin de la Soc. de l'hist. du protest. franç., XII, pag. 101; — Biogr. univ.; — Bulletin de l'Inst. nat. gen., 1858; — *Galiffe*, Notice généalogique, III.

SPANHEIM (*Frédéric*), théologien, frère cadet du précédent, naquit à Genève le 1er mai 1632. Il suivit son père à Leyde, où il termina ses études en prenant, le 12 juillet 1651, le grade de docteur en philosophie et en 1652 celui de candidat en théologie. Après avoir prêché avec succès dans plusieurs églises de la Zélande et à Utrecht, il obtint à Leyde le doctorat en théologie, 1655, et accepta la même année une chaire de cette science que l'électeur palatin lui offrait à l'université d'Heidelberg. Ce prince l'honora toujours de sa confiance et de son amitié quoiqu'il n'eût pas craint de blâmer hautement son projet de divorce. Pendant son séjour à Heidelberg, Spanheim reçut plusieurs vocations, entre autres de l'église de Lyon, de l'académie de Lausanne, des universités de Franecker, d'Harderwick et de Francfort-sur-Oder; mais il les refusa. Il ne céda qu'aux sollicitations de l'université de Leyde qui le nomma en octobre 1670 professeur de théologie et d'histoire sacrée. Appelé en 1674 aux fonctions de bibliothécaire, il publia la même année un nouveau catalogue de la collection confiée à ses soins. Dès lors il remplit quatre fois la charge de recteur. Ses écrits théologiques, surtout sa polémique avec Descartes et de Coccéius, accrurent à tel point sa réputation que l'université de Leyde, pour lui donner le loisir de s'y consacrer sans réserve, le déchargea de son enseignement. En 1695 il fut atteint d'une paralysie, dont il se remit momentanément; mais une seconde attaque l'enleva le 18 mai 1701.

Spanheim a laissé de nombreux ouvrages réunis en 3 vol. in-fol. publ. à Leyde sous le titre suivant : *Opera quatenus complectuntur geographiam, chronologiam et historiam sacram et ecclesiasticam.* Il en fit paraître lui-même le 1er volume, 1701, mais la mort l'ayant surpris bientôt après, ce fut son collègue Jean Marck qui en édita les deux autres, 1703. Une liste détaillée des pièces de ce recueil se trouve dans les « Mémoires » de Niceron, dans l'« Histoire littéraire de Genève » par Senebier et dans le « Bulletin de la Soc. de l'histoire du protest. français » (XII, pag. 106). Quant à nous, nous nous bornerons à citer les ouvrages qui ont paru à part : 1. *De divina scripturarum origine et auctoritate contra profanos oratio*, Heidelb., in-4, 1657; — 2. *Defensio adversus J. Dallaei pseudo-apologiam ad Maresium*, Heidelb., in-8, 1658; — 3. *De indura-*

tione cordis, Heidelb., in-8, 1658; — 4. *De voto Jephtae*, Heidelb., 1659; — 5. *De historicae evangelicae scriptoribus et sigillatim de Marco evangelista exercitatio academica*, Heidelb., in-8, 1659; — 6. *Tractatus de auctore et Epistola ad Hebraeos*, Heidelb., in-8, 1659; — 7. *Sermon de la fin de l'homme*, Heidelb., in-12, 1659; — 8. *De dissidiis theologorum eorumque causis*, Heidelb., in-4, 1660; — 9. *Vindiciarum biblicarum*, lib. I et II, Heidelb., in-4, 1663; lib. III, Lugd. Batav., 1685; — 10. *Dissert. historico-theologicarum trias*, Heidelb., in-8, 1664; — 11. *De historia Jobi*, Gen., in-4, 1670; Lugd. Bat., in-8, 1672; — 12. *Diatriba de veterum propter mortuos baptismo*, Lugd. Bat., in-8, 1673; — 13. *Introd. ad historiam et antiquitates sacras*, Lugd. Bat., in-12, 1674; réimp. sous ce titre : *Hist. ecclesiastica V. et N. Testamenti*, Lugd. Bat., 1683; — 14. *le Souvenir salutaire*, serm., la Haye, in-8, 1674; — 15. *Oratio de Belgicae restitutae admirandis*, Lugd. Bat., in-8, 1674; — 16. *Catalogus biblioth. publicae lugduno-batavae*, Lugd. Bat., in-4, 1674; — 17. *Epist. duae responsoriae ad litteras M. Leydeckeri*, Lugd. Bat., in-12, 1675; — 18. *la Philosophie du chrétien*, Gen., in-12, 1676; — 19. *l'Athée convaincu*, 4 serm., Leyde, in-8, 1676; — 20. *De novissimis circa res sacras in Belgio dissidiis*, Lugd. Bat., in-8, 1677; — 21. *De causis incredulitatis Judaeorum et de conversionis mediis*, Lugd. Bat., in-8, 1678; — 22. *Introductio ad geographiam sacram*, Lugd. Bat., in-8, 1679; 2e édit. très augmentée sous ce titre : *Geographia sacra et ecclesiastica*, Francof., in-4, 1698; trad. en allem., Leipz., in-8, 1704; — 23. *Specimen stricturarum ad libellum nuperum episcopi Condomiensis*, Lugd. Bat., in-8, 1681; — 24. *Introductio ad chronologiam*, Lugd. Bat., lib. I, 1683; lib. II, 1687; nouv. édit. intitulée : *Summa historiae ecclesiasticae a Christo nato ad saeculum XVI inchoatum*, Lugd. Bat., in-12, 1689; — 25. *Epistola ad amicum de Praefationis Frisiae accusationibus*, Ultrajecti, in-8, 1684; — 26. *Animadversiones de Ecclesiarum politia varia et libera*, Lugd. Bat., in-8, 1684; — 27. *Exercitationes historicae de origine et progressu controversiae iconomachicae*, Lugd. Bat., in-4, 1685; — 28. *Historia imaginum restituta*, Lugd. Bat., in-12, 1686; — 29. *la Consolation de l'église*, 2 serm., la Haye, in-12, 1686; — 30. *Elenchus historico-theologicus*, Lugd. Bat., in-12, 1687; Amstel., in-8, 1694; in-8, 1701; Basil.,

in-4, 1714; — 31. *De degenere Christianismo*, Lugd. Bat., in-8, 1688; — 32. *Allocutio ad Wilhelmum Britanniae regem*, Lugd. Bat., in-8, 1689; — 33. *De Papa faemina*, Lugd. Bat., in-8, 1691; trad. en franç. par Lenfant sous ce titre : « Histoire de la papesse Jeanne, » Col., in-12, 1694; 2e édit., la Haye, 2 vol. in-12, 1720; — 34. *les Vœux de la Hollande*, serm., la Haye, in-8, 1691; — 35. *la Gratitude de Jacob*, Leyde, in-8, 1694.

Sources : *Archinard*, les Spanheim (Bulletin du protest. franç., XII); — *Niceron*, Mémoires; — *Chauffepié*, Dict. hist.; — *Senebier*, Hist. littér.

SPIFAME (*Jacques-Paul*), seigneur de Passy, fils puîné de Jean Spifame, secrétaire du roi, né à Paris en 1502, s'éleva, par son propre mérite et par le crédit de sa famille, aux postes les plus éminents. D'abord régent au collége du cardinal Lemoine et recteur de l'université, il fut ensuite conseiller au parlement, président aux enquêtes, maître des requêtes et conseiller d'état; puis, entrant dans les ordres, il devint chancelier de l'université, doyen de Saint-Marcel, abbé de Saint-Paul de Sens, chanoine de Paris, grand vicaire de Rheims sous le cardinal de Lorraine, qu'il accompagna au concile de Trente. Nommé enfin évêque de Nevers en 1546, il fut installé dans cette église le 14 octobre 1548. La liaison qu'il entretenait depuis 1537 avec Catherine de Gasperne, femme de Martin Le Gresle, le décida vers 1559 à renoncer à ses charges et bénéfices pour se retirer à Genève, où il professa ouvertement la religion réformée. A l'aide d'un faux contrat de mariage, il y fit reconnaître comme légitime son union avec Catherine et les deux enfants qu'il avait d'elle. Le conseil lui accorda la bourgeoisie le 31 octobre 1559, tandis que la Compagnie des pasteurs le consacrait bientôt après au ministère ecclésiastique. En 1561 l'église de Genève le prêta à celle d'Yssoudun, d'où il vint en 1562 prêcher à Bourges et à Orléans. Le prince de Condé le chargea la même année d'une mission confidentielle auprès des princes allemands. A son retour il dirigea pendant quelques mois les affaires de Lyon. Elu le 9 février 1563 membre du Conseil des LX de Genève, il fut appelé en janvier 1564 auprès de la reine de Navarre pour « le conseil et maniement des affaires d'estat, de justice et de police. » Mais il s'attira bientôt par des discours imprudents l'inimitié de

cette princesse qui, non contente de lui donner son congé, le fit poursuivre en calomnie devant le Conseil de Genève. En outre elle révéla à Théodore de Bèze que Spifame avait produit devant le Consistoire un faux acte de mariage et qu'un de ses enfants était adultérin. Mis en jugement pour ces faits, il fut trouvé coupable et condamné à la décapitation. La sentence fut exécutée sur la place du Molard le 23 mars 1566. Spifame a publié : 1. *Harangue du sieur de Passy à l'empereur Ferdinand Ier au nom du prince de Condé*, 1562 (Addit. au Mém. de Castelnau, II, et Mém. de Condé, IV); — 2. *Harangue devant le roi des Romains* (Hist. des églises réform. de France, II); — 3. *Lettre adressée de Rome à la reine, mère du roi, contenant utile admonition* (Mém. de Condé, IV); — 4. *Discours sur le congé obtenu par le cardinal de Lorraine de faire porter armes défensives à ses gens*, Paris, in-8, 1565. On lui attribue encore la traduction latine de la « Réfutation des folles resveries et mensonges de N. Durand, etc., » par Richer.

SOURCES : *Haag*, la France protest.; — Biogr. univ.; — *Senebier*, Hist. littér. de Genève; — Bull. de la Soc. de l'hist. du protest. franç., IX, 296; XII, 483.

SPON (*Jacob*), médecin et antiquaire, n'habita que peu de temps la Suisse romande, à laquelle il ne tenait par aucun lien; néanmoins il mérite une place dans ce recueil pour avoir le premier soulevé d'une manière satisfaisante le voile qui couvrait alors l'histoire de Genève. Fils du médecin Charles Spon et de Marie Seignoret, il naquit en 1647 à Lyon où il commença sous son père des études médicales, qu'il continua à Montpellier. Il y fut reçu docteur en 1667. Après avoir suivi pendant environ deux ans à Strasbourg le cours d'antiquités du professeur Bœcler, il pratiqua la médecine dans sa ville natale, tout en employant ses loisirs à des recherches historiques et archéologiques, et se fit agréger en 1669 au collége des médecins. En 1676 il voulut accompagner Vaillant dans un voyage en Italie, mais il arriva trop tard à Marseille, lieu de leur rendez-vous, ce qui lui valut l'heureuse chance d'échapper au sort de son compagnon fait prisonnier par les Barbaresques. Il parcourut seul l'Italie, et visita ensuite, avec un Anglais nommé Wheler, la Dalmatie, la Grèce, la Turquie et l'Asie Mineure, d'où il revint au bout de deux ans avec une ample moisson d'inscrip-

tions nouvelles qu'il utilisa pour ses ouvrages. A son retour il reprit à la fois l'exercice de son art et ses travaux archéologiques. En 1679, travaillant à son *Histoire de Genève*, il vint dans cette ville en recueillir les matériaux. Les persécutions contre les protestants l'engagèrent à quitter la France avant la révocation de l'édit de Nantes. Dans le but de se rendre à Zurich, dont sa famille avait la bourgeoisie dès l'année 1583, il vint à Genève et de là à Vevey. Tombé malade dans cette dernière ville, il y mourut à l'hôpital le 25 décembre 1685.

On a de lui : 1. *De l'Usage du caphé, du thé et du chocolat*, Lyon, in-12, 1671. Cet ouvrage signé Du Four lui est attribué par plusieurs bibliographes; il n'est toutefois pas certain qu'il en soit l'auteur; — 2. *Recherches des antiquités et des curiosités de la ville de Lyon*, Lyon, in-8, 1673; 2e édit., Lyon, in-8, 1676; nouv. édit., in-12, 1679; in-8, 1858; — 3. *De l'Origine des étrennes,* discours historique et moral, Lyon, in-12, 1674; Paris, in-18, 1781; Lyon, in-12, 1828; — 4. *Relation de l'état présent de la ville d'Athènes*, avec un *Abrégé de son histoire*, Lyon, in-8, 1674; — 5. *Discours sur une pièce curieuse de J. Spon*, Lyon, in-8, 1674; — 6. *Ignotorum atque obscurorum Deorum arae*, Lugd., in-8, 1676, 1677; — 7. *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant*, Lyon, 3 vol. in-8, 1677; 3 vol. in-12, 1678; Amst., 2 vol. in-12, 1679; — 8. *Réponse à la critique publiée par M. Guillet sur le voyage de Grèce,* Lyon, in-12, 1679; — 9. *Histoire de Genève*, Lyon, 2 vol. in-12, 1680-1682; nouv. édit. rectifiée et augmentée par d'amples notes avec les actes et autres pièces servant de preuves à cette histoire (par F. Abauzit, J.-A. Gautier), Gen., 2 vol. in-4 ou 4 vol. in-8, 1730; trad. en angl., Lond., in-fol., 1687; — 10. *Lettre au père La Chaise sur l'antiquité de la religion*, Laus., in-12, 1681; — 11. *Observations sur les fièvres et les fébrifuges*, Lyon, in-12, 1681; trad. en angl., Lond., in-12, 1682; — 12. *Aphorismi n ov ex Hypocratis operibus passim collecti, graece et latine, cum notis*, Lugd., in-12, 1683; — 13. *Recherches curieuses d'antiquités*, Lyon, in-4, 1683. Trente-une dissertations sur des médailles, bas-reliefs, statues, mosaïques et inscriptions antiques; — 14. *Miscellanea eruditae antiquitatis*, Lugd., in-fol., 1685. Traduct. augment. de l'ouvrage précédent; — 15. *l'Escalade de 1602*, Gen., broch. in-8.

En dehors de quelques mémoires publiés dans le « Thesaurus antiquitatum graecarum » de Gronovius (vol. IV, VII et IX), Spon a composé un *Supplementum Gruterianum*, deux dissertations intitulées : *Observatio circa aquam Rhodani*, puis *Observatio polypirenia*. On lui doit aussi une traduction du *Voyage du Congo*, une édition retouchée du « Traité des melons, » par Jacques Pons, in-12, 1680 et plusieurs *Lettres*, imprimées dans le Journal des savants. (1680-1684.) Avant de quitter la France, il donnait ses soins à une édition du Glossaire de Du Cange.

SOURCES : *Moreri*, Diction.; — *Haag*, la France protest.; — *Senebier*, Hist. littér. de Genève; — *Leu* und *Holzhalb*, Lexicon; — Biogr. univ.

STAEL-HOLSTEIN (*Eric-Magnus*, baron de), diplomate, né à Stockholm vers 1740, devint, après avoir parcouru les postes d'attaché et de secrétaire d'ambassade, ministre plénipotentiaire de Suède à Paris, 1783. Il fut aussi nommé chambellan de la reine de Suède et chevalier de l'ordre de l'Epée. Lié d'amitié avec J. Necker, il épousa en 1786 la fille unique de cet homme d'état et reçut ensuite de ce mariage la bourgeoisie de Genève, le 22 décembre 1789. Au début de la révolution française, il en embrassa les principes avec tant de chaleur que le roi Gustave III le rappela à Stockholm, 1792. L'avénement de Gustave IV sur le trône de Suède, qui eut lieu la même année, ramena le baron de Staël à Paris, où il arriva deux mois après la mort de Louis XVI. Seul représentant d'une monarchie auprès de la nouvelle république, il chercha à se rendre populaire en faisant un don de 3000 francs aux pauvres de la section de la Croix-rouge, la plus exaltée du parti républicain. Mais son acte patriotique ne lui épargna pas des ennuis qui le décidèrent bientôt à retourner en Suède porteur d'un traité d'union, rédigé par le gouvernement français en des termes si bizarres, que le duc de Sudermanie refusa de le ratifier. Renvoyé à Paris, après la chute de Robespierre, afin d'y renouer des négociations au sujet de l'alliance, le baron de Staël y reçut un accueil distingué de la Convention nationale, qui lui assigna une loge pour assister à ses séances. Il parut très régulièrement aux réunions de cette assemblée, même dans les journées dangereuses des 2 et 3 prairial, du 13 vendémiaire; et il continua ses

fonctions diplomatiques sous le Directoire jusqu'en 1799, année de son retour en Suède. Son beau-père l'ayant invité à venir habiter Coppet, il tomba malade en route et mourut à Poligny le 9 mai 1802.

SOURCES : Biographie universelle; — Journal de Genève, déc. 1789.

STAEL-HOLSTEIN (*Anne-Louise-Germaine* NECKER, baronne de), une des plus célèbres femmes auteurs du XIXe siècle, née à Paris le 22 avril 1766, était la fille unique de Jacques Necker et de Susanne Curchod. (Voy. Necker.) Sa mère se chargea de son éducation. « Peu sensible au charme de l'enfance, dit la Biographie universelle, elle y apporta la roideur pédantesque qu'elle mettait dans tout. On ne pouvait adopter un système moins convenable à l'égard d'une enfant pleine de vivacité et de franchise. Necker connut beaucoup mieux le caractère de sa fille. Tempérant la rigueur méthodique de sa femme par des complaisances et des caresses paternelles, il accoutuma de bonne heure la jeune personne à se montrer devant lui dans toute la candeur de son âme. Il se plaisait à l'agacer pour la faire parler; elle répondait à ses douces railleries avec ce mélange de gaieté et de sentiment qui a toujours caractérisé ses rapports avec lui. » Grâce à cette double influence paternelle et maternelle, les facultés intellectuelles de Mlle Necker prirent un rapide accroissement, de même que sa sensibilité, mais un développement aussi précoce de son esprit porta atteinte à sa santé, de sorte que le docteur Tronchin lui ordonna, à quatorze ans, l'abandon de toute étude et le séjour de la campagne. Vivement contrariée de ce plan, qui renversait les projets de grandeur qu'elle avait formés pour sa fille, en éloignant celle-ci de Paris, Mme Necker cessa de s'occuper d'une éducation à laquelle elle ne pouvait plus travailler comme elle l'entendait. Mais la liberté accordée à l'esprit de Mlle Necker fut précisément ce qui lui fit prendre un grand essor. Dès cette époque, elle se livra sans réserve à son penchant pour la poésie et la littérature, composant malgré sa jeunesse, des portraits des éloges, des pièces de théâtre, des poëmes, etc. Ses biographes rapportent même qu'elle faisait déjà à quinze ans des extraits de l'«Esprit des lois,» accompagnés de réflexions, et

que l'abbé Raynal voulait l'engager à écrire pour son grand ouvrage un morceau sur la révocation de l'Edit de Nantes. Le baron de Staël, ambassadeur de Suède à Paris, l'épousa en 1786 et la présenta à la cour, où une comédie en vers, *Sophie*, puis deux tragédies, *Jeanne Grey* et *Montmorency*, composées avant son mariage et lues dans des réunions nombreuses, lui faisaient déjà quelque réputation. Ces pièces, qui n'étaient point destinées à l'impression et dont le vrai mérite est dans ce qu'elles promettent, furent suivies des *Lettres sur les écrits et le caractère de J.-J. Rousseau*, gracieux panégyrique où l'auteur a présagé d'avance tous ses propres ouvrages. Au début de la révolution, Mme de Staël crut y trouver des garanties véritables pour le bonheur de la France. Mais ses illusions furent bientôt dissipées par les actes de violence qui souillèrent le nouveau gouvernement, surtout par l'arrestation de Louis XVI à Varennes. Sans perdre de temps, elle rédigea un plan d'évasion de la famille royale, qui ne fut malheureusement pas exécuté. A la suite des massacres de septembre 1792, elle quitta Paris et atteignit, au travers de nombreux dangers, son domaine de Coppet où, uniquement occupée de dérober des victimes aux échafauds de la Terreur, elle renonça momentanément à ses travaux littéraires. La mort du roi put seule l'engager à rompre le silence pour prendre la défense de la reine dans un plaidoyer éloquent et adroit. Revenue en France après la chute de Robespierre, elle y publia, à peu d'intervalle, deux brochures anonymes dont la première, intitulée *Réflexions sur la paix extérieure*, est adressée à M. Pitt; la seconde : *Réflexions sur la paix intérieure*, est adressée aux Français. Mme de Staël vit avec plaisir l'installation du Directoire, qui paraissait promettre à la nation le rétablissement de l'ordre. Son salon devint le rendez-vous des sommités politiques et littéraires de l'époque, attirées par son esprit et son amabilité. « Mais, fait observer la Biographie universelle, les soins qu'elle prit pour acquérir de l'influence la mirent dans la nécessité de contracter quelques liaisons peu dignes d'elle. En cherchant des hommes d'état, elle ne rencontra souvent que de misérables intrigants qui, dans chaque changement de système, n'avaient en vue que de nouveaux moyens d'assouvir la plus basse cupidité. Sa réputation littéraire souffrit même de l'intimité qu'elle contracta

avec certains écrivains d'un ordre très inférieur à celui où elle avait droit de se placer. Le public, toujours enclin aux jugements téméraires, attribua à des hommes sans imagination et sans chaleur de style une part notable dans les ouvrages d'une femme qui péchait quelquefois par l'excès contraire. » En 1797, Mme de Staël entra dans le « cercle constitutionnel » qui soutenait le Directoire contre les attaques du « club de Clichy. » La même année, elle procura à Talleyrand, par sa recommandation auprès de Barras, le ministère des affaires étrangères. Peu après le 18 brumaire, elle manifesta à son entourage les craintes que lui inspirait le pouvoir naissant de Bonaparte. Celui-ci en eut bientôt connaissance. Désireux d'attirer à son parti une femme aussi célèbre, il lui fit offrir la restitution des deux millions que son père avait prêtés au trésor royal; mais, loin de se laisser gagner, elle encouragea Benjamin Constant à signaler au Tribunat « l'aurore de la tyrannie. » Cette action la brouilla avec le premier consul, dont la haine fut encore excitée par la publication des « Dernières Vues de politique et de finances » (1802), ouvrage de J. Necker auquel elle était soupçonnée d'avoir collaboré. Prévenue pendant un séjour en Suisse que sa liberté courait des dangers, elle ne craignit point de se rapprocher de Paris en venant habiter à quelques lieues de cette capitale chez Mme de la Tour, chez Mme Récamier, puis dans une petite maison de campagne qu'elle avait louée. Ce fut dans cette dernière retraite qu'elle reçut de Bonaparte, vers la fin de 1803, l'ordre de s'éloigner à quarante lieues de Paris. Forcée d'obéir, Mme de Staël partit pour l'Allemagne, où elle séjourna à Weimar et à Berlin. La perte cruelle de son père la rappela à Coppet en avril 1804. Après avoir soulagé quelque peu sa douleur en mettant en ordre et en livrant à l'impression les manuscrits de Necker, avec une notice sur son caractère et sa vie privée, elle prit le chemin de l'Italie, visita Florence, Rome, Naples, Venise, et y recueillit les matériaux de son roman *Corinne*, qu'elle rédigea en partie à Coppet (1805, 1806), en partie à Acosta, terre de M. de Castellane (située à dix-huit lieues de Paris) dont Fouché lui permit tacitement la résidence. (1806, 1807.) *Corinne* obtint à son apparition un succès instantané et universel, qui raviva la colère de Napoléon. Condamnée aussitôt à un nouvel exil, bien que son

livre fût tout à fait étranger à la politique, Mme de Staël se rendit à Coppet et de là, en automne 1807, à Vienne (Autriche), où elle fut reçue avec enthousiasme par tout ce que la ville renfermait de gens de talents, d'esprit et de naissance. Au bout d'un an, étant rentrée en Suisse, elle s'occupa d'écrire son grand ouvrage *De l'Allemagne*, tout en remplissant ses loisirs par la composition et la représentation sur le théâtre de Coppet d'un certain nombre de petites pièces qu'on a recueillies dans ses Œuvres (tom. XVI) sous le titre d'*Essais dramatiques*. Quand l'*Allemagne* fut terminée, en été de 1810, elle voulut en surveiller l'impression et vint habiter dans ce but, à la distance permise de quarante lieues de Paris, le vieux château de Chaumont-sur-Loire, puis le domaine de Fossé. Bientôt elle y reçut la fâcheuse nouvelle que l'édition entière de son livre (dix mille exemplaires) venait, malgré l'approbation de la censure, d'être saisie et mise au pilon par le duc de Rovigo, ministre de la police, tandis qu'elle-même était bannie de France. Le gouvernement ayant pris des mesures pour empêcher son passage en Angleterre, elle se décida à retourner à Coppet, dont le séjour lui fut bientôt rendu insupportable par de nombreuses tracasseries et la surveillance continuelle du préfet du Léman. Ayant réussi à s'échapper le 23 mai 1812, elle traversa l'Autriche et se réfugia à Moscou, à Saint-Pétersbourg, puis en Suède lorsque l'armée française eut envahi le territoire russe. Ce fut à Stockholm qu'elle mit au jour son *Essai sur le suicide*, dédié au prince royal, et qu'elle commença les fragments biographiques et historiques que son fils a publiés après sa mort sous ce titre : *Dix Années d'exil*. Arrivée à Londres dans les premiers mois de 1813, elle y fit imprimer l'*Allemagne*. La première Restauration lui rouvrit momentanément les portes de la France. Pendant les Cent jours, Mme de Staël chercha asile à Coppet, d'où elle rentra à Paris après la seconde abdication de Napoléon. Bien accueillie par Louis XVIII, qui ordonna l'inscription dans le livre de la dette publique des deux millions prêtés par Necker, elle comptait ne plus quitter sa ville favorite, lorsque l'état maladif de M. Rocca, avec lequel elle avait contracté un mariage secret, l'obligea en 1816 de l'accompagner en Italie, où elle habita quelque temps Pise. Atteinte elle-même pendant ce voyage d'une hydropisie de poitrine, elle suc-

comba aux atteintes de ce mal peu après son retour à Paris, le 14 juillet 1817.

Mme de Staël unissait une inépuisable bonté de cœur à une grande noblesse de caractère. Elle était bienfaisante envers les pauvres, compatissante envers les malheureux, reconnaissante du moindre service, oublieuse de tous les torts qu'on avait envers elle. Il n'y avait d'impardonnable à ses yeux que les outrages faits à son père. Unie au baron de Staël par un mariage de convenance qui fut loin d'être heureux, elle ne se serait point séparée de son époux si les prodigalités de celui-ci n'avaient menacé de compromettre la fortune de ses enfants. Cependant elle se rapprocha de lui lorsque l'âge et la maladie lui rendirent nécessaires les soins de sa famille, et se trouvait à ses côtés quand la mort le surprit. Bien que l'amour maternel eût moins d'éclat chez elle que l'amour filial, Mme de Staël se montra une excellente mère et ne négligea aucun devoir envers ses enfants, dont elle sut se faire adorer. Ses nombreuses occupations ne l'empêchèrent point de surveiller elle-même leurs études, tout en étendant le cercle de ses propres connaissances. C'est ainsi qu'elle apprit, dans l'âge mûr, plusieurs langues étrangères. Remarquable par l'étendue et la variété de son génie, Mme de Staël parcourut à la fois avec succès les carrières sociale, politique et littéraire. Un besoin naturel de société, augmenté par son éducation et par son aspiration à la gloire, lui fit ouvrir son salon à un grand nombre de célébrités de divers genres et de divers partis, que la supériorité de ses talents, surtout le charme de sa conversation spirituelle, rattacha à son cercle par une espèce de magie. Elle acquit bientôt sur cet entourage une influence considérable dont elle profita pour se mêler aux affaires publiques sous la Constituante, la Législative et le Directoire; l'élévation de Bonaparte mit fin à son rôle politique. Toutefois, c'est par ses ouvrages que Mme de Staël a exercé l'influence la plus étendue et la plus durable. Publiciste, moraliste, biographe, auteur de romans et de mémoires, elle n'a donné dans ces écrits à l'art et à la nature qu'une place secondaire. Le domaine des sciences lui fut tout à fait étranger. « Sur le terrain qui lui est propre, Mme de Staël n'est, au rapport de M. Rambert, ni franchement artiste, ni franchement poëte. Il lui manque autre chose encore que le méca-

nisme du vers : il lui manque l'harmonie, la proportion qui fait la poésie, la discipline sévère dont se vantent les penseurs, la belle ordonnance que réclame l'art et qui distingue nos prosateurs les plus célèbres. Elle est toujours éloquente, elle n'est jamais orateur. Mais si Mme de Staël n'a pas le mouvement heureux de la poésie, elle a la divination du poëte; si elle n'a pas la méthode rigoureuse du philosophe, elle en a la profondeur. La vivacité des impressions s'unit en elle à la fermeté de l'esprit; elle est passionnée, et la passion n'altère pas son jugement. A la fois exaltée et raisonnable, elle a dans le sentiment force et délicatesse, dans la pensée finesse et grandeur. Au moral elle paraît tour à tour indulgente et sévère, faible comme une femme, intrépide comme un philosophe romain. Toujours en haleine, sa pensée fait en un moment plus de chemin que la nôtre par de longs efforts. L'activité de l'esprit n'est pas un travail pour elle : c'est un besoin, c'est un plaisir. » Voici la liste de ses ouvrages : 1. *Lettres sur le caractère et les écrits de J.-J. Rousseau*, 1re édit., tirées seulement à 20 exemplaires, s. l., in-12, 1788; réimpr. entre autres à la suite de la « Notice sur Mme de Staël, » par Mme Necker de Saussure; — 2. *Réflexions sur le procès de la reine*, Laus. et Gen., in-8, 1793; — 3. *Recueil de morceaux détachés*, Laus., in-12, 1795; 2e édit., 1804. Contenant une épître en vers *au Malheur*, un *Essai sur les fictions*, et trois nouvelles composées dix ans auparavant : *Mirza; Adélaïde et Théodore; Pauline;* — 4. *Réflexions sur la paix*, Paris, broch. in-8, 1795; — 5. *Réflexions sur la paix intérieure*, Paris, broch. in-8, 1795; — 6. *De l'Influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*, Laus., in-8, 1796. Ouvrage éloquent dont l'auteur n'a malheureusement traité que la 1re partie : De l'influence des passions sur le bonheur des individus; — 7. *De la Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, Paris, 2 vol. in-8, an VIII (1800), dans lequel Mme de Staël fait ressortir les progrès incessants de l'esprit humain et l'heureuse influence de la liberté. Cet écrit se distingue par la force et l'originalité des idées et du style, mais la critique lui reproche trop peu de plan et de méthode, des jugements hasardés et quelques omissions (entre autr. P. Corneille); — 8. *Delphine*, Gen., 4 vol. in-8, 1802. Roman par lettres auquel une imagination fertile, une sensibilité délicate, des pensées neuves

et profondes, méritèrent un succès brillant, malgré des vices de langage et des défauts de composition. On y a blâmé le tableau d'une femme foulant aux pieds les convenances et même les vertus de son sexe; — 9. *Du Caractère de M. Necker et de sa vie privée.* Apologie de son père publiée en tête des « Manuscrits » de ce dernier, Gen., in-8, an XIII; — 10. *Corinne ou l'Italie*, Paris, 3 vol. in-8, 1807; 4e édit. in-12, 1809, et autres éditions, création qui renferme à un degré supérieur les mêmes qualités que *Delphine*, avec un style plus châtié et une conduite plus artistique; — 11. *De l'Allemagne*, Paris, 3 vol. in-12, 1810 (édit. confisquée); 2e édit., Lond., 3 vol. in-12, 1813; 3e, Paris, 3 vol. in-12, 1814, et plusieurs fois depuis. Description très attachante de l'aspect physique et moral du pays; — 12. *Réflexions sur le suicide*, Stockholm, in-12, 1812; réimpr. à Paris en 1814; — 13. *Lettres de Nanine à Simphal*, in-12, 1818. Production qu'on a attribuée à sa première jeunesse, mais que sa famille a désavouée; — 14. *Considérations sur les principaux événements de la révolution française*, Liége, 3 vol. in-12, 1818; 2e édit., Paris, 3 vol. in-8, 1818. Ouvrage posthume, où Mme de Staël traite à la fois la biographie politique de M. Necker, l'histoire de la période révolutionnaire, l'exposé d'une théorie des gouvernements. Tout en louant les causes de la révolution, elle en blâme hautement les effets et croit qu'il aurait été possible de la prévenir par l'adoption de la constitution anglaise; — 15. *Œuvres complètes*, Paris, 17 vol. in-8, 1820; — 16. *Dix Années d'exil, fragmens d'un ouvrage inédit composé dans les années 1810 à 1813*, Brux., in-24, 1821. Publ. par son fils, ainsi que les Nos 14 et 15. Mme de Staël a publié les « Manuscrits » de M. Necker, Paris, in-8, an XIII et les « Lettres et Pensées » du prince de Ligne, Paris, in-8, 1809.

SOURCES : *Necker de Saussure*, Notice sur Mme de Staël; — *Staël*, Dix Années d'exil; — *Rambert*, Mme de Staël; — *Sainte-Beuve*, Portraits de femmes, 1852; — Nouveaux Lundis, 1862; — *Secretan*, Galerie suisse; — *Baudrillart*, Eloge de Mme de Staël; — Biogr. univ.; — Revue encyclopédique, XI, XII, XVI; — *Dussault*, Annales littéraires.

STAEL-HOLSTEIN (*Auguste*, baron de), fils des précédents, né à Paris le 30 août 1789, se préparait à l'examen d'entrée de l'école

polytechnique quand sa mère fut bannie de France. L'ayant suivie dans l'exil, il continua ses études en Suisse et prit à sa majorité possession du domaine de Coppet, qu'il n'a dès lors plus quitté, à l'exception d'un séjour de quatre ans en Suède et en Angleterre (1813-1817) et de quelques voyages de peu de durée en France. Il mourut à Coppet d'une fièvre bilieuse le 17 novembre 1827. Aug. de Staël s'est fait à divers titres un honorable renom : agronome, il s'efforça d'importer dans la Suisse française de nouvelles races d'animaux domestiques et il fonda à Coppet un établissement pastoral qui mérita les éloges de plusieurs sociétés agricoles; chrétien philanthrope, il fut un des membres les plus actifs d'une foule d'associations religieuses et charitables; écrivain, il est l'auteur de plusieurs excellents ouvrages politiques et économiques, dont les titres suivent : 1. *Du Nombre et de l'Age des députés*, Paris, broch. in-8, 1819; — 2. *Du Gouvernement intégral de la Chambre des députés*, Paris, broch. in-8, 1819; — 3. *De la Responsabilité ministérielle*, Paris, broch. in-8, 1820; — 4. *Notice sur M. Necker*, Paris, in-8, 1820; — 5. *Lettres sur l'Angleterre*, Paris, in-8, 1825; nouv. édit. augm. Paris, in-8, 1829. Ouvrage où il décrit avec exactitude et impartialité les institutions et les mœurs de ce pays. Ses *Œuvres diverses*, précédées d'une notice sur sa vie (par la duchesse de Broglie) et suivies de *Lettres inédites sur l'Angleterre*, parurent après sa mort, Paris, 3 vol. in-8, 1829. Il a édité les « Œuvres complètes » de Jacq. Necker, Paris, 15 vol. in-8, 1820, 1821; les « Considérations sur les principaux événements de la révolution française » de Mme de Staël, Paris, 3 vol. in-8, 1818, et les « Œuvres complètes » du même auteur, Paris, 17 vol. in-8, 1820, 1821.

Sources : Bibl. univ. (Littér. XXXVII); — Nouv. vaudois, 1827; — Archives du christianisme, 1828; — Rev. encyclop. (XXXVII, pag. 562); — *Barante*, Etudes litter. et histor., II.

STEINLEN (*Aimé*), littérateur, né à Vevey le 7 septembre 1821 d'une famille originaire du Wurtemberg, mais naturalisée vaudoise, avait à peine quitté le collége de sa ville natale qu'il se signalait déjà par plusieurs essais poétiques pleins de verve et de talent. Il fit à Tubingue puis à Lausanne des études de théologie, qu'il était sur le point d'achever quand éclata la révolution de

1845. C'est au début de ce mouvement que Steinlen, se trouvant à Lutry dans une assemblée populaire, osa prendre la parole pour combattre les orateurs du parti insurrectionnel; acte de courage qui lui eût coûté la vie sans l'intervention de ses amis. Pressé par le désir de soutenir sa famille dont la gêne était extrême, il quitta l'académie en 1846 sans attendre sa consécration et devint précepteur dans la famille de Rougemont, avec laquelle il habita pendant plusieurs années soit Paris, soit la Schadau (Thoune). De retour à Lausanne vers la fin de 1849, il y donna en 1850 et 1851 un cours sur l'histoire littéraire de la Suisse, auquel il travaillait depuis longtemps et dont plusieurs fragments ont paru dans la Revue suisse (années 1849, 1851, 1852, 1854). En même temps, il se chargea de la correspondance dans le journal « la Patrie, » qu'il quitta en 1852 pour prendre la rédaction du « Courrier suisse, » organe du parti conservateur. Quand le Courrier eut cessé d'exister, en 1853, il dirigea pendant dix-huit mois « le Pays, » feuille conservatrice paraissant deux fois par semaine en format petit in-folio. Au printemps de 1855, il vint à Berne remplir les fonctions d'instituteur à l'école bourgeoise des jeunes filles et à l'école industrielle des garçons. Mais sa santé maladive le força en 1860 de revenir à Lausanne, où il concourut vainement pour la chaire de littérature française vacante à l'académie. (17 sept.) En automne 1861, il fut chargé d'enseigner la littérature française dans l'école préparatoire de la faculté de théologie de l'église libre, mais il mourut peu de mois après, 15 mai 1862.

On a de lui : 1. *l'Héritage du cousin Hans Joggeli*, suivi de *Elsi ou la Servante comme il y en a peu*, trad. de l'allemand, de J. Gotthelf, Laus., in-12, 1850; 2e édit., Laus., in-12, 1854; — 2. *Réflexions sur le temps actuel*, Laus., broch. in-8, 1852; — 3. *Ch.-Vict. de Bonstetten*, Laus., in-12, 1860; — 4. *le Drame romantique en France*, Lausanne, in-4, 1860. Dissertation académique. Steinlen est aussi l'auteur de la « Feuille du Jour de l'an » pour 1846 (*Nicolas de Flüe*), d'articles dans la Revue suisse et la Bibliothèque universelle, enfin de poésies dans le Recueil des chants de Zofingue.

SOURCES : *Vulliemin*, Aimé Steinlen; — Chrét. évang., 1862.

STERKY (*Jérémie*), né à Morges au milieu du XVIIe siècle, prit

le grade de docteur en théologie à Francfort-sur-Oder, où il acquit aussi des connaissances étendues en philologie et en philosophie. Cette dernière branche d'enseignement étant venue à vaquer à l'académie de Lausanne par la retraite d'Em. Bondeli, il la postula et l'obtint en 1686. S'écartant des doctrines professées par ses prédécesseurs, il emprunta avec habileté à divers systèmes leurs meilleures théories pour en faire la matière de son cours. Quelques années après, il dénonça Elie Merlat à LL. EE. de Berne comme enseignant une théologie erronée. Il fut nommé professeur de théologie en 1700, mais quitta ce poste au bout de trois ans pour devenir premier pasteur à l'église réformée française de Berlin. L'académie de cette ville le reçut parmi ses membres. Sterky avait publié des *Institutiones philosophiae*, divisées en 3 parties, intitulées : 1° *Institut. logicas*, Bern., in-8, 1694; 2° *Institut. metaphysicas*, Gen., in-8, 1695; 3° *Cursum philosophicum*, Gen., in-8, 1695.

Jean-Henri-Samuel Sterky, de la famille du précédent, fils de Claude-Jean-Louis Sterky et de Louise-Salomé Alibert, naquit à Morges le 21 août 1760. Il entra au service de France en 1782 comme sous-lieutenant au régiment suisse d'Ernst, et avait déjà atteint le grade de capitaine en 1792. Vers la fin de février de cette année, se trouvant cantonné à Apt avec vingt-cinq hommes du régiment, il reçut la nouvelle que ce dernier venait d'être désarmé à Aix par plus de dix mille gardes nationaux. Menacé lui-même d'un pareil sort, il quitta Apt avec sa troupe le 3 mars et, après huit jours d'une marche pénible, constamment inquiétée par les démonstrations hostiles des révolutionnaires, il parvint à gagner, avec armes et bagages, Lorgues, où le régiment d'Ernst s'était retiré. Dès 1799, il servit la république française comme capitaine, puis comme chef de bataillon dans la 2e demi-brigade auxiliaire helvétique. Revenu dans sa patrie, il fut nommé lieutenant du Petit Conseil à Morges, puis en 1814 quartier-maître en chef du contingent que le canton de Vaud fournissait à l'armée fédérale.

Sources : *Gindroz*, Hist. de l'instruction publique dans le Pays de Vaud; — *Leu*, Lexicon; — Mém. et doc. de la Soc. d'hist. de la Suisse romande, VIII, pag. 511 et suiv.; — *Gaullieur*, Hist. du canton de Vaud, pag. 94.

STRUVE (*Henri*), chimiste et minéralogiste distingué, fils de Guillaume-Othon Struve et de Judith Secretan, naquit à Lausanne le 6 septembre 1751. Son père, médecin de cette ville, lui voyant un goût décidé pour son art, lui permit de l'étudier à Tubingue et à Leyde. En 1776 il revint dans sa patrie, où il quitta bientôt la profession de médecin pour se livrer à la culture de la chimie et de la minéralogie. Le gouvernement bernois l'envoya en 1778 en Allemagne se perfectionner dans l'exploitation des mines et lui donna à son retour (1784) le titre de professeur honoraire à l'académie de Lausanne, avec droit de séance, mais non de suffrage. De 1786 à 1788, il coopéra à la direction des mines de Servoz. Appelé en 1799 à la chaire académique de chimie et de minéralogie, il succéda en 1801 au professeur François dans l'enseignement de la physique et en 1804 à F.-S. Wild dans les fonctions d'inspecteur général des mines et salines. Une longue et douloureuse maladie, qui le força déjà en 1820 de prendre M. Mercanton pour son suppléant à l'académie, l'emporta le 29 novembre 1826.

Struve fut associé honoraire de la Société économique de Berne dès 1775, de la Société des arts de Genève dès 1790, membre fondateur de la Soc. helvétique des sciences naturelles en 1815, etc. Il a publié : 1. *Phthisis pulmonialis, casu notabiliore, nuper illustrata*, Tubing., 1776; — 2. *Mémoires pour servir à l'histoire physique et naturelle de la Suisse*, Laus., in-8, 1788. Avec L. Reynier; — 3. *Nouvelle Théorie des sources salées et du roc salé appliquée aux salines du canton de Berne, et suivie d'une excursion dans les salines d'Aigle,* Lausanne, in-4, 1788; trad. en allem., 1789; — 4. *Supplément au Dictionnaire de chymie de Macquer*, Neuchâtel, in-8, 1789; — 5. *Détails minéralogiques sur le département du Mont-Blanc*, Paris, in-8, 1794; — 6. *Itinéraire du Pays de Vaud, du gouvernement d'Aigle et du comté de Neuchâtel,* Berne, in-8, 1794; — 7. *Mémoire sur la théorie des fouilles dans les mines de houille*, Paris, in-8, 1795; — 8. *Principes de minéralogie ou Exposition succincte des caractères extérieurs des fossiles*, Paris, in-8, an III; trad. en allemand, Bern, in-4, 1806. En collaboration avec J.-P. van Berchem; — 9. *Méthode analytique des fossiles, fondée sur leurs caractères extérieurs*, Paris, in-8, an VII; trad. en allem., Bern, in-4, 1807. Cet ouvrage et le précédent ont contribué à ré-

pandre en France le mode de classification du prof. Werner; — 10. *Description topographique, physique et politique du Pays de Vaud,* Laus., in-8 (1802); — 11. *Recueil de mémoires sur les salines et leur exploitation,* Laus., 1803-1805; — 12. *Fragments sur la théorie des sources et sur son application à l'exploitation des sources salées,* Laus., in-12, 1804; — 13. *Description abrégée des salines du ci-devant gouvernement d'Aigle,* Laus., in-8, 1804; — 14. *Itinéraire des salines,* Laus., in-12, 1805; — 15. *Mémoires sur les travaux entrepris ou à entreprendre dans les salines du district d'Aigle,* Laus., 1805-1815; — 16. *Rapports sur l'état des mines du district d'Aigle,* Laus., 1806-1816; — 17. *Analyse de l'eau minérale de l'Alliaz,* Laus., in-8, 1813. En collabor. avec A. Rengger; — 18. *Abrégé de géologie,* Laus., in-12, 1817; 2e édit., 1819; — 19. *Résumé des principaux faits que présentent les montagnes salifères et celles du district d'Aigle en particulier,* Laus., in-8, 1818; — 20. *Coup d'œil sur l'hypothèse de M. de Charpentier,* Laus., in-12, 1819; — 21. *Observations sur le gisement de gypse salifère dans le district d'Aigle,* Lausanne, in-12, 1820; — 22. *Distribution des corps du règne minéral et Principes de géognosie,* ms. in-4. Déposé à la bibl. cant. vaudoise. Struve a aussi écrit dans les Mémoires de la Soc. des sciences phys. de Lausanne, dans la Bibl. médico-physique du Nord de Vicat, dans Hœffner's Magazin, etc. Le capitaine Marryat ayant acheté sa collection minéralogique en revendit une partie au Conseil d'état de Vaud, qui la plaça au musée cantonal.

SOURCES : Feuille du canton de Vaud, 1827; — Verhandlungen der allgem. schweiz. Gesellschaft für die Naturwissenschaften, 1827; — *Wolf,* Biogr. (art. Wild et Gosse); — Biogr. univ.; — Revue encycl., XXXIII.

STURM (*Charles-François*), mathématicien et physicien distingué, né à Genève le 29 septembre 1803, était issu d'une famille protestante originaire de Strasbourg. Fils d'un maître de mathématiques, Jean-Henri Sturm, il témoigna dès son enfance des aptitudes toutes particulières pour cette branche de la science, et se trouvait encore à l'académie de sa ville natale lorsqu'il fixa sur lui l'attention des savants par divers travaux publiés dans les « Annales de mathématiques. » Au sortir de cet établissement, mai 1823, il

fut, pendant environ quinze mois, précepteur du jeune Alphonse Rocca, fils de Mme de Staël, et continua ensuite avec son ami Colladon l'étude des hautes mathématiques à Paris (1825-1829), où ils publièrent ensemble un ***Mémoire sur la compression des liquides***, qui leur valut le grand prix de physique de l'Académie des sciences. (11 juin 1827.) C'est en 1829 que Sturm fit la découverte du célèbre théorème auquel il a attaché son nom et qui complète la résolution des équations en permettant de déterminer d'une manière précise le nombre de racines réelles de chacune d'elles entre deux limites données. Ce théorème, d'abord mentionné par l'auteur dans son ***Mémoire sur la résolution des équations numériques***, ne fut publiquement démontré qu'en 1832 dans la 1re édition de l'algèbre de Choquet et Mayer, où il se trouve énoncé en ces termes : « Lorsqu'on substitue à la place de x dans la suite des fonctions V, V_1, V_2,.... Vr, deux nombres quelconques α et β positifs ou négatifs, si α est plus petit que β, le nombre des variations de la suite des signes de ces fonctions pour $x = \beta$ sera au plus égal au nombre des variations de la suite des signes de ces mêmes fonctions pour $x = \alpha$; et s'il est moindre, la différence sera égale au nombre des racines réelles de l'équation $V = 0$, comprises entre α et β. V_1 étant la première dérivée de V, V_2 le reste de la division de V par V_1, etc. Nommé en 1830, sur la recommandation d'Arago, professeur de mathématiques spéciales au collége Rollin, Sturm obtint pour ses travaux, le 4 décembre 1834, un grand prix de mathématiques décerné par l'Académie des sciences et, en 1836, le siége qu'Ampère avait occupé dans ce corps savant. Il devint en 1838 répétiteur, puis en 1840 professeur d'analyse à l'école polytechnique, tandis que la Sorbonne lui confiait, à cette dernière époque, la chaire de mécanique, vacante par la mort de Poisson. Sa santé, profondément minée par un travail excessif, l'obligea toutefois, vers 1851, à se faire remplacer dans ces deux établissements. A la fin de 1852 il reprit lui-même ses cours, mais son état, loin de s'améliorer, empira graduellement jusqu'à sa mort, arrivée le 18 décembre 1855.

En dehors de l'Académie des sciences de Paris, Sturm fut membre de la Société royale de Londres, des Académies royales de Berlin, de Saint-Pétersbourg, etc. M. E. Prouhet a publié après sa

mort son *Cours d'analyse de l'école polytechnique*, Paris, 2 vol. in-8, 1857-1859; 2e édit., Paris, 2 vol. in-8, 1863, 1864, et son *Cours de mécanique de l'école polytechnique*, Paris, 2 vol. in-8, 1861. Voici la liste des principaux mémoires qu'il a fait paraître, 1° dans les Annales de mathématiques de Gergonne : *Extension du problème des courbes de poursuite; Problèmes sur le quadrilatère inscrit* (tom. XIII, 1822, 1823); *Etant donnés trois points et un plan, trouver dans ce plan un point tel que la somme de ses distances aux trois points donnés soit un minimum; Démonstration de deux théorèmes sur la lemniscate; Recherches analytiques sur une classe de problèmes de géométrie dépendant de la théorie des maxima et des minima; Démonstrations de deux théorèmes sur les transversales; Lieu des points desquels abaissant des perpendiculaires sur les côtés d'un triangle et joignant les pieds de ces perpendiculaires, on obtienne un triangle d'aire constante; Recherches de la surface courbe de chacun des points de laquelle menant des droites à trois points fixes, ces droites déterminent, sur un plan fixe, les sommets d'un triangle dont l'aire est constante; Courbure d'un fil flexible dont les points sont attirés ou repoussés par des centres fixes; Distance entre les centres des cercles inscrit et circonscrit à un triangle* (tom. XIV, 1823, 1824); *Quatre théorèmes sur l'hyperbole; Recherches sur les caustiques; Sur les Polygones réguliers; Sur les Polygones plans ou gauches* (tom. XV, 1824, 1825); *Mémoire sur les lignes du second ordre* (tom. XVI et XVII, 1826-1828); — 2° dans le Bulletin de Férussac : *Extrait d'un mémoire sur l'intégration d'un système d'équations différentielles linéaires;* — 3° dans le Journal de mathématiques de Liouville : *Mémoire sur les équations différentielles linéaires du second ordre; Démonstration d'un théorème de M. Cauchy; Sur une classe d'équations à différentielles partielles* (tom. Ier, 1836); *Extrait d'un mémoire sur le développement des fonctions en séries*, etc. [en collabor. avec J. Liouville] (tom. II); *Mémoire sur l'optique* (tom. III); *Démonstration d'un théorème d'algèbre de M. Sylvester* (tom. VII); — 4° dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences : *Mémoire sur quelques propositions de mécanique rationnelle* (tom. XIII); *Sur la Théorie de la vision* (tom. XX); *Sur les équations générales de la mécanique* (tom. XXVI); — 5° dans les Mémoires des savants étrangers : *Sur la compression des li-*

quides [en collabor. avec D. Colladon] (tom. V; impr. aussi à part, Paris, in-8, 1827); *Mémoire sur la résolution des équations numériques* (tom. VI); — 6° dans les Nouv. Annales de mathémat. : *Sur le mouvement d'un corps solide autour d'un point fixe* (tom. X, 1851).

SOURCES : Nouvelles Annales de mathématiques, XV; — Biogr. univ.; — *Wolf*, Biogr. zur Culturgeschichte der Schweiz, IV.

T

TACCON (*Jean*) fut abbé ou capitaine général de la milice genevoise de 1513 à 1516. L'un des principaux auteurs de l'arrestation d'Aimé Conseil, vidomne du duc de Savoie, en février 1513, il jugea prudent de se soustraire à la vengeance de ce prince en s'enfuyant à Fribourg, dont il acquit la bourgeoisie le 4 juillet de la même année. Lorsqu'il revint dans sa patrie après quelques mois d'absence, l'évêque Jean de Savoie s'efforça vainement de l'attacher à son parti par le don d'un bénéfice. Zélé eidguenot, Taccon fut destitué de sa bourgeoisie par le parti mammelus le 1er février 1520, et ne l'obtint de nouveau qu'à la suite d'un rapprochement entre les deux partis, février 1521. Il mourut en 1529.

SOURCE : *Roget*, les Suisses et Genève.

TAGAUT (*Jean*), fils de Jean Tagaut, professeur de médecine à Paris, naquit à Amiens (Picardie). S'étant converti aux doctrines de la réforme, il se réfugia dans le Pays de Vaud. D'après A.-C. Chavannes, il aurait déjà reçu en 1537 le titre de professeur extraordinaire de mathématiques à l'académie de Lausanne. Il paraît cependant plus probable que ce fut après la mort de son père, en 1545, qu'il vint habiter cette ville, où il professa à l'académie les mathématiques (dès 1548) et la philosophie (dès janv. 1557). Lors des démêlés survenus entre le gouvernement et les ministres au sujet de la discipline, il prit sa démission et se rendit à Genève, dont il obtint la bourgeoisie le 25 décembre 1559, après qu'on l'eut nommé professeur de philosophie. Il mourut en 1560. Tagaut est l'auteur d'un poëme intitulé : *Carmen proptrepticum ad S. P. Q.*

Genevensem, quod oppidi situm praeterea describit, Genevae, in-8, 1559. M. Gindroz lui attribue à tort les ouvrages suivants, écrits par son père : « De purgantibus medicamentis, » lib. II, Lugd., 1555, et « De purgantibus simplicibus purgantibus, » lib. III, Basil., 1571.

Sources : *Rossier*, Histoire des protestants de Picardie; — *Haag*, la France protestante; — *Senebier*, Hist. littér. de Genève; — *Gindroz*, Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud.

TAVELLI (*Guichard*), d'une ancienne famille de Genève, fils de Henri Tavelli, seigneur de Vincy, Gilly, etc., et de Marguerite d'Aubonne, naquit au commencement du XIV[e] siècle. Devenu évêque de Sion le 14 septembre 1342, il prit le premier dans les actes le titre de comte du Valais, accordé à ses prédécesseurs par le roi Rodolphe III, en 999. Engagé peu après son avénement dans quelques difficultés avec les habitants de Sion, au sujet des franchises de cette ville, et avec le chapitre, au sujet de la possession de Valère, il eut à soutenir dès 1350, on ne sait au juste pour quel motif, une lutte sanglante contre une ligue formée par les barons valaisans de la Tour-Châtillon. Ce fut en vain qu'il frappa en 1351 ses adversaires d'une excommunication, aggravée l'année suivante par une bulle du pape Clément VI. Les hostilités, momentanément interrompues par divers traités de paix, dus à la médiation du comte de Savoie Amédée VI (nov. 1352; 29 juil. 1356; 30 mai 1366; 27 oct. 1368), se continuèrent pendant tout son épiscopat. Dans ses dernières années, elles reprirent même une nouvelle vigueur, à cause de l'acquisition qu'il avait faite de la mayorie de Sion, ancienne propriété des sires de la Tour. L'animosité s'accrut au point que les gens d'Antoine de la Tour, entrés au château de la Soie tandis que Guichard y célébrait la messe, s'emparèrent de celui-ci et le jetèrent par la fenêtre dans un profond précipice, 8 août 1375.

Sources : *Furrer*, Gesch. von Wallis; — *Charrière*, les Sires de la Tour.

TAVERNIER (*Jean-Baptiste*), baron d'Aubonne, l'un des plus célèbres voyageurs du XVII[e] siècle, d'une famille originaire d'Anvers, était fils de Gabriel Tavernier, marchand de cartes géographiques, et de Susanne Tonnelier. Il naquit à Paris en 1605 et

avait à peine quinze ans lorsqu'il parcourut l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne. Ayant rencontré dans ce voyage le colonel impérial Hans Brener, celui-ci le mena au siége de Prague et lui fit donner par le gouverneur de Raab (Hongrie) un emploi qui lui fournit occasion de guerroyer contre les Turcs et qu'il garda quatre ans et demi. Plus tard, engagé dans la compagnie d'ordonnance du duc de Mantoue, il participa à la défense de cette place contre les impériaux. Tavernier voyagea ensuite en Italie, en Suisse et en Pologne, d'où il vint à Ratisbonne assister au couronnement du roi des Romains Ferdinand III, 1636. Tandis qu'il séjournait dans cette ville, le célèbre père Joseph lui proposa d'accompagner MM. de Chappes et de Saint-Liebau dans leur voyage en Palestine; mais il se sépara de ces compagnons de route à Constantinople, où il resta environ onze mois, attendant le départ d'une caravane pour la Perse. Après ce premier voyage, qu'il prolongea jusqu'aux Indes, il en entreprit encore cinq autres par d'autres routes, dans les mêmes pays, en Indo-Chine et dans les îles de la Sonde (1640, 1643, 1651, 1657 et 1663), rapportant de chacun d'eux une riche pacotille d'étoffes et de pierreries, qu'il revendit en Europe avec un immense profit. Louis XIV lui accorda en février 1669 des lettres de noblesse en récompense des services signalés qu'il avait rendus au commerce français. Possesseur d'une fortune considérable, il l'assit en partie sur un hôtel à Paris et sur la baronnie d'Aubonne, qu'il acquit du marquis de Montpouillan, le 27 août 1670, pour la somme de 43000 écus blancs. Le faste dans lequel il vivait et les infidélités d'un de ses neveux, auquel il avait confié son commerce, le forcèrent de revendre ces biens en 1685. Un an après la révocation de l'édit de Nantes, il réussit à se procurer un passe-port pour la Suisse, d'où il se retira à Berlin. Nommé par l'électeur de Brandebourg directeur de la compagnie que ce prince voulait établir dans les Indes, il se disposait à repartir pour ces contrées lorsqu'il mourut, en 1689, non pas à Moscou, comme le rapportent la plupart des biographes, mais à Copenhague, chez son ami Henri Moor.

« A une ardeur infatigable et à une grande force de caractère, dit la Biographie universelle, Tavernier joignait un sens droit, une mémoire prodigieuse et des vues commerciales très étendues. »

Il parlait un grand nombre de langues de l'Europe et de l'Asie. On a de lui : *Six Voyages en Turquie, en Perse et aux Indes*, volumes I et II, rédigés par Chappuzeau, Paris, 2 vol. in-4, fig., 1676; vol. III, rédigé par La Chapelle et comprenant les morceaux suivants : 1° *Relation du Japon;* 2° *Relation de la négociation des députez du Roy et de la Compagnie en Perse et aux Indes;* 3° *Observations sur le commerce des Indes orientales;* 4° *Relation du royaume de Tunquin* (d'après Daniel Tavernier); 5° *Histoire de la conduite des Hollandais en Asie*, Paris, in-4, fig., 1679. Cet ouvrage eut plusieurs éditions françaises, entre autres celles de 1679 (Hollande), 3 vol. petit in-8; de 1724, Paris, 6 vol. in-12; de 1810, Paris, 6 vol. in-18. Il fut traduit en anglais, Lond., 2 vol. in-fol., 1678; 1684; en hollandais, Amst., in-4, 1682; en allem., Nürnb., in-fol., 1684. Une partie du 3e volume fut réimprimée en 1692 sous ce titre : *Recueil de plusieurs relations et traitez singuliers* (Paris, in-12), avec une *Nouvelle Relation de l'intérieur du sérail du Grand-Seigneur*, qui avait déjà paru à part en 1675. (Par., in-4.)

SOURCES : Préface des Six Voyages de Tavernier (édit. de 1676); — *Bayle*, Dictionnaire; — Biographie universelle; — *Haag*, la France protestante; — *Martignier*, le Pays de Vaud, pag. 113.

TEISSIER (*Isaac*), fils du martyr François Teissier et de Marie Girard, né dans les Cévennes, à Durfort (département du Gard), vers la fin d'avril 1658, fit ses études théologiques à la faculté protestante de Puylaurens. Devenu proposant en mai 1677, il se forma pendant deux ans dans son lieu natal à la pratique du ministère et revint ensuite terminer ses études. Le synode du Vigan le nomma le 26 août 1681 pasteur à Saint-Romans-de-Codière, où il reçut l'imposition des mains. Malgré la persécution qui sévissait alors, il eut le courage d'exercer un ministère fidèle et dévoué, dans lequel il se fit remarquer par ses talents de prédication. Cité en 1683 devant le présidial de Nîmes pour avoir prêché et administré la cène sur les ruines du temple de Saint-Hippolyte, il fut condamné à mort et, comme on ne put le saisir, il fut pendu en effigie. Il continua en secret son pastorat, mais se vit contraint au bout de huit mois de se réfugier dans le Pays de Vaud, où il obtint gratuitement en 1687 les bourgeoisies d'Arzier, du Muids et

de Saint-Cergues, ainsi que la naturalisation du pays. En 1691 il devint suffragant et en 1692 pasteur de la paroisse d'Arzier, qu'il échangea en 1710 contre celle de Begnins. Teissier desservit cette dernière église jusqu'à sa mort, arrivée en 1749.

Sources : *J.-J. Faure*, François Teissier et ses fils; — *Chavannes*, les Réfugiés français dans le Pays de Vaud; — Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français, X, 396.

TERRAS (*Jean-Pierre*), né dans le Vivarais en 1741, vint s'établir à Genève, dont il acquit les droits de bourgeoisie le 29 septembre 1769. Reçu maître en chirurgie en 1770, il pratiqua cet art avec succès jusqu'à sa mort, arrivée le 27 janv. 1816. Membre correspondant de l'Académie de chirurgie de Paris, il a publié dans ses Mémoires (tom. V) des *Observations sur le bec-de-lièvre* et *sur l'extirpation d'un bouton carcinomateux*. En outre, il est l'auteur d'un *Traité pratique de la maladie vénérienne ou syphilitique*, Genève, in-8, 1810, et des articles suivants, insérés dans le Journal de médecine : *Observ. sur l'exfoliation des os; Observ. sur l'hydrophthalmie; Mémoires sur les propriétés et l'usage de la charpie dans le traitement des plaies et des ulcères; Lettre sur l'usage du sublimé corrosif.*

Sources : *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — *Haag*, la France protestante; — Gazette de Lausanne, 1816.

TERROUX (*Elisabeth*), née à Genève, fut l'élève de J.-B. Favre, excellent peintre de portraits sur émail. Elle adopta le genre de son maître et exposa en 1789 au Salon de Genève une *Latone*, d'après Jouvenet, et la copie d'un portrait, de Netscher, qui lui firent le plus grand honneur. Etablie ensuite en Russie, elle y jouit de quelque réputation. Nous n'avons pu trouver la date de sa mort.

Sources : *Rigaud*, Des Beaux-Arts à Genève; — Journal de Genève, 1789.

TESTARD (*Michel*), premier régent du collége d'Yverdon, vivait au milieu du XVIIe siècle. Il est l'auteur d'un drame français en vers assez gracieux, composé pour une solennité scolaire et dédié

aux magistrats d'Yverdon. Cette pièce, formée de cinq actes précédés d'un prologue, a pour titre : *le Pieux Ezéchias, drame sacré*, Yverdon, in-4, 1660.

SOURCE : Revue suisse, XI, pag. 207.

THÉLUSSON (*Pierre*), fils de Jean Thélusson, résident de Genève à la cour de France, et de Sara Le Boulenger, naquit à Paris en 1735. Etabli dès sa jeunesse à Londres, où d'heureuses entreprises maritimes lui acquirent une grande fortune, il représenta quelque temps le bourg de Malmesbury à la Chambre des communes. Il mourut le 27 juillet 1797, laissant à sa veuve et à ses enfants environ 240000 livr. st. Quant au reste de sa fortune, s'élevant à 876000 livr. st. en fonds publics et en immeubles, il ordonna de le laisser intact et d'en accumuler les intérêts, jusqu'au moment où son arrière-petit-fils, à naître, ayant atteint trente ans, en obtiendrait la possession.

Son fils aîné, *Pierre-Isaac* THÉLUSSON, né le 9 mars 1761, mort le 16 septembre 1808, fut envoyé au parlement par le bourg de Bossiney, puis créé en 1806 baron de Rendlesham, en Irlande.

SOURCES : *Haag*, la France protestante; — Biogr. univ.; — Gazette de Lausanne, 21 octobre 1817.

THEUDELANUS ou EUDELANUS, successeur de Welf comme patrice ou duc de la Bourgogne transjurane, 606, fut lui-même remplacé par Erpon en l'année 613. Son gouvernement fut marqué par une sanglante victoire des Alemani, qui avaient envahi le territoire d'Avenches, sur les troupes transjuranes, commandées par Abbélenus et Herpinus, 610. Si l'on doit en croire la tradition, il aurait fait construire le donjon et une partie des fortifications d'Orbe. Plusieurs historiens, entre autres Dunod (Hist. du comté de Bourgogne, I, pag. 18) et Bridel (Conservat. suisse, tom. V, pag. 311), l'ont confondu avec la princesse Theodelinde ou Theudelana, petite-fille de Brunehaut et sœur du roi Thierry II.

SOURCES : *Frédegaire*, Chronicon; — *Gingins*, Histoire d'Orbe; — *Bridel*, Conservateur, V.

THIÉBAUD (*Jonas*), d'une famille d'origine française qui avait reçu la bourgeoisie de Genève en 1665, naquit dans cette ville en 1695. Devenu un habile graveur, il alla s'établir à Augsbourg, où il entra en cette qualité à l'hôtel de la monnaie. Ses pièces d'or et d'argent frappées à l'effigie des empereurs Charles VII, François Ier et Joseph II sont au nombre des plus belles de l'Allemagne à cette époque. Parmi ses médailles, on cite comme l'une des mieux réussies celle qu'il fit en commémoration du Conseil des vicaires impériaux. Il mourut en 1770, laissant deux fils, Jonas et Jean-Pierre Thiébaud, qui furent tous deux des habiles graveurs.

SOURCES : *Rigaud*, Des Beaux-Arts à Genève; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises.

THOMAS (*Abraham*), botaniste, fils de Pierre Thomas, cultivateur du hameau des Plans, près Bex, et de sa femme Madeleine Thomas, naquit le 11 février 1740. Dans sa jeunesse, il eut l'heureuse chance d'attirer l'attention du célèbre Albert de Haller, alors directeur des salines du gouvernement d'Aigle. Celui-ci le prit pour guide dans ses herborisations, puis, quand l'âge lui rendit ces dernières difficiles, il le chargea de parcourir les montagnes pour lui en rapporter les plantes rares. Doué d'un goût très vif pour la botanique et d'un vrai talent d'observation, Thomas déploya dans ces recherches une habileté toujours croissante. Il acquit en peu de temps une connaissance parfaite des plantes alpestres déjà connues et en découvrit quelques espèces nouvelles; en un mot, il se fit une réputation d'excellent botaniste pratique qui lui valut des rapports habituels avec plusieurs célébrités. Haller le cite avec éloge dans son « Historia stirpium indigenarum Helvetiae. » (Bern., 3 vol. in-8, 1768.) Revêtu des fonctions de justicier, il s'établit à Fenalet, puis aux Devens (près Bex), où il fit le commerce de plantes alpestres et du thé de Suisse, dont Haller lui avait fourni la composition. Ce fut là qu'il mourut le 28 juin 1824. A. Thomas est l'auteur d'un *Mémoire abrégé pour servir à l'histoire des pins qui croissent naturellement en Suisse*. (Notices d'utilité publique, II, pag. 139.) De son mariage avec Catherine Echenard, 3 juillet 1777, naquirent plusieurs enfants, entre autres Louis et Emmanuel dont les articles suivent.

Sources : Etat civil de Bex; — *Matthisson*, Lettres; — Feuille du canton de Vaud, 1823, pag. 312; — Biblioth. univ., 1869, tom. XXXVI, pag. 185; — *Bridel*, Conservateur suisse.

THOMAS (*Louis*), fils du précédent, né à Fenalet le 19 août 1784, résolut de se vouer comme son père au commerce des plantes de la Suisse et étudia sous sa direction la botanique; sous celle du chanoine Murith, la minéralogie. Ensuite il se rendit à Paris, pour suivre au Jardin des plantes les cours de MM. Desfontaines et Haüy. Au retour d'un second voyage fait dans cette capitale, il visita le sud de la France et le nord de l'Italie. Il occupait depuis quelque temps dans le district d'Aigle un emploi de forestier, quand un botaniste silésien, M. Berger, le prit avec lui dans le royaume de Naples, où de puissantes recommandations leur rendirent possible de parcourir sans danger les Calabres. Un séjour de quelques mois dans ces provinces leur procura une abondante récolte de plantes, dont plusieurs étaient nouvelles. Forcé par une espèce d'asthme de quitter la Suisse pour un climat plus doux, Thomas devint en 1809, par l'entremise de Louis Reynier, inspecteur des forêts des Calabres. Dès le début de son administration, il prit des mesures efficaces pour réparer les dommages causés dans ces forêts par des dilapidations antérieures. Il régularisa les coupes, favorisa le reboisement et rendit de tels services, qu'après la chute de Murat, en 1815, le nouveau gouvernement lui conserva sa place. Vers la fin de sa vie, on lui confia aussi la direction de la mine de sel gemme de Lungro. La mort l'emporta le 9 janvier 1823. Deux espèces de plantes des Calabres ont reçu son nom, le Ranunculus Thomasii et le Sison Thomasii.

Son frère, *Abraham-Louis-Emmanuel* Thomas, né à Fenalet le 17 mai 1788, continua avec succès aux Devens le commerce de plantes commencé par son père et y ajouta celui des minéraux. Ses aptitudes pour les sciences naturelles, développées considérablement sous l'influence de ses rapports avec Jean de Charpentier, lui méritèrent la considération particulière de plusieurs botanistes célèbres, qu'il avait rencontrés soit aux Devens, soit dans ses voyages à Paris, Londres, Vienne, etc. Il a fourni, directement et indirectement, des plantes et des minéraux à la plupart des grands musées



de l'Europe. Le catalogue de ses objets d'histoire naturelle a été publié à Lausanne en 1837. (Broch. in-8.) Emmanuel Thomas est mort aux Devens le 5 novembre 1859.

SOURCES : Etat civil de Bex; — *Reynier*, Notice sur Louis Thomas (Feuille du canton de Vaud, X); — Biblioth. univ., 1869, tom. XXXVI, pag. 188.

THOMEGUEX (*J.-Ant.*), poëte, né en 1761 à Genève, où il est mort en 1845, était horloger de son état. L'un des fondateurs et des membres les plus influents de la société lyrique connue sous le nom de « Caveau genevois, » il s'est fait connaître par des chansons pleines de verve, d'un style élégant et correct, dont il fit lui-même la musique. Plusieurs de ses productions ont paru dans l'«Almanach genevois» (1824, 1825), dans les « Poésies genevoises » (1830) et dans la « Volière ouverte » (1852). Thomeguex fut le premier qui introduisit à Genève le vaudeville moral.

SOURCE : *Monnier*, Genève et ses poëtes.

THOURON (*Jacques*), peintre en émail, d'une famille originaire de Rouergue, était fils de Jean-Jacques Thouron et de Marguerite Ducloux. Né à Genève le 6 mars 1749, il suivit son goût pour la peinture et trouva le moyen d'obtenir avec l'émail des résultats identiques à ceux qu'on obtient avec la peinture à l'huile. Après avoir commencé sa réputation dans sa patrie, il se rendit à Paris, où son talent pour le portrait attira l'attention de Monsieur, frère du roi, qui l'attacha à sa personne. Une grave maladie l'emporta en 1788. Plusieurs émaux de Thouron se trouvent au musée du Louvre; d'autres au musée Rath à Genève. Parmi ses portraits les mieux réussis, nous citons ceux de *la famille de Luynes*, de *Necker*, du *duc de Brissac*, de *l'hôpitalier Boitard* et de *sa femme*, enfin d'un *magistrat* dont le nom est inconnu.

SOURCES : *Rigaud*, des Beaux-Arts à Genève; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève.

TINGRY (*Pierre-François*), né à Soissons en 1743, vint s'établir comme pharmacien à Genève, où il reçut les droits de bourgeoisie le 10 septembre 1773. Des connaissances étendues en chimie et en histoire naturelle lui firent obtenir l'année suivante la place de

démonstrateur de ces sciences à l'académie de cette ville et bientôt après les titres de membre de la Société des curieux de la nature de Berlin, de correspondant de l'Académie royale de Turin et de la Société royale de médecine de Paris. En 1776, il fut un des fondateurs de la Société des arts de Genève, dont il occupa plus tard la vice-présidence. Cette société le chargea de plusieurs cours gratuits de chimie à l'usage des artistes et donna un prix à son mémoire sur la *Construction d'un fourneau propre à préserver les doreurs des vapeurs mercurielles*. (Mém. de la Soc. des arts, I.) L'Académie de Turin attribua une médaille d'or à ses trois mémoires *sur une espèce de schiste qu'on trouve près de Sallenche;* la Société royale de médecine de Paris, la moitié du prix proposé à son travail sur cette question : *Déterminer par l'analyse quelle est la nature des remèdes antiscorbutiques de la famille des crucifères*. (1785.) Après avoir siégé en 1796 au Conseil législatif, Tingry fut nommé à l'académie, en 1802, professeur de chimie appliquée aux arts; en 1809, professeur de chimie générale. Le 25 sept. 1814, on l'appela au Conseil représentatif. Dans les dernières années de sa vie, ayant quitté la pratique de la pharmacie, il se retira près de Cologny, dans sa campagne de Bellefontaine, qu'à sa mort, 13 février 1821, il céda à l'académie pour la dotation d'une chaire de chimie. Son cabinet d'histoire naturelle fut réuni en 1832 aux collections académiques. Tingry a découvert un vernis siccatif, susceptible de renfermer certaines couleurs sans perdre sa transparence, et dont il donne la description dans son *Traité sur l'art de faire et d'appliquer les vernis*, Gen., 2 vol. in-8, 1803; trad. en anglais, Lond., in-8, 1804. On lui doit en outre : *Prospectus pour un cours de chymie*, broch. in-4, 1774; — *Prospectus pour un cours de chymie à l'usage des artistes*, broch. in-4, 1777; — *Analyse des eaux de Marclaz*, Gen., broch. in-8, 1785; — *Analyse des eaux minérales de Drise*, Gen., broch. in-8, 1785; — *Analyse des eaux minérales d'Evian*, Gen., broch. in-8, 1808. Enfin il a publié, dans les Mém. de la Soc. des curieux de la nature : *Observations sur la variété des spaths;* — dans le Journal de physique : *Sur la Composition de l'éther* (tom. XXXIII); *Sur l'Acide phosphorique* (tom. XXXV); *Sur la Consistance que les huiles acquièrent à la lumière* (tom. XLVI et XLVII); *Sur la Phosphorescence de cer-*

tains corps et parties des eaux de la mer (tom. XLVII); *Sur la Nature du fluide électrique.* (Tom. XLVII.)

SOURCES : Biblioth. univ. (Sc. et Arts, XVI, pag. 173, et XVII, pag. 326); — Biogr. univ.; — *Senebier*, Hist. littér. de Genève; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — *Candolle*, Discours sur l'état de l'instruction publique à Genève, 1831, pag. 22.

TISSOT (*Samuel-Auguste-André-David*), célèbre médecin, fils du commissaire-arpenteur Pierre Tissot et de Jeanne-Charlotte Grenus, naquit à Grancy le 20 mars 1728. Elevé d'abord par un frère de son père, qui était pasteur à l'Isle, il continua ses études à Genève, puis à Montpellier, où il devint docteur en médecine le 18 avril 1749 à la suite d'une thèse *de mania, de melancholia et phrenitude*. Il s'établit alors à Lausanne et se distingua la même année par des succès dans le traitement de la petite vérole. Son expérience personnelle le décida à prendre la défense de l'inoculation dans un traité intitulé *l'Inoculation justifiée*, qu'il publia en 1755. Cet écrit, qui fut plus tard suivi de plusieurs brochures en réponse aux objections des médecins antiinoculistes, ouvrit ses relations avec Georges Zimmermann, tandis que le libraire Bousquet, en le chargeant de quelques coupures dans les « Disputationes chirurgicae » d'Albert de Haller, lui donnait l'occasion d'entamer avec ce savant une correspondance suivie. Sa réputation s'accrut beaucoup par sa *Dissertatio de febribus biliosis*, par son *Epistola de morbo nigro,* etc., et surtout par son *Avis au peuple sur sa santé,* manuel de médecine populaire dont la vogue fut immense. Placé par cet ouvrage au rang des célébrités européennes, Tissot fut récompensé dans sa patrie par le don de la bourgeoisie de Lausanne, par son admission dans la Société économique de Berne, enfin par une médaille d'or décernée par la Chambre de santé, 1762. De toutes parts affluaient des malades désireux de le consulter. Le roi de Pologne lui offrit en 1765 la place de premier médecin auprès de sa personne, mais il préféra demeurer à Lausanne, où LL. EE. de Berne créèrent en sa faveur une chaire de médecine le 30 janvier 1766. L'année suivante il déclina la place de premier médecin de l'électeur de Hanovre et indiqua pour la remplir son ami Zimmermann. En 1768 le duc de Choiseul jeta

les yeux sur lui pour diriger un grand hôpital qu'on devait fonder à Paris, mais l'exil du ministre fit avorter ce projet. Tissot fut consulté à la même époque par le sénat de Venise sur les avantages et les inconvénients de l'inoculation, ainsi que sur les moyens de l'introduire dans les états vénitiens. Ses conseils eurent le meilleur effet, de sorte que la république lui proposa en 1775 une place de professeur à l'université de Padoue, qu'il refusa. Compagnon journalier de Joseph II pendant son séjour à Lausanne en 1777, il reçut en 1781, par l'entremise de ce prince, la chaire de médecine que Borsieri avait occupée à Pavie. Lancé tardivement dans un enseignement aussi difficile, il ne répondit pas d'abord à l'attente du public, accoutumé à un débit plus séduisant, mais ses leçons instructives, jointes à son habileté dans la pratique de l'art, ne tardèrent pas à changer l'opinion et à provoquer dans ses élèves un véritable enthousiasme, qui les porta à ériger, lors de son départ, un monument en son honneur, juin 1783. De retour à Lausanne, il y fut nommé en 1787 vice-président du collége de médecine. Une inflammation de poitrine l'enleva le 13 juin 1797.

Membre de la Société royale de Londres, de la Société royale de médecine de Paris, de l'académie médico-physique de Bâle, de la Société de physique expérimentale de Rotterdam, etc., Tissot a publié les ouvrages suivants : 1. *l'Inoculation justifiée* avec un *Essai sur la mue de la voix*, Laus., in-12, 1755; Paris, 1773; 1781; — 2. *Dissert. sur les parties irritables et sensibles des animaux*, trad. de l'allem., d'A. de Haller, Laus., in-8, 1755; — 3. *Mém. sur le mouvement du sang et sur les effets de la saignée*, trad. de l'allem., d'A. de Haller, in-8, 1756; — 4. *Dissertatio de febribus biliosis*, suivi de *Tentamen de morbis e manustupratione ortis*, Laus., in-8, 1758. Ce dernier ouvrage fut trad. en français sous ce titre : l'*Onanisme*, Paris, in-12, 1759, et plusieurs fois depuis; — 5. *Lettre à M. de Hæn sur l'inoculation*, Laus., in-12, 1759; — 6. *Epistola ad com. Roncallo*, Laus., in-12, 1760; — 7. *De morbo nigro, scirris viscerum, cephalea, inoculatione et irritabilitate*, Laus., in-12, 1760; — 8. *De variolis, apoplexia et hydrope*, Laus., in-12, 1760; — 9. *Avis au peuple sur sa santé*, Laus., in-12, 1761. Ecrit qui eut une foule d'éditions françaises (pour plus de détails, voy. Œuvres, édit. de 1790, tom. II préf., pag. VIII) et qui fut traduit en alle-

mand, 1762, 1763; en hollandais, 1764, 1765 et 1767; en flamand, 1765; en anglais, 1765 et 1766; en italien, 1766 et 1767; en suédois, 1768; en danois, 1770; en hongrois, 1772; en espagnol, 1772 et 1781; en russe, 1772 et 1781; en polonais, 1774 et 1785; en grec, 1780; en portugais, 1786; — 10. *Lettre à Hirzel sur le siége de la pleurésie, suivie de quelques difficultés nouvellement élevées sur l'inoculation*, Laus., 1762; — 11. *Dissert. sur l'inutilité de l'amputation des membres*, trad. de l'allem. de Bilguer et augm. de quelques remarques, Laus., in-12, 1764; nouv. édit., 1784; — 12. *Observations sur la colique de plomb* (dans l'Excerptum totius ital. et helvet. litteraturae); — 13. *Lettre à M. Baker sur le seigle ergoté* (Transac. philos. LV); — 14. *Lettre à Zimmermann sur l'épidémie courante*, Laus., in-12, 1765; — 15. *De litteratorum valetudine*, Laus., in-8, 1766; trad. en franç. sous ce titre : *Avis aux gens de lettres et aux personnes sédentaires sur leur santé*, Paris, in-12, 1767; puis sous celui-ci : *De la Santé des gens de lettres*, Laus., in-12, 1768; réimpr. plus. fois; trad. en allemand, anglais, italien, espagnol et polonais; — 16. *Essai sur les maladies des gens du monde*, Laus., in-12, 1770; 2e édit. fort augm., in-8, 1770; 3e, in-12, 1782; — 17. *Epistolae medico-practicae*, Laus., in-12, 1770; trad. en franç. par P.-R. Vicat, sous ce titre : *Observ. et dissert. de médecine pratique*, Laus., 2 vol. in-12, 1780, 1788; — 18. *Traité des nerfs et de leurs maladies*, Paris, 6 vol. in-8, 1778 à 1783. Le *Traité de l'épilepsie*, qui forme le 3e vol. de cette publication, avait déjà paru en 1770 et fut réimpr. seul en 1785 et 1789; — 19. *Lettre à Hirzel sur le bled et le pain*, Laus., in-12, 1779; — 20. *Œuvres*, Laus., 13 vol. in-12, 1784; 14 vol. in-12, 1790; édition précédée d'une notice sur la vie de l'auteur et accompagnée de notes, Paris, 5 vol. in-8, 1809, 1810; — 21. *Essai sur les moyens de perfectionner les études en médecine*, Laus., in-12, 1785; — 22. *Vie de Zimmermann*, Laus., in-8, 1797; trad. en allemand, Hannover, in-8, 1797. Tissot a aussi écrit la préface et la vie de Morgagni en tête du traité de cet auteur : « De sedibus et causis morborum per anatomen indigatis, » Ebroduni, 3 vol. in-4, 1779. Il fut un des collaborateurs du recueil : « Aristide ou le citoyen, » 1766, et a laissé quelques manuscrits.

SOURCES : *Eynard*, Vie de Tissot; — Biogr. univ.; — *Hallé*, Notice sur Tissot.

TŒPFFER (*Wolfgang-Adam*), peintre, fils de Georges-Christophe Tœpffer et de Madeleine du Bouchet, naquit à Genève, où il fut baptisé le 20 mai 1766. Son goût pour le dessin se manifesta au sortir de l'enfance. Ayant fait à Lausanne un apprentissage de graveur, il fut employé en cette qualité dans une fabrique de boutons à Paris, mais quitta cette ville au début de la révolution pour revenir dans son pays. Bientôt après il quitta la gravure et partagea dès lors son temps entre l'enseignement du dessin et la composition de petits tableaux représentant des scènes villageoises, qui eurent une grande vogue. La Société des arts de Genève l'admit au nombre de ses membres le 10 octobre 1797. Tœpffer, étant venu en 1806 passer quelques mois à Paris, fut présenté à l'impératrice Joséphine qui prit de lui des leçons de peinture et lui fit plusieurs commandes. En 1816 il voyagea en Angleterre, puis l'année suivante en Italie, dont le séjour eut sur ses productions l'influence la plus heureuse. De retour à Genève, il ne s'en éloigna plus jusqu'à sa mort, août 1847. Ce peintre s'était exercé avec un égal talent dans le genre et le paysage. Ses nombreuses productions à l'huile, à la sépia et à l'aquarelle, aujourd'hui dispersées en Allemagne, en Russie, en France, en Danemark et en Suisse, se distinguent par le naturel et l'agrément de leurs scènes, la correction de leur dessin aussi bien que par la beauté de leur couleur; mais on leur reproche de manquer de goût et d'harmonie. Parmi ses tableaux les plus connus, nous citerons : *Paysage*. Considéré comme son chef-d'œuvre; fut acquis par le général Dufour; — *Paysage d'hiver, effet de neige;* — *Sortie du temple*. Propriété du musée Rath; — *Vue du mont Blanc;* — *la Devineresse;* — *une Villageoise;* — *le Four de Doing;* — *les Chanteurs ambulants;* — *Fête villageoise;* — *le Château de Tournay;* — *le Rétablissement du culte*. Obtint en 1812 un grand prix au Salon de Paris; — *les Bateleurs de village;* — *Embarquement d'une noce;* — *la Parade;* — *un Moment d'irrésolution*, etc.

SOURCES : Mém. et doc. de la Société d'histoire de Genève, 1849; — Bibl. univ. (XXXVI et XXXVII, 1857); — Catalogue du musée Rath.

TŒPFFER (*Rodolphe*), célèbre écrivain humoriste, fils du précédent et de Jeanne-Antoinette Counis, naquit à Genève le 31 jan-

vier 1799. Ayant déjà révélé du talent pour le dessin tandis qu'il fréquentait le collége, il voulut suivre la profession de son père, mais une maladie des yeux le força de la quitter au moment où il allait partir pour l'Italie afin d'y terminer son apprentissage. Il se tourna alors vers l'enseignement. Revenu en 1820 dans sa ville natale après avoir passé un an à Paris, il y fut d'abord sous-maître dans l'institution Heyer, puis fonda lui-même en 1825 un pensionnat de jeunes gens, qui acquit en peu d'années un renom assez étendu. En même temps il débuta dans la carrière littéraire par des éditions annotées de classiques grecs, qui furent suivies par d'intéressants et spirituels opuscules sur des principes d'art et de poésie, puis dès 1832 par de charmants récits dans le genre de Xavier de Maistre. Ce ne sont point uniquement ces ouvrages qui ont fait la réputation de Tœpffer. Dans ses loisirs, il composa et dessina d'excellents cahiers de caricatures, dans lesquels il attaque avec talent les ridicules de la société. Ces albums, présentés à Gœthe, obtinrent de ce maître des éloges qui ont été transmis au public par MM. Soret et Erkmann. « Kunst und Alterthum, septembre 1832. » Plus tard ils furent autographiés et jouirent d'un grand succès. Employant le temps des vacances à faire avec ses élèves de longues excursions pédestres, Tœpffer en écrivit pour eux les relations détaillées, si connues sous le titre de *Voyages en zigzag*. En 1832 R. Tœpffer fut nommé professeur de belles-lettres à l'académie de Genève. Il prit en 1841 la direction du Courrier de Genève, organe du parti conservateur, et défendit chaleureusement dans ce journal la cause de l'aristocratie qu'il avait persiflée dans sa jeunesse. Une affection du foie l'obligea de prendre les eaux de Lavey en 1844, celles de Vichy les deux années suivantes. Mais son état empirant de jour en jour, il finit par succomber aux atteintes du mal le 8 juin 1846.

Une originalité caustique, pleine de verve, un esprit fin, sarcastique et observateur, tour à tour plaisant et sensible, caractérisent tous les ouvrages de Tœpffer, dont nous donnons ci-après la liste : 1. *Tragédies d'Eschyle*, en grec, Gen., in-8, 1823. En collabor. avec J. Humbert et L. Vaucher; — 2. *Harangues politiques de Démosthènes*, Gen., in-8, 1824; — 3. *Avis au peuple au sujet des deux tableaux en concours*, Gen., broch. in-8, 1824; — 4. *Idée de Pierre Gétroz sur l'exposition de tableaux de Genève en l'an de grâce 1826,*

Gen., broch. in-8, 1826; — 5. *le Simple Bon Sens ou Coup d'œil sur quelques tableaux exposés au musée Rath en 1829*, Gen., broch. in-8, 1829; — 6. *Réflexions et Menus Propos d'un peintre genevois*, Gen., 8 broch. in-8, 1830-1839; réimpr. à Paris, 2 vol. in-12, 1848; nouv. édit., Paris, in-12, 1853; Paris, 1872; — 7. *la Bibliothèque de mon oncle*, Gen., broch. in-8, 1832. Cet opuscule, augmenté d'une 1re partie, *les Deux Prisonniers*, et d'une 3e, *Henriette*, forma l'*Histoire de Jules*, Gen., in-12, 1838; — 8. *le Presbytère*, livre Ier, Gen., in-12, 1832; 2e édit. augm. des livres II, III, IV et V, Gen., 2 vol. in-8, 1839; — 9. *Août 1835*, Gen., broch. in-8, 1835; — 10. *Réflexions à propos d'un programme*, Gen., 2 broch. in-8, 1836; — 11. *Deux Mots sur la préface de Jocelyn et sur un article de M. A. Martin*, Gen., broch. in-8, 1836; — 12. *Nouvelles et Mélanges*, Paris, in-8, 1840. Renfermant 1° Nouvelles : *le Col d'Anterne; l'Héritage; le Lac de Gers; Elisa et Widmer; la Vallée du Trient; la Traversée; le Grand Saint-Bernard; la Peur;* 2° Mélanges : *un Dîner d'artistes; des Adolescents de notre époque envisagés comme gros d'avenir; De Joseph Homo et de quelques fabricants de drames; Du Progrès dans ses rapports avec le petit bourgeois et les maîtres d'école; Du moine Planude et de la mauvaise presse considérée comme excellente.* Une partie de ces productions avait déjà paru à part ou dans la Bibliothèque universelle. Les Nouvelles furent réimprimées en 1842, 1844, etc.; les Mélanges (avec de nombr. addit.) en 1852; — 13. *Voyages en zigzag ou Excursions d'un pensionnat en vacances.* Relations et croquis autographiés d'abord en plusieurs albums, in-8 oblong, 1832-1835, puis imprimés avec l'adjonction de quinze grands dessins de A. Calame, en un fort vol. in-4, Gen., 1844; 2° édit., Paris, gr. in-8, 1846; — 14. *Essai de physiognomonie*, Gen., in-4, 1845; — 15. *Rosa et Gertrude.* Nouvelle qui parut d'abord dans l'Illustration, puis à part, Paris, in-12, 1847, avec des notices sur la vie et les écrits de l'auteur par MM. Sainte-Beuve et de la Rive; nouv. édit., Paris, in-12, 1853; — 16. *Nouveaux Voyages en zigzag*, Paris, in-4, fig., 1854. En outre R. Tœpffer a composé et autographié les sept cahiers de caricatures suivants : *M. Jabot, M. Crépin, M. Vieuxbois, Dr Festus, M. Pencil, Histoire d'Albert, M. Cryptogame.* Une collection de ses *Œuvres* a été publiée à Paris, 5 vol. in-8, 1852-1861.

Sources : Notices de MM. Sainte-Beuve, Aubert et de la Rive; — Bibl. univ., janvier 1868; — *Hasler* und *Hartmann*, Galerie berühmter Schweizer.

TOURTE (*Marie-Isaline*), née Cherbuliez, vit le jour à Genève en 1793 et épousa Barthélemy-Isaac Tourte, régent au collége de cette ville. Elle mourut en août 1863. Cette dame est l'auteur de plusieurs ouvrages estimés, d'un style facile et varié, principalement destinés à la jeunesse. Nous citerons : 1. *Contes et Récits pour la jeunesse*, Gen., 2 vol. in-12, 1831; 2e édit., Paris, 2 vol. in-12, 1836; — 2. *le Présent d'étrennes*, Gen., in-12, 1833; — 3. *Journal d'Amélie ou Dix-huit Mois de la vie d'une jeune fille*, Genève, in-12, 1834; nouv. édit., Gen., in-12, 1841; — 4. *Annette Gervais*, Gen., in-12, 1835; nouv. édit., Gen., in-8, 1856; — 5. *la Fille du pasteur Raumer*, Gen., 2 vol. in-12, 1848; — 6. *un Dimanche, scènes familières*, Gen., in-12, 1857; — 7. *Comédies de société, récréations dramatiques*, Gen., in-12, 1861. Mme Tourte a aussi fait les traductions suivantes : *la Terre et l'Eau*, de l'anglais, de Mme Marcet, Gen., in-12, 1840; — *le Fils de Tell*, de l'allem., de J. Gotthelf, Genève, in-18, 1851; — *la Terre des martyrs*, de l'angl., Gen., in-12, 1856; — *les Noyaux de cerise*, de l'angl., de W. Adams; — *un Village américain*, de l'angl., de Longfellow, Gen., in-12, 1860. La Bibliothèque universelle contient quelques articles de sa main, entre autres : *un Tour en Amérique et l'Esclavage en pays chrétien*, trad. de l'angl., de E. Davies. (Juin, juil. et août 1849.)

Sources : *Sordet*, Diction. des familles genevoises; — Revue suisse, 1868; — Bibliothèque universelle, LIV, 131.

TOURTE (*Abraham-Louis*), magistrat, fils de Barthélemy-Isaac Tourte et de Marie-Isaline Cherbuliez (voy. l'art. précéd.), naquit en 1818 à Genève, où il occupa d'abord un modeste emploi dans le bureau des étrangers. Ses compatriotes le nommèrent au Grand Conseil en 1848, et le choisirent en 1849 pour inspecteur général des études et pour député au Conseil des Etats. En 1851, il entra au Conseil national suisse et au Conseil d'état de Genève, dans lesquels il se signala par son éloquence et son activité. Président de ce dernier corps dès le 23 novembre 1852, il en sortit à la fin de

1853, par la chute momentanée du régime radical, en conservant toutefois son siége au Grand Conseil. Lorsqu'en 1855 son parti reprit le dessus, il fut élevé à la vice-présidence du Conseil d'état, qu'il échangea en 1856 contre la présidence. Tourte rentra dans la vie privée en 1857, mais fut rappelé l'année suivante pour la troisième fois à la direction des affaires publiques de Genève. Au mois de février 1861, il renonça à ses fonctions de conseiller d'état pour accepter le poste d'envoyé extraordinaire de Suisse à la cour de Turin. Il s'acquittait de ces nouveaux devoirs de la manière la plus satisfaisante quand il succomba aux atteintes du typhus le 18 avril 1863. Tourte avait été pendant plusieurs années membre de la Commission administrative de Genève et du Conseil de l'école polytechnique de Zurich.

SOURCES : Nation suisse, avril 1863; — Bulletin de l'Institut genev., IX; — Bibl. univ. de Genève, 1863, tom. LIII; — *Sordet*, Diction. des familles genev.

TREMBLEY (*Abraham*), célèbre naturaliste, fils du syndic Jean Trembley et d'Anne Lullin, naquit à Genève le 3 septembre 1710. Ses parents, quoique peu fortunés, ne négligèrent rien pour lui donner une excellente éducation, dans le but de le préparer à la carrière ecclésiastique, mais ses goûts l'entraînant plutôt vers les sciences exactes, il préféra se vouer à l'enseignement. Il entra donc comme précepteur dans la maison du comte de Bentinck, résident anglais à la Haye, et utilisa les loisirs que lui donnait cette place à l'étude des sciences naturelles. C'est en été 1740, dans une promenade avec ses élèves, qu'il aperçut le polype à bras, déjà vu par Leuwenhœck et dessiné par Jussieu. S'appliquant pendant plus de trois ans à l'observation persévérante et approfondie de ce curieux animal, jusqu'alors confondu avec les plantes aquatiques, il réussit par une suite d'expériences ingénieuses à en décrire les mœurs et l'organisation, à révéler sa manière de saisir, d'avaler et de digérer sa nourriture, à reconnaître sa propriété de se reproduire par tronçons, comme les plantes par boutures. Réaumur et Bonnet, auxquels il avait fait part de ses découvertes, l'encouragèrent à les mettre au jour dans un ouvrage qu'il intitula : *Mémoires pour servir à l'histoire d'un genre de polype d'eau douce, à bras en forme de cornes,* Leyde, in-4, avec 13 pl. dessin. par Lyon-

net, 1744; 2e édit., Paris, 2 vol. in-8, 1744; traduit en allemand, Quedlimb., in-8, 1775; 1791. Cette publication lui ayant assuré une place distinguée parmi les naturalistes, la Société royale de Londres profita d'un séjour qu'il fit dans cette ville à la suite de lord Bentinck pour l'admettre dans son sein. Bientôt après, il fut nommé correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Devenu plus tard gouverneur du duc de Richmond, il parcourut avec son élève l'Allemagne et l'Italie. En 1757, il revint s'établir à Genève, où il fut simultanément l'un des directeurs de la bibliothèque publique, membre du Deux Cents et de la Chambre des blés. Trembley mourut le 12 mai 1784.

On a de lui, outre l'ouvrage déjà cité : 1. *Mém. sur les polypes à bouquet et sur ceux en entonnoir*, Leyde, in-12, 1747. Publ. avec la trad. des « Nouvelles Découvertes faites au microscope, » par T. Needham; — 2. *Instructions d'un père à ses enfants sur la nature et la religion*, Gen., 2 vol. in-8, 1775; trad. en allemand, Leipz., 4 part. in-8, 1776-1780; — 3. *Essai sur la vérité*, s. l., in-8, 1776. D'après Quérard; — 4. *Instructions d'un père à ses enfants sur la religion naturelle et révélée*, Gen., 3 vol. in-8, 1779; — 5. *Instructions d'un père à ses enfants sur le principe de la religion et du bonheur*, Gen., in-8, 1783. Il a aussi publié dans les Philosoph. Transact. : *Observations and Experiments on the fresh-water polypus* (1742); *On several newly discovered species of fresh-water polypi; On the light caused by quicksilver shaken in a glass tube from electricity; Of several species of small water insects of the polypus kind* (1744); *Of stones in the country of Nassau resembling those of the Giant's Causeway in Ireland; On the natural history of the Adriatic sea* (1755); *Of an earthquake felt at Cologne*, etc. (1756); *On earthquakes, polypes, fossils; On the state of the thermometer at the Hague on the 9 jan.* (1757.)

Sources : *Senebier*, Hist. littér.; — *Haag*, la France protest.; — Biogr. univ.

TREMBLEY (*Jean*), mathématicien, né à Genève en 1749, était fils de Jacques-André Trembley et d'Anne Colladon. Lorsque son éducation scolastique fut terminée, il suivit la carrière du barreau sans négliger les sciences exactes, pour lesquelles il avait un très vif penchant. Des travaux estimés sur les mathématiques, l'astro-

nomie, la chronologie, la statistique, etc., lui valurent l'entrée des Académies des sciences de Berlin, Saint-Pétersbourg, Turin et Paris. Il mourut le 11 septembre 1811, ne laissant que deux filles de son mariage avec une sœur du général François de Ribaupierre, nommée Marie-Elisabeth. A côté d'un grand nombre de dissertations, publiées dans les Mémoires des Académies de Berlin (1786-1803), de Turin (vol. V) et de la Société de Harlem (1782); dans les Comment. Gœtting. (vol. XII et XIII), dans les Nova Acta Acad. Petropol. (vol. IX à XIV), etc., Trembley a composé et mis au jour les ouvrages suivants : 1. *Theses de generatione*, Gen., in-4, 1767; — 2. *Recherches sur la faculté de sentir et sur celle de connaître*, Berlin, in-8, 1776; — 3. *Exposition de quelques points de la doctrine des Principes de Lambert*, la Haye, in-8, 1780; — 4. *Essai sur la trigonométrie sphérique, contenant diverses applications de cette science à l'astronomie*, Neuch., in-8, 1783; — 5. *Essai sur les préjugés et principalement de la nature et de l'influence des préjugés philosophiques*, Neuch. et Gen., in-8, 1790. Deux mémoires lus en 1783 et 1784 à l'Académie de Berlin; — 6. *Mémoire pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Ch. Bonnet*, Berne, in-8, 1794; 1795; — 7. *Considérations sur l'état présent du christianisme*, Paris, in-8, 1809.

SOURCES : *Wolf*, Biogr. zur Culturgesch. der Schweiz (art. J.-A. Mallet); — *Haag*, la France protestante.

TREYTORRENS (*François de*), général suédois, d'une ancienne famille noble du Pays de Vaud, naquit à Yverdon en 1590. Il prit jeune du service en Danemark et y devint en 1618 colonel des ingénieurs, puis dix ans plus tard chef de l'arme du génie et grand maître d'artillerie avec rang de lieutenant général. La jalousie des courtisans l'ayant forcé de donner sa démission en 1631, il passa avec son grade au service de Suède, où il trouva l'occasion de faire valoir ses talents militaires pendant la guerre de Trente ans. Il combattit alors en Allemagne et contribua puissamment au gain des batailles du Lech (5 avr. 1632) et de Lutzen (18 nov. 1632). Diverses vexations de la part du chancelier Oxenstiern l'engagèrent à prendre sa retraite en 1638. Etabli dès lors à Genève, il y dirigea la construction du rempart Saint-Jean et mérita pour ce fait la re-

connaissance de la république. Mais ayant, au mois de décembre 1653, blessé mortellement dans une querelle le sieur Desterls, il fut condamné à cinq ans de prison, à 300 écus d'amende envers le fisc et à 600 écus de dommages-intérêts envers la famille du défunt. On le gracia du reste de sa peine en 1656. Le roi de France, qui faisait grand cas de ses connaissances techniques, lui fit offrir en 1659 de le prendre à son service en lui conservant le grade de lieutenant général et le commandement de l'artillerie. Il venait d'accepter lorsqu'il succomba à une maladie de poitrine le 6 juin 1660.

SOURCES : *May*, Hist. milit. de la Suisse; — *Girard*, Hist. abrégée des officiers suisses; — *Sordet*, Diction. des familles genevoises.

TREYTORRENS (*Albert de*), seigneur de DÉMORET, général-major suédois, frère du précédent, naquit à Yverdon en 1595. Devenu cornette dans les troupes de Mansfeld, 1620, puis capitaine de cavalerie, 1622, il passa en 1624 en cette qualité dans l'armée danoise, où il fut nommé major bientôt après. En 1631, ayant donné sa démission, il accompagna son frère François en Suède et y leva un régiment de cavalerie allemande, à la tête duquel il combattit avec honneur à Leipzig, 1631, et à Lutzen, 1632. Vers la fin de la campagne, on le promut général-major, mais il ne jouit pas longtemps de ce grade, car il perdit la vie à la bataille de Kempten, en 1633.

Son frère cadet, *Isaac de* TREYTORRENS, seigneur de BAVOIS, né à Yverdon en 1604, commença sa carrière militaire en Danemark, où il fut successivement lieutenant d'infanterie, 1624, capitaine, 1628, et major, 1631. Entré en cette année dans l'armée suédoise, il signala sa valeur à Leipzig et à Lutzen, devint lieutenant-colonel en 1632, puis bientôt après aide de camp du duc Bernard de Saxe-Weimar, et leva en 1635 pour ce prince un régiment de cavalerie allemande, à la tête duquel il se distingua à Wittenweyer le 9 août 1637. L'année suivante on le chargea des travaux de fortification projetés pour Brisach. Treytorrens passa en 1639 avec son régiment au service de France, et reçut un commandement dans l'armée qui opérait au sud de l'Allemagne. Il se distingua particuliè-

rement à Fribourg-en-Brisgau, 1644, et fut tué en 1645 au siége de Bourbourg.

SOURCES : *May*, Histoire militaire de la Suisse; — *Girard*, Histoire abrégée des officiers suisses.

TREYTORRENS (*Abraham de*), général espagnol, parent des précédents, fils de David de Treytorrens, banneret de Payerne, naquit en cette ville vers la fin du XVII[e] siècle. Enseigne au service de France dès 1709, il fut blessé à Malplaquet et donna déjà sa démission en 1710 pour accepter le commandement d'une compagnie dans l'armée espagnole. Il fit avec le régiment Niederœst la campagne d'Afrique, assista au siége d'Oran, 1732, et accompagna don Carlos dans son expédition de Naples. En 1734, il fut transféré dans le régiment Tschudi, dont il devint major en 1741, lieutenant-colonel en 1744. Chargé deux ans après de commander les troupes espagnoles qui marchèrent au secours de Gênes, opprimée par les Autrichiens, Treytorrens fut le principal instigateur de la révolution du 5 décembre 1746 par laquelle cette ville recouvra la liberté. Il obtint le grade de lieutenant-colonel du régiment Tschudi avec brevet de colonel en 1750, celui de brigadier en 1760, celui de colonel-commandant du régiment où il servait le 13 juillet 1770, enfin le titre de maréchal de camp et le gouvernement de Messine en 1771. Cet officier quitta le service en 1773.

SOURCE : *Girard*, Histoire abrégée des officiers suisses.

TREYTORRENS (*François-Frédéric de*), de la famille des précédents, né à Yverdon, fut baptisé le 1[er] janvier 1688. Après avoir terminé ses études à l'académie de Lausanne, il fut appelé en 1726 à remplacer Pierre de Crousaz dans la chaire de philosophie de cet établissement, et occupa celle-ci jusqu'à sa mort, survenue le 9 juil. 1737. Ce professeur a publié des *Eléments de mathématiques, géométrie, trigonométrie*, Laus., in-8, 1725, qui lui ont fait quelque réputation. C'est dans sa maison que J.-J. Rousseau donna en 1732 le ridicule concert dont il parle dans ses Confessions. (1[re] part., liv. IV.)

Son fils, *Louis de* TREYTORRENS, né à Lausanne, fit des études dans cette ville, puis à Leyde, où il suivit les cours de S' Grave-

sande. Il devint en 1758 professeur honoraire de mathématiques et de physique à l'académie de Lausanne et obtint en 1761 la chaire de philosophie, qu'il desservit jusqu'à sa mort, 1794.

SOURCES : *Gindroz*, Hist. de l'instruct. publ. dans le Pays de Vaud; — *Wolf*, Biogr. zur Culturgesch. der Schweiz (art. J.-P. de Crousaz); — *Vulliemin*, der Canton Waadt.

TRONCHIN (*Théodore*), théologien distingué, né à Genève le 17 avril 1582, était fils de Remi Tronchin, officier originaire de Champagne, et de sa femme Sara Morin. Destiné à l'église, il fut dirigé dans ses premières études par son parrain Théodore de Bèze. En 1600 il se rendit à Bâle, d'où il vint en 1602 fréquenter pendant deux ans l'auditoire de théologie de sa ville natale. De 1604 à 1606, il suivit les cours de l'université d'Heidelberg. Après un séjour très bref à Franeker et à Leyde et un rapide voyage en France et en Angleterre, il devint à Genève professeur d'hébreu, 1606, et pasteur, 1608. Tronchin fut recteur de l'académie de 1610 à 1615. En cette dernière année il fut appelé à la chaire de théologie, en conservant pendant trois ans encore l'enseignement de l'hébreu. La Compagnie des pasteurs le députa en 1618, avec Diodati, au synode de Dortrecht, où il se prononça en faveur de la doctrine de Gomar sur la prédestination. Bientôt après son retour, il se vit chargé par le Conseil de répondre au jésuite Cotton, qui venait d'attaquer dans son ouvrage « Genève plagiaire » la version française de la Bible publiée par les pasteurs et professeurs de Genève. C'est à cette occasion qu'il composa et mit au jour son écrit: *Cotton plagiaire ou la Vérité de Dieu et la fidélité de Genève maintenues contre les dépravations et accusations du P. Cotton*, Genève, in-8, 1620. Jean Diodati ne pouvant se rendre à l'appel du duc de Rohan, commandant des troupes françaises en Valteline, qui le demandait pour pasteur de sa maison, Tronchin fut nommé à ce poste et l'occupa de janvier à juillet 1632. Enfin, en 1655, on le choisit pour conférer avec l'Ecossais Jean Dury sur les moyens d'amener une réunion entre les diverses communautés protestantes. Il mourut le 19 novembre 1657. On a de lui, outre l'ouvrage déjà cité : *Nemo*, Genève, in-4, 1645. Pièce de vers latine composée pour son fils; — *Disputatio de baptismo*, in-4, 1628; —

Disputatio de bonis operibus, in-4, 1628; — *Oratio funebris Simonis Goulartii*, in-4, 1628; — *Oratio funebris Henrici ducis Rohannii*, Gen., in-4, 1638; trad. en français sous ce titre : *Harangue funèbre faite à l'honneur du très haut et très illus. prince Henry, duc de Rohan*, Gen., in-4, 1638; — *De peccato originali*, Gen., in-4, 1654. Thèse soutenue à Leyde en 1606. Th. Tronchin a fait une préface aux « Opera omnia » de B. Kekermann, Gen., 2 vol. in-fol., 1614, et a laissé en manuscrit un traité de l'*Harmonie des confessions*. Th.-Agr. d'Aubigné lui avait légué ses manuscrits.

SOURCES : Mém. et doc. de la Soc. de l'hist. du protest. franç., XII et XIII; *Senebier*, Hist. littér. de Genève; — *Haag*, la France protestante.

TRONCHIN (*Louis*), célèbre théologien, fils du précédent et de Théodora Rocca, naquit à Genève le 4 décembre 1629. Il se prépara au ministère ecclésiastique à Genève sous les yeux de son père, puis à Saumur sous la direction d'Amyraut, dont il adopta les doctrines sur la prédestination et la grâce. Après avoir reçu l'imposition des mains en juillet 1651, il voyagea pendant trois ans en France, en Angleterre, en Hollande et en Allemagne, et fut appelé à son retour dans l'église de Lyon à une place de second pasteur, pour l'occupation de laquelle il dut subir un examen qui lui valut l'éloge de Daillé. En 1657, on le choisit pour remplir à Saumur la chaire de Delaplace, qui venait de mourir, mais il refusa et ne quitta Lyon qu'en novembre 1661, lorsque l'académie de Genève l'eut nommé au poste de professeur de théologie, vacant par le décès de Léger. A partir de 1663, il occupa pendant cinq ans les fonctions de recteur. En dehors de talents oratoires, d'un amour sincère pour le vrai et le juste, d'un jugement clair et droit, Tronchin fit preuve dans cette nouvelle sphère de connaissances très étendues en théologie, en philosophie, en histoire, en belles-lettres et en langues orientales. Il employa l'influence que lui donnaient ces divers avantages à porter la Compagnie des pasteurs à un esprit de tolérance envers les disciples de la philosophie cartésienne et de la doctrine d'Amyraut. Mais ces tentatives libérales rencontrèrent dans ce corps la plus vive opposition. Ce fut en vain qu'il y demanda, avec son collègue Mestrezat, la suppression du règlement doctrinal que devaient signer, dès 1647, tous les

candidats au ministère. Ensuite de cet échec, les deux professeurs soumirent leur réclamation au Conseil, qui leur donna d'abord gain de cause. (25 juin 1669.) Cédant ensuite à d'autres suggestions, il révoqua son premier arrêt (4 août) pour en impétrer un tout différent, par lequel il contraignait les pasteurs et professeurs à promettre d'enseigner la doctrine de la grâce suivant l'ancienne « traditive » de l'église de Genève. Ce triomphe du calvinisme rigide ne fit que retarder de peu d'années l'avénement des idées plus libérales dont Tronchin s'était fait l'apôtre. Ce théologien mourut le 8 septembre 1705, laissant une correspondance étendue avec un grand nombre de savants et avec plusieurs prélats d'Angleterre, qui le firent nommer en 1702 membre étranger de la Société établie à Londres pour la propagation de la foi. Il est l'auteur des écrits suivants : 1. *Theses theologicae*, Gen., in-4, 1643; — 2. *Disputatio de providentia Dei,* Gen., in-4, 1670; — 3. *Sermons sur Ps. XCV, 7*, Gen., in-8, 1670; — 4. *De auctoritate Scripturae sacrae*, Gen., in-4, 1677; — 5. *Sermons sur Hébr. IV, 7*, in-8; — 6. *Relation de ce qui s'est passé en décembre 1667 à l'occasion de Jean Sarasin*, ms. La famille Chamier conserve en Angleterre un volume manuscrit contenant deux traités inachevés attribués à L. Tronchin et intitulés, l'un *De voluntate Dei*, l'autre *De libero arbitrio absolute considerato*.

Sources : Mém. de la Soc. de l'hist. du protest. français, 1864, pag. 178; — *Leu*, Allg. helvet. Lexicon; — *Haag*, la France protestante.

TRONCHIN (*Jean-Robert*), jurisconsulte, petit-fils du précédent, fils du procureur général Jean Tronchin et d'Anne Molènes, naquit à Genève le 3 octobre 1710. Quelques succès dans la carrière du barreau et l'influence de sa famille lui valurent en 1738 une place au Conseil des Deux Cents et, l'année suivante, l'honneur d'accompagner le syndic Mussard à la cour de Sardaigne. Au retour de cette mission, il présenta au Conseil un rapport si remarquable que cette assemblée lui témoigna publiquement « sa reconnoissance pour ses services et la satisfaction qu'il avoit de la justesse et de la solidité de ses réflexions. » En 1759, il fut nommé procureur général et fit dès lors des réquisitoires et des conclusions en matière criminelle qu'on regarde comme des chefs-d'œuvre de



savoir, de raisonnement et de style. S'il faut en croire la Biographie universelle, quelques-uns des discours qu'il prononça au Grand Conseil ont été imprimés et pourraient soutenir la comparaison avec ceux des orateurs les plus célèbres. Mais la principale source de sa réputation est sa lutte contre Rousseau. Les décisions prises par le Conseil au sujet de l'«Emile» et du «Contrat social» ayant occasionné quelques troubles, Tronchin livra à la publicité ses *Lettres écrites de la campagne* (Gen., in-8, 1764), dans lesquelles il prenait avec un incontestable talent la défense des conseils. J.-J. Rousseau y répondit par les «Lettres de la montagne.» Ne pouvant approuver les mesures qui furent prises pour apaiser les dissensions entre les négatifs et les représentants, Tronchin se retira des affaires publiques et vécut dans sa campagne de la Boissière, occupé d'œuvres de bienfaisance et d'une correspondance suivie avec Voltaire, Montesquieu, Malesherbes, lord Mansfield, Jean de Muller et autres hommes marquants. La révolution de Genève le décida en 1792 de s'établir à Rolle, où il termina ses jours le 11 mars 1793. On a de lui, outre l'ouvrage déjà cité : *Quaestio an propositiones mathematicae demonstratae solae sint quibus assensum nostrum debeamus*, Gen., broch. in-4, 1728; — *Dissert. juridica de matrimonio*, Gen., broch. in-4, 1731.

SOURCES : Biogr. univ.; — *Haag*, la France protestante; — *Galiffe*, Notices généalogiques, II; — *Thourel*, Histoire de Genève, III.

TRONCHIN (*Théodore*), célèbre médecin, de la famille des précédents, fils du banquier Jean-Robert Tronchin et d'Angélique Calandrini, naquit à Genève le 24 mai 1709. Après avoir reçu sa première éducation à Genève, il commença l'étude de la médecine à Cambridge et se rendit de là à Leyde pour y suivre les cours du célèbre Bœrhaave. Ce fut dans cette université qu'il prit en 1736 le grade de docteur. Il exerça d'abord son art à Amsterdam, où il fut nommé président du collége de médecine et inspecteur des hôpitaux. Mais le désir de revoir sa patrie et le mécontentement que lui causa l'institution d'un stathouderat héréditaire le décidèrent à revenir à Genève vers 1750. Séduit par la réputation dont il jouissait déjà, le Conseil de cette ville le nomma en février 1755 professeur honoraire de médecine, tandis que la Compagnie des pas-

teurs l'agrégeait à son corps à titre de membre laïque. En 1756, on l'adjoignit aussi à la direction de la Bibliothèque. Ayant eu, pendant son séjour en Hollande, l'occasion de reconnaître les bienfaits de l'inoculation, il entreprit de l'introduire en France, malgré les obstacles que lui suscitait la routine. Ses succès le désignèrent en 1756 au choix du duc d'Orléans pour inoculer ses enfants. « Dès lors, dit la France protestante, Tronchin devint le médecin à la mode dans le grand monde; on le consultait de tous les pays de l'Europe, les femmes surtout raffolaient de lui, et l'on doit convenir qu'il justifiait l'engouement général par son heureuse physionomie, ses manières nobles et gracieuses, sa conversation délicate et polie, à laquelle une teinte d'indépendance républicaine ajoutait un nouveau charme. Sensible et bienfaisant, il consacrait régulièrement deux heures par jour à ce qu'il appelait son bureau de philanthropie, c'est-à-dire à donner des consultations gratuites aux malades pauvres, à qui il fournissait même l'argent nécessaire pour les médicaments. Partisan d'une hygiène simple et naturelle, exempt de préjugés, ennemi des mixtions et des incommensurables recettes, attendant plus de la nature que des médicaments, il n'administrait que peu ou point de drogues, mais il recommandait fortement la sobriété, un exercice modéré au grand air, la propreté, le renouvellement fréquent de l'air dans les appartements, comme les moyens les plus efficaces de combattre l'invasion de la maladie. » Tronchin accéda en 1763 au désir du duc de Parme, qui l'invitait à inoculer ses enfants. Appelé bientôt après en Russie par l'impératrice Elisabeth, il ne crut point devoir s'y rendre. Le duc d'Orléans parvint, par de pressantes instances, à lui faire accepter en 1766 la place de son premier médecin, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 30 novembre 1781. Tronchin était membre de l'Académie de chirurgie de Paris, de la Société royale de Londres, associé étranger des Académies des sciences de Paris, Berlin, Edimbourg, Stockholm, Pétersbourg, etc. Trop occupé de sa pratique pour pouvoir laisser beaucoup d'écrits, il n'a publié que deux thèses : *De Nympha* et *De Clitoride*, Lugd. Bat., in-4, 1736; un traité : *De colica pictorum*, Gen., in-8, 1757; nouv. édit., Amst., in-4, 1758; trad. en allem., Leipz., in-8, 1784; une édition des « Opera omnia » de Baillon avec préface, Gen.,

2 vol. in-4, 1762; enfin des articles de médecine dans l'Encyclopédie et dans le Ve vol. des Mém. de l'Acad. de chirurgie.

Sources : *Haag*, la France protestante; — Biogr. univ.; — Mém. et doc. de l'hist. du protestantisme français, IV, pag. 368; — *Senebier*, Hist. littéraire.

TROTTET (*Jean-Pierre-Philippe*), théologien, philosophe et publiciste, fils d'Isaac-Gamaliel Trottet, et de Susanne-Marie Desplands, naquit à la Tour de Peilz le 12 décembre 1818. Il commença tardivement ses études classiques qu'il poursuivit avec beaucoup d'ardeur. Après avoir fréquenté l'académie de Lausanne de 1837 à 1846, il séjourna en Allemagne jusqu'en 1850 et revint alors en Suisse, où il obtint le diplôme de licencié en théologie à l'académie de Genève. Consacré au saint ministère en 1851 dans l'église nationale de ce canton, il enseigna quelque temps à l'école normale de Courbevoie, près Paris, et exerça ensuite les fonctions pastorales à Stockholm (Suède), puis dans l'église wallonne de la Haye. J.-P. Trottet revint en 1862 dans sa ville natale, où il mourut le 30 août de la même année.

Distingué à la fois par sa piété sérieuse, par son esprit élevé et par l'intensité de son labeur, ce pasteur a été un énergique champion de la liberté religieuse en Suède, où sa prédication et ses écrits ont causé un grand mouvement. En dehors des devoirs de son état, il s'est occupé pendant de longues années d'études approfondies sur la philosophie de l'histoire, notamment des religions. Il a fait de ce sujet la matière d'un cours libre professé à Genève. On a de lui : 1. *De la Question sociale ou des Conditions de la paix intérieure*, Paris, broch. in-8, 1849; — 2. *Des Rapports personnels de saint Paul avec la loi*, Gen., broch. in-8, 1851; — 3. *Discours évangéliques*, Paris, in-8, 1853; — 4. *les Grands Jours de l'église apostolique, considérés relativement à l'époque actuelle*, conférences, Paris, in-8, 1856; — 5. *De la Crise religieuse en Suède* (Revue chrétienne, déc. 1859); à part, Paris, in-8, 1859; — 6. *le Parti orthodoxe pur dans l'église wallonne de la Haye, réponse à la brochure de M. Grœn van Prinsterer : le Parti antirévolutionnaire et confessionnel dans l'église réformée des Pays-Bays*, la Haye, 1860; — 7. *la Prière du pasteur pour son troupeau*, la Haye, broch. in-8, 1860; — 8. *Pourquoi je prends congé de l'église wallonne de la*

Haye, la Haye, broch. in-8, décembre 1861; — 9. *le Génie des civilisations*, Paris et Gen., in-12, 1862. Ouvrage qui ne comprend que les civilisations de l'antiquité, celles des temps modernes devant faire l'objet d'une seconde partie à laquelle l'auteur travaillait au moment de sa mort. J.-P. Trottet a fourni des articles à la Revue des deux mondes, à la Revue chrétienne (de Paris), à la Revue suisse et au Chrétien évangélique.

Sources : Renseignements dus à M. J. Tallichet; — Etat civil de la Tour; — Catalogue général de la librairie française; — Revue suisse, 1852 et 1857; — Chrétien évangélique, 1859, pag. 406, et 1862, pag. 686.

TROYON (*Frédéric-Louis*), archéologue, fils de Léonard Troyon et de Marguerite Raccaud, né en 1815, faisait sa théologie à Lausanne lorsqu'il reçut la nouvelle qu'on venait de mettre au jour, dans le domaine de son père à Bel-Air près de Cheseaux, une tombe helvéto-burgonde, fin de mars 1838. Plein d'intérêt pour cette découverte, il profita de ses vacances d'été pendant trois ans consécutifs (1838-1840) pour continuer les fouilles, et eut l'heureuse chance d'ouvrir, puis d'explorer en détail cent soixante-deux tombeaux, dont plusieurs renfermaient avec les ossements des armes, des ornements divers, des plaques de ceinturons, des bagues, des bracelets, etc. Ce succès décida de sa carrière. Renonçant en 1843 à ses études théologiques pour s'occuper d'archéologie, il consacra trois ans à l'examen attentif des collections d'antiquités de la Suisse allemande, de l'Allemagne, du Danemark, de la Suède, de la Norvége et même de la Russie. A la fin de novembre 1846, il revint dans le canton de Vaud, où la perte de son père l'appela l'année suivante à la direction du domaine de Bel-Air. Mais il n'en continua pas moins dans ses loisirs ses investigations favorites, dont il fit connaître le résultat dans des séances publiques données à Lausanne en 1848 et 1866; à Morges, à Vevey et à Yverdon en 1855; à Aubonne, à Nyon, à Clarens et à Eclépens en 1856; à Genève en 1857. Troyon fut nommé en 1852 conservateur du musée cantonal d'antiquités. La découverte d'habitations lacustres sur les bords du lac de Zurich, faite par le Dr Keller en 1854, donna une nouvelle direction à ses recherches. De concert avec M. A. Morlot, il visita minutieusement les stations lacustres

de Morges et de Concise, dont il tira de nombreux objets (armes, ustensiles, poteries), qui confirmèrent son opinion sur l'ordre des conquêtes de l'industrie. Il tourna aussi ses regards vers les questions de l'unité et de la grande ancienneté de l'espèce humaine, et les résolut affirmativement. Cet archéologue mourut à Lausanne le 30 octobre 1866, léguant à l'état sa riche collection d'objets antiques. Troyon était membre de la Société archéologique et de celle de numismatique de Berlin, de la Société archéologique de Stockholm, de la Société des antiquaires de Paris, de celles de Londres, d'Edimbourg, de la Société philosophique de Philadelphie, de l'Institut archéologique de Rome, etc. On a de lui : 1. *Description des tombeaux de Bel-Air*, suivie de *Quelques Mots sur les antiquités du canton de Vaud*, Laus., in-4 avec 7 pl. et un plan, 1841; nouv. édit., in-4, 1856; — 2. *Bracelets et Agrafes antiques du canton de Vaud*, Zurich, in-8 avec pl., 1842; — 3. *Colline des sacrifices de Chavannes-sur-le-Veyron*, Londres, in-4, 1854; — 4. *Antiquités helvétiennes de la forêt de Vernand-dessous* (Laus.), in-4, 1856; — 5. *Habitations lacustres de la Suisse*, Laus., broch. in-12, 1857; — 6. *Ossements et Antiquités du lac de Moosseedorf dans le canton de Berne*, Gen., broch. in-8, 1857. Extrait de la Bibl. univ. de Genève; — 7. *Rapport sur les collections d'antiquités et d'ethnologie du musée cantonal à Lausanne*, Laus., in-8, déc. 1858; — 8. *les Habitations lacustres des temps anciens et modernes* (form. le vol. XVII des Mém. et doc. de la Soc. d'hist. de la Suisse rom.); — 9. *l'Homme fossile ou Résumé des plus anciennes traces de l'existence de l'homme,* Lausanne, in-8, 1867. Publ. par E. Renevier; — 10. *Cours de mythologie ou les Religions païennes au point de vue de la Révélation,* Laus., in-12, 1867; — 11. *Monuments de l'antiquité dans l'Europe barbare.* (Mém. et doc. de la Société d'histoire de la Suisse romande, XXV.) Publ. par E. Secretan.

Sources : Bibl. univ., déc. 1866; — Chrétien évangélique, 1867; — Gazette de Lausanne, nov. 1866.

TURRETTINI (*Bénédict*), théologien, d'une illustre famille de Lucques réfugiée en Suisse pour cause de religion, était fils de François Turrettini et de Camille Burlamachi. Né à Zurich le 9 no-

vembre 1588, il suivit ses parents à Genève, où il fit ses études d'une manière si brillante, que le Conseil pria son père en 1609 de ne point l'autoriser à prendre service hors de la république. Après avoir reçu en 1611 la consécration au ministère évangélique, il fut chargé provisoirement d'un cours de théologie, puis nommé en 1612 professeur de cette science et pasteur. La vénérable Compagnie, qui appréciait à juste titre son éloquence et son savoir, le prêta en 1616 pour une demi-année à l'église de Nîmes et le députa en 1620 au synode d'Alais. En 1621, chargé par le Conseil d'aller solliciter auprès des Etats généraux et des villes anséatiques les secours nécessaires pour achever les fortifications de Genève, il réussit au delà de toute attente. De 1620 à 1625, il fut recteur de l'académie. B. Turrettini mourut le 4 mars 1631. On a de lui : 1. *Défense de la fidélité des traductions de la Bible faites à Genève, opposée au livre du père Cotton intitulé : Genève plagiaire,* Gen., 3 vol. in-4, 1618; — 2. *Suite* de l'ouvr. précéd., Genève, in-4, 1626; — 3. *Recueil de pièces concernant la doctrine et pratique de l'église romaine sur la déposition des rois et subversions de leurs vies et gouvernemens*, Gen., in-8, 1627; — 4. *Rechute du jésuite plagiaire ou Examen du dialogue du P. Cotton*, Gen., in-4, 1629; — 5. *Profit des châtimens*, sept sermons, Genève, in-8, 1630; — 6. *Sermoni;* — 7. *la Santé des malades*. Turrettini a publié à Genève, format in-4, de nombreuses dissertations latines dont voici les titres et la date d'impression : *De Christo mediatore,* 1614; — *De sanctorum defunctorum invocatione*, 1615; — *De ecclesiae regimine*, 1617; — *De libero hominis arbitrio*, 1619; — *De ecclesiae romanae idololatria*, 1619; — *De fide agente*, 1620; — *De baptismo*, 1620; — *De fide salvifica*, 1620; — *De justificatione peccatoris coram Deo*, 1620; — *De bono perseverantiae*, 1621; — *De exinanitione Christi*, 1621; — *De aeterna Dei electione*, 1622; — *De essentia Dei*, 1623; — *De vocatione ad salutem*, 1623; — *De unione hypostatica naturarum in Christo*, 1624; — *De imaginibus earumque veneratione*, 1624; — *De fide in genere*, 1625; — *De perseverantia sanctorum*, 1625; — *De Christo* θεανθρόπῳ, 1625; — *De miraculis*, 1626; — *De descensu Christi ad Inferos*, 1626; — *De ascensione Christi in Caelos*, 1627; — *De justificatione*, 1627; — *De Anti-Christo*, 1627; — *De adoratione et invocatione sanctorum*,

1628; — *De capite Ecclesiae*, 1628; — *De fide justificante*, 1628; — *De Ecclesiae natura*, 1628; — *De fuga in persecutione*, 1629; — *De natura Ecclesiae*, 1630; — *De operibus supererogatoriis*, 1630; — *De incarnatione Filii Dei*, 1630. En outre, il a donné une édition augmentée et enrichie d'une *Préface* du livre de Bernard de Sandoval : « Index expurgatorius librorum prohibitorum, » Gen., in-4, 1619, et a laissé en manuscrit une *Histoire de la réformation de Genève*.

SOURCES : *F. Turrettini*, Bénédict Turrettini; — Mémoires et documents de la Société d'histoire de Genève, 1863; — *Budé*, Franç. Turrettini; — *Galiffe*, Notices généalogiques, II; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève.

TURRETTINI (*François*), théologien, fils du précédent et de Louise Micheli, naquit le 17 octobre 1623 à Genève, où il est mort le 28 septembre 1687. Destiné au saint ministère, il fit dans sa ville natale, sous Fréd. Spanheim et Jean Diodati, de brillantes études théologiques et philosophiques, qu'il compléta à Paris et à Saumur. De retour à Genève, il y fut nommé pasteur de l'église italienne en mars 1648 et professeur de philosophie en 1650; mais il refusa ce dernier poste. Après avoir momentanément exercé les fonctions pastorales dans l'église de Lyon (févr. à déc. 1652), il accepta à Genève une chaire de théologie (1653) et occupa à deux reprises la charge de recteur de l'académie (1654 à 1657, 1668 à 1670). Le Conseil d'état le chargea en 1661 d'aller solliciter des Hollandais un secours pécuniaire destiné aux fortifications de la ville. Turrettini réussit dans cette mission au delà de toute espérance. Pendant son séjour en Hollande, il monta plusieurs fois en chaire, et se fit un si grand renom qu'en 1662 l'église française de la Haye et l'église wallonne de Leyde lui adressèrent de pressants appels. Cette dernière ville lui offrit aussi en 1666 une place de professeur en théologie; mais le Conseil et le Consistoire de Genève l'obligèrent de refuser ces différentes vocations. Ce pasteur était remarquable par beaucoup d'éloquence, par un savoir très étendu et une piété sincère, mais on lui reproche de l'intolérance. Il a publié les ouvrages suivants : 1. *De felicitate morali et politica*, Genevae, in-4, 1644; — 2. *De necessaria Dei gratia*, Gen., in-4, 1644; — 3. *De verbo Dei scripto*, Gen., in-4, 1644; — 4. *De satis-*

factionis Christi necessitate, veritate, perfectione, Gen., 3 broch. in-4, 1655, 1657 et 1666; — 5. *De fidei et religionis christianae necessitate et veritate*, Gen., in-4, 1657; — 6. *De circulo pontificio*, Gen., in-4, 1660; — 7. *De necessaria secessione nostra ab ecclesia romana*, Gen., in-4, 1661; nouv. édit., Gen., in-4, 1687; — 8. *Theses theologicae*, Gen., in-4, 1663; — 9. *De satisfactione Christi*, Genevae, in-4, 1667; — 10. *De S. Scripturae authoritate*, Gen., in-4, 1671; — 11. *De libro vitae*, Gen., in-4, 1673; — 12. *De bonorum operum necessitate*, Gen., in-4, 1673; — 13. *De universa theologia*, Gen., in-4, 1673; — 14. *De tribus testibus caelestibus*, Gen., in-4, 1674; — 15. Δυσνόητα *theologica*, Gen., in-4, 1674; — 16. *De spiritu, aqua et sanguine*, Gen., in-4, 1676; — 17. *De clavibus regni Dei apostolis traditis*, Gen., in-4, 1677; — 18. *Institutiones theologiae elenchticae*, Gen., 3 vol. in-4, 1679, 1682, 1685; — 19. *Sermons sur divers textes*, Gen., in-8, 1687; — 20. *Disputationum miscellanearum decas*, Genevae, in-4, 1687. On attribue encore à F. Turrettini une *Réponse* à l'écrit d'un chanoine d'Annecy pour rendre odieux le protestantisme et à la « Lettre de l'évêque de Lucques aux familles originaires de son diocèse pour les exhorter à la profession de la catholicité. »

SOURCES : *E. de Budé*, F. Turrettini; — *Galiffe*, Notices généalogiques, II; — Mém. et doc. de la Soc. d'hist. de Genève, 1863; — *Senebier*, Hist. littér.; — Bulletin de la Soc. de l'hist. du protestantisme français, IV, XII et XIII.

TURRETTINI (*Jean-Alphonse*), célèbre théologien, fils du précédent et d'Isabelle de Masse, naquit à Genève le 24 août 1671. Ayant montré dès son enfance des dispositions peu communes pour l'étude, il termina fort jeune sa théologie dans sa ville natale (1691) et visita ensuite la Hollande, l'Angleterre, la France, se liant dans ces divers pays avec les hommes les plus célèbres, tels que Le Clerc, Basnage, Spanheim, Newton, Burnet, Tillotson, Fontenelle, Huet, Bossuet, Malebranche, etc. Pendant son séjour à Paris, il prit part en Sorbonne à une dispute publique, où l'on admira sa facilité à parler latin, la force de ses arguments et sa manière polie de les exposer. De retour à Genève, il y reçut l'imposition des mains le 3 mai 1694 et fut agrégé en 1695 dans la Compagnie des pasteurs. En 1697 on le fit professeur honoraire

d'histoire ecclésiastique. Appelé à occuper les fonctions de recteur de l'académie, 1701 à 1711, il obtint en 1705 la chaire de théologie, vacante par le décès de L. Tronchin, et mourut le 1er mai 1737. Doué d'un talent oratoire très remarquable, d'un esprit clair, fin et pénétrant, d'une intelligence supérieure et d'une grande capacité de travail, quoique sa santé fût souvent dérangée, J.-A. Turrettini se signala par une énergique et constante opposition à l'orthodoxie étroite qui régnait dans l'église de Genève et dont son père avait été l'un des principaux soutiens. Plus heureux que Louis Tronchin, qui l'avait précédé dans cette voie, il assista au triomphe de ses idées libérales et provoqua l'abolition du Consensus (1706), puis de la confession de foi obligatoire (1725). C'est à son influence qu'on dut l'établissement à Genève d'une église luthérienne (1700) et d'une église anglicane (1712). Il travailla avec l'archevêque de Cantorbéry, Guil. Wake, à la réconciliation de toutes les églises protestantes, et essaya même de rattacher à cette union les catholiques gallicans. Dans ce but, il réduisit la dogmatique à un certain nombre de vérités fondamentales reconnues de tous les chrétiens, abandonnant les autres croyances au sentiment individuel. En dehors d'une correspondance étendue avec des notabilités de toutes les communions, Turrettini a écrit les ouvrages suivants: 1. *Herculis vita ac omnia egregia facinora* (Gen.), in-8, 1682; — 2. *Exercit. brevem totius logicae synopsin exhibens*, Gen., in-4, 1686; — 3. *Sermons sur la charité*, Gen., in-4, 1697; — 4. *De multiplici sacrarum litterarum usu ac praestantia*, Genevae, in-4, 1702; — 5. *De adulterati christianismi causis et remediis*, Gen., in-4, 1711; — 6. *Adversus eos qui statuunt quamcunque religionem profitearis perinde esse*, Gen., in-4, 1711; — 7. *De variis theologiae capitibus*, Gen., in-4, 1711; — 8. *De Christo audiendo*, Gen., in-4, 1711; — 9. *Orationes varii argumenti*, Gen., in-4, 1711; — 10. *De controversiis*, Gen., in-4, 1713; — 11. *De religione et theologia*, Gen., in-4, 1713; — 12. *De revelationis necessitate*, Gen., in-4, 1715; — 13. *Utrum contradictoria credi possint*, Gen., in-8, 1716; — 14. *Cogitationes theologicae*, Gen., in-4, 1717; — 15. *De veritate religionis judaicae*, Gen., in-4, 1717; — 16. *Nubes testium pro moderato et pacifico de rebus theologicis judicio*, Gen., in-4, 1719; — 17. *De articulis fundamentalibus*, Gen., in-4,

1719; — 18. *Sermon sur le jubilé de la réformation de Zurich*, Gen., in-4, 1719; — 19. *Quomodo incitamenta e commodis temporalibus ducta populis christianis proponenda sint*, Gen., in-4, 1720; — 20. *Positionum theologicarum collectio miscellanea*, Gen., in-fol., 1721; — 21. *De veritate religionis christianae VI partes*, Gen., in-4, 1721-1728; Gen., in-4, 1731; in-fol., 1732; traduit en français par Vernet, Gen., in-8, 1730; — 22. *Défense de la Dissertation de M. Turrettin sur les articles fondamentaux de la religion*, Gen., in-4, 1727; — 23. *Sermon sur l'inconvénient du jeu*, Gen., in-4, 1727; — 24. *Sermon sur le jubilé de la réformation de Berne*, Gen., in-4, 1728; — 25. *De potestate clavium*, Gen., in-4, 1728; — 26. *De providentia Dei juxta lumen naturale*, Gen., in-fol., 1728; 2e édit., Gen., in-4, 1731; — 27. *De S. S. interpretandae methodo tractatus*, Traj. Thuriorum, in-12, 1728; — 28. *De theologia naturali*, Gen., in-4, 1729; — 29. *De attributis Dei juxta lumen naturale*, Gen., in-4, 1730; — 30. *De existentia Dei*, Gen., in-4, 1730; — 31. *De excellentia oeconomiae Novi Testamenti supra veterem*, Gen., in-4, 1730; — 32. *De resurrectione mortuorum*, Gen., in-fol., 1731; — 33. *Theses theologicae*, Gen., in-fol., 1731; — 34. *Vindiciae provident. divinae*, Gen., in-4, 1732; — 35. *De modo providentiae divinae*, Gen., in-4, 1733; — 36. *Historiae ecclesiasticae compendium*, Gen., in-8, 1734; — 37. *Sermon sur la loi de la liberté*, Gen., in-4, 1734; — 38. *Sermon sur le jubilé de la réformation*, Gen., in-4, 1735; — 39. *De legibus naturalibus*, Gen., in-4, 1735-1737; — 40. *De S. S. authoritate, perfectione, perspicuitate et promiscua lectione*, Gen., in-8, 1736; — 41. *Cogitationes et dissertationes theologicae*, Gen., 2 vol. in-4, 1737; — 42. *Orationes academ.*, Gen., in-4, 1737; — 43. *De animorum immortalitate et vita futura*, Gen., in-4, 1737; — 44. *Comment. theoret. pract. in epistolas divi Pauli ad Thessalonicenses*, Basil., in-12, 1739; — 45. *In Pauli ad Romanos cap. XI praelectiones criticae*, Laus. et Gen., in-4, 1741; — 46. *Lettres sur les vrais principes de la religion*, Amst., 2 vol. in-8, 1741; — 47. *Dilucidationes philosophico-theologico-dogmatico-morales*, Lugd. Batav., 3 vol. in-4, 1748.

Sources : *Senebier*, Hist. littér.; — Mém. et doc. de la Société de l'hist. du protest. français, IV, pag. 355; — *Goltz*, Genève religieuse; — Biogr. univ.

Son parent *Michel* TURRETTINI, seigneur de TURRETTIN, fils de Jean Turrettini et de Catherine de Scève, naquit en 1646 à Genève, où il devint pasteur et professeur des langues orientales en 1676. Il fut déchargé de son enseignement en 1718 et mourut en 1721, laissant un *Catéchisme familier pour les commençants*, des *Sermons sur l'utilité des afflictions* et *sur la croix des jugemens de Dieu*, des *Mémoires* inédits et quelques matériaux pour une version de la Bible. De son mariage avec Judith Girard des Bergeries, Michel Turrettini eut deux fils, dont l'un, *François-Jean*, fut président du tribunal de l'audience; l'autre, *Samuel*, né le 29 octobre 1688, se voua au ministère ecclésiastique et devint pasteur en ville, 1716, professeur des langues orientales, 1718, et professeur en théologie, 1719. Recteur de l'académie dès juin 1727, il mourut environ un mois après sa nomination. Il a publié : *Disputatio de iis quae in ultimis saeculis divinas revelationes jactarunt*, Gen., in-4, 1722; trad. en franç. et publié avec un Supplément par J.-Th. Le Clerc sous ce titre : *Préservatif contre le fanatisme*, Gen., in-8, 1723; — *Theses de lege naturali*, Gen., in-4, 1725.

SOURCES : *Senebier*, Hist. littér. de Genève; — *Archinard*, Genève ecclésiastique; — *Le Fort* et *Revilliod*, le Livre du recteur; — *Galiffe*, Not. généal., II.

V

VALLETTE (*Jean-Louis*), pasteur, né à Chêne-Thonex (départ. du Léman) le 24 mai 1800, étudia les belles-lettres, puis la théologie à l'académie de Genève, tout en occupant une place de précepteur dans une des premières familles de la ville. Consacré au ministère en 1826, il remplaça l'année suivante Adolphe Monod comme pasteur à Naples, où il devint aussi aumônier des régiments suisses et chapelain de l'ambassade de Prusse. (1836.) Après quatorze années d'un ministère abondamment béni, grâce à sa foi éclairée, son zèle et sa charité, il fut appelé et installé à Paris comme pasteur de l'église des Billettes, de la confession d'Augsbourg (17 oct. 1841), poste qu'il remplit avec non moins de distinction. Plus tard, il devint président du Consistoire de cette

confession à Paris, membre puis président de la Commission mixte des aumôniers militaires. Bien que souffrant déjà de la maladie qui devait l'emporter, il présida à Paris, en août 1872, le synode des églises de la confession d'Augsbourg. Ensuite il fit un séjour à Beuzeval, où son état empira si rapidement qu'il se vit obligé de revenir à Paris le 14 septembre. Il y mourut le 20 octobre 1872. On a de lui des *Observations sur les actions symboliques des prophètes*, Gen., in-12, 1826.

SOURCES : le Pasteur J.-L. Vallette; — Archives du christianisme, 1836; — Gazette de Lausanne, 22 oct. 1872.

VANDEL (*Claude*), d'une famille originaire des Sept-Moncels, au diocèse de Lyon, avait acquis en 1487 les droits de bourgeoisie à Genève. Devenu procureur, il exerça cette profession jusqu'en 1518 et se fit la réputation d'un homme droit et énergique. Son patriotisme déplut à l'évêque Jean de Savoie, qui le fit emprisonner sans raison le 28 juin 1515. Le Conseil de la ville étant toutefois intervenu en sa faveur, on dut le relâcher au bout de peu de jours. Claude Vandel fut syndic en 1518 et 1523, et mourut dans le cours de cette dernière année.

Ses quatre fils, Thomas, Hugues, Robert et Pierre, remplirent un rôle important dans l'histoire de Genève. *Thomas*, chanoine de Saint-Pierre et curé de Saint-Germain, livra cette dernière église au culte protestant le 14 février 1535. *Hugues* fut un des députés de Genève à la diète de Baden, 2 février 1531. *Robert*, secrétaire épiscopal en 1525, se signala dès cette époque parmi les plus ardents défenseurs de la liberté genevoise. Lors des élections de 1526, ce fut lui qui proposa en Conseil général de nommer dorénavant les syndics sans tenir compte des candidats nommés par le Petit Conseil. Appelé à défendre les intérêts de Genève à la diète de Lucerne (26 mars 1526), ainsi qu'aux quatre journées de Payerne (11 mai et 19 juil. 1528, 25 juil. 1529, 3 déc. 1530), il fut syndic en 1529, puis secrétaire d'état en 1530, 1531 et la première moitié de 1532. Ce magistrat se convertit à la réforme pendant le premier séjour de Farel à Genève. M. J.-A. Galiffe a publié plusieurs de ses lettres dans les « Matériaux pour l'histoire de Genève. » *Pierre* fut un des citoyens les plus hostiles au parti de

Savoie à Genève, puis un des partisans de la réforme qui exercèrent le plus de violences contre les catholiques. Il fut élu lieutenant du capitaine général en 1535, capitaine général en 1536, membre du Petit Conseil en 1540, enfin syndic en 1548 et 1552. Devenu l'un des chefs de la faction des « Libertins, » il l'excita à prendre les armes le 15 mai 1555. L'émeute ayant été réprimée, il prit la fuite tandis que le Conseil prononçait contre lui une sentence de mort.

SOURCES : *Roget*, les Suisses et Genève; — *Galiffe*, Bezanson Hugues et Matériaux pour l'hist. de Genève, I; — *Sordet*, Diction. des familles genevoises; — *Spon*, Histoire de Genève. (Edit. de 1730.)

VANDELIN ou VALDEMARUS, grand propriétaire dans le territoire d'Orbe, succéda à Dietfried en 592 comme patrice de la Transjurane, qu'il administra avec justice et fermeté. Il quitta le paganisme, ainsi que sa femme Flavie et ses deux fils Ramnelène et Donat. (Voy. ces deux noms.) Ce patrice mourut en 604.

SOURCE : *Bridel*, Conservateur suisse, V.

VANIÈRE (*Georges*), peintre genevois, né le 27 juin 1740, avait fait un apprentissage d'horloger. Pressé par une vocation irrésistible pour la peinture, il se rendit à Paris, où il étudia cet art pendant sept ans au Louvre sous la direction de Vivien. De retour à Genève, il y succéda en 1772 à Soubeyran comme directeur de l'école de dessin, dans laquelle il introduisit l'étude d'après le modèle vivant. En décembre 1793, on le destitua pour des motifs politiques et on donna sa place à J.-A. Lissignol. Cependant il la reprit le 14 février 1797 et l'occupa dès lors avec zèle et talent jusqu'en 1815. G. Vanière mourut le 1er septembre 1835. La Société des arts, dont il fit partie dès 1792, le chargea d'organiser au Calabri une école de dessin pour dames.

SOURCES : *Rigaud*, des Beaux-Arts à Genève; — Procès-verbaux de la Société des arts.

VARAX (*Guillaume de*), fils d'Etienne de Varax, seigneur de ROMANS et de SAINT-ANDRÉ en Bresse, fut religieux bénédictin du monastère de Varax, prieur d'Eston, abbé de Saint-Michel de

Cluse, puis évêque de Belley. Transféré de ce siége épiscopal à celui de Lausanne après la longue vacance qui suivit la mort de Georges de Saluces, il fit son entrée dans cette ville le 18 juillet 1462 et mourut le 11 avril 1466 après un épiscopat qui ne présente rien de remarquable.

Sources : *Schmitt*, Hist. du diocèse de Lausanne ; — *Martignier* et *de Crousaz*, Diction. hist. du canton de Vaud. (Evêques de Lausanne.)

VARRO (*Michel*), seigneur du Brassus, fils de Louis Varro et de Claudine Fabri, était issu d'une bonne famille de Genève. Ayant achevé ses études de droit dans sa ville natale, il entra au Conseil des Deux Cents en 1568, au Conseil d'état en 1577 et occupa les fonctions d'auditeur en 1572, celles de secrétaire d'état de 1573 à 1576, celles de syndic en 1582 et 1586. Il mourut en cette dernière année. Malgré son zèle pour les affaires publiques, il trouva le temps de suivre son penchant favori, l'étude des sciences exactes, et de composer quelques ouvrages y relatifs. Son traité *De motu*, que Senebier représente à tort comme renfermant le germe des découvertes de Galilée, de Képler et de Newton, est le seul de ses écrits qui ait été imprimé. (Gen., in-4, 1584; actuellement fort rare.) Des autres nous ne possédons que les titres ci-après cités : *De jactu, de continuatione et solutione, de condensatione et rarefactione earumque causis; — Tractatus de variis machinis ad motus ciendos*, etc.

Sources : *Senebier*, Hist. littér. de Genève; — Bulletin de l'Institut genevois, IX. (Liste des syndics, etc.)

VASSEROT de Vincy (le baron *Albert-Isaac-Marc de*), fils de Horace-Jean Vasserot, baron de la Bastie, et d'Elisabeth-Anne Boissier, naquit à Vincy en 1755. S'étant voué à l'état militaire, il entra au service de France le 26 mai 1774 comme sous-lieutenant dans le régiment de Schomberg-dragons, où il devint capitaine le 3 juin 1779 et chef d'escadron le 17 novembre 1784. De là il passa au mois de mars 1792 en qualité de lieutenant-colonel dans le régiment d'Orléans-cavalerie. Fidèle partisan des Bourbons, il fit la campagne de France avec l'avant-garde de l'armée des princes, 1792, et se retira en Suisse lors du licenciement de celle-ci.

Nommé le 11 août 1794 par le gouvernement de Berne chef d'état-major de l'armée d'observation, commandée par le général de Diessbach, il rentra bientôt en France pour prendre le commandement d'un corps de volontaires royalistes sous les ordres du général de Précy. Mais on l'arrêta à Paris le 15 mars 1804 et on le condamna à être fusillé. Cette peine fut commuée en celle de l'exil. Après avoir fait dans le corps autrichien du général Bubna les campagnes de 1813 et 1814, Vasserot fut employé en 1815 dans l'état-major du duc de Berry. Louis XVIII le fit confirmer le 15 juillet 1816 dans son grade de colonel de cavalerie et nommer, le 21 août, 3e aide de camp de Monsieur, colonel général des Suisses. Devenu maréchal de camp et 2e aide de camp de ce prince le 15 novembre 1823, puis 1er aide de camp le 23 septembre 1824, il obtint l'année suivante les croix de chevalier du Mérite militaire (20 avril) et de la Légion d'honneur (23 mai). Dans les journées de juillet 1830, il se présenta à Saint-Cloud pour offrir ses services à Charles X, qui les refusa toutefois. Le général de Vasserot mourut en 1836.

SOURCES : Notes de famille ; — Gaz. de Lausanne, 1816, 1824 ; — le Compilateur, 1836.

VAUCHER (*Jean-Pierre-Etienne*), théologien et naturaliste, né à Genève le 27 avril 1763, annonça fort jeune les plus heureuses dispositions pour l'étude des sciences. Après avoir honorablement parcouru dans sa ville natale les auditoires de belles-lettres et de théologie, tout en étant sous-maître de l'institut Roman, il termina en 1787 ses études par une thèse : *De Dei existentia* (Gen., broch. in-4) et fut consacré la même année au ministère ecclésiastique. Bientôt après il fonda à Bossey (commune de Céligny) un pensionnat florissant, dont il transféra le siége à Genève lorsqu'on l'y eut nommé en 1795 pasteur de Saint-Gervais. Ces diverses occupations ne l'empêchèrent point de donner une partie de son temps à l'histoire naturelle, pour laquelle il avait un très vif intérêt. Devenu en 1802 professeur honoraire de botanique et de physiologie végétale à l'académie, il obtint en 1807 la chaire d'histoire ecclésiastique de cet établissement et occupa en 1819 et 1820 le poste de recteur. Sa santé s'étant altérée par suite d'un travail trop assidu,

il dut renoncer en 1821 aux fonctions de pasteur, en 1828 à celles de chef d'institution, enfin en avril 1839 à celles de professeur. J.-P. Vaucher mourut très regretté le 6 janvier 1841. Outre la thèse déjà citée, il a écrit : 1. *Histoire des conferves d'eau douce*, suivie de l'*Histoire des trémelles et des ulves d'eau douce*, Genève, in-4 avec pl., an XI (1803); — 2. *Monographie des prêles*, Gen. et Paris, in-4, 1822; — 3. *Nécrologie de M.-A. Pictet*, Gen., in-8, 1825; — 4. *Histoire des orobanches*, Gen., in-4 avec pl., 1827; — 5. *Histoire physiologique des plantes d'Europe ou Exposition des phénomènes qu'elles présentent dans les différentes périodes de leur développement*, Paris, 4 vol. in-8, 1830-1841.

SOURCE : Actes de la Société helvétique des sciences naturelles, 1841.

VAUCHER (*Louis*), fils du précédent et de Sara de Lom, naquit le 3 juin 1799 à Genève, où il suivit avec distinction l'auditoire de belles-lettres dès 1813, celui de philosophie dès 1815. Devenu docteur ès lettres, il composa d'excellents ouvrages de philologie et de linguistique. En 1831, il fut appelé au Conseil représentatif et nommé bibliothécaire honoraire de la bibliothèque de la ville avec la mission spéciale de rédiger un nouveau catalogue, qui fut publié sous ce titre : *Catalogue de la bibliothèque publique de Genève*. (Gen., 2 vol. in-8, 1834.) Après avoir été, en 1835, rapporteur de la commission chargée de réviser la loi sur l'instruction publique, Vaucher devint en 1836 principal du collége de Genève et professeur agrégé de littérature classique à l'académie, puis en 1848 professeur honoraire de cette branche d'enseignement. Il mourut à Céligny le 25 mai 1867. On a de lui : 1. *De choro Graecorum tragico*, Gen., broch. in-8, 1821; — 2. *Eléments de langue grecque*, Gen., in-8, 1821; 2e édit., Gen., in-8, 1829; — 3. *Tragédies d'Eschyle*, en grec, Gen., in-8, 1823. En collaboration avec MM. J. Humbert et R. Tœpffer; — 4. *Cours de thèmes grecs*, Gen., 2 vol. in-8, 1824; — 5. *Traité de syntaxe latine*, précédé de *Remarques sur les parties du discours*, Gen., in-8, 1827; — 6. *Dissertation sur la comédie latine*, Gen., in-8, 1829; — 7. *Recherches sur l'auteur de l'ouvrage intitulé « le Mirouer du monde, »* Gen., broch. in-8, 1847; — 8. *Etudes critiques sur le Traité du sublime*

et sur les écrits de Longin (texte et trad.), Gen., in-8, 1854; — 9. *In Tullii Ciceronis libros philosophicos curae criticae*, fasc. I et II, Laus., 2 broch. in-8, 1864, 1865. Vaucher a aussi fourni des articles de divers genres à la Bibliothèque universelle de Genève, dont il fut un des rédacteurs. Enfin il a révisé les suppléments du Catalogue de la Société de lecture de Genève.

SOURCES : Journal de Genève, 5 juil. 1867; — Mém. et doc. de la Soc. d'hist. de Genève, XVII; — le Livre du recteur; — Revue encyclopédique, 1827.

VAUCHER (*Gabriel-Constant*), peintre, de la famille des précédents, fils d'Abraham Vaucher et de Jeanne-Perrette Descombaz, naquit à Genève le 15 juin 1768. Il fut élève de Saint-Ours et se voua comme lui à la peinture d'histoire. Après avoir perfectionné ses études pendant quelques années en Italie, il s'établit dans sa ville natale, où la Société des arts, dont il était devenu membre, le nomma directeur de l'académie d'après nature le 6 janv. 1794. Mais cette place fut déjà supprimée par défaut de ressources le 3 octobre 1796. Vaucher mourut du typhus le 26 avril 1814. Ce peintre, dont la complexion était maladive, n'a laissé qu'un petit nombre de tableaux, d'une belle composition et d'un dessin correct, mais qui pèchent par le coloris. On cite parmi ses principales productions : *la Bénédiction de Jacob; — Marius assis sur les ruines de Carthage; — la Mort de Socrate; — Curius Dentatus repoussant les présents des Samnites* (au musée Rath); — *la Paix; — le Médecin Philippe présentant la coupe à Alexandre*. Tableau qui reçut un premier prix de l'Académie de Parme, etc. Vaucher a fait en outre plusieurs portraits.

SOURCE : *Rigaud*, Des Beaux-Arts à Genève.

VAUD (*Louis Ier* DE SAVOIE, sire de), troisième fils de Thomas, comte de Flandres, et de Béatrix de Fiesque, naquit en oct. 1250. Guichenon rapporte qu'il fut fait prisonnier dans la campagne malheureuse de ses oncles contre les habitants de Turin et d'Asti; mais ce fait n'est guère croyable, car cette expédition eut lieu en 1256, alors qu'il avait à peine six ans. Il se pourrait bien en revanche qu'il ait assisté au siége et à la prise de Turin par Pierre de Savoie en 1263. Après avoir accompagné le roi de France saint

Louis dans sa croisade en Afrique, il séjourna quelque temps à la cour de son successeur Philippe III et revint ensuite en Savoie, où il profita de la maladie du comte régnant, son oncle, pour acquérir diverses seigneuries dans le Pays de Vaud. Une guerre ayant éclaté en 1281 entre le roi de Germanie, Rodolphe de Habsbourg, et Philippe de Savoie, ce dernier l'appela au commandement d'un corps de troupes, avec lequel il s'enferma dans Morat. Lorsque cette place ne parut plus tenable, il se retira à Payerne, où il subit un nouveau siége, du 4 juin 1282 au 27 décembre 1283, jour de la conclusion de la paix. Plein d'estime pour son courage, Rodolphe désira le gagner et lui accorda à cet effet, le 11 mai 1284, le droit de battre monnaie (confirmé par le roi Adolphe le 13 mai 1297). L'année suivante, il l'invita auprès de lui à Mayence et l'assura à cette occasion de son puissant appui, dans un diplôme où il lui donne le titre honorifique de comte. (12 juil.) A la mort de son oncle Philippe, 17 août 1285, Louis reçut en apanage, sous la suzeraineté de son frère Amédée qui avait hérité du comté de Savoie, divers fiefs disséminés dans le Pays de Vaud. Mécontent du lot qui lui était échu, il réclama si vivement une nouvelle répartition, que Amédée consentit à faire examiner ses griefs par un tribunal d'arbitres. Celui-ci lui adjugea, par sentence du 14 janvier 1286, sous réserve de l'hommage lige envers le comte de Savoie, les châteaux des Clées, d'Yverdon, de Cudrefin, de Bioley, de Moudon, de Romont, de Rue, de Saillon, de Conthey, etc., ainsi que tous les fiefs entre l'Aubonne et la Veveyse à l'exception du comté de Gruyère, des seigneuries de Châtel et de Cossonay. En outre, il lui assigna une rente annuelle de 400 livr. viennoises sur les péages de Saint-Maurice et de Chillon. Des arrangements ultérieurs modifièrent quelque peu ce traité. En 1291, Louis se reconnut le vassal d'Otton, comte de Bourgogne, pour la ville et le château de Morges. La même année, il profita des troubles qui suivirent le décès de Rodolphe de Habsbourg pour former avec Berne une alliance qui devait durer dix ans, et qu'il renouvela pour le même terme le 10 février 1296. Il soutint aussi vers cette époque une lutte contre Fribourg, poursuivie avec des succès divers jusqu'au 18 janvier 1293. S'unissant ensuite à Amédée V pour reprendre à l'Empire les terres qui avaient jadis appartenu à sa maison, il marcha avec

lui contre le sire de Prangins, auquel ils enlevèrent ses châteaux de Mont, de Prangins, de Bioley, de Grandcour et de Nyon, juillet 1293. Louis obtint pour sa part les trois premières de ces seigneuries, tandis que les deux dernières, après avoir momentanément fait partie du domaine de Savoie, lui furent cédées le 8 déc. 1294 en échange des châteaux de Saillon, de Conthey et de Riddes. Divers empiétements du sire de Vaud sur la juridiction de l'évêque de Lausanne et de quelques seigneurs romands donnèrent naissance en 1295 à une sanglante querelle qui, bien qu'interrompue par une trêve de trois mois et demi (29 juin au 15 oct. 1297) et par un traité de paix, 26 novembre 1298, se prolongea jusqu'au 5 juillet 1300. En même temps, Louis eut aussi des démêlés avec l'évêque de Genève, qui avait défendu de recevoir sa monnaie dans toute l'étendue de ce diocèse. A la suite d'une maladie grave qu'il fit en 1297, il résolut d'entrer dans les ordres; les événements empêchèrent l'exécution de son projet. Malgré son alliance avec Berne et les liens de combourgeoisie qui l'unissaient à cette ville dès le 25 février 1297, il s'associa aux seigneurs qui combattaient contre elle, de concert avec Fribourg. Mais leur armée fut détruite à la bataille du Donnerbühl le 2 mars 1298. Deux ans après, Louis accompagna le comte Amédée V à Rome, d'où il suivit Charles de Valois à la conquête du royaume de Naples. Il mourut dans cette capitale vers la fin de janvier 1302. Ce sire de Vaud avait accordé des franchises aux habitants de Grandcour, 1293.

Sources : Mém. et doc. de la Suisse romande, V, XIV, XIX, XXVII; — Regeste genevois; — *Verdeil*, Histoire du canton de Vaud; — Divers recueils de chartes; — *Guichenon*, Hist. de la maison de Savoie; — *Bridel*, Conserv., III.

VAUD (*Louis II* de Savoie, sire de), fils du précédent et de Jeanne de Montfort, venait de succéder à son père dans l'administration de ses états, lorsqu'il tenta de porter préjudice à l'évêque de Lausanne en faisant un accord avec les habitants de cette ville; à l'évêque de Genève, en imitant sa monnaie. Mais les réclamations de ces prélats l'obligèrent de renoncer en 1305 à son union avec les Lausannois et en 1307 à l'emploi du coin monétaire de l'évêque de Genève. L'an 1305, il prit sous sa protection le monastère de Hauterive. Entraîné la même année par le comte de

Savoie dans sa guerre contre le dauphin, il se rendit en 1309 au couronnement du roi d'Angleterre Edouard II, après avoir suspendu par une trêve ses différends avec l'évêque de Lausanne, la ville de Fribourg et le seigneur de Montagny. La solennité terminée, il quitta Londres pour remplir au nom de l'empereur Henri VII des missions en Lombardie, à Florence et à Rome, où il reçut à son arrivée la dignité de sénateur. De retour dans le Pays de Vaud, Louis conclut en 1314 une alliance avec le comte de Gruyère et un traité de combourgeoisie avec Fribourg. Le 12 septembre de cette année, il donna à son oncle Amédée V les villes et châteaux de Payerne, Morat, Rolle et la Tour de Broie, pour les seigneuries de Nattage, de Pierre-Châtel, de Dignens et de l'Aigle avec une somme de 3000 livres. Fribourg le choisit le 23 juillet 1315 pour arbitre de sa contestation avec les fils de Guillaume de Billens. De nouveaux démêlés entre le sire de Vaud et l'évêque de Lausanne décidèrent ce dernier à se mettre sous la protection d'Amédée V en l'associant, ainsi que son fils, leur vie durant, à la juridiction temporelle de son diocèse, 18 octobre 1316. Cinq ans après, Louis commanda les hommes d'armes du Pays de Vaud au siége et à la prise du château de la Corbière, défendu par les troupes du dauphin. Ce fut à cette époque qu'il accorda les franchises de Vaulruz, suivies en 1328 de celles de Morges et d'une confirmation de celles de Romont. Sa combourgeoisie avec Fribourg ayant expiré en 1326, il la renouvela pour quinze ans, terme qu'il prolongea plus tard de dix-huit autres années. Louis fut un des trois arbitres qui réglèrent la succession de Gauthier II de Montfaucon et de sa femme Mahaut, dame de Chaussin et de la Marche, 6 juin 1330. Après avoir prêté au sire de Vuippens son secours contre Berne, en 1332, il se fit recevoir bourgeois de cette ville. C'est pourquoi il ne voulut point s'associer à la ligue formée contre elle par Fribourg et les seigneurs voisins. Il envoya même son fils Jean pour essayer de rapprocher les partis. Mais ce jeune homme, ne pouvant résister à l'attrait des combats, figura dans les rangs de la noblesse à la bataille de Laupen et y perdit la vie, 21 juin 1339. Sur ces entrefaites, Louis envoya un corps de troupes à son gendre Azzon Visconti, seigneur de Milan, attaqué par un parent. Lui-même se rendit avec plusieurs de ses vassaux en Flandres, auprès

de Philippe de Valois. Nommé par ce monarque gouverneur de Douai, il y fut assiégé par les Anglais. Godefroy de Lucinge, évêque de Lausanne, l'associa à la juridiction temporelle de son évêché le 19 février 1343, tandis que le comte Aymon de Savoie le désignait à sa mort pour cotuteur de son fils Amédée VI (22 juin.) Quand les hostilités recommencèrent entre la France et l'Angleterre, il se joignit de nouveau à l'armée française, dont il commanda l'arrière-garde à Crécy, 26 août 1346. L'année suivante, il se signala au siége de Calais et mérita si bien la confiance de Philippe de Valois que ce roi le chargea, avec les ducs de Bourgogne et de Bourbon, de négocier un traité de paix, qui cependant n'aboutit pas. Revenu dans ses états patrimoniaux, il moyenna un accommodement entre le comte de Savoie et l'évêque François de Montfaucon au sujet de leurs droits sur Vevey, 30 janvier 1348. Louis II, sire de Vaud, mourut l'année suivante. De son mariage avec Isabelle de Châlons (célébré le 9 juil. 1309) il eut outre son fils Jean, mentionné plus haut, une fille appelée Catherine qui hérita avec sa mère de toutes les seigneuries de sa branche. Ces deux dames de Vaud donnèrent ou confirmèrent les franchises de plusieurs villes vaudoises, telles que Moudon (29 janv. 1349 et 12 juin 1352), Estavayer (16 avril 1350) et Nyon (23 juin 1352). Catherine, mariée successivement à Azzon Visconti, seigneur de Milan (1333), à Raoul III, comte d'Eu et de Guines (1340), et à Guillaume Ier, comte de Namur (1352), n'eut pas d'enfants de ses trois époux, de sorte qu'elle se décida à vendre, le 9 juillet 1359, ses terres du Pays de Vaud, du Bugey et du Valromey à son parent le comte Amédée VI de Savoie pour 160000 florins d'or.

SOURCES : *Guichenon*, Hist. de la maison de Savoie ; — Mém. et doc. de la maison de Savoie, VII, X, XIV, XIX, XVII ; — *Bridel*, Conservateur, III ; — Recueil diplomatique de Fribourg, II.

VENEL (*Jean-André*), créateur de l'orthopédie, né à Morges le 28 mai 1740, étudia la philosophie à Genève, la chirurgie et la médecine à Montpellier, où il reçut en 1764 le grade de docteur. Etabli ensuite à Orbe, il remarqua dans sa pratique que l'art des accouchements était presque inconnu dans le Pays de Vaud. Ses connaissances théoriques lui paraissant insuffisantes pour remé-

dier à cette lacune, il prit le parti d'aller à Paris suivre le cours d'obstétrique du célèbre Levret. De retour à Orbe en 1768, il s'occupa sans relâche d'accouchements, mais ses innovations rencontrèrent de la part de la routine une si vive résistance, qu'il se détermina à fixer sa demeure à Yverdon, où on le nomma à son arrivée chirurgien de la ville. En 1771, il se rendit en Pologne comme médecin de la comtesse Potocka. Des affaires de famille l'ayant ramené à Yverdon en 1775, il y fonda avec l'appui du gouvernement bernois une école de sages-femmes, qu'il transféra plus tard à Orbe. En même temps il fit paraître son *Précis d'instruction pour les sages-femmes*, qui lui valut le titre de professeur d'accouchement et une pension de 300 francs. Chargé de traiter un enfant dont la jambe droite était contournée, il substitua aux moyens rudimentaires dont la chirurgie faisait alors usage des appareils plus efficaces, avec lesquels il guérit le malade. Telle fut l'origine des découvertes qui donnèrent naissance à l'orthopédie. Encouragé par ce premier succès, Venel entreprit plusieurs cures du même genre, dont la réussite fut complète. Une connaissance particulière de l'anatomie humaine étant indispensable à ses travaux, il passa quelques mois à l'université de Montpellier, 1779, puis vint fonder à Orbe le célèbre établissement de l'Abbaye, d'abord uniquement destiné à la correction des gibbosités du rachis et au redressement des pieds bots. Plus tard, Venel perfectionna ses méthodes et ses machines et en inventa de nouvelles qui lui permirent d'étendre son traitement à d'autres difformités. Sa réputation toujours croissante engagea le prince de Nassau, au printemps de 1790, de le faire venir à Saarbrück pour y examiner son fils qui était contrefait. Tombé malade en revenant de ce voyage, Venel ne se rétablit plus et mourut le 9 mars 1791. Parmi les nombreux appareils orthopédiques dont l'invention appartient à ce médecin, on doit citer son lit mécanique à extension, destiné aux déviations de l'épine du dos. On a de lui : 1. *Nouveaux Secours pour les corps arrêtés dans l'œsophage ou Description de quatre instrumens propres à retirer ces corps de la bouche*, Laus., in-12, 1769; — 2. *Essai sur la santé et sur l'éducation médicinale des filles destinées au mariage*, Yverd., in-8, 1776; — 3. *Précis d'instructions pour les sages-femmes*, Yverd., in-8, 1778; nouv. édit., in-12, 1809; trad. en

allem., Bern, in-8, 1781. Il a publié dans le Recueil de la Société économique de Berne : *Mémoire sur la construction des poêles et cheminées* (1769, 1re part.); *Mémoire sur la construction des fourneaux de chimie* (1769, 2e part.); — dans celui de la Société des sciences physiques de Lausanne : *Description de plusieurs nouveaux moyens mécaniques propres à prévenir, borner et même corriger dans certains cas les courbures latérales et la torsion de l'épine du dos* (tom. II, 1re part.); *Description d'une machine hydraulique, inventée et exécutée à Orbe.* (Tom. II, 2e part.) J.-A. Venel ne put terminer son grand ouvrage intitulé : *Nouveaux Moyens de prévenir et de corriger dans l'enfance les dejettemens, courbures et difformités des pieds, des jambes et des genoux, même ceux de naissance.*

SOURCES : *J. de La Harpe*, Notice sur J.-A. Venel; — Biogr. univ.; — Nouvelliste vaudois, 1826, Nos LXIX et LXX.

VENEL (*Jean-François-Henri*), fils du précédent, né à Orbe le 5 novembre 1780, fut de bonne heure orphelin. Après avoir terminé ses études, il fut choisi pour précepteur de deux jeunes Saxons, avec lesquels il voyagea en Suisse, en Allemagne, en Italie et en France, 1800 à 1813. De retour dans son pays, il fit partie, comme lieutenant, du corps de troupes que la Confédération envoyait au bord du Rhin, déc. 1813. Ensuite il se retira à Orbe, où il se livra d'abord à l'agriculture, puis fonda en 1822 un pensionnat de jeunes gens qui eut un légitime succès et dont il transporta le siége dix ans après dans un domaine voisin de Genève. Ce fut là qu'il mourut le 22 août 1855. H. Venel témoigna le plus vif intérêt pour l'étude de l'histoire, qui lui doit des travaux importants. Voici la liste de ses écrits : 1. *Notice sur M. J.-A. Venel* (Nouv. vaud., 1826, Nos 69, 70;) — 2. *Théophron ou l'Etude des choses de la nature, de l'homme et de la société*, 1830; — 3. *Démophron, journal d'instruction nationale* (spécim.), Yverd. et Orbe, in-8, 1831; — 4. *Atlas d'histoire universelle en treize tableaux*, Gen., 1848; — 5. *Chronos, atlas chronologique de l'histoire de l'Ancien Monde*, ms. Cet ouvrage, qui coûta dix ans de travail, fut traduit en anglais par M. Gliddon de New-York sous ce titre : *Chronos*, *outline of a great chronological Atlas presenting the parallel histories of the East and the West,... from the earliest times to the death of Napo-*

leon, in-folio de 400 pages, ms. Mais ni texte original, ni traduction ne furent imprimés à cause des frais considérables qu'aurait exigé leur publication. H. Venel aurait complété cette chronologie en l'étendant au Nouveau Monde si sa mort n'avait empêché l'exécution de ce projet.

SOURCE : *Claparède*, Notice sur H. Venel.

VERDEIL (*François*), médecin vaudois, issu d'une famille de réfugiés français, naquit à Berlin en 1747. Il suivit sa famille lorsqu'elle vint se fixer dans le Pays de Vaud et se rendit de là à l'université de Montpellier pour y faire des études de médecine. Venu ensuite exercer son art à Lausanne, il y fut membre du Conseil des Deux Cents et du Comité des santés institué par le gouvernement bernois. Il contribua en 1783 à la fondation de la Société des sciences physiques de cette ville. Sa participation à la fête patriotique de Rolle, 15 juillet 1791, le força de s'exiler en France, tandis que le Deux Cents de Berne le condamnait par contumace, le 23 janvier 1793, aux arrêts et à la censure. De retour en 1798, Verdeil entra dans le Conseil d'éducation et dans le Bureau de santé vaudois, dont il fut plus tard président, puis vice-président. Le Directoire le choisit l'année suivante pour médecin en chef des troupes auxiliaires helvétiques qui devaient seconder Masséna dans ses opérations en Suisse. Nommé le 9 juillet 1806 membre du Conseil académique, il occupa pendant plusieurs années la présidence des écoles de Lausanne, ainsi que de la Société d'émulation. Il mourut le 21 février 1832. Le docteur Verdeil se distingua non-seulement dans la pratique de son art, mais rendit aussi d'importants services à l'administration sanitaire du canton de Vaud. Ce fut lui qui rédigea et publia, au nom du Bureau de santé, les deux brochures suivantes : *le Bureau de santé du canton de Vaud à ses conçitoyens sur quelques cas arrivés à Lausanne relativement à la vaccine*, Laus., in-8, 1804; — *Instruction du bureau de santé sur l'inoculation de la vaccine*, Laus., in-8, 1804. On a de lui, dans les Mém. de la Soc. des sciences physiques de Lausanne, tom. I : *Observations générales sur le climat de Lausanne et résultats des observations météorologiques faites dans cette ville pendant l'espace de dix ans* (1763 à 1772); *Mémoire sur les brouillards électriques*

vus en juin et juillet 1783, et sur le tremblement de terre arrivé à Lausanne le 6 juillet de la même année; Observations et expériences faites à l'occasion d'un coup de foudre tombé sur la cathédrale de Lausanne le 12 août 1783; Observations sur la constitution de l'air et sur les maladies qui ont régné à Lausanne pendant l'année 1783. Le VI[e] vol. des Feuilles d'agriculture (du cant. de Vaud) renferme une notice de sa main *Sur le Traitement de la rougeole.*

SOURCES : Actes de la Soc. helv. des Sc. natur., 1832; — *Verdeil*, Histoire du canton de Vaud, III.

VERDEIL (*Auguste*), médecin et historien vaudois, né à Lausanne le 15 avril 1795, fit ses études à l'académie de Genève, à Paris et à Edimbourg, où il reçut en 1817 le diplôme de docteur en médecine et vers le même temps le titre de membre associé de l'Académie royale des sciences, ensuite d'une excellente dissertation : *De situs geologici efficacia in vitam animalem* (impr. à Edimb., in-8, 1818). Après avoir fait des excursions géologiques dans plusieurs pays de l'Europe, il vint pratiquer la médecine dans sa ville natale. Grâce à la réputation qu'il ne tarda pas à s'acquérir dans l'exercice de cet art, il fut nommé médecin de l'hôpital cantonal vaudois, vice-président du Conseil de santé, membre de la Commission des hospices et des établissements de détention, ainsi que du Grand Conseil et de la municipalité de Lausanne. Ce fut lui qui provoqua en 1837 la création de l'école moyenne, dont il présida pendant plusieurs années le comité de surveillance. Il contribua aussi à la fondation de l'école supérieure des jeunes filles. La révolution du 14 février 1845 le décida à se retirer de la vie politique pour s'adonner à des travaux d'histoire. Dès cette époque, il rédigea l'*Histoire du canton de Vaud*, depuis son origine jusqu'en 1803 (Laus., 3 vol. in-8, 1849, 1850 et 1852; 2[e] édit. contin. jusqu'en 1830 par Gaullieur, Laus., 4 vol. in-8, 1854-1857), ouvrage que ses compatriotes accueillirent avec faveur. En 1853 il accepta du gouvernement le poste d'inspecteur des établissements de détention, qu'il remplit avec dévouement jusqu'à sa mort, survenue à la suite d'une longue maladie à Monrion, près Lausanne, le 24 avril 1856. Outre les ouvrages cités plus haut, A. Verdeil a publié : *Chemins de fer dans le canton de Vaud*, Laus., broch. in-8,

1839; — *De la Réclusion dans le canton de Vaud et du pénitencier de Lausanne*, Laus., in-8, 1842; — *Lettres aux rédacteurs de la Revue suisse sur la prison pénitentiaire de Lausanne*, Laus., in-8, 1842; — *Guerre des Suisses contre le duc de Bourgogne dans le Pays de Vaud*, Laus., in-12, 1854. Extr. de la 2e édit. de l'Hist. du canton de Vaud. Il a édité et enrichi de notes les « Mémoires » de Pierre de Pierrefleur, grand banderet d'Orbe (1530-1561), Laus., in-8, 1856.

SOURCES : Bulletin de l'Institut national genevois, 1856; — Schweiz. Zeitschrift für Medicin, Chirurgie, u. s. w, 1856; — Revue suisse, 1856, pag. 359; — *F. de Mulinen*, Prodromus.

VERNES (*Jacob*), théologien, fils de Jean-Georges Vernes et de Marguerite Marin, naquit à Genève le 31 mai 1728. Il reçut l'imposition des mains en 1751, et fut nommé pasteur à Céligny en 1761, à Sacconex en 1768. Entré depuis de longues années en relation intime avec Rousseau et avec Voltaire, il se brouilla avec le premier en réfutant avec énergie, dans des *Lettres* et des *Dialogues*, ses attaques contre les miracles, 1763; avec le second, en combattant avec esprit, dans sa *Confidence philosophique*, les doctrines de l'école matérialiste, 1772. Deux ans plus tôt, il était devenu pasteur d'une paroisse de la ville, mais on le destitua et l'exila en 1782 à cause de son adhésion au parti représentant. De retour à Genève en 1789, il y mourut le 22 octobre 1791. Voici la liste de ses écrits : 1. *Theses ethico-theologicae de hominis in praesenti vita exploratione et ad alteram vitam praeparatione, praes. Anton. Mauricio*, Gen., in-4, 1752; — 2. *Choix littéraire*, Gen., 24 vol. in-8, 1755-1760. Recueil périodique en prose et en vers; — 3. *De frigore*, Gen., in-4, 1762; — 4. *Lettres sur le christianisme de J.-J. Rousseau*, Gen., in-8, 1763; — 5. *Dialogues sur le christianisme de J.-J. Rousseau*, Gen., in-8, 1763; — 6. *Réponse à quelques lettres de J.-J. Rousseau*, Gen., in-8, 1763; — 7. *Confidence philosophique*, Gen., in-8, 1772; Gen., 2 vol. in-8, 1776; nouv. édit., Lond., 2 vol. in-8, 1788; trad. en allem. et en angl.; — 8. *Catéchisme destiné particulièrement à l'usage des jeunes gens qui s'instruisent pour participer à la sainte cène*, Gen., in-8, 1774; édit. augm., Laus., in-12, 1776; Gen., in-8, 1778; Lond., in-8, 1785;

réimprimé sous ce titre : *Catéchisme à l'usage des jeunes gens de toutes les communions chrétiennes*, Paris, in-8, 1806; — 9. *Examen de cette question : Convient-il de diminuer le nombre des sermons qui se font à Genève?* Gen., in-8, 1775; — 10. *Sermons*, Laus., in-8, 1790; Gen., 2 vol. in-8, 1792. Vernes a laissé en manuscrit un *Traité sur l'éloquence de la chaire*, et une *Histoire de Genève*, rédigée en collaboration avec Roustan.

SOURCES : *Senebier*, Hist. littér. de Genève; — *Haag*, la France protestante; — Biogr. univ.; — *Archinard*, Genève ecclésiastique; -- *Gaberel*, Voltaire et les Genevois.

VERNES (*François*), littérateur, fils cadet du précédent, né à Céligny le 10 janvier 1765, devint pendant la révolution de Genève membre de l'Assemblée nationale et du comité d'administration, 1793, du comité législatif, 1794, enfin du sénat académique, 1796. Doué d'une imagination très vive et de quelque facilité à écrire en prose et en vers, il s'exerça dans divers genres de littérature et produisit des poëmes, des pièces de théâtre, des romans politiques, historiques et moraux, enfin des traités religieux et philosophiques. Il mourut à Versoix le 6 avril 1839. F. Vernes avait épousé : 1° Jeanne-Catherine-Françoise Lagisse; 2° Marie-Isaline Viguier; 3° Rose-Augustine de Luze. Après son troisième mariage, il signa habituellement ses écrits du nom de Vernes de Luze. On a de lui : 1. *le Voyageur sentimental ou Ma Promenade à Yverdun*, Neuchâtel, in-8, 1786; 3e édit. augm., Paris, 2 vol. in-12, 1825; — 2. *la Franciade*, poëme en 16 chants, Laus., 2 vol. in-8, 1789; — 3. *le Francinisme ou la Philosophie naturelle*, Lond. et Gen., in-12, 1794; — 4. *Adélaïde de Clarancé ou Malheurs et Délices du sentiment*, Paris, 2 vol. in-8, 1796; — 5. *le Voyageur sentimental en France sous Robespierre*, Gen., 2 vol. in-12, 1799; — 6. *Promenade au mont Blanc et autour du lac de Genève*, Londres et Paris, in-8 (vers 1800); — 7. *Odisco et Félicie ou la Colonie des Florides*, Paris, 2 vol. in-12, 1803; 2e édit., 1807; — 8. *la Création*, poëme en 6 chants, Paris, in-18, 1804; — 9. *Voyage épisodique et pitto resque aux glaciers des Alpes*, suivi de *la Duchesse de La Vallière* (trag.) et des *Aveugles de Francoville* (coméd.), Paris, 2 vol. in-12, 1807 et 1808; — 10. *Almed*, Paris, 3 vol. in-12, 1815, 1816; —

11. *Théâtre de ville et de société*, précédé de *Contes moraux* et des *Novateurs gascons*, Paris, 2 vol. in-8, 1820; — 12. *Nouveaux Contes moraux*, en prose et en vers, Paris, 2 vol. in-12; — 13. *Mathilde au mont Carmel*, Paris, 2 vol. in-12, 1822; — 14. *la Déicée ou Méditations nouvelles sur l'existence et la nature de Dieu*, suivie d'*Elvina*, tragéd. chrétienne, Paris, in-8, 1823; — 15. *Rose-Blanche, duchesse de Nemours*, suivie de *Fleur d'Amour*, *le Pauvre Invalide* et *Oroës*, contes moraux, Paris, 2 vol. in-12, 1826; — 16. *Idamore ou le Sauvage civilisé*, Paris, 3 vol. in-12, 1827; — 17. *l'Homme religieux et moral*, Paris, in-8, 1829; nouv. édition sous ce titre : *l'Homme politique et social*, Paris, in-8, 1831; — 18. *Seymour ou Quelques Mots du secret du bonheur*, Paris, 2 vol. in-8, 1834.

Son frère aîné, *Jacob* VERNES, né en 1762, est connu par un recueil de *Poésies fugitives*, Neuch., in-8, 1782, et une comédie en trois actes, intitulée *le Mariage de Figaro*, Brux., in-12, 1784. La France protestante croit qu'il publia aussi avec dom Malherbe le *Testament du publiciste patriote ou Précis des observations de l'abbé de Mably sur l'histoire de France*, la Haye et Paris, in-12, 1789.

SOURCES : *Galiffe*, Notices généalogiques; — *Quérard*, la France littér.; — *Sordet*, Dictionnaire des familles genevoises; — Biblioth. univ., XLVI (1873), pag. 394-396; — *Senebier*, Histoire littéraire de Genève.

VERNET (*Jacob*), théologien, fils d'Isaac Vernet et de Jeanne Richard, né à Genève le 29 août 1698, fut élevé par son oncle Daniel Le Clerc. Lorsqu'il eut achevé à l'académie ses études théologiques, en 1720, il fit à Paris un séjour de huit années, pendant lequel il ne revint qu'une fois dans sa patrie, pour y recevoir l'imposition des mains, 1722. De Paris, il se rendit à Naples, à Rome, où il fut présenté à Montesquieu, à Florence, où on l'admit dans l'académie de Cortone, 1728. L'année suivante il entreprit avec un fils de son maître et ami, Jean-Alphonse Turrettini, un voyage en Italie, en France et en Angleterre. Revenu à Genève, il exerça successivement les fonctions pastorales à Jussy, 1730, et à Sacconex, 1731. Mais les persécutions dirigées contre les Vaudois le décidèrent en 1732 d'aller plaider leur cause auprès des protes-

tants de Suisse, d'Allemagne, de Hollande et d'Angleterre. C'est pendant son séjour dans ce dernier pays qu'on le reçut membre de la Société pour la propagation de la foi. De retour à Sacconex vers la fin de juin 1733, il desservit cette cure jusqu'au 3 septembre 1734, où il fut nommé pasteur d'une église de la ville. En 1735, il devint secrétaire de la Société pour l'éducation de la jeunesse, dont il était membre fondateur. De 1737 à 1741, il fut recteur de l'académie, dans laquelle il obtint en 1739 une chaire de belles-lettres, qu'il échangea en 1756 contre une chaire de théologie. Vernet mourut le 26 mars 1789. Disciple de Bénédict Pictet et d'Alphonse Turrettini, ce théologien se signala, comme le premier, par son onction et sa ferveur; comme le second, par son savoir étendu et son activité libérale. Privé toutefois des dons oratoires de ses prédécesseurs, c'est plutôt par ses écrits qu'il exerça de l'influence. Dans ses ouvrages d'apologétique, il prit Turrettini pour modèle et utilisa même les manuscrits de ce maître; dans ses ouvrages de dogmatique, il s'écarta encore plus que lui de la rigueur du système orthodoxe. Il défendit courageusement la religion contre les attaques de Voltaire, qui se vengea en lui attribuant la rédaction d'un opuscule impie intitulé : « Dialogue chrétien, » et en l'accusant faussement d'avoir sollicité avec instance le soin d'éditer son « Histoire universelle, » tissu d'erreurs et de calomnies contre le christianisme.

On a de Vernet : 1. *Theses physico-pneumatico-logicae de sensibus*, Gen., in-8, 1717. Souten. sous la présid. de J.-A. Gautier; — 2. *Lettres sur un mandement de M. le cardinal de Noailles touchant la guérison de Marguerite de la Fosse*, Genève, in-8, 1726; Lond., in-12, 1726; — 3. *Suite des Lettres précédentes, adressée à M. Hoquinet*, Gen., in-8, 1727; — 4. *Lettre à la lune pour ne point se montrer à un jour d'illumination*, Paris, in-8, 1729; — 5. *Pièces fugitives sur l'eucharistie*, Gen., in-8, 1730. Vernet n'en a fait que la préface et la 4e pièce; — 6. *Traité de la vérité de la religion chrét.*, Gen., in-8, 1730. Ouvrage tiré en partie du latin de J.-A. Turrettini et qui eut plusieurs éditions considérablement augmentées, entre autres celle de 1748-1755, publ. à Gen. en 7 v. in-8. Les vol. VIII, IX et X ont paru en 1782 et 1788; — 7. *Oratio gratulatoria de concordia Genevae restituta*, Gen., in-4, 1738; —

8. *Anecdotes ecclésiastiques, contenant la police et la discipline de l'église chrétienne depuis son établissement jusqu'au XIe siècle*, Amst., in-8, 1738. Tirées de l'Histoire du royaume de Naples par Giannone; — 9. *Oratio inaug. de humaniorum litterarum usu et praestantia*, Gen., in-4, 1739; nouv. édit., Gen., in-4, 1740; — 10. *Instruction chrétienne ou Catéchisme familier avec quelques passages de l'Ecriture sainte*, Gen., in-12, 1741; trad. en allem., Halle, in-8, 1755; — 11. *Dialogues socratiques ou Entretiens sur divers sujets de morale*, Genève et Paris, in-12, 1746; nouv. édit. cor. et augm. de deux dialogues, Paris, in-12, 1756; — 12. *Lettre sur la coutume moderne d'employer le « vous » au lieu du « tu » et sur cette question : Doit-on bannir le tutoiement de nos versions, particulièrement de la Bible?* la Haye, in-8, 1752; — 13. *Lettre sur la coutume d'employer les vins au lieu de thé*, Gen., in-8, 1752; — 14. *Instruction chrétienne*, Neuveville, 4 vol. in-8, 1752; 2e édit. augm. d'un *Examen de soi-même*, Gen., 5 vol. in-8, 1756; 3e édit. retouchée, Gen., 5 vol. in-8, 1771; trad. en allem., Berlin, in-8, 1754; — 15. *Abrégé d'histoire universelle pour la direction des jeunes gens*, Gen., in-12, 1753; Neuch., in-12, 1765; — 16. *Oratio in qua ostenditur quantum intersit reipublicae sapientes adesse theologos*, Gen., in-4, 1756; — 17. *Lettre écrite de Genève à M. de Voltaire*, la Haye, in-8, 1757; — 18. *De libero cujusque circa sacra judicio deque ab eo servanda erga dissentientes mansuetudine*, Gen., in-4, 1758; — 19. *De animorum immortalitate*, Gen., in-4, 1762; — 20. *De argumento pro religione christiana e miraculis ducto*, Gen., in-8, 1765; — 21. *De argumento in gratiam religionis christianae ex sanctitate et sapientia ejus auctoris ducto*, Gen., in-8, 1766; Lond., in-8, 1800; — 22. *Lettres critiques d'un voyageur anglois sur l'article « Genève » du Diction. encyclop.*, Gen., 2 vol. in-8, 1766; — 23. *Mém. présenté à M. le premier syndic sur un libelle qui le concerne. Avec la lettre curieuse de R. Covelle à la louange de M. V.*, Harlem, in-8, 1767; — 24. *Theses de aliquot V. T. locis quae increduli non intelligendo vellicant*, Gen., in-8, 1768; — 25. *Réflexions sur les mœurs, la religion et le culte*, Gen., in-8, 1769; — 26. *De ortu mundi juxta Mosem*, Gen., in-8, 1770; — 27. *De ortu mundi juxta Gentiles et juxta Mosem*, Gen., in-8, 1771; — 28. *De nativa hominis constitutione juxta Scr. sacr.*,

Gen., in-8, 1771; — 29. *De Adami lapsu ejusque adnexis*, Gen., in-8, 1771; — 30. *Comment. in locum insignem Rom. V, 12, pars Ia et IIa*, in-8, 1773; — 31. *De Mosaica circa patriarchas post-diluvianos chronologia melius e Pentateucho samaritano quam ex hodiernis codicibus hebraeis elicienda*, Gen., in-8, 1775; — 32. *De Christi deitate*, in-8, 1777; — 33. *Selecta opuscula*, Gen., in-8, 1784. En outre, Vernet a publié un certain nombre d'articles dans la Bibliothèque italique; dans la Bibl. raisonnée; dans la Nouv. Bibl. germanique; dans la Bibl. des arts et des sciences; dans la Tempe helvetica; dans le Musée helvétique, etc. On en trouvera les titres dans la France protestante. Il a rédigé la préface des « Sermons » de A. Lullin et celle de la traduction latine des Principes du droit naturel de J.-J. Burlamachi. Montesquieu le chargea de surveiller l'impression de l'«Esprit des lois. » (Gen., 2 vol. in-4, 1748.) Enfin il a donné une édition des « Sermons » de Butini, ainsi que de l'ouvrage intitulé «Théorie des sentiments agréables. »

Sources : *Senebier*, Hist. littér. de Genève; — *Haag*, la France protestante; — *Cellérier*, Histoire abrégée de l'académie de Genève.

VERRE (*André*), poëte lyrique, né à Genève à la fin du dix-huitième siècle, exerça d'abord l'état de graveur en taille douce, tout en s'essayant dans la miniature et la peinture à l'huile. Ensuite il vécut pendant trois ans en Russie, où il enseigna le dessin dans une pension de demoiselles. Ce fut alors que son talent poétique, dont il avait déjà donné quelques essais dans l'Almanach genevois, commença à prendre un plus grand essor. Revenu à Genève en 1827, il y publia la même année un petit ouvrage en vers, intitulé *le Dernier Jour, mystère* (in-12), qui reçut de ses compatriotes un favorable accueil. Mais il ne tarda pas à quitter de nouveau sa patrie pour devenir maître de dessin dans un collége de jésuites, à Turin, et embrassa le catholicisme. Après avoir séjourné à Paris, il émigra à Buénos-Ayres, où il dirigea quelque temps un journal français. Il finit ses jours au Mexique dans une profonde obscurité. Les « Poésies genevoises » renferment quelques élégies de Verre.

Source : *Monnier*, Genève et ses poëtes.

VICAT (*Béat-Philippe*), d'une famille d'origine française établie dans le Pays de Vaud, né à Aigle en 1715, fit ses études à Bâle et succéda en 1741 à Loys de Bochat comme professeur de droit à l'académie de Lausanne. Tout en exerçant ces fonctions avec zèle et talent, il occupa de 1749 à 1762 le poste de bibliothécaire de la bibliothèque académique. Chargé le 9 septembre 1749 de rédiger deux catalogues de cet établissement, l'un par ordre de corps de bibliothèque et de rayons, l'autre par ordre alphabétique, il les acheva en 1752 et publia le dernier en 1764 sous ce titre : *Catalogus librorum qui in Bibliotheca Academiae asservantur*, Laus., in-12. Vicat mourut le 25 septembre 1770. Voici la liste de ses autres écrits : *Dissertatio juridica de postulando, seu de advocatis*, Basil., in-4, 1737; — *De successione testamentaria ex jure bernensi*, Bernae, in-8, 1748; — *Défense de Saint-Remo contre Gênes*, trad. de l'italien, 1753. Cité par la Biogr. univ.; — *Vocabularium juris utriusque*, Laus., 3 vol. in-8, 1759; — *les Libertés de l'église helvétique*, trad. de l'allem. avec *Préface* du traduct., Laus., in-12, 1770; — *Traité du droit naturel et de son application au droit civil et au droit des gens*, Laus. et Yverd., 2 vol. in-8, 1777. Il a laissé en manuscrit un *Cours abrégé de droit naturel* (in-fol., 1753) et des *Principes du droit féodal à l'usage du Pays de Vaud* (in-folio), enfin il a donné la 4e édition (annotée) de l'ouvrage d'Harpprecht : « Commentarius juris civilis divi Justiniani, » Laus., 2 vol. in-fol., 1748; une édition des « Memorie spettanti alla vita di Fra Paolo, servita, » 1760, et une édition des « Opera omnia » de Cornel. van Binkershœk, Colon. Allobr., in-fol., 1761.

Ce professeur avait épousé le 17 janvier 1741 *Catherine-Elisabeth* CURTAT, née en 1712, morte en 1772, qui se distingua par ses observations intéressantes sur la manière de tirer un grand parti des étoupes de lin et de la rite; sur les vers à soie; sur l'incubation et la formation du cœur dans le poulet; sur l'art de faire éclore les œufs de poule et de favoriser la multiplication des pigeons. Ses découvertes les plus importantes sont toutefois relatives à l'apiculture, qui lui doit entre autres une nouvelle espèce de ruches, supérieure à toutes les précédentes, et une méthode avantageuse de faire des essaims artificiels. Les services qu'elle rendit à

cet art ont mérité son agrégation aux Sociétés économiques de Dublin, de Lusace, de Bienne et de Lausanne. Celle de Berne, dont Mme Vicat fit aussi partie dès le 1er déc. 1764, reçut dans ses Mémoires plusieurs de ses écrits, tels que : *Observations sur les abeilles* (1764, 1re part.); *Sur les mauvais effets du Miel grené et sur les fausses Teignes* (1764, 1re part.); *Expériences sur un nouveau moyen de multiplier les abeilles*. (1769, 2e part.)

SOURCES : *Gindroz*, Hist. de l'instruction publique dans le Pays de Vaud; — *Monnard*, Troisième Supplément du Catalogue de la Bibl. cant. vaud. (Préf., pag. LXI et LXVI); — Etat civil de Lausanne; — Biogr. univ.; — *Holzhalb*, Suppl. zum Lexicon von Leu.

VICAT (*Philippe-Rodolphe*), frère cadet de Béat-Philippe, né à Payerne en 1720, étudia la médecine à Gœttingue et à Bâle, où il prit le grade de docteur. Il pratiqua ensuite son art avec succès dans sa ville natale, puis à Lausanne, où il mourut en 1783. Ce médecin était membre correspondant de l'Académie royale de Gœttingue et de la Société médicale helvétique. On a de lui : 1. *Dissertatio dietico-medica de facultate corporis locomotiva exercenda*, Basil., in-4, 1765; — 2. *Mémoire sur la Plique polonoise*, Laus., in-8, 1775; — 3. *Histoire des plantes vénéneuses de la Suisse*, Yverd., in-8, avec pl., 1776; — 4. *Matière médicale*, extrait de l'ouvrage de Haller « Stirpium indigenarum Helvetiae historia, » avec beaucoup d'additions, Berne, 2 vol. in-8, 1776; réimpr. sous ce titre : *Hist. des plantes suisses ou Matière médicale et de l'Usage économique des plantes*, Berne, 2 vol. in-8, 1791; — 5. *Supplément au Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle de Valmont de Bomare*, Laus., in-8, 1778; — 6. *Delectus observationum practicarum ex diario clinico depromptarum*, Bernae, in-8, 1780; — 7. *Observations et Dissertations de médecine pratique*, trad. du latin de A. Tissot, Laus., 2 vol. in-12, 1780; 2e édit., Laus., 2 vol. in-8, 1788; — 8. *Mémoire sur les gas et particulièrement sur le gas méphitique*, trad. du latin de J.-F. Corvinus, avec additions, Laus., in-12, 1782; — 9. *Bibliothèque médico-physique du Nord* (Recueil périodique), Laus., 3 vol. in-8, 1783, 1784.

SOURCES : *Wolf*, Biogr. zur Culturgeschichte der Schweiz (art. Haller); — *Holzhalb*, Supplem. zu Leu; — Biogr. univ.; — Docum. particuliers.

VIEUSSEUX (*Gaspard*), fils de Pierre Vieusseux, né à Genève en 1746, étudia la médecine à Leyde, où sa thèse *Dissertatio physiologica de erectione*, in-4, lui valut en 1766 le titre de docteur. Après avoir perfectionné ses connaissances à Vienne et à Edimbourg, il vint en 1771 pratiquer son art dans sa ville natale, dont il fut bientôt un des médecins les plus distingués. Vieusseux débuta dans la carrière d'écrivain par un *Traité de la nouvelle méthode d'inoculer la petite vérole*, Gen., in-8, 1773, suivi plus tard d'*Observations sur la nouvelle méthode d'inoculer*. (Journ. de médecine, sept. 1777.) Le 31 août 1784, il remporta la médaille d'or décernée par la Société royale de médecine de Paris pour le meilleur mémoire sur la question : *Si la maladie connue en Ecosse et en Suède sous le nom de croup ou angine membraneuse existe en France?* Ce fut alors qu'il reçut le diplôme d'associé correspondant de cette société. Devenu sous le régime français doyen honoraire de la faculté de médecine de Genève, il prit part au concours sur les caractères du croup, ouvert en 1807 par ordre de l'empereur Napoléon. Son travail reçut une mention honorable et fut plus tard livré au public sous ce titre : *Mémoire sur le croup ou angine trachéale*, Paris et Gen., in-8, 1812. G. Vieusseux termina ses jours le 20 octobre 1814. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : *De la Saignée et de son usage dans la plupart des maladies*, Gen. et Paris, in-8, 1815, de nombreux manuscrits et les quatre mémoires suivants dans le Journal de médecine : 1° *Sur l'Anasargue* (vendem., an X); 2° *Sur la Manière d'administrer le remède pour l'expulsion du Taenia* (nivôse, an XI); 3° *Sur une Ischurie* (vendem., an XII); 4° *Sur une Maladie épidémique qui régna à Genève en* 1805. (Frim., an XIV.) Ce médecin est aussi l'auteur du mémoire : *History of a singular nervous or paralytic affection*, communiqué à la Société médico-chirurgicale de Londres et publié en 1813 dans les Actes de ce corps savant par le docteur A. Marcet, auquel nous l'avons attribué à tort (voy. pag. 121), sur le témoignage d'autres biographes.

SOURCES : *Senebier*, Hist. littér. de Genève; — *Sordet*, Diction. des familles genevoises; — Gazette de Lausanne, 25 oct. 1814; — Mémoire sur le croup (Préface); — Bibl. britan. (Sciences et Arts, LVIII, pag. 134 à 170.)

VIEUSSEUX (*Jean-Louis de*), fils de Pierre Vieusseux, né à Genève en 1754, entra jeune au service de France, où il s'éleva de grade en grade à celui de général de brigade dans les armées de la république, 1792. Il vivait depuis longtemps dans la retraite quand le roi Louis XVIII, pour le récompenser de services autrefois rendus à la famille de Bourbon, lui conféra le titre de maréchal de camp et le nomma, par ordonnance du 2 janvier 1816, membre du conseil d'administration de l'hôtel des Invalides. Vieusseux était chevalier de Saint-Louis. Il mourut à Paris le 1er avril 1817.

SOURCES : *Sordet*, Diction. des familles genev.; — Gaz. de Laus., 1816, 1817.

VIEUSSEUX (*Jean-Pierre*), de la famille des précédents, fils d'un commerçant genevois fixé à Oneglia (états sardes), naquit dans cette ville le 29 septembre 1779. Après avoir fait de 1803 à 1819, pour les affaires de son père, de fréquents voyages qui étendirent ses connaissances et qui le mirent en relation avec une foule d'hommes marquants, il s'établit en 1819 comme libraire à Florence, où il fonda au commencement de l'année suivante, dans le palais Buondelmonti, un « Gabinetto scientifico e letterario, » sorte d'Athénée qui s'éleva sous sa direction à une véritable célébrité. En 1821, il commença la publication de l'«Antologia » (Florence, 48 vol. in-8), célèbre revue italienne, rédigée par l'élite des littérateurs de l'époque, mais qui fut déjà supprimée en 1832 ensuite d'une plainte du gouvernement russe. Vieusseux entreprit en 1825 de faire paraître sous la direction de M. P. Gordani un choix estimé de Prosateurs italiens. Deux ans plus tard, il fonda avec l'abbé Lambruschini, M. Ricci et le marquis Ridolphi le « Giornale toscano d'agricoltura, » qui a duré depuis. Enfin il a donné dès 1836 avec Lambruschini le « Guida dell'educatore, » qui parut huit ans; dès 1844, avec de nombreux coopérateurs, les « Archivii storici, » 1re série, 1844-1854; 2e série, 1855 et suiv., important recueil de documents historiques inédits, de biographie et de bibliographie. M. Vieusseux, rapporte la Gazette de Lausanne, a constamment déployé une activité infatigable, ne cessant d'éditer des livres utiles, surtout des ouvrages populaires. Sa maison, qui est toujours restée le rendez-vous des hommes les plus distingués de l'Italie et de

l'étranger, devint l'un des principaux centres de réunion, en littérature et dans la science, d'une nation si divisée. Il n'a rien produit lui-même, mais il a l'incontestable mérite d'avoir provoqué de la part des autres les meilleures productions au milieu des plus grandes difficultés. La cause libérale de l'Italie trouva en lui un de ses partisans les plus dévoués. A sa mort, 28 avril 1863, le Conseil communal de Florence décréta unanimement de poser sur la façade de son habitation une table de marbre destinée à perpétuer le souvenir de ses services.

SOURCES : Gazette de Lausanne, 31 déc. 1819, 4 mai 1863 ; — *Vapereau*, Diction. des contemp.; — Bibl. univ. de Genève, mai 1863 ; — Biogr. univ.

VINET (*Rodolphe-Alexandre*), fils de Louis-Marc Vinet, bourgeois de Crassier, et de Jeanne-Etiennette Baud, naquit à Ouchy le 17 juin 1797 et fut baptisé le 2 juillet dans le temple de Saint-François à Lausanne. Sorti du collége de cette dernière ville, il fréquenta successivement à l'académie les auditoires de belles-lettres (1810-1812), de philosophie (1812-1815) et de théologie (1815-1817). Déjà à cette époque il se signala par son intelligence, son zèle et surtout par un goût très vif pour la littérature. Non content de dévorer les œuvres des écrivains et des poëtes en renom, il s'efforça de les imiter et fit pour les Sociétés dites « de belles-lettres » et « de philosophie, » dont il était un des membres les plus actifs, une foule de petites compositions en prose et en vers qui révélèrent son talent. Les circonstances difficiles du canton de Vaud en 1813 et 1814 lui inspirèrent quelques chansons patriotiques, dont une imprimée sous ce titre : *le Réveil des Vaudois* (Payerne 1814) fut quelque temps assez populaire. Un éloquent discours d'adieu que Vinet prononça le 19 avril 1816 sur la tombe de son maître chéri, le professeur Durand, contribua aussi à le faire connaître. La même année il vint passer ses vacances académiques à la campagne de Longeraie, près de Morges, comme précepteur d'Auguste Jaquet (plus tard conseiller d'état). En 1817 il fonda avec quelques camarades une société dite des « Etudes de la Bible, » destinée à perfectionner la traduction des saintes Ecritures. Appelé, sur ces entrefaites, à enseigner la langue française au gymnase et au pædagogium de Bâle, il entra en fonctions

au mois d'août 1817. Ses occupations, quoique nombreuses, ne l'empêchèrent pas de se préparer aux examens qui précédèrent sa consécration au ministère, laquelle eut lieu à Lausanne en août 1819. Le 8 octobre fut célébré son mariage avec sa cousine Sophie De la Rottaz. Retourné peu après à Bâle, il y reçut le titre de professeur extraordinaire de littérature française le 18 décembre suivant. Cette époque de la vie de Vinet fut extrêmement laborieuse. Dans les rares loisirs que lui laissaient ses leçons tant publiques que particulières, il se livra avec ardeur à l'étude approfondie des langues française, allemande et grecque. Mais son activité fut ralentie et même momentanément interrompue par un accident, arrivé en 1820, qui lui laissa une douloureuse infirmité pour le reste de ses jours. A ce moment commençait dans le canton de Vaud le mouvement religieux connu sous le nom de « réveil. » Vinet y fut d'abord hostile et prit chaleureusement la défense de son ancien maître, le doyen Curtat, homme pieux et distingué, mais ennemi déclaré des nouvelles doctrines. Des combats intérieurs causés vers 1823 par de graves rechutes dans sa maladie et par la perte récente de son père, influèrent salutairement sur ses convictions religieuses. L'intolérance qui se manifesta en 1824 dans le canton de Vaud à l'égard des dissidents le détermina à publier sa brochure *du Respect des opinions*. C'est à partir du même temps que son activité s'étendit au dehors. Il collabora, par des articles signés de deux astérisques, au Nouvelliste vaudois, journal qui s'efforçait de répandre des idées de progrès. En 1825 un concours ayant été ouvert par la Société de la morale chrétienne (à Paris) sur la question de « la liberté des cultes, » Vinet entra en lice avec vingt-huit rivaux et remporta le prix. Son mémoire fut critiqué à son apparition, vers la fin de 1826, par Guil. de Félice, ce qui amena l'auteur à publier un nouvel écrit ayant pour objet l'examen des principes soutenus dans son premier ouvrage. Une recrudescence d'hostilité contre les dissidents vaudois engagea Vinet à prendre leur parti au nom de la liberté de conscience. Il répondit à un article sur les sectaires, contenu dans la Gazette de Lausanne du 13 mars 1829, par une brochure anonyme que le professeur Monnard livra à l'impression. Cet opuscule fit grand bruit. Sous prétexte qu'il renfermait une doctrine contraire à l'ordre public,

le Conseil d'état en fit rechercher l'auteur et l'éditeur, qu'il déféra devant les tribunaux. Mais ceux-ci les libérèrent tous deux de l'accusation, en condamnant simplement Vinet à une amende de quatre-vingts francs pour infraction à la loi par laquelle tout auteur domicilié à l'étranger devait préalablement soumettre à la censure les écrits qu'il voulait publier dans le canton de Vaud. Peu satisfait de cette sentence, le gouvernement déclara Vinet incapable de remplir les fonctions pastorales pendant la durée de deux ans. Les témoignages de sympathie ne manquèrent point à ce dernier à l'occasion de son procès. Bâle en particulier se distingua en lui offrant la bourgeoisie d'honneur, que des considérations personnelles le portèrent à refuser. C'est en 1829 et 1830 qu'il acheva et mit au jour, principalement en vue de son enseignement au pædagogium, l'excellent recueil intitulé : *Chrestomathie française*, choix utile de morceaux en vers et en prose, tirés des meilleurs auteurs français et distribués de manière à commencer, à poursuivre et à compléter, dans différents âges, l'initiation littéraire des élèves. A ces morceaux se rattachent fréquemment des analyses, des remarques, de petites notices sur les auteurs. Un travail remarquable de Vinet, intitulé : *Revue des principaux prosateurs et poëtes français*, puis dans des éditions ultérieures, *Discours sur la littérature française*, ouvre le 3e volume. La révision de la constitution vaudoise en 1831 lui donna sujet de publier en faveur de la liberté religieuse une brochure à laquelle s'ajoutèrent de nombreux articles dans la Discussion publique et le Nouvelliste vaudois. Alors aussi commença son active collaboration au Semeur, journal qu'on venait de fonder à Paris. Professeur de littérature française à l'université de Bâle dès 1835, il reçut d'elle le diplôme de docteur en théologie, lorsqu'il quitta la ville en août 1837 pour accepter la chaire de théologie pratique à l'académie de Lausanne. Vinet fut installé dans son nouveau poste le 1er novembre suivant. Envoyé par les pasteurs de Lausanne et Vevey à la Délégation des Classes chargée d'examiner le projet de loi ecclésiastique, 14 février 1838, il fit dans cette assemblée, sur l'union de l'église et de l'état, puis sur l'admission des laïques au gouvernement de l'église, plusieurs discours que le «Bulletin» a conservés. Plus tard il prit dans divers journaux la défense de la confession de foi helvétique,

dont Druey demandait l'abandon. La loi du 10 décembre 1839 donnant raison à son adversaire, il ne crut pas pouvoir accepter le régime auquel elle soumettait l'église, de sorte qu'il renonça vers la fin de l'année suivante à sa qualité de membre du clergé vaudois. En 1844 il remplaça momentanément Ch. Monnard comme professeur de littérature française et traita dans son cours l'histoire des lettres au XIXe siècle. Bientôt après (11 nov.), travaillé par l'idée d'une incompatibilité morale entre ses convictions et la chaire qu'il occupait dans la Faculté de théologie, il donna sa démission, qu'il retira cependant à l'instance du Conseil d'état. Le Grand Conseil constituant, issu de la révolution du 14 février 1845, ayant refusé de sanctionner les droits de la liberté religieuse et ayant adopté en principe l'amendement « Mercier, » portant que le salaire serait retranché aux pasteurs qui officieraient dans les assemblées religieuses en dehors des temples et des heures réglementaires, Vinet se démit définitivement de son professorat le 21 mai. Mais le gouvernement le rendit à l'académie au moment où il la quittait en lui confiant la chaire de littérature française, vacante par la retraite de Monnard. (24 juin.) Après la démission des pasteurs, 12 novembre 1845, il fut sollicité par leur commission de donner aux proposants un cours de théologie pratique. L'université de Berlin lui conféra, le 18 juin 1846, le diplôme de docteur en théologie. Vinet assista au synode, ouvert le 10 novembre 1846, et prêcha fréquemment dans les réunions de l'église libre, ce qui motiva sa destitution de sa chaire académique le 3 décembre 1846. Une institution provisoire, connue sous le nom de « Cours libres, » ayant bientôt rallié un groupe d'élèves auprès des professeurs destitués, Vinet y participa par une suite de séances sur la littérature française au XVIIe siècle. D'un autre côté le Comité d'études de la nouvelle église lui demanda le 15 décembre 1846 un enseignement de théologie pratique, qui eut pour objet les rapports essentiels et permanents de Jésus-Christ avec ses disciples. En outre il enseignait à l'école supérieure des jeunes filles, dont il présida quelque temps le comité directeur. Vinet fut un des principaux membres de la commission chargée d'élaborer le projet de constitution de l'église libre, mais l'altération de sa santé l'empêcha de prendre part au synode constituant de février 1847. Le 21 avril les progrès

de la maladie nécessitèrent sa translation à Clarens, où il mourut le 4 mai à cinq heures du matin.

Vinet eut à subir une longue suite de souffrances physiques et morales qui servirent à aiguiser ses facultés, à manifester et à perfectionner sa vie religieuse. En même temps que sa vie fut une douleur presque continuelle, elle fut un dévouement infatigable à l'étude, à l'amour de Dieu et des hommes et, comme telle, remplie par ses fonctions publiques, par ses travaux littéraires et oratoires, par sa défense de nobles causes rarement populaires, enfin par le désir d'être utile à tous ceux qui réclamaient son appui, sa direction et ses conseils. Timide, défiant de lui-même, n'ayant pas le sentiment complet de sa force, il était cependant prompt, courageux et ferme dans l'accomplissement de tout devoir, dans ses efforts pour faire triompher ce qui est vrai et bon. S'attachant au culte de la vérité, fidèle à sa propre pensée en respectant celle des autres, il fut constamment poussé par le besoin de la perfection et manifesta toujours une délicatesse exquise de sentiments, une humilité qui étonnait, une charité pleine de bienveillance, de douceur et d'inépuisable indulgence. Son intelligence était haute et cultivée, douée des plus belles facultés. Savant et maître distingué de la jeunesse, penseur et philosophe profond, littérateur d'un goût épuré et critique habile, publiciste éminent, prédicateur supérieur et théologien spirituel, il déploya des talents très variés dont ses écrits nombreux sont les principaux monuments. Vinet aima les lettres, non pour le plaisir et la gloire, mais pour leur utilité. Dans la critique littéraire, science qu'il renouvela, il devint une puissance non-seulement par l'élévation et la profondeur de la pensée, la pénétration, la vivacité contenue dans la forme, la continuité dans le raisonnement, mais encore à force d'esprit, de sincérité, d'impartialité et de bienveillance. — Dans l'enseignement, il se signala par l'étendue de ses connaissances, l'abondance et l'originalité de ses pensées, la force de son raisonnement, la fécondité de son imagination, enfin par un langage grave, répondant aux nuances les plus fines et les plus délicates de ses idées. — Comme écrivain il chercha moins la perfection de la forme (bien qu'il y fût aussi sensible) que la vérité et la précision, de là ce caractère doctrinaire et trop rationnel qui a été reproché par Sainte-

Beuve à quelques parties de son style. L'abondance de ses pensées, le consciencieux désir d'aller au fond du sujet, le rendirent parfois obscur. — Dans la prédication, ému, pénétré et toujours entièrement vrai, il avait une élocution admirable par la pureté, par la grâce, par l'onction et par la richesse; parlant avec puissance d'une voix pleine, sonore, douce, mais solennelle, toujours plus imposante, avec un noble geste, il prenait possession de son auditeur, le conduisait dans la profondeur de son âme, en touchait toutes les cordes et découvrait les replis les plus secrets du cœur. Sa grande œuvre fut la revendication de la suprématie de la conscience, de l'inviolabilité de ses droits, de la vraie individualité qui mène logiquement à l'indépendance réciproque du civil et du religieux, à la séparation de l'église et de l'état. — Comme écrivain religieux, apologiste, philosophe, il imprima à la pensée chrétienne chez les protestants de langue française une direction plus intime et plus universelle à la fois; et, en marquant de son nom dans la voie du développement spirituel un progrès dont l'influence s'est généralisée et s'est traduite par des faits publics, il fut réformateur.

Nous donnons ci-après la liste de ses principaux écrits, en renvoyant pour les autres au catalogue rédigé par M. J. Tallichet à la suite de l'ouvrage de M. E. Rambert, « Alexandre Vinet » : *Discours prononcé sur la tombe du prof. Durand*, Laus., in-12, 1816; — *Collection de costumes suisses des XXII cantons*, peints par J. Reinhardt et publ. par Birmann et Huber (texte), Basle, in-4, 1819; — *Lettre aux jeunes ministres vaudois qui figurent comme interlocuteurs dans la brochure intitulée : « Conventicule de Rolle »* (Bâle 1821), br. in-8; 2e édit., 1822; — *De l'Epreuve des esprits*, trad. de l'allem. de L. de Wette, Basle, br. in-8, 1822; — *De l'Echange des enfans entre les pères de famille de la Suisse allemande et ceux de la Suisse française*, trad. de l'allem. du prof. Hanhart, Laus., br. in-8, 1824; — *Du Respect des opinions*, Basle, br. in-8, 1824; — *Souvenirs de la vallée de Chamounix*, publ. par Birmann (texte), Basle, in-fol., 1826; — *Mémoire en faveur de la liberté des cultes*, Paris, in-8, 1826; trad. en allem., Leipz. 1834. Ouvrage divisé en deux parties, dont la 1re, intitulée : *Preuves*, traite de la liberté des cultes et des arguments qu'on peut alléguer en sa faveur; la 2e, intitulée : *Système*, s'occupe de résoudre la question : Comment

la liberté des cultes peut-elle être réalisée dans la société et quelles sont entre la société civile et la société religieuse les rapports qui la sauvegardent le mieux? — *Lettre à un ami ou Examen des principes soutenus dans le Mém. en faveur de la liberté des cultes*, Laus., br. in-8, 1827; — *Observations sur l'article sur les sectaires inséré dans la Gaz. de Lausanne du 13 mars 1829*, br. in-8; — *Nouv. Observ. sur un nouvel article de la Gaz. de Lausanne*, Laus., br. in-8, 1829; — *Essai sur la conscience et sur la liberté religieuse*, Paris, in-8, 1829; — *Observ. sur l'essai sur la conscience*, etc., Gen., br. in-8, 1829; — *Chrestomathie française*, tom. I, *Littérature de l'enfance*, Basle, in-8, 1829; 2e édit., avec épître dédicatoire à Ch. Monnard, Bâle, in-8, 1833; 13e édit., Laus. 1876; tom. II, *Littér. de l'adolescence*, Bâle, in-8, 1829; 2e édit. avec épît. dédic. à A. Forel, Bâle, in-8, 1836; 11e édit., Laus. 1873; tom. III, *Littér. de la jeunesse et de l'âge mûr*, Bâle, in-8, 1830; 3e édit., avec épît. dédic. à A. Gindroz, Bâle 1841; 8e édit., Laus. 1878; — *Quelques Idées sur la liberté religieuse*, Laus., br. in-8, 1831; — *Discours* (14 disc.), Paris, in-8, 1831; 2e édit. augm., sous le titre : *Discours sur quelques sujets religieux* (20 disc.), Paris, in-8, 1832; 3e édit. augm. (25 disc.), 1836; 4e (26 disc.), 1845; 5e, 1855; 6e, 1862; trad. en allem., angl. et ital.; — *Essais de philosophie morale et de morale religieuse*, Paris, in-8, 1837; — *Discours d'installation comme professeur de théologie*, Laus., br. in-8, 1837. Avec ceux de MM. Jaquet et Porchat; — *Rapport sur la Société du bien public, à Bâle* (Laus. 1840), br. in-8; — *Nouv. Discours sur quelques sujets religieux* (14 disc.), Paris, in-8, 1841; 2e édit., 1842; 3e, 1848; 4e, in-12, 1860; — *Essai sur la manifestation des convictions religieuses et sur la séparation de l'église et de l'état*, Paris, in-8, 1842; 2e édit., 1858; trad. en angl., 1843; en allem., 1845. Ouvrage auquel a servi de base un mémoire couronné par la Société de la morale chrétienne le 22 avril 1839. Il se divise en 2 parties, dont la 1re traite du devoir de manifester sa conviction religieuse, la 2e est une dissertation sur les rapports de la société civile avec la société religieuse; — *Souvenirs pittoresques de la Terre-Sainte* (trad. du texte allem.), Stuttgart 1842; — *Eléments d'un cours de lectures*, Laus., in-8, 1843. Complément de la Chrestomathie; — *la Morale chrétienne est-elle indépendante*

du dogme? (Paris 1844) br. in-16; — *Faut-il accepter ou rejeter la constitution?* Laus., in-12, 1845; — *Du Socialisme considéré dans son principe*, Gen., br. in-8, 1846; trad. en allem., Berlin, 1849; — *Critiques des conférences sur la rédemption prêchées à Genève*, Gen., br. in-8, 1846; — *De l'Eloquence naturelle*, br. in-8, 1846; — *la Prédication*, trad. de l'allem. de Théremin, Laus., br. in-8, 1847; — *Etudes évangéliques*, Paris, in-8, 1847; 2e édit., in-12, 1861; trad. en hollandais, Rotterd., in-8, 1865. Des 12 discours de ce recueil, 9 avaient déjà paru; — *Etudes sur Blaise Pascal*, Paris, in-8, 1848; 2e édit., 1856; 3e, in-18, 1876; — *Méditations évangéliques*, Paris, in-8, 1849; 2e édit., in-12, 1857. Recueil de 16 morceaux, dont 14 avaient déjà été publiés; — *Etudes sur la littérature française au XIXe siècle*, Paris, 3 vol. in-8, 1849-1851; 2e édit., Paris, 3 vol. in-12, 1857; — *Théologie pastorale ou Théorie du ministère évangélique*, Paris, in-8, 1850; 2e édit., Paris, in-8, 1854; trad. en allem., 1852; en angl., 1853; — *Nouvelles Etudes évangéliques*, Paris, in-8, 1851; 2e édit., Paris, in-12, 1862. Vingt-cinq disc. et morc., dont plusieurs avaient déjà paru; — *la Liberté des cultes. Du Respect des opinions. Mémoire en faveur de la liberté des cultes. Ecrits polémiques. Réclamation*, 2e édit., Paris, in-8, 1852; — *Homilétique ou Théorie de la prédication*, Paris, in-8, 1853; 2e édit., Paris, in-12, 1874; trad. en allem., Basel., 1857; — *Histoire de la littérature française au XVIIIe siècle*, Paris, 2 vol. in-8, 1853; 2e édit., Paris, 2 vol. in-18, 1876; — *Liberté religieuse et Questions ecclésiastiques*, Paris, vol. in-8, 1854. Cinquante-huit morceaux, dont sept avaient paru séparément; — *l'Education, la famille et la société*, Paris, in-8, 1855. Sur vingt-deux morceaux, deux avaient été publ. séparément; — *Moralistes des XVIe et XVIIe siècles*, Paris, in-8, 1859; — *Histoire de la prédication parmi les réformés de France au XVIIe siècle*, Paris, in-8, 1860; — *Poëtes du siècle de Louis XIV*, Paris, in-8, 1861; — *Mélanges*, Paris, in-8, 1869; — *le Sabbat juif et le Dimanche chrétien*, avec avertis. de Ch. P., Laus., br. in-12, 1877; — *la Volupté*, Paris, br. in-12 (1877). Vinet a aussi laissé des poésies, d'après lesquelles M. Rambert a fait une étude, Paris 1868. En dehors du « Nouvelliste vaudois » et du « Semeur, » déjà cités, il a alimenté par son concours les recueils périodiques suivants : Journal de la morale chrétienne,

1823; Journ. d'éducation, 1829; Archives du christianisme, 1830; Discussion publique, 1831; Revue chrétienne, 1832; Feuille relig. du cant. de Vaud, 1828-1847; l'Ami de la jeunesse, 1833-1846; Gaz. évangél., 1833-1836; Narrateur religieux, 1838-1840; Lectures pour les enfants, 1840; Journ. de la Soc. vaud. d'utilité publique, 1841; Courrier suisse, 1840-1846; Revue suisse, 1838-1847; la Veveysanne, 1840-1842; l'Anti-Jésuite, 1845; la Réformation au XIXe siècle, 1845-1847; Bibl. univers. de Genève, 1846; l'Avenir, 1846. De nombreux articles de Vinet ont paru après sa mort dans différents journaux.

SOURCES : Etat civil; — *J. Tallichet*, Alex. Vinet, ms.; — *Ed. Scherer*, Notice; *E. Rambert*, Alexandre Vinet; — Courrier suisse, 7 mai 1847; — Revue suisse, 1847 et 1852; — Chrét. év., 1858, 1859, 1861-1863, 1866-1868, 1870, 1877; etc.

VIRET (*Pierre*), célèbre réformateur, fils de Guillaume Viret, « cousturier et retondeur de drap, » naquit à Orbe en 1511. Son père, désirant le voir entrer dans l'Eglise, lui fit faire dans sa ville natale des études qu'il compléta à Paris de 1527 à 1530. Pendant ce séjour, il conçut du penchant pour la réforme, ce qui l'engagea à renoncer à la prêtrise; mais il ne se déclara ouvertement pour les nouvelles doctrines qu'après son retour à Orbe, lorsque Farel vint y prêcher en avril 1531. Uni dès lors à ce réformateur par une amitié basée sur une grande conformité d'opinions et qui ne fut jamais troublée par le plus léger nuage, il suivit après quelque hésitation son conseil de se consacrer au ministère. Après avoir commencé le 6 mai 1531 sa prédication à Orbe, où il convertit entre autres son père, Viret accompagna Farel à Grandson et y resta jusqu'à la fin de juin. Ensuite il exerça son ministère pendant environ quinze mois dans sa ville natale et dans les endroits environnants. Vers le milieu de mars 1533 il fut nommé pasteur à Neuchâtel, d'où il déploya toujours son activité dans les bailliages d'Orbe et de Grandson. Lors d'une course missionnaire à Payerne, il reçut d'un prêtre un coup d'épée dont il fut huit mois malade. Il souffrait encore de cette blessure quand LL. EE. de Berne l'envoyèrent avec leurs ambassadeurs à Genève pour y seconder Farel dans sa dispute avec le dominicain Furbity, 4 janv. 1534. Retourné à Neuchâtel (mars), il se trouvait de nouveau à Ge-

nève au bout de quelques mois. C'est là qu'une servante, Antoina Vax, poussée par les prêtres, lui administra, le 6 mars 1535, un poison dont des remèdes énergiques combattirent les effets, sans parvenir toutefois à rétablir entièrement sa santé. Bientôt après l'établissement de la réforme à Genève (novembre 1535) Viret se rendit à Neuchâtel, église à laquelle il ne cessait d'appartenir. Un nouvel appel des Genevois l'avait déterminé à revenir dans leur ville, lorsque passant par Yverdon, qu'assiégeait l'armée bernoise, il fut retenu par quelques soldats et conduit par eux à Lausanne où, grâce à leur protection, il put prêcher librement au couvent de Saint-François. Les 7 et 8 juin de cette même année, il assista au petit synode, tenu à Yverdon. Un des champions les plus distingués de la dispute religieuse de Lausanne, 1er octobre 1536, il paraissait devoir être désigné pour le poste de premier pasteur de cette ville; mais le sénat de Berne préféra l'accorder à un nouveau converti, P. Caroli, ne donnant à Viret que celui de second pasteur. (5 nov.) Ce ne fut qu'après la déposition de Caroli au synode de Berne, juin 1537, que Viret obtint le poste supérieur, dont il profita aussitôt pour réclamer la création d'une académie, qu'il organisa et où il enseigna jusqu'en 1559. Il eut une grande part à la fondation et à l'organisation du collége, en 1540. De Lausanne, Viret visita plusieurs fois l'église de Genève à laquelle il fut prêté de novembre 1540 à juillet 1542. Au retour de cette absence, il s'engagea avec le gouvernement bernois, au sujet de la discipline qu'il voulait établir parmi les membres du troupeau, dans des luttes qu'aggravèrent encore en 1555 l'accueil favorable fait par LL. EE. aux chefs libertins chassés de Genève. Les dissensions en vinrent au point que Viret se vit déposé, avec son collègue Jacques Valier, le 25 janvier 1559. Il quitta alors Lausanne pour Genève, où il fut installé comme pasteur le 2 mars et où il reçut la bourgeoisie le 25 décembre. Prêté à l'église de Lyon en 1560, il fut bientôt obligé par sa santé maladive de chercher un climat plus doux, de sorte qu'il vint desservir l'église de Nîmes, le 6 octobre 1561. Bien qu'il fût à son arrivée dans un état de faiblesse extrême, il y prêcha dès le surlendemain et réussit en peu de mois, par son éloquence douce et persuasive, à convertir 8000 personnes. En même temps il se chargea d'enseigner la théologie. Un édit royal daté du 17 janvier 1562 ayant

ordonné aux réformés de rendre les temples enlevés par eux aux catholiques, il les persuada de s'y soumettre. Cet acte lui mérita l'attention particulière de M. de Crussol, gouverneur du Languedoc, qui l'autorisa à prêcher en sa présence à Villeneuve d'Avignon et à y fonder une église. Le 2 février 1562 Viret dirigea à Nîmes les délibérations d'un synode provincial qui dura dix jours. De cette ville, il alla à Montpellier consulter les médecins. (3 février 1562.) Il y prêcha le 18 février dans le temple de la Loge et y fut retenu par les médecins Rondelet et Saporta, quoique son congé eût expiré et malgré une vocation de la ville de Toulouse. Enfin il se mit en route le 25 mai pour rentrer à Genève, en s'arrêtant quelques jours à Nîmes et à Lyon. Sa constitution nécessita l'année suivante un nouveau séjour dans le midi. Retenu à son passage par l'église de Lyon dont il était toujours pasteur, il fit d'impuissants efforts pour prévenir des hostilités entre les catholiques et les protestants. Ces derniers profitèrent de la nuit du 30 avril au 1er mai pour s'emparer de la ville par un coup de main hardi; mais la messe y fut rétablie par le parti catholique le 19 juin suivant. Le 10 août Viret fut nommé modérateur et secrétaire du synode national de Lyon. Les autorités catholiques étant intervenues pour qu'il restât dans leur ville malgré l'édit qui défendait aux réformés français d'avoir des pasteurs étrangers, il fut exempté de cette mesure et put poursuivre son ministère. Plus tard cependant le jésuite Auger, avec qui il était entré en controverse, intrigua à tel point auprès de Charles IX, que ce roi le proscrivit à son tour. (Vers sept. 1565.) Il se réfugia d'abord dans la Valoire, puis à Orange, mais la persécution l'empêcha d'y rester. Appelé par Jeanne d'Albret comme professeur de théologie à l'académie d'Orthez, 1567, il paraît avoir fait de là plusieurs visites au dehors, entre autres à Pau. Lors de la révolte du Béarn en 1569, les troupes catholiques le firent prisonnier; mais la prise d'Orthez par Montgomery lui ouvrit les portes de son cachot. Dès ce moment Viret disparaît peu à peu de l'histoire. Il mourut dans les premiers mois de 1571. Marié deux fois : 1° avec Elisabeth Turtaz (en 1538); 2° avec Sébastienne de la Harpe (en 1547), il eut de cette dernière union deux filles, Marie et Jeanne, dont la première épousa Claude du Besson, dit Roy, la seconde Daniel de Vile.

Viret se signala entre tous les réformateurs par une remarquable éloquence, pleine de douceur et de persuasion. Ce n'est toutefois pas uniquement par elle qu'il a agi sur ses contemporains, c'est encore par son activité littéraire. Il est l'auteur de nombreux écrits, dans lesquels on remarque, dit Ruchat, « une vaste érudition, une littérature surprenante, une connaissance exacte de tout ce que l'antiquité sacrée et profane, grecque et latine, renferme de plus beau et de plus curieux, une connaissance profonde de la Bible et de la théologie. » On leur reproche beaucoup de négligences, de redites, de provincialismes, ainsi qu'un style lourd et prolixe, quoique clair, mordant et véhément. Voici la liste de ses publications : 1. *Exposition familière, faicte par dialogues, sur le symbole des Apostres*, Gen., in-8, 1543; 1544; 1546; 1552; in-12, 1557; 1560; — 2. *Epistre pour consoler les fidèles qui souffrent pour le nom de Jésus et pour les instruire à se gouverner en temps d'adversité et de prospérité*, etc. (Gen.), in-18, 1543; — 3. *Epistre envoyée aux fidèles conversans parmi les chrestiens papistiques pour leur remonstrer comment ils se doivent garder d'être souillez et polluz par leurs superstitions et idolâtries* (Gen.), in-18, 1543; — 4. *Deux Discours adressés aux fidèles qui sont parmi les papistes*, Gen., in-8, 1543; — 5. *Disputations chrestiennes, en manière de devis, divisées par dialogues*, Gen., in-8, 1544; — 6. *Tractatus de usu salutationis angelicae et ortu capellarum et earum abusu*, Gen., in-8, 1544; trad. en franç., Gen., in-16, 1545; — 7. *Seconde et troisième partie des Disputations chrestiennes. Dialogues du désordre qui est à présent au monde et des causes d'iceluy et du moyen d'y remédier*, etc., Gen., in-8, 1545; trad. en lat., Gen., in-8, 1545; — 8. *Remonstrance aux fidèles qui conversent entre les papistes, et principalement à ceus qui sont en cour et qui ont offices publics, touchant les moyens qu'ils doivent tenir en leur vocation sans contrevenir à leur devoir ny envers Dieu ny envers leur prochain*, Laus., 1547; s. l., in-12, 1559; trad. en lat., Gen., in-8, 1547; — — 9. *De la Vertu et Usage du ministère de la parolle de Dieu et des sacremens dépendans d'icelle* (Gen.), in-8, 1548; Lyon, in-8, 1565; trad. en lat. (Gen.), in-fol., 1554; — 10. *De la Source et de la différence et convenance de la vieille et nouvelle idolâtrie, et des vrayes et fausses images et reliques, et du seul et vray Médiateur*, Gen.,

in-12, 1551; 1559; trad. en lat., Gen., in-8, 1552; — 11. *Physicae papalis dialogi V*, Gen., in-8, 1551; trad. en franç., Gen., in-8, 1552; — 12. *Expositio familiaris orationis dominicae*, Gen., in-16, 1551; — 13. *De la Nature et Diversitez des vœux et des loix qui ont esté baillées de Dieu* (Gen.), in-8, 1551; trad. en lat., 1551; — 14. *Du Devoir et du Besoin qu'ont les hommes de s'enquérir de la volonté de Dieu par sa Parole*, in-12, 1551; trad. en lat., Gen., in-12; — 15. *Quod sperandum de concilio universali?* Gen., in-8, 1551; trad. en franç., 1551; — 16. *De communicatione fidelium cum papistarum caerimoniis*, Gen., in-12, 1551; trad. en franç., 1558; — 17. *l'Office des morts, fait par dialogues en manière de devis*, Gen., in-8, 1552; — 18. *Disputations chrestiennes touchant l'estat des trépasséz*, Gen., in-8, 1552; 1554; trad. en latin, 1552; — 19. *le Requiescant in pace du purgatoire*, fait par dialogues, Gen., in-8, 1552; — 20. *Métamorphose chrestienne*, en deux parties : *l'Homme* et *l'Eschole des bestes*, Gen., in-8, 1552-1561; 1592; — 21. *Commentaire sur l'Evangile selon saint Jean*, Gen., in-fol., 1553; — 22. *De vero Verbi Dei, sacramentorum et Ecclesiae ministerio*, etc. (Gen.), in-fol., 1553; trad. en franç., Gen., in-8, 1560; — 23. *la Nécromance papale, faicte par dialogues en manière de deuis* (Gen.), in-8, 1553; 1559; — 24. *Des Actes des vrais successeurs de J. Ch. et de ses apostres, et des apostats de l'Eglise papale*, etc., Gen., in-8, 1554; 1559; — 25. *Instruction chrestienne et somme générale de la doctrine comprinse ès sainctes Escritures* (Gen.), 1559; — 26. *Epistres aus fidèles pour les instruire et les admonester et exhorter touchant leur office et les consoler en leurs tribulations*, Gen., in-12, 1559; — 27. *Admonition et Consolation aux fidèles qui délibèrent de sortir d'entre les papistes pour éviter l'idôlatrie, contre les tentations qui leur peuvent advenir et les dangers ausquels ils peuvent tomber en leur yssue*, Gen., in-12, 1559; impr. avec les Nos III, VIII et XVI sous ce titre : *Traitez divers pour l'instruction des fidèles*, etc., Gen., in-8, 1559; — 28. *Du vray Ministère de la vraye Eglise de J. Ch. et des vrais sacremens d'icelle* (Gen.), in-12, 1560; — 29. *Satyres chrestiennes de la cuisine papale*, Gen., in-8, 1560. Selon Peignot, Joly l'attribue à C. Badius; — 30. *De la vraye et fausse Religion touchant les vœus et les sermens licites et illicites*, etc. (Gen.), in-8, 1560; 1590;

— 31. *Sommaire des principaux poincts de la foy et religion chrestienne et des abus et erreurs contraires à iceus*, Gen., in-16, 1561; — 32. *le Monde à l'empire et le Monde demoniacle*, fait par dialogues, Gen., in-8, 1561; réimpr. plus. fois; — 33. *Dialogues du combat des hommes contre leur propre salut*, etc., Gen., in-8, 1561; — 34. *Exposition familière du catéchisme et des principaux points de la doctrine chrestienne*, Gen., in-8, 1561; — 35. *la Doctrine nouvelle et ancienne*, in-16, 1561; — 36. *les Cautèles et Canon de la messe. Ensemble la messe de J. Ch.* Le tout en lat. et en franç., Lyon, in-8, 1563; 1564; — 37. *Catéchisme*, Gen., in-8, 1564; — 38. *Instruction chrestienne en la doctrine de la loy et de l'Evangile et en la vraye philosophie et théologie*, Gen., 2 vol. in-fol., 1564; — 39. *Commentarius in Acta Apostolorum*, en latin et en franç., in-8, s. l. n. d.; — 40. *Des Clefs de l'Eglise et de l'administration de la Parole de Dieu et des sacremens selon l'usage de l'église romaine*, Gen., in-8, 1564; — 41. *De l'Institution des heures canoniques et des temps déterminez aux prières des chrestiens*, Lyon, in-8, 1564; — 42. *De l'Authorité et Perfection de la doctrine des sainctes Escritures*, etc., Lyon, in-8, 1564; — 43. *Trois Livres des principaux points qui sont aujourd'huy en différent, touchant la sainte cène de J. Ch. et la messe et de la résolution d'iceux*, Lyon, in-8, 1565; — 44. *l'Intérim par dialogues*, Lyon, in-8, 1565; — 45. *De l'Estat de la conférence, de l'authorité, puissance et succession tant de la vraye que de la fausse religion*, Lyon, in-8, 1565; — 46. *Response aux questions proposées par J. Ropitel*, Lyon, in-8, 1565; — 47. *De la Providence divine touchant tous les estats du monde et tous les biens et les maux qui y peuvent advenir et y adviennent ordinairement*, Lyon, in-8, 1565. M. A. Herminjard a publié les lettres de Viret dans sa Correspondance des réformateurs.

Sources : *J. Cart*, Pierre Viret; — *Haag*, la France protestante; — Musée des protestants célèbres; — Mém. et doc. de la Soc. d'hist. du protestantisme français, II, III, XII, XIII, XIV; — *Ruchat*, Hist. de la réformation; — *Pierrefleur*, Mémoires, etc., etc.

VIRIDET (*Marc-Daniel-Louis*), magistrat et littérateur, né le 17 mai 1810 à Genève, où il fit ses humanités et sa philosophie, se voua d'abord à l'enseignement des langues mortes, tout en em-

ployant ses loisirs à la composition de divers écrits et à l'étude de la botanique. Député du parti radical à l'Assemblée constituante, en 1841, il entra l'année suivante au Conseil administratif de Genève, ainsi qu'au Grand Conseil, où il siégea vingt ans. Après avoir pris part en 1846 aux délibérations de la Constituante, il présida le Conseil général convoqué à Saint-Pierre pour l'élection du Conseil d'état, 31 mai 1847, et occupa ensuite les fonctions de chancelier d'état jusqu'en 1862. Il mourut le 22 février 1866. Viridet fut membre des commissions administratives de l'Hôpital et du Jardin botanique, président honoraire de l'Institut national genevois, etc. On a de lui : 1. *Passage du Rothhorn*, Genève, in-8, 1835; Gen., in-16, 1861; — 2. *Considérations sur le but de l'instruction publique populaire et des objets d'enseignement dont elle doit se composer*, Gen., broch. in-8, 1838; — 3. *Réflexions sur un discours retranché à la cérémonie des promotions*, Gen., broch. in-8, 1839; — 4. *Des Sophistes grecs*, Gen., broch. in-8, 1843; — 5. *Rapport sur l'exposition de produits agricoles d'oct. 1858*, Gen., broch. in-8, 1859; — 6. *Notes sur l'Hôtel de ville de Genève*, Gen., broch. in-12, 1859; — 7. *Loi genevoise sur les marques de fabrique ou de commerce*, Gen., broch. in-8, 1862. Viridet a aussi recueilli et publié les « Documents officiels et contemporains sur quelques-unes des condamnations dont l'Emile et le Contrat social ont été l'objet en 1762, » Gen., broch. in-8, 1850. Il provoqua en 1858 la création de l'Almanach publié par la section d'agriculture de l'Institut genevois.

SOURCES : Bulletin de l'Institut genev., 1869; — *Sordet*, Dictionnaire.

VORUZ (*François-Louis-Amédée*), fils de Jean-Abram Voruz et de Rose-Marguerite Bourgeois, né à Moudon le 7 avril 1797, fit ses premières études au collége de cette ville, puis à celui de Lausanne. Entré de là à l'académie, il en suivit assidûment les cours, tout en donnant dans ses loisirs des leçons particulières, qui lui permirent non-seulement de suffire à lui-même, mais aussi d'assister sa mère. Il fut consacré au saint ministère en 1820 et devint successivement suffragant à Bex, principal du collége de Moudon (1822), pasteur de l'église d'Avenches (juin 1836), puis instituteur de mathématiques aux écoles normales (déc. 1838), où il enseigna

jusqu'à sa mort, 23 mai 1871. Ce ministre s'était associé à la démission du clergé vaudois en 1845. On a de lui : 1. *Exercices élémentaires d'arithmétique, suivis d'une méthode générale pour résoudre la règle de trois et toutes celles qui en dépendent*, Laus., in-8, 1826 (5 éditions); — 2. *Eléments de géométrie plane*, Laus., in-8, 1845 (2 édit.); — 3. *Eléments de géométrie dans l'espace*, avec de nombreux exercices; — 4. *Eléments de géométrie et Notions d'arpentage;* in-12; — 5. *Géométrie pour les écoles secondaires* (inédit); — 6. *le Message populaire*, recueil périodique rédigé avec E. Paccaud, Laus., 2 vol. in-8, 1860-1862.

SOURCES : Etat civil; — Renseignements dus à M. Eug. Delessert; — Gaz. de Lausanne, 27 mai 1871.

VUARIN (*Jean-François*), curé de Genève, quatrième fils de Jacques Vuarin et d'Antoinette Compagnon, naquit à Collonge près Genève le 10 juin 1769. Quoique pauvres, ses parents le destinèrent à l'Eglise et l'envoyèrent dans ce but au collége de la Roche, à Paris, et au séminaire d'Annecy, où il fut ordonné diacre le 22 septembre 1792. Il n'était point encore promu à la prêtrise lorsque les persécutions exercées sous la Terreur contre les membres du clergé savoisien, qui se refusaient à prêter le serment constitutionnel, forcèrent la plupart d'entre ceux-ci de fuir en Piémont, à Genève et dans le Pays de Vaud. Un petit nombre seulement, méprisant le danger, continua en secret dans les paroisses l'exercice du ministère. Impatient de se rendre utile, bien qu'il ne pût encore être admis au service des autels, Vuarin se fit l'intermédiaire entre les prêtres exilés et ceux qui étaient restés en Savoie. L'habileté dont il fit preuve dans ces périlleuses missions lui mérita la confiance des vicaires généraux d'Annecy qui, à leur retour dans ce diocèse, le nommèrent secrétaire de l'assemblée chargée d'en discuter la réorganisation, juillet 1795. L'année suivante (22 févr.), il prit une part active à l'enlèvement de M. Panisset, évêque constitutionnel du Mont-Blanc. Après avoir reçu à Fribourg l'ordination sacerdotale, 10 juin 1797, Vuarin se consacra avec beaucoup de zèle à l'œuvre des missions. Vers la fin de 1799, il vint seconder M. Neyre dans ses efforts pour rétablir le catholicisme à Genève, mais leurs tentatives de prosélytisme provoquè-

rent un soulèvement de la population protestante, à la suite duquel ils durent quitter la ville. Ils ne tardèrent cependant pas à y rentrer et à y exercer de nouveau leur ministère. La protection des autorités françaises assura en 1803 à l'église catholique de Genève une existence légale; le temple de Saint-Germain lui fut accordé avec un petit cimetière, dès lors plusieurs fois agrandi; un curé lui fut nommé en la personne de P.-A. La Coste. Devenu sur ces entrefaites secrétaire de l'évêché de Chambéry, Vuarin occupa ce poste jusqu'à la retraite de La Coste, auquel il succéda après une assez longue vacance de la cure. Doué d'une intelligence peu commune, d'une volonté inflexible, d'une persévérance infatigable, d'un caractère entreprenant et rusé, il employa toutes ses ressources à consolider et à étendre le catholicisme dans la cité de Calvin. Les trente-sept années de son apostolat furent une lutte continuelle qui devait arracher peu à peu au gouvernement genevois des droits pour son église. Après avoir obtenu en 1808 l'aggrandissement du cimetière, il entreprit l'année suivante de fonder, avec l'appui des magistrats français, une école dirigée par les sœurs de la Charité et pour laquelle il reçut plus tard du Conseil municipal une allocation de 1200 fr. En 1813, il s'efforça vainement d'introduire à Genève un établissement des frères de la doctrine chrétienne. La restauration de la république, décembre 1813, menaçant l'existence officielle du catholicisme dans le territoire genevois, Vuarin intercéda victorieusement en sa faveur auprès des congrès de Vienne, de Paris et de Turin. Mais cette lutte le brouilla à tout jamais avec les autorités du pays. Il fit une vive mais inutile résistance aux décisions de l'état relatives à la bénédiction nuptiale (1816), à la surveillance de l'instruction publique (1817), à la question des fêtes religieuses (1817), aux nominations ecclésiastiques (1817), au serment exigé des prêtres (1817), et combattit sans plus de succès la séparation des catholiques genevois de l'évêché de Chambéry, 20 septembre 1819. Les concessions étendues que son nouveau supérieur, l'évêque de Fribourg, fit aux magistrats de Genève, le décidèrent en 1824 à proposer au pape Léon XII d'ériger cette ville en un évêché particulier. Bien qu'approuvé par le souverain pontife, ce projet ne reçut pas d'exécution à cause de la résistance du chapitre de Fribourg. Malgré les diffi-

cultés nombreuses que Vuarin rencontra dans sa carrière, il ne voulut pas quitter Genève et refusa plusieurs fois de hautes charges ecclésiastiques, entre autres le vicariat général des diocèses de Chambéry (1817) et de Troyes (1820). Le roi de Sardaigne Charles-Félix lui fit en vain offrir un évêché en Savoie. Dès les premiers temps de la dispute entre la Compagnie des pasteurs et les adhérents du Réveil, il fit paraître plusieurs écrits anonymes qui, sous l'apparence de l'impartialité, avaient pour but d'augmenter la discorde parmi les protestants. Les événements politiques de la Suisse en 1830 et le jubilé de la réformation de Genève en 1835, ravivant les dissensions entre l'église catholique et l'église réformée, donnèrent lieu à une guerre de plume dans laquelle le curé Vuarin publia sous son propre nom, sous celui d'autres ecclésiastiques et sous le voile de l'anonyme, un certain nombre de brochures qui ne sont pas toujours empreintes d'un esprit de modération. Genève lui doit la création d'un orphelinat catholique (1841) et d'un hôpital qui ne fut ouvert qu'après sa mort, arrivée le 6 sept. 1843.

Voici la liste de ses écrits : 1. *Lettre à M. Bonnard, professeur dans la faculté de théologie réformée de Montauban*, Nîmes, in-8, 1817; — 2. *Lettre de M. Ferrary, curé du Grand-Sacconex, à M. J.-I.-S. Cellérier* (Gen.), in-8, 1819; — 3. *Questions à résoudre*, ms., oct. 1819; — 4. *Bénédiction du cimetière catholique de Genève*, sermon, Gen., broch. in-8, 1822; — 5. *Discours prononcé le 31 déc. 1820, jour de la fête dite de la Restauration*, Paris, broch. in-8, 1822; — 6. *Lettre du frère Bonnefoi, portier dans le monastère des Franciscains, au R. P. Grég. Girard* (Evian), broch. in-8, 1823; — 7. *Lettre sur la tolérance de Genève, adressée à M*** par M. Nachon, curé de Divonne*, Lyon, in-8, 1823; — 8. *Histoire véritable des mômiers de Genève*, Paris, broch. in-8, 1824; — 9. *Sur les Difficultés de la nonciature en Suisse*, ms., 1824; — 10. *Première et Seconde Lettres à MM. les curés du canton de Genève par l'Eclaireur du Jura*, Lyon, broch. in-8, 1828; — 11. *Réponse à un article inséré dans le Journal de Genève du 5 févr. 1829*, Lyon, broch. in-4, 1829; — 12. *A MM. les rédacteurs du Journal de Genève, en réponse à leurs réflexions sur la lettre de M. Vuarin*, Evian, broch. in-8, 1829; — 13. *Lettre de M. Ferrary, curé du Grand-Sacconex, à MM. les rédacteurs du Journal de Genève,*

Gen., broch. in-8, 1829; — 14. *Lettre à MM. les rédacteurs du Journal de Genève,* Gen., broch. in-8, 1831; — 15. *Réponse à M. l'avocat Cougniard*, Gen., broch. in-8, 1831; — 16. *les Cloches d'Hermance*, broch. in-8, 1834; — 17. *l'Ombre de Calvin à la vénérable Compagnie*, Gen., broch. in-8, 1835; — 18. *l'Ombre de Rousseau à l'Ombre de Calvin*, Gen., broch. in-8, 1835; — 19. *Dialogue sur le Jubilé, entre un élève catholique et un élève protestant,* Gen., broch. in-12, 1835; — 20. *Mémoire présenté à Mgr l'évêque de Lausanne par le clergé catholique sur les piéges tendus par l'hérésie à la foi de la population catholique*, Gen., broch. in-8, 1835; — 21. *Lettre à M. le professeur A. De la Rive, écrite par son précepteur officieux*, Gen., broch. in-8, 1835; — 22. *Lettre à MM. les rédacteurs du Fédéral de Genève sur les outrages qu'ils se permettent envers le clergé du canton, l'évêque diocésain et le souverain Pontife*, Gen., broch. in-8, 1835; — 23. *Mgr l'évêque de Lausanne et Genève justifié des imputations graves faites à son administration par quelques membres du Conseil représentatif, par M. Besson*, Gen., broch. in-8, 1836; — 24. *Réponse à MM. les rédacteurs du Fédéral sur l'article de leur façon relatif au clergé catholique du canton de Genève*, Genève, broch. in-8, 1837; — 25. *Histoire de la réforme protestante dans la Suisse occidentale,* trad. de l'allem., de C.-L. de Haller, Paris, in-8, 1837; — 26. *De la Religion catholique dans le canton de Genève, par F. de Roquefueil*, 1re et 2e part., Paris, 2 broch. in-8, 1838; — 27. *Coup d'essai des agents de l'hérésie et de l'anarchie dans Genève, en mars 1839*, Paris, in-8, 1839; — 28. *Histoire du diocèse de Genève*, manuscrit inachevé dont un fragment a été publié sous ce titre : *les Quatre Confesseurs*. Le curé Vuarin a aussi fourni des articles aux Etrennes religieuses, au Conservateur, au Drapeau blanc, à l'Ami de la religion, etc. C'est par erreur que MM. les abbés Martin et Fleury lui attribuent la « Lettre à M. Chenevière sur les causes qui retardent chez les réformés les progrès de la théologie » (Lausanne, in-8, 1820), qui a pour auteur le doyen Curtat.

SOURCE : *Martin* et *Fleury*, Histoire de M. Vuarin.

VUIPPENS (*Girard de*), fils d'Ulrich, sire de Vuippens, et d'Aguès de Grandson, était issu d'une ancienne famille fribourgeoise.

Il était archidiacre de Richemond et chanoine de Lausanne lorsqu'il fut élu évêque de cette ville après la mort de Guillaume de Champvent, 1302. Le pape Clément V le transféra en janvier 1310 à l'évêché de Bâle, mais le chapitre de ce diocèse ne voulut pas le recevoir, ayant élu lui-même à la dignité épiscopale Hermann de Nidau. Girard finit cependant par l'emporter sur son rival. S'étant engagé en 1324 dans une guerre contre le comte Rollin de Neuchâtel, il assiégea le Landeron, avec le secours des Bernois, mais ne put s'emparer de cette place. Il mourut le 17 mars 1325.

Un de ses parents, *Guillaume* d'EVERDES de Vuippens, fut bailli de Vaud en 1276.

SOURCES : Mém. et doc. de la Soc. d'hist. de la Suisse romande, VI et XIX; — *Schmitt*, Histoire du diocèse de Lausanne.

VUY (*Cl.-F.-Alphonse*), né à Malbuisson (Savoie), le 27 novembre 1813, reçut sa première éducation à Carouge, où son père s'était établi et avait acquis les droits de bourgeoisie. Quoique son goût l'entraînât plutôt vers la philosophie, il fit à Genève, à Berlin et à Heidelberg des études de droit, qu'il couronna le 22 novembre 1836 par une dissertation *De originibus et natura juris emphyteutici Romanorum* (impr. à Heidelberg, in-8, 1838). Reçu docteur en droit en novembre 1837, il concourut sans succès l'année suivante pour une chaire de droit à l'académie de Genève, puis alla à Paris, où, tout en se livrant à la pratique du barreau, il acquit un honorable renom par divers articles de philosophie du droit et comptes rendus d'ouvrages, insérés dans les journaux. Sa santé maladive l'obligea en 1841 de suspendre ses travaux pendant plusieurs mois. En 1842 ayant accompagné les fils du duc d'Arenberg dans les universités d'Allemagne, il employa ses loisirs à la composition d'un travail important *Sur la marche philosophique de l'esprit humain en Allemagne,* que le retour du mal dont il avait déjà souffert l'empêcha d'achever. Obligé dès 1844 de séjourner en été dans des stations balnéaires et en hiver à Pise, il mourut dans cette dernière ville le 1er novembre 1850. Alphonse Vuy a publié dans la Revue de législation et de jurisprudence : *le Professeur Thibaut et l'école historique en Allemagne* (sept. 1839; à part, Paris,

broch. in-8, 1839); *De l'Histoire du droit de la propriété foncière en Occident*. Compte rendu (déc. 1840); — dans le journal « le Droit » : *Vie, correspondance et écrits de Washington*, par F. Guizot. Compte rendu (13 déc. 1839); *Des Systèmes hypothécaires*, par P. Odier. Compte rendu (20 mai 1840); *Cours de droit civil français*, trad. de l'allem. de Zachariae, par C. Aubry et C. Rau. Compte rendu (29 août 1840).

SOURCE : *J. Vuy*, Alphonse Vuy.

W

WARENS (*Louise-Françoise de* LA TOUR, dame LOYS DE VUARRENS ou), fille de Jean-Baptiste de La Tour et de Jeanne-Louise Warnery, naquit à Vevey, où elle fut baptisée le 5 avril 1699. Ayant perdu sa mère dans son enfance, elle reçut de Marie Flavard, seconde femme de son père, une éducation qui fut facilitée par des dons naturels et un goût très vif pour l'étude. Elle épousa le 18 avril 1723 Sébastien-Isaac Loys, seigneur de Vuarrens, mais sa prodigalité altéra si rapidement ses rapports avec son mari que, déjà en juil. 1726, elle s'enfuit clandestinement à Evian où séjournait alors le roi de Sardaigne Victor-Amédée. Ce prince la prit sous sa protection, lui assura un secours annuel de 1500 livres, auquel les évêques d'Annecy et de Maurienne ajoutèrent de leur côté 1000 livres, et l'envoya au couvent de la visitation d'Annecy pour y préparer son entrée dans la religion catholique. LL. EE. de Berne, instruites de son abjuration, effectuée le 8 septembre 1726, la déclarèrent déchue de ses droits à l'héritage paternel. Elles modifièrent toutefois cette décision après la mort de Marie Flavard, qui avait eu pleine jouissance de la fortune de son époux, en ordonnant, par arrêt du 9 décembre 1745, que la part de succession dévolue à Mme de Warens resterait en curatelle tant que cette dame ne serait point rentrée dans la communion protestante. Après sa conversion au catholicisme, Mme de Warens s'établit à Annecy, où elle se signala par sa bienfaisance. Elle vint efficacement en aide à plusieurs malheureux, entre autres à Jean-Jacques Rousseau (voy.

ce nom), qui, en retour de ses soins maternels, attaqua son honneur de la façon la plus lâche. En hiver 1733 elle vint se fixer à Chambéry, où elle loua le 6 juillet 1738 la maison et le domaine des Charmettes. Mais son extrême libéralité et de malheureuses entreprises, telles que l'exploitation d'une minière en Maurienne et l'établissement d'une fabrique de savon à Chambéry, la réduisirent à un dénûment qui la força de céder son bail à un Piémontais, nommé Viale, printemps 1749. Le marquis d'Allinges la prit alors dans sa maison et pourvut à sa subsistance. A la mort de ce seigneur, 1754, elle se retira dans une maison du faubourg de Nezin, où elle termina ses jours dans la misère la plus profonde le 29 juillet 1762. Les « Mémoires de Mme de Warens, » publiés à Chambéry en 1786, sont apocryphes. Ils ont été rédigés par le docteur et l'avocat Doppet. Des *Lettres inédites* de Mme de Warens, précédées d'un avant-propos par M. J. Vuy, ont paru à Annecy, broch. in-8, 1870.

SOURCES : Etat civil de Vevey et de Lemenc ; — Notes msc. de M. l'archiv. Baron ; — Notice de M. de Conzié (Mém. et doc. de la Soc. sav. d'hist., 1856, — Documents divers.

WARNERY (*Charles-Emmanuel de*), seigneur de LANGENHOF (Silésie), général-major polonais, était fils de Benjamin Warnery et d'Elisabeth Imhoff. Né à Morges, où il reçut le baptême le 13 mars 1720, il débuta dans la carrière militaire comme officier subalterne en Sardaigne, puis en Autriche d'où, après avoir fait en 1737 la campagne de Hongrie, il passa en 1738 dans l'armée russe en qualité de capitaine. En 1742 il entra avec le même grade dans les hussards de Bandemer au service de Prusse. S'étant distingué aux combats de Striegen et de Sorau, il fut nommé major dans le corps où il servait, 1745, lieutenant-colonel du régiment de Wartenberg, 1748, puis colonel par commission, 1753. Au début de la guerre de sept ans, il se couvrit de gloire en prenant d'assaut avec une poignée de soldats la petite forteresse de Stolpe, 1757. Ensuite il se distingua à Reichenberg et à Kolin. Devenu propriétaire du régiment de Wartenberg, novembre 1757, il donna sa démission en 1758 et vécut dans son domaine de Langenhof jusqu'en 1766, année où il accepta en Pologne une place de quartier-maître général.

Après avoir été créé général-major, il prit sa retraite en 1782. Warnery mourut à Langenhof le 8 mai 1786. Cet officier général a écrit sur l'art militaire plusieurs ouvrages qui font autorité et dont voici la liste : 1. *Remarques sur le militaire des Turcs et des Russes*, Breslau, in-8, 1771; 2e édit., Bresl., 1782; — 2. *Commentaire sur les commentaires du comte de Turpin sur Montecuculi*, San-Marino (Breslau), 3 vol. in-8, 1777; — 3. *Remarques sur plusieurs auteurs militaires anciens et modernes*, Lublin, 2 vol. in-8, 1780; — 4. *Remarques sur la cavalerie*, Lublin, in-8, 1781; nouv. édit. publ. par le comte de Durfort, in-8, 1828; — 5. *Anecdotes et pensées historiques et militaires*, Halle, in-8, 1781; — 6. *Remarques sur l'essai général de tactique de Guibert*, Varsov., in-8, 1782; — 7. *Mélanges de remarques sur César et autres auteurs militaires*, Varsov., in-8, 1782; — 8. *Campagnes de Frédéric II (1756-1762)*, 1re partie, Vienne, in-8, 1788; 2e partie, Hanovre, in-8, 1789; — 9. *General Warnery's sæmmtliche Werke, herausgeg. von Scharnhorst*, Hannover, 8 Bde, in-8, 1785-1791.

Sources : Etat civil de Morges; — Papiers de famille; — *Le Comte*, le Général Jomini, pag. 312; — *May*, Hist. milit. de la Suisse; — *Girard*, Hist. des officiers suisses; — *Bridel*, Conservateur suisse, XII.

WARTMANN (*Louis-François*), instituteur et astronome, d'une famille originaire de Magdebourg, naquit à Genève le 6 janv. 1793. Après avoir achevé de fortes études classiques, surtout en sciences exactes, il fonda le 4 juillet 1831, avec quelques autres personnes, une école industrielle et commerciale dont la marche florissante encouragea le gouvernement à créer lui-même en 1837 un collége industriel et commercial. Cette nouvelle institution ayant mis terme à l'existence de la première, Wartmann s'adonna entièrement à des travaux mathématiques et astronomiques, qui ont donné matière à plusieurs cours publics et à une foule d'intéressants articles dans les Comptes rendus de l'Acad. des sciences, dans les Bullet. de l'Acad. de Bruxelles, dans la Bibl. univ., dans les Actes de la Soc. helvét. des sciences natur., dans le Journal de Genève, dans le Fédéral, dans la Gazette de Genève, dans le Courrier de Genève, etc. Nommé de la Commission administrative de l'Observatoire, 7 avril 1834, il y remplit les fonctions de secrétaire jusqu'en

1847. L'astronomie lui doit des observations importantes sur les comètes, les étoiles filantes et d'autres météores. En 1831, il découvrit une nouvelle planète, mais la perdit bientôt de vue. Wartmann était trésorier de la Soc. de physique et d'histoire natur. de Genève, membre de la Soc. helvét. des sciences natur., de la Soc. météorologique de Londres, des Soc. genevoise et fédérale d'utilité publique, de la Soc. des arts, etc. Il mourut le 17 mai 1864. Parmi ses cartes célestes, on cite comme ayant été publiées : les trajectoires de la *comète d'Encke*, dans son retour en 1828, 1832, 1835, 1838 (4 cart. in-fol.), celle de la *comète de Biela* (2 cart. in-fol.), dans son retour en 1832, enfin deux *planisphères*. (In-fol.)

SOURCE : Verhandl. der schweiz. naturforschenden Gesellschaft, 1864.

WEISS (*François-Rodolphe de*), général et écrivain, fils de François-Rodolphe de Weiss, seigneur de Daillens, et d'Henriette Rusillion, naquit le 6 mai 1751 à Yverdon, où il passa sa première jeunesse. Il servit ensuite en France comme officier subalterne dans le régiment suisse d'Erlach, puis vint se fixer à Berne, dont sa famille avait le patriciat. Nommé major de département, il entra en 1785 au Grand Conseil de la république. Le brillant succès qui accueillit ses *Principes philosophiques*, publiés à cette époque, ainsi que ses talents administratifs, lui méritèrent un avancement rapide, malgré des opinions politiques avancées qui firent plus tard de lui un partisan dévoué de la révolution française. Successivement gouverneur de Zweysimmen, 1786, major de place à Berne, 1787, et lieutenant-colonel, 1792, il fut chargé en cette dernière année par le parti dit « de neutralité » (parti franç.) d'une mission à Paris qui, grâces à ses relations influentes parmi les Girondins, réussit complétement. En 1793, devenu colonel, il commanda en second les troupes helvétiques à Bâle et se rendit de là dans le bailliage de Moudon, qu'il venait d'obtenir. A la suite de difficultés avec la république française, les cantons suisses l'accréditèrent auprès du Directoire comme ministre plénipotentiaire, vers la fin de 1796. Les services qu'il rendit à cette occasion, en maintenant momentanément la paix entre les deux états, le désignèrent au choix de LL. EE. de Berne pour occuper, avec le titre de général et des pleins pouvoirs illimités, le commandement en chef des troupes

qui devaient réprimer les troubles du Pays de Vaud, 12 janvier 1798. Confiant dans ses talents diplomatiques et dans une popularité dont sa vanité exagérait considérablement l'étendue, il crut pouvoir soumettre les rebelles sans avoir à tirer l'épée et perdit son temps à rédiger d'inutiles proclamations. Les progrès du mouvement l'ayant enfin contraint d'agir, il ne prit que des demi-mesures et finit par demander d'être relevé de sa charge. Sur ces entrefaites, les menaces du général Ménard le décidèrent à partir pour Berne, sanctionnant par cette fuite le triomphe de la révolution. Exposé dès ce moment au mépris de ses concitoyens, il s'expatria. Après un séjour de trois ans en Allemagne, il revint dans le canton de Vaud et y vécut dans une profonde obscurité. Mais les attaques dont sa conduite politique avait été l'objet engendrèrent en lui dans ses dernières années une espèce de folie, qui le porta à se suicider dans une auberge de Coppet le 21 juillet 1818. Membre de plusieurs académies nationales et étrangères, F.-R. de Weiss a publié : 1. *Principes philosophiques, politiques et moraux*, en Suisse, 2 vol. in-8, 1785; 10e édit., Gen. et Paris, 2 vol. in-8, 1828. Ouvrage qui manque d'ordre et de méthode, mais qui se distingue par la justesse et l'originalité de ses vues et par son style gracieux, clair et naturel; — 2. *Coup d'œil sur les relations politiques entre la République française et le Corps helvétique*, Paris, broch. in-8, 26 févr. 1793; 2e édit., Paris, broch. in-8, 1793; — 3. *Réveillez-vous, Suisses, le danger approche!* Lyon, in-8, 1798; — 4. *Du Début de la révolution suisse ou Défense du cy-devant général de Weiss contre ses détracteurs*, Nuremberg, in-8, 1799; trad. en allem., in-8, 1799; — 5. *Adresse au premier consul de la république française*, Berne, feuil. in-4, janvier 1801. Ecrit dans lequel il propose de ramener en Suisse l'ordre de choses existant avant la révolution.

Béat-Emmanuel DE WEISS, fils du précédent et d'Elisabeth Friedberg, né à Yverdon en 1804, siégea dès 1839 au Grand Conseil vaudois, où il fut un des plus éloquents et des plus sincères défenseurs de la cause démocratique. Après avoir présidé cette assemblée, il fut élu en 1841 député à la diète fédérale, puis, en 1842, membre du Conseil d'état. Il mourut le 9 nov. 1844.

Sources : Etat civil; — *Holzhalb*, Suppl. zum Lexicon von Leu, VI; — *Verdeil*, Hist. du canton de Vaud, III; — Biogr. univ.; — Almanach bernois; — *Mallet*, Mercure britannique, I; — *Weiss*, Réveillez-vous, Suisses, et Du Début de la révolution: — la Patrie, 16 nov. 1844.

WELF, un des instigateurs du massacre de Protadius en 606, succéda à ce dernier comme patrice de la Transjurane. Mais il ne jouit pas longtemps de cette charge éminente, car il périt encore la même année, victime de la haine de Brunehaut.

Sources : *Bridel*, Conserv. suisse, V, 242; — *Martin*, Hist. de France, II, 112.

WIELANDY (*Charles*), né à Genève en 1747, exerça dans cette ville la profession de graveur sur acier. S'étant fait quelque réputation par la hardiesse et la pureté de son burin, il fut reçu membre de la Société des arts le 19 déc. 1796. L'année suivante, il donna à cette société les coins de ses jetons et grava pour elle un grand sceau. Il mourut le 10 février 1837. Cet artiste contribua à créer à Genève une école de modelage, qu'il dirigea gratuitement pendant de longues années.

Source : *Rigaud*, Des Beaux-Arts à Genève.

WILD (*François-Samuel*), minéralogiste distingué, né à Berne le 7 septembre 1743, était fils de François-David Wild et de Marie Fischer. D'abord officier subalterne en Sardaigne (1er nov. 1765 au 20 août 1770), il occupa ensuite pendant quelques mois un emploi dans la bibliothèque de sa ville natale, ce qui lui fournit l'occasion de rédiger sous le titre de *Catalogus ratiocinatus nummorum argentorum*, une nomenclature raisonnée des médailles antiques de cet établissement. (Travail resté manuscrit.) Après avoir obtenu au commencement de mars 1771 le grade de capitaine dans le 1er régiment d'Argovie, il fut nommé le 13 septembre de la même année intendant des salines d'Aigle, puis en 1779 facteur des sels à Bévieux. Le 9 juin 1784, il devint directeur des mines de fer de Kuttigen et capitaine des mines de sel du Bévieux. C'est sous son administration qu'on transporta dans ce dernier endroit les établissements destinés à la graduation des eaux salées. Diverses considérations le portèrent, vers la fin de 1786, à solliciter sa retraite, qui ne fut pas accordée à cause des précieux services qu'il rendait à l'administration des salines. LL. EE. l'appelèrent aux

fonctions de capitaine général des mines le 13 févr. 1789. Lorsque le Pays de Vaud se sépara de Berne, en janv. 1798, Wild profita de quelques sujets de plainte contre cette dernière république pour renoncer à sa bourgeoisie bernoise et acquérir les droits de citoyen vaudois. Il porta même les armes contre son pays natal dans l'expédition des Ormonts. De 1799 à 1802, il fut commissaire helvétique en Valais tout en gardant la direction des salines de Bex. Il mourut le 16 avril 1802. Wild est l'auteur des ouvrages suivants : 1. *Beitræge zur Salzkunde der Schweiz*, Winterthur, in-8, 1784; — 2. *Essai sur la montagne salifère du gouvernement d'Aigle*, Gen., in-8, 1788; trad. en allem. par J.-C. Quantz, Nürnberg, in-8, 1793; — 3. *Recueil concernant les mines et salines, particulièrement celles du canton de Berne*, Berne, 2 cah. in-8, 1792-1795; — 4. *Adresse aux Bernois honnêtes et susceptibles de raison* (Laus.), in-8, 20 févr. 1798; — 5. *Essai sur un prototype d'une mesure universelle*, suivi d'un *Essai sur une mesure générale appropriée à l'Helvétie*, Laus., in-8, 1801. Wild a donné des articles aux Mém. de la Soc. des sc. phys. de Lausanne, au Journal de Lausanne, etc.

SOURCES : *Wolf*, Biogr. zur Culturgesch. der Schweiz; — *Holzhalb*, Suppl. zum Lexicon von Leu; — Nouvelliste vaudois, 1802.

WILLIBALD, dernier patrice de la Transjurane, fut nommé à ce poste par Clovis II en remplacement de Ramnelène qui avait été destitué, 640. La vanité qu'il tirait de sa fortune et de sa noblesse, ainsi que ses concussions, le rendirent odieux à ses administrés. Bientôt il se brouilla avec le maire Flaokhat, à l'élection duquel il s'était opposé. Celui-ci rechercha la protection de Clovis II, qui, étant venu à Autun avec le maire de Neustrie Erchinoald et les grands de son royaume, le manda dans cette ville. Willibald se rendit à l'appel du roi, accompagné d'une suite nombreuse et brillante; mais il ne voulut pas entrer dans la ville et planta ses tentes dans le voisinage. Le lendemain, rapporte Frédegaire, Flaokhat et Erchinoald sortirent de la ville en armes. Flaokhat et trois ducs burgondes fondirent sur Willibald, tandis que les autres ducs et les Neustriens ne voulurent point l'attaquer. Le patrice fut tué avec beaucoup des siens, 641.

SOURCES : *Frédegaire*, Chronicon ; — *Martin*, Hist. de France, II ; — *Bridel*, Conservateur suisse, V, 246.

WILLOMMET (*Pierre*), ingénieur vaudois, fils d'Abraham Willommet et de Madeleine Bonnet, naquit le 13 janv. 1658 à Payerne, où il est mort le 29 mai 1730. Il passa sa jeunesse en Flandres, où il professa les mathématiques, entra ensuite en France dans le corps du génie, mais dut quitter ce pays à la révocation de l'édit de Nantes. Rentré dans sa ville natale vers 1689, il y fut ingénieur et géomètre du gouvernement bernois. On a de lui un *Traité de la grandeur des mesures, pots et quarterons, aunes, pieds et livres de poids en usage dans le canton de Berne et quelques lieux voisins, avec la proportion qu'elles ont entre elles* (avec une traduct. allem.), Berne et Payerne, in-4, 1698, ouvrage original qui ne manque pas de mérite.

Un autre *Pierre* WILLOMMET, qui suivit aussi la carrière d'ingénieur, s'est fait connaître par d'excellentes cartes de la *Banlieue de Payerne*, 1739, et d'une *partie de la vallée de la Broie*, 1745.

SOURCES : Etat civil de Payerne; — *Willommet,* Traité de la grandeur des mesures; — Bulletin de la Soc. vaudoise des sciences naturelles, 1871, 1873.

Y

YERSIN (*Alexandre*), entomologiste, né à Morges le 5 avril 1825, fut élevé dans cette ville et à Genève. D'abord maître de physique et d'histoire naturelle à Aubonne, il reçut au bout d'un an la même place au collége et à l'école supérieure de Morges. Plus tard, il joignit à cet enseignement celui de la géographie et de la gymnastique. Yersin utilisa les loisirs que lui laissaient ses fonctions d'instituteur pour s'occuper de météorologie, puis pour se livrer à l'étude approfondie des orthoptères. Il rassembla une précieuse collection de ces insectes et publia sur eux d'importants mémoires, qui ouvrirent ses relations avec les principaux orthoptérologistes d'Europe. En février 1862, il fut nommé par le Conseil d'état intendant des poudres du canton de Vaud, avec domicile à Lavaux (près d'Aubonne). Ce fut là qu'il mourut d'une apoplexie foudroyante le 2 septembre 1863. Outre une *Instruction relative aux sauterelles voyageuses*, Laus., in-12, 1859, publ. aux frais du

Conseil d'état, on a de lui 1° dans les Mém. des savants étrangers de l'Acad. des sciences de Paris : *Mémoire sur la physiologie du système nerveux dans le grillon champêtre* (1862); — 2° dans les Archives des sciences de la Bibl. univ. : *Note sur le Pachytylus migratorius*; — 3° dans les Annales de la Soc. entomolog. de France : *Lettre à M. Brizout sur les orthoptères et quelques hémiptères des environs de Hyères en Provence* (1855); *Observations sur le Grillus Heydenii; Note sur un orthoptère nouveau* [*Pterolepis alpina*] (1857); *Note sur quelques orthoptères d'Europe nouveaux ou peu connus* (1859); *Description de deux orthoptères d'Europe nouveaux* (1863); — 4° dans le Bulletin de la Soc. vaud. des sc. natur. : *Observations barométriques sur différentes hauteurs* [avec M. Burnier] (1850); *Observ. météorologiques faites à Morges* [avec M. Burnier] (1851); *Note sur la stridulation des orthoptères; Observ. sur le grillon des champs* (1852); *Observ. sur le chant ou la stridulation des orthoptères quant à la classification de ces insectes* (1853); *Observ. sur la température de quelques sources d'eau* [avec MM. Burnier et Dufour]; *Mémoire sur quelques orthoptères nouveaux ou peu connus; Mémoire sur quelques faits relatifs à la stridulation des orthoptères et sur leur distribution géographique en Europe* (1854); *Note sur la dernière mue des orthoptères; Note sur les seiches du Léman; Note sur le Xiphidium fuscum* (1855); *Recherches sur les fonctions du système nerveux dans les animaux articulés* (1856 et 1857); *Observ. microscop. sur le vaisseau dorsal des orthoptères* (1857); *Note sur les mues du grillon champêtre* (1858); *Note sur les dégâts produits par les sauterelles dans la vallée du Rhône* (1859); *Résumé des Observ. météorologiques faites à Morges de 1850 à 1854.* [Avec MM. Burnier et Dufour.] (1860.)

SOURCES : *H. de Saussure*, Notice sur A. Yersin ; — Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles, 1864.

FIN DU TOME SECOND

ERRATA ET CORRECTIONS

N. B. Quand l'article n'est pas indiqué, la numération des lignes part du haut de la page.

TOME PREMIER

Pages.

3, art. F.-C. Achard, lig. 15 et 16, au lieu de : *peu de temps après*, lisez : *en 1812.*

22, » J. Aufresne, lig. 2, au lieu de : *Daniel*, lisez : *David.*

37, » J.-J. de Beausobre, lig. 5 et 6, au lieu de : *en cette ville*, lisez : *à Niort.*

48, lig. 2, supprim. : *épiscopal*; lig. 3, au lieu de : *de l'évêque*, lisez : *du duc.*

54, art. A.-E. Bétant, lig. 10, au lieu de : *conseil électoral*, lisez : *collège électoral.*

55, » Th. de Bèze, lig. 7, au lieu de : *1735*, lisez : *1535.*

61, lig. 4, après : *fonctions*, ajoutez : *par les Bernois, puis par.*

73, » 31, au lieu de : *1810*, lisez : *1770.*

82, » 1, au lieu de : *1840*, lisez : *1841* ; lig. 12, au lieu de : *édification*, lisez ; *édition*; lig. 19, après : *qui n'eurent*, ajoutez : *sous sa direction.*

84, » 1, au lieu de : *1829*, lisez : *1828*; lig. 2, après : *Vaud*, ajoutez : (*La Côte*).

87, art. F. Bouvier, lig. 21, supprimez : *paraît-il.*

104, lig. 19, au lieu de : *Essai*, lisez : *Essais.*

105, » 7, au lieu de : *Gray*, lisez : *Fisher*; lig. 10, après : *Dieu*, ajoutez : *Laus., 7 vol. in-8, 1847-1852*; lig. 11, supprimez : *Laus., 7 vol. in-8, 1847-1852*; lig. 23, au lieu de : *1830*, lisez : *1831.*

119, art. Aug. de Candolle, lig. 6, au lieu de : *se retira à*, lisez : *se retira dans le village de Champagne non loin d'.*

124, lig. 5, au lieu de : *1815*, lisez : *1814*; lig. 6, au lieu de : *en 1816*, lisez : *le 28 mai 1815.*

125, art. Ch. Carrard, lig. 3 et 4, au lieu de : *Il fut membre du tribunal d'appel de l'Assemblée constituante et du Grand Conseil*, lisez : *Il fut membre des Assemblées constituantes de 1831 et 1861, du tribunal d'appel dès 1831 et du Grand Conseil dès 1845.*

130, lig. 19, au lieu de : *de la même année*, lisez : *1614.*

132, lig. 23, au lieu de : *original*, lisez : *origin.*

Pages

152, art. F.-L. de Chappuis, lig. 2 et 3, au lieu de : *dans la maison du comte de La Marck. Ce seigneur le recommanda au roi de Prusse, qui,* lisez : *du comte de La Marck, fils naturel du roi de Prusse. Son élève étant mort en 1777, le roi*; lig. 13, au lieu de : *F.*, lisez : *Guillaume.*

171, » A.-R.-E. Claparède, lig. 12, supprimez : *en cette qualité.*

175, » D.-F.-R. Clavel, lig. 12 et 13, au lieu de : *Retiré des affaires publiques le 7 mai 1830, il*, mettez : *Retiré du Conseil d'état le 7 mai 1830, il fut membre du tribunal d'appel (17 août au 21 nov. 1831), préfet d'Aigle (26 janv. 1832 à févr. 1833), et.*

178, » J. Coindet, lig. 3, au lieu de : *1806*, lisez : *1800.*

191, lig. 2, au lieu de : *genevoise*, lisez : *vaudoise.*

210, art. G. Cramer, lig. 8, au lieu de : *de cet établissement*, lisez : *du collége de médecine.*

213, lig. 6, au lieu de : *Société des Arts*, lisez : *Société d'histoire*; lig. 10, au lieu de : *Mémoires*, lisez : *En extrait dans les mémoires.*

222, » lig. 4 et 5, au lieu de : *2e édit., Par., in-4, 1828, 3e édit., Par., 2 vol. in-8, 1837*, lisez : *2e édit., Par., 2 vol. in-8, 1839.*

251, lig. 34, au lieu de : *Appelé en 1863 au Conseil d'état de Genève*, lisez *Député de Genève au Conseil des Etats*; lig. 37, au lieu de : *général*, mettez : *l'état-major fédéral.*

262, art. L. de Durnes, lig. 22, au lieu de : *1174*, lisez : *1178.*

291, lig. 1, au lieu de : *On lui doit un*, lisez : *Son frère Charles est l'auteur d'un.*

294, » 9, après : *se montra*, lisez : *à cette époque un adversaire, puis plus tard.*

293, art. L. Fabre, lig. 25, au lieu de : *1844*, lisez : *1846.*

309, » P.-F. Favre, lig. 9, au lieu de : *brochure*, lisez : *livre.*

328, » P. Gaffissard, lig. 12, au lieu de : *historique*, lisez : *helvétique.*

364, » H.-V.-L. de Gingins, lig. 2, après : *de bonne heure dans*, lisez : *l'armée anglaise et de là dans.*

385, lig. 32, au lieu de : *mss, 1584*, mettez : *Gen. in-4, 1585.*

401, art. F.-Th.-L. de Grenus, lig. 7, au lieu de : *conserva sa qualité de Français*, lisez : *avait abandonné sa nationalité genevoise quand sa patrie devint française et ne voulut point la reprendre en 1814.*

406, lig. 31, au lieu de : *Marie*, lisez : *Françoise.*

ERRATA ET CORRECTIONS

N. B. Quand l'article n'est pas indiqué, la numérotation des lignes part du haut de la page.

TOME SECOND

Pages

9, art. A. B. de Joffrey, lig. 4, après : *entra*, lisez : *au service*.

22, » G. de la Fléchère, lig. 1 et 2, au lieu de : *Guillaume*, lisez : *Jacques*.

29, » F.-C. de La Harpe, lig. 7 et 8, au lieu de : *mais son caractère indépendant ayant été froissé par*, lisez : *mais la condamnation de son oncle Frédéric Crinsoz, enfermé à vie dans le château d'Aarbourg pour avoir conspiré contre l'état, et*; lig. 9, après : *Vaud*, ajoutez : *l'exaspérèrent au point qu'*.

35, » Em. de la Harpe, lig. 2, au lieu : *d'Anvin*, lisez : *d'Aubin*.

60, lig. 4, au lieu de : *D'un*, lisez : *Du*.

68, art. A. Linck, lig. 5, au lieu de : *d'Ancrenaz*, lisez : *d'Arpenaz*.

84, » G. de Lucinge, lig. 11, au lieu de : *le père de ce seigneur*, lisez : *le comte Amédée V*.

89, » J.-A. Lullin, lig. 19, au lieu de : *novembre*, lisez : *avril*.

91, » Maisonneuve, lig. 1, au lieu de : *Nicolas*, lisez : *Jean*.

116, lig. 3, au lieu de : *Barlette*, lisez : *Barbette*.

126, art. P.-F. de Martines, lig. 24, après : *livres*, lisez : *Il mourut en 1801*.

127, » F. Massot, lig. 11, au lieu de : *paysage*, lisez : *genre*.

173, » A. Millet, lig. 1 et pag. 174, lig, 2 et 12, au lieu de : *Millet*, lisez : *Milliet*.

181, lig. 31, au lieu de : *XV*, lisez : *XIV*.

188, » 15, 16 et 17, supprimez l'ouvrage *N° 9*; art. Jean Monod, lig. 12, au lieu de : *Lettre*, lisez : *Lettres*.

208, art. D.-R. Morier, lig. 7, après : *1857*, lisez : *Il mourut le 13 juillet 1877*.

225, lig. 4, au lieu de : *5 mai*, lisez : *3 juillet*.

236, » 17, supprimez l'ouvrage N° *33*.

240, » 14, au lieu de : *in-8*, lisez : *in-18*.

276, » 32, au lieu de : *499*, lisez : *699*.

277, » 1, au lieu de : *1782*, lisez : *1789*.

290, art. P. Picot, lig. 13, au lieu de : *décembre*, lisez : *novembre*.

ERRATA ET CORRECTIONS

Pages

304, lig. 7, au lieu de : *1855*, lisez : *1845*.

330, art. 33, au lieu de : *avril*, lisez : *février*.

463, » 18, au lieu de : *Vaud*, lisez : *Vaud ;*.

508, art. Ed. Secretan. lig. 12 et 13, au lieu de : *reprit sa place de professeur de droit pénal qu'il occupa*, lisez : *obtint la chaire de droit public et d'économie politique. Il joignit en 1869 le droit pénal à son enseignement, qu'il conserva*.

554, lig. 22, après : V_1, lisez : *dont les termes sont changés de signes*.

671, » 28, au lieu de : *2e édit.*, lisez : *nouv. édit*.